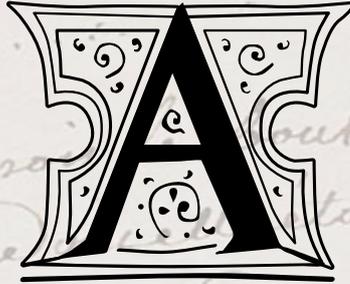


LES COLLECTIONS

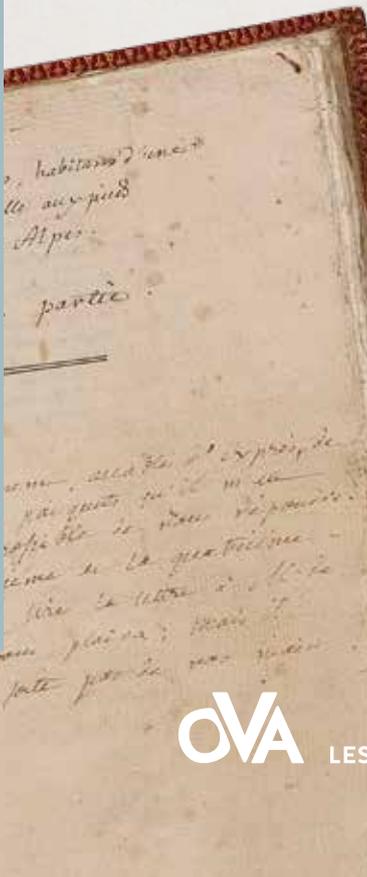


ARISTOPHIL

10

LIVRES ANCIENS, ROMANTIQUES & MODERNES
 MANUSCRITS & LETTRES AUTOGRAPHES,
 DE MALHERBE À CHATEAUBRIAND

MERCREDI 14 NOVEMBRE 2018



LES OPÉRATEURS DE VENTE POUR LES COLLECTIONS ARISTOPHIL

LITTÉRATURE

CATALOGUE N°10

LIVRES ANCIENS, ROMANTIQUES & MODERNES

Les collections Aristophil continuent à décliner leurs catalogues, riches de provenances prestigieuses : Racine, La Reine Marie-Antoinette et la Princesse de Lamballe, le formidable exemplaire de la Dixme Royale de Vauban.

Les grands classiques littéraires : Molière, Stendhal, Rimbaud, Balzac, Hugo, la plupart enrichis de lettres ou d'envois. N'oublions pas les illustrations du peintre Oudry, *les Roses de Redouté*, *Los Desastres de la Guerra* de Goya.

Notre parcours se termine avec Ronsard et Matisse relié par Paul Bonet, *Eloa ou la sœur des Anges* de Vigny dans une reliure d'André Mare.





INFORMATIONS ET SERVICES POUR CETTE VENTE

SAS CLAUDE AGUTTES

CLAUDE AGUTTES
Président - Commissaire-priseur

RESPONSABLE DE LA VENTE
SOPHIE PERRINE
Commissaire-priseur
perrine@aguttes.com
Tél. : +33 (0)1 41 92 06 44

EXPERTS POUR CETTE VENTE

LIVRES MANUSCRITS ET IMPRIMÉS
ANCIENS ET MODERNES

JACQUES BENELLI
Tél. : +33 (0)1 46 33 73 51
librairie.benelli@gmail.com
A décrit les lots 1 à 74

MANUSCRITS ET AUTOGRAPHES

THIERRY BODIN
SYNDICAT FRANÇAIS DES EXPERTS
PROFESSIONNELS EN ŒUVRES D'ART
Tél. : +33 (0)1 45 48 25 31
lesautographes@wanadoo.fr
A décrit les lots 75 à 315

RENSEIGNEMENTS

QUITERIE BARIÉTY
Tél. : +33 (0)1 47 45 00 91
bariety@aguttes.com

FACTURATION ACHETEURS

CHLOÉ DORÉ
Tél. : +33 (0)1 41 92 06 41
dore@aguttes.com

RETRAIT DES ACHATS

MAUD VIGNON
Tél. : +33 (0)1 47 45 91 59
vignon@aguttes.com
(uniquement sur rendez-vous)

RELATIONS PRESSE

DROUOT
MATHILDE FENNEBRESQUE
Tél. : +33 (0)1 48 00 20 42
Mob. : +33 (0)6 35 03 49 87
mfennebresque@drouot.com

AGUTTES

LES COLLECTIONS



ARISTOPHIL

10

LITTÉRATURE

LIVRES ANCIENS, ROMANTIQUES & MODERNES
MANUSCRITS ET LETTRES AUTOGRAPHES,
DE MALHERBE À CHATEAUBRIAND
MERCREDI 14 NOVEMBRE 2018, 14H
DROUOT-RICHELIEU - SALLE 1



EXPOSITIONS PUBLIQUES

DROUOT-RICHELIEU - 9 RUE DROUOT - 75009 PARIS - SALLES 1 ET 7
DU LUNDI 12 AU MARDI 13 NOVEMBRE DE 11H À 18H
ET LE MERCREDI 14 NOVEMBRE DE 11H À 12H

COMMISSAIRE-PRISEUR

CLAUDE AGUTTES

CATALOGUE ET RÉSULTATS VISIBLES SUR WWW.COLLECTIONS-ARISTOPHIL.COM
ENCHÉRISSEZ EN LIVE SUR

DROUOT
DIGITAL
Live

Important : Les conditions de vente sont visibles en fin de catalogue
Nous attirons votre attention sur les lots précédés de +, °, *, #, ~ pour lesquels
s'appliquent des conditions particulières décrites en fin de catalogue.



AGUTTES LYON-BROTTEAUX
13 bis, place Jules Ferry
69006 Lyon
Tél. : +33 (0)4 37 24 24 24

SCP CLAUDE AGUTTES
SAS AGUTTES (SVV 2002-209)
www.aguttes.com -   

AGUTTES NEUILLY
164 bis, avenue Charles de Gaulle
92200 Neuilly-sur-Seine
Tél. : +33 (0)1 47 45 55 55



Qui sommes-nous ?

Dans le cadre de deux décisions de justice, la Société de Ventes Aguttes a effectué les opérations logistiques de transfert, tri, inventaire et conservation des œuvres en provenance des Collections Aristophil. Elle a ensuite procédé à la restitution de ces œuvres à leurs propriétaires. Elle a également proposé une organisation et un plan stratégique pour les ventes des années à venir. Ainsi, une partie des Collections Aristophil sera dispersée de façon judiciaire (biens propres de la société Aristophil mise en liquidation), tandis qu'une autre partie sera vendue de façon volontaire (propriétaires uniques, ou copropriétaires indivis).

OVA : les Opérateurs de Ventes pour les Collections Aristophil

La dispersion des œuvres indivisibles a été confiée à quatre OVV : AGUTTES, ARTCURIAL, DROUOT ESTIMATIONS et ADER-NORDMANN. AGUTTES reste le coordinateur des ventes des indivisions et assurera également les ventes des lots judiciaires et des biens appartenant à des propriétaires uniques.

La maison Aguttes est l'opérateur pour cette vente

Fondée par Claude Aguttes, commissaire-priseur, installée depuis plus de 20 ans à Neuilly-sur-Seine, la maison Aguttes organise ses ventes sur deux autres sites – Drouot (Paris) et Lyon. Elle se distingue aujourd'hui comme un acteur majeur sur le marché de l'art et des enchères. Son indépendance, son esprit de famille resté intact et sa capacité à atteindre régulièrement des records nationaux mais aussi mondiaux font toute son originalité.

ÉDITORIAL **P. 1**

INFORMATIONS ET SERVICES POUR CETTE VENTE **P. 2-3**

OPÉRATEURS DE VENTES POUR LES COLLECTIONS ARISTOPHIL **P. 4**

LES COLLECTIONS ARISTOPHIL EN QUELQUES MOTS **P. 6**

GLOSSAIRE **P. 9**

CATALOGUE **P. 10**

ORDRE D'ACHAT **P. 269**

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE **P. 270**

CATÉGORIE DES VENTES

Les ventes des Collections Aristophil ont plusieurs provenances et se regroupent dans deux types de vente :

1 - Ventes volontaires autorisées par une réquisition du propriétaire ou par le TGI s'il s'agit d'une indivision; les frais acheteurs seront de 30% TTC (25% HT). Il s'agit des lots non précédés par un signe particulier.

2 - Ventes judiciaires ordonnées par le Tribunal de Commerce; les frais acheteurs seront de 14,40% TTC (12%HT).

signalés par le signe +.

LES COLLECTIONS ARISTOPHIL

EN QUELQUES MOTS

Importance

C'est aujourd'hui la plus belle collection de manuscrits et autographes au monde compte tenu de la rareté et des origines illustres des œuvres qui la composent.

Nombre

Plus de 130 000 œuvres constituent le fonds Aristophil. L'ensemble de la collection a été trié, inventorié, authentifié, classé et conservé dans des conditions optimales, en ligne avec les normes de la BNF.

Supports

On trouve dans les Collections Aristophil une grande variété d'œuvres. Dessins, peintures, photographies, lithographies, manuscrits anciens, chartes, incunables, livres et manuscrits, partitions, éditions rares, lettres, autographes, philatélie, objets d'art, d'archéologie, objets et souvenirs, documents se côtoient et forment un ensemble tout à la fois hétéroclite et cohérent tant il couvre l'ensemble des moyens d'expression qu'inventa l'Homme depuis les origines jusqu'à nos jours

Thèmes

Les Collections Aristophil couvrent toutes les périodes de l'histoire de l'Antiquité au XX^e siècle. Afin de dépasser la répartition par nature juridique, par type de support ou encore la seule chronologie, il a été retenu de disperser ces collections sous la forme de ventes thématiques permettant proposer des ventes intéressantes et renouvelées mois après mois, propres à susciter l'intérêt des collectionneurs du monde entier.

Sept familles thématiques



BEAUX-ARTS



HISTOIRE POSTALE



HISTOIRE



ORIGINE(S)



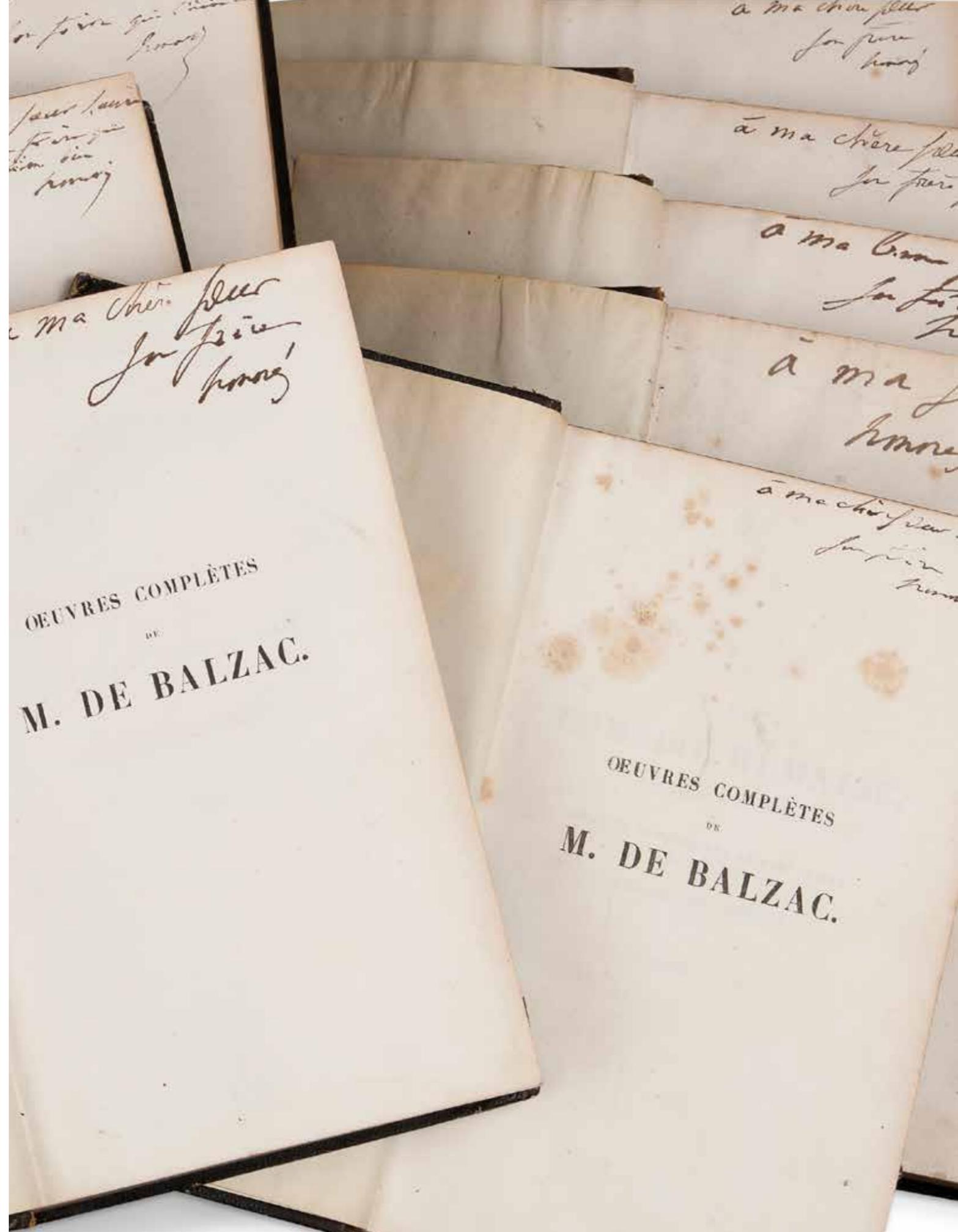
LITTÉRATURE



MUSIQUE

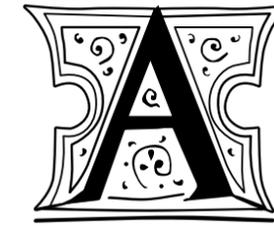


SCIENCES





LES COLLECTIONS



ARISTOPHIL

10

LITTÉRATURE

LIVRES ANCIENS, ROMANTIQUES & MODERNES
MANUSCRITS ET LETTRES AUTOGRAPHES,
DE MALHERBE À CHATEAUBRIAND

MERCREDI 14 NOVEMBRE 2018, 14H
DROUOT-RICHELIEU - SALLE 1



GLOSSAIRE

Lettre autographe signée (L.A.S.) : la lettre est entièrement écrite par son signataire. Celui-ci peut signer de son prénom, de ses initiales ou de son nom.

Pièce autographe signée (P.A.S.) : il s'agit de documents qui ne sont pas des lettres. Par exemple : une attestation, une ordonnance médicale, un reçu, etc.

Lettre signée (L.S.) : ce terme est utilisé pour désigner une lettre simplement signée. Le corps du texte peut être dactylographié ou écrit par une autre personne.

La pièce signée (P.S.) est un document simplement signé. Le corps du texte peut être dactylographié ou écrit par une autre personne.

Une lettre autographe (L.A.) est une lettre est entièrement écrite par une personne,

mais non signée. Il était d'usage au XVIII^e siècle entre gens de la noblesse, de ne pas signer les lettres, le destinataire reconnaissant l'écriture, savait à qui il avait affaire. Madame de Pompadour, Marie-Antoinette, pour ne citer que les plus célèbres, ont ainsi envoyé des lettres autographes non signées.

Une pièce autographe (P.A.) est un document entièrement écrit de la main d'une personne, mais non signé. Ce terme désigne très souvent des brouillons, des manuscrits ou des annotations en marge d'un document.

Un manuscrit peut être entièrement « autographe » ou « autographe signé » ou dactylographié avec des « corrections autographes ».

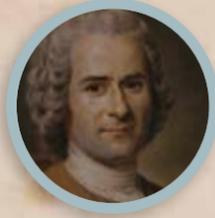
INDEX



Jean Le Rond d'Alembert
27, 75, 76, 173, 175, 184, 185



Jacques-Antoine-Hippolyte, comte de Guibert
144-156, 186



Jean-Jacques Rousseau
20, 203-211



Jean de La Fontaine
12, 19, 22, 161-164



Germaine Necker, baronne de Staël
232-238



Molière
5, 7, 10



Julie de Lespinasse
166-172, 176-183



Honoré de Balzac
41, 42



Voltaire
18, 240-269, 271-278



Donatien-Alphonse-François, marquis de Sade
212-224

A

ABOUT Edmond - 279
ALEMBERT Jean Le Rond d' - 27, 75, 76, 173, 175, 184, 185
[ALAIN-FOURNIER] - 280
AUREVILLY Jules BARBEY d' - 52

B

BALZAC Honoré de - 41, 42
BARTHES Roland - 281
BEAUMARCHAIS Pierre-Augustin Caron de - 77, 78
BÉGON Michel - 79
BÉRANGER Pierre-Jean de - 282
BERGSON Henri - 283
BENTINCK Charlotte-Sophie von Aldenburg, comtesse de - 80
BOILEAU-DESPRÉAUX Nicolas - 81, 82, 83
BOSSUET Jacques-Bénigne - 84, 85, 86, 87, 88
BOUFFLERS Stanislas de - 89, 90, 91
[BRIANVILLE Claude-Oronce Fine de] - 9
[BRONTE Charlotte] - 43

C

CASANOVA Giacomo - 92, 93
CAYLUS Anne-Claude, comte de - 94
CERVANTES Miguel de - 16
CHAMFORT Sébastien Roch Nicolas - 95

CHATEAUBRIAND François-René de - 96, 97, 98, 99, 100, 101, 102, 103, 104, 105, 106, 108, 109, 110, 111, 112, 113, 114

CHÂTELET Émilie Le Tonnelier de Breteuil, marquise du - 115

CLAUDIUS Matthias - 116
CONSTANT Benjamin - 117
COPEE François - 47
COYPEL Charles-Antoine - 118, 119
CRÉBILLON fils Claude-Prosper Jolyot de - 120

D

DENIS Maurice - 69
DENON Dominique-Vivant - 121
DESCARTES René - 122
DIDEROT Denis - 27, 123, 124, 125, 126, 127, 128, 129
DIVERS - 284, 285, 286
DUMAS père Alexandre - 287
DUMAS fils Alexandre - 288

E

ECRIVAINS - 289
ECRIVAINS ET DIVERS - 290

F

[FAVRE Lucienne] - 291
FEMMES DE LETTRES - 292
FÉNELON, François de Salignac de La Mothe-Fénelon dit - 29
FLAUBERT Gustave - 44, 45, 48, 54, 57, 293

FRANCE Anatole - 294
FICHTE Johann Gottlieb - 130
FONTANA Domenico - 3
FRANÇOIS DE SALES Saint - 131, 132
FRÉDÉRIC II - 133, 134

G

[GARY Romain] - 295
GIDE André - 64
GILBERT Nicolas - 135
GOETHE Johann Wolfgang von - 136, 137, 138, 139, 140

GOYA Francisco de - 46
GRIMOD DE LA REYNIÈRE Alexandre-Balthazar-Laurent - 141, 142
GUEZ DE BALZAC Jean-Louis - 143
GUIBERT Jacques-Antoine-Hippolyte, comte de - 144, 145, 146, 147, 148, 149, 150, 151, 152, 153, 154, 155, 156, 186

H

HERZL Theodor - 65
HILLO Joseph Delgado - 32
HUGO Victor - 34, 36, 40, 53, 296, 298
HUGO Léopoldine - 297

J

JODELLE Etienne - 1
JOUBERT Joseph - 157

K

KANT Immanuel - 158

L

LA BRUYERE Jean de - 18

LA CHABEAUSSIÈRE Étienne-Xavier Poisson de - 159

LACLOS Pierre Choderlos de - 160
LA FAYETTE Marie-Madeleine Pioche de La Vergne, comtesse de - 11
LA FONTAINE Jean de - 12, 19, 22, 161, 162, 163, 164

LAGRANGE-CHANCEL François-Joseph de - 165
LAMARTINE Alphonse de - 299
LAUTRÉAMONT Isidore DUCASSE, dit comte de - 51

LEBLANC Maurice - 300
LEDUC Violette - 301
LESPINASSE Julie de - 166, 167, 168, 169, 170, 171, 172, 176, 177, 178, 179, 180, 181, 182, 183

LITTÉRATURE - 302, 303, 304, 305, 306, 307, 308

M

MAGALOTTI Lorenzo - 6
MALHERBE François de - 187, 188, 189
MANUSCRITS - 309
MARTIN DU GARD Roger - 310
MAUPASSANT Guy de - 59, 60, 311
MOLIERE Jean-Baptiste POQUELIN, dit - 5, 7, 10
MONTAIGNE Michel de - 2
MONTESQUIEU Charles de Secondat, baron de - 190
MONTREUIL Gerbert de - 38

MORALISTES ANCIENS - 28
[MOREL Maurice] - 312

N

NIVERNAIS Louis-Jules Mancini-Mazarini, duc de - 191
NOVALIS Friedrich von HARDENBERG, dit - 192

P

PASCAL Blaise - 4
PÉRIER Gilberte, née PASCAL - 193
PERRAULT Charles - 14, 71, 194
PONCHON Raoul - 313
PROUST Marcel - 67, 68

Q

QUENEAU Raymond - 74

R

RABELAIS François - 15
RACINE Jean - 195
RATTI Joseph - 22
RECUEIL POÉTIQUE - 196
REDOUTE Pierre-Joseph - 33
RIMBAUD Jean-Arthur - 50
ROBBE DE BEAUVESET Pierre-Honoré - 197
RONSDARD Pierre de - 72
ROSSETTI Dante Gabriel - 49
ROUSSEAU Jean-Baptiste - 198, 199, 200, 201, 202
ROUSSEAU Jean-Jacques - 20, 203, 204, 205, 206, 207, 208, 209, 210, 211

S

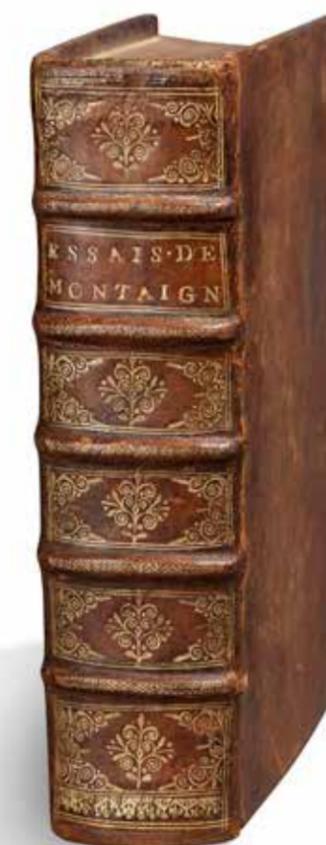
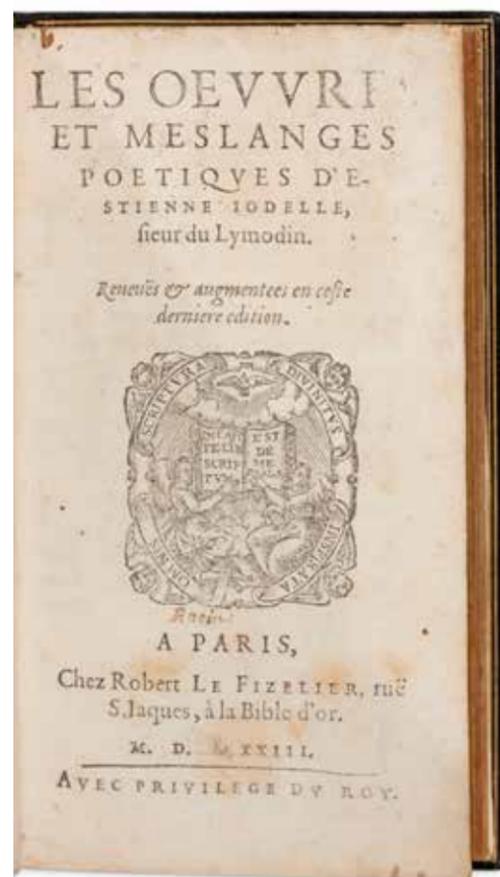
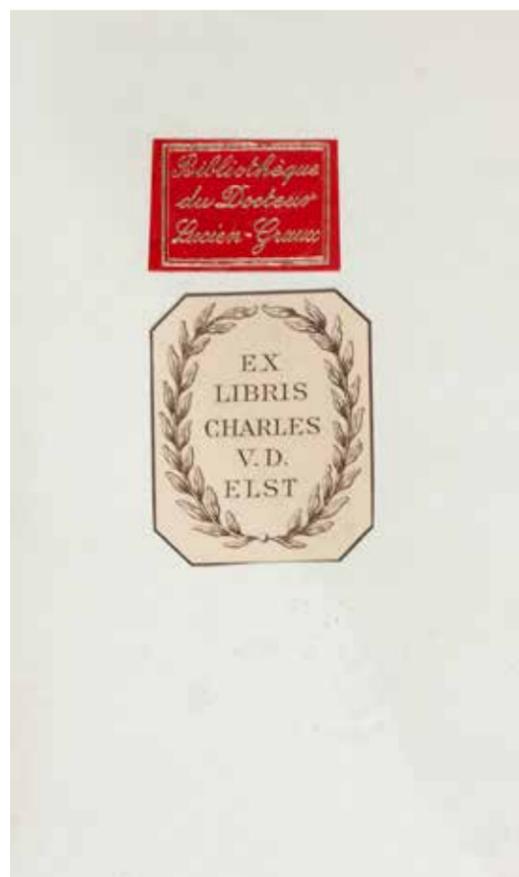
SADE Donatien-Alphonse-François, marquis de - 212, 213, 214, 215, 216, 217, 218, 219, 220, 221, 222, 223, 224
SAINT-PIERRE Bernardin de - 225, 226, 227, 228
SAINT-SIMON Louis de Rouvroy, duc de - 229, 230
[SAINT-JUST Louis-Antoine-Léon] - 30
SCHILLER Friedrich - 231
SIMENON Georges - 73
STENDHAL Henri Beyle dit - 35
STAËL Germaine Necker, baronne de - 232, 233, 234, 235, 236, 237, 238

V

VAUBAN Sébastien Le Prestre, marquis de - 13
VAUVENARGUES Luc Clapier, marquis de - 239
VERLAINE Paul - 61, 63, 66
VIGNY Alfred de - 39, 69
VOLTAIRE - 18, 240, 241, 242, 243, 244, 245, 246, 247, 248, 249, 250, 251, 252, 253, 254, 255, 256, 257, 258, 259, 260, 261, 262, 263, 264, 265, 266, 267, 268, 269, 271, 272, 273, 274, 275, 276, 277, 278

Z

ZOLA Émile - 55, 58, 315



1
ETIENNE JODELLE (1532-1573)
Les œuvres et meslanges poetiques...
 Reveues & augmentées en cette dernière édition. A Paris, chez Robert Le Fizelier 1583. In-12 (135 x 75 mm). Chagrin bleu second empire, triple filet en encadrement sur les plats, fleurons aux angles, dos à nerfs orné; filet sur les coupes. Tranches dorées. Double filet intérieure. Etui. 12 ff. et 298 ff. (mal folioté 294) [ā12 a-z12 A-B12 (B11-12 blanc)]
 Seconde édition. Exemplaire complet des 10 derniers feuillets qui manquent le plus souvent.

6 000 / 8 000 €

Précieux exemplaire portant sur le titre la signature autographe de Racine.
 Rousseurs pâles dans les premiers feuillets. Petit grattage sur la date et en haute du titre.

RÉFÉRENCE
 Paul Bonnefon, «La bibliothèque de Racine», in Revue d'Histoire littéraire de la France, 5e année, 1898, pp. 169 à 219. L'exemplaire Jodelle est le n° LII.

Le recensement des livres propres à Jean Racine a occupé les plus grands savants bibliographes, Paul Mesnard, le vicomte de Grouchy, Quérard, parmi d'autres, qui ont tenté de reconstituer la bibliothèque à partir des recherches sur les minutes notariales (l'inventaire après décès), l'examen des exemplaires déposés à la Bibliothèque nationale par Racine lui-même puis par son fils Louis, l'étude de la collection achetée par Le Franc de Pompignan à la vente de Louis, rachetée par l'archevêque Loménie de Brienne et donnée à la bibliothèque des jésuites de Toulouse (aujourd'hui collection publique), et enfin le dépouillage de ventes publiques au fil du temps. La liste la plus complète est certainement celle qui fut dressée par Paul Bonnefon en 1898. C'est dans L'Intermédiaire des chercheurs et des curieux que Bonnefon trouve mentionné pour la première fois l'exemplaire des œuvres de Jodelle, qui «porte la signature de Racine, sur le titre, au dessous de la marque d'imprimeur», sans autre information.

RÉFÉRENCE
 Brunet III-549 : « Jolie édition, peu commune ».

PROVENANCE
 Lucien-Graux vente du 20/21 mars 1958, 6° partie n°141, et Charles Vander Elst. Exemplaire signé par Racine

2
MICHEL DE MONTAIGNE (1533-1592)
Les Essais
 Paris, chez Abel l'Angelier 1588. in-4° (235 x 185 mm) ; basane havane, dos à nerfs orné, tranches mouchetées (reliure du XVII^e siècle).
 4 ff.ch. y compris le titre frontispice et 496 ff.ch.
 [ā4 A-Z4 Aa-Zz4 AAa-ZZz4 AAAa-ZZZz4 AAAAa-ZZZZz4 AAAAAa-LLLLLLl4].

6 000 / 8 000 €

Dernière édition publiée du vivant de Montaigne.
 Cinquième édition, contenant les deux premiers livres, très profondément revus (600 additions) et le troisième en ÉDITION ORIGINALE.
 Beau titre-frontispice, ici, comme presque toujours, atteint par le couteau du relieur, ses dimensions étant plus grandes que celles du corps de l'ouvrage. Il est du deuxième état. (Date sur le frontispice). Annoncée au titre comme étant la "cinquième édition", c'était en réalité la quatrième de l'œuvre, ce qui pose une énigme non résolue: on ne connaît pas de quatrième édition.
 L'hypothèse retenue par le Dr Sayce est la suivante : "The substitution of fifth for fourth edition may have been prompted by the desire to suggest that the book was selling better than it was, a trick unknown to-day."
 Exemplaire plaisant, relié au XVII^e siècle.
 Quelques habiles restaurations (coins, coiffes et plats). Petite mouillure claire et éparse en tête du volume

RÉFÉRENCE
 Tchemerzine, IV-873. Balsamo & Simonin, 204. Rothschild 140



3

DOMENICO FONTANA (1543-1607)

Della trasportatione dell'obelisco vaticano et delle fabriche di Nostro Signore papa Sisto V dal Cavaliere Domenico Fontana, architetto di sua Santita...

Roma, Domenico Basa, 1590, in-folio ; 410 x 275 mm; vélin de l'époque, traces de lacets. Emboitage toilé moderne.

[1], 112 ff. ch. 108 ff. (109 car 66bis), et 4 ff. et 2 planches dont une repliée.

1 planches incluses dans la pagination à l'exception des 2 dernières et du portrait replié en tête.

10 000 / 15 000 €

Première édition.

Natif de Lugano, Fontana reçut une formation de mathématicien. Après divers travaux d'architecture, il rencontra le cardinal Felice Peretti, futur Sixte Quint (1585-1590), s'installa à Rome au service de ce dernier, qui l'imposa en qualité d'architecte en chef. Fontana participa ainsi à son ambitieux projet : reconstruire la Ville éternelle. Sixte Quint, ayant décidé de déplacer l'obelisque mal situé au ras de l'abside du nouveau Saint-Pierre, confia à Fontana, muni des pleins pouvoirs, la réalisation de ce tour de force. L'un des événements majeurs de la Rome du cinquecento.

En 1583, la publication de Camillo Agrippa, Di Trasportar la guglia in su la piazza di san Pietro, relance le projet. Le 24 août 1585, Sixte créa une commission chargée d'organiser un concours. Fontana l'emporta malgré l'avis défavorable de celle-ci qui le trouvait relativement inexpérimenté.

Les travaux débutèrent, notamment celui de la tour qui devait permettre le transport de l'obelisque, étape qui commença le 30 avril 1586. La phase la plus délicate, celle de l'élévation, requit 800 hommes, 140 chevaux et 40 treuils, travaillant au rythme des sons de cloches et de trompettes, alors que la foule, massée derrière un cordon de police, restait silencieuse.

Gravures de Natale Bonifacio (1537-1592) d'après les dessins de Fontana.

Il interpréta sur cuivre un portrait de l'architecte, 35 planches simples, 2 doubles et une dépliant.

Douze concernent l'opération en elle-même, les 26 autres représentent les travaux de Fontana pour Sixte Quint : la Villa Montalto, résidence du pape sur le mont Quirinal, la chapelle de Santa Maria Maggiore, l'érection dans l'abside de cette chapelle d'un obelisque augustinien, la description de la cathédrale San Giovanni, et diverses portes conçues pour le programme de Sixte V d'urbanisation et de sécurisation de Rome.

Quelques mouillures claires marginales en marge, mais bon exemplaire. Cachet gratté sur le titre.

RÉFÉRENCE

Brunet, I, 1329 ; Mortimer, I, 193 ; Fowler & Baer, 124 ; Dibner, Heralds of Science, 174 ("One of the most famous stories in engineering history"); Ol-schki, 16955 ; University of St Thomas, Builders and Humanists, The Renaissance Pops as Patrons of the Arts, B, 96 ("It was one of the memorable engineering feats of western civilization"); Kissner (f. H.), The Franklin H. Kissner of Books on Rome, n° 147, pour un ex. en vélin moderne, 420 x 280 mm ; Pouillon (F.), Architecture et beaux livres anciens, n° 56, pour un ex. en vélin du XIX^e siècle.



4

BLAISE PASCAL (1623-1662)

Lettre écrite à un provincial, par un de ses amis. Sur les sujets des disputes présentés à la Sorbonne. De Paris, ce 13 Janvier 1656. 8 pp.

Seconde Lettre écrite à un provincial, par un de ses amis. De Paris ce 19 février 1656. 8 pp.

Response du Provincial aux deux premières lettres. 8 pp.

Quatrième Lettre écrite à un provincial, par un de ses amis. De Paris, le 25, Février 1656. 8 pp.

Cinquième Lettre écrite à un provincial, par un de ses amis. De Paris le 20 mars 1656. 8 pp.

Sixième Lettre écrite à un provincial, par un de ses amis. De Paris, ce 10 avril 1656. 8 pp.

Septième Lettre écrite à un provincial, par un de ses amis. De Paris, ce 25 avril 1656. 8 pp.

Huitième Lettre écrite à un provincial, par un de ses amis. De Paris, ce 28 May 1656. 8 pp.

Neuvième Lettre écrite à un provincial, par un de ses amis. De Paris, le 3 juillet 1656. 8 pp.

Dixième Lettre écrite à un provincial, par un de ses amis. De Paris, ce 2 Aout 1656. 8 pp.

Onzième Lettre écrite par l'Auteur des Lettres aux Provincial aux Révérends pères jésuites. Du 18 Aout 1656. 8 pp.

Douzième Lettre écrite par l'Auteur des Lettres aux Provincial aux Révérends pères jésuites. Du 9 septemb. 1656. 8 pp.

Response à la douzième lettres de Jansenistes. 8 pp.

Treizième Lettre écrite par l'Auteur des Lettres aux Provincial aux

Révérands pères jésuites. Du 30 septembre 1656. 8 pp.

Quatorzième Lettre écrite par l'Auteur des Lettres aux Provincial aux Révérends pères jésuites. Du 23 octobre 1656. 8 pp.

Quinzième Lettre écrite par l'Auteur des Lettres aux Provincial aux Révérends pères jésuites. Du 25 novembre 1656. 8 pp.

Seizième Lettre écrite par l'Auteur des Lettres aux Provincial aux Révérends pères jésuites. Du 4 décembre 1656. 12 pp.

Dix-septième lettre écrite par l'auteur des lettres au Provincial, A reverend P. Annat jésuite. Du 23 janvier 1657. 12 pp.

Dix-huitième lettre au Reverend P. Annat, jésuite sur la copie imprimée à Cologne le 24 Mars 1657. 12 pp.

De l'Héresie et du Schisme... 8 pp.

3 000 / 5 000 €

Soit 18 lettres in-4 (240 x 177 mm); maroquin vert bouteille, triple filet doré en encadrement sur les plats. Médaillon losange central. Dos à nerfs richement orné. Double filet sur les coupes. Tranches dorées. Encadrement intérieur même maroquin rehaussé de dentelles et filets dorés. [Chambolle-Duru]. (250x180)

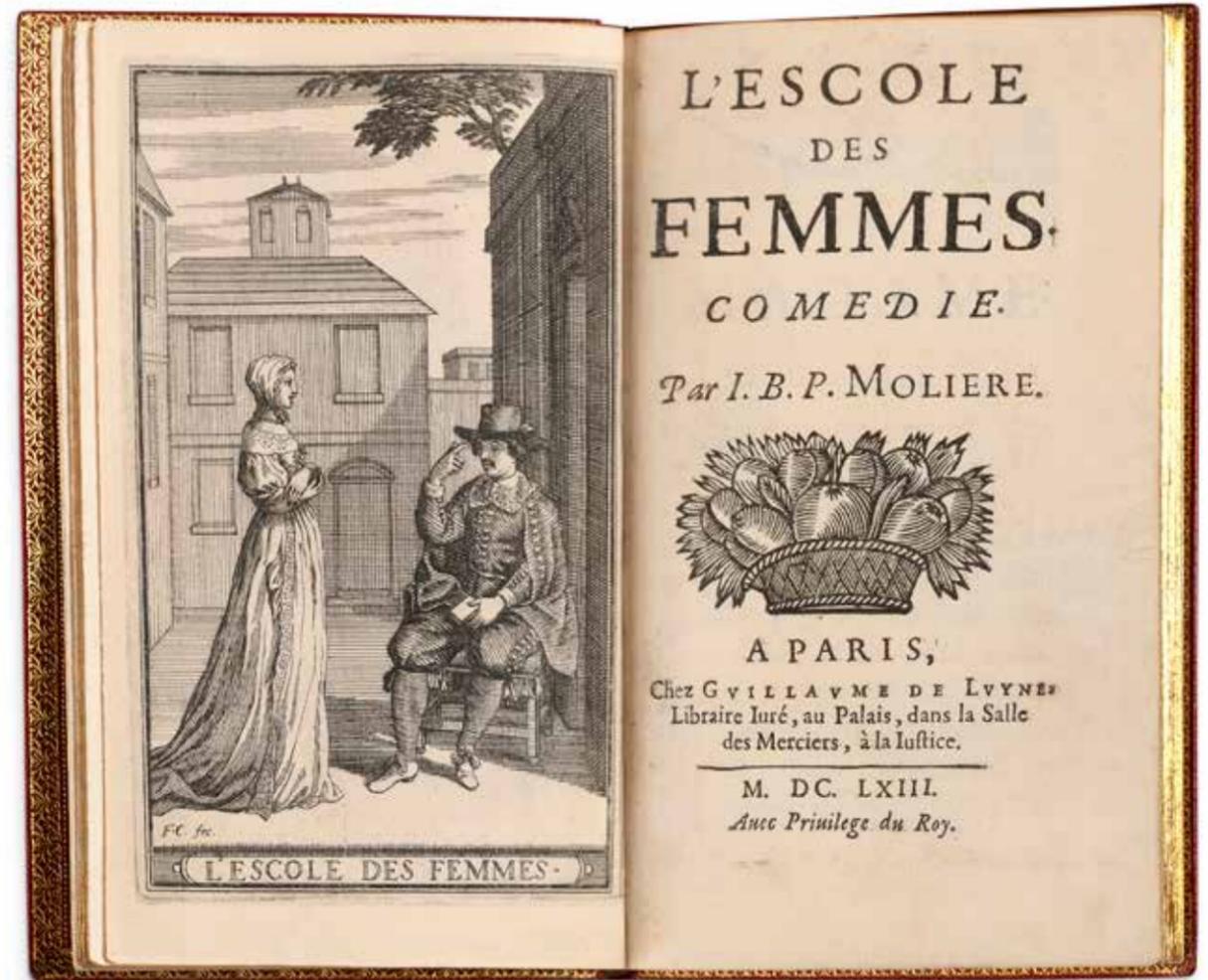
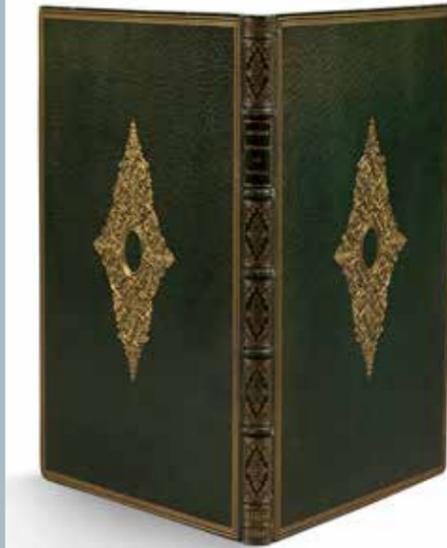
Notre exemplaire diffère à la description de Tchmerzine quant aux dates des 2 premières lettres : 23 et 29 janvier. Nous n'avons pas de date à la troisième lettre.

Tchemerzine préconise : » Il faut de préférence rechercher les exemplaires composés à mesure de leur parution et reliés sans le titre général et les 3 ff. d'avertissement.

La 12^e lettre est suivie de sa Réfutation.

La 17^e lettre de notre exemplaire est en 2^e état (12 pp.)

RÉFÉRENCES
En Français dans le texte 96. Tchmerzine V-62/63/64/65.



5

JEAN-BAPTISTE POQUELIN, DIT MOLIERE (1622-1673)

L'école des femmes

Comédie. A Paris, chez Guillaume de Luyne 1663. In-16 (149x90 mm); maroquin rouge janséniste. Dos à 5 nerfs. Double filet sur les coupes. Tranches dorées. Encadrement intérieur même maroquin rehaussé de filet, roulette et dentelle dorés. Etui. [Chambolle-Duru].

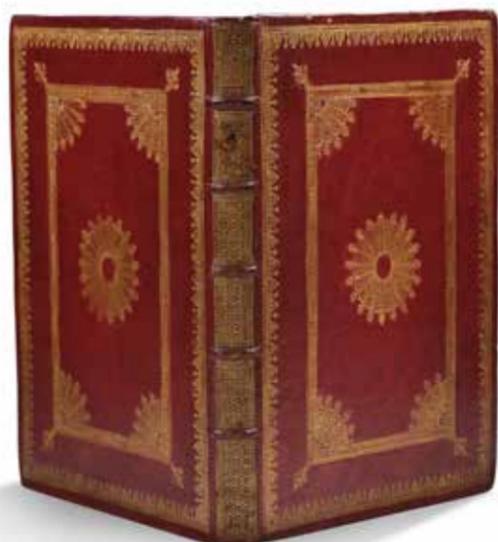
6 ff. dont le frontispice et 93 pp. (mal chiffrés (95).

8 000 / 10 000 €

Edition originale. Le frontispice gravé par Chauveau.
Dos foncé, mors frottés.

RÉFÉRENCE
Tchemerzine Iv-774. Guibert I-122.

PROVENANCE
Ex-libris Jules Lemaître vente 1917 n°168. Fp (François Périer) vente du 28 novembre 2008 n°2



6
LORENZO MAGALOTTI (1637-1712)

Saggi di naturali esperienze fatti nell'Accademia del Cimento...

Firenze, Gius. Cocchini 1666. In folio (345x245); Maroquin rouge à l'éventail de l'époque; dos à nerfs richement orné. Roulette sur les coupes. Tranches dorées.

8 ff. et CCLXIX pp. 8 ff.

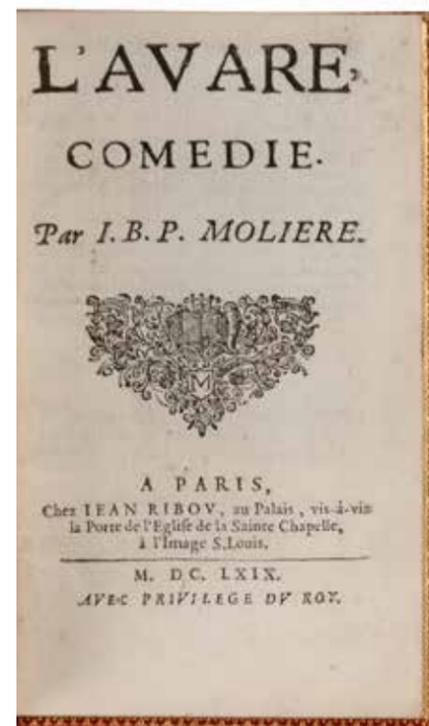
12 000 / 15 000 €

Portrait frontispice du grand Duc Ferdinand II et 72 planches à pleine page.

Première édition à la bonne date de 1666. Premier cahier brun. Petit trou de vers aux mors, mais bel exemplaire en reliure de l'époque.

RÉFÉRENCE

Brunet V-29 : « L'édition que nous indiquons est la plus rare, surtout avec la date de 1666 et le beau portrait du grand duc Ferdinand II. » Riccardi I 407



7

7
JEAN-BAPTISTE POQUELIN, DIT MOLIERE (1622-1673)

L'Avare

Comédie. P. chez Jean Ribou 1669. In-16 (142x85 mm). Maroquin rouge janséniste, dos à 5 petits nerfs. Filet sur les coupes. Tranches dorées. Encadrement intérieur même maroquin rehaussé d'une large dentelle, filets et roulettes dorés. [Chambolle-Duru].

2 ff. et 150 pp.

8 000 / 10 000 €

Véritable édition originale avec le privilège à la date du 30 septembre 1668 et l'achèvement d'imprimerie à la date du 18 février 1669. C'est l'une des plus difficiles à rencontrer. Bel exemplaire parfaitement établi par Chambolle-Duru.

RÉFÉRENCE

Tchemerzine IV -789

8
JEAN RACINE (1639-1699)

Les Plaideurs

Comédie. A Paris Chez Claude Barbin 1669. Ou Gabriel Quinet In-12 (131 x 77 mm); maroquin janséniste noir, dos à nerfs, double filet sur les coupes. Tranches dorées. Doublure maroquin bordeaux rehaussé d'une large dentelle et d'un triple filet dorés [Godillot].

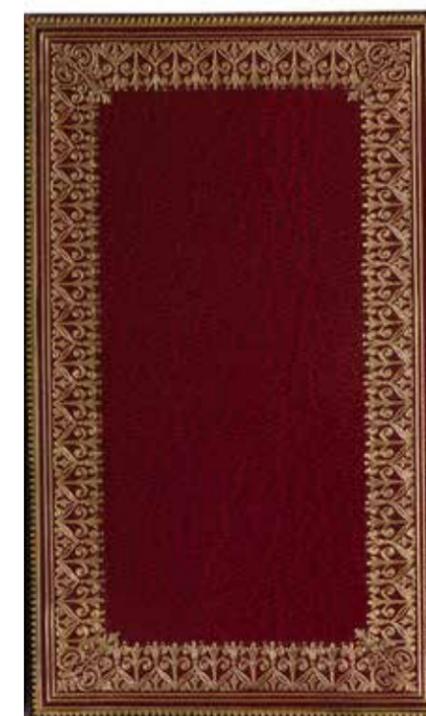
4 ff. et 88 pp.

15 000 / 18 000 €

Edition originale de la plus grande rareté. Bel exemplaire, un peu court de marges, parfaitement établi.

RÉFÉRENCE

Tchemerzine V-339. Guibert 43-44. Le Petit 360-361.



8



9

[CLAUDE-ORONCE FINE DE BRIANVILLE] (1608-1674)

Histoire sacrée en tableaux, avec leur explication et quelques remarques chronologiques.

Paris, Charles de Sercy, 1670-1671-1675. 3 volumes in-12 (152 x 84 mm). maroquin bleu nuit, triple filet doré en encadrement sur les plats, armoiries au centre; dos à nerfs richement orné et en queue la **roulette dite «au dauphin»**.

Roulette sur les coupes. Tranches dorées. doublure maroquin rouge ornée d'un décor à la fanfare dessiné aux fers filigranés.

T.1-13 ff. dont le frontispice, 213 p. et 6 ff.

T.2- 3 ff. dont le frontispice, 208 p. et 8 ff.

T.3- 6 f., 221 pp. mal chiffrées 219 et 3 ff.

8 000 / 10 000 €

Deux frontispices identiques (tomes 1 et 2) aux armes du dauphin, 3 en-tête, une lettrine et 138 vignettes à mi-page gravés par *Sébastien Le Clerc*.

Première édition. Exemplaire réglé. La figure de Loth marchant indique un exemplaire de premier tirage (prem. partie, p. 43).



9

RÉFÉRENCE

Brunet I-1254

PROVENANCES

T.1. Marie-Antoinette d'Autriche, (Olivier 2529) dauphine de France ; Madame Ayes ? (envoi manuscrit de la fin du XVIII^e siècle sur une garde du tome I). Librairie Lardanchet, Paris, Catalogue 48,1954,n°2649.

T.2. Ex-libris Michel Wittcock, 2^e partie, reliures à décor n°62

Il fut relié vers 1700, quelque trente ans après la publication de l'ouvrage, dans le style archaïsant en vogue chez certains bibliophiles avertis de l'époque. Il est enrichi d'une remarquable doublure «plein or», selon la terminologie de Pascal Ract-Madoux et Isabelle de Conihout qui ont consacré une étude aux exemplaires ainsi reliés dans la collection du Duc d'Aumale de musée Condé à Chantilly. Souvent compartimentées, ces doublures sont dessinées aux petits fers du

10

JEAN-BAPTISTE POQUELIN, DIT MOLIERE (1622-1673)

Les Fourberies de Scapin.

Paris, Pierre Le Monnier, 1671. In-16 (145x84 mm). Veau de l'époque, dos à nerfs orné de fleurs de lis. Roulette sur les coupes.

(2) ff dont le titre, 123 pp., et 2 ff pour le privilège et l'achevé d'imprimer [du 18 août 1671].

6 000 / 8 000 €



10

20

LES COLLECTIONS ARISTOPHIL

XVII^e siècle, filigranés pour la plupart. Le décor est ici à la fanfare, dans le style des productions de l'atelier Florimond Badier, et exécuté à l'aide de fers anciens, certains d'une grande finesse, d'autres plus grossiers. Le fer en volute est utilisé pour clore les angles. Cette reliure offre en outre la particularité d'être décorée en pied du dos de la roulette dite «au dauphin», traditionnellement attribuée aux reliures réalisées pour le Grand Dauphin lui-même. S'agissant ici d'un ouvrage dédié à lui, l'utilisation de la roulette paraît tout à fait naturelle; l'absence d'armoiries excluant toutefois une appartenance directe à la bibliothèque du Grand Dauphin. Il est plus que probable qu'une partie de l'édition fut confiée aux ateliers de la Maison du roi pour la reliure des exemplaires de présent. On retrouve par ailleurs sur le dos les petits fers caractéristiques des reliures provenant des ateliers royaux à ces dates: ceux de Bernard Bernache, actif dans cet atelier entre 1684 et 1721, et ceux de Jacques Chenu, qui y travailla entre 1699 et 1709 (voir Métivier). La reliure porte également les armoiries de Marie-Antoinette dauphine, titre qu'elle porta entre 1770 et 1774, marquant une seconde intervention sur l'exemplaire. Les hypothèses pouvant expliquer un tel parcours pour ces volumes sont nombreuses; l'usage de la roulette du dauphin et du fer d'armes de la dauphine, issus tous deux du matériel de dorure de l'atelier de la Bibliothèque du Roi, indiquent vraisemblablement que ce volume ne fut jamais offert, et demeura dans une bibliothèque à la cour durant de longues années avant d'être choisi comme présent pour la dauphine.

Édition originale.

Les Fourberies de Scapin qui marquent le retour de Molière à la farce, firent l'objet de 16 représentations au théâtre du Palais Royal entre le 24 mai et le 17 juillet 1671. S'inscrivant après les comédies-ballets, Monsieur de Pourceaugnac et Le Bourgeois gentilhomme, la pièce fut assez mal accueillie. Les Fourberies n'en demeura pas moins aujourd'hui l'une des pièces les plus populaires de Molière.

Bel exemplaire en reliure de l'époque.

Infimes manque à la coiffe supérieure.

RÉFÉRENCE

Tchemerzine, IV-796 - Guibert, I, 325.

PROVENANCE

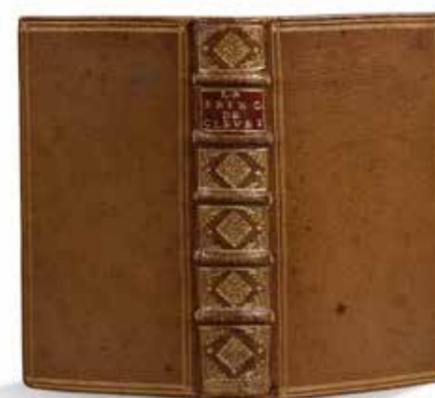
Ex-libris armorié John Whipple de Frothingam

11

MADAME DE LA FAYETTE (1634-1693)

La Princesse de Clèves

S.l.n.d. [Amsterdam, A. Wolfgang ?,1678]. 4 tomes en 1 v in-12 (134 x 73 mm). Plein maroquin citron de l'époque, triple filet doré en encadrement sur les plats, dos 5 à nerfs richement orné; roulette sur les coupes, tranches dorées dentelle intérieure, gardes marbrées d'époque.



1 f. de frontispice gravé avec le titre « La Princesse de Clèves », 1 f. d'avis « Le libraire au lecteur », 203 pp. (parties I et II) et 197 pp. 1 f. n. ch (fin du Privilège achevé d'imprimer le 8 mars 1678) (parties III et IV).

5 lettrines et 4 bandeaux gravés à tête de buffle, sur le deuxième et troisième feuillet ainsi que sur la 1^{ère} page des parties III et IV. Un cul-de-lampe à tête de méduse au verso du dernier feuillet.

6 000 / 8 000 €

Superbe et rare édition parue la même année que l'originale, ornée d'un joli titre illustré, ayant appartenu au grand bibliophile Charles Nodier.

Ce frontispice représente un couple assis sur une terrasse par des balustres en marbre derrière lesquels on devine un troisième personnage observant la scène. Sur une colonnette de la balustrade se devine la lettre « L ». Sur un piédestal, une sphère entourée de lauriers et surmontée d'une couronne porte le titre La Princesse de Clèves.

L'originale de La Princesse de Clèves, imprimée par Claude Barbin, étant rarissime en reliure d'époque, on peut aisément comprendre qu'un grand collectionneur comme Charles Nodier ait possédé un exemplaire de cette édition hollandaise parue la même année. Selon certains bibliographes, cet exemplaire est sorti des presses elzévirienne. Pour le collectionneur et bibliographe de Gand Charles Pieters (1782-1863) notamment, plusieurs caractéristiques de l'impression, comme le cul-de-lampe à tête de Méduse ou les fleurons, indiquent nettement sa provenance elzévirienne. Cependant, Alphonse Willems, qui fait autorité pour beaucoup désormais, dément cette assertion au vu des fleurons justement, qui diffèrent selon lui de ceux employés par les Elzévir, et du fait que cette édition ne figure dans aucun



catalogue officiel des Elzévir. Il attribue cette édition à l'imprimeur Abraham Wolfgang, actif à Amsterdam de 1658 à 1693 et qui reproduisit dix ans plus tard une variante de notre exemplaire, en 1688. Elzévirienne ou non, cette édition du premier roman moderne de la langue française, n'en est pas moins de belle facture, dans une rare reliure du temps en maroquin citron.

Petites usures d'usages. Infimes taches sur les plats.

RÉFÉRENCES

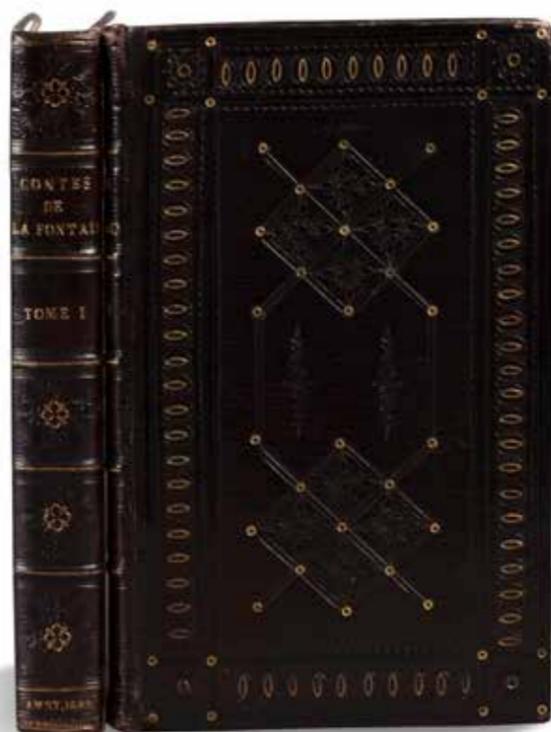
Graesse IV, 71 ; Brunet III, 743 (cité comme édition elzévirienne) ; Willems n°1923 ; Tchemerzine, III, 839.

PROVENANCE

Bibliothèque de Charles Nodier n°791 vente de 1844. Charles Pieters (ex-libris). Mention manuscrite ancienne, à l'encre noire, sur la dernière garde : « De la vente faite chés le Sr Pe Gaudouin libraire en 1727, n°259 »

LITTÉRATURE

21



12

JEAN DE V (1621-1695)

Contes et Nouvelles en vers

Amsterdam, Henry Desbordes 1685. 2 vol. in-12 (162 x 96 mm), maroquin aubergine à grain long, filets et roulette à froid en encadrement s'organisant autour de petits motifs dorés répétés, dos à nerfs ornés d'un décor floral à froid et d'une rosace dorée plusieurs fois répétée. Tranches dorées. Gardes et contre gardes de tabis rouge sertie de filets et d'une roulette dorée. [P. Bozérian Jeune].

T.1- Titre-frontispice gravé, 8 ff. et 236 pp. T.2- 4 ff. et 216 pp.

4 000 / 6 000 €

Première édition collective illustrée

L'édition est particulièrement recherchée pour son frontispice et ses 58 très belles figures gravées à l'eau-forte à mi-page par **Romain de Hooghe**. Ces figures se remarquent par leur liberté d'expression.

Beau tirage des gravures.

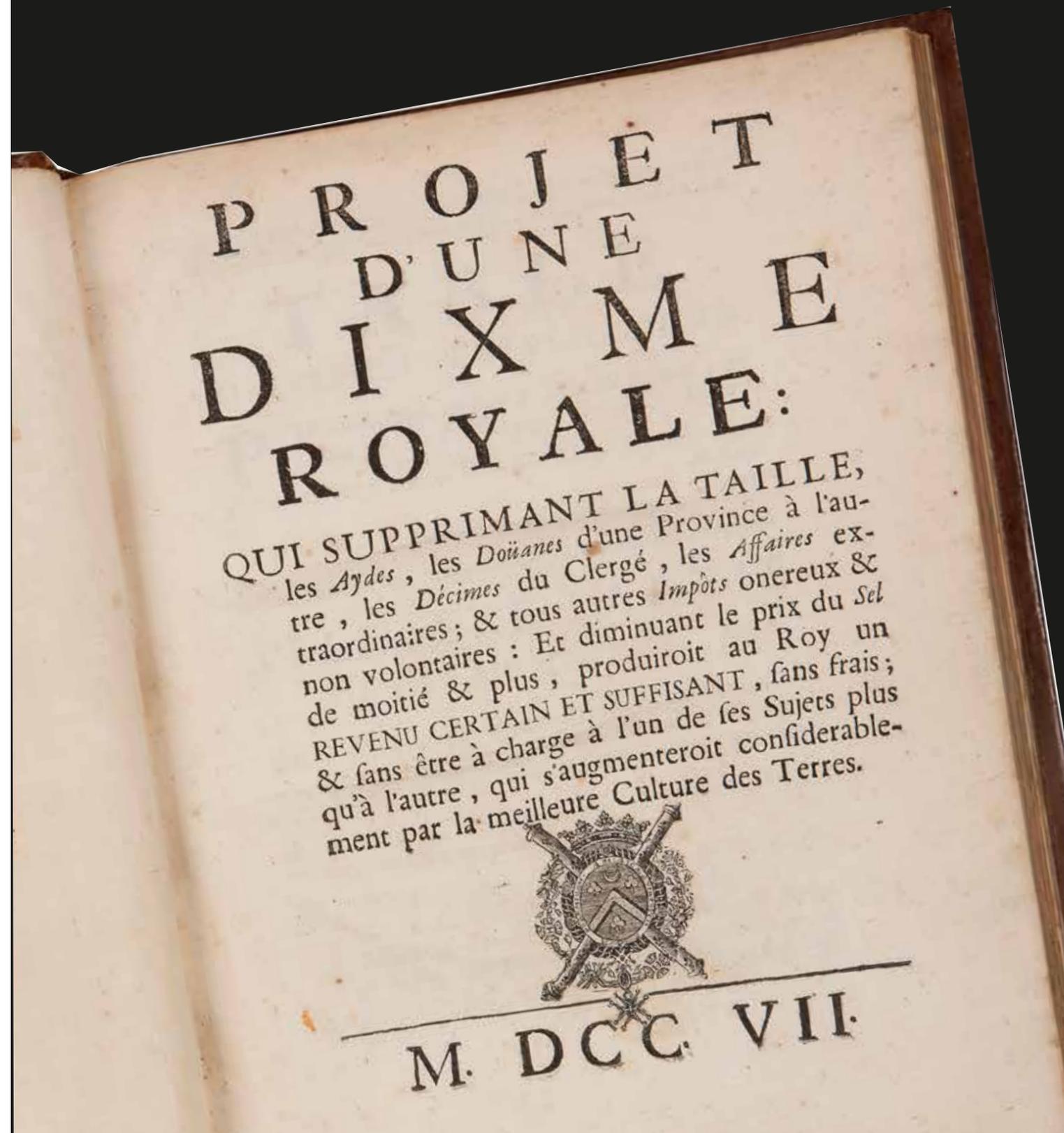
Les coins ont été restaurés. Un plat détaché.

RÉFÉRENCES

Tchemerzine, V-859-860]. Landwehr, Romeyn de Hooghe, n° 62, p. 149. Brunet, III, 758-759.

PROVENANCE

Robert Fleury (Cat., 1997, n° 36) et Ff (Fred Feinsilber) vente I, n°50



**EXEMPLAIRE DE SÉBASTIEN
LE PRESTRE DE VAUBAN
COMPORTANT QUATRE PAGES
DE NOTES AUTOGRAPHES
SÉBASTIEN LE PRESTRE
DE VAUBAN (1633-1707)**

Projet d'une dixme royale,

(Rouen) 1707. In-4 (251 x 190 mm).
Veau fauve de l'époque, triple filet
à froid en encadrement sur les
plats, dos à nerfs orné de fleurs de
lys, pièce de titre maroquin rouge,
roulette dorée sur les coupes,
tranches marbrées.

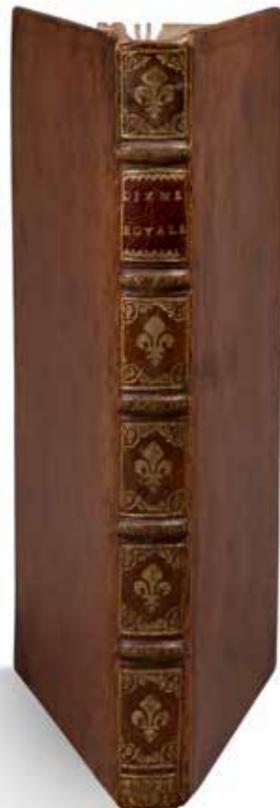
4 ff., 204 pp., 19 pp. pour l'index,
1 p. d'errata, un tableau dépliant.

180 000 / 200 000 €

Très rare édition originale.

Les Arrêts du Conseil privé du roi devaient
enjoindre que tous les exemplaires (au
nombre de 276) fussent saisis, confisqués
et mis au pilon » (En Français dans le texte
n°134).

Imprimée furtivement à quelque trois cents
exemplaires hors commerce, sans nom d'auteur,
la Dixme royale fut condamnée à la destruction
par le Conseil privé du roi Louis XIV le 14 février
1707. Les finances étant du domaine réservé de
la monarchie, l'ouvrage ne manqua pas de faire
grand bruit à Paris et à la Cour. Le maréchal de
Vauban avait pris le risque de faire circuler son
projet de réforme en usant de tout son crédit de
grand serviteur de l'Etat. Sa disgrâce et sa mort,
le 30 mars, dénouèrent la crise. Au déclin du
grand règne, le maréchal formule un programme
trop en avance sur son temps et préconise une
dîme proportionnelle aux revenus qui viendrait
se substituer aux autres impôts, frappant toutes
les classes confondues. Le Projet ruinait le
pouvoir des privilégiés et des financiers. « La
robe entière en rugit pour son intérêt », écrit
Saint-Simon. L'ouvrage révèle le démographe,
l'ingénieur, le statisticien, l'agronome. Il évalue
la population du royaume à dix-neuf millions
de sujets (la sous-estimation de dix pour cent
seulement), quand on pourrait en nourrir aisément
vingt et un millions, juge-t-il. Exceptionnel
exemplaire de Vauban lui-même comportant
quatre pages de notes autographes alors
bien trop hardies pour être publiées. Les armes
gravées de l'auteur sont collées sur le titre, et
en guise de bandeaux et culs-de-lampe pour
chaque chapitre. Les quatre pages de notes et
corrections sont intercalées entre les pages 170
et 171 ; les pages 171 à 174 étant elles-mêmes
raturées par endroits. On citera ce passage qui
donne le ton : « Il faut distinguer deux sortes
de nobles : les uns qui le sont par le mérite
et les services que leurs ancêtres ont rendus
à l'État, ou qu'ils ont rendu et rendent encore
eux-mêmes ; les autres pour avoir acheté la
noblesse par argent. Les uns sont utiles à l'État,



parce qu'ils le soutiennent et lui font honneur,
au lieu que les autres lui sont à charge, comme
il a été montré au commencement de ce traité.
Ainsi, ce qui va être dit regarde la véritable
noblesse, dont il serait bon de faire un catalogue
dans chaque province, et même dans chaque
généralité, pour ne pas s'y méprendre. »

Ce précieux exemplaire est cité par Brunet
(Supplément II, 848).

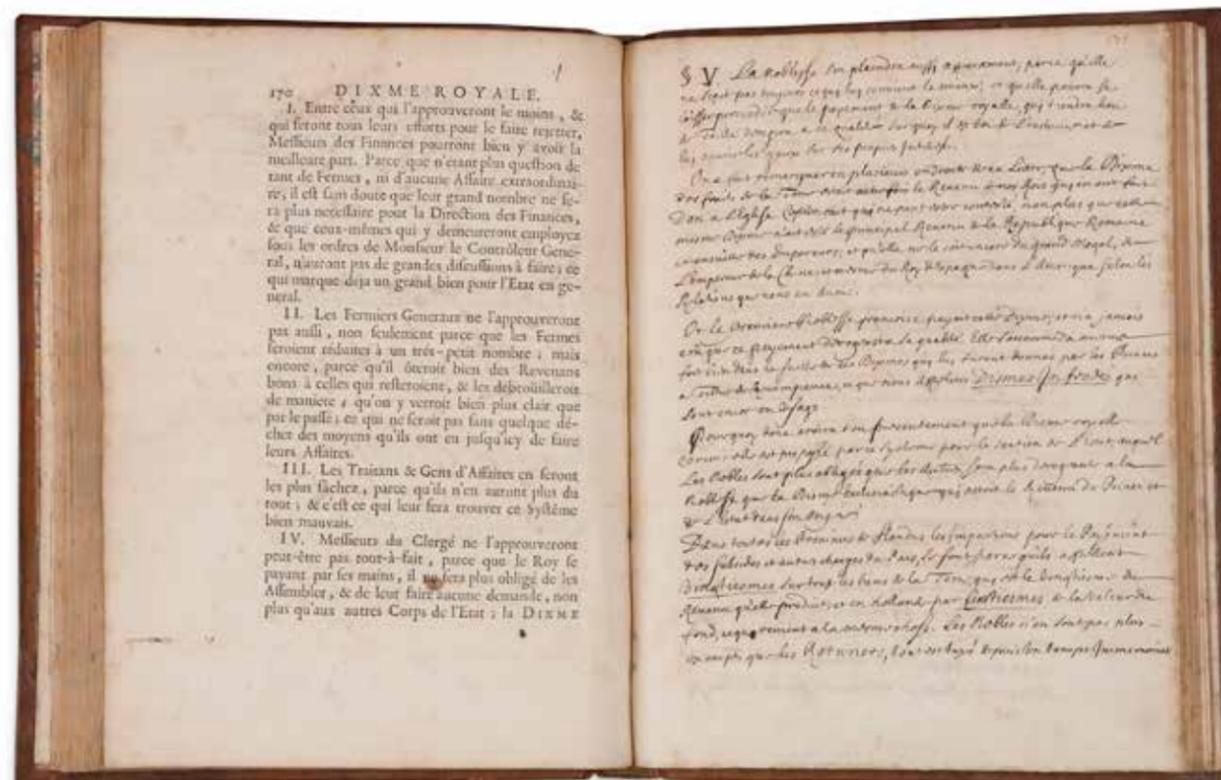
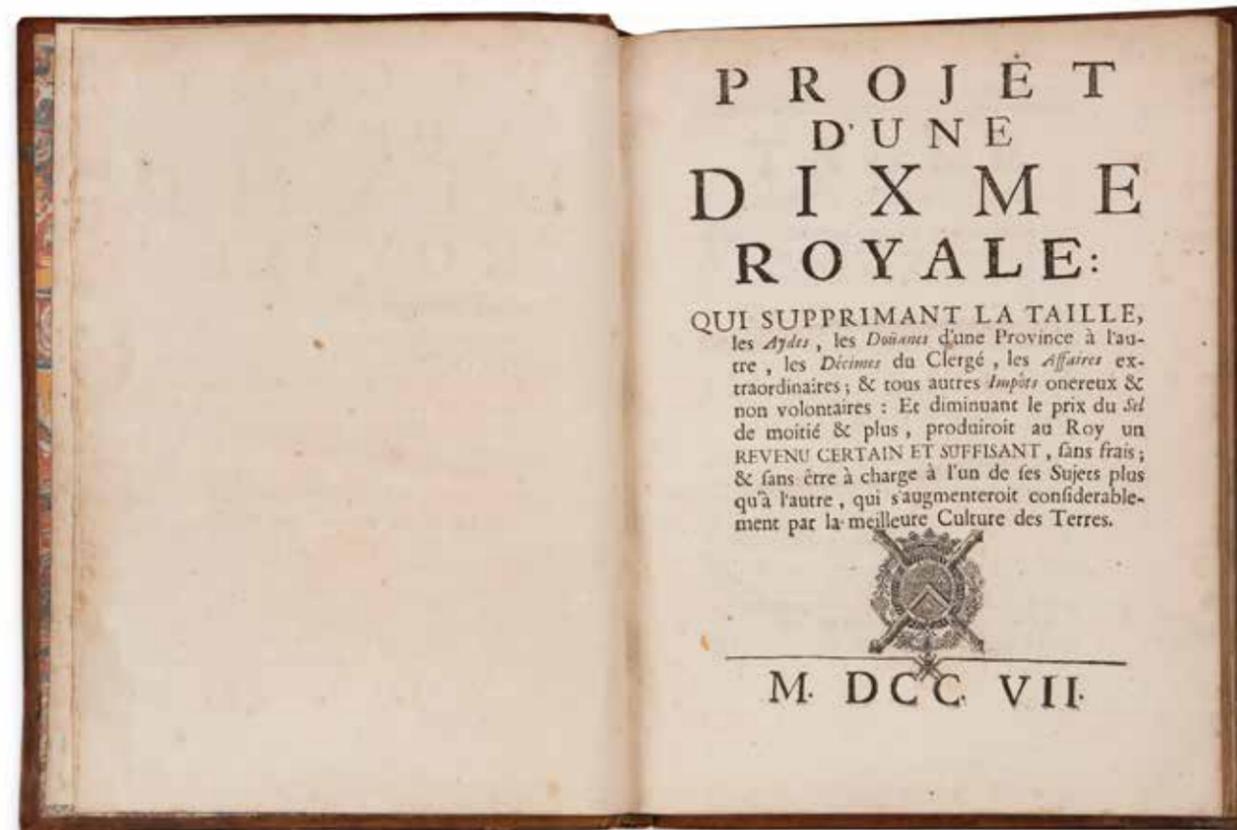
Rousseurs, reliure restaurée, charnières
fragiles.

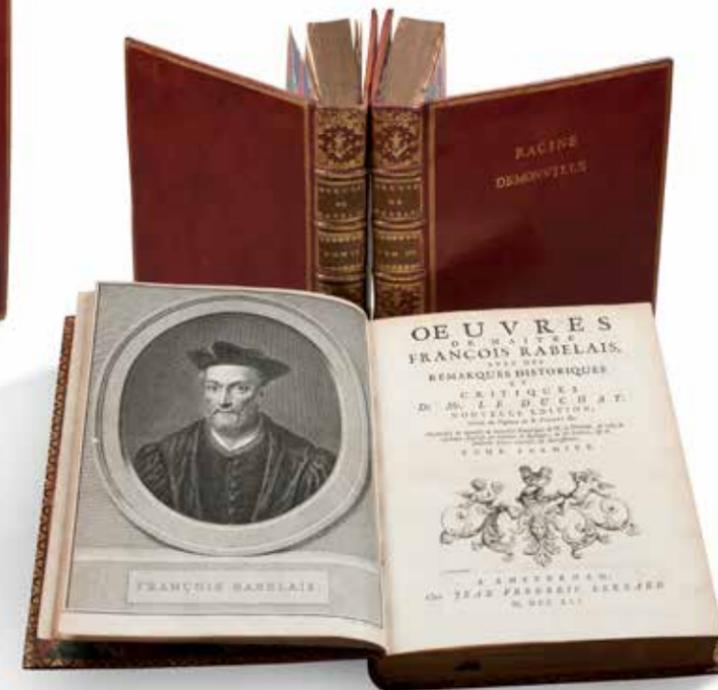
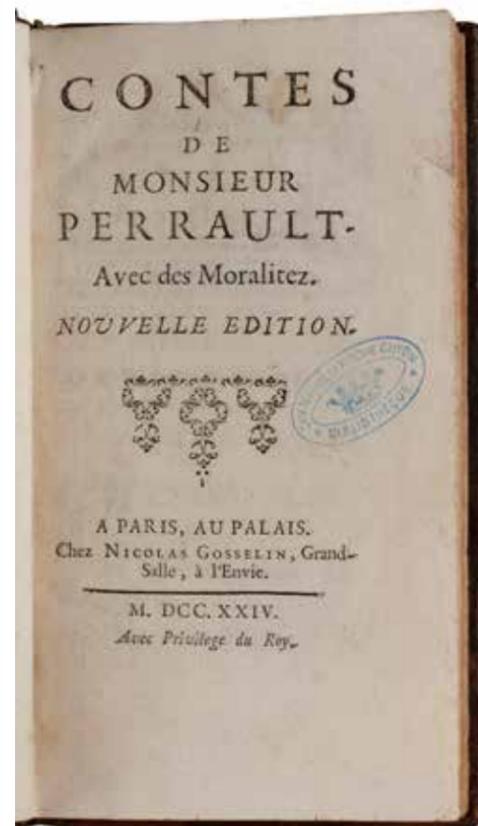
RÉFÉRENCE

En français dans le texte, BN, 1990, n° 134.
Schumpeter, Histoire de l'analyse économique I,
1983, pp. 287-288 : « Un des travaux remarquables
dans le domaine des finances publiques, inégalé
avant ou après dans la clarté et la force de l'argument
(...). Jamais personne ne comprit mieux la véritable
relation entre les faits et l'argumentation. C'est
ce qui fait de lui un classique de l'économie. »
Quentin, Fleurons de la Bodmeriana, 2005,
n° 44.

PROVENANCE

Henri de Lassize (cat. II, 1867, n° 1288). La
collection de ce bibliophile éminent offrait
une réunion incomparable de livres précieux
consacrés à l'histoire des idées et à l'économie
politique.





14

CONTES DE PERRAULT DANS UNE RELIURE AUX ARMES D’ALEXANDRE DE LA ROCHEFOUCAULD CHARLES PERRAULT (1628-1703)

Contes

de Monsieur Perrault, avec des moralités. Nouvelle édition. A Paris, au Palais. Chez Nicolas Gosselin, Grand-Salle, à l’Envie, 1724. In-12 (164x90 mm). Plein veau granité de l’époque. Armoiries au centre des plats. Dos à 5 nerfs ornés. Roulette sur les coupes.

4 ff. (titre, épître dédicatoire), 233 pp. et 1 f.

5 000 / 7 000 €

Septième édition collective des Contes de Perrault, la première ayant paru en 1697. Elle comporte La Belle au bois dormant, Le Petit Chaperon rouge, La Barbe bleue, Le Maître chat ou le Chat botté, Les Fées, Cendrillon, Riquet à la houppe et Le Petit Poucet. Au-dessus de la dédicace à Mademoiselle (la fille du duc d’Orléans, princesse palatine) figure un bandeau décoré avec la devise « Je suis belle & suis née / Pour être couronnée ».

Un feuillet déchiré sans manque a été habilement restauré ainsi que de tous petits défauts à la reliure.

Puisés dans la tradition orale, les Contes de Perrault ont donné une forme littéraire d’une grâce parfaite à des histoires qui, destinées à l’origine aux enfants, mettent en scène des passions et des mythes

fondamentaux de l’humanité, ce qui a assuré leur succès universel jusqu’à nos jours. La rareté de toutes les éditions des Contes de Perrault jusqu’au début du XVIIIe siècle s’explique en partie par le fait que, étant donnés en lecture aux enfants, peu d’exemplaires ont résisté aux atteintes du jeune âge. Leur qualité littéraire et leur valeur bibliophilique ne furent pleinement appréciées qu’au milieu du XIXe siècle sous l’influence notamment de Charles Nodier. C’est pourquoi il est exceptionnel de rencontrer des éditions anciennes en reliure aux armes, qui plus est quand la provenance est aussi illustre.

PROVENANCE

Cet exemplaire fut en effet celui d’Alexandre de la Rochefoucauld (1690-1762), duc de la Rochefoucauld et de la Roche-Guyon, prince de Marsillac, marquis de Liancourt, pair de France, fils de François VIII, arrière-petit-fils du moraliste. Grand maître de la garde-robe du roi, il fut disgracié en 1744 après avoir mené une cabale contre Mme de Châteauroux, favorite de Louis XV. Il se retira dans son château de La Roche-Guyon, qu’il entreprit de réaménager entièrement (notre exemplaire porte sur sa page de titre le cachet de la bibliothèque du château). Il s’entoura de scientifiques, d’artistes et d’écrivains et compta parmi les soutiens des lumières. De cette grande famille aux nombreuses ramifications, c’est l’un des membres qui cultiva le plus assidûment les lettres, et le soin qu’il mit à habiller son exemplaire des Contes témoigne de la sûreté de son goût. Exceptionnel dans cette condition.

RÉFÉRENCE

Tchemerzine, IX, 181.

15

FRANÇOIS RABELAIS (1483-1553)

Œuvres

de Maître François Rabelais, avec des Remarques historiques et critiques de Mr Le Duchat. Nouvelle édition ornée de figures de B. Picart &..., Amsterdam, Jean Frederic Bernard, 1741. 3 volumes in-4 (235 x 180mm). Maroquin rouge de l’époque, triple filet doré en encadrement et supra-libris doré de François Racine de Monville au centre. Dos à nerfs richement orné. Pièces de titre et de toison. Double filet sur les coupes. Tranches dorées. Roulette intérieure. Etui moderne.

T.1- 6 ff. pagination xvii à xxiv; xxxvi et 526 pp.

Frontispice, portrait et 13 figures hors-texte et une carte.

T.2-2 ff. xxxiv et 383 pp. Frontispice et 3 figures.

T3- 8 ff.-218 et 150 pp. 18 ff. Frontispice.

10 000 / 15 000 €

La première édition commentée que donna le philologue Jacob Le Duchat date de 1711, en collaboration avec Bernard de La Monnoye. L’édition de 1741, augmentée et illustrée, est considérée comme plus élaborée et plus belle.

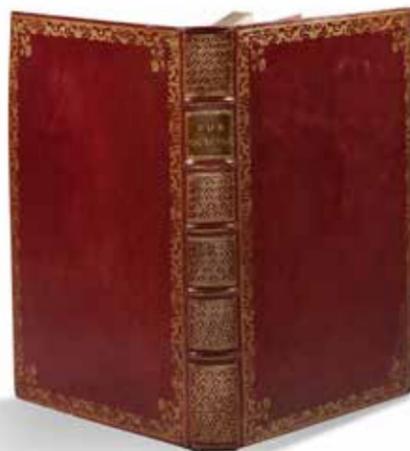
Petite tache au premier plat de couverture du tome 3. Infimes piqures. Forte brunisseuse à une planche du tome 1.

RÉFÉRENCES

Tchemerzine, V, p. 319 : «édition très recherchée ».Cohen 840-842. Brunet, IV, 1060 : «plus belle et plus complète [que l’édition de 1711]»

PROVENANCE

Ex-libris Meeus, et de Merre.



16

MIGUEL DE CERVANTES (1547-1616)

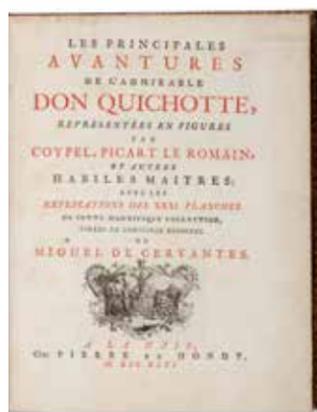
Les principales Aventures de l'Admirable Don Quichotte

représentées en figures par Coypel, Picart Le Romain, et autres habiles maîtres ; avec les explications des XXXI planches de cette magnifique collection, tirées de l'original espagnol de Miguel de Cervantes.

A La Haie, chez Pierre de Hondt, 1746. Gd in-4 (283x223); Maroquin rouge de l'époque; large dentelle en encadrement sur les plats.

Dos à nerfs richement orné dans le style à la grotesque. Pièce de titre. Double filet sur les coupes.

Tranches dorées. Roulette intérieure. viii-330 pp. et 1 f. (Avis au relieur).



16

17

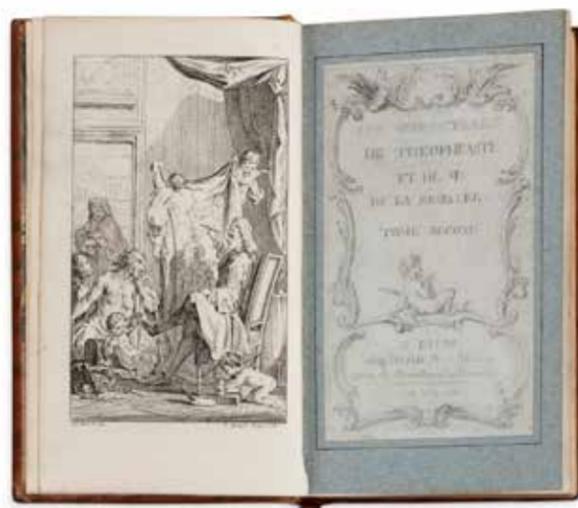
JEAN DE LA BRUYERE (1645-1696)

Les Caractères

Paris, E. David père, 1750. 2 volumes in-12 (138x82 mm). Veau de l'époque moucheté, dos à nerfs orné. Pièce de titre et de tomason citron et verte. Roulette sur les coupes.

Tome I : titre gravé, 380 pp. et 1 frontispice gravé ; tome II : titre gravé, 438 pp. et 1 frontispice gravé.

2 000 / 3 000 €



17

Nouvelle édition, augmentée de quelques notes par Coste. Belle édition aux « illustrations jolies et fines » (Cohen). 2 titres et 2 frontispices gravés par Fessard d'après De Sève.

Précieux exemplaire comportant 3 des 4 dessins originaux signés par De Sève : Le frontispice du premier volume ainsi que les deux titres. À la dimension de la gravure et montés sur papier Ingres bleuté, ces 3 dessins originaux exécutés à la mine de plomb sur vélin sont d'une exquise finesse et témoignent de la grâce de Jacques de Sève, peintre et miniaturiste qui travailla de 1742 à 1788 à l'illustration des grands ouvrages classiques, notamment les quadrupèdes pour l'Histoire naturelle de Buffon. La pré-

31 figures à pleine page dont 25 d'après Charles-Antoine Coypel, les autres d'après Boucher, Cochin, Lebas et Trémolières, gravées sur cuivre par Bernard Picart, Folke, Schley et Tanjé.

2 000 / 3 000 €

Les premiers tirages se reconnaissent à ce qu'il n'y a pas de numéro au dessous de la légende des figures.

Reliure attribuable à Padeloup.

Dernier cahier légèrement bruni.

RÉFÉRENCE

Cohen 216 : *Superbes illustrations.*

PROVENANCE

Ex-libris Sir Edgar Vincent- de Champoenetz et Meus.

sence de ces dessins originaux permet de prendre l'exacte mesure de son talent, auquel la gravure ne rend pas tout à fait justice. Les traits des deux personnages y sont en effet beaucoup plus fins et adoucis. Un sourire illumine le visage de la femme, qui semble grimacer sur la gravure. La très jolie reliure avec ses dos décorés aux petits fers et ses pièces de titre bicolores ajoute une touche supplémentaire de grâce XVIIIe siècle à ces deux volumes.

Superbe condition (une coiffe très légèrement restaurée).

RÉFÉRENCE

Cohen 540 cite l'exemplaire.

18

FRANÇOIS-MARIE AROUET, DIT VOLTAIRE (1694-1778)

La Pucelle d'Orléans poème

Divisé en quinze livres. Par monsieur de V***. Louvain [Francfort ?], 1755.

Petit in-8 (175x108). Plein maroquin citron, chiffre doré dans les angles des plats, dos à nerfs orné du même chiffre doré et répété, double filet sur les coupes; tranches dorées [Motte]

2 ff. et 161 pp.

2 000 / 3 000 €

Véritable édition originale, exemplaire du premier état d'une grande rareté.

Voltaire avait une affection particulière pour ce livre qu'il appelait « ma Jeanne ». La composition de La Pucelle d'Orléans commencée en 1730 se fit progressivement sur une vingtaine d'années. Voltaire envoyait les chants à mesure de leur rédaction à des amis et relations, notamment M. d'Argental, le duc de La Vallière, Frédéric

Il de Prusse et la marquise de Pompadour, si bien que de nombreux manuscrits se trouvèrent en circulation. Des rumeurs contradictoires coururent : les unes laissaient entendre que Voltaire avait pris à son service des copistes pour produire de multiples manuscrits comportant des vers sulfureux et des turpitudes qu'il insérait à dessein. L'autre version des faits, plus officielle, affirmait que Voltaire était indigné par les altérations inadmissibles apportées à son poème. Cette réputation sulfureuse fit qu'un véritable marché noir s'organisa et l'on comptait, d'après les journaux de l'époque, plus de six mille copies donnant souvent un texte falsifié » (BN, Voltaire, n° 331). En 1755 parut enfin l'édition originale in-12 en quinze livres (par M. de V***, à Louvain), que Voltaire, par prudence, refusa d'assumer, fidèle en cela à son principe : « Les philosophes doivent être comme les petits enfants : quand ceux-ci ont fait quelque chose, ce n'est jamais eux, c'est le chat qui a tout fait ». La même année sortirent d'autres éditions à des enseignes différentes. La dispersion des lieux d'impression était le seul moyen de pallier la faiblesse de la production et la lenteur des transports. C'était aussi le meilleur moyen de tourner les interdictions. (Rappelons

que La Pucelle sera condamnée par décret de la cour de Rome en janvier 1757, et que huit imprimeurs et relieurs furent condamnés la même année au carcan et à trois ans de bannissement !) Voltaire se résolut, en 1762, à en donner une première édition officielle à Genève chez Cramer.

Le présent exemplaire appartient à la véritable originale en premier tirage, d'une très grande rareté. Très bel exemplaire à grandes marges en reliure Xix° Coins légèrement écrasés, mais bel exemplaire.

RÉFÉRENCE

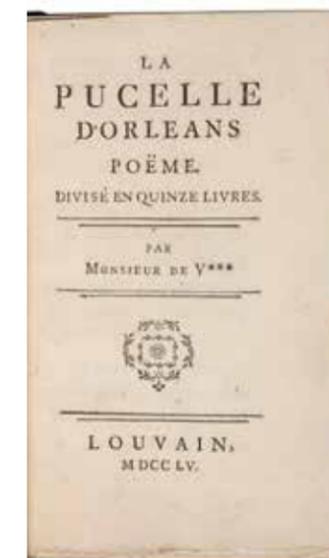
Brunet V-1361. Bengesco, I, n°478

PROVENANCE

de la bibliothèque Lurde et Ruble avec ex-libris et chiffre doré sur le dos et les plats de la reliure (Cat. 1899, n° 261). Ex-libris Albert Natural vente du 7 & 8 décembre 2009 n°116.



18

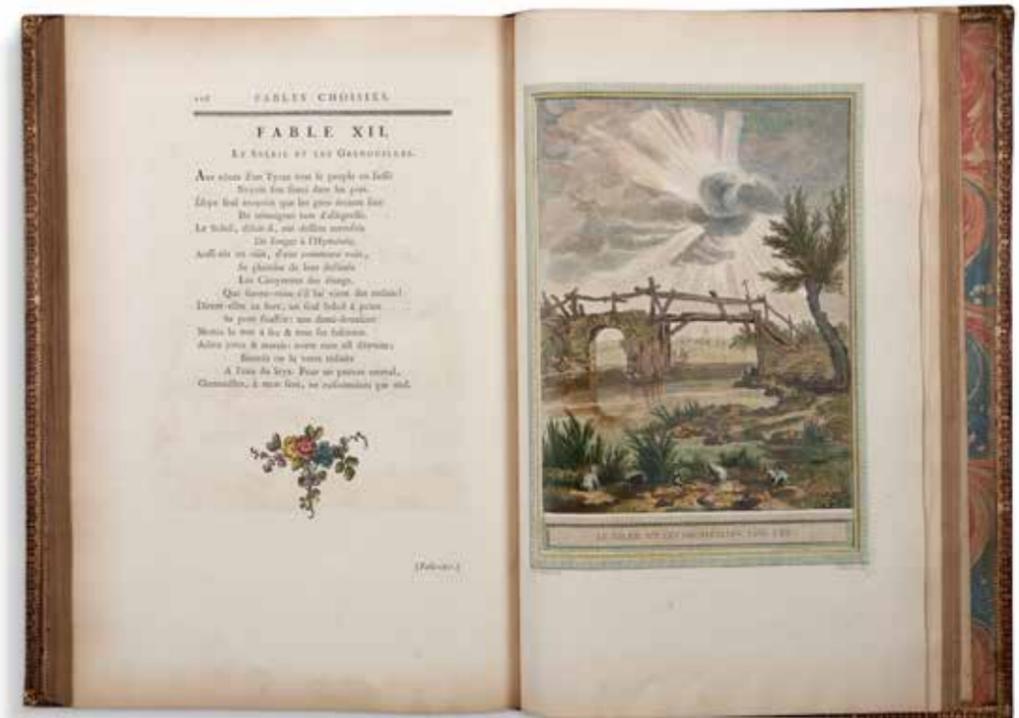
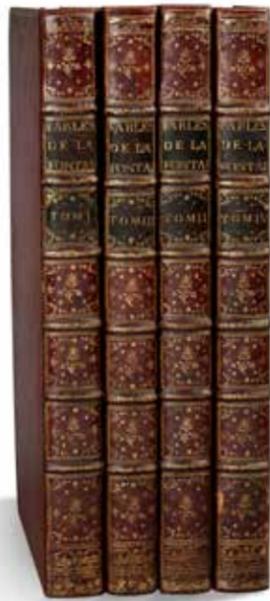


FABLES CHOISIES

Elle s'en va, elle s'en va, sur pieds des regards
Sur sa queue et si peu sur sa queue.

Après avoir hablé, à force vanité,
Et vainement curieuse,
On enlève ainsi pareillement
Ce qui est sous d'un lienage.





JEAN DE LA FONTAINE (1621-1695)

Fables choisies

prises en vers par J. de La Fontaine. A Paris, Chez Desaint & Saillant, Durand, de l'Imprimerie de Charles-Antoine Jombert. 1755-1759. 4 volumes in-folio (420x283 mm). Plein maroquin rouge de l'époque, roulette dorée, décor de feuillages et rinceaux en encadrement sur les plats; dos à six nerfs orné. Pièce de titre et de toison vertes. Double filet sur les coupes.. Tranches dorées. Roulette intérieure. Etais modernes.

Tome I : faux-titre, titre, xxx, xviii et 124 pp., Portrait d'Oudry, 1 frontispice et 70 figures. *Le paon se plaignant à Junon* remonté avec un coloris moderne.

Tome II : faux-titre, titre, II et 135 pp. 68 figures. *L'ane et le petit chien* et *Le geai parait des plumes du petit paon* remontés avec un coloris moderne.

Tome III : faux-titre, titre, IV et 146 pp., plus 68 figures. (Ex. avec le nom du Léopard sur l'ill. de la p. 113)

Tome IV : faux-titre, titre, II et 188pp. 69 figures.

Exemplaire sur grand papier de Hollande.

Magnifique édition ornée d'un frontispice et de 275 planches d'Oudry

Exemplaire des fables illustrées par Oudry dans sa version colorisée.

Cette monumentale édition des Fables de La Fontaine est sans doute la plus belle. Dédiée au roi Louis XV par Louis de Montenault, responsable de l'entreprise, elle est ornée d'un frontispice avec portrait de La Fontaine, du portrait de Jean-Baptiste Oudry et de 275 figures hors texte gravées sur cuivre d'après les lavis d'Oudry. C'est le chef-d'oeuvre de ce peintre. Outre les gravures hors texte l'ouvrage comporte de beaux culs-de-lampe gravés sur bois d'après les dessins du peintre de fleurs Jean-Jacques Bachelier. En 1783, un libraire parisien, Mlle Néviange, prit l'initiative de faire colorier quelques exemplaires invendus de l'édition de 1755- 1757. Le montant de la souscription était de 550 livres, somme considérable qui dut freiner l'enthousiasme des amateurs. Cohen ne cite aucun exemplaire avec cette caractéristique. Une note d'un libraire anglais présente cet exemplaire comme unique. C'est le chef-d'oeuvre du grand peintre Oudry dans cette édition sur grand papier de Hollande. Le tome III fut enrichi du portrait d'Oudry d'après Largillière, gravé par Tardieu, portrait ne faisant pas, à l'origine, partie de l'ouvrage.

Trois planches ont été prises sur un autre exemplaire de la même édition et ont reçu un coloriage moderne. Dos brunis et mors frottés. Rousseurs. Petites taches sur les plats de reliure.

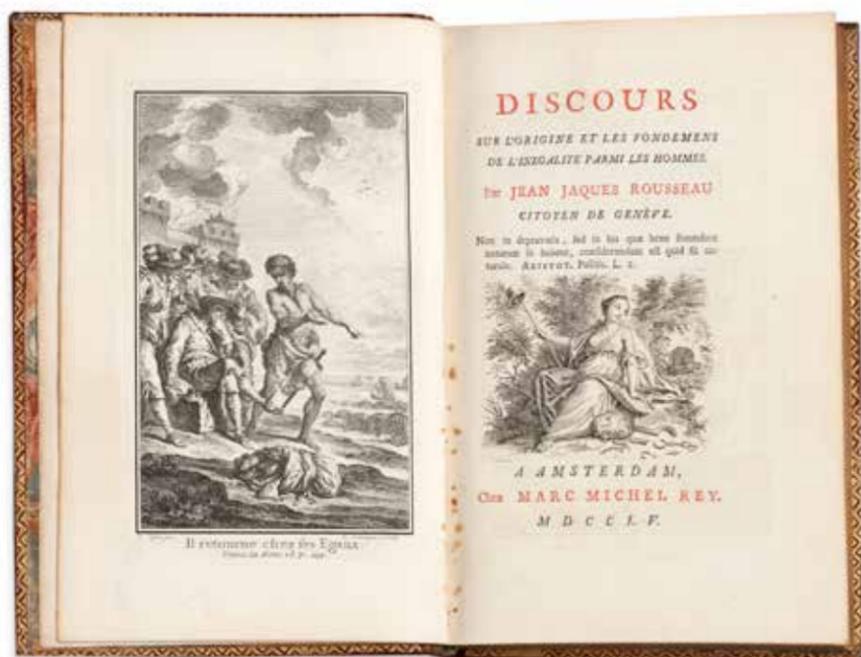
RÉFÉRENCE

7Cohen 548, Tchmerzine III pp. 874.

PROVENANCE

Ex-libris G. L. Harrisson.

30 000 / 40 000 €



20

JEAN-JACQUES ROUSSEAU (1712-1778)

Discours sur l'origine et les fondemens de l'inégalité parmi les hommes

Amsterdam, Marc Michel Rey, 1755. In-8 (194 x 125 mm). Plein maroquin rouge de l'époque, triple filet doré en encadrement sur les plats, dos lisse orné d'un décor à la grotesque, titre à l'or sur pièce de titre de maroquin havane; Filet sur les coupes, tranches dorées, roulette dorée intérieure. [Padeloup]

LXX pp. ; 1 f. n. ch. d'avertissement, « Question proposée par l'académie de Dijon » au v° ; 262 pp. ch. et 2 pp. n.ch. (Errata et avis pour le relieur) ; frontispice signé « C. Eisen inv. » et « D. Sornique sculpt. » Cette gravure illustre le cas d'un homme sauvage qui, après avoir reçu une éducation complète, retourné chez les siens, ses « Égaut ». Il a quitté la société des hommes policés, renoncé à la religion chrétienne. Il a rendu ses riches vêtements pour revêtir une peau de brebis et entend retrouver les manières et les usages de ses ancêtres.

La vignette du titre est gravée par S. Fokke ; il y a un écusson aux armes de Genève en tête de la dédicace, dessiné par P. Soubeyran et gravé par S. Fokke.

3 000 / 4 000 €

Édition originale. Exemplaire sur papier fort.

Très rare exemplaire d'un texte majeur de l'histoire de la philosophie politique dans un maroquin rouge de l'époque. Après avoir brillé en répondant une première fois à la question de l'académie de Dijon sur l'action des sciences et des arts sur les mœurs, Rousseau saisit l'occasion d'exprimer la synthèse de ses convictions et de sa propre expérience de l'injustice sociale. Pour son concours annuel, l'académie posait maintenant la question : « Quelle est l'origine de l'inégalité des conditions parmi les hommes ; et si elle est autorisée par la loi naturelle ». Dans son texte, qu'il dédia à la République de Genève dont il était natif, Rousseau fit beaucoup plus que répondre à un simple concours d'éloquence. Il produisit un texte théorique, exposant sa conception de la bonté de l'homme à l'état de nature, corrompu, selon lui, par la société. Ce texte, commenté depuis par la plupart des penseurs politiques et économiques, est devenu, dans la lignée des travaux de Hobbes et de Montesquieu un des fondements de la philosophie politique. On y trouve sa célèbre mise en cause de la propriété, source d'inégalité : « *Le premier qui ayant enclos un terrain, s'avisait de dire ceci est à moi & trouva des gens assés simples pour le croire, fut le vrai fondateur de la société civile. Que de crimes, de guerres, de meurtres...* » (p. 95).

RÉFÉRENCE

Dufour, I, p. 55 cite l'exemplaire sur papier fort de la Bibliothèque de Genève ; Tchemerzine, V-532 : « Il existe des exemplaires en papier fort ».

Accent aigu sur le mot « conformé » ajouté à la plume fine par l'imprimeur à l'avant dernière ligne p. 11. Contient les cartons d'éditeur aux pp. LXVII- LXVII, 111-112 et 139-140

Cette édition originale, très rare, est de surcroît servie par le superbe travail de l'un des plus grands relieurs de l'époque Padeloup. Fine piqûre à la p. XV, mouillures claires aux derniers feuillets, mors frottés et épidermés.

21

JOSEPH RATTI

Abrégé de la vie des plus fameux peintres avec leurs portraits

copiée de celles des de M*** de l'Académie royale des Sciences de Montpellier par Joseph Ratti- Avec l'approbation et. Privilège de son propre génie. 1762. (295x205); vélin de l'époque. Dos à nerfs.

1 500 / 2 000 €

Manuscrit de 1 f., 259 feuillets et 48 portraits au lavis.



22

JEAN DE LA FONTAINE (1621-1695)

Contes et nouvelles en vers.

Amsterdam [Paris], 1762. 2 volumes petit in- in-8 (205x138 mm), broché, non rogné, couverture papier marbré, chemise et étui demi-maroquin rouge moderne; dos lisse richement orné. Etui.

T.1- xiv pp, 1 f., 268 pp., 1 f. et 8 pp. (avis au relieur). 1 portrait et 39 figures.

T.2- 1 f., viii pp., 1 f., 306 pp. 2 ff. et 4 ff. paginés 9-16 (avis au relieur). 1 portrait et 41 figures.

Célèbre édition, dite des Fermiers généraux, l'illustration, chef-d'oeuvre de Eisen, comprend 2 portraits, celui de La Fontaine et celui d'Eisen, gravés par Ficquet d'après Rigaud et Vispré, et 80 figures dessinées par Eisen. gravées par Aliamet, Baquoy, Choffard, Delafosse, Flipart, Lemire, Longueil, Ouvrier... Titres ornés avec fleurons de Choffard, 4 vignettes et 53 superbes culs-de-lampe par Choffard, dont le dernier contenant son portrait.

4 000 / 6 000 €



Séduisant exemplaire dans sa brochure d'origine, condition rarissime pour le livre sans doute le mieux traité de tout le siècle, que l'on trouve recouvert de reliures mosaïquées, reliures de présent, reliures à dentelle, reliures en maroquin, sorties des plus célèbres ateliers. Conserver un exemplaire dans son état premier est bien

le fait d'un collectionneur de gravures, à la recherche d'épreuves préservées de la mise en presse.

Petites déchirures sans gravité à la couverture de papier.

RÉFÉRENCE

Cohen 558



23

**ENSEMBLE D'OUVRAGES
DES ÉDITIONS CAZIN,
LA PLUPART EN MAROQUIN**

Bernis- Oeuvres. Londres 1779. 2 vol. Maroquin vert. Sans gravures. Boileau- Oeuvres. Amsterdam 1777. 2 vol. Maroquin rouge. Portrait. Chapelle et Bachaumont- Voyage. Genève 1777. Un vol. Maroquin rouge. Sans gravures. Corneille- Oeuvres.

Londres 1783. 5 vol. Maroquin vert dos passé. 1 portrait. Crébillon- Oeuvres. Londres 1785. 3 vol. maroquin. Portrait. Gessner- Oeuvres. 3 vol. Sd. maroquin. Gresset- Oeuvres. Londres Kelmarneck 1779. 2 vol. Maroquin rouge. La Fontaine- Contes. Londres 1743. 2 vol. In-12; Maroquin noir. La Fontaine.- Contes. Imprimerie Didot. 1795. 2 vol.

Maroquin rouge. La Rochefoucauld- Maximes. Amsterdam 1780. Un vol. Maroquin. Lesage- Histoire de Gil Blas. Londres 1783. 4 vol. Maroquin rouge. Figures. Leonard- Poèmes champêtres. Sd. Un vol. Maroquin rouge. Marivaux- La vie de Marianne. Londres 1782. 4 vol. Maroquin rouge. Figures. Marmontel- Contes moraux. Londres 1780. 3 vol. Maroquin rouge. Montesquieu- Lettres persanes. Genève 1777. 2 vol. Maroquin rouge dos orné 1 frontispice. Piron- Oeuvres Genève 1777. 2 vol. maroquin rouge. Portrait. Restif- Félicia. Amsterdam 1786. 2 vol. Maroquin rouge. Rousseau- Oeuvres. Amsterdam 1777. 2 vol. Maroquin rouge. Portrait. Scarron- Le roman comique. Londres 1785. 3 vol. Maroquin rouge. Voltaire- Contes et poésies. La Haye, Gosse 1777. 1 vol. Maroquin rouge. Portrait. Boileau- Oeuvres. Paris, Caille 1810. 2 vol. Maroquin rouge. Meursius, un vol. incomplet.

Soit 50 vol.

1 000 / 1 500 €



24

GRAVELOT COCHIN

Almanach iconologique
Paris, Lattré, 1765-1779. 19 vol. (2 années en double). Petit in-12 maroquin rouge de l'époque, triple filet doré en encadrement sur les plats, fleurons aux angles. Filet sur les coupes. Tranches dorées. Dos ornés. 17 volumes in-18, maroquin rouge, triple filet sur les plats, pièce de titre olive, dos ornés de filets et fleurons, tranches dorées (Reliure de l'époque).

1 000 / 1 500 €

Texte gravé, avec un calendrier pour chaque année, contenant un frontispice général et un portrait de Gravelot par Gaucher à l'année 1769; 17 titres gravés et 196 figures d'après les dessins de Gravelot et Cochin, gravés par Bacquoy, Choffard, Gaucher, Duclos, De Launay, Saint Aubin,
1765. Frontispice. 12 figures. 1766. 7 figures. 1767 12 figures sans calendrier. 1768. Calendrier. 12 figures. **1768.** Sans le calendrier. 12 figures. 1769. Portrait. Calendrier. 11 figures **1769.** Sans Calendrier. 11 figures. 1770. Sans calendrier. 12

figures. 1771. Calendrier. 12 figures. Mouillures en tête. 1772. Sans le Calendrier. 12 figures. 1773. Calendrier. 12 figures. **1773.** Calendrier. 12 figures. 1774. Calendrier. 12 figures. **1774.** Sans le Calendrier. 12 figures. 1775. Sans le Calendrier. 12 figures. 1776. Calendrier. 12 figures. 1777. Calendrier. 12 figures. 1778. Calendrier. 12 figures. 1779. Calendrier. 12 figures. Maroquin à plaques.

RÉFÉRENCE
Cohen 454.



25

25

AUX ARMES DE MARIE-ANTOINETTE, REINE DE FRANCE

Almanach royal, année MDCCLXXXVII

présenté à sa majesté pour la première fois en 1699, par Laurent d' Houry, éditeur. Mis en ordre et publié par Debure, gendre de feu M. d'Houry. [Paris], imprimerie de la veuve d'Houry & Debure, Fort in-8 (218x134), maroquin rouge, triple filet doré en encadrement sur les plats, fleurs de lis aux angles. Armoiries centrales

Dos lisse orné fleurdelisé, roulette sur les coupes. Tranches dorées; .doublures et gardes de soie bleue.

4 000 / 5 000 €

Exemplaire sur grand papier vergé bleuté, avec le calendrier interfolié.

Exceptionnelle reliure décorée en maroquin du temps aux armes de la reine de France Marie-Antoinette (1755-1793). Ainsi, avec l'autre exemplaire de cet almanach pour l'année 1787 décrit ci-dessous, se trouvent réunies les deux amies, liées par un destin tragique.

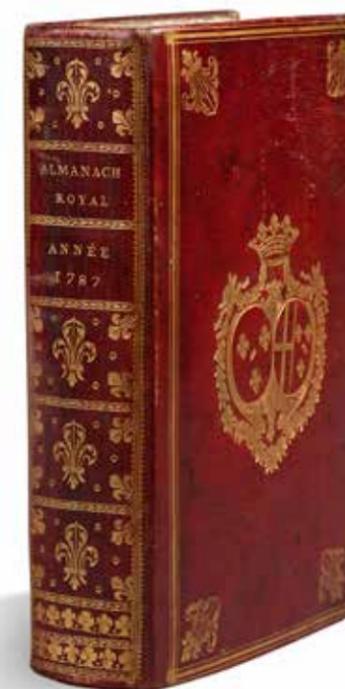
Quelques très discrètes restaurations en tête et en pied des mors.

RÉFÉRENCE

Olivier, Hermal & de Roton, planche 2508, fer n° 8.

PROVENANCE

Marie-Antoinette, reine de France. Dominique de Villepin.



26

26

AUX ARMES DE MARIE-THÉRÈSE-LOUISE DE SAVOIE-CARIGNAN, PRINCESSE DE LAMBALLE

Almanach royal, année MDCCLXXXIX

présenté à Sa Majesté pour la première fois en 1699, par Laurent d' Houry, éditeur. Mis en ordre et publié par Debure, gendre de feu M. d'Houry. [Paris], imprimerie de la veuve d'Houry & Debure, sans date [1787]. Fort in-8 (219x134 mm), maroquin rouge, de l'époque triple filet doré en encadrement sur les plats, fleurs de lis aux angles. Armoiries centrales. Dos lisse orné de fleurs de lis. Roulette sur les coupes. Tranches dorées. Gardes et contrebandes soie bleue.

dos lisse fleurdelisé, triple filet doré encadrant les plats avec fleurs de lys dans les angles, armes dorées au centre, coupes et bordure intérieure décorées, doublures et gardes de soie bleue, tranches dorées (reliure de l'époque).

8 000 / 12 000 €

Précieux exemplaire, sur grand papier, aux armes de Marie-Thérèse-Louise de Savoie-Carignan, princesse de Lamballe (1749-1792).

Liée à Marie-Antoinette depuis l'arrivée de cette dernière en France, elle fut nommée surintendante de la maison de la reine en 1774. Elle lui demeura fidèle jusqu'au bout. Massacrée et mutilée par la populace le 3 septembre 1792, « sa tête, mise au bout d'une pique, fut promenée à travers Paris et montrée à la Reine enfermée au Temple.

Cette provenance féminine est l'une des plus rares de l'ancien régime. Ernest Quentin-Bauchard (Les Femmes bibliophiles II, 219-224) ne recense que six livres aux armes de la princesse de Lamballe. Quelques taches à la reliure.

PROVENANCE

Princesse de Lamballe. Ex-libris Dominique de Villepin

RÉFÉRENCE

Olivier, Hermal & Roton, planche 2612.



27

DIDEROT ET D'ALEMBERT

L'Encyclopédie

Ou dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers...Paris, chez Briasson, David, Le Breton & Durand, 1751-1780. 35 vol. In-folio. Veau granité de l'époque, dos à nerfs orné. Double filet sur les coupes. Pièces de titre verte et de tomaisson verte.

Edition originale, bien complète de son importante illustration gravée sur cuivre hors texte par les meilleurs graveurs et dessinateurs du temps.

Livre emblématique des Lumières, cet ouvrage est typique de son époque.

Mouillures marginales avec restauration aux tomes du texte et des volumes du Supplément. Faibles mouillures aux planches. T.7 Galeries de vers en marges basses n'atteignent pas les planches.

Quelques différences aux reliures.

8 000 / 12 000 €

28

COLLECTION DES MORALISTES ANCIENS

dédiée au Roi. Paris, Didot l'aîné, De Bure l'aîné, 1782-1794. 13 vol. Petits in-12; maroquin rouge. Triple filet doré en encadrement sur les plats, fleurons aux angles. Dos lisse orné Pièces de titre et de collection maroquin vert. Dos passés.

- Cicéron- *Pensées morales* 1782. - Confucius- *Pensées*. 1782 -Isocrate- *Pensées*. 1782.

- *Pensées morales de divers auteurs chinois*. 1782
-Sénèque- *Discours* 1782 -Sénèque- *Morales* 1782. 2 vol. -*Sentences* 1783 - Socrate- *Entretiens* 1783 2 vol. -Théophraste- *Pensées*. 1782.

300 / 400 €



28



29

(FRANÇOIS DE SALIGNAC DE LA MOTHE-FÉNELON, DIT) FÉNELON (1651-1715)

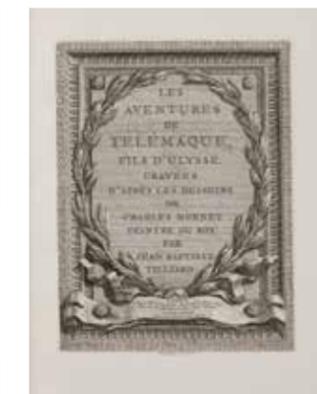
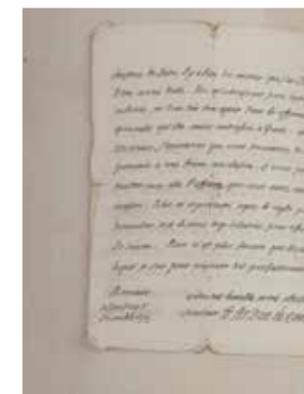
Les Aventures de Télémaque.

Paris, Imprimerie de Monsieur, 1785. 2 volumes grand in-4 (322 x 238 mm). Maroquin rouge à long grain de l'époque, triple filet et roulette dorés en encadrement sur les plats.

Dos lisse richement orné. Pièces de tomaisson verte. Roulette sur les coupes. Tranches dorées. Encadrement intérieur même maroquin rehaussé d'une roulette dorée.

T.1-3 ff., 309 pp. Titre frontispice, 36 figures et 12 planches ornées de culs-de lampe contenant les sommaires. T.2- 2 ff., 297 pp, 1 f. 36 figures et 12 planches ornées de culs-de lampe contenant les sommaires..

5 000 / 6 000 €



29

Luxueuse édition typographique sur papier vélin, imprimée sous la direction de Pierre-François Didot, avec les nouveaux caractères de sa fonderie.

L'édition a été spécialement conçue pour recevoir la suite des dessins de Charles Monnet exposée au Salon de 1771 sous le titre de Sujets tirés de Télémaque et gravée deux ans plus tard par Jean-Baptiste Tilliard.

Tirée sur papier vergé, celle-ci se compose de deux titres-frontispices, soixante-douze figures et vingt-quatre planches contenant les sommaires des chants ornés d'encadrements et de culs-de-lampe, le tout finement gravé en taille-douce.

Exemplaire enrichi :

Une **suite des 24 figures à pleine page de Moitte**, gravées au lavis par Parisot.

Une **lettre autographe signée de Fénelon** (duc de Cambrai), probablement au marquis de Risbourg, sur un projet de réédition du Télémaque : «*Madame la marquise de Risbourg vous répondra de mes bonnes intentions. J'ai pris la liberté d'écrire selon les vostres et selon les siennes. Mais il faut un peu de tems pour calmer les esprits. Votre prudence, vos insinuations, et un procédé conforme aux règles, que vous connaissez sans doute parfaitement, pourront aplanir les difficultés*» (Cambrai, 6 décembre 1713, 2 p. in-4).

Rares piqûres. Très légères griffures sur les plats.

Bel exemplaire grand de marges.

RÉFÉRENCE

Cohen, 384-385 – Brunet, II, 1215 – Tchermersine, III, 208 g.

PROVENANCE

Ex-libris Charles Hayoit, n°8 vente du 30/11 2005



30

[LOUIS-ANTOINE-LÉON SAINT-JUST](1767-1794)

Organt, poème en vingt chants.

Au Vatican [Paris : Demonville], 1789. 2 parties en un volume in-18 (133x83 mm), Plein veau de l'époque, triple filet doré en encadrement sur les plats, dos lisse, pièce de titre maroquin noir; double filet sur les coupes; roulette intérieure.

160 pp. et 170 pp.

3 000 / 4 000 €

Rare édition originale.

La préface, qui tient en deux lignes, est parlante :
« J'ai vingt ans ; j'ai mal fait ; je pourrai faire mieux. »

Ce poème licencieux fut composé en 1786, lors de l'internement de Saint-Just à la maison de correction de Picpus où il resta 6 mois pour avoir dérobé des bijoux et des objets précieux à sa propre mère; il n'était alors âgé que de 19 ans. Il s'agit d'une pièce de près de 8000 vers considérée comme l'un des poèmes anti-chrétiens et anti-monarchiques les plus obscènes du XVIIIe siècle.

Dos foncé, coins émoussés.

RÉFÉRENCE

Viollet Le Duc, Bibliothèque poétique, 1847, p. 98 : « Il est de fait que le poème d'Organt est aujourd'hui de la plus grande rareté ». Brunet, V, col. 52 (« Les exemplaires sont devenus peu communs »

31

NON VENU

32

JOSEPH DELGADO HILLO (1754-1801)

Tauromaquia o arte de torear à caballo y à pie.

Obra (...) corregida y aumentada con una noticia historica sobre el origen de las fiestas de Toros en Espana. Madrid, imprenta de Vega y compania, 1804. Petit in-8 (175x110); veau, double encadrement de roulettes sur les plats.

Décor parlant au centre des plats. Dos lisse orné aux petits fers. Pièce de titre rouge. Roulette sur les coupes. Dentelle intérieure.

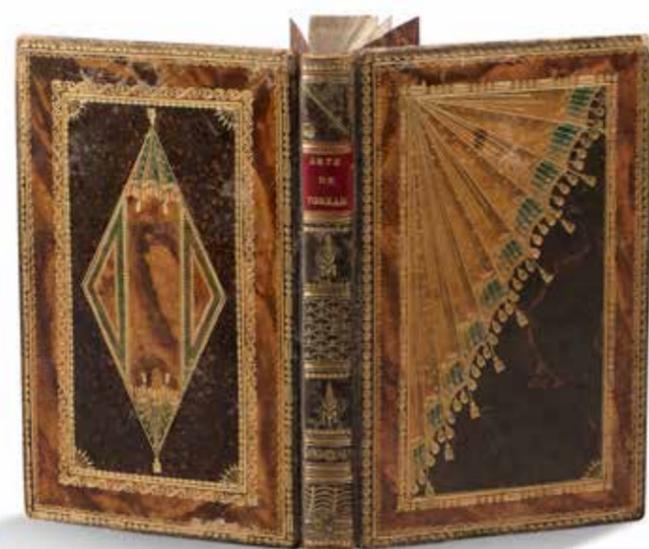
4 ff., 103 pp. et 30 planches hors-texte coloriées d'époque représentant les principales manières de l'art de combattre le taureau.

1 500 / 2 000 €

Seconde édition pour le texte, mais première illustrée.

Le premier manuel de tauromachie...
Le texte, écrit par le célèbre matador espagnol Pepe Hillo ou Illo généralement considéré comme le fondateur de l'école de Séville, est le premier manuel pour toreros et aficionados, paru en édition originale en 1796.

Tranches frottées, mais bel exemplaire.



PIERRE-JOSEPH REDOUTÉ
Les Roses





33

**PIERRE-JOSEPH REDOUTÉ
(1759-1840)**

Les Roses

par P.J. Redouté, peintre de fleurs, Dessinateur en titre de la Classe de Physique de l'Institut et du Muséum d'Histoire naturelle. Avec le texte par Cl. Ant. Thory, membre de plusieurs sociétés savantes. Paris, de l'imprimerie de Firmin Didot, Imprimeur du Roi, 1817- 1821-1824. 3 volumes in-plano, ((555x365 mm) Dei-maroquin rouge à long grain de l'époque à coins. Dos lisse orné de faux-nerfs dorés.

Tome I : Frontispice, 156 pp. et un f. de table. 56 planches.

Tome II : 122 pp. et un f. de table. 59 planches.

Tome III : 1 portrait, 125 pp. Un f. d'avis au relieur. 54 planches.

80 000 / 120 000 €

Très rare exemplaire du tirage en **grand papier** du chef d'oeuvre du livre de fleurs, celui-ci en dimensions exceptionnelles, complet 1 frontispice, 1 portrait gravé par Pradier d'après Gérard et **169 planches** issues des presses de Remond et gravées au pointillé par Bessin, Langlois, Chapuy et consorts, suivant le procédé d'impression en couleurs à une seule planche perfectionné par Redouté.

Quelques petites rousseurs en marge de quelques feuillets, une fente de 1 cm anciennement restaurée à une planche, petits frottements à la reliure, léger affaiblissement en pied du tome I. Coiffes us. Avec petits manques.

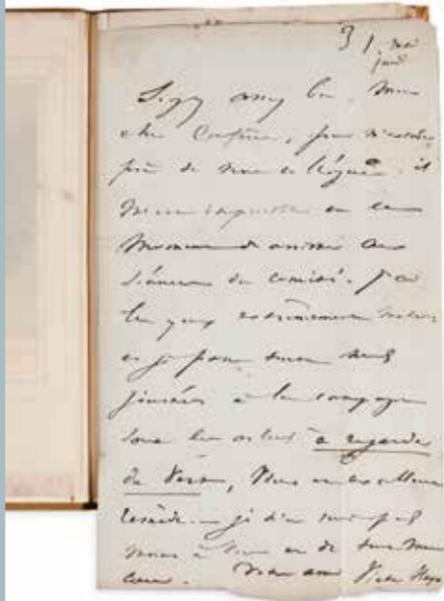
RÉFÉRENCE

Hunt Redouteana 19 ; Nissen BBI 1599 ; Pritzel 7455 ; Cleveland Herbal Collection 807 ; Dunthorne 232 ; Great Flower Books p. 71 ; Ray French 89 ; Stafleu & Cowan 8748.

PROVENANCE

Ensemble resté inconnu à ce jour. Mention manuscrite sur une garde «Harlé d'Ophove, le marais Chevrieres».





34

VICTOR HUGO (1802-1885)

Le Télégraphe. Satire.

A Paris, chez Delaunay, Dentu, Petit et chez tous les Marchands de Nouveautés 1819. In-8 (185 x 123 mm) ; demi-marquin citron postérieur, pièce de titre dorée de même marquin sur le premier plat, papier coquille, dos lisse très joliment orné sur toute la hauteur d'un même fleuron répété 8 fois. Etui bordé.

12 pp. ch., incluant la p. de titre avec erratum au verso ; la numérotation commence à la p. 4.

Edition originale de la plaquette publiée par Victor HUGO à l'âge de 17 ans.

1 500 / 2 000 €

Précieux exemplaire auquel est joint une lettre autographe signée de Victor HUGO et de nombreux portraits.

Rare édition originale de la 2e plaquette publiée par Victor Hugo à l'âge de 17 ans, enrichie d'une lettre autographe signée du poète au fondateur de la Société des Gens De Lettres. Ce poème fut imprimé avant le 3 octobre 1819 à Paris par l'imprimeur Gillé aux frais du frère du poète, Abel Hugo, que cette satire de la vie politique du temps enchantait. *Le Télégraphe* fait partie des deux plaquettes parues à quelques semaines d'intervalle, qui constituent les véritables premières publications littéraires de Victor Hugo après l'inaugurale *Ode sur le rétablissement de la statue*

de Henri IV récompensée par l'Académie des jeux floraux de Toulouse. Elle est connue à une dizaine d'exemplaires.

En tête du volume est reliée une lettre autographe signée « Victor Hugo », datée du 31 mai [1838] adressée au journaliste Louis Desnoyers, relative à la Société des Gens de Lettres. 1 p. in-8 (215 x 130 mm) autographe à l'encre noire sur 1 double f. vélin blanc. Suscription au verso du 2e feuillet « Monsieur Louis Desnoyers / au Bureau de la Société des Gens de Lettres, / 14 rue de la Michodière », marques postales avec date de 1838. Journaliste et écrivain, directeur littéraire au quotidien *Le Siècle*, Louis Desnoyers (1805-1868) partageait les opinions progressistes de Victor Hugo et combattit à ses côtés pour la liberté de la presse. Son nom reste attaché à la fondation de la Société des Gens de Lettres, créée à son initiative en décembre 1837 lors d'une réunion d'écrivains réunis à son domicile parmi lesquels Alexandre Dumas, Honoré de Balzac, George Sand et bien sûr Victor Hugo. La présente lettre fait allusion à une autre institution, le « Comité des Monuments inédits de la littérature, de la philosophie, des sciences et des arts considérés dans leurs rapports avec l'histoire de France », dont Hugo était membre depuis trois ans, œuvrant par exemple pour la restauration de la grille dorée entourant la place Royale (aujourd'hui place des Vosges, qui abrite le musée Victor Hugo). Il s'excuse ici de ne pouvoir assister aux séances du Comité, ayant besoin de reposer ses yeux : « [...] J'ai les yeux extrêmement malades et je passe toutes mes journées à la campagne sous les arbres à regarder du vert, vieux et excellent remède - je n'en suis pas moins

à vous de tout mon cœur Votre ami Victor Hugo ». On sait aussi que cette mise « au vert » thérapeutique était adoucie par la présence de Juliette Drouet, et que les travaux du comité lui permettaient de justifier ses escapades estivales (J.-M. Hovasse, I, p. 727-728). On a relié avec goût dans ce volume 19 portraits et caricatures représentant Victor Hugo à divers âges de la vie dont 6 eaux-fortes sous serpentes et une lithographie, suivis de la reproduction de 4 dessins de Victor Hugo, qui en font un exemplaire des plus plaisants. - En frontispice, Victor Hugo à l'âge de 17 ans, reproduction d'une aquarelle de Legénisiel (1819) - Dans un médaillon circulaire, portrait de profil gravé par Paul Chenay (beau-frère du poète) d'après une photographie faite en 1857. - Portrait de face gravé par P. Chenay légendé « Victor Hugo / Hauteville House / janvier 1860 ». - De face et accoudé, Victor Hugo grisonnant, portrait gravé par Joseph Apoux. - De face, la barbe et les cheveux blancs, gravure par Legénisiel. - Portrait de Victor Hugo âgé, gravure par Adrien Nargeot - 6 ff. imprimés recto verso comportant 12 portraits et caricatures : o sous le titre « Victor Hugo vu par les artistes », reproductions d'un tableau de Bonnat et d'une eau-forte de Rodin ; o sous le titre « Victor Hugo en caricature » : plâtre-caricaturé.

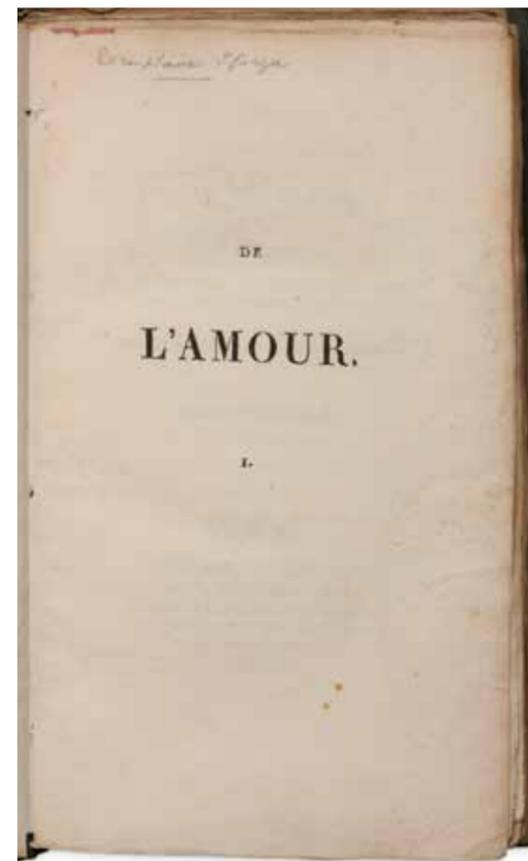
Bel exemplaire.

RÉFÉRENCE

Carteret I-385. Clouzot 84.

PROVENANCE

Ex-libris de la Bibliothèque du chateau de Rozais.



35

[HENRI BEYLE, DIT STENDHAL] (1783-1842)

De L'Amour.

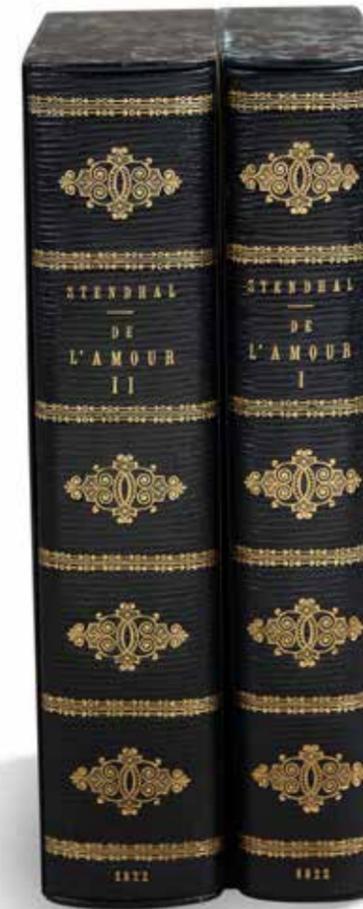
Par l'auteur de l'histoire de la peinture en Italie, et des vies de Haydn, Mozart et Métastase. Paris, librairie universelle de P. Mongie l'Aîné 1822. 2 volumes in-12 (183 x 110 mm). Cartonnage de l'époque. pièces de titre jaunes imprimées au dos. Chemise et étui demi-marquin bleu à long grain à recouvrement. Etui. [Devauchelle]

2 ff., III et 232 pp.; 2 ff. et 330 pp.

12 000 / 18 000 €

Véritable édition originale. cet exemplaire contient 35 annotations manuscrites marginales de l'époque au crayon (9 au tome I et 26 au tome II).

On lit le nom de Beyle manuscrit, bien qu'effacé, sur les pages de titre. Ces annotations rétablissent des noms en entier ainsi que les termes censurés, dans les marges. T. I



: p. 21, p. 41, p. 70 et 71, p. 80, p. 103, p. 105, p. 147, p. 200, T. II : p. 33, p.35, p. 50, p. 57 (3), p.67, p. 71, p. 73, p. 141, p. 142 (2), p. 144, p. 162, p. 185, p. 195, p. 197, p. 199, p. 202, p. 220, p. 269 (2), p. 290, p. 303, p. 306, p. 307. Une coupure de journal a été collée en haut à gauche du verso du premier feuillet de garde (consacrée à Saint Yves, patron des avocats « Avocat et non voleur, chose unique et merveilleuse »).

Stendhal commença la rédaction de cet ouvrage le 29 décembre 1819 à Milan. De l'amour s'inspire des amours platoniques et malheureuses que Stendhal éprouva pour la femme d'un officier polonais, Matilde Dembowska, née Viscontini. Pendant dix mois, il travailla à la rédaction de ce qui ressemble plus à une confession qu'à un véritable roman. Il y expose sa célèbre théorie de la « cristallisation » amoureuse. Ce livre passa totalement inaperçu à sa sortie, probablement à cause de la froideur de ton employée par Stendhal. « Je fais tous mes efforts pour être sec. Je veux imposer silence à mon cœur qui croit avoir beaucoup de choses à dire » (cf. chapitre IX). Tous les exemplaires du tirage original furent repris par Bohaire qui les remit en vente avec un nouveau titre et de nouvelles couvertures

en 1833. La connaissance du nom exact des personnes citées juste par une initiale par Stendhal laissent à penser que ces notes sont l'oeuvre d'un proche de l'auteur. D'avoir su que Madame de M..., mentionnée page 303 du tome II, n'est autre que Mme de Montesquiou penche en ce sens car cette identification n'est indiquée dans aucune des édition critique du texte. Le destinataire a pour sa part noté au crayon au verso du faux-titre : « Qu'une jeune femme vous ait fait tourner la tête c'est le cas de plus d'un homme honnête », ce qui nous laisse penser également qu'il s'agirait peut être d'un proche de Stendhal.

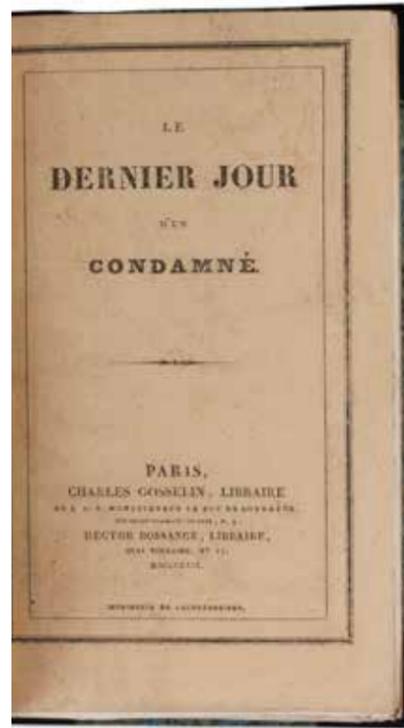
Exemplaire à toute marge. Infimes défauts (couture du premier cahier retenant premier plat et dos en partie rompue ; légère fente au premier plat du tome second ; minime manque de papier à un mot p. 243 du t. II ; très rares rousseurs à quelques feuillets).

RÉFÉRENCE

Vicaire I, 452- Carteret II-346

PROVENANCE

Exemplaire Sforza manuscrit sur le faux-titre du tome 1.Vente de Madame la Duchesse Sforza 1933 n°163.



36

[VICTOR HUGO] (1802-1885)

Le Dernier jour d'un condamné.

Paris, Charles Gosselin, Hector Bossange, 1829. In-12 (182 x 109 mm). Demi-marquin bleu nuit à grain long et à coins pastiche, dos lisse richement orné. Tête dorée, gardes marbrées. Couvertures et dos chamois clair imprimés en noir conservés. [Mercier, successeur de Cuzin].

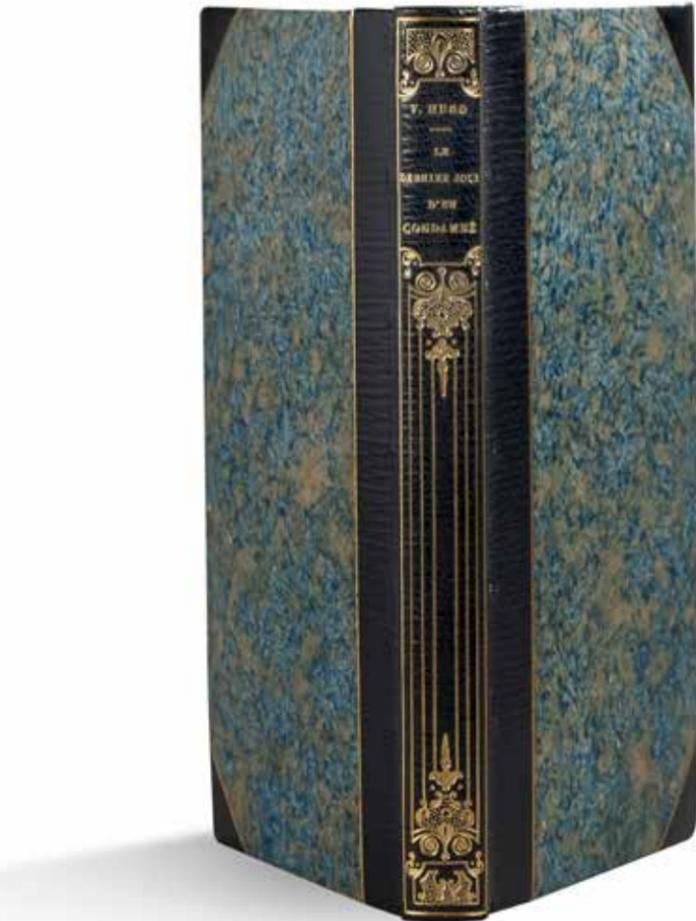
Faux-titre, titre, 1f. de préface, second faux-titre, 1 planche repliée, 259 pp.

1 500 / 2 000 €

Édition originale, parue sans nom d'auteur, de ce célèbre roman, réquisitoire contre la peine de mort.

On a ajouté en tête du volume un portrait de Victor Hugo lithographié d'après Achille Devéria, vers 1830.

Ce roman écrit à la première personne, du point de vue d'un condamné à mort, est le premier jalon du courageux combat que Victor Hugo mènera toute sa vie contre la peine capitale. Ce long monologue qu'il appelle lui-même une « espèce d'autopsie intellectuelle d'un condamné » peignait magistralement la traversée de l'effroi, à travers les impressions et les souvenirs récents du narrateur, depuis le procès



jusqu'au matin de l'exécution. Il épinglait la bonne conscience des honnêtes gens, la comédie du procès et la lâcheté des gens de loi, espérant faire œuvre utile : « Peut-être cette lecture leur rendra-t-elle la main moins légère, quand il s'agira quelque autre fois de jeter une tête qui pense, une tête d'homme dans ce qu'ils appellent la balance de la justice. » Hugo passait délibérément sous silence les détails de la vie du protagoniste et de son crime, sinon qu'il s'agissait d'un crime de sang. Ce parti pris visant à renforcer l'universalité de son propos, et non à susciter l'empathie avec un cas particulier, ne fut pas immédiatement compris, alors qu'il contribuait durablement à la modernité du roman.

Il lui adjoignit une préface convaincante en 1832 lors de la première des nombreuses rééditions de ce chef-d'œuvre littéraire devenu un classique de l'engagement abolitionniste. Rarissime surtout dans cette condition. Bel exemplaire, gd de marges.

RÉFÉRENCE

Clouzot, 144. Carteret I-399

PROVENANCE

Paul Villebœuf et Bibliothèque littéraire Charles Hayoit vente du 30 novembre 2005 n°93



37

GEORGE SAND (1804-1876)

Lélia.

Paris, Henri Dupuy, imprimeur-éditeur, L. Tenré, libraire. 1833. 2 tomes en 1 volume in-8 (215x133 mm). Demi-chagrin maroquiné lavallière à coins, dos à nerfs à caissons encadrés de triples filets dorés et ornés de fleurons; tête dorée. Étui-boîte en maroquin crème en forme de livre. [de G.Huser].

T.1- 4 ff. n. ch. (faux-titre, titre, dédicace et épigraphe), 350 pp. ; T.2- 3 ff. n. ch. (épigraphe placée par erreur avant le faux-titre, titre,), 383 pp.

80 000 / 100 000 €

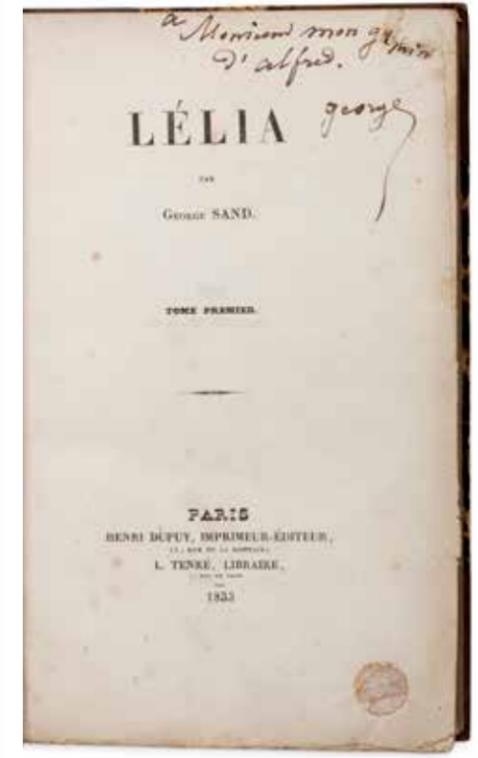
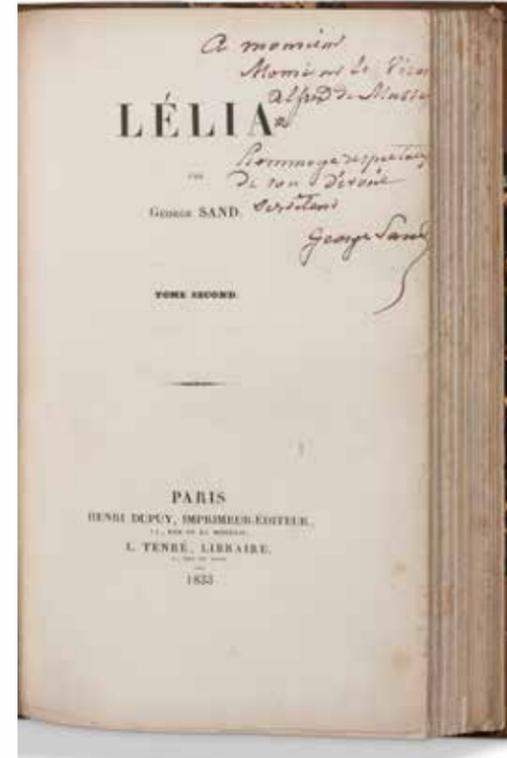
Édition originale.

Précieux **exemplaire offert par George Sand à Alfred de Musset**, aux débuts de leur liaison. Il est enrichi de deux envois autographes signés sur chacune des pages de titre.

Sur le premier tome on lit : « A Monsieur mon gamin d'Alfred. George »
Sur le second : « A Monsieur, Monsieur le Vicomte Alfred de Musset. Hommage respectueux de son dévoué serviteur, George Sand. »

Carteret : « C'est, avec Indiana, un des ouvrages de cet auteur les plus rares et les plus estimés ». De plus, sont reproduites dans la notice de son Trésor du Bibliophile les deux dédicaces du présent exemplaire « retrouvé dans la modeste bibliothèque de Musset » et dont l'histoire a été racontée par la gouvernante du poète dans ses souvenirs :

« A ce dernier tome, seize pages sont arrachées, ce sont les pages 209 à 225, où George Sand décrit une scène d'orgie où tout le monde paraît dans un état voisin de la folie, où le personnage de Sténio est bafoué et joue un rôle répugnant. [...] J'ai supposé que M. de Musset,



lisant, longtemps après, avait voulu retirer de ce livre le passage peu intéressant qui lui déplaisait. Il avait aussi collé la dédicace du premier volume avec deux pains à cacheter qui sont encore visibles. » (Adèle Martellet, Alfred de Musset intime, F. Juven, 1906).

Les lacunes ont été suppléées par 6 feuillets manuscrits au moment de la reliure. Le ton particulier adopté par chacune des dédicaces reflète deux tendances opposées de la personnalité de Musset : d'une part le « gamin » de 23 ans à la sensibilité encore adolescente, qui écrira un jour à sa maîtresse « je vous aime comme un enfant » et d'autre part « Monsieur le Vicomte », l'aristocrate parisien, brillant causeur qui sut séduire la forte personnalité de George Sand. Cette dualité renvoie aussi aux aspects contrastés de la relation entre ces écrivains d'exception : ils ont fait connaissance en août 1833 et leur complicité intellectuelle s'est changée en une liaison passionnée dont le roman *Lélia* est curieusement prémoniteur. Musset avait inspiré le personnage de Sténio avant sa rencontre avec la romancière, qui admirait déjà le poète. Elle lui envoya les épreuves du livre quelques mois avant sa parution, suscitant l'enthousiasme de Musset.

Bel exemplaire, grande de marges, agréablement relié, dans un excellent état de conservation (quelques minimes frottements sur les nerfs et les coiffes) ; intérieurs très frais, de rares rousseurs éparses, marques de cachets de cire posés par Musset qui avait scellé la page de dédicace du premier volume. Petit manque angulaire au premier feuillet de dédicace avec le mot « gamin » refait.

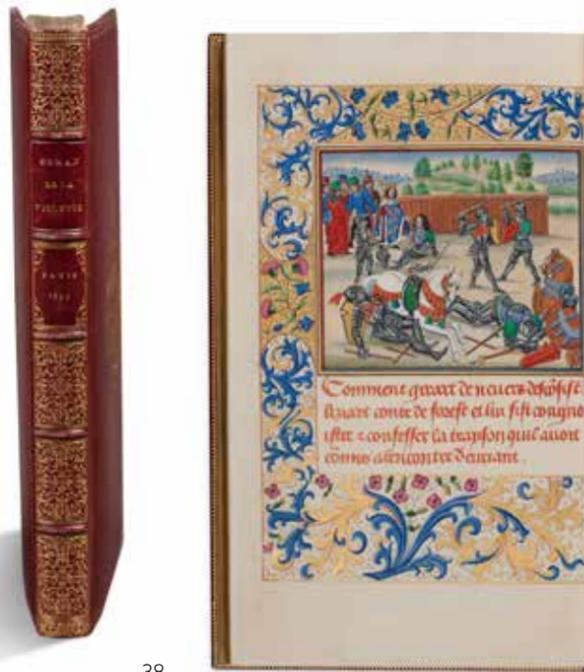
Exemplaire des plus désirables.

RÉFÉRENCES

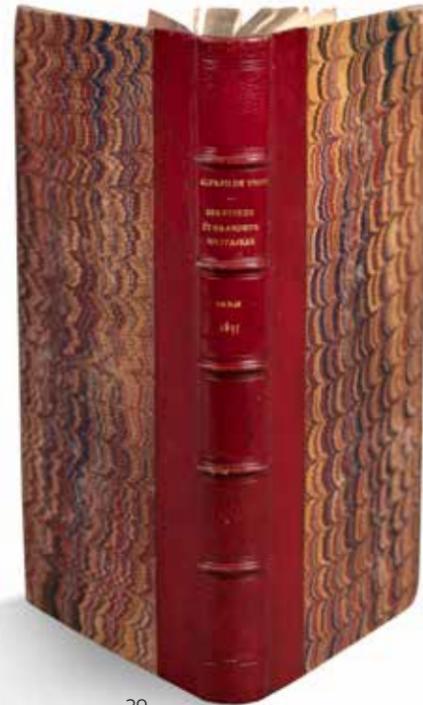
Carteret II-306, cite l'exemplaire

PROVENANCE

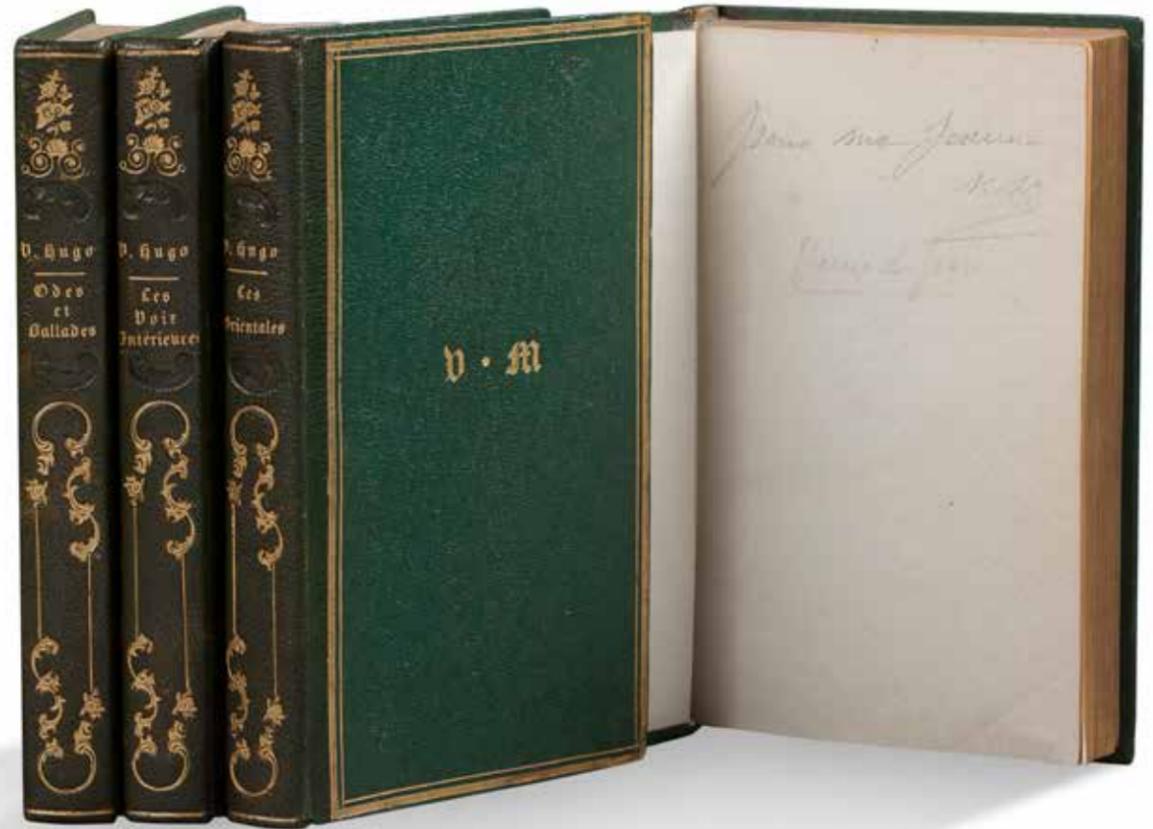
De la bibliothèque Jacques Guérin, II (catalogue Très beaux Livres du XIX^e siècle ; 1985 ; n° 90), Paul Louis WEILLER 30 novembre 1998 n°143.



38



39



38

GERBERT DE MONTREUIL (12.-12..)

Le roman de la violette

Ou de Gérard de Nevers, en vers du XIII^e siècle... publié, pour la première fois, d'après deux manuscrits de la bibliothèque royale, par Francisque Michel. A Paris, chez Silvestre 1834. in-8 (240x148) ; maroquin rouge, triple filet doré en encadrement sur les plats. Losange aux petits fers central. Dos à nerfs richement orné. Double filet sur les coupes. Tranches dorées. Doublure maroquin crème tapissé des initiales LR en quadrillé; étui postérieur. [Capé].

2 ff., Lxiv pp. 4 ff. 334 pp. 1 f. Avis au relieur

3 000 / 5 000 €

Un des 9 exemplaires sur Chine.

Les 7 demi-pages en noir enrichi d'un **tirage sur vélin rehaussé à la gouache et à l'or.**

Roman en 6654 octosyllabes à rimes plates, datant de la 1^{re} moitié du XIII^e s., relatant les amours de Gérard de Nevers et de son amie la belle Euriat.

Connu par 4 ms dont : BnF, Paris (Fr. 1553, daté 1284) ; BnF, Paris (Fr. 1374)

Un mors légèrement frotté sur 3 cm.

PROVENANCE

Ex-libris Léon Rattier.

39

ALFRED DE VIGNY (1797-1863)

Servitude et grandeur militaires.

Paris, Félix Bonnaire, Victor Magen. 1835. In-8 (222x135). Demi-chagrin rouge maroquiné de l'époque, plats de papier peigné, dos à 5 nerfs, tête dorée. [Lortic].

2 ff. et 460 pp.

1 000 / 1 500 €

Edition originale enrichie d'un envoi autographe signé à la mine de plomb sur la page de faux-titre : « A Madame Pauline Duchambge ». Pauline Duchambge, grande amie de Vigny, mit en musique les poèmes de Marcelline Desbordes-Valmore.

Bel exemplaire à toutes marges établi par Lortic.

RÉFÉRENCE

Clouzot 161. Carteret II-458.

40

VICTOR HUGO (1802-1885)

Odes et Ballades. – *Les Orientales.* – *Les Feuilles d'automne.* *Les Chants du Crépuscule.* – *Les Voix intérieures.* *Les Rayons et les Ombres.* Paris, Charpentier, 1841. 4 volumes in-12, 168 x 105 mm. Chagrin vert de l'époque, double filet en encadrement sur les plats; Chiffre V.M. au centre. Dos lisse à la rocaille. Tranches dorées.

Odes et Ballades : 1 f. n. ch. de titre (manque le faux-titre), XXIV pp. ch. de préface, 307 pp.

Les Orientales : 2 ff. n. ch. (faux-titre et titre), 296 pp.

Les Feuilles d'automne et *Les Chants du crépuscule* : 2 ff. n. ch. (faux-titre et titre), 302 pp.

Les Voix intérieures et *Les Rayons et les ombres* : 2 ff. n. ch. (faux-titre et titre), 294 pp. ch. et 1 f. bl.

6 000 / 8 000 €

Premières éditions au format in-12 réalisées par Charpentier, dont il n'a pas été tiré de grands papiers.

Exceptionnels exemplaires comportant chacun sur le recto de la première garde de papier moiré, le même *envoi autographe signé, à la mine de plomb, des initiales de l'auteur adressé à sa petite-fille, née en 1869 : « Pour ma Jeanne V.H ».*

Léopoldine Adèle Jeanne, fille de Charles et Alice Hugo, dite Jeanne (1869-1941), est la seule petite-fille qu'ait eu Victor Hugo. Le poète se sentit toujours très proche d'elle et de son frère Georges, qui lui inspirèrent notamment son ouvrage *L'Art d'être grand-père*, composé à Guernesey. Il dédia de plus à Jeanne deux poèmes, l'un dans *Les Chansons des rues et des bois* et l'autre dans *Toute la Lyre*. Jeanne deviendra madame Léon Daudet, puis madame Jean Charcot, et, en troisième nocces madame Michel Nègrepointe. Exemplaire très émouvant.

Intérieurs très frais avec de minimes rousseurs éparses.

Vicaire : IV, 235, 246, 273 et 289.



à ma chère fille
 Je t'embrasse
 ton père
 Honoré

à ma chère sœur
 Je t'embrasse
 ton père
 Honoré

à ma chère sœur
 Je t'embrasse
 ton père
 Honoré

à ma chère fille
 Je t'embrasse
 ton père
 Honoré

à ma chère sœur
 Je t'embrasse
 ton père
 Honoré

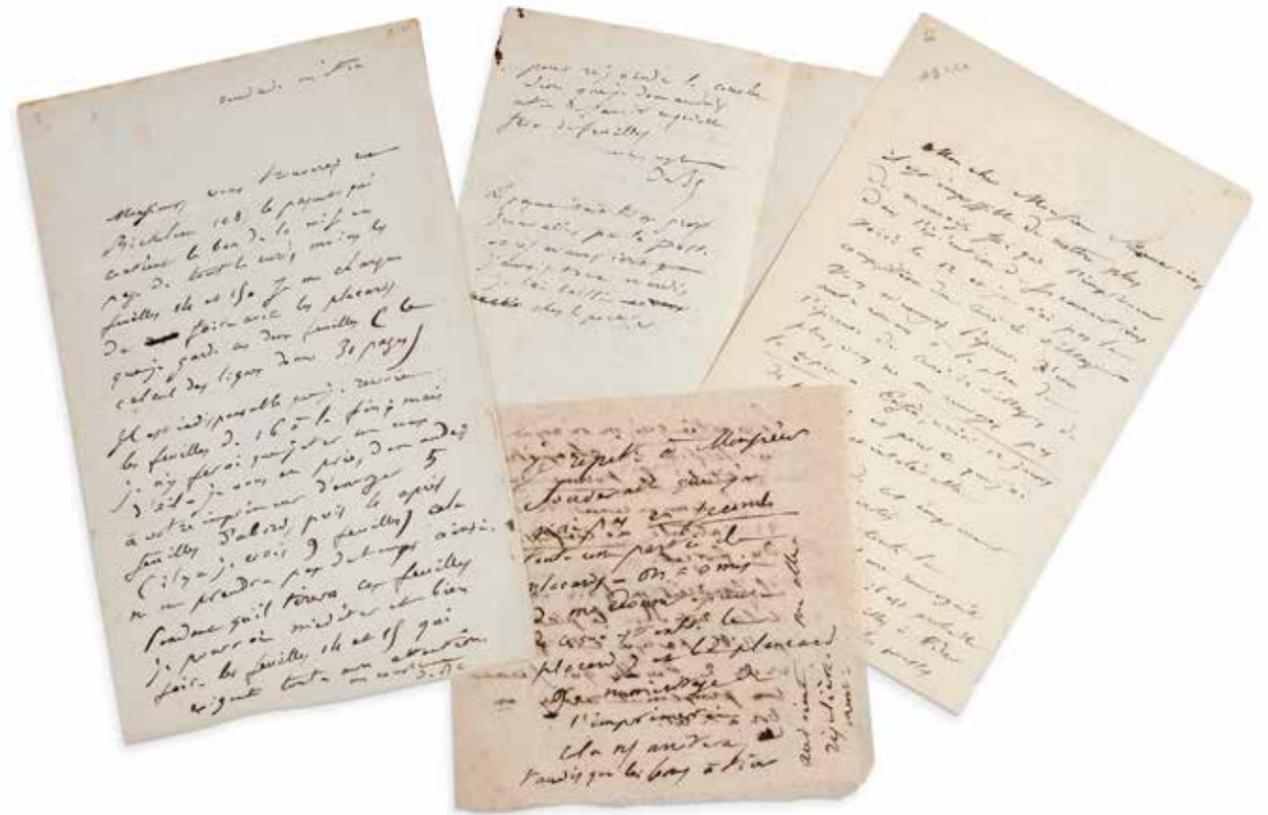
à ma chère sœur
 Je t'embrasse
 ton père
 Honoré

à ma chère sœur
 Je t'embrasse
 ton père
 Honoré

à ma chère sœur Laura
 Je t'embrasse
 ton père
 Honoré

ŒUVRES COMPLÈTES
 M. DE BALZAC.

ŒUVRES COMPLÈTES
 M. DE BALZAC.



41

HONORÉ DE BALZAC (1799-1850)

Œuvres complètes. La Comédie humaine...

À Paris, Furne – J.-J. Dubochet – J. Hetzel, 1842-1848, 17 vol. in-8 (214x130 mm); demi- chagrin noir, dos à faux-nerfs orné de caissons à froid de l'époque.

100 000 / 150 000 €

Première édition collective sous le titre d'Oeuvres complètes et sous celui de la Comédie humaine.

L'illustration en premier tirage due à Daumier, Garanti, Meissonier, T. Johannot, C. Nanteuil, H. Monnier, etc.

Tome I. 1842 : édition originale d'Albert Savarus et la Fausse maîtresse, 8 figures. Envoi « à ma soeur, Honoré ».

Exemplaire légèrement déboîté.

Tome II. 1842 : édition originale d'Autre étude de femme, 8 figures. Envoi « à ma chère soeur son frère Honoré ».

Tome III. 1842 : 8 figures.

Tome IV. 1845 : 8 figures. Envoi « à ma chère soeur Laure, son frère Honoré ».

Tome V. 1843 : 8 figures.

Tome VI. 1843 : 8 figures. Envoi « à ma chère soeur, son frère Honoré ».

Tome VII. 1844 : 8 figures. Envoi « à ma chère soeur, son frère Honoré ».

Tome VIII. 1843 : édition originale de la dernière partie des Illusions perdues, 8 figures.

Tome IX. 1843 : 8 figures.

Tome X. 1844 : 8 figures. Envoi « à ma bonne soeur son frère Honoré ».

Tome XI. 1844 : 8 figures. Envoi « à ma chère soeur Laure, son frère qui l'aime bien Honoré ».

Tome XII. 1846 : édition originale de la dernière partie de Splendeurs et misères des courtisanes, d'Une Esquisse d'homme d'affaires, de l'Envers de l'histoire contemporaine (tère partie), de Gaudissart II, et des Comédies sans le savoir ; avec 6 figures.

Tome XIII. 1845 : Sans les figures. 6 figures. Envoi « à ma chère mère, son fils respectueux ».

Tome XIV. 1845 : 10 figures. Tome XV. 1845 : 6 figures. Tome XVI. 1846 : 6 figures. Tome XVII. 1848 : 5 figures.

Quelques légères épidermures aux coiffes et aux mors.

RÉFÉRENCE

Clouzot 20: « l'une des éditions les plus importantes de la littérature française. Ayant eu une existence agitée, confuse, plusieurs fois rééditée à un grand nombre d'exemplaires, elle est fort rare sous sa première forme, et, sous cette première forme, plus rare encore en reliures uniformes d'époque qu'en reliures modernes avec couvertures. Carteret I-79 et III-61. »

PROVENANCE

Sickles II-257. l'exemplaire a figuré dans la bibliothèque de Jacques Guérin vente II 1985 sous le n°9 avec ce commentaire : « Cet exemplaire, modeste de reliure, est bien la plus émouvante des reliques; c'est l'oeuvre entière parue du vivant de Balzac, remise entre les mains de sa soeur Laure, la plus aimée, celle qui lui consacra sa vie, en un mot, la plus digne de la recueillir ».

42

HONORÉ DE BALZAC (1799-1850).

Scènes de la vie de campagne. Le Curé de village.

P. Souverain 1841. 2 vol. in-8 ; demi-veau brun de l'époque, dos à faux-nerfs à froid et filets dorés

T.1- 2 ff., xii pp. 2 ff. et pagination 21 à 337 pp. T.2- 2 ff., 378 pp. et 1 f. de table.

6 000 / 8 000 €

Edition originale.

Joint 4 lettres autographes adressées à Souverain entre le 12 septembre 1840 et le 22 janvier 1841 :

« Il est impossible de mettre plus de mauvaise foi que l'imprimeur dans l'exécution de ses conventions, voici le 12 et je n'ai pas la composition du Curé de Village... » Correspondance IV-1836. Ed. Pierrot.

« De puis lundi, j'attends le reste des placards du Curé, les 4 bonnes feuilles de Soeur... Correspondance IV-1858 ; Ed. Pierrot.

« Vous trouverez... le paquet qui contient le bon de la mise en page de tout le Curé ». Correspondance IV-1882. Ed. Pierrot.

Dans le tome II Je répète à Monsieur Souverain que je n'ai pas en secondes toute une partie des placards... » Correspondance IV-1854. Ed. Pierrot.

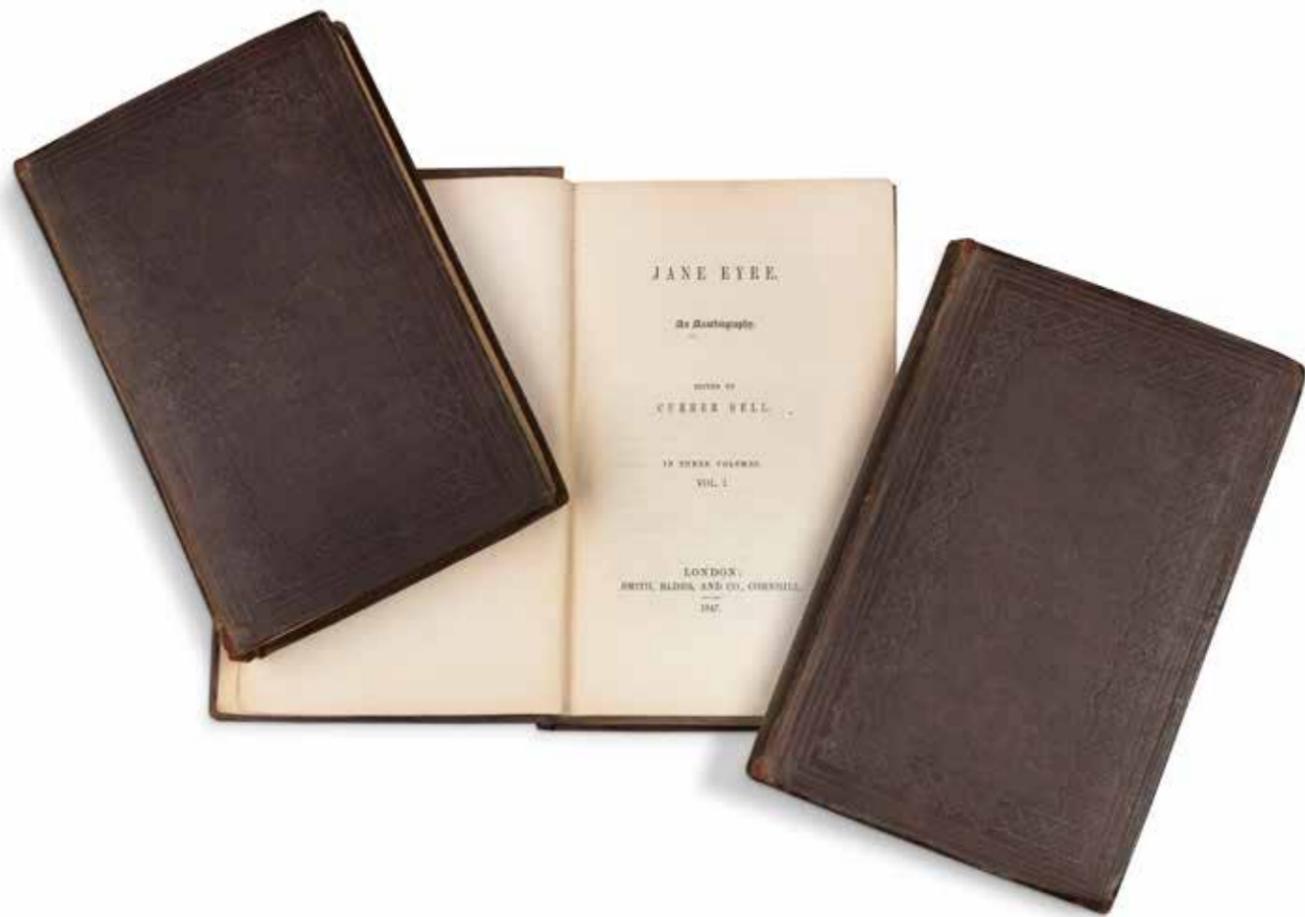
Mors faibles et coiffes frottées.

RÉFÉRENCE

Carteret I-76. Clouzot 16 : « Rare ».

PROVENANCE

Ex-libris Pierre Duché n°32 vente Balzac 6/11/1972. Jean Meyer



43

[CHARLOTTE BRONTË] (1816-1855)

Jane Eyre.

An autobiography, edited by Currer Bell. London, Smith, Elder and Co 1847. 3 volumes in-8 (198 x 125mm), reliure éditeur en toile à stries verticales, de couleur marron foncé nuancé de rouge et de gris, couvertures décorées à l'encre aveugle d'une ligne triple en bordure, agrémentée d'entrelacs, pages de garde jaune pâle. Etui en forme de boîte, dos passé.

T.1- Faux-titre, titre et 304 pp. Catalogue de 32 pp. oct. 1847. Sans le f. Publicitaire de Calcutta Review à la fin du T.1. T.2- Faux-titre, titre et 304 pp. T.3- Faux-titre, titre et 311 pp.

20 000 / 30 000 €

Edition originale du premier roman publié de l'auteur.

Une annotation à l'encre bleue de 11 lignes, de Walpole est présente sur le verso de la garde du premier volume ("When at last, after | waiting so long, I | possessed you as | you first appeared | to the world I felt | as though Rochester | had given me a nod | of recognition. | Hugh Walpole | Brackenburn | Nov: 16 1938")

Quelques pages sont légèrement endommagées, quelques feuilles un peu tachées, autres mouchetures ici et là, réparations anciennes aux mors, les charnières sont un petit peu fragiles ou commencent à l'être, les gardes du 1er volume ont été réparées et les couvertures sont quelque peu usées.

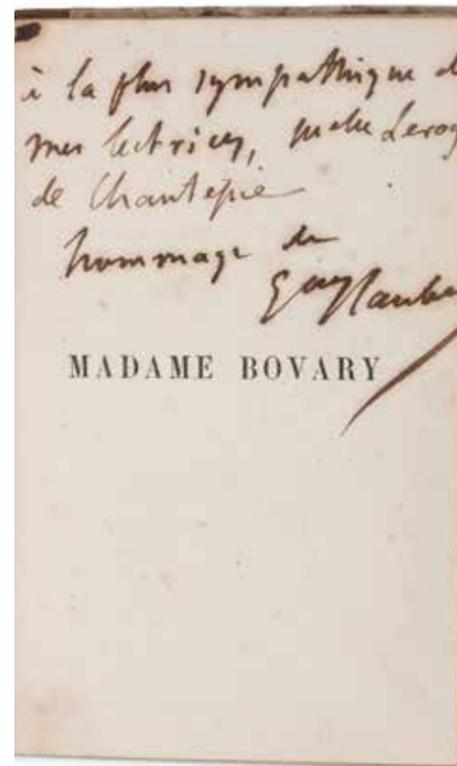
RÉFÉRENCES

Smith 2; Sadleir 346; Ashley I, p.72; Wolff 826; Tinker 379; Grolier English 83; Parrish pp.87-8

PROVENANCE

M.E. Hindhaugh et «P.S. Macling», signatures des propriétaires présentes sur les pages de garde; Hugh Walpole et son ex-libris typographique «Brackenburn», vente de sa bibliothèque, 1ère partie, Christie, Manson & Woods Ltd., le 28 mai 1945, lot 23.

First edition of the author's first published novel, half-titles, publisher's 32pp. catalogue dated October 1847 at the end of volume 1, without the extra advertisement leaf present in some copies (no priority), original dark greyish reddish brown vertically-ribbed cloth, covers decorated in blind with triple line border enclosing decorative trellis-like border, pale yellow endpapers, preserved in green cloth chemise and quarter green morocco slipcase, a few minor paper flaws, a few leaves slightly stained, other occasional spotting, some early repairs to joints, hinges slightly fragile or starting, repair to endpaper of volume 1, some edge-wear to covers M.E. Hindhaugh" and "P.S. Macling", ownership signatures on endpapers; Hugh Walpole, with his "Brackenburn" book-label, sale of his library, Part I, Christie, Manson & Woods Ltd., 28 May 1945, lot 23 There is an eleven-line note in blue ink by Walpole on the verso of the front free endpaper of volume 1 ("When at last, after | waiting so long, I | possessed you as | you first appeared | to the world I felt | as though Rochester | had given me a nod | of recognition. | Hugh Walpole.



44

44

GUSTAVE FLAUBERT (1821-1880)

Madame Bovary.

Mœurs de province. Paris, Michel Lévy frères, 1857. 2 tomes en un volume in-12 (171x115 mm) demi-basane violine, dos à faux nerfs dorés. Emboitage en forme de livre, chagrin rouge maroquiné, dos à nerfs. Doublure suédine grise. [Loutrel].

T.1- 2 ff. et 232 pp. et 36 pp. de catalogue. T.2- 2 ff. et pagination 233 à 490

3 000 / 4 000 €

Edition originale enrichie d'un envoi à Mademoiselle Leroy Chantepie.

Marie-Sophie Leroy Chantepie (1800-1888), écrivain eut une importante correspondance avec Gustave Flaubert pendant dix-neuf ans. Elle écrivit pour la première fois à celui-ci depuis Angers, le 18 décembre 1856, afin de lui témoigner son admiration après la lecture de *Madame Bovary* qui vient de paraître dans la *Revue de Paris*, avant publication, chez l'éditeur Michel Lévy, au mois de septembre 1857 : « J'ai vu d'abord que vous aviez écrit un chef d'œuvre de naturel et de vérité. Oui, ce sont bien là les mœurs de cette province où je suis née, où j'ai passé ma vie... »

Exemplaire modeste, court de marges. Le feuillet de dédicace à Sénart mal placé.

RÉFÉRENCE

Carteret I 263.

45

GUSTAVE FLAUBERT (1821-1880)

Salammô.

P. Michel Levy 1863. in-8 (223x142 mm); chagrin rouge maroquiné postérieur, double filet à froid en encadrement sur les plats. Dos à nerfs orné de caissons à froid. Filet doré sur les coupes. Tranches dorées. Encadrement intérieur dentelle dorée. Etui.

2 ff. et 474 pp. Table.

1 500 / 2 000 €

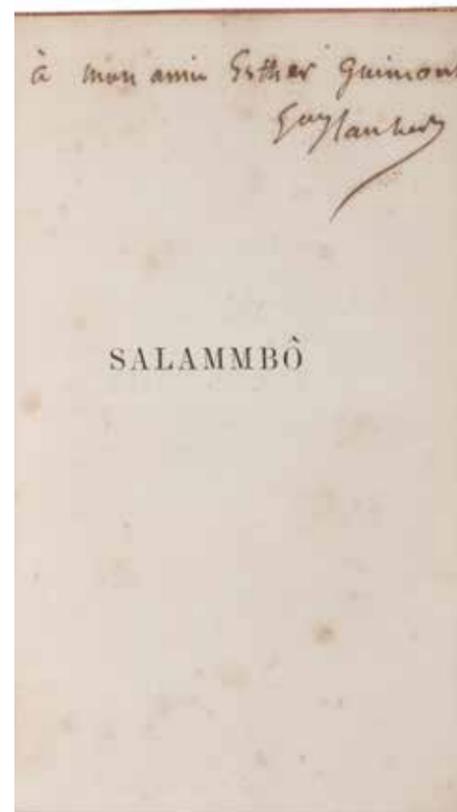
Edition originale enrichie d'un envoi autographe signée à Esther Guimont.

Esther Guimont (18- 1879), courtisane, célèbre sous le surnom du « Lion » sous le second Empire.

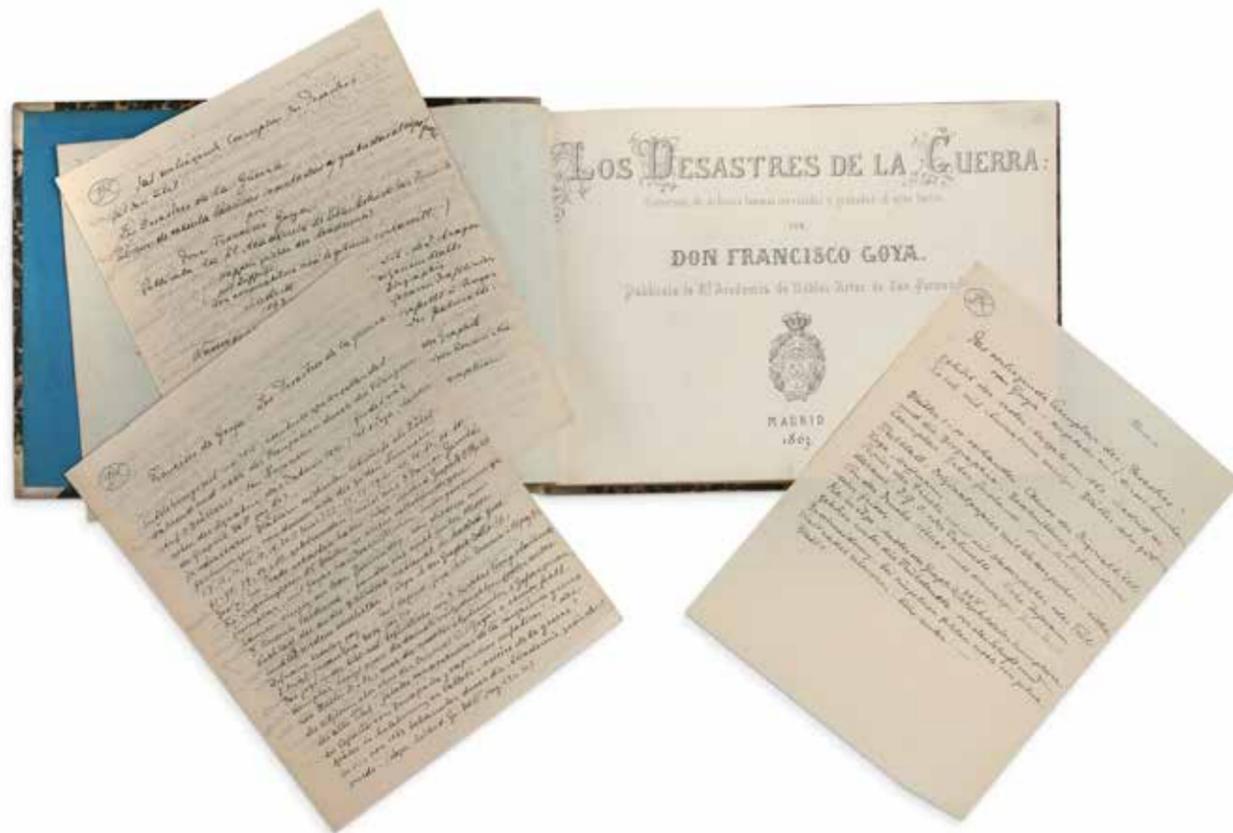
Légères piqures. Mors et coins frottés, mais bon exemplaire.

RÉFÉRENCE

Carteret I-266.



45



46

FRANCISCO DE GOYA (1746-1828)

Los Desastres de la Guerra

Coleccion de ochenta laminas inventadas y grabadas al agua fuerte por Don Francisco Goya. Madrid, Real Academia de Nobles Artes de San Fernando, 1863. In-4 oblong (238x325 mm) ; reliure de l'époque demi-velin à coins, dos lisse . Pièce de titre.

25 000 / 30 000 €

PREMIER TIRAGE de cette suite, l'un des monuments les plus extraordinaires de la gravure d'Occident, exécutée par Francisco de Goya (1746-1828).

Un titre lithographié, une notice typographiée et 80 planches originales gravées à l'eau-forte et à l'aquatinte par Goya.

Épreuves tirées sur papier vélin fort, filigrané J.G.O. avec une coquille.

Second état, avec les fautes aux légendes corrigées.

Ces gravures avaient été composées entre 1810 et 1820, et ont été inspirées par les guerres napoléoniennes de 1808-1814, ainsi que par la famine du peuple de Madrid. Le côté héroïque de la guerre, habituellement emprunté par les peintres, se voit ici totalement délaissé pour faire place à un traitement du sujet rigoureusement centré sur la détresse, la barbarie, la folie, et l'inhumanité des hommes. On pense que le peintre refusa de publier cette série du fait de son caractère trop subversif pour l'opinion publique de l'époque, réticente à ce genre de franchise graphique. De plus, Goya redouta sans doute le renouvellement de l'échec subi par son recueil des Caprices (*Los Caprichos*), publié en 1799, et censuré sous la pression de l'Inquisition.

Javier Goya, fils du peintre, garda les plaques jusqu'à sa mort en 1854, puis elles furent achetées par la Real Academia de San Fernando en 1862. C'est sur l'exemplaire de Bermudéz que furent copiés les titres des planches et la série fut ensuite exposée en 1863, puis enfin éditée la même année à environ 500 exemplaires.

RÉFÉRENCE

Delteil, 120-199. - Harris, Goya engravings and lithographs, II, p. 173.



47

FRANÇOIS COPPEE (1842-1908)

Le reliquaire.

Eau-forte de Léopold Flameng. Paris, Alphonse Lemerre 1866. In-18 (177 x 117 mm). Demi-chagrin bleu nuit début XX^e, dos à nerfs, tête dorée, couvertures et dos conservés.

2 ff. et 171 pp.

800 / 1 000 €

Edition originale

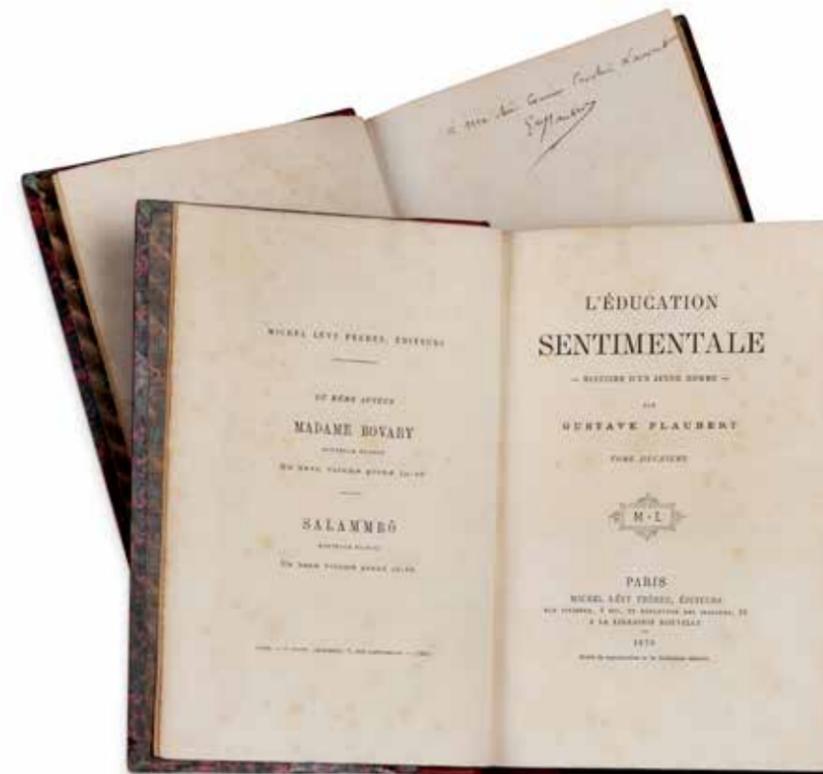
Exemplaire de Théodore de Banville, dédicataire d'un des plus longs poèmes de l'ouvrage (*Le Justicier*, pp. 147-168), avec envoi autographe signé de l'auteur à l'encre rouge : « À mon bien aimé et illustre maître Théodore de Banville comme un témoignage d'entière admiration et de profonde reconnaissance François Coppée »

Joint :

- Poème autographe de François Coppée, daté de juillet 1885 : 13 strophes (alternant alexandrins et octosyllabes) sur 3 feuillets in-8 montés dans l'exemplaire. Petites fentes, restaurations anciennes à l'adhésif et marques de pliures. Beau poème d'amour, dans l'esprit des Humbles : « Depuis longtemps, ma brune aux yeux clairs, ta beauté / M'éblouissait de loin, aux étoiles pareille, / Quand, par hasard, tout près de ton exquise oreille, / J'ai pu dire un mot tendre et tu l'as écouté (...) ».

- Lettre autographe signée de François Coppée, adressée à la mère de Charles Baudelaire, Caroline Aupick. 27 septembre 1867. Une page in-8.

Belle et intéressante lettre accompagnant l'envoi de ce premier ouvrage poétique de François Coppée. Elle constitue l'un des tout premiers hommages de reconnaissance de la nouvelle génération poétique française : « Madame, Lorsque j'ai publié ce volume, votre fils, l'illustre et regretté Charles Baudelaire était déjà en proie à la cruelle maladie qui l'a enlevé à votre dévouement maternel et à notre admiration. Permettez-moi, Madame, de vous offrir ce livre qu'il aurait peut-être aimé, lui qui fut jusqu'au bout fidèle à l'Art dont il reste une des plus hautes manifestations, et que cet hommage vous



48

soit une preuve de la part qu'un humble disciple de cet Art prend à votre immense douleur (...) François Coppée »

- Billet autographe signé de Mme Aupick à Théodore de Banville.

Paris, 29 septembre 1867. Une page in-16, à l'encre noire sur un double feuillet vergé de deuil.

« Mon cher Monsieur de Banville, Je viens de recevoir un livre de Poésies d'un M. François Coppée. Je voudrais lui écrire pour le remercier de cette gracieuseté; mais je ne sais pas son adresse (...) C. Vve Aupick ».

Quelques rousseurs, premier plat de la couverture restauré. Cet envoi, légèrement atténué, figure sur le second feuillet blanc du volume, dont le papier est un peu différent du papier de l'exemplaire ; toutefois les rousseurs et la petite mouillure angulaire qui le marquent se retrouvent sur le faux-titre et les premiers feuillets du livre.

RÉFÉRENCES

Vicaire, II, 966- Carteret, I, 184 :« Ouvrage rare et recherché ».

48

GUSTAVE FLAUBERT (1821-1880)

L'Education sentimentale.

P. Lévy 1870. 2 vol. in-8 (220x142 mm); demi-chagrin rouge légèrement postérieur, dos à nerfs orné de fleurons dorés.

T.1- Fx-titre, titre et 427 pp. T.2- Fx-titre, titre et 331 pp.

2 000 / 2 500 €

Edition originale enrichie d'un envoi autographe signé à ma chère cousine Caroline Laurent sur papier blanc remonté

RÉFÉRENCE

Carteret I-268.

PROVENANCE

Ex-libris Prochian et Caroline Laurent.

49

**DANTE GABRIEL ROSSETTI
(1828-1882)**

Poems

Londres, F. S. Ellis, 1870. In-8.
Cartonnage de l'époque à la bradel.
Dos lisse muet imitation vélin, plats de
papier bleu chiné.

XI-282 pp et 1 f. n. ch.

3 000 / 4 000 €

Edition originale enrichie d'un envoi auto-
graphe signé de Michael Rossetti (dédica-
taire de l'ouvrage et frère du poète) à l'encre
noire sur le second feuillet de garde :

« **To Victor Hugo.** *Soul of the Poet and
Hero of all the world / With heart for all
the world / Hommage and Love thee from
all the world. Wm Michael Rossetti* ».

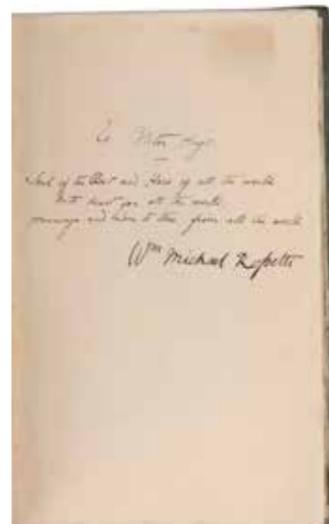
Dante Gabriel Rossetti est considéré comme
la figure majeure du mouvement préraphaélite
anglais. Déjà célèbre comme peintre, il publia
en 1870 ce premier recueil de poèmes, qui
constitue son chef-d'œuvre. Centré autour de
la figure de Dante, ce volume eut un reten-
tissement extraordinaire et causa un certain
scandale en raison de son raffinement sensuel
et son érotisme précieux.

RÉFÉRENCE

Hayward 283; Tinker 1814.

PROVENANCE

Victor Hugo.



49

50

**JEAN-ARTHUR RIMBAUD
(1854-1891)***Une saison en enfer*

Bruxelles, Alliance typographique
MJ Poot et Cie. 1873. In-12 (185x122
mm). Box janséniste noir, dos à nerfs
pincés, tranches dorées sur témoins,
double filet sur les coupes. Tranches
dorées. Doublure de maroquin blanc,
couverture et dos Etui. [Huser].

53 pp.

8 000 / 10 000 €**Edition originale**

Il n'y a pas eu de tirage sur grand papier.
Publiée à compte d'auteur, cette oeuvre en
prose, création intime et personnelle, aux
ruptures de style et de ton, est la seule publi-
cation faite et corrigée par l'auteur. En dehors
de quelques feuillets de brouillons conservés
par Verlaine, le manuscrit de l'oeuvre et les
épreuves corrigées n'ont jamais été retrouvés.
Seul le texte imprimé subsiste.

Bel exemplaire. Nerfs légèrement frottés.

RÉFÉRENCECarteret II-271. Clouzot 135. Galantaris, Ver-
laine, Rimbaud, Mallarmé, 313.**PROVENANCE**Ex-libris FF (Fred Feinsilber) n°106 vente du
11 octobre 2006 et G. Heilbrun

51

**ISIDORE DUCASSE, DIT COMTE
DE LAUTRÉAMONT (1846-1870)***Les Chants de Maldoror.*

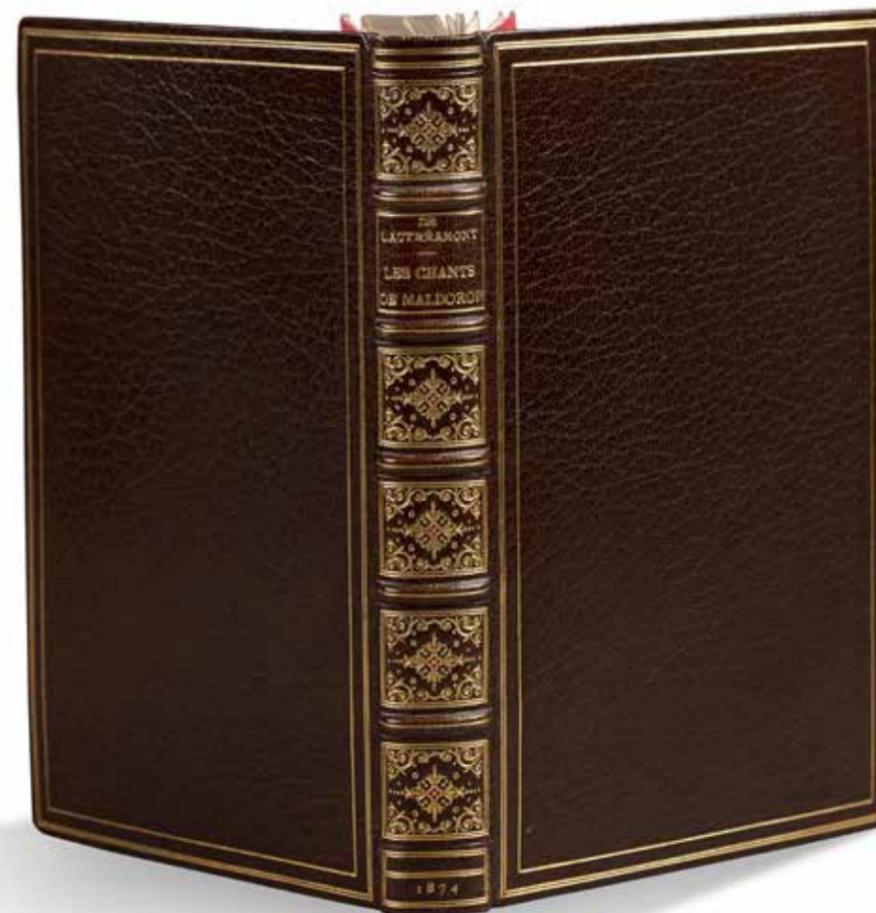
A Paris et Bruxelles en vente chez
tous les libraires, 1874. In-8 (185x116) ;
maroquin chataigne, triple filet doré
en encadrement sur les plats; dos
à nerfs orné. Filet sur les coupes.
Tranches dorées. Encadrement
intérieur même maroquin rehaussé
de 5 filets dorés. Couvertures et dos
cons. [Dubois d'Enghein].

10 000 / 15 000 €

**Exemplaire de remise en vente avec titre à
l'adresse de Paris et Bruxelles et à la date de
1874. Il n'y a pas de tirage sur grand papier.**

Exemplaire enrichi :

Lettre autographe signée d'**André Bre-
ton** sur Lautréamont, contre sa récupé-
ration par «les littérateurs et les porcs.
Ne vous suffit-il pas de voir ce qu'ils ont

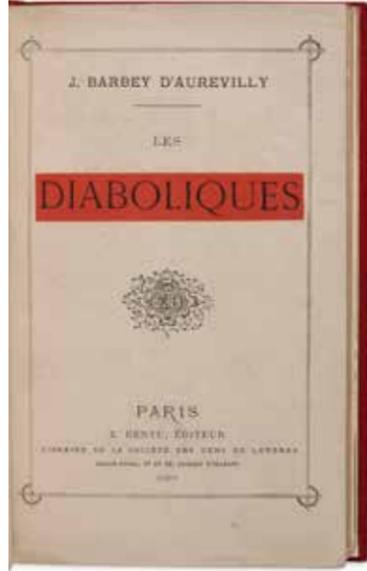


*fait de Rimbaud ?... Les plus purs d'entre
nous se doivent au moins de mourir sur la
brèche...»* (Paris, 7 avril 1925, 1 p. in-4).

Texte autographe de Joseph **Delteil** sur
Lautréamont (1 p. in-4, tâches brunes).Lettre autographe signée de Paul **Eluard** à
Franz Hellens : «*A quoi bon monsieur parler
du comte de Lautréamont ?... La France a
horreur de la poésie, de la vraie poésie. Elle
n'aime que des saligauds comme Béranger
et de Musset*» (S.I., 14 mai 1925, 1 p. in-4).Lettre autographe signée d'**André Gide** : «*le
plus beau titre de gloire du groupe qu'ont
formé Breton, Aragon et Soupault est d'avoir
reconnu et proclamé l'importance littéraire
et ultra-littéraire de l'admirable Lautréamont
... Il est avec Rimbaud, plus que Rimbaud
peut-être, le maître des écluses pour la
littérature de demain*». Mais il a décliné la
proposition des surréalistes de préfacier une
nouvelle édition des Chants de Maldoror et
s'en explique (S.d., 24 avril 1925, 1 p. in-4).Lettre autographe signée de Maurice **Maeter-
linck** à Hellens sur Les Chants de Maldoror
(Nice, 27 mai 1925, enveloppe conservée) :

« *J'ai découvert les Chants de Maldoror il
y a quelque trente cinq ans. Il me semblait
alors que c'était l'archétype de l'oeuvre de
génie... Aujourd'hui... je crois bien, que tout
cela me paraîtrait illisible...* ».

Lettre tapuscrite signée de Paul **Valéry** à
Hellens : «*Je puis expliquer pourquoi je
n'ai pas poussé ma curiosité plus pro-
fondément dans cette oeuvre : j'avais
dix-neuf ans et je venais de recevoir le
petit volume des Illuminations...*» (Paris,
s.d., enveloppe conservée).Le manifeste **Lautréamont envers et contre
tous** - à propos d'une réédition, texte signé
par Breton, Aragon, Eluard et violente
charge contre Soupault.**RÉFÉRENCE**En français dans le texte, 293. Clouzot, 188.
Talvart, XI-341.**PROVENANCE**Vente Hayoit, cinquième et dernière partie
n°105.



52

52

JULES BARBEY D'AUREVILLE (1809-1889)

Les Diaboliques.
Paris, E. Dentu 1874. In-12 ; maroquin janséniste rouge, dos à nerfs, double filet sur les coupes, tranches dorées. Gardes et contregardes maroquin rouge rehaussées d'un filet doré en encadrement. Couvertures et dos conservés. Etui. [Huser].

4 000 / 5 000 €

Edition originale enrichie de deux lettres autographes signées, l'une de l'auteur, la seconde de Léon Bloy, au sujet de cet ouvrage.

Lettre autographe signée adressée à l'éditeur Dentu. Mercredi, s.d. [Valognes, décembre 1874]. 1 p. sur double feuillet après la saisie du livre par le Parquet de la Seine, l'auteur a décidé de rejoindre Paris : «Si nous n'avons pas évité la saisie, tâchons du moins d'éviter le procès. Combinons tous nos efforts pour cela & s'il faut agir avant mon arrivée, agissez dans ce sens». Léon Bloy.

Lettre autographe signée adressée à Joséphin Péladan, «mon cher Mage». S.d.[1882]. 1 p. sur carte de papier fort (un angle déchiré), a propos de l'imminence de la seconde édition des Diaboliques et de la discrétion qui s'impose. Bloy, qui suggère à Péladan de le retrouver au Chat noir, lui fait passer les consignes de M. d'Aureville, à qui il ne déplait pas

d'être nommé l'auteur des Diaboliques : «mais qu'il pourrait être dangereux pour lui d'être désigné à l'attention publique des magistrats embusqués sous les jupons de quatre ou cinq salopes de lettres. Il ne faut donc pas annoncer la nouvelle édition».

En novembre 1874, à la parution des Diaboliques, les 2 200 premiers exemplaires furent vendus en quelques jours, mais l'ouvrage poursuivi pour attentat à la morale publique, notamment à la suite d'un article du Charivari qui qualifiait Barbey de pervers et de débauché sous son masque de catholique. Les derniers exemplaires encore en fabrication furent détruits mais le procès fut évité et un compromis trouvé, grâce à l'intervention de Gambetta auprès du ministre de la Justice : le Parquet ne poursuivait pas l'ouvrage mais celui-ci ne pourrait plus faire l'objet d'une édition séparée. En 1882 cependant, une nouvelle édition paraissait chez Lemerre.

Infimes chocs sur deux des nerfs du dos.

RÉFÉRENCE

Vicaire I, 305- En français dans le texte, 1990, 300

PROVENANCE

Ex-libris Raoul Simonson- José Peraya.

53

VICTOR HUGO (1802-1885)

Histoire d'un crime, déposition d'un témoin.

Paris, Calmann-Lévy, 1877-1878. 2 forts volumes in-8 (257x175 mm) ; maroquin janséniste noir, dos à nerfs. Double filet sur les coupes.doublures de maroquin rouge décoré d'un encadrement de d'un jeu de filets mosaïqués de maroquin brun avec filets dorés, et de N laurés dorés aux coins, gardes de soie rouge brun, contre gardes de papier marbré, étui. [Marius Michel].



53

T.1- 4 f. et 323 p., 2 f. et 4 ff. manuscrits, table des autographes.

T.2- 2 f. Et 337 p., 1 f. et 3 ff.

manuscrits, table des autographes.

6 000 / 8 000 €

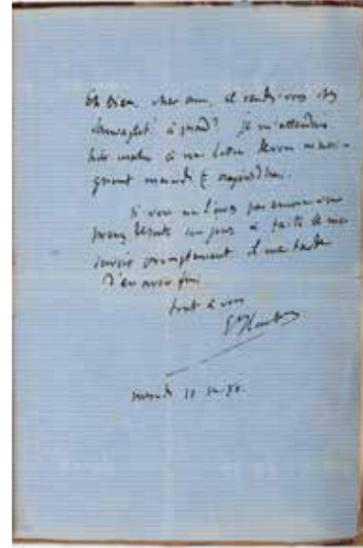
Edition originale, un des 40 exemplaires sur Hollande (non numéroté).

Exemplaire unique truffé de 230 lettres et documents autographes des personnages cités dans le livre, répertoriés dans deux tables manuscrites alphabétiques dressées à la fin de chaque volume.

Beaucoup de ces documents, lettres d'hommes politiques, d'officiers et militaires, d'écrivains et journalistes, ont trait à l'histoire de la révolution de 1848 et du coup d'État de Napoléon III.

Ensemble constitué par un certain Jules MARTIN.

Emmanuel Arago, Théodore Bac, Désiré Bancel, Odilon BARROT (LAS politique, 1847), Quentin Bauchart, Alphonse BAUDIN (motion d'abstention sur la loi électorale, signée aussi par 21 députés dont Greppo, Nadaud, Laboulaye, Faulcon... ; LAS cosignée par 11 députés), E. Baune, Baze, Gustave de Beaumont, général Bedeau, Benoist d'Azy, Pierre-Antoine Berryer, général de Béville, Alexandre Bixio, Pierre-Siméon BOURZAT (longue LAS sur son attitude pendant les journées de juin 1848), Marc-Antoine Brillier, V. de Broglie, Auguste BRUCKNER (intéressante lettre au peintre Michio sur la barricade des députés), Hippolyte Carnot, Eugène CAVAIGNAC, Cyprien CHAIX (sur l'état d'esprit à Riez en mars 1848), Jean-Baptiste CHARRAS (déclaration pour repousser le projet de loi électorale), Cholat, Charles de Coislun, Colfavru, général de COURTIGIS (importante LAS, Vincennes 4 décembre 1851), A. Crépu, Léon Crestin, Élie de Dampierre (décembre 1848), Napoléon Daru, abbé Gaspard Deguerry, E. Desmarest, Théodore Ducos, Jules Dufaure, Marc Dufraisie, Clément DULAC (intéressante lettre au peintre Pichio sur la barricade des députés), Dupin aîné, Pascal Duprat, N. Durand-Savoyat,



Xavier Durrieu (à Ledru-Rollin, février 1848), P. DUVERGIER DE HAURANNE (longue LAS politique), colonel Espinasse, Henri Étienne, F. Farconet, Sébastien Fargin-Fayolle, Léon FAUCHER (proposition de loi sur les ateliers nationaux), Faure du Nord, Jules Favre, Favreau de la Rochette, général Fleury, Paul de Flotte (à V. Considérant), général Forey, colonel Forestier, H. Fortoul, Achille Fould, A. Freslon, Louis-Antoine GARNIER-PAGES (LAS sur les élections en 1865), Émile de GIRARDIN (LAS sur son arrestation, juin 1848), Albert GLATIGNY (belle LAS sur son métier d'acteur et ses poèmes), Greppo, Jules Grévy, Victor Hennequin, Jules Hetzel, Howyn Tranchère, Victor HUGO (belle LAS à Eugène Pelletan; LAS au peintre E. Pichio), Adèle Victor HUGO (LAS à V. Schoelcher), Pierre Joigneaux, Joly, Kératry, Audren de Kerdrel (sur la loi électorale), Auguste de Laboulaye (motion d'abstention le 21 novembre 1851, signée aussi par 16 autres députés, dont Greppo, Joigneaux, Baudin, Bancel, Lamarque...), Célestin Lagache (longue LAS, 4 décembre 1848), Charles Lagrange, T. de Lagrenée, Gustave Laissac, général de Lauriston, H. Lefebvre-Duruflé (à Napoléon III), général Le Flô (2), Victor Lefranc, Pierre LEROUX (PAS d'une motion : « Tout citoyen appartenant à un culte qui repousse la guerre comme un principe barbare et contraire aux lois divines et humaines sera exempt de la profession militaire »), Lherbette, Honoré duc de Luynes, Alfred Madier de Montjau aîné, Pierre Magne, Francisque MAIGNE (intéressante lettre au peintre Pichio sur la barricade des députés), Jules Maigne (au peintre Pichio sur la barricade des députés), Pierre MALARDIER (intéressante lettre au peintre Pichio sur la barricade des députés), Léon de Maleville, abbé H. Maret, Marie, Martin (de Strasbourg), Mathieu ... Mors frottés.

RÉFÉRENCE

Carteret I-425.

54

GUSTAVE FLAUBERT (1821-1880)

Trois contes.

Un cœur simple. La légende de Saint-Julien l'Hospitalier. Hérodias.

P. Charpentier 1877. in-12 (188x128); demi-chagrin châtaigne à la bradel.

Fx-titre, titre et 248 pp. 2 ff. dont un blanc.

2 000 / 3 000 €

Edition originale, un des 100 exemplaires sur Hollande enrichie d'une lettre autographe signée et datée de Flaubert, format in-8 recto sur papier bleu.

Exemplaire à toutes marges.

RÉFÉRENCE

Carteret I-269.

55

EMILE ZOLA (1840-1902)

L'Assommoir.

Paris, G. Charpentier, 1877. Fort in-12 (180x120), maroquin rouge, triple filet doré encadrement sur les plats dos à nerfs richement orné, double filet sur les coupes. Tranches dorées sur témoins, dentelle intérieure, couvertures et dos conservés. Chemise demi-marocain à recouvrement. Etui. [Chambolle-Duru].

2 ff. (faux-titre et titre), iii p. (préface), 569 p. et 1 f. blanc.

6 000 / 8 000 €

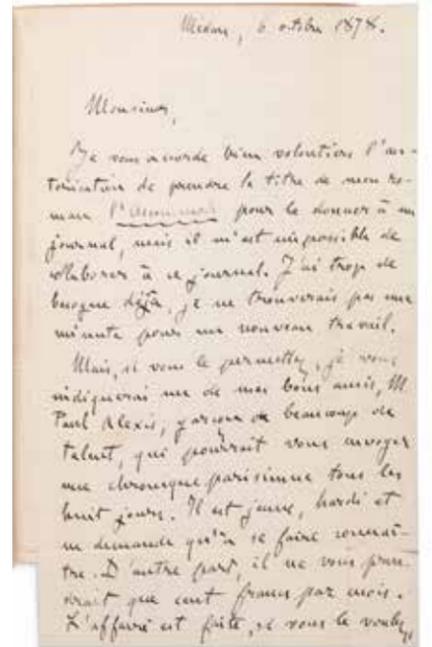
Édition originale.

Un des 75 exemplaires tirés sur papier de Hollande, seul tirage sur grand papier enrichi de :

10 aquarelles originales de Henri Patrice Dillon certaines signées.

Deux portraits gravés de Zola en frontispice et de deux gravures de Toussaint en double état - eau-forte pure sur Hollande et état définitif sur Japon.

- une **lettre autographe signée** et datée 6 octobre 1878 d'Émile Zola adressée à un journaliste: «Je vous accorde bien volontiers l'autorisation de prendre le titre de mon roman L'Assommoir pour le donner à un journal, mais il m'est impossible



55

de collaborer à ce journal. J'ai trop de besoin déjà.» Il recommande son ami Paul Alexis. (2 ff. in-8 manuscrits au recto)

La publication, souleva une polémique d'une rare violence. Le roman, étudié cent cinquante ans plus tard dans toutes les écoles, était alors dénoncé comme pornographique et sa vente interdite dans les gares. Même Victor Hugo s'en mêla, déclarant à Zola: «Vous n'avez pas le droit de nudité sur la misère et le malheur.» D'où la préface vengeresse de Zola: «C'est une oeuvre de vérité, le premier roman sur le peuple, qui ne mente pas et qui ait l'odeur du peuple. Et il ne faut point conclure que le peuple tout entier est mauvais, car mes personnages ne sont pas mauvais, ils ne sont qu'ignorants et gâtés par le milieu de rude besogne et de misère où ils vivent. Seulement, il faudrait lire mes romans, les comprendre, voir nettement leur ensemble, avant de porter les jugements tout faits, grotesques et odieux, qui circulent sur ma personne et sur mes oeuvres.»

RÉFÉRENCE

Carteret II-481.

PROVENANCE

Ex-libris Dominique de Villepin, vente de novembre 2013 n°65.



56

56

Les Soirées de Médan

Emile Zola, Guy de Maupassant, J.-K. Huysmans, Henry Céard, Léon Hennique, Paul Alexis. . P. Charpentier 1880. in-12 (175x115) ; demi-chagrin rouge maroquiné de l'époque, dos à nerfs orné de fleurons dorés..

4 ff. dont un blanc et 295 pp.

1 500 / 2 000 €

Edition originale enrichie d'un envoi signé par chacun des auteurs à Mademoiselle Jenny Thénard.

Jenny Thénard (1847-1920) fut comédienne et dramaturge.

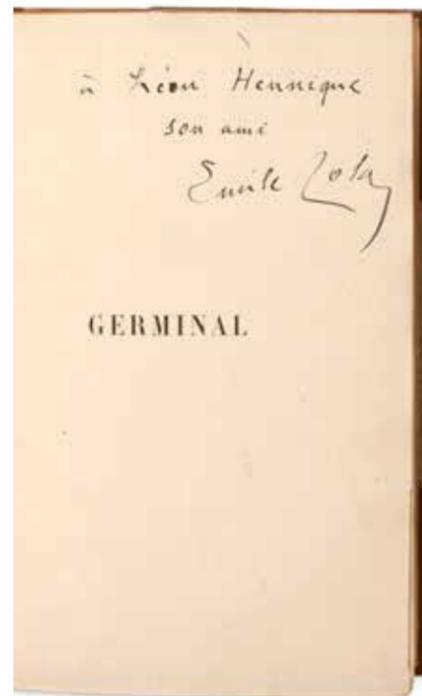
L'ouvrage contient les nouvelles suivantes: Zola- *l'attaque du Moulin*. Maupassant- *Boule de suif*. Huysmans- *Sac au dos*. Céard- *La saignée*. Hennique- *L'affaire du grand 7*. Alexis- *Après la bataille*.

Exemplaire court de marges.

RÉFÉRENCE

Vicaire VII- 567. Carteret II-337.

58



58

57

GUSTAVE FLAUBERT (1821-1880)

Lettres à Georges Sand.

Précédées d'une étude par Guy de Maupassant. P. Charpentier 1884. in-12 (182x117) ; maroquin rouge janséniste, dos à nerfs. Double filet sur les coupes. Tranches dorées sur témoins. Couvertures conservées. Etui. [Carayon].

Fx-titre, titre, Lxxxvi pp. Gustave Flaubert par Guy de Maupassant, second faux-titre, 289 pp. et 1 f.

800 / 1 000 €

Edition originale, un des 50 exemplaires sur Hollande.

Dos foncé, un mors frotté.

RÉFÉRENCE

Carteret I-270. Clouzot 67.

PROVENANCE

Ex-libris Roger de Dampierre et RH.

58

EMILE ZOLA (1840-1902)

Germinal.

P. Charpentier 1885. in-12 (184x115 mm); demi-marroquin havane à coins à la bradel, dos à nerfs; plat de soie brochée, tête dorée sur témoins; couvertures conservées. [Pougetoux].

2 ff. et 591 pp.

6 000 / 8 000 €

Edition originale, un des 150 exemplaires sur Hollande enrichi d'un envoi autographe signé : «à Léon Hennique, son ami. Emile Zola».

Portrait de Zola par Halm ajouté entre le titre et le faux-titre. Le portrait a légèrement déchargé sur les pages de titre et de faux-titre.

Léon Hennique (1850-1935) avait été lancé par *La Dévouée* en 1878, mais la nouvelle qu'il fournit au recueil des *Soirées de Médan*, «*L'affaire du grand 7*», assura sa notoriété. Il collaborait à *La République des Lettres*, lorsqu'il rencontra Paul Alexis. Celui-ci lui présenta Zola qui rassembla autour de lui le groupe de Médan (du nom du recueil) formé de Guy de Maupassant, Henri Céard, Joris Karl Huysmans, Paul Alexis et Léon Hennique. Guy de Maupassant lui dédia une de ses nouvelles : *La Rempailleuse*. Proche de Zola, Hennique s'en éloigna au moment de l'affaire Dreyfus. Il fut désigné comme exécuteur testamentaire et colégataire, avec Alphonse Daudet, de leur ami commun, Edmond de Goncourt et, le 7 avril 1900, se tint chez lui la première réunion de l'Académie Goncourt, dont la vraie dénomination était «*Société littéraire des Goncourt*». Hennique en fut son président de 1907 à 1912.

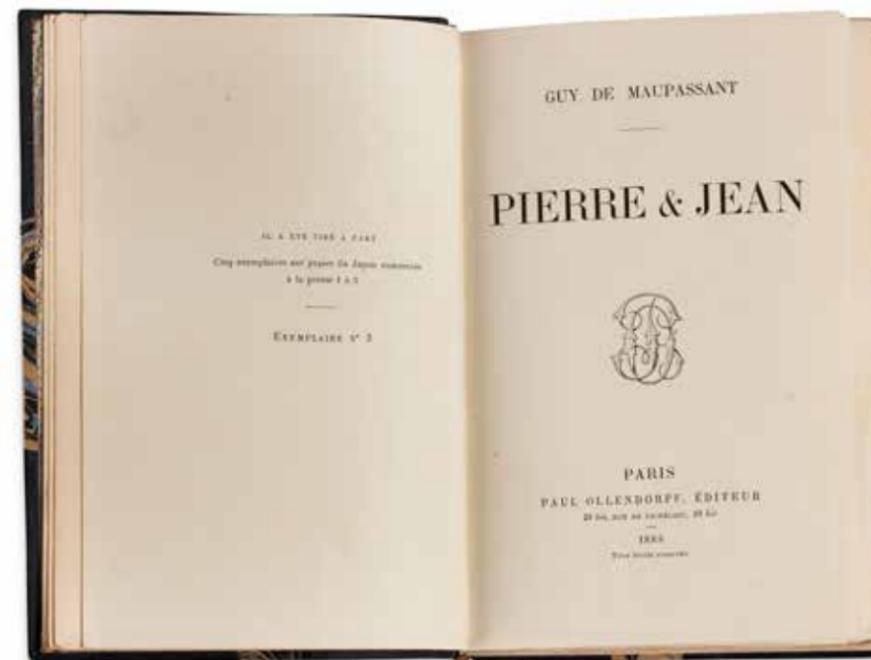
Coiffes et coins légèrement frottés. Bon exemplaire.

RÉFÉRENCE

Carteret, II, 485.

PROVENANCE

Ex-libris L.H. Puber veritas



59

59

GUY DE MAUPASSANT

Pierre et Jean.

Paris, Paul Ollendorff, 1888. In-12 (186x126), demi-marroquin marine à coins à la bradel, dos lisse orné.

2 ff, XXXV et 277 pp., 1 f. blanc.

5 000 / 6 000 €

Édition originale. Un des 5 exemplaires sur papier du japon.

L'ouvrage est précédé du célèbre et important manifeste esthétique de l'auteur intitulé *Le Roman*, donné en janvier 1888 au supplément littéraire du *Figaro* et publié ici en manière de préface.

Exemplaire à toutes marges, témoins conservés.

RÉFÉRENCE

Vicaire, V, 618. Carteret II-121.

60

GUY DE MAUPASSANT (1850-1893)

Fort comme la mort

Paris, Ollendorf, 1889. In-12 (183x114) ; demi-chagrin vert postérieur, dos à nerfs orné. Couvertures conservées. Etui.

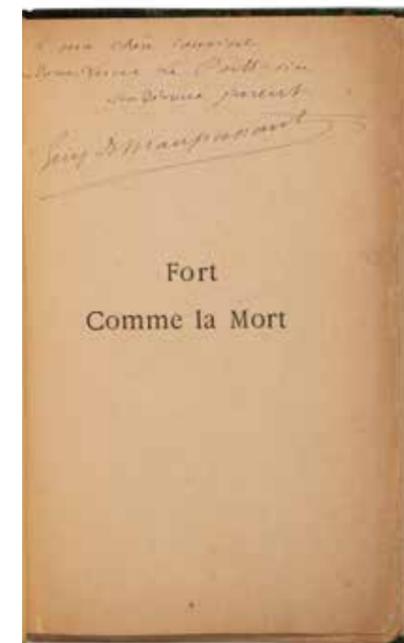
2 ff. et 353 pp.

800 / 1 000 €

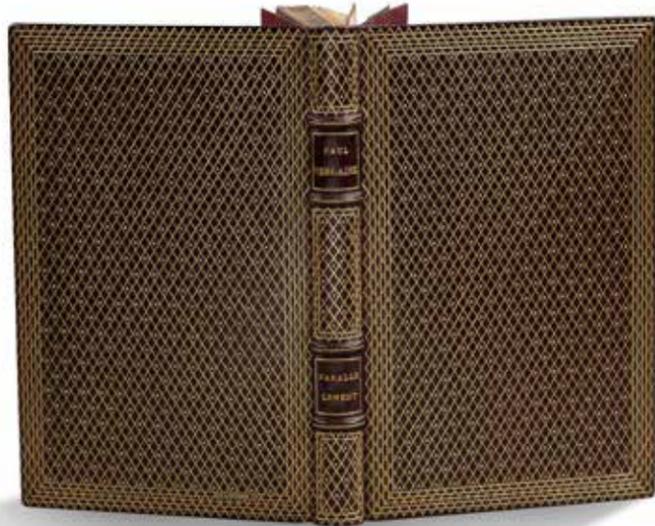
Edition originale enrichie d'un envoi autographe à sa cousine, Lucie Le Poittevin.

RÉFÉRENCE

Carteret II- 121.



60



61

PAUL VERLAINE (1844-1896)

Parallèlement.

Paris, Léon Vanier, 1889. In-12 (182 x 112 mm) ; maroquin aubergine, plats ornés d'un fin treillis de filets dorés avec un semis de points au palladium, dos à nerfs orné du même décor, double filet sur les coupes; tranches dorées sur témoins, doublure de maroquin brun rosé rehaussé d'un double jeu de filets à froid gardes de soie grenat, couverture et dos conservés. [Grue].

4 f dont un blanc, 116 p. et 1 f. blanc.

8 000 / 10 000 €

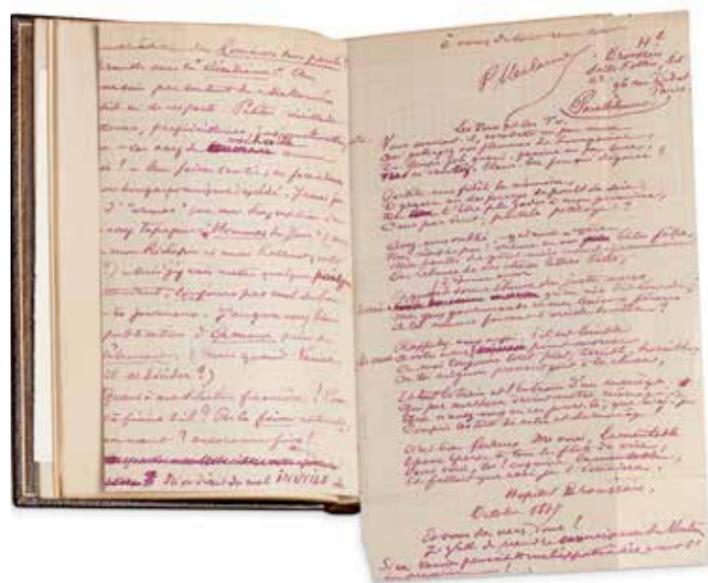
Edition originale.

Exemplaire complet du feuillet ajouté "Chasteté", qui paraîtra, sans titre, dans Bonheur.

Pièces jointes : **2 importantes lettres autographes** signées de Paul Verlaine.

- dans la première, le poète demande à son correspondant qu'il nomme "Mon cher Maître", s'il a bien reçu la réimpression de *Sagesse* et "surtout *Parallèlement* qui, dans mon idée, occupe une place considérable parmi l'espèce d'élégie que composeraient *Sagesse*, *Amour* et *Bonheur* (qui va paraître) ; je crois ce livre sincère, à côté des sincérités absolues de mes livres moins sensuels..." (Hôpital Broussais, 17 août 1889, 2 p.).

- la seconde lettre, adressée par Paul Verlaine à [Charles Morice]. Après quelques commentaires sur la technique poétique, Verlaine se lamente sur "L'Argent ! L'Argent, l'Orgent !". Il raconte: "Brouille dans le "Décadisme". Au fond je ne suis pas content de Mallarmé, ni de Ghil, ni de ces parts. Petites vieilles demoiselleries, perfidalleries, insinuationettes, etc... J'espère - car assez de vachaille comme ça, moi ! - leur faire sentir, en face alors, ce mien bongarçon-



nisme excédé ... J'augure assez bien de la publication d'*Amour*, puis de *Parallèlement*. (Mais quand Vanier va-t-il se décider?) Quant à ma situation financière ? Comment ça finira-t-il? Par la faim naturelle ou comment ?". Cette lettre se termine par la copie autographe de la pièce *Parallèlement*, intitulée ici «Les Vous et les Tu», intitulé «Dédicace» dans le recueil. Cette version contient de nombreuses variantes (Hôpital Broussais, 21 octobre 1887, 3 p. in-8 à l'encre rouge, pliées). - **un poème autographe** «*L'Impénitent*» avec quelques corrections, figure à la page 73 du recueil (3 p. in-8, à l'encre rouge, pliées, papier fragile, petite déchirure sans manque et restaurations à l'adhésif) écrit sur le même papier que la lettre à Morice, mais ce poème ne figurait pas dans l'exemplaire au moment de la vente Bantou. Très bel exemplaire.

RÉFÉRENCE

Clouzot 157. Carteret II-425. Galantaris, Verlaine, Rimbaud, Mallarmé, 118.

PROVENANCE

Louis Barthou (ex-libris, II, 1935, n° 900) -Laurent Meeüs (ex-libris, Bruxelles, 1982, n°1510). Hayoit V-165.



62

Portefeuille (195x115) maroquin brun large dentelle dorée en encadrement sur les plats, armoire centrale. Dos lisse. Doublure maroquin vert. Encadrement d'une large dentelle dorée.

Coiffe supérieure us. Avec petit manque. Armes non identifiées.

Joint : Un portefeuille (175x95); maroquin rouge, dentelle en encadrement sur les plats. Doublure maroquin rouge à soufflet doublé tabis bleu et porte carte sous serrure argentée (manque la clef).

Marques d'usures et taches.

Soit 2 portefeuilles.

500 / 600 €

62.bis

Un carnet de Bal en forme de livre, maroquin rouge orné. Médaillon vert central orné. Tirette laissant apparaître une glace. Armes : La ROCHEFOUCAULD (N...de Villeneuve, dame de) OHR pl. 655

Reliure mica *Etrennes nouvelles*. Rouen 1759. In-16. Emboitage livre maroquin rouge décoré.

Reliure mica aux armes. *Almanach royal 1775*. In-16. Emboitage livre maroquin vert aux armes.

Reliure mica. *Calendrier de la Cour 1764*. In-16. Exemplaire aux armes.

Reliure mica. Médaillon central aquarellé. *Etrennes Nouvelles 1776*. In-16 Etui.

Reliure mica. Médaillon central peint aux armes. Petit carnet autographe. Emboitage en forme de livre en maroquin orné.

Soit 6 vol.

2 500 / 3 000 €



62.ter

Souvenir à l'anglaise et recueil de coiffure sd in-16 . Figures. Maroquin rouge. Manque le crayon.

Etrennes aux beautés parisiennes. In-16. Maroquin rouge au centre médaillon doré avec ce mot Il ne m'en faut qu'un ».

Les trois muses réunies. Figures et musique notée. In-16. Maroquin rouge.

La veillée de Vénus. In-16. Figures. Maroquin rouge.

Les délices de Ceres. In-16. Maroquin rouge. In-16.

Maroquin rouge.

Almanach royal 1778. In-16. Maroquin rouge aux armes royales.

La voix du Salut. in-16. Maroquin rouge aux armes. Aux armes de Marie-Antoinette

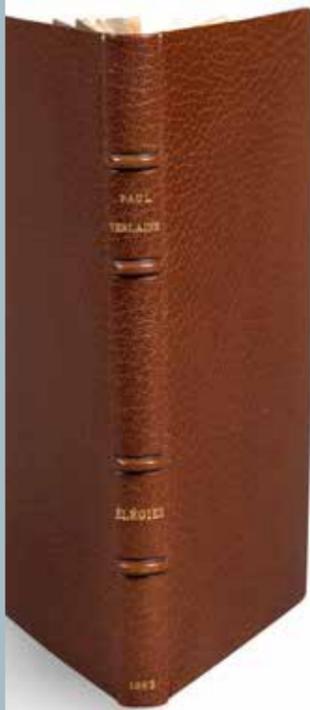
Les lacets de Vénus. In-16. Figures. Maroquin à plaque. Etui.

Calendrier de la cour 1759. In-16. Maroquin rouge. Aux armes de Boullongne (OHR n°24)

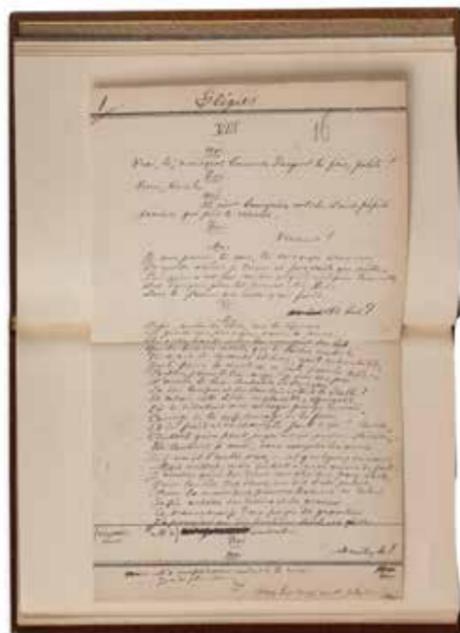
Soit 9 vol.

2 000 / 3 000 €





63



63

PAUL VERLAINE (1844-1896)

Elégies.

P. Léon Vanier 1893. In-12 (187x122) ; maroquin janséniste châtaigne, dos à nerfs ; tranches dorées sur témoins. Doublures de maroquin taupe serties d'un filet doré. Contre gardes soie brune. Couvertures et dos conservées. [Marius Michel].

2 ff., 53 pp. 1 f. de table.

6 000 / 8 000 €

Edition originale. Un des **15 exemplaires sur japon impérial**, seul grand papier, n° 3 justifié et paraphé à l'encre par l'éditeur. En frontispice, portrait héliogravé sur vélin par F.-A. Cazals, nov. 1888,

Exemplaire enrichi d'un **poème autographe signé** réservé aux Japon.

Dialogue de l'Élégie VIII, au complet sur 3 f. paginés in-12 du papier de l'Assistance publique, et qui porte la date imprimée de 1892. Certaines parties fort raturées.

Bel exemplaire.

RÉFÉRENCE

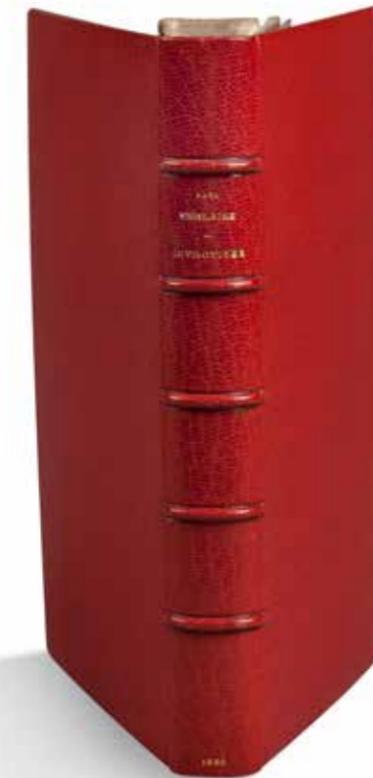
Carteret II-432. Galantaris- Verlaine, Rimbaud, Mallarmé, n° 146.

PROVENANCE

Ex-libris Laurent Meeûs (Wittcock, n° 1513). Acheté à la veuve par Simonson le 31/3/1951.



65



66

65

LE MANIFESTE FONDATEUR DU SIONISME THEODOR HERZL (1860-1904)

Der Judenstaat. Versuch einer modernen Lösung der Judenfrage.

Leipzig & Wien, M. Breitenstein, 1896. In-8 (230x155 mm), demi-percaline noire à la Bradel à coins de l'époque.

86 pp.

2 000 / 3 000 €

Édition originale.

Le manifeste fondateur du sionisme, à l'origine de la création de l'État d'Israël. Correspondant à Paris du journal Neue Freie Presse de Vienne, le Hongrois Theodor Herzl (1860-1904) a été profondément marqué par l'affaire Dreyfus, autant que par les pogroms survenus en Russie dans les années 1880. Fondateur du mouvement sioniste au congrès de Bâle (1897), il mit en oeuvre son projet d'instituer un État autonome implanté en Palestine. "By his work, he transformed the Jewish people from a passive community into a positive political force. (...) That a Jewish State was created in Palestine within

fifty years of his death was due to the vision and the practical methods of Herzl, expressed in his manifesto of 1896" (Printing and the Mind of Man, n° 381.)

Tampon sur le titre de la bibliothèque du gouvernement royal d'Erfurt, avec cachet d'annulation.

PROVENANCE

Ex-libris Heillbronn et Dominique de Villepin.

66

PAUL VERLAINE (1844-1896)

Invectives.

Paris, Vanier 1896. In-12 (187x122) ; maroquin janséniste rouge, dos à nerfs. Tranches dorées sur témoins. Double filet sur les coupes. Gardes et contregardes taffetas. Couvertures et dos conservés. [Maylander]

1 f. blanc, faux-titre, 1 f. blanc, titre et 155 pp.

3 000 / 4 000 €

Edition originale.

Un des 71 exemplaires sur Hollande accompagné d'un **poème autographe signé** : "Souvenirs de prison." (Mons 1874)". Dizain à l'encre sur papier fragmentaire de l'Assistance publique (222 x 144 mm) portant la date imprimée 1891. Dans un angle, titre autographe du futur recueil *Invectives* et, au centre, mention au crayon bleu par le prote ou par Vanier du chiffre XXXVII de l'édition. Un des dix "vieux coppées", le IXe extrait du manuscrit de Cellulairement démembré par Verlaine depuis *Sagesse* et intégré ici dans ce recueil posthume dont la version est conforme à deux virgules près qui manquent. Pour la Bibliothèque bleue dont il est question, on renvoie au manuscrit de Nodier (n° 253).[relié avec :] Article du Figaro : Henry Fouquier "Une statue pour M. Verlaine" 1896, monté in fine sur 4 feuillets vergé, plus petits. Bord un peu échancré page 3, sinon bel exemplaire aux magnifiques doublures.

RÉFÉRENCE

Carteret II-434

PROVENANCE

Bibliothèque littéraire Raoul Simonson 1^{er} partie-314.

64

DENIS/GIDE (ANDRÉ)

Le Voyage d'Urien.

Paris, Librairie de l'Art indépendant, 1893. In-8, (199 x 188) ; demi-marroquin pain d'épice à coins, dos à cinq nerfs de l'époque; tête dorée. Couvertures conservées poussiéreuses.

4 ff., 105 pp., 2 ff. dont un blanc.

3 000 / 4 000 €

Edition originale illustrée de 29 lithographies originales de Maurice Denis.

Tirage limité à 300 exemplaires numérotés sur papier de Hollande après 1 chine et un japon.

« Résultat d'une véritable collaboration », selon les mots d'André Gide, cet ouvrage, superbement illustré par le jeune et inventif

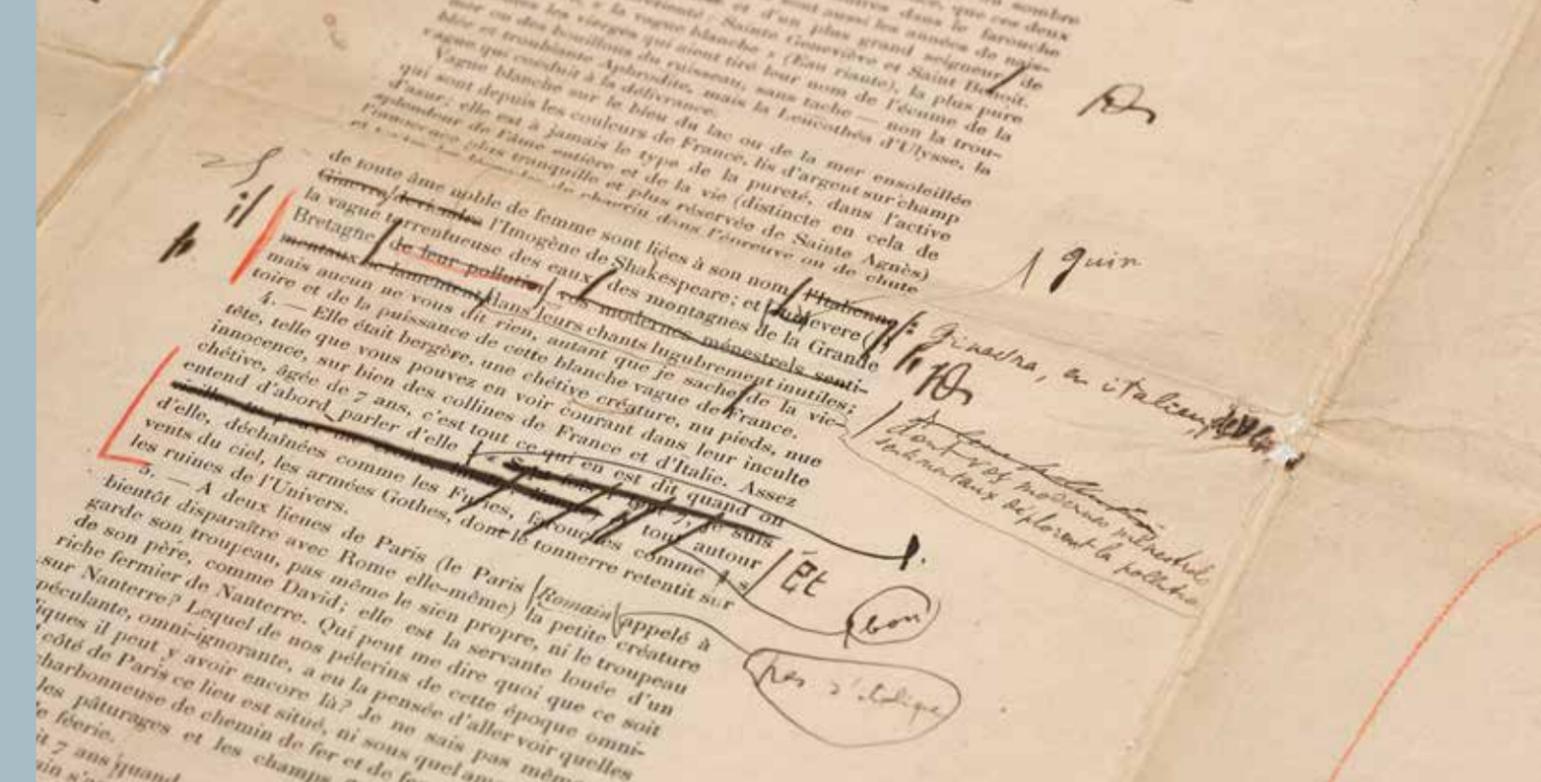


64

Nabi qu'est alors Maurice Denis, constitue l'un des chefs-d'œuvre du livre symboliste.

RÉFÉRENCE

Le Peintre et le livre, p. 278. Carteret IV-184.



67

MARCEL PROUST (1871-1922)

«La Bible d'Amiens»

Placards d'épreuves corrigées 1903.

12 pp. in-8 au recto de 2 ff. aboutés et montées sur papier moderne pour former un grand placard de 48,5 x 130 cm, portant environ 90 mots autographes et 80 corrections typographiques.

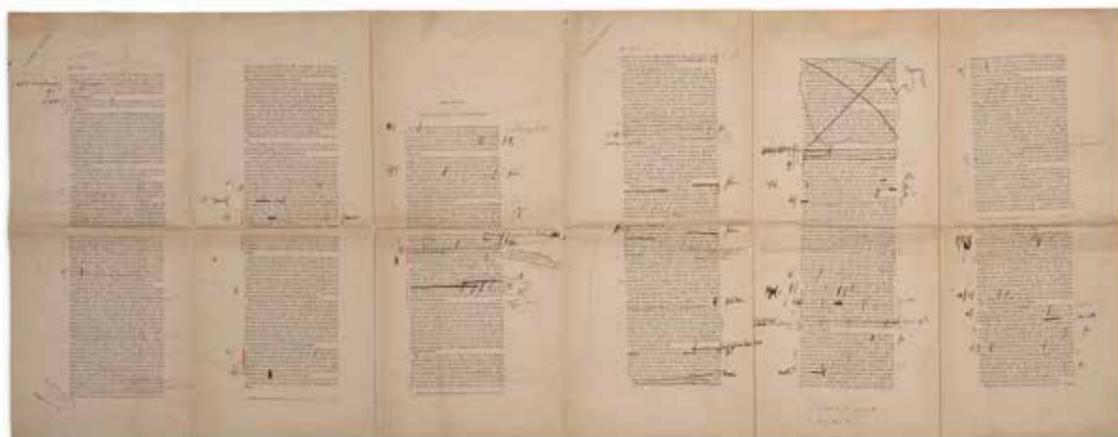
6 000 / 8 000 €

« La Bible d'Amiens a pris pour moi ce degré d'assimilation complète de transparence absolue »

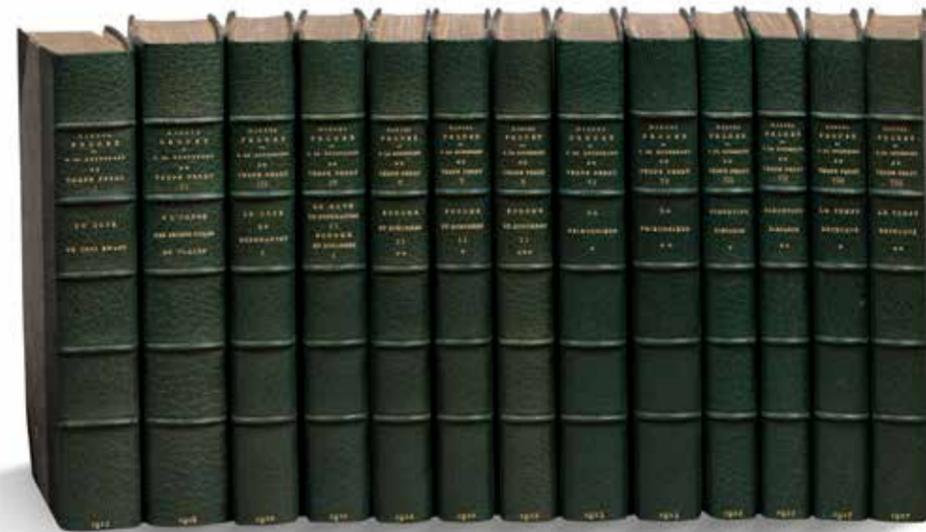
Au prince Constantin de Brancovan, directeur de La Renaissance latine, qui le moquait en janvier 1903, sur sa connaissance de l'anglais, Proust fit cette belle réponse : « Je crois que cette traduction, non pas à cause de mon talent qui est nul, mais de ma conscience qui a été infinie - sera une traduction comme il y en

a très peu, une véritable reconstitution [...] A force d'approfondir le sens de chaque mot, la portée de chaque expression, le lien de toutes les idées, je suis arrivé à une connaissance si précise de ce texte que chaque fois que j'ai consulté un Anglais - ou un Français sachant à fond l'anglais - sur une difficulté quelconque - il était généralement une heure avant de voir surgir la difficulté et me félicitait de savoir l'anglais mieux qu'un Anglais. En quoi il se trompait. Je ne sais pas un mot d'anglais parlé et je ne lis pas bien l'anglais. Mais depuis quatre ans que je travaille sur la Bible d'Amiens je la sais entièrement par cœur et elle a pris pour moi ce degré d'assimilation complète, de transparence absolue, où se voient seulement les nébuleuses qui tiennent non à l'insuffisance de notre regard, mais à l'irréductible obscurité de la pensée contemplée ».

Rarissimes épreuves des passages de «La Bible d'Amiens» parus dans la revue littéraire «La Renaissance latine» du 15 février 1903. Ces épreuves sont le témoignage d'un intense travail de réécriture..



68



68

MARCEL PROUST (1871-1922)

À la recherche du temps perdu

P. Nrf 13 volumes in-12 (187 x 120 mm) et in-8 (187 x 130 mm). Demi-maroquin vert bouteille à coins, dos à nerfs, tête dorée, couverture et dos. [P.L. Martin].

12 000 / 15 000 €

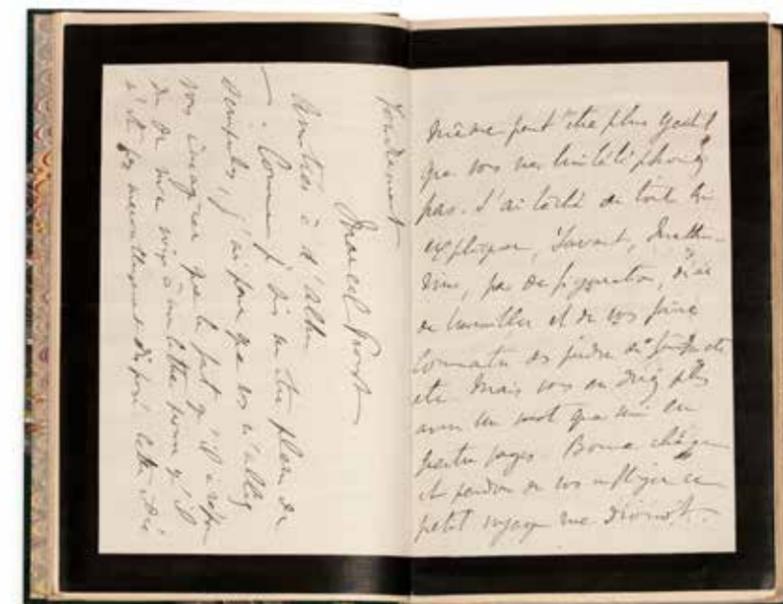
Edition originale sur vélin à l'exception des deux premiers volumes. Du côté de chez Swann possède les remarques de premier tirage

citées par Max Brun dans Le Livre et l'Estampe (1966, n°45-46 pp. 5 à 39). Le titre ne présente cependant pas l'erreur d'impression à Grasset, et il s'agit d'une couverture «falsifiée» à la date de 1913 (Max Brun, p. 33).

Exemplaire enrichi d'une **lettre autographe signée** sur papier de deuil à Louisa (de Mormand). Actrice (1884-1963)

Quelques piqûres aux premiers feuillets de Sodome et Gomorrhe II*, **, *** et aux tranches de La Prisonnière**, mais bon exemplaire.

PROVENANCE
Ex-libris Marcel de Merre.



69



69

MAURICE DENIS (1870/1943) / ALFRED DE VIGNY (1797-1863)

Eloa ou la soeur des anges

Illustrations de Maurice Denis. Paris, Le Livre Contemporain, 1917. In-4 (293x240 mm) ; Vêlin ivoire, peinture vernissée sur les plats et le dos, sur le premier plat grand ange peint aux ailes d'or dans une couronne de fleurs rouges, et sur le second plat, un vase d'or avec deux colombes, doublures ornées d'un même bouquet de fleurs, gardes de soie moirée blanche, couverture et dos. Chemise demi-marquain fauve à recouvrement et étui. [André mare, 1921].

Tirage à 126 exemplaires tous sur vélin d'Arches illustré de 24 compositions de Maurice Denis, gravées sur bois par J. Beltrand, tirées en bleu et gris ou rehaussées de couleurs.

6 000 / 8 000 €

Exemplaire imprimé pour Jacques Beltrand, enrichi de 104 planches de décomposition des couleurs.

Petits manques de vernis au premier plat, mais très bel état de conservation de la reliure.

RÉFÉRENCE
Carteret IV-398

PROVENANCE
Exemplaire imprimé pour l'imprimeur J. Beltrand

70

CHARLES GUÉRIN / PAUL VERLAINE (1844-1896)

Fêtes galantes

Avec trente et une lithographies originales de Charles Guérin. Paris, R. Helleu, 1919. Petit in-4 (250x190 mm) ; marquain vieux rose, filet de marquain vert mosaïqué et large dentelle dorée en encadrement sur les plats. Dos à 5 nerfs orné de caissons rehaussé de marquain vert mosaïqué. Filet sur les coupes. Tranches dorées Doublure marquain turquoise rehaussé de filets dorés en encadrement. Tranches dorées sur témoins. Chemise demi-marquain rose à bande. Etui.[Semet & Plumelle]

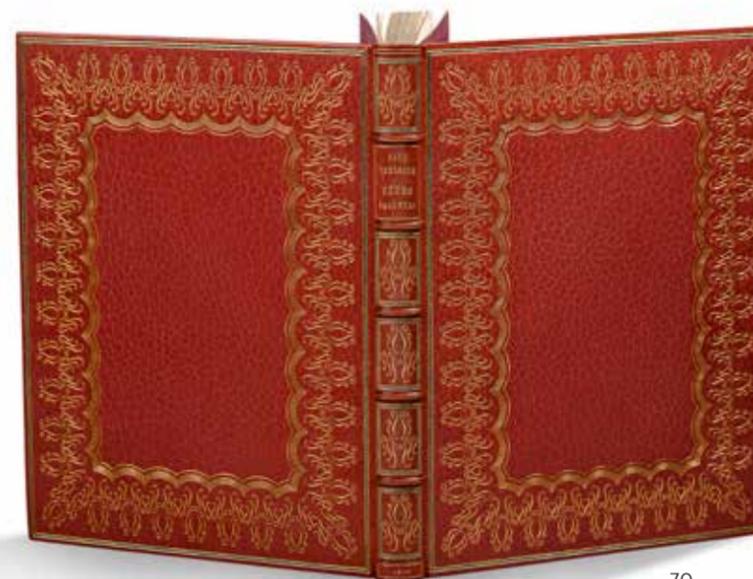
1 000 / 1 500 €

Un des 12 exemplaires sur Japon enrichi d'une suite sur Chine de toutes les illustrations monogrammées, et d'un lavis rehaussé d'aquarelle et d'encre de Chine original signé.

Très bel exemplaire, parfaitement établi par Semet & Plumelle. Dos de la chemise frotté.

RÉFÉRENCE
Carteret iv-393.

PROVENANCE
Ex-libris Raoul Simonson et AL



70



71

71

JULES PASCIN (1885-1930) / CHARLES PERRAULT (1628-1703)

Cendrillon

Préface d'André Salmon. Gravures et dessins de Pascin. P. Editions Trémouais 1929. In-folio (457 x 323 mm) en feuilles, chemise étui éditeur.

Tirage à 98 exemplaires.

6 000 / 8 000 €

Un des 7 exemplaires sur japon impérial, n° 1 accompagné d'une suite en noir sur japon et d'une suite en couleurs signée.

RÉFÉRENCE
Rauch, 282. Carteret IV-314 : « Une des meilleurs illustrations de l'artiste ».

PROVENANCE
Ex-libris RLB (Bernard et Rolande Loliée) vente II n° 130.

72

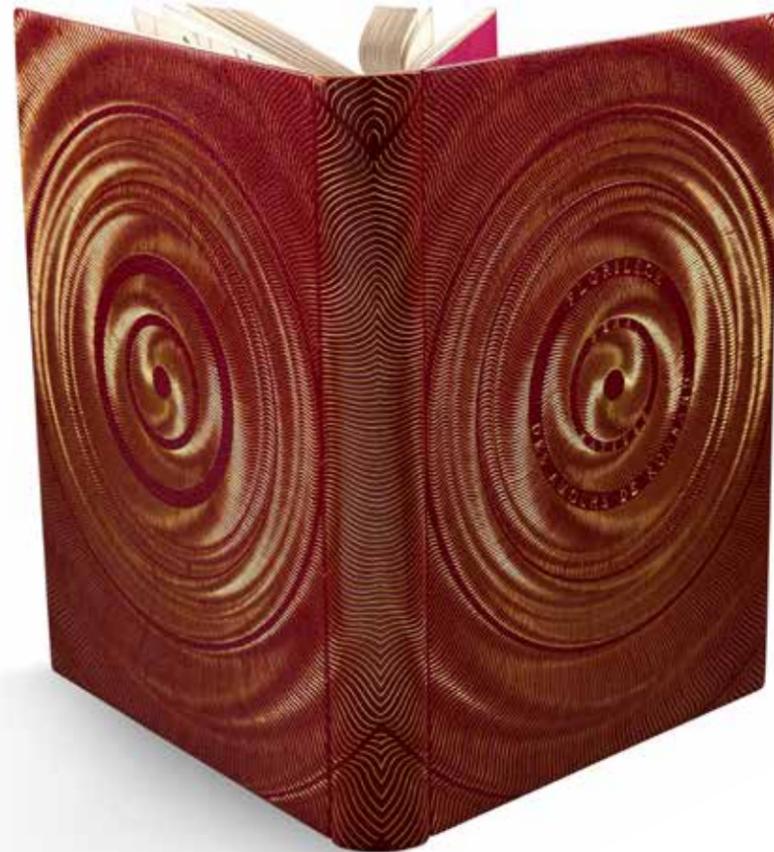
**HENRI MATISSE/
PIERRE DE RONSARD**

Florilège des amours.

Paris, Skira 1948. In-folio (380 x 275 mm). reliure signée Paul Bonet. Maroquin cyclamen à décor irradiant. Se prolongeant sur le dos. Tête dorée. Gardes et contre gardes de daim pourpre. Couverture et dos. Ainsi que les couvertures de l'étui des exemplaires en ff. illustrées d'une lithographie de Matisse. Chemise demi-maroquin à recouvrements doublé et étui. [Paul Bonet].

25 000 / 30 000 €

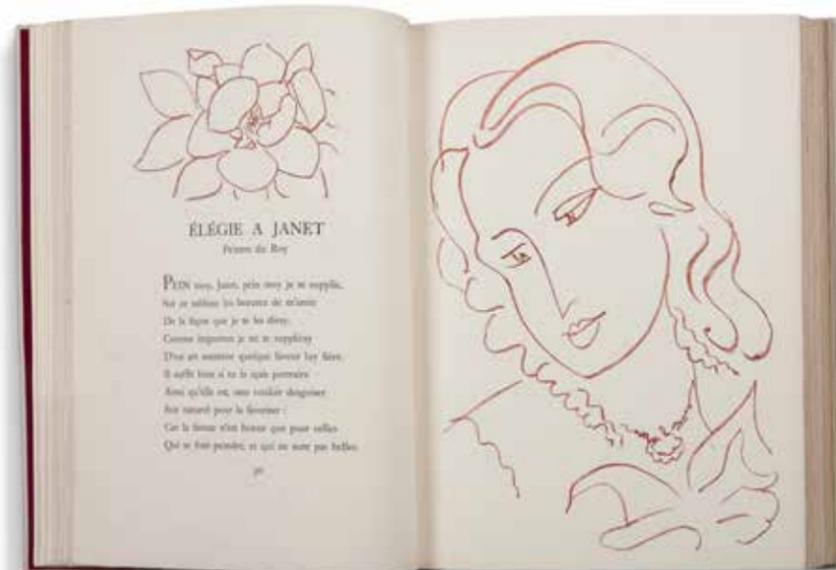
Tirage limité à 320 exemplaires sur vélin teinté pur chiffon à la forme des Papeteries d'Arches, signés par l'artiste et l'éditeur illustré de 128 lithographies originales d'Henri Matisse dont 2 sur la couverture, une en frontispice, 27 hors texte dont une sur double page, 98 dans le texte dont une sur double page, toutes tirées en sanguine à l'exception de la vignette de la page de titre, tirée en noir.



Un des 20 exemplaires de tête, n° 10, auquel il est joint 12 lithographies originales dites «pierres refusées» sur Japon impérial monogrammées par Henri Matisse 8 lithographies originales sur Japon impérial monogrammées par l'artiste Les épreuves de cette suite constituent des variantes de l'illustration du poème «Marie, qui voudrait votre nom retourner». Dos de l'étui passé.

RÉFÉRENCES

Claude Duthuit, Henri Matisse, catalogue raisonné des ouvrages illustrés, n° 25 - Paul Bonet, Carnets, 1538.



73

GEORGES SIMENON (1903-1989)

Les témoins

roman. Lakeville, Conn. (U. S. A.), [chez l'auteur], 1954 ; in-4 (283x217 mm), sous baguette peigne.

2 ff. (Justification du tirage ; titre), 231 pp., 1 f. (achevé d'imprimer), couverture de carton noir avec impression en jaune.

3 000 / 4 000 €

Édition originale imprimée chez l'auteur qui résidait alors aux Etats-Unis.

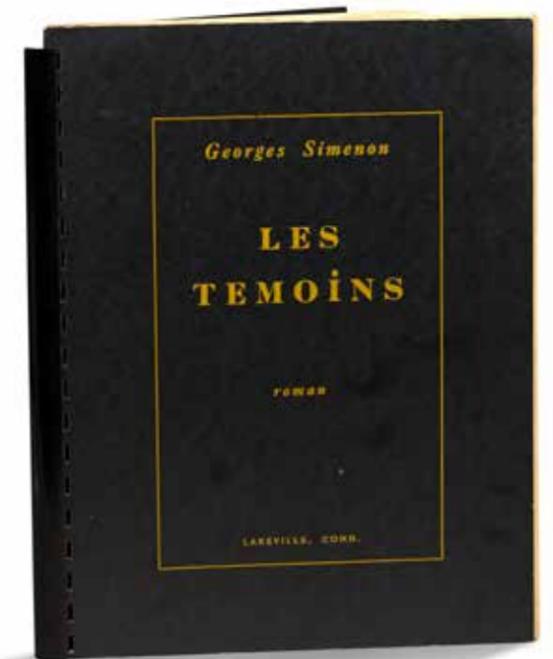
Tirage total à 100 exemplaires sur papier vélin jaune numérotés de 1 à 100. Exemplaire n° 10, signé par Georges Simenon. Une note à la page de justification précise : « La vente pour le monde entier, en est réservée exclusivement à la French & European Publications Inc., Rockefeller Center, 610 Fifth Avenue, New York 20, N.Y. ».

La « miméographie » à laquelle il recourt non définie par le récent Dictionnaire encyclopédique du Livre désigne le fac-similé d'une dactylographie.

L'ouvrage sera réédité l'année suivante à Paris aux Presses de la Cité. Bon état de conservation.

RÉFÉRENCE

Claude Menguy, p.109, n°183 ».



74

RAYMOND QUENEAU

Zazie dans le métro

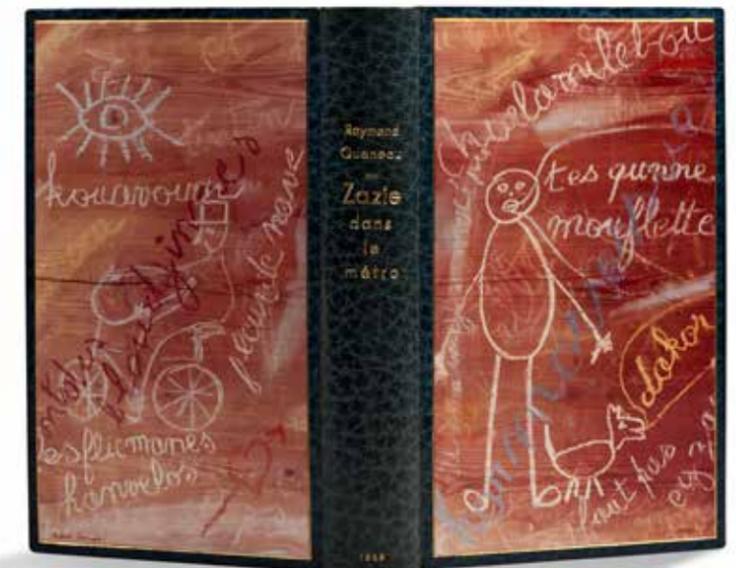
Paris, Gallimard, 1959. In-8 (184x105); maroquin vert à encadrement plats ornés de tags signés Robert Moriau. Tranches dorées sur témoins. Couvertures et dos conservés, étui. [Micheline de Bellefroid]

3 000 / 4 000 €

Edition originale
Un des 40 premiers exemplaires numérotés sur papier de Hollande.

PROVENANCE

Ex-libris Raoul Simonson et José Peraya.



MANUSCRITS & LETTRES AUTOGRAPHES

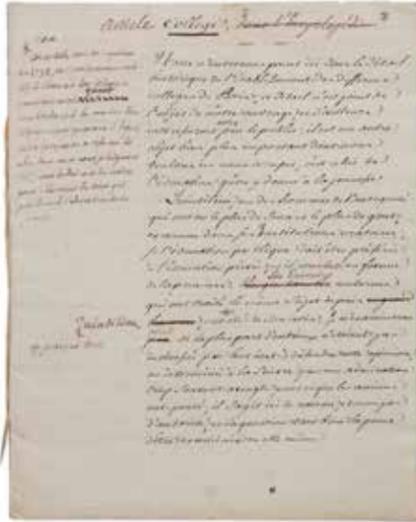
CATALOGUE N°10

DE MALHERBE À CHATEAUBRIAND

On sait combien les manuscrits littéraires des XVII^e et XVIII^e siècles sont rares. Aussi, est-ce un ensemble exceptionnel qui est ici présenté, où de précieux manuscrits côtoient des lettres de nos plus grands écrivains. « Enfin Malherbe vint », écrivait Boileau... Le voyage dans le temps commence en effet en 1608 avec Malherbe et pas moins de trois lettres qui le montrent tour à tour amoureux, écrivain et quelque peu gaillard avec son confrère Racan, et en père inquiet ; puis François de Sales, plein de tendre affection envers ses parents. Descartes se prépare à répondre aux attaques des Jésuites, tandis que Gilberte Périer rédige la vie de son frère Blaise Pascal. À la fin du siècle, un bel ensemble de manuscrits et de lettres de Bossuet témoigne de l'énorme labeur du prélat, à travers des brouillons de sermons et d'ouvrages de controverse, ainsi que son rôle de pédagogue du Dauphin, et de directeur de conscience. Un très rare poème authentique de Jean de La Fontaine célèbre la prise de Namur et la bataille de Steinkerque. De belles lettres de Nicolas Boileau évoquent la mort de Racine, le *Télémaque* de Fénelon, sa Satire sur l'Équivoque, le siège de Barcelone, tandis qu'un important manuscrit retrace un épisode de la Querelle des Anciens et des Modernes. De son adversaire Charles Perrault, une riche correspondance inédite permet de suivre l'élaboration, sous le mécénat de Michel Bégon, du livre des *Hommes illustres qui ont paru en France pendant ce siècle*.

Le siècle des Lumières nous offre deux riches ensembles de lettres et manuscrits des personnalités antagonistes de Jean-Jacques Rousseau et de Voltaire. On verra ici Jean-Jacques d'abord en secrétaire dévoué de Madame Dupin préparant avec elle un ouvrage sur les femmes, puis protégé et hébergé par la marquise d'Épinay (à laquelle il adresse une riche et belle correspondance de 61 lettres) à l'Ermitage près de Montmorency, où il écrira *La Nouvelle Héloïse*, ce chef-d'œuvre du roman épistolaire, dont est ici présenté le précieux manuscrit de la troisième partie, dans la « copie personnelle » de Rousseau avec ses corrections ; sans oublier le musicien avec le joli *Duo des roses*. Quarante ans de la vie de Voltaire sont retracés à travers un important ensemble de lettres de ce grand épistolier, depuis ses travaux newtoniens aux côtés de Mme du Châtelet jusqu'à la veille de sa mort, avec notamment son séjour à Potsdam près de Frédéric II (qui lui adresse une longue lettre), ses travaux historiques, son théâtre, sa tendre affection pour sa nièce Mme Denis, *Candide* (dont il dément être l'auteur dans une lettre fameuse), sa lutte contre l'Infâme, l'affaire Calas... À côté d'autres philosophes et encyclopédistes, Montesquieu, Diderot, D'Alembert ou Vauvenargues ; de poètes, comme Jean-Baptiste Rousseau, le duc de Nivernais, ou le malheureux Gilbert ; de figures de « l'Europe galante » comme Crébillon, Caylus, Casanova, Grimod de la Reynière et le marquis de Sade ; des manuscrits de Bernardin de Saint-Pierre pour le chantier de son roman inachevé de *L'Amazone* ; on retiendra le remarquable ensemble constitué autour de la figure attachante de Julie de Lespinasse, de son fidèle D'Alembert et de son amant le comte Guibert, avec les bouleversants hommages funèbres rendus à Julie par ses deux amis. Le domaine allemand est bien représenté par Kant, Fichte, Novalis, Schiller et Goethe.

À la charnière de deux siècles, la vie tourmentée de Germaine de Staël revit dans des lettres passionnantes, et surtout avec l'énorme ensemble de brouillons et manuscrits pour son grand ouvrage posthume des *Considérations sur la Révolution française*. Notre parcours s'achève avec Chateaubriand : l'épistolier, avec des lettres qui vont de l'Empire à la monarchie de Juillet, le poète qu'inspire Mme Récamier, l'historien avec le manuscrit sur la bataille de Poitiers, et enfin le memorialiste avec le chantier testamentaire des *Mémoires d'Outre-Tombe*.



75

ALEMBERT JEAN LE ROND D' (1717-1783)

MANUSCRIT avec additions et corrections autographes, **Article Collège, dans l'Encyclopédie**, [1753-1764] ; cahier cousu de 24 pages in-4 sur 6 doubles feuillets de papier vergé plus 3 pages entièrement autographes petit in-4 sur 2 ff ajoutés.

5 000 / 6 000 €

Précieux manuscrit d'un article de l'Encyclopédie, enrichi d'annotations autographes inédites.

Ce manuscrit correspond au texte imprimé en 1753 de l'Encyclopédie, dans le tome III, depuis la fin de la page 634, jusqu'à la fin de la page 637. Il commence ainsi : « Nous n'entrerons point ici dans le détail historique de l'établissement des différents collèges de Paris ; ce détail n'est point de l'objet de notre ouvrage, et d'ailleurs intéresserait assez peu le public : il est un autre objet bien plus important dont nous voulons ici nous occuper ; c'est celui de l'éducation qu'on y donne à la jeunesse. » Il se termine ainsi (nous signalons les corrections portées sur le manuscrit) : « Voilà ce que l'amour du bien [public *biffé*] m'a inspiré de dire ici sur l'éducation, tant publique que privée : [d'où il s'ensuit *biffé* et *corrigé*] il en résulte que l'éducation publique ne devrait être la ressource que des enfants dont les parents ne sont [malheureusement *biffé*] pas en état de fournir à la dépense d'une éducation domestique. Je ne puis penser sans regret au tème que j'ai perdu dans mon enfance : c'est à l'usage établi, et non à mes maîtres,

que j'impute cette perte irréparable ; et je voudrais que mon expérience pût être utile à ma patrie. *Exoriare aliquis.* » Le manuscrit de cette partie de l'entrée *Collège*, complet en soi, a été soigneusement calligraphié sous forme de cahier, en ménageant de belles marges dans lesquelles D'Alembert a porté des additions et corrections autographes ; il a également porté de nombreuses corrections interlinéaires. En tête, D'Alembert a ajouté devant le titre *Collège* le mot « Article » et, à la suite, la mention « dans l'Encyclopédie », qu'il a ensuite biffée et fait suivre d'un astérisque qui renvoie à cette addition marginale autographe : « Note. Cet article, écrit et imprimé en 1753, est uniquement relatif à l'état où les collèges se trouvoient alors. Quant aux études et à la manière d'enseigner, nous ignorons si depuis cette époque on a réformé les abus dont nous nous plaignons ici ; nous le désirons du moins, pour l'honneur de ceux qui président à l'éducation de la jeunesse ». Dans ce texte qui fait suite à la définition du terme *collège* (« corps ou compagnie de personnes occupées des mêmes fonctions ») et à des exemples historiques et particuliers, D'Alembert examine si l'éducation publique doit être préférée à l'éducation privée comme le croyait déjà Quintilien, « un des hommes de l'antiquité qui ont eu le plus de sens et le plus de goût ». Il examine successivement les *Humanités*, la *Rhétorique*, la *Philosophie*, et enfin les *Mœurs et Religion*, pour déplorer qu'« un jeune homme après avoir passé dans un collège dix années [...] en sort [...] avec la connoissance très imparfaite d'une langue morte, avec des préceptes de rhétorique et des principes de philosophie qu'il doit tâcher d'oublier, souvent dans une corruption de mœurs dont l'altération de sa santé est la moindre suite ; quelquefois avec les principes d'une dévotion mal entendue, mais plus ordinairement avec une connois-

sance de la religion si superficielle, qu'elle succombe à la première conversation impie ou à la première lecture dangereuse. » Il dresse ensuite un « plan d'études » détaillé... Les corrections autographes sont nombreuses : D'Alembert a, avec le plus grand soin, apporté une quarantaine de corrections dans le texte ou en marge, biffant des mots et les remplaçant, ou pratiquant des additions fort intéressantes, pour compléter ou préciser sa pensée, certaines plus développées sous forme de notes. Ainsi au 2^e feuillet, il ajoute cette note (postérieure à 1764) : « Les jésuites subsistoient encore dans le temps qu'on écrivait cet article, et avoient dans Paris un collège très achalandé ». Au 3^e feuillet : « L'auteur de cet article a eu des maîtres qui vouloient lui faire lire, au lieu d'Horace, et de Virgile, le poème de S' Prosper sur la grace, S. Augustin & Tertullien au lieu de Cicéron, et ainsi du reste ». Deux feuillets entièrement autographes ont été en outre insérés dans le cahier pour ajouter deux notes. La première évoque l'envoi, par « un homme de lettres étranger », de « tables historiques imprimées, et rédigées d'après les vues que je propose ici. Elles me parurent très bien entendues, et c'est avec beaucoup de regret que je les ai égarées ». La seconde est plus développée et abondamment corrigée, et remplit deux pages, en se référant à l'article *Classe de l'Encyclopédie*, rédigé par César DUMARSAIS, qui « préfère l'éducation publique à l'éducation privée, mais l'éducation publique, faite *comme l'entend et le prescrit Quintilien*, c.à.d. bien différemment de l'éducation publique ordinaire ; et dans ce cas, nous ne serions pas éloignés d'être du même avis. On trouve aussi dans cet article un passage curieux et intéressant du même auteur sur les chatimens honteux et serviles dont on punit les Ecoliers trop souvent ». Etc.



76

ALEMBERT JEAN LE ROND D' (1717-1783)

L.A. signée en tête, 7 août [1770], au notaire Guillaume-Claude DELALEU ; 1/3 page in-4, adresse.

250 / 300 €

« M^r d'Alembert a l'honneur d'envoyer à Monsieur Delaleu 2 louis pour M^r Mercier, auteur de divers ouvrages. » [Il s'agit de la souscription de Louis-Sébastien MERCIER pour la statue de VOLTAIRE.]

ALEMBERT : voir également les n^{os} 166 à 186.

77

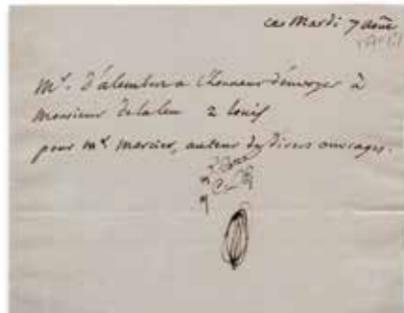
BEAUMARCHAIS PIERRE-AUGUSTIN CARON DE (1732-1799)

L.A.S. « Beaumarchais », Montpellier 2 août 1767, à son ami DURAND à Londres ; 2 pages in-4, adresse avec cachet de cire noire (brisé) à son chiffre (légère mouillure).

800 / 1 000 €

Beaumarchais commerçant.

Beaumarchais a conduit sa sœur en Touraine. « J'y ay donné mes soins a mes bois qui exigent des avances enormes et me mettent diablement a l'etroit ; et de la je suis venu par le Bery a Lion d'ou j'ay passé a Beaucaire. J'y ai acheté pour une 40-taine de mille livre de marchandises qui viennent de partir pour Paris. C'est un essay : mais de ma vie je ne crois avoir été si acourt d'argent que je le suis aujourduy toujours prêt a couper la bourse a mes amis ou a tordre celle de mes debiteurs ». Puis il blâme Durand de la façon dont il avait choisi un cuisinier pour l'Espagne : « vous etes une foutue bête de n'avoir pas pas été vous mesme faire vos arrangements. Les affaires ne se traitent pas ainsy de deux cent lieues ». Il reviendra par Marseille et Avignon, où il s'arrêtera chez les CRILLON...



76

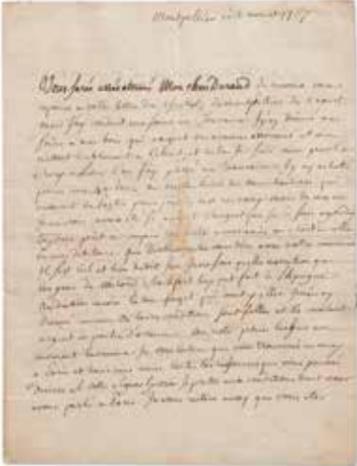
78

BEAUMARCHAIS PIERRE-AUGUSTIN CARON DE (1732-1799)

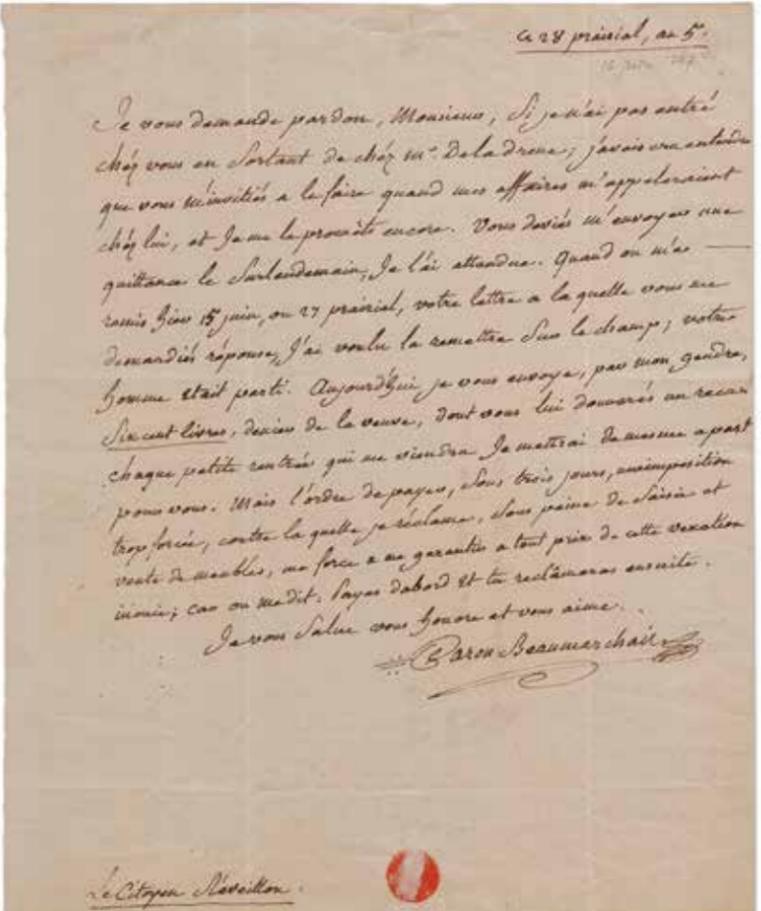
L.A.S. « Caron Beaumarchais », 28 prairial V (16 juin 1797), au citoyen RÉVEILLON ; 1 page in-4, adresse.

1 500 / 1 800 €

Il se promettait de se rendre chez lui quand ses affaires l'appelèrent auprès de M. de la Drève ; il attendait la quittance promise ; et il voulait répondre à la lettre de Réveillon, mais son porteur était parti. « Aujourd'hui je vous envoie, par mon gendre, six cent livres, denier de la veuve, dont vous lui donnerés un reçu. Chaque petite rentrée qui me viendra je mettrai de mesme à part pour vous. Mais l'ordre de payer, sous trois jours, une imposition trop forcée, contre laquelle je réclame, sous peine de saisie et vente de meubles, me force à me garantir à tout prix de cette condition inouïe ; car on me dit : Payez d'abord et tu réclameras ensuite... »



77



78

**[BÉGON MICHEL (1637-1710)
INTENDANT DE LA MARINE,
ÉRUDIT ET COLLECTIONNEUR.**

89 lettres ou pièces, la plupart L.A.S.
à lui adressées, 1688-172.

20 000 / 25 000 €

Bel ensemble inédit concernant notamment le livre *Les Hommes illustres qui ont paru en France pendant ce siècle*, avec leurs portraits au naturel, par Charles PERRAULT.

Ces documents attestent le rôle majeur joué par Michel Bégon dans l'élaboration de cet ouvrage signé par Charles Perrault, *Les Hommes illustres qui ont paru en France pendant ce siècle*, avec leurs portraits au naturel (2 tomes, Paris, Antoine Dezallier, 1696-1700), conçu pour rendre hommage au siècle de Louis XIV : Bégon en fut à la fois le mécène, le collaborateur scientifique et le conseiller artistique, en un mot « le maître », disait Perrault. D'autres lettres évoquent l'activité de Bégon comme intendant, la marine, le commerce et la traite, et aussi ses passions de collectionneur.

Voir aussi le n° 194.

Antoine DEZALLIER (1642-1716, imprimeur-libraire). 15 L.A.S. à Bégon, Paris 1697-1707 (20 p. in-4 ou in-8), sur des commandes et envois de livres et d'estampes, etc.

René DUGUAY-TROUIN (1673-1736, corsaire). L.A.S. à Bégon, Brest 2 juillet [1705 ?] (3 p. in-4), regrettant de ne pouvoir donner une place d'enseigne au garde de la marine recommandé par Bégon, à la suite de la défection du vaisseau *Le Cheval marin* ; il a dû embarquer tous les officiers qu'il avait arrêtés, et se trouve avec trop d'officiers ; il espère partir à la fin de la semaine « mais assés mal armé »...

Gérard EDELINCK (Anvers 1640-1707, graveur). L.A.S. à M. Bulté, bibliothécaire de l'intendant Bégon à Rochefort (2 p. in-4), au sujet de ses comptes avec Bégon.

Roger de GAIGNIÈRES (1642-1715). L.A.S. à Bégon, Paris 4 novembre 1690 (3 p. in-8), au sujet de leurs collections de portraits et de jetons et d'éventuels échanges, et la gravure par Pinsson du portrait du père Vignier.

GALLOT (médecin rochelais). L.A.S. à Bégon, La Rochelle 25 avril 1690 (4 p. in-4), curieuse lettre sur un cas de malformation anatomique.

François JANISSON (1634-1705, avocat au Parlement de Bordeaux, correspondant de Pierre Bayle). 3 L.A.S. à Bégon, Paris 1696-1698 (9 p. in-4), parlant de Charles Perrault et des *Hommes illustres*, de M. de Villermont, de la mort de Mme Bégon, du graveur Pinsson...

Jean MABILLON (1632-1707, bénédictin, érudit). L.A.S. à Bégon, [vers 1690] (3 p. in-4), recommandant un médecin M. de La Charlière, et parlant de vers latins sur M. de Santeul et d'une pièce sur les titres de la maison de La Tour d'Auvergne...

Claude-François MENESTRIER (1631-1705, jésuite, historien et érudit). L.A.S. à Bégon, 9 février 1690 (3 p. in-4), au sujet de son *Histoire du Roy par les monumens publics*. **Claude NICAISE** (Dijon 1613-1701, abbé, anti-quaire et érudit). 20 L.A.S. à Bégon, 1690-1699 (environ 80 pages la plupart in-4). Importante correspondance érudite, concernant les antiquités, les médailles, la littérature, les sciences, etc., citant Descartes, Mme Deshoulières, Leibniz, Galland, Bayle, Moreri, Mabillon, etc. Avec un **dessin** à la plume d'un sarcophage antique sculpté, et divers documents.

Charles PERRAULT (1628-1703, écrivain, l'auteur des *Contes*). Importante L.A.S. à Bégon, 9 août 1694 (3 p. in-4), faisant la liste des cinquante éloges qu'il a composés pour le premier volume, exposant ses projets pour le second tome, parlant des portraits que grave Edelinck, et proposant un titre pour l'ouvrage : *Le beau siècle de France ou Les Eloges historiques de la plupart des grands hommes qui ont paru en France pendant le dix septième siècle*.

PINSSON (graveur). 4 L.A.S. à Bégon, 1693-1702 (12 p. in-8). Intéressante correspondance sur Charles Perrault et les *Hommes illustres*, les libraires Dezallier et Anisson, le graveur Edelinck, etc.

Nicolas-Joseph POISSON (1637-1710, prêtre, disciple et traducteur de Descartes). 3 L.A.S. à Bégon, Nevers 23 juin-26 juillet (10 p. in-4), au sujet d'un travail sur les savants d'Italie, et les correspondances qu'il entretient avec plusieurs d'entre eux.

François-Roger ROBERT (†1736, intendant des îles d'Amérique de 1695 à 1702). 5 L.A.S. à Bégon, Martinique 1698-1700 (31 p. in-4, plus un duplicata). Intéressante correspondance de Martinique où Robert est confronté à la maladie et à l'ennui, évoquant aussi la traite des nègres en Guinée, le commerce et la marine, etc.

Jean SAGUENS (minime toulousain, disciple du Père Maignan, physicien et philosophe). L.A.S. à Bégon, Toulouse 28 mars 1691 (2 p. in-4), sur le R.P. Maignan ; plus le manuscrit autographe du père **Charles PLUMIER** (1646-1704, voyageur et naturaliste) sur la vie du R.P. Maignan destiné aux *Hommes illustres* (4 pages et demie in-fol.).

Jean de SANTEUL (1630-1697, abbé, poète

latin). L.A.S. à Bégon, Saint-Victor 15 [juin 1695] (3 p. in-4), le remerciant de ses présents qui vont réveiller sa Muse et qu'il célébrera en vers latins.

Joseph Donat de SURIAN (Marseille 1650-1712, médecin et botaniste, collaborateur du père Plumier). 6 L.A.S. ou P.A.S. à Bégon, Marseille et Paris 1693-1694 (19 p. in-4 et 4 p. in-fol. en partie autogr.). Très intéressante correspondance scientifique sur la botanique du Canada, la cochenille, le kermès, le cachou, la gomme laque, la graine d'écarlate, etc.

Esprit Cabart de VILLERMONT (1628-1707, littérateur, il fut lieutenant général de Cayenne). L.A.S. à Bégon, Paris 8 mars 1689 (3 p. in-4), plus une L.S. de Michel BÉGON

à Villermont, Rochefort 13 décembre 1692 (7 p. in-4, adr.). Villermont parle de ses travaux historiques sur Reims. Bégon parle longuement des *Hommes illustres* et des interrogations sur l'insertion d'un éloge du duc Gaston d'Orléans, louant son cabinet de curiosités et son intérêt pour les savants...

Lettres diverses à Bégon : 19 lettres, la plupart L.A.S., 1688-1712, par le jésuite Ferran, l'augustin Guillaume Bonjour, le docteur Venette, le provincial des récollets Marcellin Desbois, l'évêque de Saintes Guillaume du Plessis de la Brunetière, François Bégon, l'intendant de la Martinique Gabriel Dumaitz de Goimpy, etc. On relève notamment des lettres écrites de la Martinique, de Marseille,

Toulon, La Rochelle, Saint-Gobain, Rome, etc., parlant de livres et de bibliothèques, de littérature et d'érudition, des *Hommes illustres*, de la marine, des galériens, d'histoire naturelle, des querelles religieuses, du portrait de Mme Bégon par Largillière, du commerce avec la Martinique, de la Compagnie de Saint-Gobain, etc.

Plus un manuscrit sur **Rochefort** (21 pages in-fol.), très intéressant sur la ville et le port de Rochefort, mettant en lumière le rôle joué par Bégon. Plus une lettre en vers : « A Monseigneur de Begon, Intendant de la province d'Aunis et des Isles adjacentes. Sur *L'Ambitieux*, qu'on met pour la première fois à l'eau à Rochefort le 7 de Decembre l'an 1692 ».





**BENTINCK CHARLOTTE-SOPHIE VON ALDENBURG,
COMTESSE DE (1715-1800)**

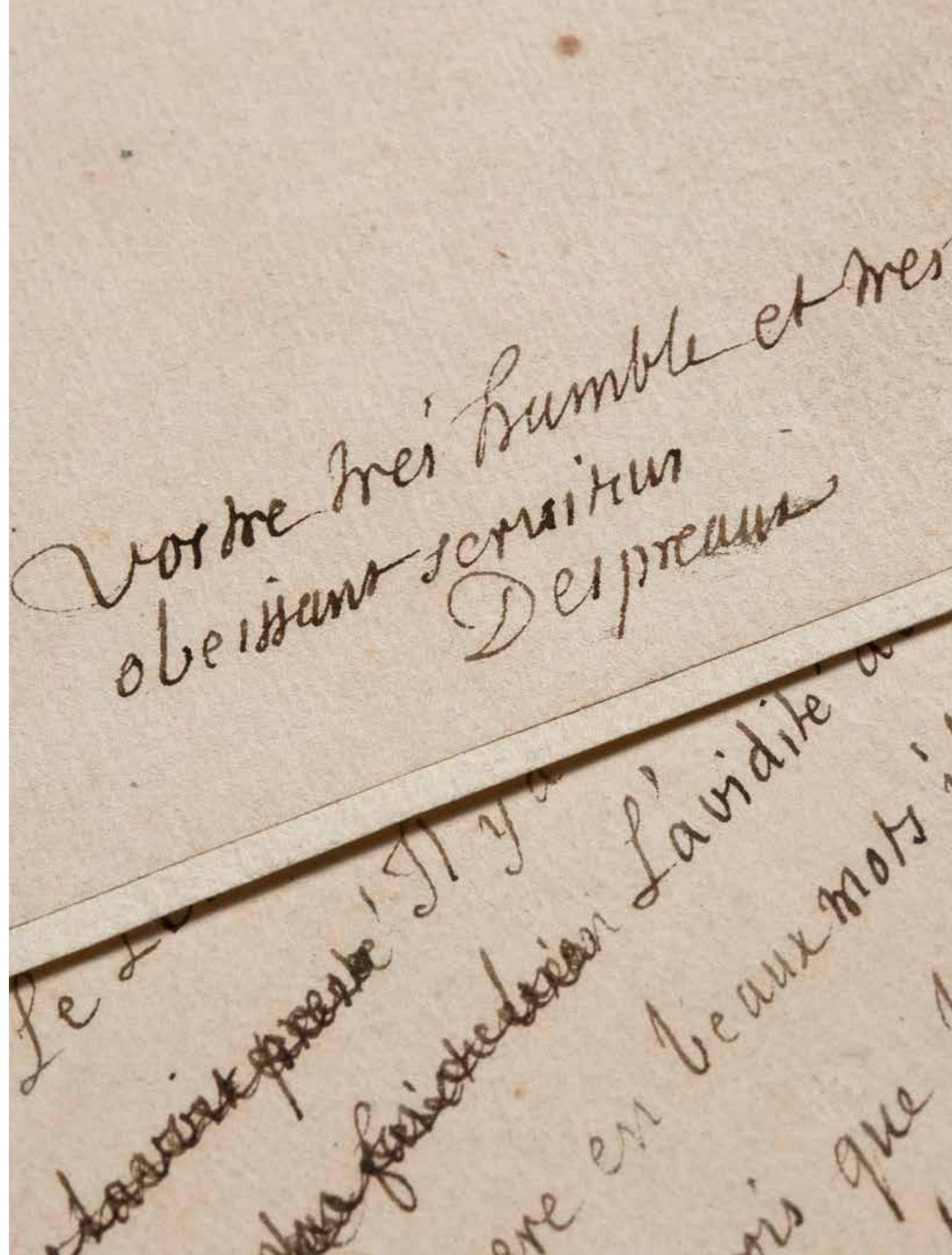
19 L.A.S. ou L.A. (une incomplète), Hamburg 1781-1783, au baron Jean-Baptiste d'ESPAGNAC, gouverneur des Invalides ; 62 pages in-4 ou in-8, quelques adresses et cachets cire (petits manques en bas de quelques pages).

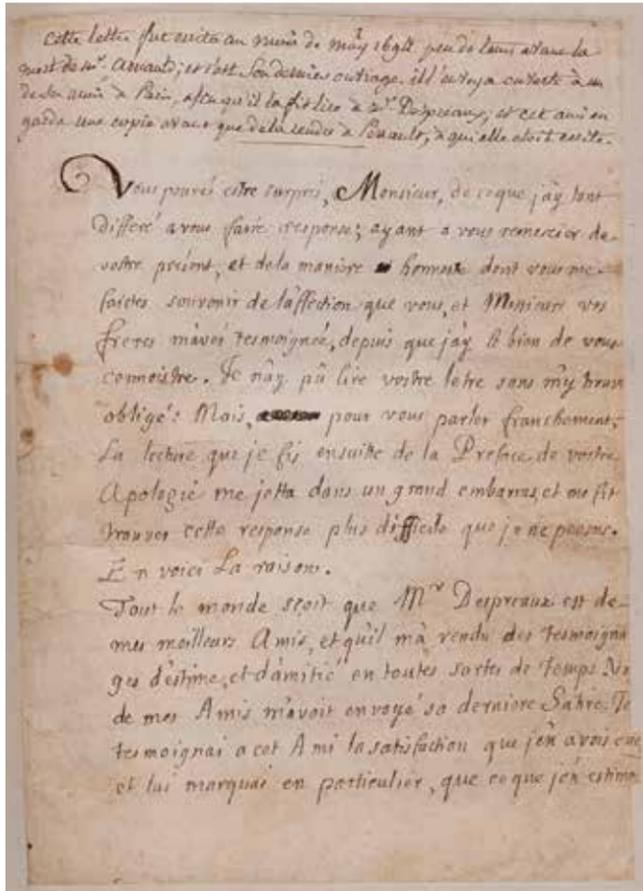
1 000 / 1 500 €

Remarquable correspondance de cette femme de lettres de l'Allemagne des Lumières, séparée de son mari, correspondante et amie de Voltaire, appelant de ses vœux une union franco-allemande, et commentant les affaires d'Europe. Nous n'en donnons ici qu'un rapide aperçu.

1781. 24 janvier, elle recommande la plus grande discrétion : « Vous avez commencé en venant ici, par donner dans des pièges, que vous ne pouviez éviter, estent ignorent de tout [...] Presentement les choses seront encore bien plus entortillées, par les 5 ou 6 semaines qu'amis et ennemis ont euës pour préparer leurs batteries »... Elle regrette que le baron ait été accompagné par « ce licencié », car elle craint l'ébruitement de leurs idées ; il ne faut pas croire que cette affaire soit à Hambourg ce qu'elle est à Paris : « c'est l'unique affaire d'Etat, de ce petit lieu » ; leur constitution, leurs lois y tiennent... En attendant elle a tenu avec MM. Dieterichs et Ochs la conduite

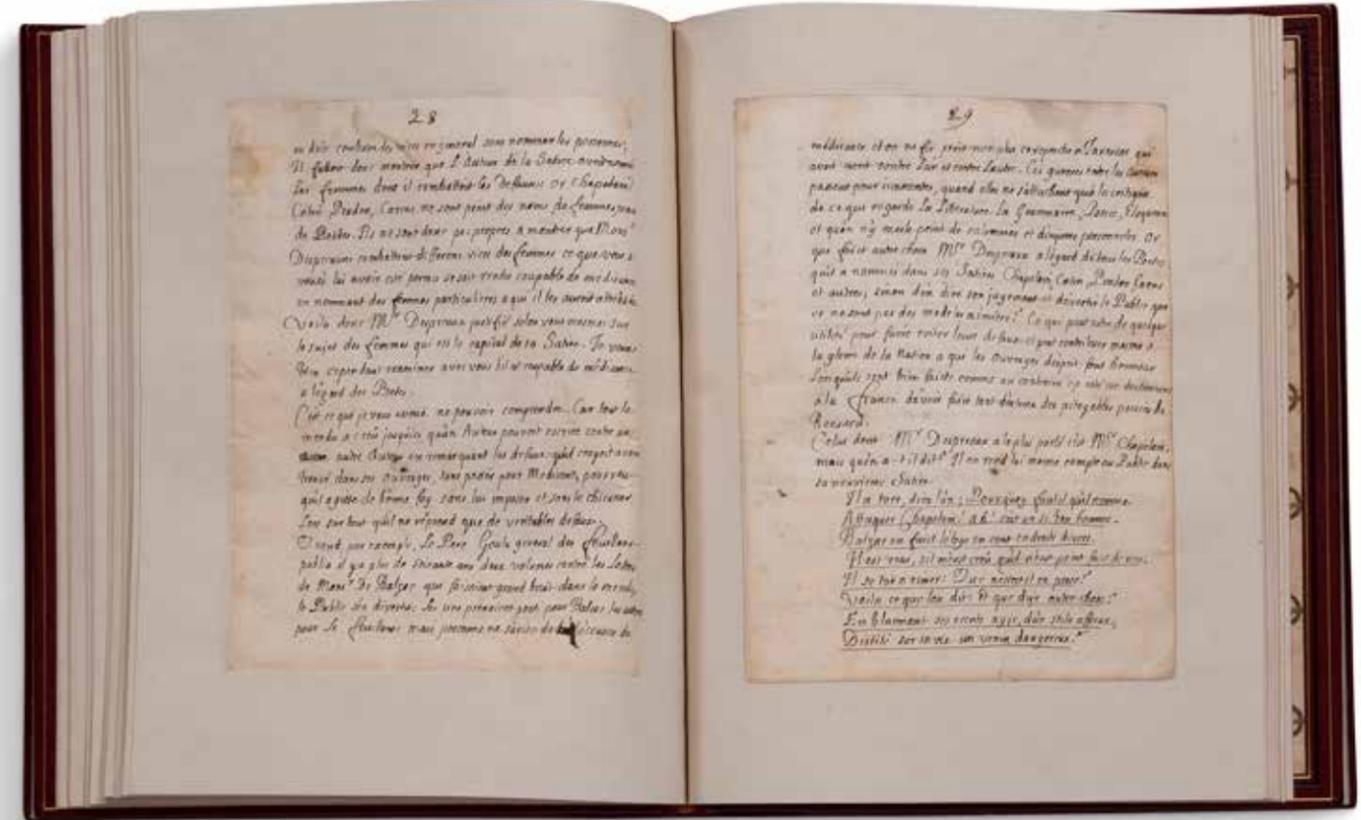
prescrite, et souhaite que le baron reste maître de son secret et de ses desseins... 12 juillet, elle transmet la nouvelle de l'arrivée d'Ochs et Diederich, et les confidences du bourgmestre von SIENEN, qui désire son succès : « Il connoit le dessous des cartes, et il assure, que celui dont il est question, nentend rien du tout, a la Constitution, et aux loix qu'il doit expliquer en France »... Elle conseille la prudence et la méfiance, évoque le départ de M. HIS [banquier protestant de Hambourg, dont la fille a épousé le fils d'Espagnac], des communications embarrassantes de POPPE à M. Olivier, etc. 1782. 3 novembre, elle a gémi, tout bas, des malheureux événements de cette fatale année... 23 novembre, elle prie Espagnac de grimper jusqu'à son observatoire de Hambourg... 4 décembre : « Vos Espagnols se doublent en cuivre c... par dessus teste. Quand, et comment, auront-ils fait cela ? Que je pleins ce brave C^{te} d'Estain [ESTAING], de devoir faire marcher des machines, qui ne peuvent, n'y ne veulent avancer ! Et mon cher marquis de LA FAYETTE, qu'on envoie reperdre dans ce triste ensemble, toute la gloire aïeuse sous l'égide de l'immortel WASHINGTON [WASHINGTON] ! »... 1783. 28 janvier : « que dites-vous de la nouvelle de la signature des préliminaires et des circonstances que lon y ajoute ? Les bras men ont si bien tombé que je ne crois pas qu'ils sen relevent de ma vie. [...] si une affreuse guerre de terre doit succeder immédiatement a une guerre de mer aussi sanguinaire, le genre humain pourra estre seigné, jusqua laneantissement »... Un long rapport d'« Affaires et questions », sans doute de 1781, parle du baron SCHULDT, du comte de VERGENNES, du graveur WILLE, etc.





Monsieur P*** [Perrault] contre Homère et contre Pindare, et Charles PERRAULT, chef de file des Modernes, qui publie alors son *Parallèle des Anciens et des Modernes* (1692-1697). Antoine ARNAULD, dit le Grand Arnauld (1612-1694), ami de Boileau et de Perrault, est en 1694, âgé de quatre-vingt-deux ans, en exil à Bruxelles. Il est consterné par la Préface de *L'Apologie des Femmes*, poème de Perrault, où il attaque violemment Boileau à propos de sa *Satire X* contre les femmes. Arnauld répond le 5 mai 1694 à Perrault par cette lettre dans laquelle il prend la défense de Boileau, fait une magistrale étude de la *Satire X* de Boileau, et tente, au nom de la charité chrétienne et de l'amitié qu'il porte à chacun d'eux, de réconcilier les adversaires. Il confie sa lettre ouverte à un ami de Paris qui la fait lire à Boileau, avant de la remettre à Perrault ; mais Boileau prend soin d'en faire cette copie de sa main. Tout le monde, comme Arnauld, souhaite la paix ; Racine et l'abbé Tallemant sont choisis comme médiateurs. Dans une lettre datée de juin 1694, Boileau fait part à Arnauld du résultat décevant de ses démarches auprès de Perrault ; il proteste cependant de sa bonne volonté (Bibl. de la Pléiade, p. 791). Une lettre de l'abbé Du Bos à Bayle (3 septembre 1694) parle au contraire des difficultés que fait Boileau dans cette affaire (A. Adam, *Histoire de la littérature française au XVII^e siècle*, t. V, p. 64). La réconciliation intervient enfin le 30 août 1694, lorsque Boileau et Perrault s'embrassent publiquement à l'Académie ; mais le 8 août Arnauld était mort à Bruxelles. Cette « Lettre d'Antoine Arnauld à Charles Perrault sur la *Satire X* » parut pour la première fois dans l'édition des *Œuvres diverses* de Boileau de 1701. Une note ancienne a été inscrite en haut de la première page du manuscrit de Boileau : « Cette lettre fut écrite au mois de may 1694, peu de tems avant la mort de M^r Arnauld ; et c'est son dernier ouvrage. Il l'envoya ouverte à un de ses amis à Paris, afin qu'il la fit lire à M^r Despreaux ; et cet ami en garda une copie avant que de la rendre à Perrault, à qui elle estoit écrite ». Le manuscrit présente des variantes avec le texte imprimé, notamment « un Pere Bouhours » qui sera remplacé par « un faux Délicat » ; les citations sont ici soulignées ; on notera que Boileau avait commencé à traduire en français dans les marges les citations latines, puis y a renoncé ; signalons enfin que Boileau a considérablement raturé et corrigé un passage concernant la lettre de Cicéron à Papyrius Poëtus, concernant les mots équivoques, pour arriver à la rédaction finale : « ils ne passeroient point pour deshonnestes selon une de leurs significations dont il apporte plusieurs exemples ».

Nous ne pouvons donner ici qu'un bref aperçu de cette longue lettre, avec quelques citations. La Préface de Perrault à son *Apologie des femmes* a plongé Arnauld dans un grand embarras. « Tout le monde sçait que M^r Despreaux est de mes meilleurs amis, et qu'il m'a rendu des tesmoignages d'estime et d'amitié en toutes sortes de tems ». Il avait apprécié sa *Satire*, et l'avait écrit à Boileau, tout en regrettant qu'il y ait parlé de « l'Auteur de Sainct-Paulin » [Perrault]. Puis il a reçu *L'Apologie des Femmes* : « J'ay fort approuvé ce que vous y dites en faveur des Peres et des Meres qui portent leurs enfans à embrasser l'estat du mariage par des motifs honnestes et chrestiens, et j'y ai trouvé beaucoup de douceur et d'agrément dans les vers ». Mais il a été blessé par divers points de la Préface. Arnauld s'insurge d'abord sur l'accusation faite à Boileau « *Que parce qu'Horace et Juvenal ont declamé contre les femmes d'une maniere scandaleuse, il s'estoit persuadé d'estre en droit de faire la mesme chose* », pour suivre « l'exemple des



Anciens ». Il se livre à un long développement sur l'emploi des mots « deshonnestes », et prend la défense de Boileau qui a pris garde de ne pas blesser la pudeur en évoquant « de vilaines choses [...] Un peu d'obscurité ne sied pas mal dans ces matieres », et il cite six vers de « la fin du portrait de la fausse Devote »... Il se moque au passage de « la delicate pudeur » du Père BOUHOURS « qui n'ayant point rougi de nous donner les Entretiens doucereux de Climene et Sylvie, s'est avisé de condamner tous les Traducteurs du Nouveau Testament », pour avoir utilisé le mot *engendrer* qui « salit l'imagination »... « La seconde chose qui ma fait beaucoup de peine M^r c'est que vous blasmés dans vostre Préface les endroits de la *Satire* qui m'avoient paru les plus beaux, les plus edifiants, et les plus capables de contribuer aux bonnes mœurs et à l'honnesteté publique ». Il en donne des exemples, citant et commentant les vers de Boileau... « Mais ce qu'il y a de particulier dans l'Auteur de la *Satire* et en quoy il est le plus louable, c'est d'avoir representé avec tant d'esprit, et de force le ravage que peuvent faire dans les bonnes mœurs les vers de l'Opera qui roulent tous sur l'Amour chantés sur des airs, qu'il a eu grande raison d'appeller *luxurieux* ; puisqu'on ne scauroit s'en imaginer de plus propres à enflammer les passions, et à faire entrer dans les cœurs la Morale lubrique des vers » ; c'est là un service rendu au public, et non « un coup de dent » contre Quinault. Arnauld a aussi apprécié ce que dit Boileau « contre les mauvais effects de la lecture des Romans » ; et il n'y a pas vu un acharnement contre l'auteur de *Clélie* : « Que ce soit, si vous voulés, le plus beau de tous les Romans ; mais enfin c'est un Roman. C'est tout dire. Le caractere de ces Pieces est de rouler sur l'amour et d'en donner des leçons d'une maniere ingenieuse et qui soit d'autant mieue receüe qu'on en ecarte plus en apparence tout ce qui pourroit paroistre de trop grossierement

contraire à la pureté »... Il cite d'autres exemples... « Ce que vous dites de plus fort contre M^r Despreaux, paroist appuyé sur un fondement bien foible. Vous pretendés que sa *Satire* est contraire aux bonnes mœurs, et vous n'en donnez pour preuve que deux endroits. [...] Plus une accusation est atroce plus on doit eviter de s'y engager, à moins qu'on n'ayt de bonnes preuves », et Arnauld réfute les accusations de Perrault, notamment que la *Satire* soit « une Declamation contre le mariage, et qui blessoit l'honnesteté et les bonnes mœurs : Jugez, M^r, si vous l'avez pû faire sans blesser vous-mesme la justice et la charité »... Etc. Pour conclure, Arnauld appelle Perrault à avoir du respect pour le jugement du Public ; et Boileau ne mérite pas le mépris dont Perrault veut l'accabler. Et il les appelle à la réconciliation : « Il y a d'autres choses dans vostre Préface que je voudrois que vous n'eussies point écrites. Mais celles la suffisent pour m'acquitter de la promesse que je vous ay faite d'abord de vous parler avec la sincerité d'un ami Chrestien qui est sensiblement touché de voir cette division entre deux Personnes qui font tous deux profession de l'aimer. Que ne donnerois je pas pour estre en estat de travailler à leur reconciliation plus heureusement que les Gens d'honneur que vous m'apprenés n'y avoir pas réussi. Mais mon esloignement ne m'en laissant guere le moyen tout ce que je puis faire, Monsieur, est de demander à Dieu qu'il vous donne à l'un et à l'autre cet esprit de charité et de paix qui est la marque la plus asseürée des vrais Chrestiens »... Boileau, *Œuvres complètes*, Bibl. de la Pléiade, p. 575-588.

PROVENANCE
Bibliothèque du professeur Jacques MILLOT (17-18 décembre 1975, n° 3 ; ex libris).

BOILEAU-DESPRÉAUX NICOLAS (1636-1711).

MANUSCRIT autographe, [Lettre de Monsieur Arnauld à Monsieur Perrault au sujet de la Dixième Satire de Monsieur Despreaux, 5 mai 1694] ; 34 pages in-4, sur 17 feuillets [plus un feuillet blanc] (22 x 16 cm) montés à fenêtre dans des feuillets de papier vergé, le tout relié en un volume grand in-4 (30,5 x 24,5 cm), plein maroquin grenat au chiffre JM à froid sur les plats, cadre intérieur à double filet doré et filet à froid, tranches dorées, chemise et étui (André Ballet, J. Duval rel. et H. Berthaux dor.) (légères taches ou rousseurs à quelques pages, petite fente réparée au dernier feuillet).

15 000 / 20 000 €

Importante copie entièrement de la main de Boileau de la lettre écrite par Antoine Arnauld à Charles Perrault après la lecture de son Apologie des femmes, qui attaquait la Satire X de Boileau contre les femmes, et pour tenter de réconcilier les deux adversaires qui s'affrontaient dans la Querelle des Anciens et des Modernes.

Cette lettre intervient en pleine querelle des Anciens et des Modernes, où s'affrontent notamment Boileau, défenseur des Anciens, qui vient de publier des *Réflexions critiques sur quelques passages du rhéteur Longin* où, par occasion, on répond à quelques objections de

BOILEAU-DESPRÉAUX NICOLAS (1636-1711)

L.A.S. « Despreaux », Paris 10 novembre 1699, à son ami Claude BROSSETTE ; 2 pages in-4, montées sur papier fort.

10 000 / 12 000 €

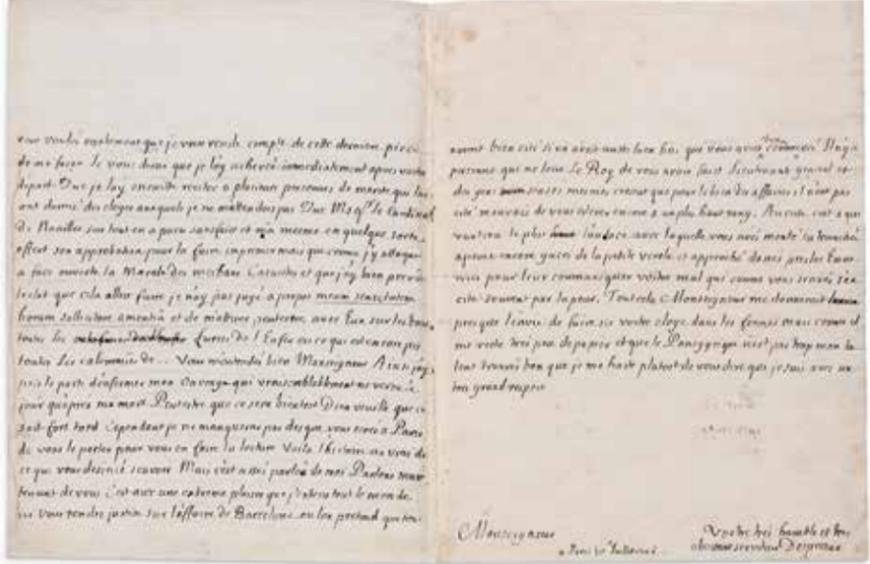
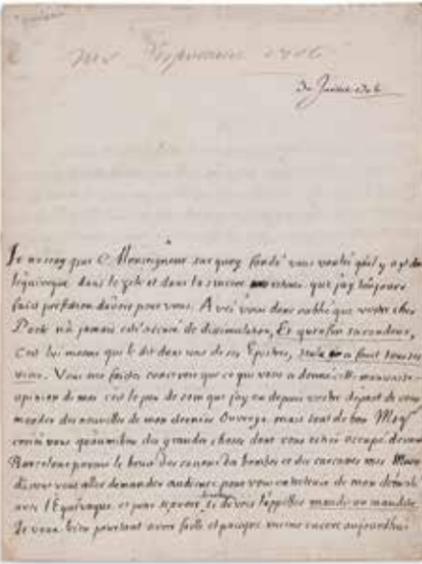
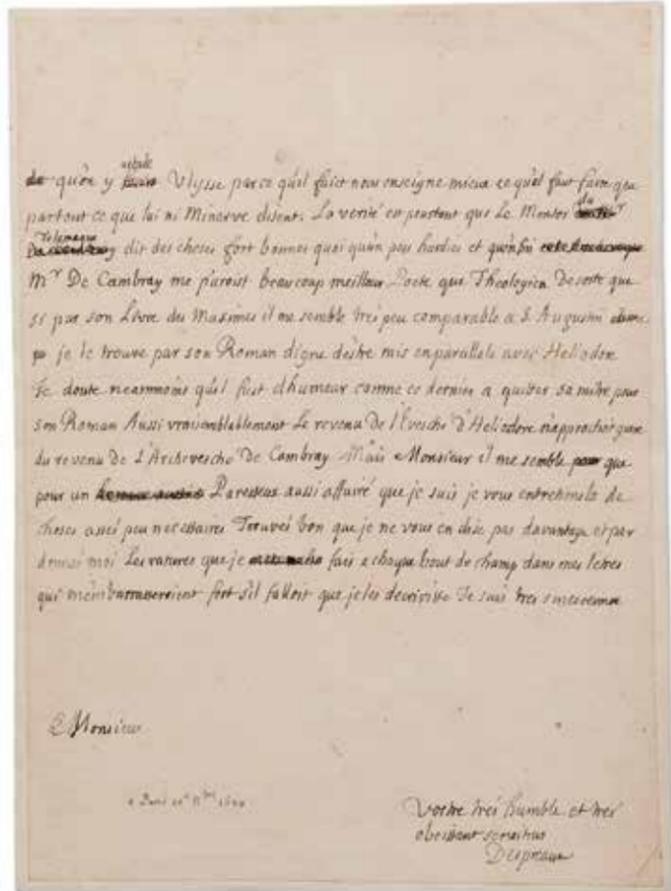
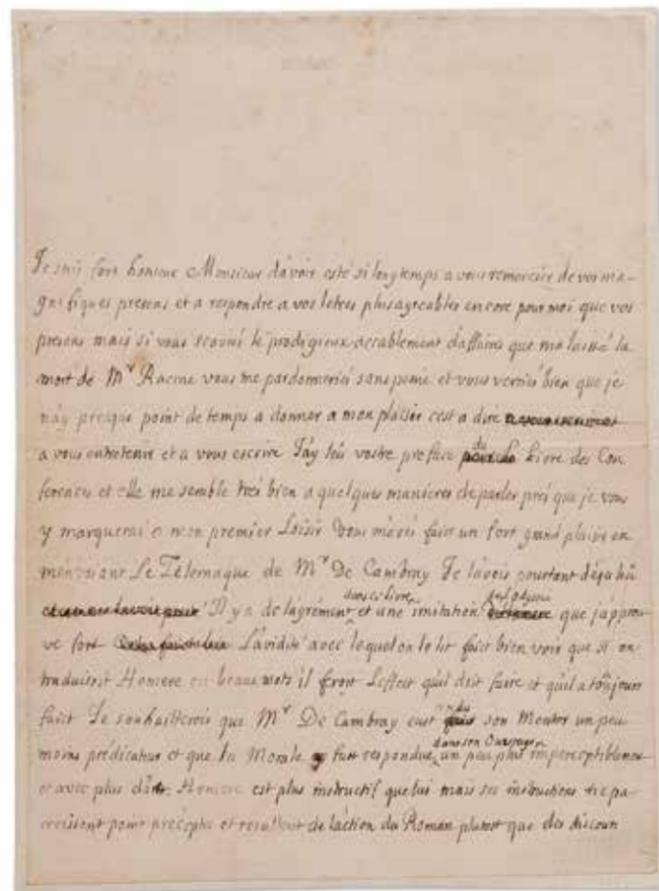
Superbe lettre sur la mort de RACINE et le Télémaque de FÉNELON.

Il est fort honteux d'avoir tardé à le remercier de ses magnifiques présents et de ses lettres plus agréables encore, « mais si vous scaviés le prodigieux accablement d'affaires que ma laissé la mort de M^r RACINE vous me pardonneriez sans peine et vous verriez bien que je n'ay presque point de temps a donner

a mon plaisir c'est a dire a vous entretenir et a vous écrire »... Il félicite Brossette sur sa préface au livre des Conférences, puis dit son plaisir de recevoir « Le Télémaque de M^r De Cambrai [FÉNELON]. Je l'avois pourtant déjà leu. Il y a de l'agrément dans ce livre, et une imitation de l'Odyssée que j'approuve fort. L'avidité avec lequel on le lit fait bien voir que si on traduisoit Homere en beaux mots il feroit l'effect qu'il doit faire et qu'il a toujourns fait. Je souhaiterois que M^r De Cambrai eust rendu son Mentor un peu moins prédicateur et que la morale fust respandue dans son ouvrage un peu plus imperceptiblement et avec plus d'art. HOMERE est plus instructif que lui mais ses instructions ne paroissent point préceptes et resultent de l'action du Roman plutost que des discours qu'on y estale. Ulysse par

ce qu'il fait nous enseigne mieux ce qu'il faut faire que partout ce que lui ni Minerve disent. La verité est pourtant que le Mentor du Telemaque dit des choses fort bonnes quoiqu'un peu hardies et qu'enfin M^r De Cambrai me paroist beaucoup meilleur Poete que Theologien de sorte que si par son livre des Maximes il me semble très peu comparable a S. Augustin je le trouve par son Roman digne d'estre mis en parallele avec Heliodore. Je doute neanmoins qu'il fust d'humeur comme ce dernier a quitter sa mitre pour son Roman. Aussi vraisemblablement le revenu de l'Evesché d'Heliodore n'aprochoit guere du revenu de l'Archevesché de Cambrai »...

Œuvres complètes, Bibl. de la Pléiade, p. 638.



BOILEAU-DESPRÉAUX NICOLAS (1636-1711)

L.A.S. « Despreaux », Paris 30 juillet 1706, [à Adrien-Maurice, duc de NOAILLES] ; 3 pages in-4 (pli intérieur renforcé).

8 000 / 10 000 €

Superbe lettre sur sa Satire XII sur l'Équivoque, qui ne sera publiée qu'après sa mort, et sur la glorieuse conduite du duc au siège de Barcelone.

[La Satire XII sur l'Équivoque fut composée en 1703-1704 en riposte à un article du Journal de Trévoux accusant Boileau de piller les auteurs satiriques latins. D'inspiration janséniste, cette satire s'en prend aux Jésuites. Fort du soutien du cardinal de Noailles et du chancelier Pontchartrain, Boileau tenta à plusieurs reprises de publier l'Équivoque, mais Louis XIV, sur le conseil de son confesseur le père Le Tellier, en interdit l'impression. Elle ne parut qu'après la mort de Boileau dans une édition clandestine, puis en 1716 dans l'édition des Œuvres complètes.]

« Je ne scay pas Monseigneur sur quoy fondé vous voulés qu'il y ayt de l'equivoque dans le zele et dans la sincère estime que j'ay toujours fait profession d'avoir pour vous.

Avés vous donc oublié que votre cher Poete n'a jamais esté accusé de dissimulation, Et qu'enfin sa candeur, c'est lui mesme qui le dit dans une de ses Epistres, seule a fait tous ses vices ». S'il ne lui a pas donné de nouvelles de son dernier ouvrage [sa Satire XII], c'est qu'il ne voulait pas l'importuner pendant le siège de Barcelone : « croiés vous qu'au milieu des grandes choses dont vous estiés occupé devant Barcelone parmi le bruit des canons des bombes et des carcasses mes Muses düssent vous aller demander audience pour vous entretenir de mon démeslé avec l'Équivoque et pour sçavoir de vous si devois l'appeller maudit ou maudite ». Il lui dit qu'il l'a achevée immédiatement après son départ ; « Que je l'ay ensuite récitée a plusieurs personnes de merite qui lui ont donné des eloges auxquels je ne m'attendois pas Que Msgr le Cardinal de Noailles surtout en a paru satisfait et m'a mesme en quelque sorte offert son approbation pour la faire imprimer mais que comme j'y attaque a face ouverte la Morale des mechans Casuistes et que j'ay bien prévu leclat que cela alloit faire je n'ay pas jugé a propos meam senectutem horum sollicitare amentia et de m'attirer peutestre avec Eux sur les bras toutes les furies de l'Enfer ou ce qui est encore pis toutes les calomnies de... Vous m'entendés bien Monseigneur. Ainsi

j'ay pris le parti d'enfermer mon ouvrage qui vraisemblablement ne verra le jour qu'après ma mort. Peutestre que ce sera bientost Dieu veuille que ce soit fort tard. Cependant je ne manquerai pas des que vous serés a Paris de vous le porter pour vous en faire la lecture »... Puis sur le siège de Barcelone : « Cest avec une extreme plaisir que j'entens tout le monde ici vous rendre justice sur l'affaire de Barcelone ou lon pretend que tout auroit bien esté si on avoit aussi bien fini que vous aviés bien commencé. Il n'y a personne qui ne loüe le Roy de vous avoir fait Lieutenant general et des gens sensés mesmes croient que pour le bien des affaires il n'eut pas esté mauvais de vous eslever encore a un plus haut rang. Au reste cest a qui vantera le plus l'audace avec laquelle vous avés monté la tranchée apeine encore gueri de la petite verole et approché dassés pres les Ennemis pour leur communiquer vostre mal qui comme vous scaviés s'excite souvent par la peur. Tout cela Monseigneur me donneroit presque l'envie de faire ici vostre eloge dans les formes mais comme il me reste très peu de papier et que le Panegyrique n'est pas trop mon talent », il se hâte de l'assurer de son très grand respect... Œuvres complètes, Bibl. de la Pléiade, p. 829.



84

84

BOSSUET JACQUES-BÉNIGNE (1627-1704)

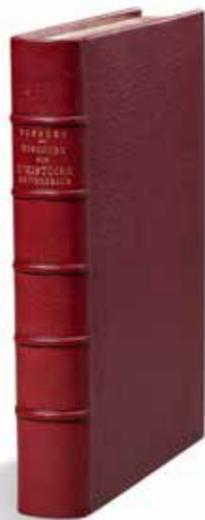
L.A.S. « +JBenigne E de Meaux », Meaux 3 août 1687, au Révérend Père René RAPIN « de la Compagnie de Jésus » ; 2 pages grand in-8, adresse (fragment de cachet de cire rouge).

1 000 / 1 500 €

Belle lettre sur l'éloge du Grand Condé.

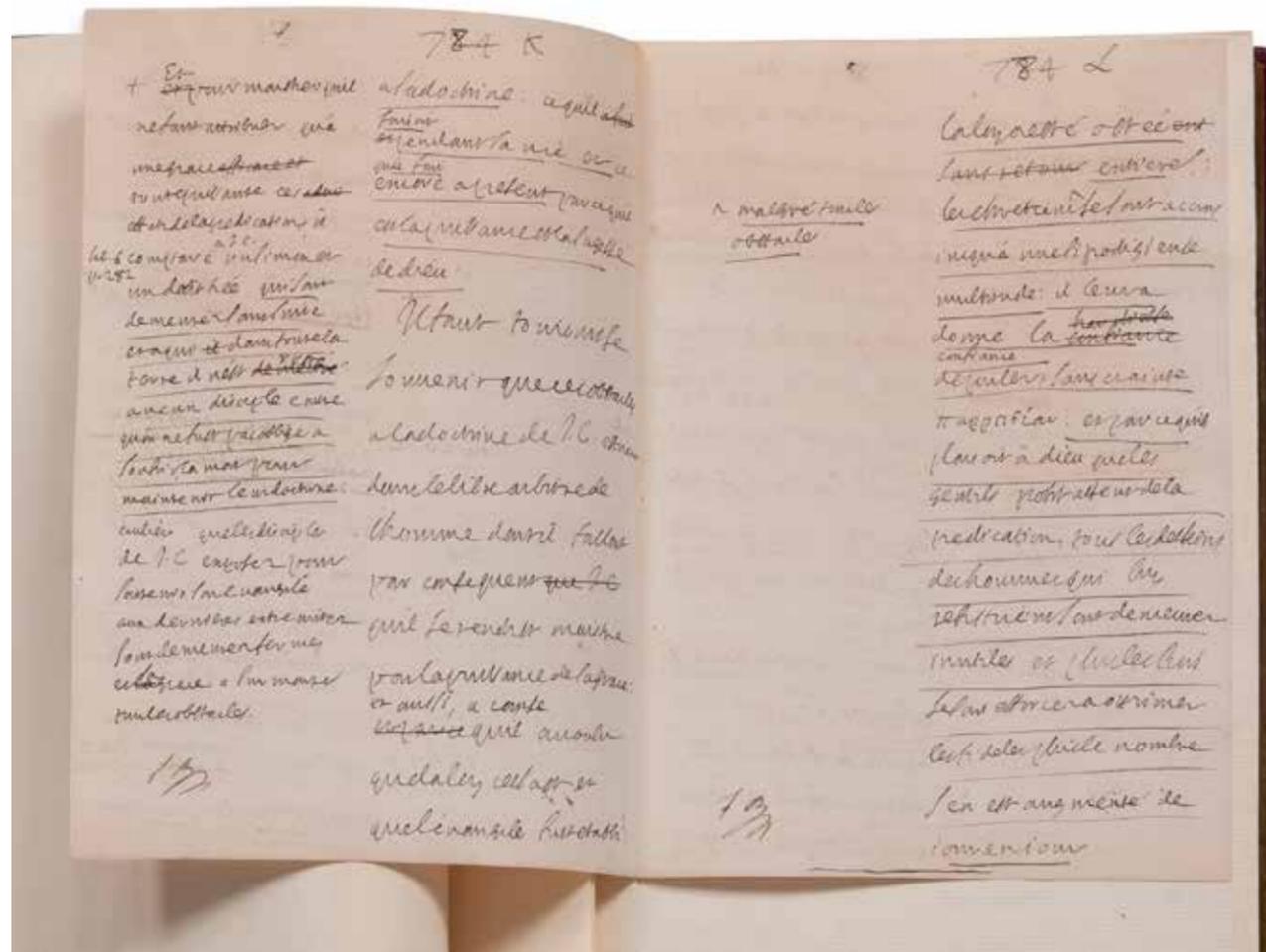
[Le Père Rapin avait publié en 1686 *Du Grand ou du Sublime dans les mœurs*, célébrant la gloire du président de Lamoignon, de Turenne, de Condé et de Louis XIV. Le Grand Condé n'ayant point paru satisfait de la part de louange que le livre lui avait faite, on avait

cherché à l'indisposer contre l'auteur, qui, pour témoigner publiquement combien il admirait Condé, composa *Le Magnanime*, ou l'éloge du prince de Condé, premier prince du sang (Paris, 1687) ; mais le livre parut après la mort du prince de Condé, le 11 décembre 1686, dont Bossuet prononça l'oraison funèbre le 2 mars 1687.] « J'avois mon Reverend Pere a vous remercier du Magnanime quand vostre lettre est venue m'obliger a un nouveau remerciement par les honnestetés qu'elle contient. Il y aura dans l'éloge de feu M. le Prince de quoy contenter la délicatesse de vos lecteurs et en particulier toutes celles de M. son fils. Il ne me sera pas difficile de luy dire beaucoup de bien d'un ouvrage pour qui j'y toute l'estime possible »...



85

elles sont paraphées LB en bas à gauche, probablement par l'oratorien Vivien de La Borde (1680-1748), à qui le neveu de Bossuet avait confié les manuscrits de son oncle, lors de leur remise à l'abbé Leroy pour la préparation de l'édition. Chap. XXVII. *Prières d'Origene : conformité de sa doctrine avec celle de St Augustin.* « Je rapporterai maintenant quelques prières d'Origene où il ne fait pas moins voir l'efficacité de la grace que son maître Clement Alexandrin. Et d'abord on peut se souvenir de la priere qu'il auroit voulu que St Pierre eust faite pour prevenir sa chute »... [Chap. XXVIII. *Autres prières d'Origène, & sa doctrine sur l'efficace de la Grace dans le Livre contre Celse.* Manque le début.] « Et toutefois c'est ce qu'Origene demandoit à Dieu lorsqu'il demandoit la grace de faire un bon livre, un livre utile et puissant pour



85

convaincre l'erreur : il demandoit l'application et l'attention necessaire pour cet ouvrage quoyqu'il n'y ait rien qui depende plus du libre arbitre que cela »... Chap. XXIX. *Dieu fait ce qu'il veut dans les bons et dans les mauvais : beau passage d'Origene pour montrer que Dieu tenoit en bride les persecuteurs.* « La puissance de Dieu à regir et à conduire où il veut le libre arbitre de l'homme s'est monstré si grande dans la prédication de l'évangile qu'elle agissoit non seul[emen]t sur les chretiens mais encore sur les infideles »... Chap. XXX. *Grande puissance de la doctrine et de la grace de J.C. comment démontrée et expliquée par Origene.* « Ce docte auteur nous fait voir encore la grande puissance de la doctrine et de la grace de J.C. lorsqu'il enseigne que la predication prevaudra un jour sur toute la nature raisonnable et changera l'âme en sa propre perfection »... Chap. XXXI. *Que cette grace reconue par Origene est prevenante et quel rapport elle a avec la priere.* « Il ne reste plus qu'à demontrer que cette grace qu'on voit deja si efficace est encore prevenante ; mais c'est de

quoi Origene ne nous permet pas de douter lors qu'il dit que *la nature humaine n'est pas suffisante à chercher Dieu en quelque façon que ce soit et à le trouver meme, si elle n'est aidée de celui la meme qu'elle cherche.* Nous cherchons donc, mais inutile[men]t si celui que nous cherchons ne nous aide c'est à dire ne nous cherche le premier »... Chap. XXXII. *Priere de St Gregoire de Nazianze rapportée par St Augustin.* « La priere de St Gregoire de Nazianze dont je vais parler après St Augustin n'est pas une priere directe ; mais elle n'en fait pas voir pour cela moins claire[men]t l'efficace de la priere et de la grace. Ce grand homme parle en cette sorte aux ennemis de la divinité du St esprit : Confessez que la Trinité est d'une seule nature et nous prions le saint esprit qu'il vous donne de l'appeller Dieu : il vous le donnera j'en suis certain : celui qui vous a donné le premier vous donnera le second. S'il vous donne de le croire Dieu, il vous donnera de l'appeller tel ; ou comme l'interprete St Augustin, s'il vous donne de le croire il vous donnera de le confesser »... Chap. XXXIII. *Priere de Guillaume abbé de St*

Arnould de Metz. « Pour montrer l'uniformité et la continuité de la doctrine, joignons à ces prieres des anciens docteurs de l'eglise orientale cette priere d'un saint abbé latin du siecle XI. C'est le venerable Guillaume abbé de St Arnould de Metz dont l'humble et scavant pere Mabillon nous a rapporté dans le premier tome de ses analectes cette oraison qu'il faisoit le jour de St Augustin avant la messe »... Chap. XXXIV. *Que St Augustin prouve par la doctrine precedente que les anciens docteurs ont reconnu la Predestination : ce qu'il repond aux passages où ils l'attribuent à la prescience.* « St Augustin qui a veu dans les anciens docteurs de l'eglise cette doctrine sur la prevention efficace et toute puissante de la grace dans chaque action de piété depuis le commencement jusqu'à la fin de la vie en a conclu que ces saints, par exemple St Cyprien, S. Gregoire de Nazianze, St Ambroise avoient » [la fin manque].

85

BOSSUET JACQUES-BÉNIGNE (1627-1704)

MANUSCRIT autographe, [*Défense de la Tradition et des Saints Pères*, 1693] ; 42 pages sur 22 feuillets petit in-4, montés en tête du *Discours sur l'Histoire universelle*, à Monseigneur le Dauphin : pour expliquer la suite de la Religion & les changemens des Empires (Paris, Sébastien Marbre-Cramoisy, 1681) ; in-4, [1 f]-561 pp.-[3 ff] ; reliure maroquin janséniste rouge, dos à 5 nerfs, cadre intérieur à triple filet doré, doublures et gardes de moire verte, tranches dorées, étui.

10 000 / 15 000 €

Important manuscrit de travail pour un ouvrage de controverse posthume, relié en tête de l'édition originale du Discours sur l'Histoire universelle.

ÉDITION ORIGINALE du *Discours sur l'Histoire universelle*, avec en-tête, lettrine et cul-de-lampe gravés par Jolain. Très bel exemplaire, grand de marges, quelques très légères rousseurs, petite galerie de vers bien complée en marge de 20 feuillets. **L'exemplaire est enrichi d'un précieux manuscrit de Bossuet**, pour huit chapitres de la *Défense de la Tradition et des Saints Pères* (1693), où Bossuet voulait réfuter

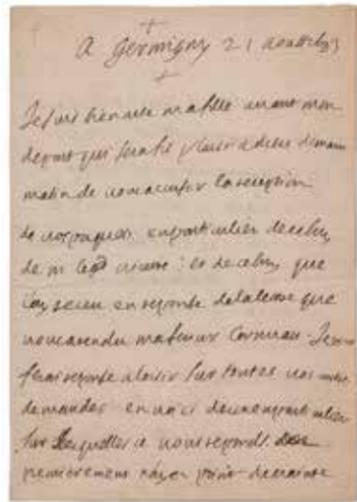
BOSSUET JACQUES-BÉNIGNE (1627-1704)

L.A.S. « +JBenigne E de Meaux », Germigny 21 août 1693, à Madame d'ALBERT ; 3 pages grand in-8.

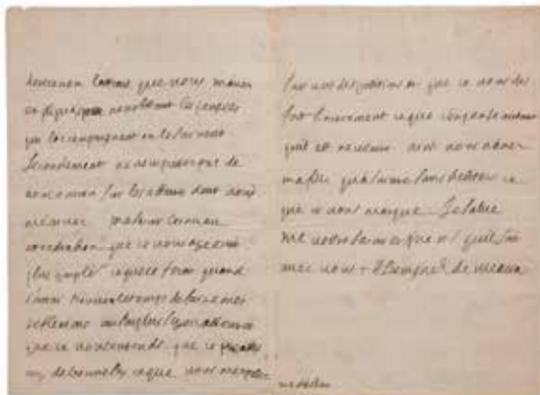
1 200 / 1 500 €

Lettre de direction à une religieuse de l'abbaye de Jouarre.

« Je suis bien aise ma fille avant mon depart qui sera sil plaist a Dieu demain matin de vous accuser la reception de vos paquets », notamment les lettres du grand vicaire, et de la sœur Cornuau. Il veut répondre à deux demandes. « Premièrement n'avez point de crainte de recevoir l'attrait que vous m'avez expliqué, nonobstant les pensées qui l'accompaignent ou le suivent. Secondement ne vous pressez pas de vous ouvrir sur les affaires dont vous m'écrivez : ma sœur Cornuau attendra bien que je vous aye escrit plus ample[ment] ce que je ferai quand j'aurai trouvé le temps de faire mes reflexions. Au surplus soyez assuree que je vous entends, que je croy de bonne foy ce que vous m'exposez sur vos dispositions et que je vous dis fort sincerement ce que j'en pense, autant qu'il est necessaire. Ainsi vous n'avez ma fille qu'à suivre sans hesiter ce que je vous marque »...



86



BOSSUET JACQUES-BÉNIGNE (1627-1704)

RECUEIL comprenant des MANUSCRITS autographes et 2 L.A.S. ; 4 pages in-fol. et 32 pages in-4, montées à fenêtre dans des feuillets in-fol. de papier vélin fort, le tout relié en un volume in-folio, veau glacé bleu nuit, dentelle dorée intérieure (*Rivière*) ; boîte demi-marouquin bleu à coins de Loutrel, étui.

15 000 / 20 000 €

Important ensemble de manuscrits, fragments, notes et lettres.

* **Exorde et développement d'un panégyrique de Saint Benoît**, composé à Metz vers 1654, et prononcé dans une église de Bénédictins ou dans l'abbaye des Bénédictines de Sainte-Glossinde, et réputé perdu ; Bossuet, dans un autre panégyrique de Saint Benoît, composé à Paris en 1665, renvoie deux fois à ce premier panégyrique (6 pages, avec de nombreuses ratures et corrections). L'exorde (2 pages in-4 d'un bifeuillet) est écrit au verso de la copie d'un acte concernant les pouvoirs de Bédacier, évêque d'Auguste, et du chapitre pendant la vacance du siège de Metz en 1652 : « Encore que les hommes soient partagés en tant de diverses conditions, toutefois selon l'écriture il n'y a à proprement parler que deux genres d'hommes dont l'un connoit le monde et l'autre la cité de Dieu. Cette solennelle division est venue de ce que l'homme n'a que deux parties principales qui sont la partie animale et la partie raisonnable »... Les deux feuillets du développement (paginés 6 et 7, 4 pages in-fol.) commencent ainsi : « Et pourtant la victoire est à nous. Ayez bon courage dit il j'ay vaincu le monde. Il habite en nos cœurs par la foy nous dit Son grand apostre S. Paul [...] Il ne se peust que nous ne surmontions le monde, parceque dit l'apostre S. Jean, et lui qui est en nous est plus grand que celui qui est dans le monde »... Citons encore ce passage sur Saint Benoît : « ainsi victorieux du monde il se confirme d'autant plus dans ses bons desseins. Voila ce me semble si devers la chair glorieusement surmontée parlerai je ici des richesses ? Mais quest il necessaire de rien ajouter à ce que je vous disois tout à l'heure ? Est il rien de plus pauvre que S. Benoist qui ne subsiste que par les aumosnes, qui ne vit que des restes d'un autre homme aussi pauvre que lui ? Que vous dirai je du mépris des honneurs ? »... Etc.

* **Second exorde d'un sermon sur la Passion de Jésus-Christ**, prononcé le 15 avril 1661. Manuscrit de travail, avec de nombreuses corrections (4 p. in-4). « Dans la riche description que le St Esprit nous fait en l'exode des habillemens du Pontife, ce que je trouve de plus remarquable c'est qu'il luy estoit ordonné de ne paroistre jamais devant Dieu sans porter sur la poitrine la doctrine et la vérité en cette tunique misterieuse qui est appelée par Moïse le rational du jugement [...] remarquons avant toute chose que Jesus est a la Croix comme une victime, qu'il y est comme un Redempteur, qu'il y est comme un combattant. Comme victime, il se perd luy mesme, comme Redempteur il sauve les ames, comme combattant, il gaigne le Ciel »...

* **Notes concernant la préface de Jean MABILLON sur Saint Augustin**, préface justificative rédigée en 1699 pour l'édition bénédictine des Œuvres de Saint Augustin, édition qu'on accusait de jansénisme (6 et 2 p. in-4). Mabillon a soumis son manuscrit à Bossuet qui l'a annoté (BnF, Ms latin 11665), mais qui a également rédigé ces notes concernant les sept règles établies par Mabillon pour l'intelligence de Saint Augustin sur les matières de la grâce (la note sur la 4^e règle est conservée à la BnF dans le fonds Rothschild). Bossuet commente ici longuement la 3^e règle (correspondant aux pages 39-42 du manuscrit de Mabillon) : « On sengage ici à prouver deux choses : l'une que la grace existante de St Augustin est suffisante et qu'elle donne le pouvoir de bien faire si l'on veut ; l'autre que St Augustin ne luy donne pas ce nom. [...] Cest brouiller toutes les idées de dire qu'on puisse appeller ou que St Augustin ait peu appeller ou ait jamais appellé du nom de

grace suffisante ou le concours general, ou la possibilité naturelle au bien. Car pour le premier le concours est de l'ordre naturel, et tout ce qu'on appelle ou que l'on peut appeler grace suffisante est entendu estre d'un ordre surnaturel »... Puis sur la 5^e règle (p. 76 de Mabillon), qui a deux parties : « l'une que la grace efficace prouve que les preceptes ne sont pas impossibles puisqu'elle les fait accomplir »... * **Fragment de la Lettre d'un docteur en théologie de la faculté de Paris à l'abbé ***, docteur de la même faculté** (2 p. in-4 avec ratures et correction), qui fut répandue manuscrite en 1697 avant d'être éditée dans la *Relation sur le quiétisme* de Phelypeaux, grand vicaire de Bossuet, en 1732. Bossuet y répond anonymement à une lettre de FÉNELON, archevêque de Cambrai, sur l'oraison et le parfait amour : « on voit l'oraison c'est à dire l'ame de la religion non seule[ment] attaquée mais encore en peril et une pratique basse et intéressée à laquelle les chretiens s'accoutument. On défend, adjoustetil, le parfait amour mesme aux ames les plus avancées. Qui le pourroit croire dans l'église de J.C. et qui n'aurait de l'admiration pour un prelat persecuté pour cette cause? Pendant qu'il attend le juge[ment] t du Pape avec tant d'indifference et de patience, il veut bien pour se consoler que le monde scache qu'il a sacrifié toutes choses et il l'écrit à un ami qui a bien sceu repandre dans toute la Cour comme dans toute la ville en quatre ou cinq jours et faire passer aux provinces une lettre si concertée et si éloquente »... * **Corrections portées sur deux devoirs du DAUPHIN**, l'un en français, et l'autre en latin (4 et 4 pages in-4 sur 2 ff. doubles très abimés). Bossuet, précepteur de Louis de France de 1670 à 1680, récitait à son élève l'histoire de France, puis lui en faisait rédiger des épisodes en français et en latin. Ces devoirs sont relatifs au règne de Philippe le Bel : le premier devoir évoque l'arrestation du pape Boniface VIII par Guillaume de Nogaret en 1303 et l'élection de Clément V, le second est relatif aux guerres de Flandre. * **L.A.S., 12 septembre 1693, à Madame Henriette-Thérèse d'ALBERT, bénédictine de l'abbaye de Jouarre** (4 p. in-4). Belle lettre de direction où Bossuet la rassure au sujet des pouvoirs des confesseurs de l'abbaye et des cas réservés à l'évêque de Meaux ; il lui conseille

de « laisser chacun dans la bonne foy jusqu'a ce que jy aye pourveu. Vous n'avez point mal fait et vous n'avez point a vous confesser pour avoir répondu comme vous me l'avez mandé. Continuez vos comunions a l'ordinaire. [...] Je suis content, et Dieu en moy, de votre obeissance. [...] Quand Dieu donne plus il faut plus aimer. Vous avez receu l'absolution de tous vos pechez confessez et non confessez. Allez en paix et vivez. Enfoncez vous de plus en plus dans ce silence [...] Le silence interieur et extérieur ; la retraite et l'éloignement de la creature, c'est ce qui vous delivrera du peché et vous attirera de particulieres assistences »... Il part lundi voir le Roi et le Dauphin avant leur départ ; à son retour, il visitera Jouarre... * **L.A.S., Paris 16 mai 1699, à Mgr. de VALBELLE, évêque de Saint-Omer** (4 p. in-4). Au sujet du mandement de FÉNELON, après la condamnation de son livre *Explication des Maximes des Saints...* « par une visible affectation il tasche d'insinuer que le Roy ne demande a vostre province que de rendre son mandement commun, par ou il exclut indirectement la demande inevitable qu'on doit faire au Roy de la suppression des livres faits en defense. Mais il abuse de ces paroles et oublie celles ou le Roy desire que les provinces procedent a ce qui est necessaire a executer ponctuellement et avec uniformité la constitution : ce qui ne peut subsister sans supprimer ce qui en fait defense d'un livre condamné par le St Siège et par son auteur ; d'autant plus que tous ces livres imprimés sans permission et de la seule autorité privée par eux mesmes sont rejettables selon les regles de la police. [...] il est de droit de condamner les defenses des mauvais livres et outre cela Rome condamnant le livre de l'explication ex connexion sententiarum elle condamne par consequent les interpretations faites en defense de ce mesme livre ». Il faut que les évêques ôtent « des mains des peuples les excuses et apologies d'un livre dont la pratique est pernicieuse et dont la lecture induit a des erreurs déjà condamnées »... Ces manuscrits et ces lettres sont accompagnés de lettres et savants commentaires des éditeurs de Bossuet, Eugène Levesque et Joseph Lebarq, et d'un portrait gravé par Edelinck d'après Hyacinthe Rigault collé au contreplat.



87

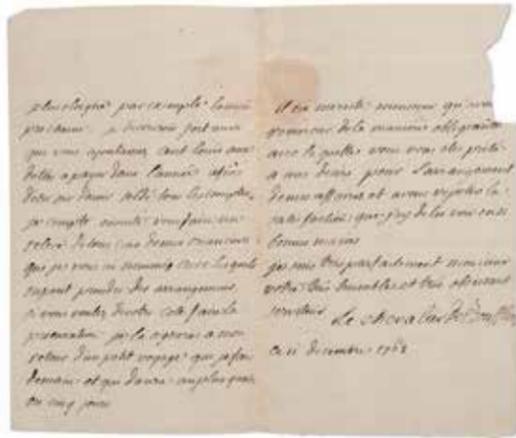
BOSSUET JACQUES-BÉNIGNE (1627-1704)

MANUSCRIT autographe ; 1 feuillet in-4 paginé 817-818 (fortes mouillures et effrangeures).

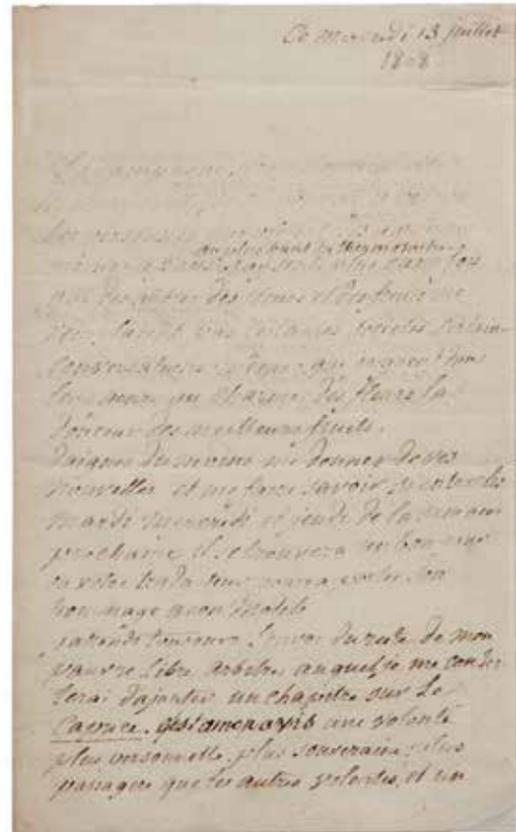
200 / 250 €

Commentaire de la Bible sur David.

« La poursuite paroïsoit juste selon la rigueur de la loy qui condamnoit a mort le meurtrier [...] La femme pestoit David en luy disant : *que le Roy se souviene du Seigneur Son Dieu* et ne laisse pas multiplier par la vangeance le sang repandu »... etc.



89



90

BOUFLERS STANISLAS DE (1738-1815)

L.A.S. « Le chevalier de Boufflers », 11 décembre 1762 ; 3 pages in-8, cachet de cire rouge (petit manque par bris de cachet).

120 / 150 €

Il se conforme à son projet « avec d'autant plus de plaisir que votre reputation m'inspire toute la confiance qu'il est necessaire d'avoir dans un homme entre les mains de qui on remet ses affaires. Comme je ne jouis que des ventes extraordinaires j'ay changé le dernier article de vos conventions conformément à vos idées à ce sujet. J'ay calculé que je devois cent louis à ma mère et cinquante à ma sœur nous prendrons avec elles un terme plus éloigné par exemple l'année prochaine. Je desirerois fort aussi que vous ajoutassiez cent louis aux dettes à payer dans l'année afin d'etre sur d'avoir soldé tous les comptes. Je compte ensuite vous faire un relevé de tous ceux de mes creanciers que je vous ai nommés avec lesquels on peut prendre des arrangements. Si vous voulez de votre coté faire la procuration je la signerai à mon retour d'un petit voyage »...

BOUFLERS STANISLAS DE (1738-1815)

L.A.S. « B. », mercredi 13 juillet [1808], à Mlle Hélène-Maria WILLIAMS, à Paris ; 1 page et demie in-8 (encre un peu pâlie), adresse.

100 / 150 €

Jolie lettre à la poétesse anglaise dont il donna en 1808, avec Joseph Esménard, la traduction d'un Recueil de poésies.

Les fleurs et les fruits de la campagne ne remplacent pas « certaines sociétés, certaines conversations même qui joignent dans leur genre au charme des fleurs la douceur des meilleurs fruits ». Il veut savoir si « la semaine prochaine il se trouvera un bon jour où votre traducteur pourra porter son hommage à son modèle. J'attends toujours l'envoi du reste de mon pauvre *Libre arbitre*, auquel je me contenterai d'ajouter un chapitre sur le *Caprice*. C'est à mon avis une volonté plus personnelle, plus souveraine, plus passagère que les autres volontés, et un sentiment plus vif, en meme tems qu'un exercice plus brusque de la liberté de l'homme »...

BOUFLERS STANISLAS DE (1738-1815)

POÈME manuscrit (copie d'époque) ; 1 page in-4.

20 / 30 €

Par Mr le Chevalier De Boufflers à une femme qui le menaçoit de le rendre heureux (9 vers) : « Ah Ciel ! je suis perdu ! quoy déjà des faveurs ! »... Au dos, deux quatrains, dont une *Inscription sur la dis-grace de Barmecide*.

On joint le manuscrit d'un poème *Aux femmes* « par Madame la Comtesse de Bxxx » (1 page et demie in-8) : « De mon sexe indulgent et doux / contre moi d'où naît le courroux ? »...

CASANOVA GIACOMO (1725-1798)

L.A.S. « Giacomo Casanova », [Venise] 16 février 1780, au Révérend Cetra (?); sur 1 page in-4 ; en italien.

5 000 / 6 000 €

« Ieri seppi per fatto sicuro ciò, che riferisco nell'annesso foglio. Se la cosa è già nota a V.S. Ill^{ma}, ella non incolpi la mia tardanza. Imploro il benigno suo compatimento, e mi protesto osequiosamente di V.S. Ill^{ma} Um^o Ob^o Div^{mo} Servitore »...

Il a appris hier de façon sûre ce qu'il rapporte sur le feuillet joint. Si Sa Seigneurie a déjà connaissance de la chose, qu'Elle ne lui reproche pas son retard. Il implore sa bienveillante clémence, et proteste qu'il est son serviteur dévoué et obéissant...

[Casanova, de retour à Venise, est alors devenu *confidante* (informateur) appointé des Inquisiteurs d'État.]

CASANOVA GIACOMO (1725-1798)

L.A.S. « G. Casanova », Prague 7 mai 1788, [au comte Antonio Ottaviano di COLLALTO, à Vienne]; 2 pages in-4 (quelques petits trous par corrosion d'encre); en italien.

6 000 / 8 000 €

Belle et rare lettre à son protecteur à propos de son *Icosameron*, vendu par souscription.

[C'est en 1788 que Casanova publia à Prague son roman utopiste *Icosameron* ou *Histoire d'Édouard et d'Élisabeth qui passèrent quatre vingt un ans chez les Mégamires, habitants aborigènes du Protocosme dans l'intérieur de notre globe*, en 5 volumes parus de janvier à septembre ; la mévente du volume, dont 365 exemplaires seulement furent souscrits, entraîna la ruine de Casanova qui ne put payer l'imprimeur.]

Casanova espère que son « *Eccellenza mio adorato P[ad]rone* » est guéri de la grippe (« liberato dall'influenza russa »). Il espère qu'il a reçu de la douane une cassette dans laquelle il a mis 24 troisièmes tomes, 7 premiers et 7 seconds avec douze de ses portraits (« dodici miei ritratti »), et avec un troisième volume relié à la française, qu'il prie d'envoyer avec la lettre jointe à la Comtesse de Clari, née d'Osten [Frédérique Charlotte von der Osten avait épousé le comte François Charles Clary]. La cassette a dû arriver franco de port, car il avait tout payé. À la réflexion, il donne au comte beaucoup d'ennuis, mais se recommande à sa bonté (« con troppo ardire do a V. E. tanti incomodi, e non posso che raccomandarmi sempre alla continuazione dalla sua bontà »).

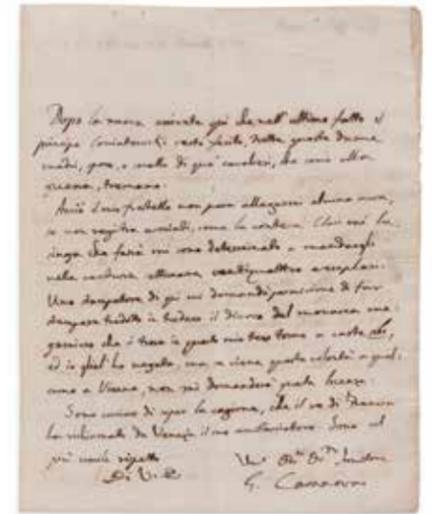
Il a écrit à son frère que le comte a huit ou dix exemplaires de son ouvrage, dont il pourra au besoin disposer ; après les avoir distribués, il remettra l'argent récolté en ses mains vénérées, avec toute la civilité qu'il se doit : « Ho scritto al mio fratello, che V. E. ha otto o dieci esemplari della mia opera, e che al bisogno potrà somministrargliere, egli ho scritto ancora, che dopo averli distribuiti faccia passare il denaro raccolto tra le venerate sue mani ; desidero che il mio fratello faccia ciò con quella civiltà che si deve ».

Après la nouvelle de la blessure du prince PONIATOWSKI dans le dernier fait d'armes, toutes les dames, mères, épouses ou sœurs des chevaliers qui sont encore à la guerre tremblent : « Dopo la nuova arrivata qui che nell'ultimo fatto il principe Poniatowski resto ferito, tutte queste dame, madri, spose, o sorelle di què cavalieri, che sono alla guerra, tremano ».

Son frère ne pourra alléguer aucune excuse s'il n'enregistre aucun



92



93

associé, comme la comtesse Clari fait espérer qu'elle le fera ; Casanova enverra donc 24 exemplaires la semaine prochaine : « Acciò il mio fratello non possa allegarmi alcuna scusa, se non registra associati, come la contessa Clari mi lusinga che farà mi sono determinato a mandargli nella ventura settimana ventiquattro esemplari ».

Un imprimeur souhaite publier la traduction en allemand du discours du roi mégamicre à la page 261 du tome III de l'*Icosaméron* : « Uno stampatore di qui mi domandò permissione di far stampare tradotto in tedesco il discorso della monarca megamico che si trova in questo mio terzo tomo a carte 261, ed io gliel'ho negata, ma se viene questa volontà a qualcuno a Vienna, non mi domanderà questa licenza ».

Il se demande enfin pourquoi Louis XVI a rappelé son ambassadeur à Venise : « Sono curioso di saper la cagione, che il re di Francia ha richiamato da Venezia il suo ambasciatore »...



94

94

**CAYLUS ANNE-CLAUDE, COMTE DE (1692-1765)
ARCHÉOLOGUE, GRAVEUR ET ÉCRIVAIN**

MANUSCRIT autographe (incomplet), **Les trois Voluptés** ;
19 pages et quart in-4 sur feuillets doubles
(manquent les pages 9 à 12).

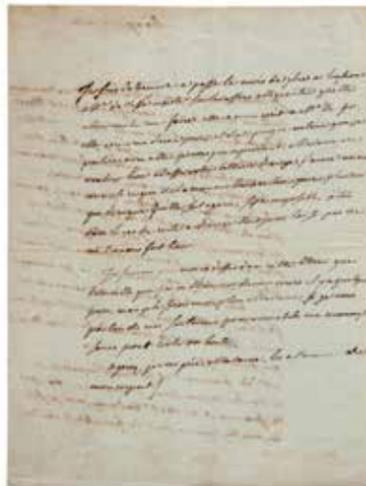
1 200 / 1 500 €

Manuscrit de travail d'un conte galant inédit.

Le manuscrit présente de nombreuses ratures et corrections, avec d'importantes additions dans la marge droite. Le texte semble être inédit : il ne figure pas dans les 12 volumes des *Œuvres badines* complètes de Caylus.

Sous forme d'une lettre, un gentilhomme provincial peint les trois voluptés, « aussi distinctes que séparées. Celle du libertinage, celle du gout et celle du cœur »... Venu s'établir à Paris vers ses trente ans, il se lie tour à tour avec Lucie, jeune fille élevée au couvent obtenue par un marché ; Mélite, qui le séduit brillamment ; et Céphise, une dame estimable à qui il est amené à rendre service. Sans très bien savoir comment cela arrive, « nous nous trouvâmes un jour dans la plus complète des jouissances, quel charme ! quels délices ! Tout étoit réciproque, un même esprit nous animoit et cetoit l'amour [...]. Je vis ses charmes séduits abandonnés a la plus douce des voluptés que devins-je moi-même et qu'étois-je ô charme de l'amour ô comble de ses bontés songés donc que ce divin retour na jamais été que dépendant de moi, que l'esprit et ses agréments ont toujours succédé aux plaisirs les plus vifs, que nous n'avons jamais eu la moindre dispute dans nos idées [...] et quen un mot Cephise est le plus honnête homme que j'aye connu et la plus belle femme que lon puisse imaginer »...

Ancienne collection G. de PIXERÉCOURT, vente 4-14 novembre 1840, n° 181.



95

95

CHAMFORT SÉBASTIEN ROCH NICOLAS (1740-1794)

L.A., Barèges 22 août [1774], à la marquise de CRÉQUY ; 2 pages in-4, adresse avec cachet de cire noire (brisé).

1 000 / 1 200 €

Belle lettre sur son Éloge de La Fontaine qui vient de remporter le prix de l'Académie de Marseille, au détriment de La Harpe.

Chamfort apprend à la marquise que « l'Eloge de La Fontaine auquel vous voulez bien vous intéresser l'a emporté sur ses concurrents. Je n'ai pas le tems de vous écrire tout ce qu'on me mande à ce sujet, mais vous en seriez indignée, si vous n'aviez envie d'en rire. Intendants, Magistrats, Eveques, Archeveques, gens en place de toute espèce, M. de LA HARPE a tout mis en l'air comme s'il s'agissait d'une Abbaye ou d'une place à l'academie françoise. Il a meme écrit une lettre signée de lui pour recommander son ouvrage comme celui d'un de ses amis. Il avoit raison, on ne fait bien ses affaires que soi meme, mais il est plaisant qu'un homme croye sa recommandation meilleure que son ouvrage. M^e de GRAMMONT et les dames d'ici paroissent enchantées de mon succès ». Il va passer le mois de septembre à Luchon, auprès de Mme de TESSÉ... Il termine galamment : « Je suis un peu moins diffus dans cette lettre que dans celle que j'ai eu l'honneur de vous écrire il y a quelques jours, mais je le serois encore plus, Madame, si je vous parlois de mes sentimens pour vous et de ma reconnaissance pour toutes vos bontés »...

96

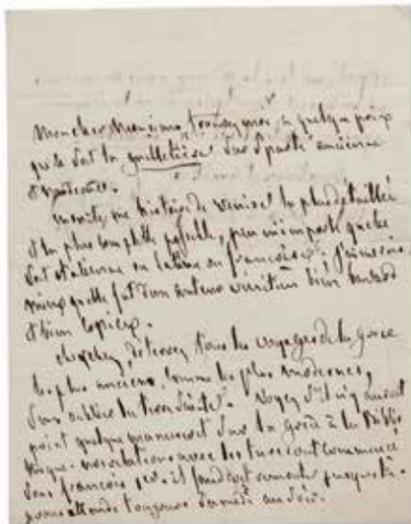
CHATEAUBRIAND FRANÇOIS-RENÉ DE (1768-1848)

L.A.S. « de Ch », « Val de Loup »
1^{er} mai 1809, à Adrien-Jean-Quentin BEUCHOT, à Paris ; 1 page et demie in-4, adresse.

800 / 1 000 €

Demande de livres pour la rédaction de l'Itinéraire de Paris à Jérusalem.

Il demande le livre de LA GUILLETIÈRE sur « Sparte ancienne et moderne », et une histoire de Venise, de préférence « d'un auteur vénitien bien bavard et bien copieux. Cherchez, déterrez tous les voyages de la Grèce les plus anciens, comme les plus modernes, sans oublier la terre Sainte. Voyez s'il n'y auroit point quelque manuscrit sur la Grèce à la Bibliothèque. Nos relations avec les turcs ont commencé sous François I^{er}. Il faudroit remonter jusques là ». Il l'attend samedi : « Apportez moi tous les journaux amis ou ennemis qui m'auront martyrisé dans la semaine »... [Les Martyrs avaient paru le 27 mars.]



96

96

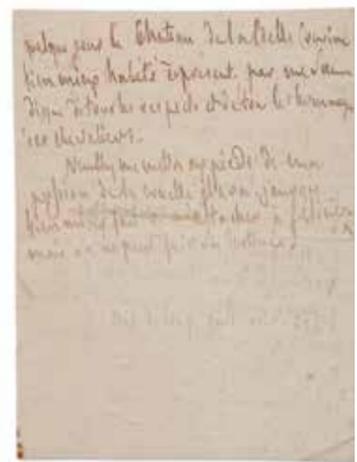
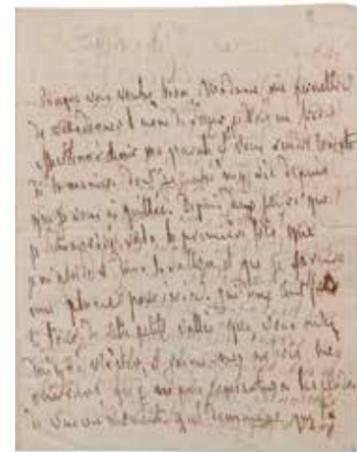
CHATEAUBRIAND FRANÇOIS-RENÉ DE (1768-1848)

L.A., Val de Loup jeudi soir 29 [mars 1810], à la duchesse de DURAS ;
3 pages et demie petit in-4.

1 500 / 2 000 €

Très belle lettre sur la Vallée-aux-Loups, et sur le titre de frère et sœur que se donnent Chateaubriand et Mme de Duras.

« Puisque vous voulez bien, Madame, me permettre de vous donner le nom de sœur, je dois en frère affectionné tenir ma parole, et vous rendre compte de la manière dont je passe ma vie depuis que je vous ai quittée. Depuis deux jours que je suis arrivé, voilà la première fois que je m'assieds dans le sallon et que je prends une plume pour écrire. J'ai [fait] deux cent fois le tour de cette petite vallée que vous avez daigné visiter, et j'aime mes arbres, mes ouvriers, que je ne puis consentir à les perdre de vue un moment. Quel dommage que ce plaisir soit si cher ! Si j'étois riche il est bien clair que mon rôle seroit fini dans la vie, et que je deviendrois un *gentleman farmer* dans toute la force du mot. J'ai en horreur les livres, la gloriole et toutes les sottises du monde. Une amitié tendre et surtout sans orages, la retraite et l'oubli le plus absolu, satisferoient à tous mes goûts comme à tous mes besoins. – Je mets au nombre des grands dédommagemens des peines de ma vie passée, le bonheur d'avoir rencontré my good sister dans mes vieux jours. Il est si rare de trouver aujourd'hui des âmes nobles qu'on ne sauroit trop s'y rattacher quand par hazard le ciel vous les envoie ». Il espère arriver à Paris samedi à temps pour être présenté au duc de DURAS : « Tout ce que vous m'avez dit des sentimens de M. de Duras me fait désirer vivement de le connoître. Je serois bien heureux s'il consentoit à visiter ma vallée aux nouvelles feuilles. Je pourrois voir aussi quelque jour le Château de la Belle Cousine [Ussé] bien mieux habité à présent par une sœur digne de tous les respects et de tous les hommages des chevaliers »...
Correspondance générale, t. II, n° 431.



97

PROVENANCE

vente *La duchesse de Duras et ses amis, Chateaubriand* (24 octobre 2013, n° 10).

CHATEAUBRIAND FRANÇOIS-RENÉ DE (1768-1848)

L.A.S. « de Ch », Gand 5 juin 1815, à John Fraser FRISELL : 3 pages in-4 (bords légèrement brunis, petites fentes aux plis réparées).

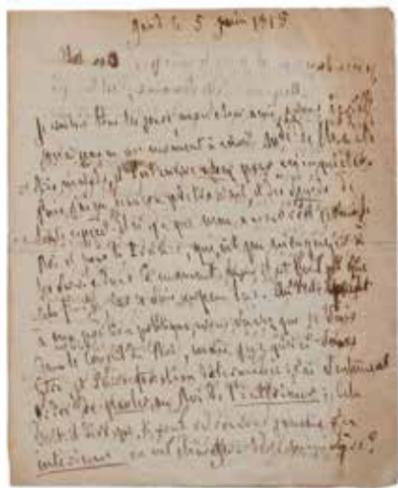
1 000 / 1 500 €

Belle lettre de Gand où Chateaubriand a suivi Louis XVIII pendant les Cent Jours.

Il n'a pas un moment à lui ; sa femme a été très malade, « et c'est encore assez pour m'inquiéter. Puis j'ai eu beaucoup de travail, et des soucis de toute espèce. Il n'y a que mon amour réel pour le Roi et pour la France, qui ait pu m'engager à les servir dans ce moment. Mais il est temps que cela finisse, car je suis un peu las. Au reste quant à ma position politique, vous savez que je suis dans le Conseil du Roi, mais jusqu'ici sans titre, et sans fonction déterminée. J'ai seulement ordre de *parler* au Roi de l'intérieur : cela veut-il dire que si nous retrouvons jamais un *intérieur*, on me chargera de ce ministère ? Je n'en sais rien et je ne le crois pas. On attend M. de TALLEYRAND cette semaine ; c'est lui qui doit tout régler : ce qu'il y a de certain, c'est que je suivrai son sort. Je suis bien *noir*, mon cher ami, et si vous étiez ici vous en verriez bientôt la cause : nous ne nous sommes corrigés sur rien ; et, si nous n'y prenons pas garde, nous périrons sans retour. L'Autriche m'a offert une retraite et une existence honorable ; cela sera ma dernière ressource, en cas d'événement. J'irai mourir à Rome, et peut-être je vous y verrai. Je suis charmé que vous travailliez. Vous êtes le seul anglais qui connaissiez bien la France ; et vous aurez très certainement un grand succès qui pourra vous être utile. Si nous prospérons, vous savez combien je vous suis tout dévoué ».

Puis il évoque la réimpression londonienne de son *Essai sur les révolutions* [il y eut deux éditions concurrentes, et incomplètes] : « D'abord cela m'a un peu fâché ; j'ai donné ordre de poursuivre ; puis j'ai pris le parti de laisser tout cela là. Désormais ces chicanes littéraires ne me peuvent plus rien ; et elles tombent d'elles-mêmes ». Il ajoute enfin (quinze jours avant Waterloo) : « Les hostilités ne commencent pas avant la fin du mois ; époque à laquelle les Russes seront en ligne. Ce retard fait bien du mal à la France et augmente les difficultés de tous genres que nous avons à combattre »...

Correspondance générale, t. III, n° 686 (texte inexact).

**CHATEAUBRIAND FRANÇOIS-RENÉ DE (1768-1848)**

2 L.A., Londres 26 et 27 avril [1822], à la duchesse de DURAS ; 4 pages in-8 et 6 pages in-4.

2 000 / 2 500 €

Deux lettres autographes, dont une longue et amusante sur ses succès comme ambassadeur à Londres.

Londres 26 avril. « Je ne puis vous écrire qu'un mot aujourd'hui. [...] Aujourd'hui, jour de mon courrier ordinaire, je me suis levé à 6 heures et je n'ai cessé d'écrire jusqu'à ce moment. Si le Roi et le ministère ne sont pas contents de moi, qu'ils cherchent mieux. [...] Je suis inquiet des divisions qui commencent à se mettre entre les Royalistes. Ils m'écrivent de tous les côtés des lamentations. Comment aussi ne tient-on pas les paroles qu'on m'a tant de fois données et comment ne replace-t-on pas Vitrolles, Castelbajac, Bertin de Vaux, Delalot, Donnadieu, Agier, Canuel pour lesquels je ne cesse d'écrire. On manquera les élections. La liste des présidents, à quatre ou cinq noms près est absurde et platte. Ce n'est pas comme cela qu'on gagnera la partie. Et quel moment ! pour tergiverser ! Je suis fâché de ne pouvoir rien vous dire, mais je ne suis pas à la paix. Mes affaires personnelles vont toujours bien ici, si je ne me fais illusion. Je crois avoir conquis les ministres. Du moins j'ai beaucoup appris d'eux »...
Samedi 27 avril. « Je m'y prends de bonne heure pour pouvoir causer plus longtemps avec vous. J'ai expédié mon courrier extraordinaire jeudi, et mon courrier ordinaire vendredi. Aujourd'hui, samedi, j'ai quelque repos jusqu'à demain qui amène la poste de Paris, et par conséquent le retour des dépêches. C'est un terrible métier. Pour commencer par la politique, je vous dirai [...] que je crois avoir communiqué au [g]ouvernement des faits importants ; et que Lord LONDONDERRY me traite avec une attention qui est remarquée de tout le corps diplomatique. À Paris il paroît qu'on est content de mes dépêches. Voilà des espérances pour le Congrès et pour votre gendre [le duc de Rauzan]. J'attends toujours Lord BRISTOL [...] Quant à la France je suis inquiet des élections. La liste des présidents est platte à 6 ou 7 noms près. On ne fait rien pour les gros royalistes que j'ai tant recommandés. Ce n'est pas le moyen de se concilier les suffrages. Au reste j'ai écrit fortement à Villèle, Corbière et Mathieu. Mais c'est une chose fâcheuse que tandis que je suis obligé de soigner l'extérieur il faut encore que je surveille l'intérieur.



On n'écoute guères les gens d'outre mer »... Puis il raconte la réception du *Drawing-Room* : « Les ambassadeurs ont passé devant le Roi les premiers » ; il rapporte l'échange avec le Roi à propos de l'habit du duc de COIGNY, avec une spirituelle allusion aux mémoires du chevalier de Gramont... « Nous avons vû ensuite défilier cinq ou six cent femmes, dont 450 au moins étoient charmantes, toutes vêtues de robes françaises, toutes en toques et en plumes de Paris, toutes parlant français : on n'entendoit pas quatre paroles angloises. Voici un mot qui a fait fortune. Au moins ai-je dit au duc de WELLINGTON "il y a des conquêtes que l'Europe ne nous a pas enlevées : notre langue et nos modes". C'est une vraie rage pour la France, rien n'est bien qu'en France, rien n'est *fashionable* qu'en France : John Bull n'est plus ivre que de vin de Champagne. Vous aurez une idée de la vie de Londres sur le moment, quand vous saurez que j'ai des invitations de dîners, de bals et de *routs* jusqu'au 3 juin. J'ai été obligé de refuser cinq ou six jours sur cette série, pour pouvoir placer mes propres dîners, et mes concerts. Il est convenu que je donnerai des concerts et qu'après on dansera, sans que cela soit un bal, mais une sorte d'inspiration soudaine : ce sont toutes les grandes dames qui ont décidé tout cela dans un conseil. Elles se sont emparé de l'hôtel de l'ambassade ». La cantatrice CATALANI, qui a épousé un Français et « est ici une véritable puissance », est venu le voir. « Voici ce qu'elle m'a dit avec son accent italien : "*Je souis d'Italie et je n'aime pas la vie de mon paays. Il n'y a point de société et chacoune est avec chacoune et quand comme moi on aime son mari, il n'y a rien à dire ni à faire*" et puis tout à coup parlant du duc de BERRY : "*Il n'étoit pas connu en France. Moi, zé l'ai connu ce brave prince il venoit dîner zé moi, sans cérémonie*" et de grosses larmes sont tombées des yeux de la pauvre femme. Elle ne veut chanter chez personne, mais elle viendra chanter chez moi parce *qu'elle aime la France et Monsou Zatobriand* »...

Correspondance générale, t. IV, n° 1586 et 1588.

PROVENANCE

vente *La duchesse de Duras et ses amis, Chateaubriand* (24 octobre 2013, n° 99).

CHATEAUBRIAND FRANÇOIS-RENÉ DE (1768-1848)

2 L.A., [Londres] 4 et 6 juin 1822, à la duchesse de DURAS ; 5 pages in-4 et 4 pages in-8.

2 000 / 2 500 €

Belles lettres sur le roman Édouard de Madame de Duras, et sur la politique.

4 juin 1822. « La note sur *Édouard* est très inutile. D'ailleurs est-ce que vous comptez imprimer ? Vous ne me dites pas tout. Vous êtes un peu honteuse de votre foiblesse. Vous lisez assez souvent *Édouard* que vous ne deviez montrer à personne. Vous l'avez lu à M^{de} de DINO, et à M^{de} de VINTIMILLE. Frisel y étoit. Prenez garde à M^{de} de Dino ; je ne vous la voudrais pas pour amie. Quant à M^{de} de Vintimille, c'est une femme d'esprit que j'ai beaucoup connue ; mais vous, vous la connoissez à peine et votre confiance me paroît extraordinaire. Je ne sais aussi comment vous avez pu envoyer votre manuscrit à une personne aussi aigre et aussi moqueuse que M^{de} de MONTCALM. Mais je reconnais là toutes les foiblesse que j'ai eues moi-même ; quand vous serez comme moi un vieil auteur, vous prodiguez moins votre talent et vos ouvrages ». Il voit « avec joie la saison s'avancer : dans un mois je serai débarrassé des dîners et des bals. Je vous avoue que c'est un supplice auquel je ne puis m'accoutumer mais enfin le temps de la délivrance approche. On fait déjà des préparatifs de départ, et dans un mois Londres sera désert



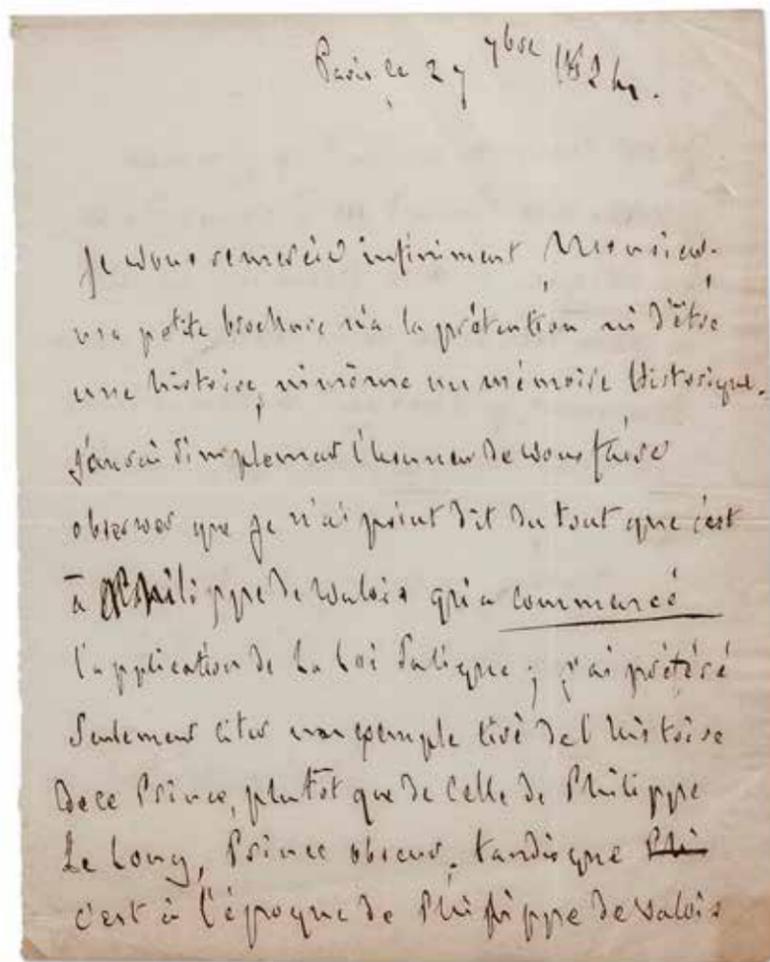
pour 8 mois. Que deviendrai-je ? Dieu le sait, mais si je suis seul, je tacherai de travailler un peu en cas que la politique le permette et qu'il faille renoncer au congrès ». Il n'a « jamais douté du succès des élections, parce que j'ai constamment été persuadé que le fond de l'opinion est excellent en France. La rage du vieux ministère doit être à son comble. L'amour-propre en France est le mobile de tout, or des gens qui avaient toujours dit et toujours cru que rien ne pouvait aller sans eux, doivent être furieux de voir les choses marcher sous des Royalistes. C'est le plus cruel démenti donné à leur vanité et à leurs doctrines. Ils tenteront tout pour renverser un ministère qui blesse si fort leur orgueil. Mais ils ne réussiront pas ; je l'ai dit dès le premier moment, et par une raison toute simple, toute naturelle, c'est que ce ministère appartient à une *opinion* et que cette opinion le porte et le soutient quoiqu'il n'ait ni grands talents, ni grands caractères. Le ministère actuel est fort comme le sens commun ; et il ne peut être renversé que par une catastrophe. Les intrigues et l'humeur n'y feront rien. Il suffit qu'il sache garder sa majorité et qu'il ait assez d'esprit pour empêcher une division dans la droite ». Il attend « avec impatience les nouvelles de l'Orient. Dans huit jours la question de la paix ou de la guerre sera décidée ». Il achève la lecture des *Mémoires* de Benvenuto CELLINI : « Quel brigand ! Le dîner avec Michel-Ange m'a charmé. La prise de Rome est curieuse comme morceau d'histoire »...

Jeudi 6 juin. Il part pour Windsor, « où je suis invité à aller dîner et coucher chez le Roi. Vous voyez que ma faveur augmente ». Il critique la nomination de l'abbé FRAYSSINOUS : « J'ai dit à Mathieu [de MONTMORENCY] que l'on dirait que c'est un choix de la Congrégation dont lui (Mathieu) est un des chefs. Vous voyez que je ne cache pas la vérité, que je la pousse jusqu'à blesser, lorsque cela est nécessaire. S'ils se perdent je n'aurai rien à me reprocher. Les 30 millions découverts et expliqués par VILLÈLE lui feront honneur. Ne regrettez pas le pauvre RICHELIEU et ses ministères. Ces gens-là ont été aussi méchants qu'ils étoient incapables. Leur rage actuelle ne vient que de leur amour-propre humilié et de la preuve acquise que les Royalistes peuvent gouverner et administrer la France tout aussi bien et mieux que les serviteurs et les valets de Buonaparte. Je n'ai qu'une crainte, qu'une seule crainte ; une division dans le côté droit. DELALOT doit être très mécontent. BERTIN DE VEAUX, qui l'inspire et lui donne les idées qu'il n'a pas, est aussi très peu satisfait ; La Bourdonnaye, Donnadieu, Bouville sont emportés ou hargneux ; mon ami LAINÉ a une ambition rentrée et un amour-propre rentré. Voilà les éléments du mal. Quant au côté gauche il n'est pas du tout à craindre. Mais si Villèle passe cette session, il est à jamais sauvé »...

Correspondance générale, t. IV, n° 1663 et 1667.

PROVENANCE

vente *La duchesse de Duras et ses amis, Chateaubriand* (24 octobre 2013, n° 104).



101

101

CHATEAUBRIAND FRANÇOIS-RENÉ DE (1768-1848)

L.A.S. « Chateaubriand », Paris
27 septembre 1824, [à Jean ECKARD] ; 2 pages in-4.

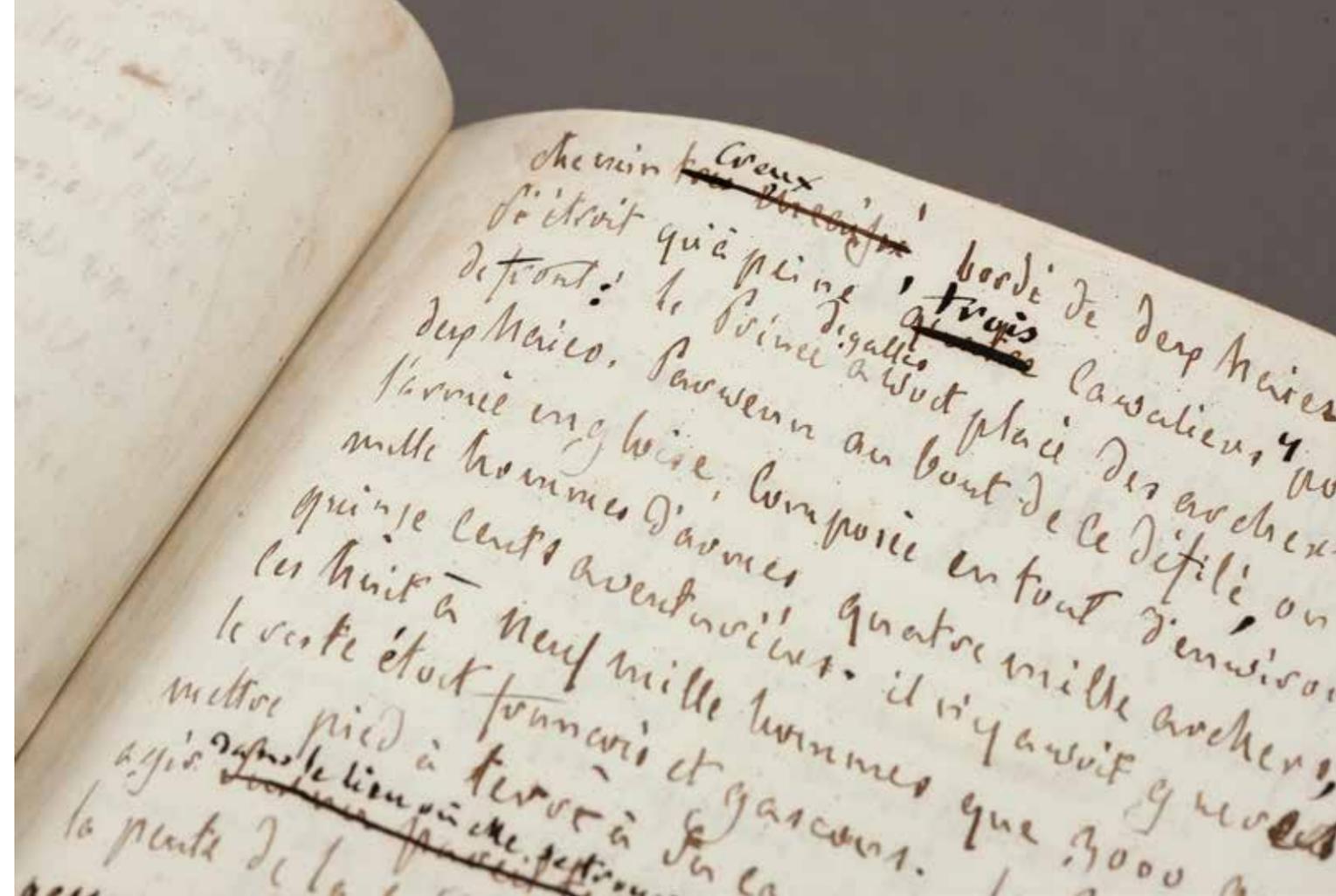
1 000 / 1 200 €

Sur sa brochure *Le roi est mort, vive le roi !*

[Jean ECKARD (1761-1839) est l'auteur d'ouvrages historiques sur la captivité de la famille royale au Temple.]

« Ma petite brochure n'a la prétention ni d'être une histoire, ni même un mémoire historique. [...] je n'ai point dit du tout que c'est à Philippe de Valois qu'a commencé l'application de la Loi Salique ; j'ai préféré seulement citer un exemple tiré de l'histoire de ce Prince, plutôt que de celle de Philippe le Long, Prince obscur, tandis que c'est à l'époque de Philippe de Valois qu'ont commencé ces trop fameuses guerres avec Édouard III, à propos de la Loi Salique. Si ma brochure valait la peine d'être relue, vous verriez [...] qu'il ne s'agit nullement d'une date mais d'un fait »...

Correspondance générale, t. VII, n° 57 (extrait).



102

CHATEAUBRIAND FRANÇOIS-RENÉ DE (1768-1848)

MANUSCRIT autographe, [*Bataille de Poitiers*, vers 1825 ?] ; 62 feuillets petit in-4 (env. 22,5 x 18 cm) écrits au recto, montés sur onglets et reliés en un volume maroquin rouge, encadrement de trois filets dorés sur les plats, dos lisse, titre doré, cadre intérieur de maroquin rouge orné d'une frise dorée, gardes de papier peigné (taches d'humidité sur les plats), étui.

30 000 / 40 000 €

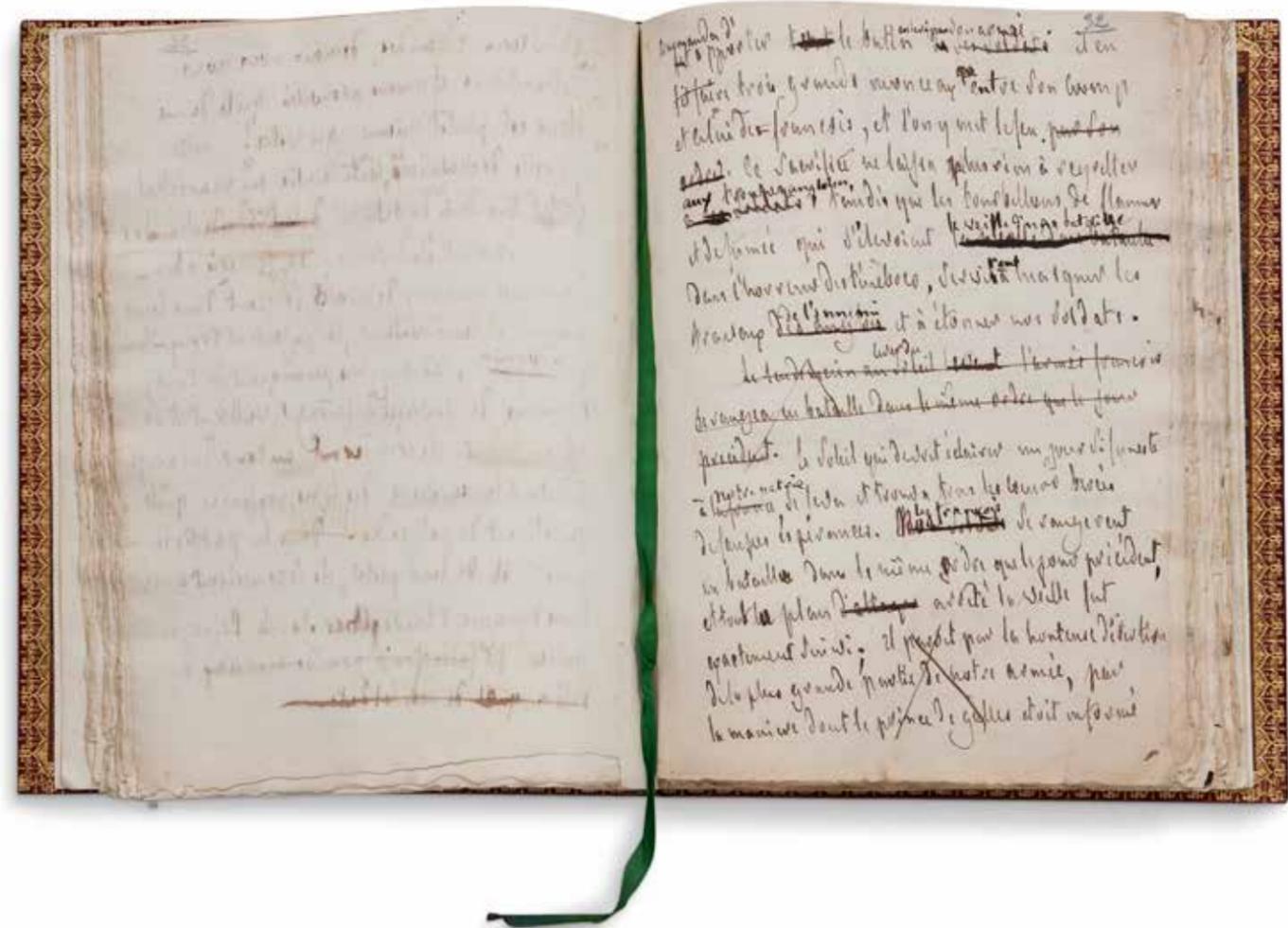
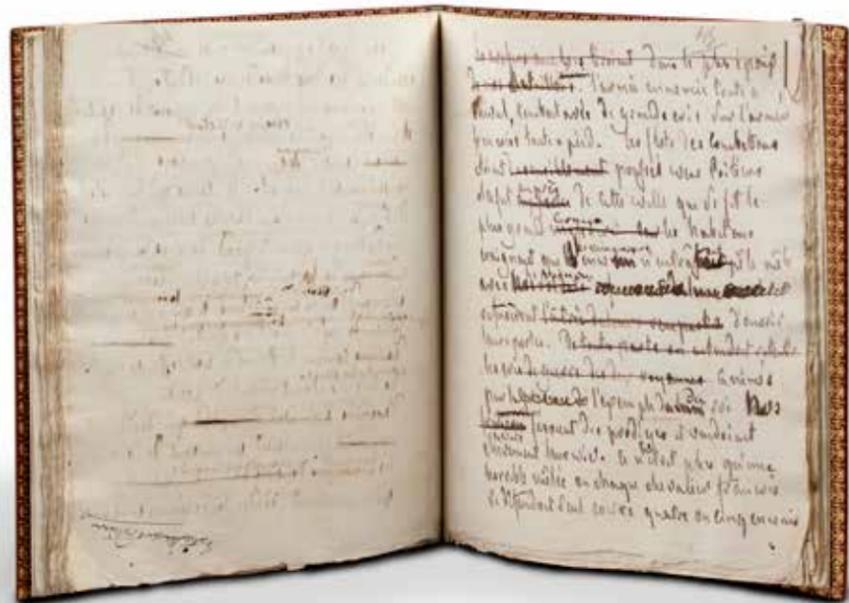
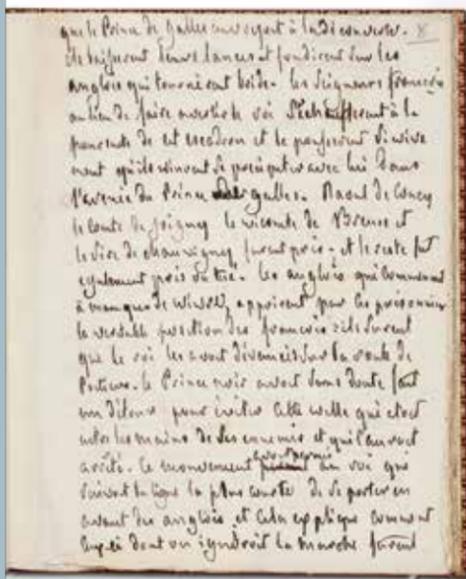
Important manuscrit du chapitre de son *Analyse raisonnée de l'histoire de France consacré à la bataille de Poitiers, qui opposa en 1356 Jean II le Bon au Prince Noir pendant la Guerre de Cent ans.*

Dans la Préface aux *Études ou Discours historiques* (1831), Chateaubriand explique l'ampleur de son projet, entrepris dès 1811 et resté inachevé, qui était de retracer l'histoire des dix-huit siècles qui vont de Jules César à la Révolution, et après des *Discours historiques* qui le menaient jusqu'aux Capétiens, d'écrire l'histoire de la France à partir des Valois. « La vie qui m'échappe, ne me permettant pas d'accomplir mes projets, je me suis déterminé à satisfaire ceux de mes lecteurs qui témoignaient le désir de connaître mon système entier sur l'histoire de notre patrie. En conséquence, je trace une *Analyse raisonnée* de cette histoire sous les deux premières races et sous une partie de la troisième. Quand j'arrive à l'époque où devait commencer mon histoire proprement dite, je donne des fragments des règnes de Philippe de Valois et du roi Jean, notamment les batailles de Crécy et de Poitiers, ayant soin de remplir les lacunes par des

sommaires. Après ces deux règnes, je reprends l'analyse raisonnée, et je la continue jusqu'à la mort de Louis XVI ».

La *Bataille de Poitiers* est un des plus remarquables « Fragments » que donne Chateaubriand dans son *Histoire de France* ; elle a paru en 1831 dans le dernier (V ter) des quatre volumes des *Études ou Discours historiques* dans l'édition des *Œuvres complètes* chez Ladvoat (*Histoire de France*, p. 129-161). Il en existe une copie de la main de Mme Récamier (BnF, Manuscrits, n.a.fr. 14089, ff. 222-286). Le manuscrit présente de nombreuses variantes avec le texte imprimé, et de nombreuses (environ 300) et importantes ratures, corrections et additions (dont une sur un petit bécquet 4 bis), dont neuf passages biffés, comme celui-ci (p. 60) avant la conclusion : « Le triomphe du Prince de Galles fut l'ouvrage de la chevalerie et de la religion : la brutale valeur et l'impiété de nos jours, ne produiront pas de pareils fruits. Plaignons ceux qui ont trouvé de l'orgueil dans la modestie du fils d'Édouard. Les sentiments des grands cœurs paroîtront toujours faux aux petites ames ; il y aura toujours des hommes qui ne comprendront point Alexandre dans la tente de la mère de Darius ». La première page donne 12 lignes biffées restées inédites, correspondant à l'exécution des complices du roi de Navarre et l'emprisonnement de ce dernier, remplacées dans l'édition par le « sommaire » qui précède la *Bataille de Poitiers*.

L'épisode dont Chateaubriand décrit ici la genèse, le déroulement et les conséquences prit place le 19 septembre 1356. Profitant d'une querelle survenue entre le roi de France Jean II le Bon (1319-1364) et le roi de Navarre, Charles II le Mauvais (1332-1387), le roi d'Angleterre Édouard III (1312-1377) rompt la trêve et envoie son fils le Prince Noir (1330-1376) débarquer sur les côtes de France et se joindre à



Charles II. Leurs troupes se livrent à de grandes chevauchées dans le pays. Jean le Bon lève alors une armée et se porte à leur rencontre. La bataille a lieu à Poitiers et, malgré la supériorité numérique des Français, ceux-ci sont cruellement défaits après une charge folle des chevaliers qui se heurte aux archers de l'ennemi. Le roi et de nombreux chevaliers sont faits prisonniers, et cette défaite, dix ans après celle de Crécy, plonge la France dans l'une des plus graves crises de son histoire.

Le récit de Chateaubriand est très vivant et mêle l'étude historique au récit, émaillé de réflexions morales et politiques. C'est un véritable morceau d'anthologie.

Citons le début, dans la version du manuscrit : « Ici les fautes du roi sont frappantes : sa colère l'aveugla et passa plus vite que sa bonté qui revint trop tôt pour laisser vivre le seul coupable qu'il eut fallu punir. Il se crut sûr de sa justice et fut arrêté au milieu de l'exécution par sa miséricorde. Il viola assez les loix pour faire haïr la couronne, pas assez pour la sauver. Il prouva qu'un honnête homme ne peut jamais devenir un mauvais roi et qu'après tout il n'est pas si aisé d'être un tyran. Les fautes qui comme celles de Jean sont sensibles à tous les yeux donnent aux esprits vulgaires l'occasion d'étaler des lieux communs de morale et aux méchants un sujet de triomphe. Les clemenceurs furent universelles. Philippe de Navarre frère de Charles et

Geoffroi d'Harcourt oncle du comte décapité volent aux armes. Ils se livrent au roi d'Angleterre, le reconnaissent pour roi de France et lui font hommage de la Normandie »...

Plus loin, Chateaubriand fait cette remarque à propos du refus de se servir des canons dans la bataille : « Une valeur généreuse et chevaleresque méprisait alors les armes qui peuvent être employées également par le lâche et par le brave ». Et à propos de la décision de Jean et de son conseil d'attaquer l'ennemi, décision fatale blâmée par les historiens : « mais ils n'ont considéré ni les circonstances ni les temps ni les mœurs. Sans doute il eut été plus sûr d'affamer les Anglois dans leur camp et de les forcer à se rendre, mais il étoit aussi très possible et plus héroïque de les vaincre. [...] Dans ce temps d'ailleurs les batailles n'étoient pas des calculs ; elles étoient le fruit du hasard, d'une impulsion guerrière. Elles n'avoient presque jamais de grands résultats, elles ne changeoient pas la face des empires. C'étoient des actions où l'on décidoit non de l'existence mais de l'honneur des nations »...

La description des hommes s'apprêtant au combat est un magnifique tableau : « les cors de chasse et les trompettes sonnent haut et les ménestriers jouent de leurs instruments. Les soldats prennent les armes ; les seigneurs déploient leurs bannières. Les chevaliers montent à cheval et viennent se ranger en bataille à l'endroit où l'étendard

des lys et l'oriflamme flottoient au vent. On voyoit courir de toutes parts les chevaucheurs, les poursuivants, les hérauts d'armes avec la cazaque, le blason et la devise de leurs maîtres. Partout brilloient belles cuirasses, riches armoiries, lances, écus, haumes et pennons. Là se trouvoit toute la fleur de la France, car aucun chevalier ni écuyer n'avoit osé demeurer dans son château. On entendoit au milieu des fanfares, de la voix des chefs, du hennissement des chevaux retentir les cris d'armes des différents seigneurs [...] Des vassaux, tête nue, rangés sous la bannière de leur paroisse, et portant des colobes et des tabards, espèce de chemises sans manche et de manteau court ; des barons en chaperons, en robes longues et fourrées, marchant sous les couleurs de leurs dames ; une infanterie demi-nue armée d'arcs, d'arbalètes, de bâtons ferrés, d'épées et de fauchards ; une cavalerie couverte de fer et portant le bacinet et la lance ; des évêques en cottes de mailles, et en mitre, des aumôniers, des confesseurs ; des croix, des images de saints, de nouvelles et d'anciennes machines de guerre, tout dans cette armée présentoit un spectacle aussi extraordinaire que brillant et varié »...

Après la narration des tentatives de pourparlers, vient le récit vivant et détaillé de la bataille, où le roi Jean est blessé : « Les cris avoient cessé. On n'entendoit plus retentir les coups de haches et d'épées. Charny étoit étendu au pied du roi, serrant encore dans ses bras

roidis par la mort, l'oriflamme qu'il n'avoit pas abandonnée. Il n'y avoit plus que les fleurs de lys debout sur le champ de bataille. La France toute entière n'étoit plus que dans son roi. Jean tenant sa hache des deux mains, défendant son fils, sa couronne et l'oriflamme immoloit quiconque osoit l'approcher. [...] Jean épuisé de fatigue et perdant son sang, n'écoutoit rien et vouloit mourir les armes à la main »... Il doit finalement se rendre...

Et Chateaubriand conclut son récit dans une page admirable qui annonce la conclusion des *Mémoires d'Outre-Tombe* : « La gloire même du vainqueur de Poitiers a péri dans les champs où elle jetta une si vive lumière ! Au dessus de l'ancienne abbaye de Noaillé et du village de Beauvoir en Poitou, au haut d'une colline inculte et couverte de joncs marins, on trouve les restes d'un vieux camp. Vers le milieu de ce camp on remarque les débris d'un village, et l'ouverture d'un puits à demi comblé : c'est tout ce qui atteste le passage d'un héros. Le village de Maupertuis a disparu ; personne même dans le pays ne se souvient qu'il ait existé. Par une autre bizarrerie du sort le lieu où l'on voit les traces du camp des Anglois s'appelle aujourd'hui Carthage : comme si la fortune pour se jouer des hommes, s'étoit plu à effacer un nom fameux par un nom plus fameux encore, une ruine par une ruine, une vanité par une vanité ».

CHATEAUBRIAND FRANÇOIS-RENÉ DE (1768-1848).

L.S. « Chateaubriand », Paris 25 avril 1826, à M. ROSSIGNOL ; 1 page in-4, adresse (petites taches, papier un peu brun, fentes au feuillet d'adresse).

100 / 150 €

« Mon état de souffrances, Monsieur, et mon départ de Paris ne me laissent dans ce moment aucun moyen de vous être utile. Je vous prie de croire en tous mes regrets et au plaisir que j'aurais eu de vous procurer l'emploi que vous désirez »...

CHATEAUBRIAND FRANÇOIS-RENÉ DE (1768-1848).

L.A.S. « Chateaubriand », Paris 30 mai 1827, [à Paul-François DUBOIS] ; 2 pages et quart in-4 (petites déchirures et fentes sans manque).

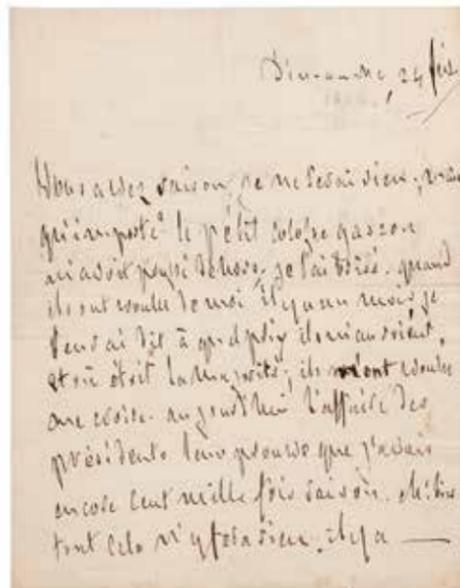
1 500 / 2 000 €

Belle lettre sur Combourg et les Mémoires d'outre-tombe.

« J'ai souvent Monsieur cru mourir, et je vis, ce qui n'est pas grand'chose. Il en sera de même pour vous ; vous vivrez. Je suis chrétien, monsieur, et très chrétien et je vous convertirai ; nous nous entendrons. Mes mémoires diront après moi, ce que furent, (car ils sont abattus) ces bois de Combourg

que vous allez chercher. Vous verrez ce vieux chateau qui n'est pas intéressant pour moi, parce qu'il est gothique mais parce qu'il est rempli des impressions de mon enfance et des souvenirs de ma jeunesse. Pensez quelquefois à moi sur les grèves que j'ai tant parcourues, mais ne vous occupez de mes ouvrages qu'autant qu'ils ne fatigueront pas votre santé. Vous me survivrez de quelque quarantaine d'années. Je vous recommande alors ma mémoire comme je me confie aujourd'hui à votre amitié »...

On joint la minute de la lettre de Paul-François DUBOIS à laquelle Chateaubriand répond (4 p. in-8). Il part malade respirer l'air de son pays. « J'emporte vos ouvrages pour charme de ma solitude, Je les relirai aux lieux où je les ai lus pour la première fois [...] ce sont vos livres qui ont inquiété pour la première fois ma pensée, et animé mon imagination. Sous cette éducation toute soldatesque, toute servile de l'empire, c'est le Génie du christianisme qui fut le véritable maître des âmes, & pour moi, dans notre bonne et religieuse province, je lui ai dû une piété qui n'était pas une manoeuvre. Maintenant mes croyances ne sont plus : mais leur poésie me reste [...] Ce soir à six heures je courrai sur la route de Bretagne : Combourg est dans ma pensée, et bien certainement j'y ferai un pèlerinage »... [Paul-François DUBOIS (1793-1874), professeur de lettres d'opinions libérales et futur député, fonda en 1824 avec Pierre Leroux le journal *Le Globe*, publication d'abord purement littéraire et philosophique avant de devenir politique après la chute du ministère Villèle en janvier 1828.] *Correspondance générale*, t. VII, n° 435.

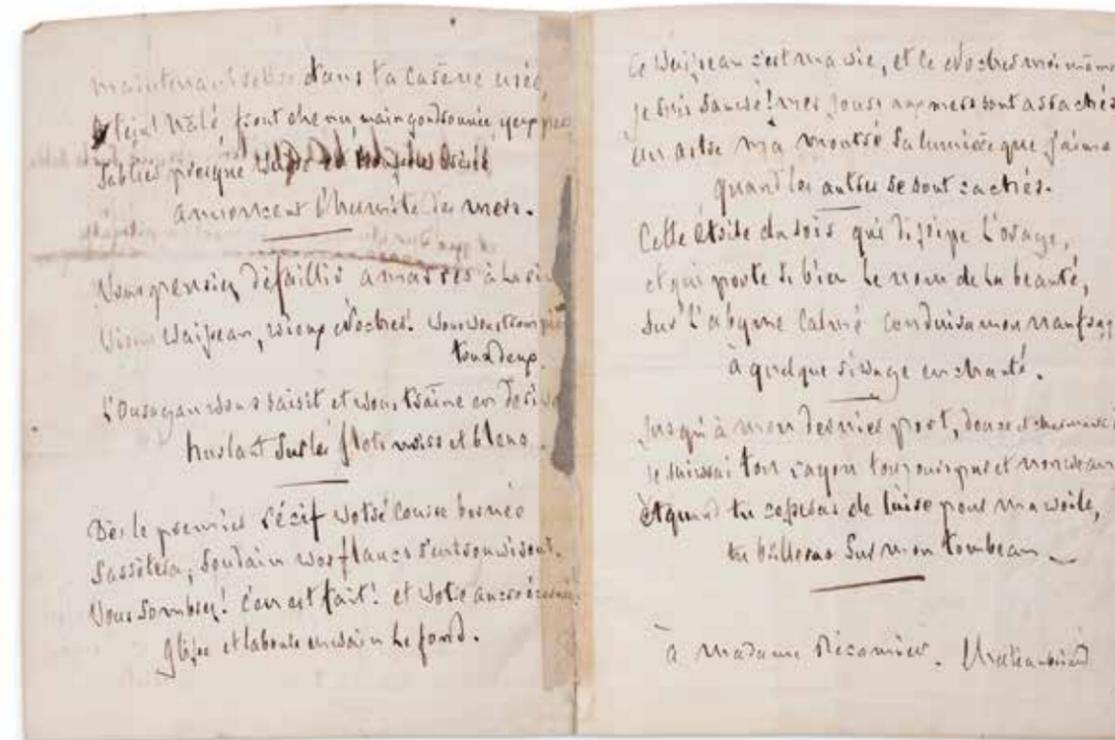
**CHATEAUBRIAND FRANÇOIS-RENÉ DE (1768-1848).**

L.A. (signée d'un paraphe), Dimanche 24 février [1828, à Louis-François BERTIN] ; 1 page et demie in-4.

1 200 / 1 500 €

Vigoureuse lettre politique après la chute de Villèle.

« Vous avez raison ; je ne ferai rien ; mais qu'importe ? Le petit colosse gascon m'avait poussé dehors ; je l'ai brisé. Quand ils ont voulu de moi il y a un mois, je leur ai dit à quel prix ils m'auroient, et où étoit la majorité ; ils n'ont voulu me croire. Aujourd'hui l'affaire des présidents leur prouve que j'avais encore cent mille fois raison. Eh ! bien tout cela n'y fera rien. Il y a antipathie entr'eux et moi, et cela se conçoit. Cessez vos plaisanteries : qui seroit jaloux d'un vieil homme qui s'en ira tout seul, et sans regret ? »... [C'est Martignac qui succédera à Villèle.] *Correspondance générale*, t. VIII, n° 19.

**CHATEAUBRIAND FRANÇOIS-RENÉ DE (1768-1848).**

L.A.S. « Chateaubriand », Paris 1^{er} juin 1828, [à M. de VERNON] ; 1 page et demie in-4.

1 000 / 1 200 €

Lettre écrite la veille de sa nomination comme ambassadeur à Rome.

« Je suis sans crainte, Monsieur, pour nos libertés constitutionnelles. On peut encore les attaquer, mais on ne peut les détruire. Je m'afflige seulement de voir la division se mettre parmi leurs défenseurs, et l'injustice commencer avec le triomphe. L'écueil de tous les partis est le succès. [...] Je touche au bout de ma carrière ; heureux si j'ai eu le bonheur de donner quelques exemples utiles aux générations qui doivent me suivre »...

NON VENU

CHATEAUBRIAND FRANÇOIS-RENÉ DE (1768-1848).

MANUSCRIT autographe signé « Chateaubriand », **Le Naufrage**, [1831] ; 3 pages in-4 (petite déchirure au pli central du bifolium renforcé au papier gommé, avec petits manques touchant la lettre finale de 3 lignes).

4 000 / 5 000 €

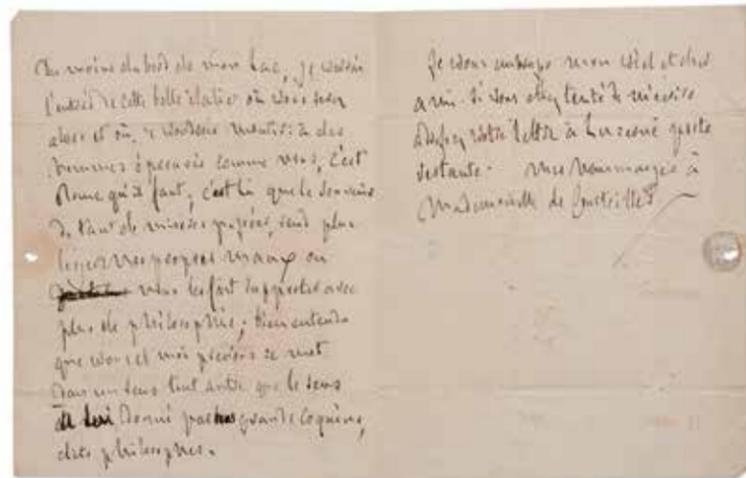
Beau poème dédié à Madame Récamier, et inséré dans les Mémoires d'Outre-Tombe.

[Ce poème de neuf quatrains a été envoyé à Madame RÉCAMIER de Genève le 9 juin 1831 avec ce commentaire : « Enfin, voilà mes vers. Vous êtes mon étoile et je vous attends pour aller à cette île enchantée où je dois vivre auprès de vous [...] Il faut un marin pour lire les vers et les comprendre. [...] Votre intelligence suffira aux dernières strophes et le mot de l'énigme est au bas »... Comme l'a noté Maurice Levaillant, Chateaubriand y développait en vers une idée formulée dans une lettre du 5 mai 1829 : « Je sortirai de Rome pour entrer à l'hôpital. Malheureusement mon édition complète est vendue, ma cervelle vide et ma santé altérée ; mais aussi j'ai moins de chemin à franchir dans

la vie pour arriver au bout, et je n'ai pas besoin d'embarquer tant de provisions sur un vieux vaisseau prêt à faire naufrage »... *Le Naufrage* fut publié en 1832 dans *Paris ou le Livre des Cent et Un*, t. VIII (p. 393-396), avec le sous-titre : « Vers adressés à Mme Récamier ». Chateaubriand l'a inséré dans les *Mémoires d'Outre-Tombe* (livre XXV, chap. 6) ; c'est pour cela qu'il a noté au crayon en tête : « copier entier ».] Le manuscrit porte en fin la DÉDICACE : « à Madame Récamier. Chateaubriand ». La première strophe est très corrigée et raturée :

« Rebut de l'aiglon, échoué sur le sable, Vieux vaisseau fracassé dont finissoit le sort Et que dur charpentier, la mort impitoyable Alloit dépecer dans le port ! [...] Ce vaisseau c'est ma vie, et ce Nocher moi même. [...] Un astre m'a montré sa lumière que j'aime [...] Cette étoile du soir qui dissipe l'orage, Et qui porte si bien le nom de la beauté, Sur l'abyème calmé conduira mon naufrage

A quelque rivage enchanté. Jusqu'à mon dernier port, douce et charmante étoile, Je suivrai ton rayon toujours pur et nouveau ; Et quand tu cesseras de luire pour ma voile, Tu brilleras sur mon tombeau ».



109

109

CHATEAUBRIAND FRANÇOIS-RENÉ DE (1768-1848).

L.A., Paris 4 août 1832, à John Fraser FRISSELL à Bade ; 2 pages et demie petit in-4, adresse avec marques postales (petit trou).

800 / 1 000 €

Sur son départ en Suisse, après avoir été emprisonné pour son soutien à la duchesse de Berry.

« Allons, mon cher ami, du courage. [...] je pars dan quelques jours pour Basle et je

me rends directement à Lugano, afin de voir s'il est possible d'y demeurer : M^{de} de Ch. attendra mes lettres, et viendra à Lucerne où j'irai la chercher pour passer le St Gothard. Du moins du bord de mon Lac, je verrai l'entrée de cette belle Italie où vous serez alors et où je voudrais mourir : à des hommes éprouvés comme nous, c'est Rome qu'il faut ; c'est là que le souvenir de tant de misères passées, rend plus légers nos propres maux ou nous les fait supporter avec plus de philosophie ; bien entendu que vous et moi prenons ce mot dans un sens tout autre que le sens à lui donné par nos grand coquins, dits philosophes »...

110

CHATEAUBRIAND FRANÇOIS-RENÉ DE (1768-1848).

L.A.S. « Chateaubriand », Paris 10 mai 1834, à un poète breton ; 1 page et demie in-4 (légères fentes).

500 / 700 €

Belle lettre évoquant la Bretagne.

Il est fâché d'avoir manqué la visite de son correspondant. « J'ai reçu avec reconnaissance la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire et l'ouvrage que vous avez eu la bonté de m'envoyer. Je vais [...] m'empresser de le lire ; heureux de retrouver dans vos vers la Muse de notre commune patrie, de cette Bretagne si chère à tous ses enfants »...

111

CHATEAUBRIAND FRANÇOIS-RENÉ DE (1768-1848).

L.A.S. « Chateaubriand », Paris 24 août 1836 ; 1 page in-4.

400 / 500 €

« En rentrant chez moi [...] j'ai trouvé votre carte et votre bel article : que j'aurais été heureux de vous voir, Monsieur, et de vous remercier de votre bienveillance exprimée avec tant de goût et de talent ! J'irai vous chercher, Monsieur, aussitôt que je saurai votre adresse, et vous dire moi-même toute ma reconnaissance »...

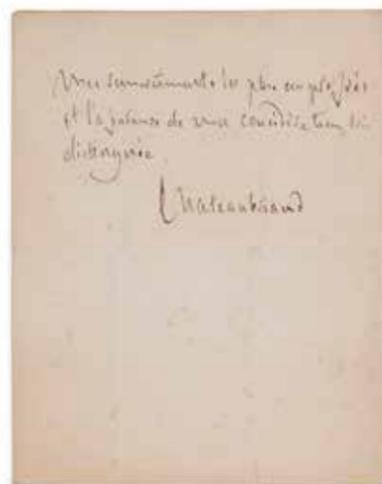
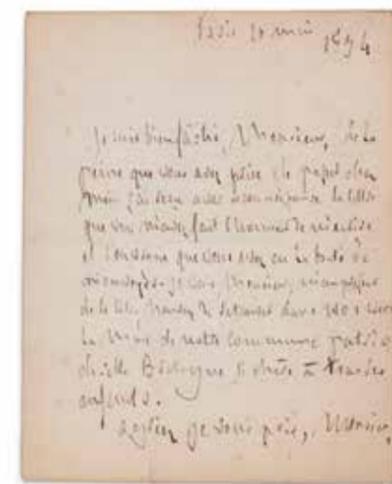
112

CHATEAUBRIAND FRANÇOIS-RENÉ DE (1768-1848).

L.A.S. « de Ch », 3 mai, au baron BACOT ; 1 page in-8, adresse avec petit cachet de cire rouge (brisé ; bords légèrement brunis).

300 / 400 €

« Ah ! mon dieu je suis le plus malheureux des hommes. Je ne pourrai me rendre chez vous que demain matin. Mais aussi vous serez débarrassé de moi et nous finirons le tout »...



110



113

CHATEAUBRIAND FRANÇOIS-RENÉ DE (1768-1848)

MANUSCRITS autographes ou de la main de son secrétaire avec CORRECTIONS autographes pour les **Mémoires d'Outre-Tombe** ; 122 pages la plupart in-4.

20 000 / 25 000 €

Important ensemble de manuscrits se rattachant au grand chantier des Mémoires d'Outre-Tombe.

On sait que la genèse des *Mémoires d'Outre-Tombe* fut longue et mouvementée. Chateaubriand a commencé à écrire les *Mémoires de ma vie* en 1809, dont il termina la rédaction en 1826. Au début des années 1830, il commença à reprendre et augmenter son manuscrit, dont il fit quelques lectures à un petit cercle choisi chez Mme Récamier, et qu'il permit à Sainte-Beuve de consulter. Ayant vendu son œuvre en 1836 à une société en commandite qui ne doit la publier qu'après sa mort (d'où son titre de *Mémoires d'Outre-Tombe*), Chateaubriand continue le récit de sa vie, et complète plusieurs parties de ces Mémoires, jusqu'en 1839 ; avec l'aide de son fidèle secrétaire Hyacinthe Pilorge, il met au point son manuscrit, terminé le 16 novembre 1841, qui fera encore l'objet de révisions et remaniements en 1845, 1846, et enfin en 1847 (manuscrit dit de 1848, qui servira pour l'édition posthume). Au fil de ces transformations, la division de l'ouvrage en parties, livres et chapitres, changea plusieurs fois, et plusieurs morceaux en furent écartés ou refaits, comme les fragments ici présentés.

A. « Première partie. Livre onzième. *Incidences. Digression philosophique. De l'âme et de la matière* ». Manuscrit de la main de Hyacinthe Pilorge avec corrections autographes ; 49 pages in-4 sous 4 chemises titrées (dos des chemises fendus), paginées 275 à 322 (avec des bis, ter...), avec des béquets.

Le manuscrit, soigneusement copié par Hyacinthe Pilorge, présente une centaine de corrections autographes : phrases biffées, modifications de termes, ajouts ou suppression de mots. Les différences de taille de plume et les variations de graphie montrent que ces corrections ont été portées à des dates différentes.

Les premières lignes sont écrites sur un feuillet contrecollé par des points de cire recouvrant quelques lignes, qui permettent de comprendre que cet ensemble s'insérerait après l'actuel chapitre 4 du Livre XI. Il s'agit d'une suite de quatre chapitres, longtemps restés inédits, retranchés du manuscrit des *Mémoires d'Outre-Tombe* après 1834, puisque Sainte-Beuve avait pu alors les lire et en citer un passage, en les résumant comme une « grande dissertation sur l'âme » ; Chateaubriand en utilisera deux extraits dans le livre XXIV et dans la Conclusion.

Ces pages ont été publiées dans l'édition des *Mémoires d'Outre-Tombe* de la Bibliothèque de la Pléiade (t. I, p. 1070-1089) ; la première page a été exposée à la Bibliothèque nationale, *Chateaubriand, le voyageur et l'homme politique* (1969, n° 639).

La première page porte à nouveau le titre qui figurait sur la chemise : « Première partie. – Livre Onzième. – *Incidences – Digression philosophique* », et de la main de Chateaubriand : « *De l'âme et de*

la matière », avec la date, en partie de la main de Chateaubriand : « Londres d'avril à septembre 1822 » (p. 275-286). [2^e chapitre] : « Incidences. Suite de la digression philosophique. Deux études parallèles. Opinion mixte ou Panthéisme » (p. 293-297). [3^e chapitre] : « Incidences. Suite de la digression philosophique. Divers systèmes sur la nature de l'âme. Le Néant. Dieu formé par la matière. Conscience. J.J. Rousseau » (p. 298-312). [4^e chapitre] : « Incidences. Suite de la digression philosophique. Qu'est-ce que la matière ? Matérialisme et Athéisme, orgueil déguisé. Que si on est Dêiste il faut logiquement devenir chrétien, et pourquoi. Que la Religion de la croix loin d'être à son terme, entre à peine dans sa troisième période » (p. 313-322, manquent les dernières lignes)

ON JOINT une copie mise au net par une troisième main (58 pages sous 4 chemises titrées), reprenant certaines des modifications apportées par Chateaubriand, et complet d'une dizaine de lignes manquant à la fin du manuscrit de Pilorge. Plus une étude comparative dactylographiée de ces deux manuscrits (18 p.).

Citons le début de ce livre retranché : « J'avois beaucoup étudié les livres de philosophie et de métaphysique : tout ce qu'on peut dire pour ou contre l'existence de l'âme et l'existence de Dieu, m'étoit connu ; tous les écrits et commentaires contre la partie historique, dogmatique et liturgique du Christianisme, avoient été l'objet de mes investigations. Je n'ignorois aucune des objections des esprits forts, depuis ceux qui nient le Christ, regardoient les Évangiles comme un beau mithe de l'école d'Alexandrie du second siècle, jusqu'à ceux qui ne voyoient dans le Christianisme que le développement naturel de la civilisation, la marche obligée, le progrès invincible de la société générale. Si mon imagination étoit naturellement religieuse, mon esprit étoit sceptique ; examinateur impartial des motifs de la foi et des motifs de l'infidélité. J'avois pitié des Croyants, mais j'avois un profond dédain pour les incrédules, trouvant les raisons de croire supérieures aux raisons de ne pas croire : ma philosophie n'étoit pas plus sottise et plus suffisante que cela. Le consentement universel des hommes touchant l'existence de Dieu et l'immortalité de l'âme, n'avoit cessé de m'embarrasser à l'époque même de l'indépendance de mes opinions religieuses »...

B. Manuscrit avec quelques corrections autographes, [*Le Revenant*] (7 pages in-4, pag. [201]-207). Fin écartée de l'actuel chap. 3 du livre III (en partie publiée, *Pléiade*, t. I, p. 1051-1053). Sur les revenants et fantômes à Combourg qui font peur à ses sœurs ; et légende de Johan de Tinténiac à qui apparaît un moine-fantôme.

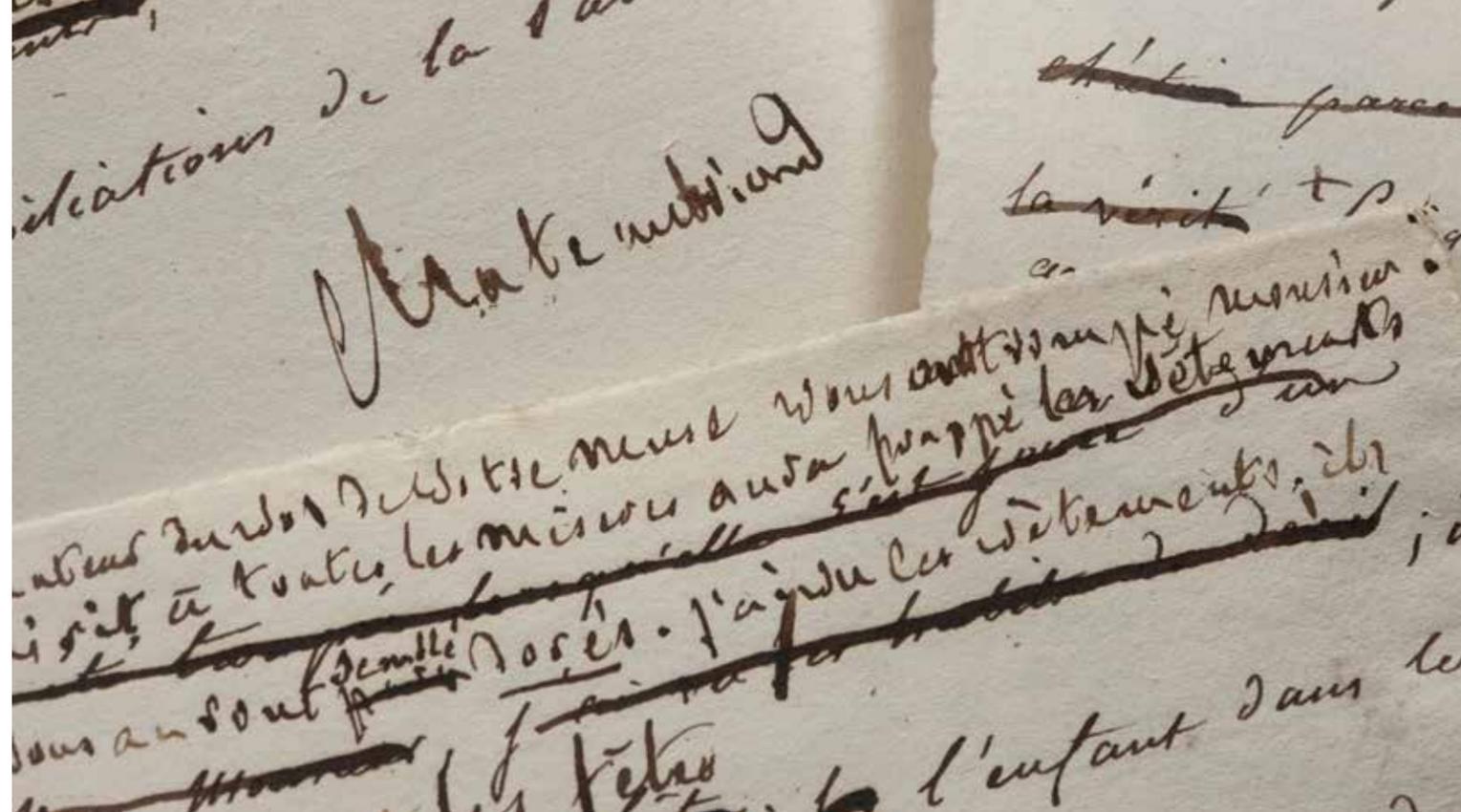
C. Manuscrit avec corrections autographes, *Sur une pièce retrouvée* (10 pages in-4, pag. 1180-1188 avec un *bis*, pour la 2^e partie, livre IV). Chapitre biffé, de la main de Pilorge avec corrections autographes (corrigé aussi par Pilorge et par Daniélo). Sur l'exécution du duc d'EN-GHIEN, et un document qui établirait la responsabilité personnelle de Bonaparte dans le jugement et l'exécution : « Ceux qui publieroient cette pièce auroient-ils donc oublié les volumes écrits à S^{ie} Hélène, les relations, les mémoires sans nombre, les apologies, les excuses imaginées d'après les dires, les insinuations, les aveus et le désaveus du grand homme ? Que d'impostures entassées sur des impostures pour cacher la vérité, pour échapper à la douleur de cette tunique qui se colloie à la chair d'Hercule ! »... (ce chapitre retranché, qui devait prendre place après le chap. 2 de l'actuel livre XVI, est publié dans la *Pléiade*, t. I, p. 1098-1102).

D. Manuscrit autographe de 4 pages in-4 (paginé 11-14). Fragment de premier jet d'une version primitive, avec ratures et corrections, des actuels chapitres 15 et 17 du livre XXIV, évoquant Longwood après la mort de NAPOLÉON, et racontant son voyage au Golfe Juan, avec d'importantes variantes par rapport au texte définitif (*Pléiade*, t. I,

p. 1115-1116 ; exposé à la BN en 1969, n° 646). « Un registre reçoit les noms des voyageurs qui croient devoir lui inscrire leur obscurité. Le vieux Longwood à deux cents pas du nouveau est abandonné. On arrive à travers un enclos rempli de fumier qui précède le mur d'une écurie. C'était la chambre à coucher de Bonaparte. Un nègre vous montre une espèce de couloir occupé par un moulin et vous dit : *Here he died*, ici il est mort [...] Il suffit qu'on retourne à cette sépulture, la solitude, l'Océan et Napoléon : il n'y manque que le temps. [...] En Europe j'ai moi-même été visiter le lieu où Napoléon a fait son avant-dernier pas dans la vie, pas qui s'est cruellement enfoncé dans la terre, et qui ne s'effacera jamais. [...] De ce silence du Golfe Juan qui régnoit dans les îles des anciens solitaires et sur la plage où Napoléon aborda, sortit ce grand bruit de Waterloo qui devoit expirer à S^{ie} Hélène. À cette époque de l'histoire de l'univers, entre deux civilisations, au souvenir d'un monde passé et d'un monde qui passe, la nuit, seul, sur cette plage qui voit tout changer et ne change jamais, ce que l'on pense ne sauroit se dire ».

E. Manuscrit en partie autographe, et signé, de l'actuel chapitre 12 du Livre XXV, [*Lettre à l'auteur de la Némésis*] (*Pléiade*, t. II, p. 516-519) ; 6 pages in-4 et une page in-8, dont 3 pages entièrement autographes. Il s'agit manifestement de la minute, dictée à Pilorge et surchargée de ratures, corrections et additions (dont une page autographe ajoutée), de la longue lettre adressée au poète satirique Auguste BARTHÉLÉMY le 9 novembre 1831, en réponse à son épître À Monsieur de Chateaubriand publiée dans la *Némésis* du 6 novembre : « Pour me défendre de la séduction de ces éloges donnés avec tant d'éclat, de grâce et de charme, j'ai besoin de me rappeler les obstacles qui s'élèvent entre nous. Nous vivons dans deux mondes à part : nos espérances et nos craintes ne sont pas les mêmes ; vous brûlez ce que j'adore, et je brûle ce que vous adorez. Vous avez grandi Monsieur, au milieu d'une foule d'avortons de Juillet ; mais de même que toute l'influence que vous supposez à ma prose ne fera pas, selon vous, remonter au trône une race tombée ; de même, selon moi, toute la puissance de votre poésie ne ravalera pas cette noble race [...] Ah ! monsieur, je vous en conjure au nom de votre rare talent, cessez de récompenser le crime et de punir le malheur, par les sentences improvisées de votre Muse, ne condamnez pas le premier au ciel, le second à l'enfer »... Elle est accompagnée du brouillon autographe, abondamment corrigé (avec des variantes), du texte de présentation en tête du chapitre, daté « Paris, rue d'Enfer, infirmerie de Marie-Thérèse Décembre 1831 » : « Un poète mêlant les proscriptions des muses à celles des loix, dans une improvisation énergique a attaqué la veuve et l'orphelin que cherchoir à couvrir ma poitrine. Comme ces vers viennent d'un homme qui semble s'élever contre les turpitudes du gouvernement, par cela seul ils ont acquis une sorte d'autorité qu'il ne m'a permis de les laisser passer : j'ai fait volte face »...

F. 2 manuscrits avec corrections autographes. – *Fortifications* (8 pages in-4, non foliotées, par Pilorge avec corrections). « Après le retour des cendres de Bonaparte sont arrivées les fortifications, dérivation d'une même idée. Louis-Philippe a compris que le siège de la révolution étoit dans Paris, qu'elle le renverseroit un jour lui ou ses fils, comme elle avoit renversé ses prédécesseurs, que pour régner il fallait être maître de la capitale »... – Minute de lettre au duc de BROGLIE sur le même sujet, dictée à Pilorge avec corrections autographes (11 pages in-4, pag. 1-11), avec cette note autographe en tête : « revu le 22 février 1845 *Fortifications* » : il explique d'abord qu'après la Révolution de 1830, il a renoncé à la Pairie, aux pensions, etc. : « je ne reconnus rien du nouvel ordre politique » ; puis il explique longuement son opposition aux fortifications : « l'embastillement quand il ne seroit pas complet sera l'anéantissement de nos libertés. Le despotisme que la gloire de Bonaparte a laissé dans l'air descend sur nos têtes et se condense en forteresses autour de Paris »...



G. Manuscrits ou notes divers, la plupart avec des corrections autographes.

Années de ma vie 1802 et 1803. Question relative au progrès futur des lettres, daté « Paris 1837 » (4 pages in-4, par Pilorge avec corrections, paginé 67-70). « Audelà du mouvement imprimé aux lettres à la naissance de ce siècle, en commencera-t-il un autre ? La nature humaine est-elle au bout de toute progression possible [...] Bonaparte sera la dernière existence isolée de ce monde ancien qui s'évanouit »...

Fragment (biffé) sur la duchesse de LÉVIS (1 page in-4 chiffrée 1930, extraite du manuscrit de 1845, selon une note au dos pour la 3^e partie, livre V), par Pilorge avec corrections autographes (texte modifié, *Pléiade*, t. I, p. 942-943).

Fragment sur les damnés (1 page in-4 chiffrée 322 avec becquet épinglé, par Pilorge avec corrections autographes, bord déchiré).

Les Pyrénées, poème (2 pages in-4, pag. 1-2, de la main de Pilorge).

Fragment sur une jeune fille inconnue (2 pages in-4, pag. 1-2, avec quelques corrections autographes, et l'indication « note ») : « En regardant par ma fenêtre à Naples, j'aperçus dans une maison en face de moi, de l'autre côté de la rue, deux mains qui se serraient »...

« Pour la conclusion des Mémoires » (7 pages in-8 sous chemise titrée, de la main de Pilorge) : « La littérature moderne, si toutefois cela peut s'appeler littérature, consiste à prendre une idée que l'on croit profonde et que l'on donne pour un type général de la société »...

Notes diverses (20 pages formats divers) avec 2 feuillets autographes, dont cette note : « Les cahiers retranchés des livres de mon émigration à Londres, (à l'endroit où je parle du *Génie du Christianisme*) doivent être reportés à la conclusion de tous mes Mémoires, quand je passerai en revue mes ouvrages et mes opinions » ; cette note de la main de Pilorge : « Morceaux sur moi qui pourront servir dans la conclusion générale de mes mémoires, si je la fais » ;

quelques pages de la main de Pilorge sur Villèle, sur la révolution de Juillet, sur Catherine de Médicis, sur Port-Royal, sur les Américains, etc. Une note dictée à Pilorge, avec titre ajouté par Daniélo, *Avertissement particulier* : « Je me suis aperçu en relisant mon manuscrit que les livres étoient trop multipliés », et il donne des instructions pour réunir plusieurs livres : « on maintiendra seulement les quatre

parties ou carrières ma carrière de soldat, ma carrière littéraire, ma carrière politique et ma carrière mêlée au-delà de la chute de la monarchie (1 p. in-4, bord déchiré).

Plus 2 copies d'une lettre de Chateaubriand à son éditeur, le prévenant qu'il a revu et corrigé ses *Mémoires*, désormais conservés dans une boîte dont il lui envoie la clef, et copie d'un billet du 22 mars 1836, concernant son manuscrit et les modifications éventuelles. On a joint la copie de l'acte de naissance de Chateaubriand ; et une lettre de Charles LENORMANT, après la publication en feuillets des *Mémoires d'outre-tombe*, 5 décembre 1848.

H. Une quarantaine de manuscrits, imprimés et journaux, avec une note dictée à Pilorge : « Je comptais me servir de tout cela pour divers travaux historiques que je n'ai point faits ». Ces documents concernent principalement la Révolution française, le Consulat et l'Empire, la Restauration. On relève notamment, dans les manuscrits, une lettre de 1613 sur l'état du royaume, une lettre d'Agier en 1766, la copie d'une lettre sur les émigrés à Hambourg, celle d'un bon royal de la Vendée, celle d'une lettre de Murat, une lettre signée de Dupin, préfet des Deux-Sèvres en 1805, un bulletin manuscrit de l'Armée des Pyrénées en 1823, et un projet lithographié de place et monument triomphal du Trocadéro commémorant la campagne d'Espagne (1823) ; dans les imprimés, la *Liste des membres de la Société des Amis de la Constitution*, déclaration de *La Société populaire et régénérée de Maixent à la Convention Nationale*, et plusieurs numéros de divers journaux : *Journal de Paris*, *Chronique de Paris*, *Journal des Débats* (6, 1791-1797), *Le Postillon de Calais*, *Journal du Soir*, *Le Voyageur*, *Journal des Hommes Libres de tous les Pays* (quelques lignes biffées par Chateaubriand), *Le Sémaphore de Marseille* du 13 mai 1828.

PROVENANCE

archives de Combourg ; vente Sotheby's, Paris (29 mai 2013, n° 29).

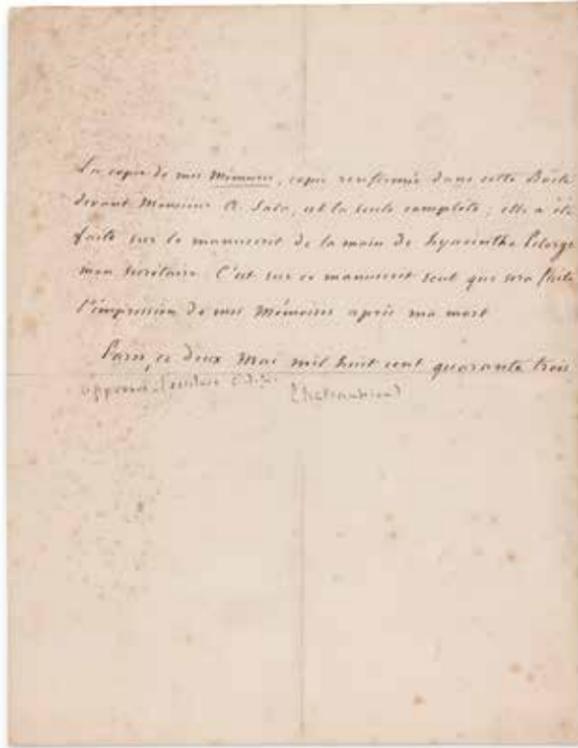
CHATEAUBRIAND FRANÇOIS-RENÉ DE (1768-1848)

P.S. « Chateaubriand » avec apostille autographe, Paris 2 mai 1843 ; demi-page in-4 (rousseurs et taches, plis fendus réparés au verso).

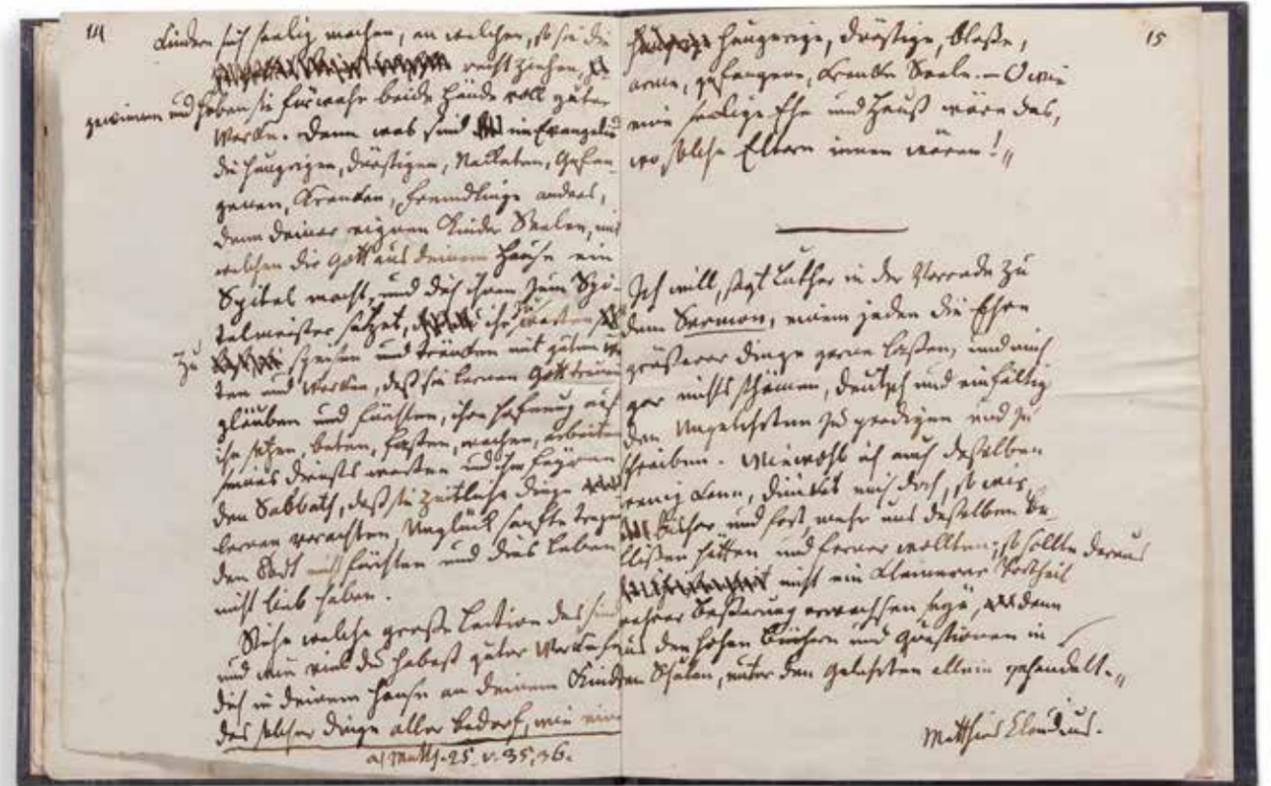
1 200 / 1 500 €

Précieuse note sur le manuscrit et l'édition des Mémoires d'outre-tombe.

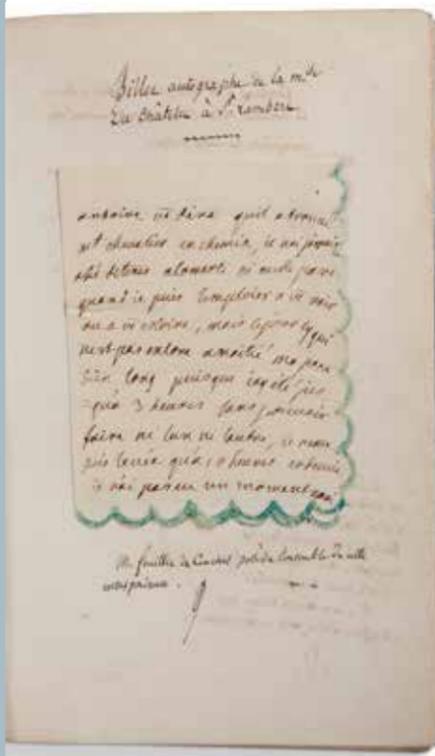
Cette note est dictée par Chateaubriand à son secrétaire Hyacinthe PILORGE. « La copie de mes Mémoires, copie renfermée dans cette boîte devant Monsieur A. [Adolphe] Sala, est la seule complète : elle a été faite sur le manuscrit de la main de Hyacinthe Pilorge mon secrétaire. C'est sur ce manuscrit seul que sera faite l'impression de mes Mémoires après ma mort. Paris, ce deux Mai mil huit cent quarante trois. Hyacinthe Pilorge (secrétaire) »



114



116



115

115

CHÂTELET ÉMILIE LE TONNELIER DE BRETEUIL, MARQUISE DU (1706-1749).

L.A., [au marquis de SAINT-LAMBERT] ; 2 pages in-12 sur petit bifeuillet à franges peintes (infirme déchirure par bris de cachet), montée en tête d'un livre.

1 200 / 1 500 €

Joli et rare billet à son amant.

« [...] je nai jamais assés de tems à Comerci ni nulle part quand je puis lemployer à vous voir ou à vous écrire, mais ce jour cy qui nest pas encore amoitié ma paru bien long puisque jay été jusqu'à 3 heures sans pouvoir faire ni lun ni lautre, je ne me suis levée qu'à 10 heures et demie, je n'ai pas eu un moment à moi. Jay senti que vous étie nécessaire à tous mes plaisirs par le peu deffet que m'a fait aujourdhui cette comedie qui m'a encha[ntée] avant hier, je vous aime passionnément j'aime vos injustices, mais non pas quand elles mattirent une indigne petite lettre que je vais bruler, parlés moi de

vosre medecine, reparés cette vilaine lettre et repondés à mon cœur qui vous adore ». [Le poète Jean-François, marquis de SAINT-LAMBERT (1716-1803) avait succédé à Voltaire dans les faveurs d'Émilie du Châtelet.] Cette lettre est montée en tête d'un bel exemplaire de l'ouvrage : *Vie privée de Voltaire et de Mme du Châtelet*, pendant un séjour de six mois à Cirey ; par l'Auteur des *Lettres péruviennes* [Françoise de GRAFFIGNY] ; suivie de cinquante lettres inédites, en vers et en prose, de Voltaire (Paris, Treuttel et Wurtz, Pélicier, Delaunay, Mongie, 1820) ; in-8, rel. demi-marroquin bleu nuit, dos lisse orné de filets, palmettes et rinceaux dorés, double filet doré en lisière de cuir sur les plats, rares rousseurs (Boutigny). Édition originale, un des exemplaires sur papier vélin à toutes marges ; portrait-frontispice lithographié sur fond bistre ; plus 5 portraits ajoutés. De la bibliothèque de Louis MONMERQUÉ, qui a fait établir l'exemplaire et a porté des annotations autographes sur un feuillet de garde : il y indique notamment avoir reçu le volume des mains de Dubois, l'éditeur intellectuel du livre, dont il relate le suicide dramatique.

116

CLAUDIUS MATTHIAS (1740-1825)

MANUSCRIT autographe signé « Matthias Claudius », **Doctor Luther von der Kinderzucht** ; 15 pages petit in-4, relié en un volume cartonné percaline noire, étiquette de titre sur le plat sup.

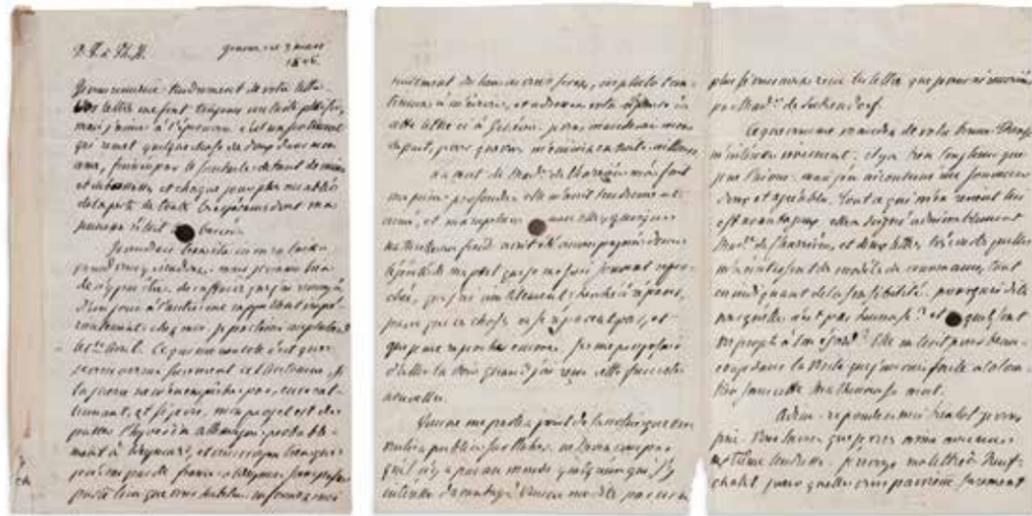
3 000 / 4 000 €

Sur Martin LUTHER et l'éducation des enfants.

[Né à Reinfeld dans le Holstein en 1740, et mort en 1815 à Hambourg, le poète et journaliste allemand Matthias Claudius est l'auteur de nombreuses poésies, dont certaines sont devenues très populaires en Allemagne, comme le *Rheinweinielied* (Chant du vin du Rhin), et *Der Tod und das Mädchen* (*La Jeune Fille et la Mort*) mis en musique par Schubert. Il était l'ami de Herder et Klopstock.] *Doctor Luther von der Kinderzucht*, sous-titré « Aus dem Sermon : von guten Werken, und andern seinen Schriften » [d'après le Sermon sur les bonnes œuvres, et d'autres de ses écrits], fut publié en 1810 dans le premier

volume du *Vaterländisches Museum* édité à Hambourg par le gendre de Claudius, Friedrich Perthes (1772-1843) (pp. 197-205). Le manuscrit, soigneusement mis au net à l'encre brune, présente quelques ratures et corrections. Il commence ainsi : « Gott hat nicht umsonst gesagt : Du sollt Deinen Vater und Deine Mutter ehren ; nicht saget er : Du sollt sie lieb haben, wiewohl das auch seyn soll. Aber die Ehre ist höher denn schlechte Liebe, und hat mit sich eine Furcht, die sich mit Liebe vereinigt, und machet den Menschen, daß er mehr fürchte, sie zu beleidigen, denn die Strafe. Gleich als wie ein heiligthum ehren mit Furcht, und doch nicht lieben davor als vor einer Strafe, sondern mehr hinzu bringen. Eine solche Furcht mit Liebe vermischet ist die rechte Ehre. Die andre Furcht ohne alle Liebe ist wieder die Dinge, als man den Henker oder Strafe fürchtet, da ist keine Ehre ; denn es ist Furcht mit Hass und Feindschaft. Mit der Furcht will Gott nicht gefürchtet noch geehret seyn, noch die Eltern geehret haben ; sondern mit der ersten, die mit Liebe und Zuversicht gemischet ist »... Claudius donne ici une paraphrase résumée du sermon de Luther, en y intégrant d'autres

écrits touchant l'éducation des enfants, l'amour filial, le respect, préférable à la punition, etc. Il conclut en citant la préface du sermon de Luther, où il souhaite que chacun puisse accéder aux grandes choses et ne veut pas avoir honte de prêcher et d'écrire dans un allemand simple à l'attention de ceux qui ne sont pas instruits : « Ich will, sagt Luther in der Vorrede in dem Sermon, einem jeden die Ehre größerer Dinge gerne laßen, und mich gar nichts schämen, deutsch und einfältig den Ungelehrten zu predigen und zu schreiben. Wiewohl ich auch deßelben wenig kann, dünket mich doch, so wir bisher und fast, mehr uns deßelben befißen hätten und ferner wollten ; so sollte daraus nicht ein kleinerer Vortheil wahrer Beßerung erwachsen seyn, denn aus den hohen Büchern und Quästionen in den Schulen, unter den Gelehrten allein gehandelt. »



117

117

CONSTANT BENJAMIN (1767-1830).

L.A., Genève 3 mars 1806, [à Therese HUBER] ; 3 pages in-8 (traces d'onglet et de montage, petit manque dans le bas sans perte de texte).

1 500 / 2 000 €

Très belle et émouvante lettre après la mort d'Isabelle de Charrière, sa première maîtresse.

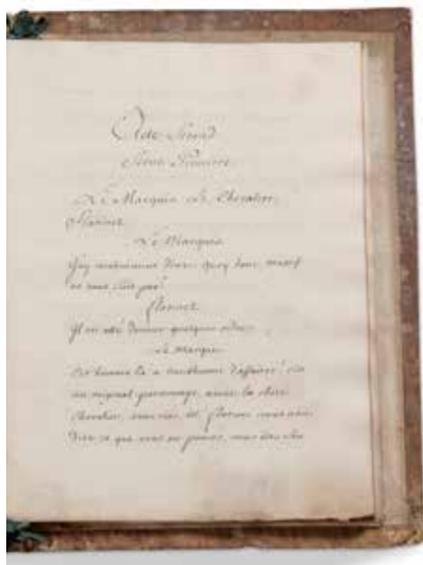
[Isabelle de CHARRIÈRE (1740-1805) est morte le 27 décembre 1805 à Colombier, près de Neuchâtel. Elle fut le premier grand amour de Benjamin Constant, sur lequel elle exerça une influence profonde.]

Les lettres de son amie « me font toujours un triste plaisir, mais j'aime à l'éprouver. C'est un sentiment qui remet quelque chose de doux dans mon ame, froissée par le spectacle de tant de crimes et de bassesses et chaque jour plus accablée de la perte de toutes les espérances dont ma jeunesse s'étoit bercée ».

Il doit bientôt quitter Genève : « Ce qui me console c'est que je vous verrai sûrement cet automne, si la guerre ne m'en empêche pas, en se rallumant, et si je vis. Mon projet est de passer l'hiver en Allemagne, probablement à Weymar, et vous croyez bien que je n'irai pas de France à Weymar sans passer par le lieu que vous habitez. [...]

La mort de Mad^e de Charrière m'a fait une peine profonde. Elle m'avait tendrement aimé, et ma rupture avec elle, quoique naturelle au fond, avait été accompagnée d'une légèreté de ma part que je me suis souvent reprochée, que j'ai inutilement cherché à réparer, parce que ces choses ne se réparent pas, et que je me reproche encore. Je me proposais d'aller la voir quand j'ai reçu cette funeste nouvelle »...

Il s'intéresse à la brochure que Therese Huber doit publier sur son mari (Ludwig Ferdinand HUBER, 1764-1804), puis il lui parle de sa fille Therese Forster : « Ce que vous me mandez de votre bonne Therese m'intéresse vivement. Il y a bien longtemps que je ne l'ai vue. Mais j'en ai conservé un souvenir doux et agréable. Tout ce qui m'en revient lui est avantageux. Elle a soigné admirablement Mad^e de Charrière, et deux lettres très courtes quelle m'a écrites sont des modèles de convenance, tout en indiquant de la sensibilité. Pourquoi dites vous qu'elle n'est pas heureuse ? Et quels sont vos projets à son égard ? Elle entroit pour beaucoup dans la visite que j'aurais faite à Colombier sans cette malheureuse mort »...



118

118

COYPEL CHARLES-ANTOINE (1694-1752).

MANUSCRIT avec corrections autographes, **Le Danger des richesses**, comédie ; 116 pages in-4 (plus qq. ff. blancs) en 8 cahiers liés d'un ruban bleu, tranches dorées, couv. cart. d'époque (mouillures sur le bord inférieur).

2 000 / 2 500 €

Le peintre Charles-Antoine Coypel était aussi auteur dramatique ; une seule de la quarantaine de ses pièces fut publiée, Les Folies de Cardenio.

Le duc de La Vallière possédait un manuscrit du Théâtre de Charles Coypel, en 6 volumes in-4, rassemblant 21 pièces (n° 3463), dont *Le Danger des richesses* : « Toutes ces pièces de Charles Coypel, d'une famille fertile en Peintres, mort en 1752, n'ont pas été imprimées. Il étoit fort jaloux de ne pas les rendre publiques, & c'est par une preuve de la plus grande confiance que M le Duc de la Vallière a eu une copie de toutes celles qu'il avouoit. » Manuscrit complet mis au net avec quelques corrections de cette comédie en 3 actes et en prose, dont le titre primitif *L'Avare fastueux* a été bifé et corrigé sur la couverture. On y voit Orgon, de retour d'un long voyage aux Indes, découvrir que son frère, devenu fort riche, est désormais comte de Massif... L'esprit de Massif est gâté par les courtisans, mais le cœur garde de bons mouvements, et la comédie se dénoue par la réconciliation familiale...

119

COYPEL CHARLES-ANTOINE (1694-1752).

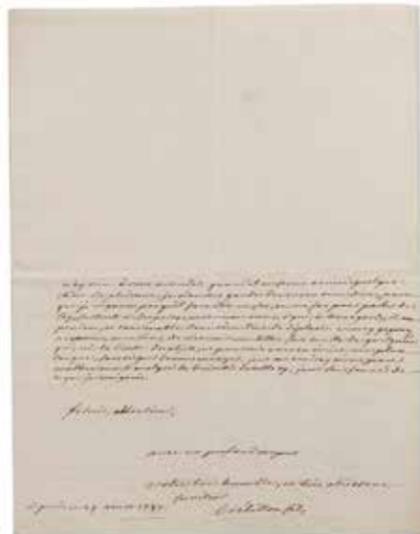
MANUSCRIT, **L'Impatient**, comédie en un acte ; 79 pages in-4 en 4 cahiers liés d'un ruban bleu, tranches dorées (fortes mouillures).

1 500 / 2 000 €

Le peintre Charles-Antoine Coypel était aussi auteur dramatique ; une seule de la quarantaine de ses pièces fut publiée, *Les Folies de Cardenio*.

Manuscrit de copiste présentant de minimes corrections en deux endroits, de cette comédie qui ne figure pas dans les six volumes du Théâtre de Coypel que possédait le duc de La Vallière, et n'est pas recensée dans le catalogue Soleinne.

L'intrigue se fonde sur le mariage d'un maître, Lélie, avec Isabelle, et celui de son valet Carlin avec Lisette, la suivante d'Isabelle.



119



120

120

CLAUDE-PROSPER JOLYOT DE CRÉBILLON FILS (1707-1777).

L.A.S. « Crébillon fils », Paris 29 août 1747 ; sur 2 pages in-4.

500 / 700 €

Rare lettre, fort spirituelle, de nouvelles du temps.

« Si j'exécute aujourd'hui les ordres que vous me donnâtes en partant, ce n'est pas que j'aie plus matière à vous écrire, que je n'en ay eu depuis votre départ. Tant de gens vous écrivent toute la journée, qu'ils sont vos très humbles, et très obéissants serviteurs, que j'ay cru qu'il seroit assez peu touchant pour vous, que je vous mandasse la même chose »... Il écrit donc « positivement pour vous dire que je ne sais rien de nouveau à vous mander. Si nos femmes ont fait quelque sottise, comme je n'en doute pas, elle a été si commune, et si peu marquée que cela n'a pas fait le moindre bruit. Il n'y a pas jusques à nos actrices qui, à quelques couches près, et d'autres maladies prises, ou reprises, guéries ou palliées, ne se soient tenu fort tranquilles. Les auteurs même les ont imitées ; et hors *François second*, il n'a rien paru qui pût amuser même par le ridicule. Quoyque je ne croye point que vous connoissiez le père de cet ouvrage [le président HÉNAULT], je ne doute, cependant, pas qu'il ne vous l'ait envoyé. Si vous l'avez lû, il n'y a rien à vous dire, et si vous avez jugé à propos de le laisser là, tout en est dit. Mad^e la comtesse d'ARGENSON m'a dit qu'elle vous enverroit des Criminels vertueux [Mylord Stanley ou le Criminel vertueux de Jacques Rochette de la Morlière], et je ne sais quelle autre pitié que l'on nous a donnée depuis votre départ ; ainsi j'ay crû devoir la laisser faire.

[...] Quand il me seroit arrivé quelque chose de plaisant, je n'aurois garde de vous en rien dire, parce que je n'ignore pas qu'il faut être un sot, ou un fat pour parler de soy, surtout à des personnes comme vous, à qui, à tous égards, il est prudent, et convenable de ne rien dire de déplacé. Vous y gagnerez [...] de recevoir une lettre fort courte de quelqu'un qui, vû la disette des objets, ne pourroit vous en écrire une plus longue, sans risquer de vous ennuyer »...

Cette lettre semble inédite ; elle ne figure pas dans la *Correspondance* rassemblée par Jean Sgard, qui ne compte que 43 numéros.

121

DENON DOMINIQUE-VIVANT (1747-1825).

L.A.S. « Denon », Samedi, à une dame ; 1 page et demie in8 (portrait joint).

300 / 400 €

Curieuse lettre à une femme.

« Vous m'avez oublié, je me dis qu'on m'a assuré que c'est votre usage. Je me dis que j'oublie bien du monde aussi. Hé bien tout cela ne me console pas d'être oublié de vous. [...] Je sais bien que votre portrait ne sera pas ressemblant mais que vous importe. Le blame en sera pour moi et vous n'en serez pas moins jolie, et moi j'aurai là les autres pour consoler l'amour-propre, je mettrai encore deux autres *Patiti* et l'on vous reconnaitra aux accessoires. [...] songez que personne ne sent plus tout ce que vous vallez et que cest la faute de la lytographie si je ne sais pas le dessiner »...

DESCARTES RENÉ (1596-1650).

L.A.S. « Descartes », Leyde 5 octobre 1640, à Joachim de WICQUEFORT à Amsterdam ; 1 page in-4, adresse avec petit cachet de cire rouge (brisé).

25 000 / 30 000 €

Rare et belle lettre concernant Les Météores, un des « essais » du Discours de la Méthode, et les objections portées par ses adversaires.

« Monsieur

Je suis marri d'avoir redemandé mes armes au tems que celui que vous nommez mon Antagoniste s'estoit mis en campagne, mais pource qu'on n'a point coustume d'attendre plus d'une heure, ou deux, ou un jour tout au plus, sur le pré, pour les combats ordinaires : Je pensois que ce fust assez d'avoir attendu un an entier pour cetuy-cy, outre que je n'avois point encore appris que M^r Barlaeus se fust mis en campagne ny mesme qu'il voulust estre mon Antagoniste. Et puisque je l'apprens par la lettre que vous avez pris la peine de m'escrire, si tant est que la version de mes Meteores luy puisse servir a ce dessein, je n'en ay icy affaire que pour deux ou trois semaines, apres lesquelles je m'offre de la luy renvoyer, si tost que je scauray qu'il le desire. Et je seray tousjours

Monsieur

Vostre tres humble et tres obeissant serviteur Descartes »

[La lettre est adressée au diplomate Joachim de WICQUEFORT (1600-1670), diplomate, représentant de Hesse aux États Généraux, membre du Muiderkring (ou cercle du château de Muiden), ami, entre autres, des savants Grotius, Huygens et Barlaeus (dont il est ici question) ; en août 1640, Descartes lui avait demandé un manuscrit de Huygens. Descartes avait envoyé à l'automne 1639 le manuscrit des *Meteora*, la traduction latine de ses *Météores* (un des « essais » de la *Méthode*), à Caspar van BAERLE ou BARLÆUS (1584-1648), professeur de philosophie à l'Athenæum d'Amsterdam, qui maîtrisait mal le français ; il avait en projet de publier la traduction latine du *Discours* et de ses *Essais*, accompagnée d'objections et de ses réponses aux objections, et attendait donc les objections de Barlaeus.

Dans une lettre précédente à Wicquefort du 2 octobre 1640 (Staatsbibliothek zu Berlin, Preussischer Kulturbesitz, coll. Darmstädter ;

publ. par Erik-Jan Bos et Corinna Vermeulen, « An Unknown Autograph Letter of Descartes to Joachim de Wicquefort », *Studia Leibnitiana*, Band XXXIV/1, 2002, p.100-109), Descartes réclamait le retour du manuscrit de ses *Météores* « qui sont entre les mains de M^r Barlaeus, et desquelles j'ay expressement affaire a present [...] Je craindrois aussy qu'il ne semblast que ce fust par poltronnerie, et affin d'éviter le combat, que je redemande les armes que j'avois cy devant envoyées a mon adversaire pour les employer contre moy ; sinon que je suis assuré qu'il a desja eu assez de tems pour s'en servir, et que la courtoisie avec laquelle il a tesmoigné me vouloir traiter m'empesche de le pouvoir apprehender »... Trois jours plus tard, il accuse donc réception du manuscrit des *Météores* que lui a transmis Wicquefort, tout en raillant le retard pris par son antagoniste pour lui envoyer ses objections.

Descartes attendait également des objections officielles des Jésuites contre le *Discours* et ses « essais », notamment sur les *Météores*. C'est probablement pour cela qu'il réclamait son manuscrit, et pour empêcher une édition clandestine de la traduction latine de son ouvrage, qu'il donnera lui-même en 1644 chez L. Elzevier sous le titre *Specimina philosophiæ seu Dissertatio de Methodo recte regendæ rationis, & veritatis in scientiis invetigandæ : Dioptrice, et Meteora*. Il avait alors abandonné le projet d'y ajouter des objections et ses réponses. Il écrivait à Huygens, le 29 juillet 1641 : « Mais pour M^r Barlaeus, j'aurois tort de rien attendre de son costé, sçachant comme il a cy devant traité mes Meteores, desquelles il a dit en bonne compagnie, apres les avoir gardées pres d'un an, qu'il n'avoit pas trouvé un mot qu'il approuvast, ny auquel il n'eust à contredire, et toutefois je n'ay sceu depuis obtenir de luy un seul mot de ses contradictions, quoy qu'on luy ait assez tiré l'oreille pour le convier à les produire ».] *Correspondance*, éd. C. Adam & G. Milhaud, vol. VIII (1963), p. 317 ; *Œuvres*, éd. Adam & Tannery (1964-1976), t. III, p. 735.

Monsieur

Je suis marri d'avoir redemandé mes armes au tems que celui que vous nommez mon Antagoniste s'estoit mis en campagne, mais pource qu'on n'a point coustume d'attendre plus d'une heure, ou deux, ou un jour tout au plus, sur le pré, pour les combats ordinaires : Je pensois que ce fust assez d'avoir attendu un an entier pour cetuy-cy, outre que je n'avois point encore appris que M^r Barlaeus se fust mis en campagne ny mesme qu'il voulust estre mon Antagoniste. Et puisque je l'apprens par la lettre que vous avez pris la peine de m'escrire, si tant est que la version de mes Meteores luy puisse servir a ce dessein, je n'en ay icy affaire que pour deux ou trois semaines, apres lesquelles je m'offre de la luy renvoyer, si tost que je scauray qu'il le desire. Et je seray tousjours

Monsieur

De Leyde le 5 Oct. 1640

Vostre tres humble et
obeissant serviteur
René Descartes

DIDEROT DENIS (1713-1784).

L.A.S. « Diderot », [milieu de 1755 ?, à André LE BRETON] ; 1 page in-8 (portrait joint).

4 000 / 5 000 €

À l'éditeur de l'Encyclopédie, au sujet de la préparation du tome V.

« Puisque mes affaires sont entre les mains de M^r David, je connois de longue main combien il est disposé à me rendre de bons offices ; quoi qu'il en arrive, je vous remercie très sincèrement de tout ce que vous avez eu la bonté de faire. J'aurai l'honneur de passer demain chez vous. Il seroit bien fâcheux que ce scélé de l'abbé Lenglet différât beaucoup à se lever. Ne soiez point inquiet de trouver quelqu'un qui supplée à l'abbé du Fresnoy ; je le ferai non pour vos affaires, mais pour vous que j'estime et que j'obligerai tant que je le pourrai »... [Il s'agit des papiers de l'abbé Nicolas LENGLET DU FRESNOY, mort le 16 janvier 1755.] Il faut aussi faire rentrer les articles de César DU MARSAIS.

« Je garde les trois cahiers ; mais que M^r Brulé ne s'en allarme point pour l'avenir. Je les renverrai dans la suite un à un. Il falloit nécessairement intercaler dans le premier l'article Docteur en theologie ; et je ne fais que de le recevoir de l'abbé MALLET à l'instant. Je travaille autant que le défaut de planches me le permet. Dieu veuille que cela ne tire point à conséquence pour la suite »...
Correspondance, éd. G. Roth, t. I, p. 195 (n° 51).



123

DIDEROT DENIS (1713-1784).

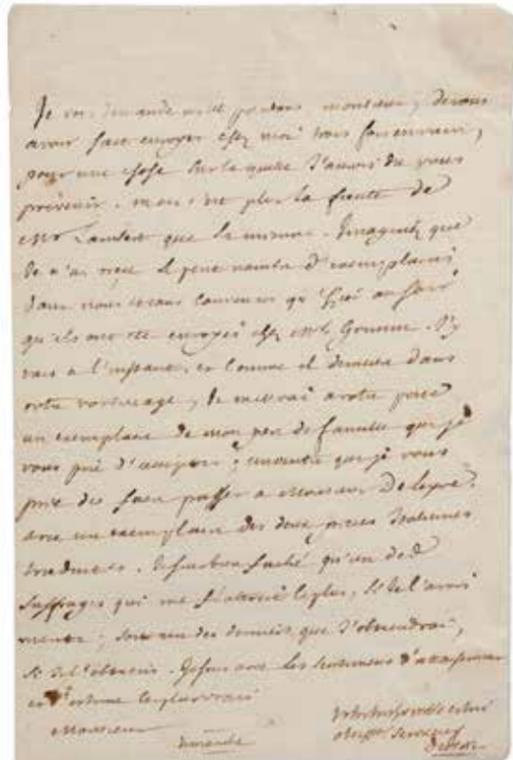
L.A.S. « Diderot », dimanche [novembre 1758], à Jean-Baptiste SUARD ; 1 page in8, adresse avec cachet de cire rouge brisé.

4 000 / 5 000 €

Au sujet de la publication de sa pièce Le Père de famille.

[La comédie de Diderot *Le Père de famille* venait d'être publiée à Paris par Michel Lambert (sous la fausse adresse d'Amsterdam) avec un Discours sur la Poésie dramatique. On accusa Diderot d'avoir plagié GOLDONI, dont on venait de traduire *Le Véritable Ami* et *Le Père de famille* ; ces éditions étaient accompagnées d'épîtres dédicatoires persifleuses qu'on attribua à tort Diderot.]

Il s'excuse d'avoir fait venir Suard trois fois chez lui en vain, alors qu'il aurait dû le prévenir. « Mais c'est plus la faute de M^r LAMBERT que la mienne. Imaginez que je n'ai reçu le petit nombre d'exemplaires dont nous étions convenus qu'hier au soir, qu'ils ont été envoyés chez M. GRIMM. J'y vais à l'instant et, comme il demeure dans votre voisinage, je mettrai à votre porte un exemplaire de mon *Père de famille*, que je vous prie d'accepter ; un autre que je vous prie de faire passer à M. Deleyre, avec un exemplaire des deux pièces Italiennes traduites. Je suis bien fâché qu'un des suffrages qui me flatteroit le plus, si je l'avois mérité, soit un des derniers que j'obtiendrai, si je l'obtiens »...
Correspondance, éd. G. Roth, t. II, p. 78 (n° 100).



124

DIDEROT DENIS (1713-1784).

P.A.S. « Diderot », Paris [1765] ; demi-page oblong in-8.

3 000 / 4 000 €

Reçu pour le tome VIII de l'Encyclopédie.

« Reçu de M^r Le Breton pour le meme objet porté dans les billets précédents, et pour le huitième volume, et pour l'explication des Planches ; trois cent livres. A Paris ce [en blanc] Diderot » [André LE BRETON (1708-1779), éditeur parisien, fut à l'origine du projet de l'Encyclopédie, dictionnaire des sciences, des arts et des métiers, dont Diderot dirigea la rédaction en compagnie de D'Alembert. La préparation du huitième volume fut achevée à la fin de 1762, comme Diderot l'annonce le 26 septembre 1762 à Sophie Volland : « Le huitième volume de discours tire à sa fin. Il est plein de choses charmantes et de toutes sortes de couleurs [...] Cet ouvrage produira sûrement avec le temps une révolution dans les esprits ». Le volume parut avec les tomes 9 à 17 en décembre 1765.]

DIDEROT DENIS (1713-1784).

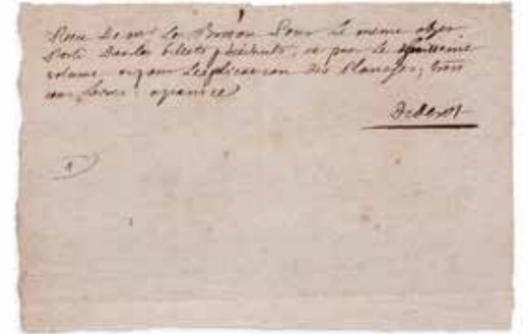
L.A., [fin décembre 1766, à Mademoiselle Marie-Madeleine JODIN, à Varsovie] ; 3 pages in-8 (quelques très légères salissures).

6 000 / 8 000 €

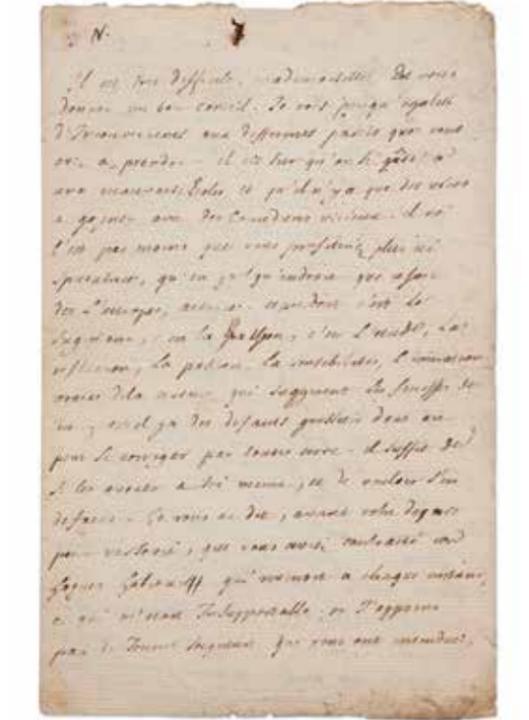
Belle et longue lettre de conseils à la comédienne, qui veut quitter Varsovie pour Paris ; Diderot s'efforce de l'en dissuader, car elle a encore des progrès à faire.

[Marie-Madeleine JODIN (1741-1790), fille d'un horloger qui collabora à l'Encyclopédie, devint après la mort prématurée de son père la protégée et « filleule » de Diderot, qui, outre son rôle de tuteur moral, prodigua nombre de conseils à la jeune actrice.]

« Il est tres difficile, Mademoiselle, de vous donner un bon conseil. Je vois presqu'égalité d'inconvénients aux différens partis que vous avez à prendre. Il est sur qu'on se gâte à une mauvaie école, et qu'il n'y a que des vices à gagner avec des comedians vicieux. Il ne l'est pas moins que vous profiteriez plus ici spectatrice, qu'en quelqu'endroit que ce soit de l'Europe, actrice. Cependant c'est le jugement, c'est la raison, c'est l'étude, la reflexion, la passion, la sensibilité, l'imitation vraie de la nature qui suggerent les fineses de jeu ; et il y a des defauts grossiers dont on peut se corriger par toute terre. Il suffit de se les avouer à soi meme, et de vouloir s'en defaire. Je vous ai dit, avant votre depart pour Varsovie, que vous aviez contracté un hoquet habituel qui revenoit à chaque instant, et qui m'étoit insupportable ; et j'apprens par de jeunes seigneurs qui vous ont entendue, que vous ne scavez pas vous tenir, et que vous vous laissez aller à un balancement de corps très déplaisant. [...] Cette action est sans dignité. Est-ce que pour donner de la vehemence à son discours, il faut jeter son corps à la tete. Il y a partout des femmes bien nées, bien élevées, qu'on peut consulter et dont on peut apprendre la convenance du maintien et du geste. Je ne me soucierois de venir à Paris, que, dans le tems où j'aurais fait assez de progrès pour profiter des leçons des grands maitres ; tant que je me reconnoitrois des defauts essentiels, je resterois ignorée et loin de la capitale. Si l'intérêt se joignit encore à ces considerations ; si par une absence de quelques mois je pouvois me promettre plus d'aisance, une vie plus tranquille et plus retirée, des études moins interrompues, plus suivies, moins distraites ; si j'avois des preven-tions à detruire, des fautes à faire oublier, un caractere à etablir, ces



125



126

avantages acheveroient de me determiner. Songez, mademoiselle, qu'il n'y aura que le plus grand talent qui rassure les comedians de Paris, sur les épines qu'ils redoutent de votre commerce ; et puis le public qui semble perdre de jour en jour de son gout pour la tragedie, est d'une difficulté egalement effrayante et pour les acteurs et pour les auteurs. Rien n'est plus commun que les debuts malheureux. Étudiez donc, travaillez, acquerez quelqu'argent, defaites vous des gros defauts de votre jeu, et puis venez ici voir la scene et passez les jours et les nuits à vous conformer aux bons modeles. Vous trouverez bien quelques hommes de lettres, quelques gens du monde prêts à vous conseiller ; mais n'attendez rien des acteurs ni des actrices. N'en est-ce pas assez pour elles du degout de leur état, sans y ajouter celui des leçons, au sortir du theatre, dans les moments qu'elles ont destinés au plaisir ou au repos ».

Il lui donne des nouvelles de sa mère, qui a loué un logement : « il ne lui reste plus qu'à se conformer à vos vues, selon le parti que vous suivrez. [...] J'accepte vos souhaits ; et j'en fais de très sincerés pour votre bonheur et vos succès. »

Correspondance, éd. G. Roth, t. VI, p. 377 (n° 426).

DIDEROT DENIS (1713-1784).

L.A., [janvier 1767, à Mademoiselle Marie-Madeleine JODIN, à Varsovie] ; 4 pages in-8 (fente au pli intérieur).

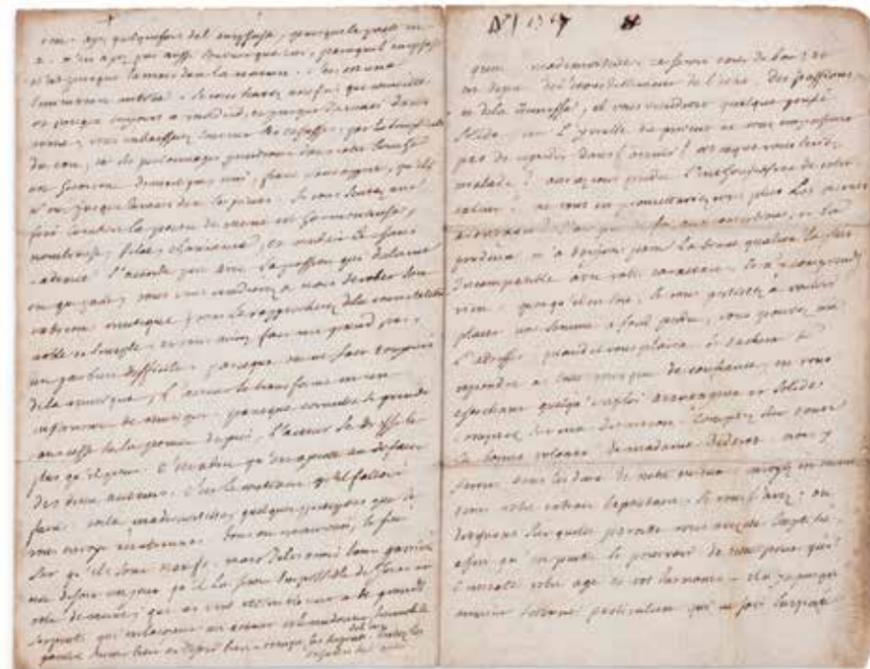
8 000 / 10 000 €

Magnifique et longue lettre sur le théâtre, donnant des conseils à la jeune comédienne.

[Marie-Madeleine JODIN (1741-1790), fille d'un horloger qui collabora à l'Encyclopédie, devint après la mort prématurée de son père la protégée et « filleule » de Diderot, qui, outre son rôle de tuteur moral, prodigua nombre de conseils à la jeune actrice.]

Il la félicite d'abord avec humour de ses bonnes dispositions. « Quoi, mademoiselle, ce seroit tout de bon ; et en depot de l'étourdissement de l'état, des passions, et de la jeunesse, il vous viendrait quelque pensée solide, et l'yvresse du present ne vous empêcherait pas de regarder dans l'avenir ! Est-ce que vous seriez malade ? [...] J'ai peu de foi aux conversions ; et la prudence m'a toujours paru la bonne qualité la plus incompatible avec votre caractère ». Mais si elle persiste à placer quelque argent, Diderot promet de s'en occuper : « Je tacherai de répondre à cette marque de confiance, en vous cherchant quelqu'emploi avantageux et solide. [...] Il n'y a presque aucune fortune particulière qui ne soit suspecte et il m'a semblé que dans les plus grands bouleversements des finances, le roi avoit toujours respecté les rentes viagères constituées sur lui. Je donnerois donc la préférence au roi ; à moins que vous ne soiez d'une autre opinion »...

Puis il en vient au théâtre. « Vous savez pour moi, que si l'interet que je prens à vos succès, à votre santé, à votre considération, à votre fortune, pouvoit servir à quelque chose, il n'y auroit sur aucun theatre du monde, aucune femme plus honorée, plus riche et plus considérée. Notre scène françoise s'appauvrit de jour en jour. Malgré cela, je ne vous invite pas



127

encore à reparoitre ici. Il semble que ce peuple devienne d'autant plus difficile sur les talents, que les talents sont plus rares chez lui ». L'Impératrice de Russie CATHERINE II veut former une troupe française : Mlle Jodin aurait-elle « le courage de passer à Petersbourg, et d'entrer au service d'une des plus étonnantes femmes qu'il y aient au monde »... Il lui conseille d'étudier « surtout la scene tranquille. Jouez tous les matins, pour votre priere, la scene d'Alhalie avec Joas ; et pour votre priere du soir, quelques scenes d'Agrippine avec Neron [Britannicus]. Dites pour benedicite, la scene 1^{re} de Phedre et de sa confidente ; et supposez que je vous ecoute. Ne vous maniez point, surtout. Il y a du remede à l'empesé, au roide, au rustique, au dur, à l'ignoble. Il n'y en a point à la petite maniere ni à l'affeterie. Songez que chaque chose a son ton. Ayez quelque-fois de l'emphase, puisque le poete en a. N'en ayez pas aussi souvent que lui, parce que l'emphase n'est presque jamais dans la nature. C'en est une imitation outrée. Si vous sentez une fois que CORNEILLE est presque toujours à Madrid, et presque jamais dans Rome ; vous rabaissez souvent ses échasses, par la simplicité du ton ;

et ses personnages prendront dans votre bouche un heroisme domestique, uni, franc, sans appret, qu'ils n'ont presque jamais dans ses piéces. Si vous sentez une fois combien la poesie de RACINE est harmonieuse, nombreuse, filée, chantante, et combien le chant cadencé s'accorde peu avec la passion qui declame ou qui parle, vous vous etudierez à nous dérober son extreme musique ; vous le rapprocherez de la conversation noble et simple, et vous aurez fait un grand pas, un pas bien difficile. Parceque Racine fait toujours de la musique, l'acteur se transforme en un instrument de musique. Parceque Corneille se guinde sans cesse sur la pointe de piés, l'acteur se dresse le plus qu'il peut. C'est à dire qu'on ajoute au default des deux auteurs. C'est le contraire qu'il falloit faire ». Il rapporte pour finir des commentaires de l'acteur anglais David GARRICK qui lui disoit « qu'il lui seroit impossible de jouer un role de Racine ; que ces vers ressembloient à de grands serpents qui enlaçoient un acteur et le rendoient immobile. Garrick sentoient bien et disoit bien. Rompez les serpents de l'un ; brisez les echasses de l'autre. » Correspondance, éd. G. Roth, t. VII, p. 11 (n° 427).

DIDEROT DENIS (1713-1784).

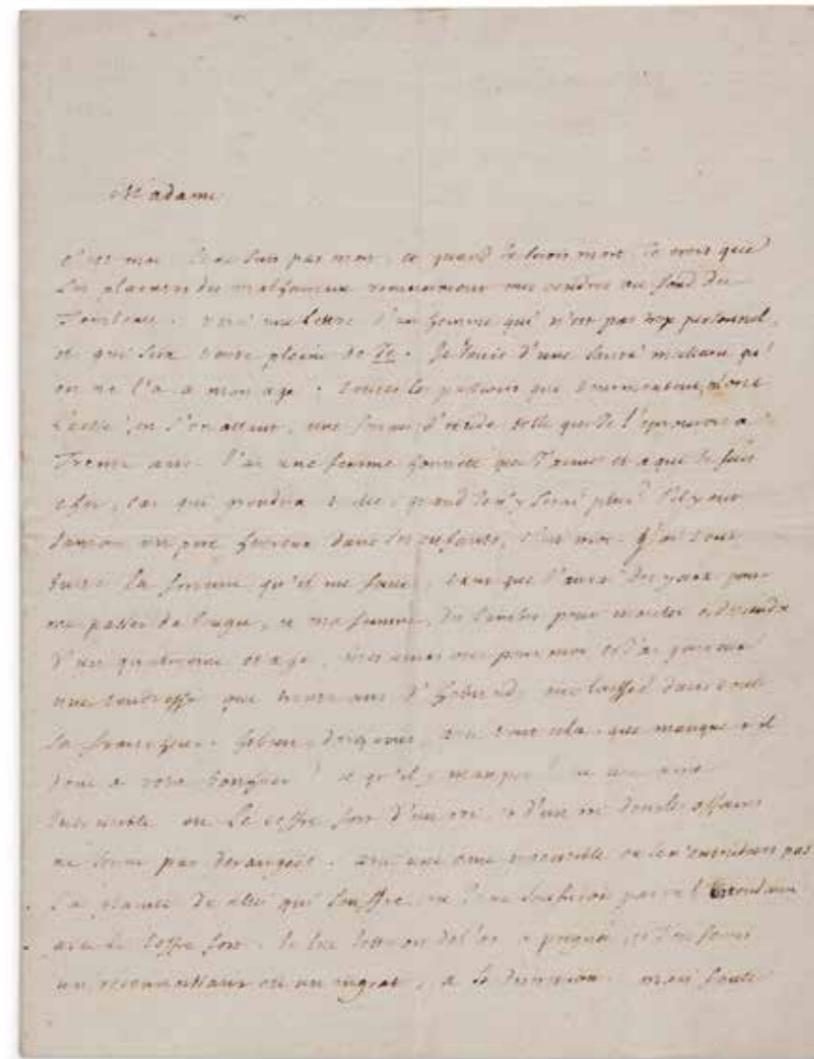
L.A.S. « Diderot », [Sèvres décembre 1777, à Suzanne NECKER] ; 3 pages in-4.

6 000 / 8 000 €

Très belle et longue lettre à l'épouse du Contrôleur général des finances.

[Suzanne Curchod (1737-1794) avait épousé Jacques Necker, qui était devenu Contrôleur général des finances en juin 1777 ; elle est la mère de Germaine de Staël.]

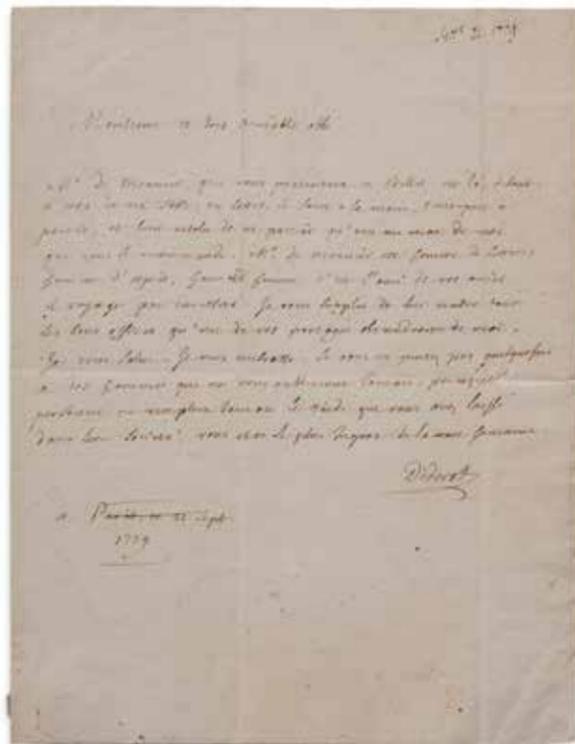
« C'est moi. Je ne suis pas mort ; et quand je serois mort, je crois que les plaintes des malheureux remueroient mes cendres au fond du tombeau. Voici une lettre d'un homme qui n'est pas trop personnel, et qui sera toute pleine de Je. Je jouis d'une santé meilleure qu'on ne l'a à mon age ; toutes les passions qui tourmentent, m'ont laissé, en s'en allant, une fureur d'étude telle que je l'éprouvois à trente ans. J'ai une femme honnête que j'aime et à qui je suis cher, car qui grondera-t-elle, quand je n'y serai plus ? S'il y eut jamais un pere heureux dans ses enfants, c'est moi. J'ai tout juste la fortune qu'il me faut, tant que j'aurai des yeux pour me passer de bougie, et ma femme, des jambes pour monter et descendre d'un quatrieme etage. Mes amis ont pour moi et j'ai pour eux une tendresse que trente ans d'habitude ont laissée dans toute sa fraicheur. Hebien, direz-vous, avec tout cela, que manque-t-il donc à votre bonheur ? ce qu'il y manque ? ou une ame insensible ou le coffre fort d'un roi, et d'un roi dont les affaires ne soient pas derangées. Avec une ame insensible ou je n'entendrois pas la plainte de celui qui souffre, ou je ne souffrirois pas en l'entendant ; avec le coffre fort, je lui jetteroie de l'or à poignée, et j'en ferois un reconnoissant ou un ingrat, à sa discretion. Mais faute de ces deux ressources, ma vie est pleine d'amertume. Je donne tout ce que j'ai aux indigents de toute espèce qui s'adressent à moi, argent, tems, idées ; mais je suis si pauvre relativement à la masse de l'indigence, qu'après avoir tout donné la veille, il ne me reste rien pour le lendemain, que la douleur de mon impuissance ». Après ce « long preambule », il réclame la faveur de Mme Necker pour Mme Pillain de Val du Fresne, qu'il a empêchée de partir pour Pétersbourg avec son mari, « car c'est un pais où il ne faut pas aller, quand on n'y est pas appellé. [...] si j'ai jamais désiré d'être utile, c'est dans ce moment. Les lèves de cette femme trembloient ; elle ne scavoit



128

ce qu'elle disoit ; elle ne scavoit ce qu'elle vouloit dire ; je n'ai jamais éprouvé plus fortement l'effet de l'éloquence, de la modestie, de la honte, de la pudeur, et du desordre que ces sentimens jettent dans le discours. [...] Elle est jeune, elle est d'une figure agréable ; elle a quelque talent ; je ne vous conjurerai pas par la crainte que la misère ne dispose d'elle ; je crois qu'elle mourroit plutôt de faim que de cesser d'être honnête [...] Songez, madame, que la Providence vous a fait naître, pour son apologie – c'étoit son dessein, lorsqu'elle vous prit par la main, et qu'elle vous conduisit au rang où vous êtes élevée. Elle vous plaça sur la hauteur, afin que votre œil embrassât une plus grande partie de l'espace sur lequel elle a distribué les malheureux. C'est sur un assez beau role ». Quant à lui : « Je vis à la campagne, j'y vis seul ; c'est là que j'abrege les jours et que

j'allonge les années ; le travail est la cause de ces deux effets qui semblent opposés. Le jour est bien long pour celui qui n'a rien à faire ; et l'année bien longue pour celui qui a beaucoup fait. Puissiez vous entre le premier janvier et le dernier decembre, intercaler trois cent soixante cinq bonnes actions ; cela seroit bien au dessus de trois cent soixante belles pages. Je voulois vous écrire trois lignes, et voila bientôt quatre pages ; et cela me rapelle un tems qui n'est pas éloigné, où je me proposois de ravir à Madame Necker trois minutes, et où je lui ravissois trois heures ; mais j'ai là sur ma table, un certain philosophe ancien, homme dur, stoicien de son métier [Sénèque] qui m'avertit de finir et de n'être pas indiscret ». Je suis avec respect, madame, etc. Correspondance, éd. G. Roth, t. XV, p. 76 (n° 895 ; texte inexact).



129

129

DIDEROT DENIS (1713-1784).

L.A.S. « Diderot », Paris 21 septembre 1779, à l'abbé GALIANI, à Naples ; 1 page in-4, adresse avec petit cachet de cire rouge.

4 000 / 5 000 €

Jolie lettre de recommandation.

[L'abbé Ferdinando GALIANI (1728-1787) s'était lié avec Diderot lors de son séjour à Paris comme secrétaire de l'ambassade de Naples ; un des plus grands économistes de son temps, il initia Diderot à la politique et à l'économie. Jean-Nicolas DÉMEUNIER (1751-1814) avait publié en 1776 *L'Esprit des usages et des coutumes des différents peuples, ou observations tirées des voyageurs et des historiens*.]

« Monsieur et tres aimable abbé
M^r De Meunier qui vous presentera ce billet est là, debout, à coté de ma table, en bottes, le fouet à la main, tout pret à partir, et bien resolu de ne partir qu'avec un mot de moi qui vous le recommande. M^r De Meunier est homme de lettres, homme d'esprit, honnête homme. C'est l'ami de vos amis. Il voyage par curiosité. Je vous supplie de lui rendre tous les bons offices qu'un de vos protégés obtiendrait de moi. Je vous salue. Je vous embrasse. Si vous ne pensez pas quelquefois à des hommes qui ne vous oublieront jamais, parce que personne ne remplira jamais le vuide que vous avez laissé dans leur société, vous etes le plus ingrat de la race humaine ».
Correspondance, éd. G. Roth, t. XV, p. 153 (n° 906).

130

FICHTE JOHANN GOTTLIEB (1762-1814).

L.A.S. « Fichte », [Oßmannstedt août ? 1795], à un cher ami [Friedrich SCHILLER ?] ; 1 page in-8 (quelques légères rousseurs) ; en allemand.

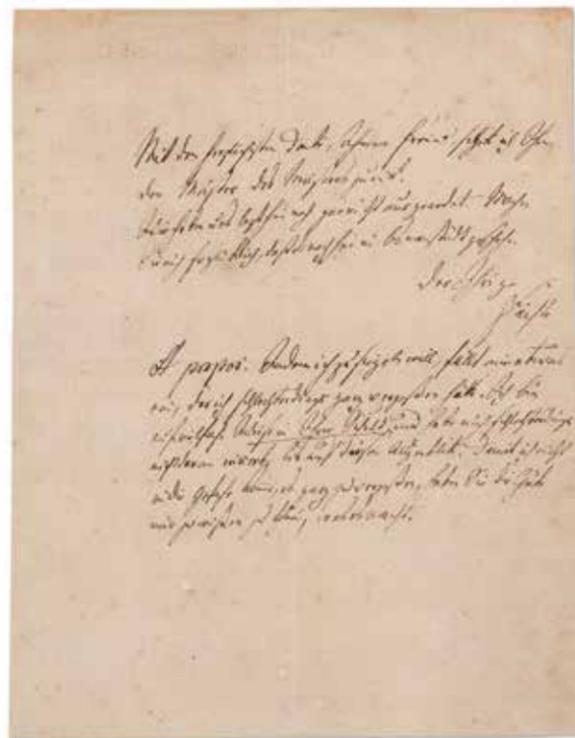
700 / 800 €

« Mit dem herzlichsten Dank, Theurer Freund, schick ich Ihnen den Meister des Meisters [GOETHE, *Wilhelm Meisters Lehrjahre*] zurück. Wir haben uns letztthin noch gar nicht ausgederet. Machen Sie mich so glücklich, daß es noch hier in Osmanstedt geschehe. Der Ihrige Fichte

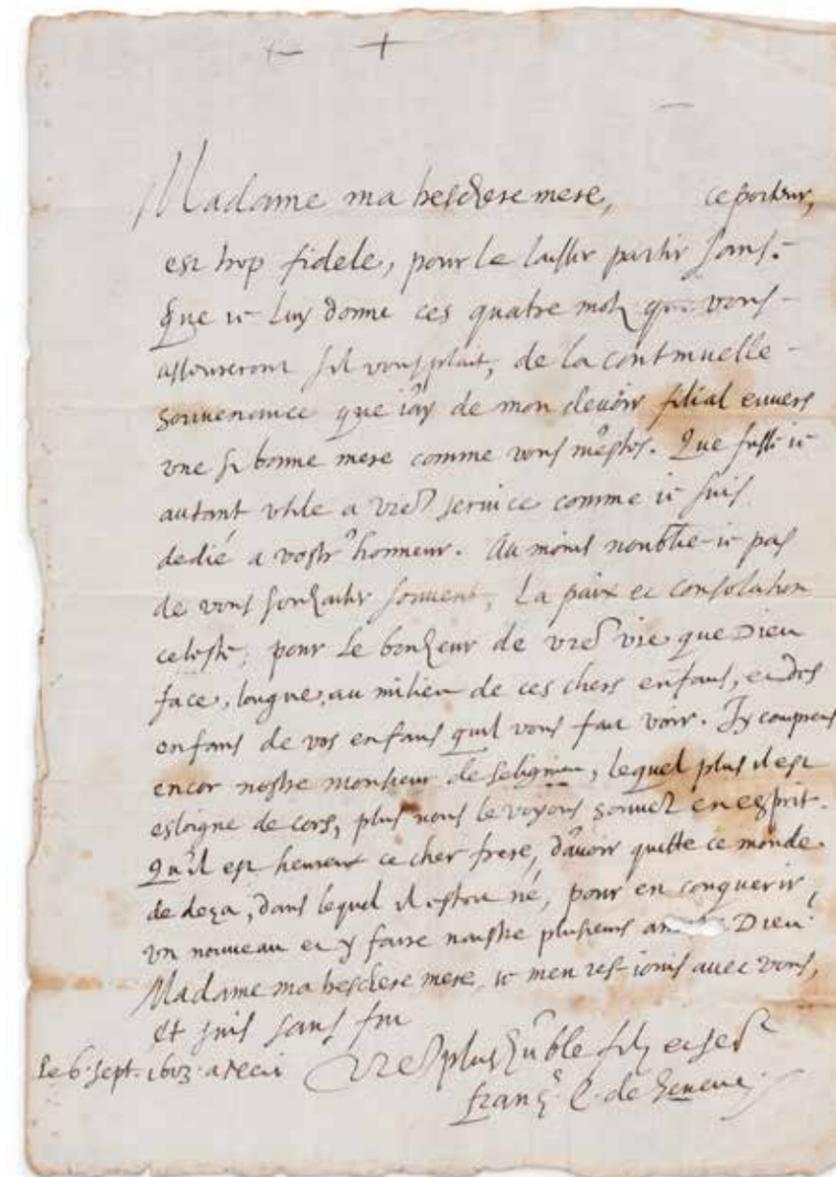
A propos: indem ich zusiegeln will, fällt mir etwas ein, das ich schlechterdings ganz vergessen hätte. Ich bin auf vielfache Weise in Ihrer Schuld, und habe mich schlechterdings nicht daran erinnert bis auf diesen Augenblick. Damit ich nicht in die Gefahr komme, es ganz zu vergeßen, haben Sie die Güte mir inzwischen zu wissen zu thun, was es macht. »

Avec ses remerciements les plus cordiaux, il renvoie à son très cher ami le « Meister des Meisters » (Jeu de mots intraduisible : le Meister du maître, c'est-à-dire *Les Années d'apprentissage de Wilhelm Meister* de GOETHE). Ils ne se sont pas beaucoup parlé récemment et il serait heureux que cela se produise encore à Oßmannstedt... En scellant la lettre, quelque chose qu'il allait oublier lui est revenu en mémoire. Il s'est endetté auprès de son correspondant à bien des égards, et ne s'en est tout simplement pas souvenu. Afin qu'il ne coure pas le risque de l'oublier complètement, il prie de lui faire savoir de combien il s'agit.

Fichte terminait alors à Oßmannstedt près de Weimar la rédaction des *Grundlage der gesamten Wissenschaftslehre* (*Principes de la doctrine de la science*).



130



131

FRANÇOIS DE SALES SAINT (1567-1622).

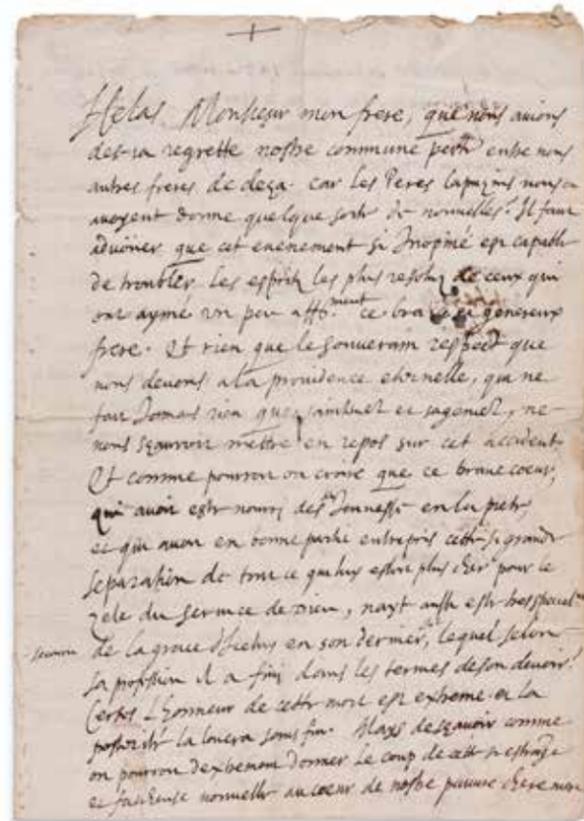
L.A.S. « Franç^s E. de Geneve », « a Neci » [Annecy] 6 septembre 1613, à « Madame de Pezieu » [Françoise de Longecombe de PEYSIEU] ; 1 page in-fol., adresse au verso avec sceau sous papier (quelques légères rousseurs, petit trou de ver dans le texte).

4 000 / 5 000 €

Belle lettre d'affection à une parente.

[Françoise de Disimieu, épouse de François-Philibert de Longecombe de Peysieu, veuve en 1591, avait cinq enfants : Balthazar, héritier du titre ; Jacques, religieux et vicaire général du prieuré de Nantua ; Louis, seigneur de Selignieu, qui partit en mission avec les Capucins au Brésil, où il mourra en 1614 lors du combat de l'île de Maragan ; François, baron de Salagine, qui épousera Jeanne-Aimée de Beaufort en 1622 ; Hélène, qui sera dame de Grandmaison ; et Lucrece, qui sera dame de Saint-André de Cervières. Elle mourut en 1617. Elle était apparentée à François

de Sales par le mariage d'une des aïeules de François avec un François de Longecombe, et François de Sales, qui entretint avec elle une belle correspondance, l'appelait sa « très chère mère ». « Madame ma treschere mere, ce porteur est trop fidele, pour le laisser partir sans que je luy donne ces quatre mots qui vous assurement sil vous plait, de la continuelle souvenance que j'ay de mon devoir filial envers une si bonne mere comme vous m'estes. Que fussé je autant utile a vostre service comme je suis dedié a vostre honneur. Au moins n'oublie-je pas de vous souhaiter souvent, la paix et consolation celeste ; pour le bonheur de vostre vie que Dieu face, longue, au milieu de ces chers enfans, et des enfans de vos enfans quil vous fait voir. Jy comprend encor nostre monsieur de Selignieu, lequel plus il est esloigné de cors, plus nous le voyons souvent en esprit. Qu'il est heureux ce cher père, d'avoir quitté ce monde de deça, dans lequel il estoit né, pour en conquérir un nouveau et y faire naistre plusieurs am[es a] Dieu ! Madame ma treschere mere, je men resjouis avec vous »...
Œuvres, édition d'Annecy, t. XVI, *Lettres*, vol. VI, p. 65 (cmxi).



132

FRANÇOIS DE SALES SAINT (1567-1622).

L.A.S. « François E. de Geneve », 21 mai 1615, à « Monsieur de Pezieu » [Balthazar de Longecombe de PEYSIEU] ; 2 pages in-fol., et feuillet d'adresse (quelques petits trous de ver affectant 3 lettres).

8 000 / 10 000 €

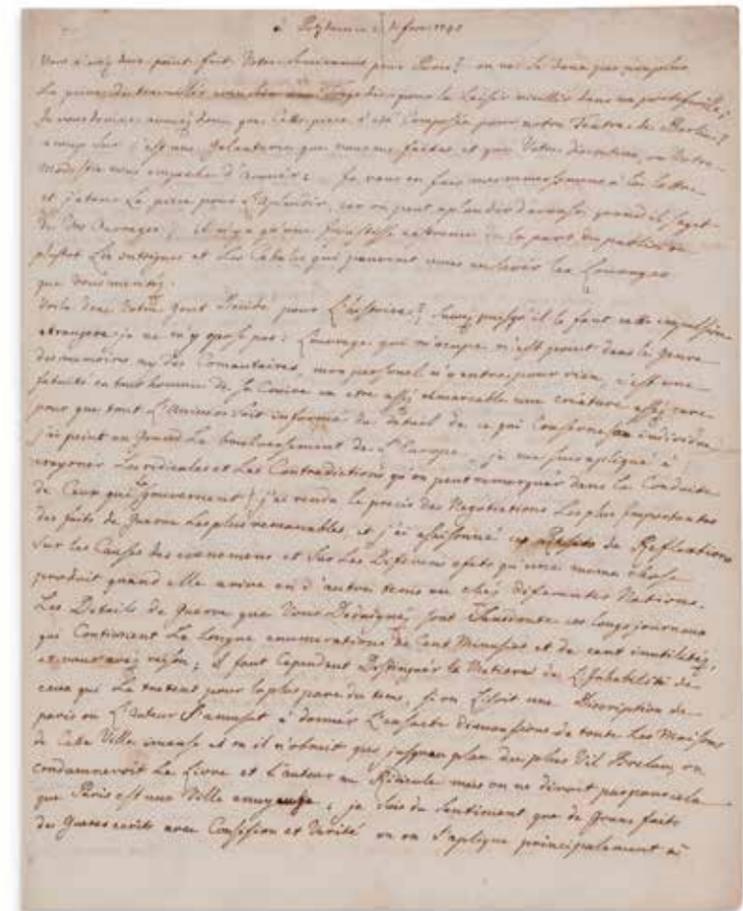
Très belle lettre de consolation à un parent, dont le frère a été tué lors d'une expédition au Brésil.

[Louis de Peysieu, frère de Balthazar, est mort au Brésil le 18 novembre 1614, lors d'un combat contre les Portugais en l'île de Maragnan (Maranhão). En 1612, une expédition française, partie de Cancale sous le commandement de Daniel de la Touche, seigneur de la Ravardière, débarque dans le Maranhão, avec cinq cents colons et douze missionnaires capucins, dont Louis de Peysieu, avec le rêve de fonder la France équinoxiale. Ils construisent des maisons, des églises, ainsi que le premier couvent de capucins. Ils édifient le fort Saint-Louis, en hommage au roi Louis XIII, donnant ainsi naissance à la ville de São Luis do Maranhão. Mais les Portugais reprennent rapidement possession de l'île en 1615. Claude d'Abbeville a raconté cette équipée dans son *Histoire de la mission des pères capucins en l'isle de Maragnan et terres circonvoisines* (Paris, Rousset, 1615) ; on peut y lire : « Le pauvre monsieur de Pesieux en a payé la folle enchère ; c'estoit un brave gentilhomme qui ne manquoit pas de courage ». François de Sales, très lié à la famille de Peysieu à laquelle il était apparenté (une de ses aïeules avait épousé un Longecombe), s'inquiète ici de la façon dont il faudra prévenir la mère de Louis, qu'il considérait lui-même comme sa « chère mère » ; et il qualifie Balthazar de « frère ».]

« Helas Monsieur mon frere, que nous avions des-ja regretté nostre commune perte entre nous autres freres de deça, car les Peres Capucins nous en avoyent donné quelque sorte de nouvelles ! Il faut

advoüer que cet evenement si inopiné est capable de troubler les espritz les plus resoluz de ceux qui ont aymé un peu aff[ectueuse]ment ce brave et genereux frere. Et rien que le souverain respect que nous devons a la providence eternelle, qui ne fait jamais rien que saintement et sagement, ne nous sçaurroit mettre en repos sur cet accident. Et comme pourroit on croire que ce brave cœur, qui avoit esté nourri des sa jeunesse en la pieté, et qui avoit en bonne partie entrepris cette si grande separation de tout ce qui luy estoit plus cher pour le zele du service de Dieu, nayt aussi esté tres specialement secouru de la grace d'Iceluy en son dernier jour, lequel selon sa profession il a fini dans les termes de son devoir ? Certes l'honneur de cette mort est extreme, et la posterité la louera sans fin. Mays de sçavoir comme on pourroit dextrement donner le coup de cette si estrange et fascheuse nouvelle au cœur de nostre pauvre chere mere sans esbranler extremement sa vie propre, je vous assure mon cher frere, que je ne le sçai pas. Je pense bien qu'à la fin elle le sçaura, car le bruit respandu penetrera jusques a ses oreilles par quelque rencontre. Cest pourquoy il seroit bon de la presparer tout bellement a cet assaut, lequel puisquelle ne peut éviter on pourroit luy donner par apres quand on auroit un peu fortifié son ame. Je prie Dieu quil vous conseiller monsieur mon trescher frere en cett'occasion. Et cependant je ne laisse pas descire a nostre treschere mere sur ce sujet affin que si vous jugez a propos quelle le sache, elle voye quant et quand la contribution de mon desplaysir au sien. Mays que ne voudrois je pas faire pour secourir ce pauvre cœur maternel, quand il sera blessé de ce coup si rude ! Relevez cependant le vostre mon trescher frere ; vous qui estes masle et vous disposez a lennuy de voir encor pour surcroist de vostre perte, et de la nostre, les desplaysirs d'une si bonne mere. Qui se promet des autres occurrences en cette plus que miserable vie il se trompe grandement. Monsieur mon trescher frere, je vous conjure de recueillir laffection que ce cher defunct me portoit et a mes freres, et de la nous conserver comme de tout mon cœur je me dedie de nouveau a toute vostre mayson »...

Œuvres, édition d'Annecy, t. XVI, **Lettres**, vol. VI, p. 368 (MLXXIX).



133

FRÉDÉRIC II (1712-1786).

L.A.S. « Federic », Potsdam 22 février 1747, à VOLTAIRE ; 2 pages et demie in-4 (quelques légères fentes bien réparées).

10 000 / 12 000 €

Magnifique lettre du Roi de Prusse à Voltaire, avec ses réflexions sur l'histoire et l'Europe.

Voltaire n'a donc pas fait sa *Sémiramis* pour Paris : « On ne se donne pas non plus la peine de travailler avec soin une Tragedie pour la laisser vieillir dans un portefeuille ; je vous devine avouez donc que cette piece a été composée pour notre Teatre de Berlin ? [...] c'est une galanterie que vous me faites [...] j'atans la piece pour l'applaudir, car on peut applaudir d'avance quand il s'agit de Vos Ouvrages [...] Voila donc votre gout décidé pour l'histoire ? [...] l'ouvrage qui m'occupe [*L'Histoire de mon temps*] n'est point dans le genre des memoires ny des comantaires, mon personel n'y entre pour rien, c'est une fatuité en tout homme de se croire un etre assez remarquable une créature assez rare pour que tout l'Univers soit informé du detail de ce qui concerne son individu. J'ai peint en grand le bouleversement de l'Europe, je me suis apliqué à crayoner les ridicules et les contradictions qu'on peut remarquer dans la conduite de ceux qui la gouvernent, j'ai rendu le precis des negotiations les plus importantes, des faits de guerre les plus remarquables, et j'ai asaisonné ces résits de reflexions sur les causes des evenemens et sur les diferens efets qu'une meme chose produit quand elle arive en d'autres tems ou chez diferentes nations ». Il est d'accord avec Voltaire sur les détails des guerres qui sont souvent « la longue enumeration de cent minutes et de cent

inutilités », mais il pense que « de grans faits de guerres écrits avec consision et verité où on s'applique principalement à developper les raisons qu'un Chef d'armée a eu en les fesant, et ce qui a été l'ame de ses operations [...] doivent servir d'instructions à tout ceux qui font profesion des Armes. [...] tout les arts ont des exemples et des preceptes pourquoy la Guerre qui defend la Patrie et sauve les peuples d'une ruine assurée n'en auroit-elle pas ? » Mais son ouvrage n'est pas fait pour le public.

Il a failli mourir d'une apoplexie : « mon temperament et mon age m'ont rapelléz à la vie, si j'étois desendu labas, j'aurois guetté Lucrece et Virgille jusqu'au moment que je vous aurois vû ariver car vous ne pouréz avoir d'autre plasse dans l'Elisée qu'entre ces deux Messieurs la, j'aime cependant mieux vous apointer dans ce monde ci, ma curiosité sur l'Infiny et sur les principes des choses n'est pas assez grande pour me faire hater le Grand Voyage ».

Il espère sans trop y croire la venue de Voltaire dont il cite trois vers... « Le duc de RICHELIEU a vu des Daufines, des fetes, des ceremonies et des fats, c'est le lot d'un ambassadeur, pour moy j'ai vû le petit Polmy [PAULMY], aussi doux qu'aimable et spirituel ; nos beaux esprits l'ont devalisé en passant, et il a été obligé de nous laisser une comédie charmante qui a eu de grands succès à la representation ». Il informe Voltaire que la duchesse de WURTEMBERG a fait copier dans la nuit *La Pucelle* que Voltaire lui avait prêtée : « voila les gens à qui vous vous confiez, et les seuls qui meritent votre confiance ou plustot à qui vous deveriez vous abandoner tout entier sont ceux avec lesquels vous etes en defiance. Adieu puisse la Nature vous donner assez de force pour venir dans ce Pais ici et vous conserver encore de longues années pour l'ornement des Letres et pour l'honneur de l'esprit humain. »

GILBERT NICOLAS (1750-1780).

L.A.S. « Gilbert », [Nancy mai-juin 1774], à BACULARD D'ARNAUD ; 2 pages et demie in-4, adresse (petite réparation).

400 / 500 €

Belle et très rare lettre littéraire et amicale du malheureux poète mort à vingt-neuf ans.

[La destinée tragique de Nicolas Gilbert, qui se suicida en avalant une clef, a frappé les romantiques ; Vigny a conté son histoire dans *Stello*, et Charles Nodier a publié ses Œuvres.]

Il revient de Metz. Quant à la pièce de Baculard, *Mérimval*, « il seroit déjà joué, malgré l'interruption des spectacles [pour le deuil de Louis XV]. J'avois prévenu le directeur qui se croira toujours trop honoré, quand un homme d'une réputation aussi justement méritée, aussi célèbre que vous, daignera lui confier ses ouvrages ; et je suis étonné que, moi qui vous doit tant de services, je me trouve dans le cas de vous obliger en fesant représenter une pièce dont les journaux m'avoient déjà annoncé tout le mérite. [...] Vous connoissez mon devoement, ma reconnaissance, mon amitié... Soyés sûr qu'il n'est rien que je ne fasse pour vous prouver combien j'estime et je respecte un aussi galant homme, un genie aussi sensible que vous ! »

Puis il parle de son ode [sur la mort de Louis XV] dont FRÉRON n'a pas encore parlé : « je suis très fâché contre lui. Je le vois bien, il n'a de l'amitié que pour ceux qu'il voit. Je viens de lui écrire [...] et j'espère qu'il se souviendra d'un homme qui ne mérite pas encore un silence aussi injurieux. Vous recevrez un exemplaire d'une ode qui m'a couté vingt quatre heures et que l'on met pourtant dans ce pays-ci audessus de l'ode sur la Princesse Charlotte qui m'a couté deux mois, même en travaillant toutes les nuits. Mais je laisse au tems le soin de redresser ce jugement des hommes ; et je ne consulte plus que mes amis et mon sens ! »...



134

Il plaide en faveur de FRANÇOIS DE NEUFCHÂTEAU, au sujet d'une satire publiée sous le nom de PALISSOT, et où Baculard a été égratigné : « il est digne de l'attachement d'un aussi honnête homme que vous. Si M. Palissot a abusé de la faiblesse commune à son age pour imprimer sous ce nom de ce jeune homme des satyres qu'il désavoue, on n'en doit point porter la peine aux yeux de Monsieur d'Arnaud qui se pique de pardonner des etourderies qui n'annoncent point la méchanceté du cœur. Il vous estime, [...] il sacrifie aujourd'hui Palissot, à l'honneur d'être votre connaissance [...] il ne verra plus son suborneur. Il me l'a promis »...

Gilbert voudrait « faire paroître une nouvelle édition de toutes mes poésies corrigées et qui peuvent maintenant former un volume in-12 », et prie Baculard de voir le libraire Le Jay. « J'ai plusieurs odes encore inconnues ou non publiques, et je crois que mon ouvrage pourroit valoir douze cents livres au moins »...

135

GILBERT NICOLAS (1750-1780).

MANUSCRIT autographe signé « Gilbert », **Stances à M. d'Arnaud. La Reconnaissance** ; 4 pages in-4.

700 / 800 €

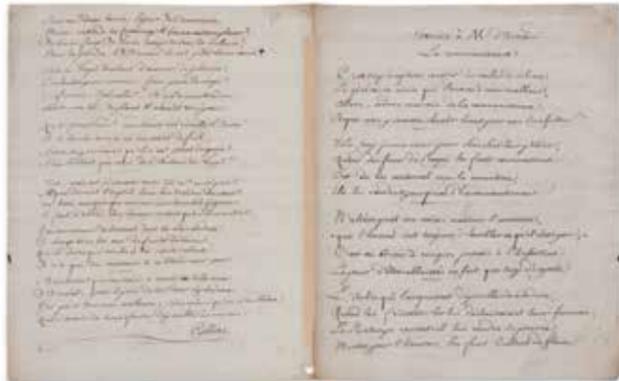
Rare et important poème d'un précurseur du romantisme, mort à 29 ans.

[La destinée tragique de Nicolas Gilbert, qui se suicida en avalant une clef, a frappé les romantiques ; Vigny a conté son histoire dans *Stello*, et Charles Nodier a publié ses Œuvres.]

Ce poème de *La Reconnaissance*, dédié à BACULARD D'ARNAUD, sous forme de stances, compte 21 quatrains, soit 84 vers, et présente des variantes avec le texte publié.

« C'est trop long tems couvrir des voiles du silence

La généreuse main qui s'ouvre à mon malheur,
Allons, cédon's aux cris de la reconnaissance
Et que mes premiers chants soient pour mon bienfaiteur. [...] Maintenant que ma voix a vanté ta belle ame,
D'Arnaud, goute le prix de tes dons répandus :
J'ai peint tous mes malheurs ; j'aime mieux qu'on m'en blâme
Que d'avoir de leurs fruits dépouillé les vertus. »



135

136

GOETHE JOHANN WOLFGANG VON (1749-1832).

MANUSCRIT autographe, [**Der Becher**, 1781 ?] ; 3/4 page grand in-fol. (38 x 23,5 cm).

10 000 / 12 000 €

Beau manuscrit du poème *Der Becher*, dans sa première version.

Composé en 1781, et publié dans le 8^e volume des *Schriften* de Goethe (Leipzig, Göschen, 1789), il se présente ici, sans titre, soigneusement mis au net, dans une version différente du texte publié, comptant 24 vers (au lieu de 27), en 3 strophes de 9, 7 et 8 vers, avec **d'importantes variantes**.

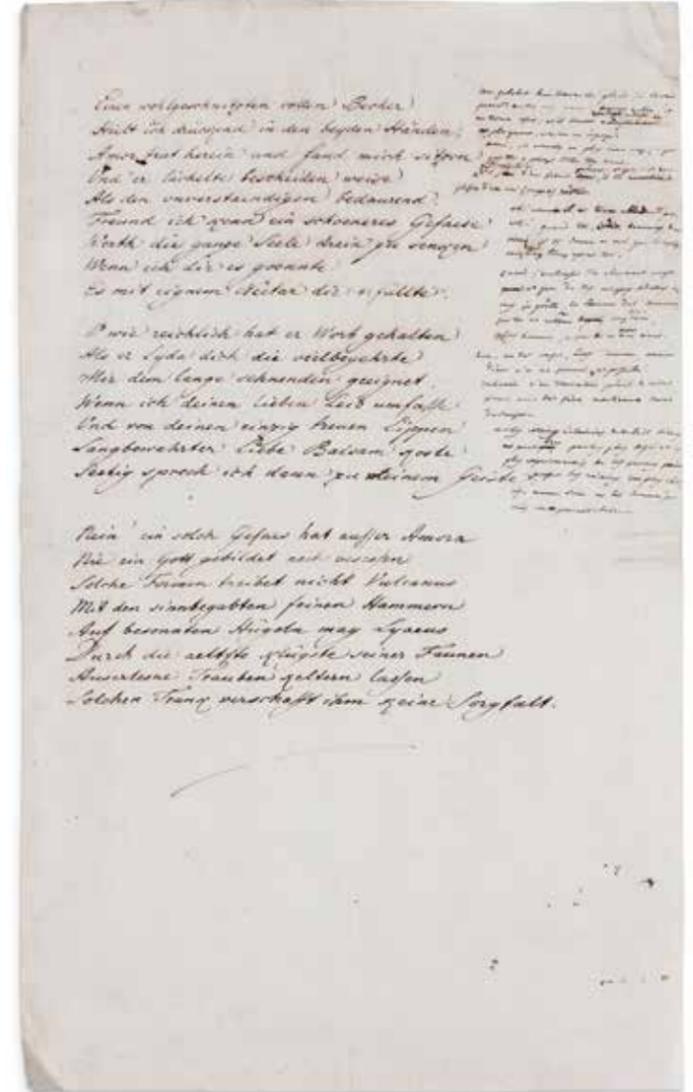
« Einen wohlgeschnitzten vollen Becher
Hielt ich drückend in den beyden Händen,
Amor trat herein und fand mich sitzen
Und er lächelste bescheiden weise
Als den unverständigen bedauernd.
Freund ich kenn ein schoeneres Gefaese
Werth die ganze Seele drein zu senken
Wenn ich dir es goennte
Es mit eignem Nectar dir erfüllte.

O wie reichlich hat er Wort gehalten
Als er Lyda dich die vielbeehrte
Mir dem lange sehndenden geeignet.
Wenn ich deinen lieben Leib umfasse,
Und von deinen einzig treuen Lippen
Langbewahrter Liebe Balsam koste
Seelig sprich ich dann zu meinem Geiste:

Nein !, ein solch Gefaes hat auser Amorn
Nie ein Gott gebildet noch vesessen
Solche Formen treibet nicht Vulcanus
Mit den sinnbegabten feinen Hammern
Auf besonnten Hügeln mag Lyaeus
Durch die aeltste klügste seiner Faunen
Ausertesne Trauben keltern lassen
Solchen Trank verschafft ihm keine Sorgfalt. »

Dans la marge de droite, brouillon d'une traduction en français, d'une main non identifiée :

« Un gobelet bien travaillé plein je serrais fortement entre mes mains.
Amour entre, et me trouve assis ; et il sourit sage modeste, et plaignant, comme un insensé.
Ami, je connais un plus beau vase, digne que tu y plonges toute ton âme. Que dirais-tu si je t'en faisais présent et que je le remplissais d'un vrai/proprie nectar.
Oh ! comme il a tenu abondamment parole ! Quand toi, Lidia, beaucoup désirée, il te donne à moi qui languissais depuis longtems après toi.

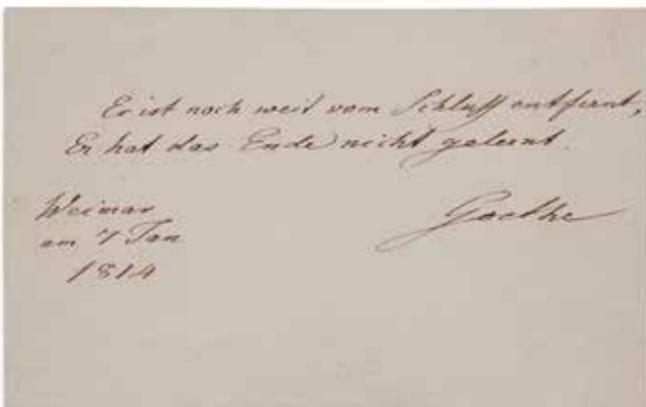


136

Quand j'embrasse ton charmant corps, et que de tes uniques fidelles lèvres, je goûte le baume de l'amour, que tu as retenu si longtems, alors heureux je parle à mon âme.

Non, un tel vase, hors l'amour, aucun dieu n'a ni formé ni possédé ! Vulcain n'en travaille point de telle forme avec ses fins marteaux doués de sens.

Sur les collines éclairées de soleil Liaeus peut bien par les plus âgés et les plus expérimentés de ses faunes faire presser les raisins les plus choisis, aucun soin ne lui donnera jamais une pareille boisson ». *Der Becher*, en français *Le Gobelet*, a été traduit en français par Henri Blaze en 1843 sous le titre *La Coupe*.



137

137

GOETHE JOHANN WOLFGANG VON (1749-1832).

P.A.S. « Goethe », Weimar 7 janvier 1814 ; 1 page oblong in-8, tranches dorées.

3 000 / 4 000 €

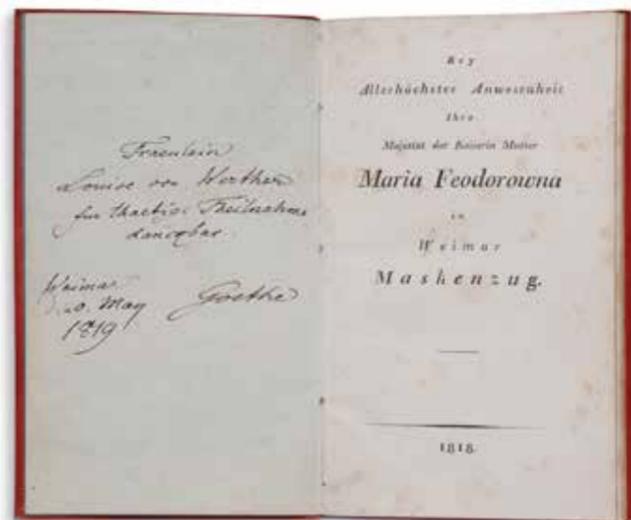
Belle page d'album avec deux vers.

« Er ist noch weit vom Schluss entfernt,
Er hat das Ende nicht gelernt. »

(Il est encore loin de la fin, il n'a pas appris la fin.)

Ce distique fait partie des *Zahme Xenien* (chap. VIII), recueil d'épigrammes et distiques inspirés des *Xenia* du poète latin Martial, distiques accompagnant des cadeaux aux amis.

Les premiers *Xenien* de Goethe furent composés en commun avec Schiller en 1796 pour le *Musen Almanach* de 1797, épigrammes d'inspiration plutôt satirique et polémique. Goethe continua plus tard d'écrire des *Xenien*, qui furent publiés à partir de 1820, notamment dans les *Ausgabe Letzter Hand* en 1827-1830.



138

138

GOETHE JOHANN WOLFGANG VON (1749-1832).

Bey Allerhöchster Anwesenheit Ihrer Majestät der Kaiserin Mutter Maria Feodorowna in Weimar Maskenzug, 1818 ; in-8 de 80 p., reliure cartonnée de l'époque de papier glacé rouge avec bordure d'encadrement dorée (rousseurs intérieures), sous boîte-étui.

2 000 / 2 500 €

Édition originale, en très rare tirage privé, avec envoi autographe signé à Luise von Werther.

Cette brochure, sans nom d'auteur, donne l'argument du spectacle et le texte du poème dramatique composé par Goethe à la demande de Maria Paulowna, grande-duchesse de Saxe-Weimar, pour la mascarade du 18 décembre 1818 organisée à Weimar pour le grand bal marquant le départ de sa mère la tsarine douairière de Russie Maria Feodorovna. C'est la dernière des 14 mascarades (*Maskenzüge*) composées par Goethe pour les fêtes de la cour de Weimar. La brochure donne également la distribution : Goethe jouait lui-même le rôle de Mephistopheles, et Schiller ceux de Schlaf (le Sommeil) dans le Prologue, puis de Götz von Berlichingen.

L'édition publique fut éditée par Cotta à Stuttgart en 1819 [Hagen 405], avec une couverture portant le titre : *Festgedichte Weimar 18ter December 1818*. Celle-ci, sans lieu ni nom d'éditeur, fut probablement distribuée aux invités et participants de la mascarade [Hagen 405a].

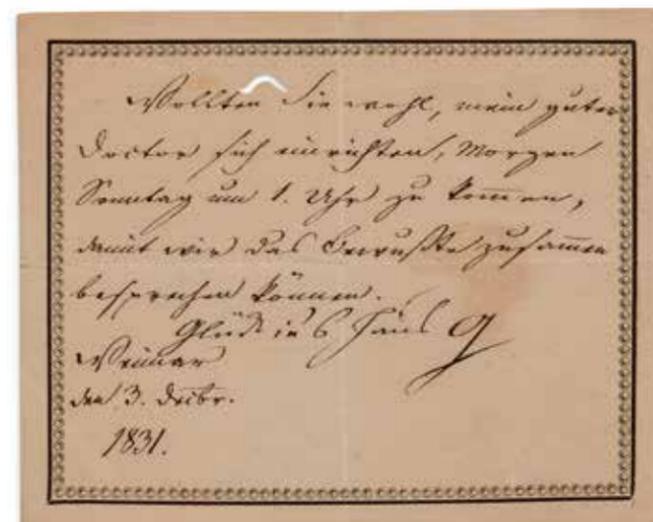
Au verso du feuillet de garde, Goethe a inscrit cet envoi autographe :

« Fraulein
Louise von Werther
für theätige Theilnahme
danckbar.

Goethe

Weimar
d. 20 May
1819 »

Mademoiselle Luise von WERTHER a joué dans la mascarade le rôle d'Epos dans le *Prologue*, puis celui de Seïde dans *Mahomet*. Luise (dite Lulu) Clara von WERTHERN-BEICHINGEN (1798-1891) était la fille de Christian Ferdinand Georg von Werthern, Oberkammerherr à la cour de Weimar ; en 1820, elle épousera Hans Heinrich Graf Könnert.



139

139

GOETHE JOHANN WOLFGANG VON (1749-1832).

L.S. « G » avec une ligne autographe, Weimar 3 décembre 1831, [à Johann Peter ECKERMANN] ; 1 page in-12 à bordure imprimée (petit trou de ver).

1 500 / 2 000 €

Lettre inédite convoquant Eckermann pour une de leurs fameuses conversations.

La lettre a été dictée par Goethe à son secrétaire Ernst Karl Christian JOHN (1788-1856),

« Wollten Sie wohl, mein guter Doctor sich einrichten, Morgen Sonntag um 1 Uhr zu kommen, damit wir das Bewußte zusammen besprechen können. »

Il invite le bon « Doctor » à venir le lendemain dimanche à 1 heure pour parler ensemble de ce qu'il sait.

Il ajoute, **de sa main** : « Glück in's Haus » (bonheur dans la maison), citation d'un vers de *Der west-östliche Diwan* (livre VII, *Hikmet Nameh* : *Buch der Sprüche*).

Il s'agit de la préparation de la nouvelle édition de *Zur Farbenlehre* (*Traité des couleurs*), dont Goethe et Eckermann ont déjà parlé le 2 décembre. Goethe note dans son journal à la date du dimanche 4 décembre 1831 : « Um 1 Uhr Dr. Eckermann. Wir verhandelten über die Redaktion der Farbenlehre. »

140

[GOETHE JOHANN WOLFGANG VON (1749-1832)].

PORTRAIT original, dessin à la plume et lavis d'encre brune, légendé *Goëthe* ; 7,7 x 8 cm ; collé sur carton avec marie-louise ancienne pour encadrement.

1 000 / 1 500 €

Beau portrait de Goethe, en buste de profil, vers la cinquantaine.



140



141

141

GRIMOD DE LA REYNIÈRE ALEXANDRE-BALTHAZAR-LAURENT (1758-1838).

4 L.A.S. « Grimod De la Reyniere » puis « GDLR », Béziers 1790-1791, à Adélaïde-Thérèse FEUCHÈRE, à Lyon ; 3 pages in-4 chaque avec adresse, remplies d'une écriture très serrée, numérotées 18, 38, 44, 49, adresses (petites déchirures par bris de cachet).

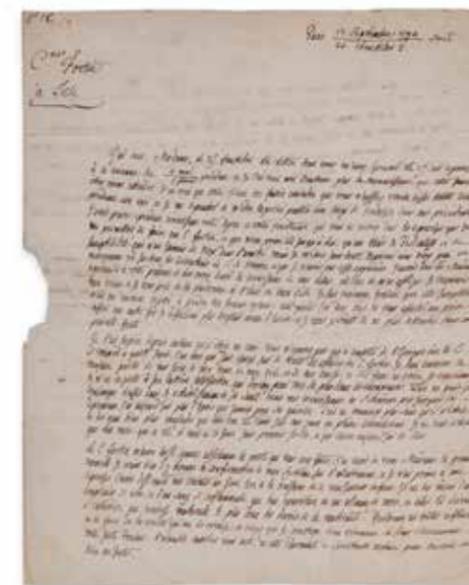
1 500 / 2 000 €

Belles lettres d'amour et d'érotisme du célèbre écrivain gastronome à sa maîtresse.

[Grimod a fait connaissance en 1790 à Lyon, où il avait ouvert un magasin d'alimentation et d'étoffes, d'une charmante comédienne, Adélaïde-Thérèse FEUCHÈRE (1764-1845), qui deviendra vite sa maîtresse et lui donnera une fille (morte en 1793) ; il l'épousera en 1812. Il lui écrit ces longues et savoureuses lettres dans son étonnant graphisme dû à la malformation de sa main.]

17 septembre 1790. Il restera encore à Béziers chez sa tante, mais il assure n'être « arrêté par aucune séduction, illusion, ou plaisir », et il tiendra parole de rentrer à Lyon pour les couches de sa « charmante amie ». Il lui donne le détail de ses voyages... « Qui m'obligeoit à te dire que je voulois être non le parrain, mais le père légal de ton enfant, tandis que toi-même n'osois m'en prier ? Connois mieux un cœur qui ne respire que pour toi, qui ne vit que pour t'aimer, et qui s'ouvre délicieusement à tous les sentiments de la nature. Ce que je desirois le plus au monde c'étoit d'avoir un enfant d'une femme que j'aimai. Tu as rempli ce vœu. C'est maintenant à moi à remplir tous les devoirs qu'il m'impose. [...] Je les remplirai avec amour, avec exactitude, dans toute leur étendue, en adoptant cet enfant, en m'en déclarant le père »... Ne voulant point porter « les chaînes du mariage », il ne peut mieux faire que de vénérer celles que lui

impose la « créature angélique » qu'il idolâtre : « ô ma Feuchere ! Rends enfin justice à ton amant ! Connois le mieux, et crois qu'il t'aime de toutes les forces de son ame, et de toute l'énergie de ses sens. Brulante ivresse qui s'empare de moi chaque fois que je repose mon ame sur le souvenir de ma bien aimée, soyez garante de mon amour. Daignés y croire enfin, petite mignone ; que ne puis-je en ce moment te serrer dans mes bras, confondre mon existence avec la tienne, m'inonder d'un torrent de delices sur ton sein palpitant de plaisir et d'amour, et mourir de l'excès de volupté puisé dans ton cœur et dans tes sens »... Ayant baisé le « gage chéri » qu'elle a joint à sa lettre, il s'enflamme : « Combien ma bouche ivre de plaisir et haletante des feux du désir, s'est desalterée délicieusement à cette fontaine de cristal, qui coule entre vos trumeaux enlacés. Que ma lampe tremblante aimoit à s'insinuer jusqu'au fond de cette source adorable, à en pomper l'eau divine, à en provoquer l'écoulement ; et alors dans quels vases de voluptés tout mon être se plongeait. Délicieuses sensations qui redoublaient en moi le prix de l'existence n'allez vous pas bientôt renaître pour me faire encore mille fois mourir de plaisir, et me ranimer pour mourir encore »... Il l'entretient enfin du choix d'un parrain, M. Bonnet, et d'une marraine, Mme Colletta... Il va lui envoyer d'excellents raisins muscats, des fromages, du miel... 8 avril 1791. Il la gronde tendrement au sujet de sa santé ; il attache le plus grand prix à ce que leur enfant conserve sa petite maman. « Quant à l'accroissement de ma famille, je le desire loin de le redouter, et malgré la dureté des tems je trouverai toujours moyen d'avoir bien soin de mes enfans et de ne les laisser manquer de rien. Comme je ne [me] marierai jamais je les regarde comme ma véritable famille, et ma bien aimée descendance. Vous me reprochez d'aimer la chretienne encore plus que le créateur. D'abord je n'aime que vous, et je ne crois pas que vous meritez trop ce nom. Car vous n'entendez pas plus de messe qu'un Juif, et vous ne fréquentez pas plus les sacrements qu'un turc. Vous savez bien que c'est toujours là notre querelle. Passe qu'on offense Dieu, (légèrement) par un petit coin, ce



142

142

GRIMOD DE LA REYNIÈRE ALEXANDRE-BALTHAZAR-LAURENT (1758-1838).

L.A.S. « Grimod ngt », Paris 12 septembre 1794/26 fructidor 2 soir, à la citoyenne FORTIA [Baptistine-Marie-Thérèse de Cabre de Roquevaire, comtesse FORTIA DE PILES], à L'Isle par Avignon [L'Isle-sur-la-Sorgue] ; 2 pages in-4 remplies d'une petite écriture serrée, adresse (petite déchirure par bris de cachet avec perte de quelques lettres à la fin de 4 lignes).

400 / 500 €

Belle lettre écrite en pleine réaction thermidorienne, à la femme de son ami le littérateur émigré.

Il reçoit sa lettre comme une faveur inattendue, car il se repentait de s'être exprimé avec trop de franchise, et trop peu de ménagement, sans connaître les circonstances où se trouvait le citoyen Fortia, pour les affaires duquel il n'épargne pas son zèle : « c'est moi qui me suis chargé seul de toutes les affaires du C. Fortia. Je leur consacre la majeure partie de mes soins, de mon tems, de mon zèle, et de mes courses ; et s'il faut en croire ses remerciemens je m'en acquitte à son entière satisfaction »... Cependant Fortia l'a laissé ignorer la perte qu'avait faite sa femme [la mort d'un enfant né en 1793]. « Je crains bien d'y trouver la confirmation de mon système sur l'allaitement, et je n'ai point à me reprocher d'avoir dissimulé mes craintes au Pere lors de la naissance de ce malheureux enfant. Il est des mères d'une complexion si vive, et d'un sang si inflammable, que leur nourriture est un aliment de mort, et celles là doivent s'interdire par tendresse maternelle le plus doux des devoirs de la maternité »... Qu'elle ne se blâme pas de l'insuccès de ses démarches pour adoucir le sort de Fortia : « N'en accusez que les circonstances, qui jusqu'au 10 Thermidor s'opposaient au succès de nos vœux, et mettoient même en danger les jours de votre ami, quoiqu'absolument innocent, et même exempt de la plus légère imprudence. Aujourd'hui les choses ont bien changé. La Justice est à l'ordre du jour, et les mesures de rigueur ne sont plus que pour les coupables. Livrez vous donc à l'espérance »...

n'est pas une raison de l'offenser par tous les bouts ; et il vaut mieux donner quelques petites tortoses au 6^e commandement avec un seul homme, qu'on doit considerer comme son époux, que de pêcher par une inconduite je dirois même un athéisme désespérant pour vos amis. Ensuite pour en revenir à moi je crois que c'est honorer le créateur que de l'admirer dans l'une des plus parfaites de ses créations. J'en prends volontiers sur moi tout le pêché »... Il termine de façon fort libre : « j'embrasse tendrement ton joli petit cul, tes charmans petits tétons, ton délicieux petit moulin, enfin tout ce qu'on peut embrasser depuis la plante des pieds jusqu'au sommet de la tête »...

2 mai 1791. Sur sa fille, dont Julien lui dit « qu'elle a beaucoup de jugement pour son age. J'ai peine à croire que ce soit par là quelle brille le plus, mais j'apprends avec bien du plaisir qu'elle se porte à merveille, qu'elle grandit et se fortifie tous les jours. Je suis cependant fâché que son teint noircisse, parce que tu m'as accoutumé à ne rien trouver de plus joli qu'une peau bien blanche. Il me semble qu'on pourroit facilement lui couvrir la tête lorsqu'on la promene au soleil. Je me fais une grande fête de revoir cette chere petite à laquelle je sens que je m'attache chaque jour davantage »... Il termine : « Adieu, ma bonne amie [...] je te mets dans l'habit des grâces, et ainsi vetue je t'embrasse de toutes mes forces, succe ta jolie langue, tes charmantes pommes d'apis, tes charmantes pommes de reinette, tes grosses et fraiches pommes de tambour, puis me fixant dans le centre même de la volupté par excellence, j'y reste tout à fait, et c'est de là que je me dis le plus soumis de vos serviteurs et le plus tendre de vos amis ». 22 mai 1791. Sur les événements : « Je ne crois pas la contre-révolution plus prochaine à Lyon qu'ailleurs, et les choses sont trop avancées pour que nous ayions l'esperance de les voir reculer. Si cela etoit il faudroit s'en rejouir bien plutôt que s'en afliger. Et les personnes connues pour bien penser seroient alors bien plus en sûreté que les autres. D'ailleurs en se tenant tranquille chez soi on evite tous les dangers, et ce ne sont guere que ceux qui les cherchent qu'ils atteignent »... Un décret ayant autorisé tous les cultes, il n'est plus embarrassé pour entendre la messe, et « à l'abri de cette douce tolérance je pourrai faire au moins le devoir de l'honneur et de la conscience »... Mais tout ce qu'ils voient depuis deux ans, prouve le contraire de la maxime de Pangloss... Il la remercie de sa confirmation de la charmante promesse faite le 10 mai 1789, « un de mes titres les plus assurés au bonheur. Je voudrois seulement qu'en me confirmant cette chere parole tu n'y misses pas une espece de restriction en ajoutant tant qu'il sera en mon pouvoir de la tenir. Entendrais-tu donc par là te menager un jour un faux fuyant, une excuse ? Assurément il sera toujours en ton pouvoir de m'aimer et de m'être fidele, et moi je te jure à mon tour et pour la vie l'amour le plus tendre, et une fidelité à toute épreuve. Je ne suis ni parjure ni volage tu peux m'en croire, et tu sais bien que mes sentimens pour toi ne font que croître chaque jour bien loin de diminuer »... Il regrette qu'elle n'aime les « descriptions plus que tendres » de ses lettres : « En ce cas il faudroit n'être pas si jolie » ; et il la déshabille pour « glisser ma main dans ton sein, t'asseoir sur mes genoux, glisser l'autre entre les tiens, introduire un doigt amoureux dans le sanctuaire des vrais plaisirs, te procurer des titillations voluptueuses, exciter en toi les plus douces sensations, charmans avoueurs d'un plaisir plus solide, te retourner ensuite, [...] m'extasier à la vue de ces deux globes délicieux qui resusciteroient un mort, [...] y administrer une flagellation préparatoire, [...] entrouvrir légèrement le centre des voluptés », etc.

GUEZ DE BALZAC JEAN-LOUIS (1597-1654).

MANUSCRIT (copie d'époque) du **Discours à la Reyne Par le Sr de Balzac 1643** ; cahier in-fol. avec titre-couverture et 22 feuillets soit 43 pages in-4 (env. 22 x 175 cm), enmargés à l'époque et mis au format in-fol. (31 x 21 cm), paginé 26-[48] (les derniers numéros cachés par les marges ; galeries de ver dans la marge intérieure).

7 000 / 8000 €

Version intégrale inconnue, avant la censure, de ce plaidoyer pour la paix adressé à la Reine Régente Anne d'Autriche.

Le *Discours à la Reyne* est publié pour la première fois, sous le titre de *Harangue faite à la Reyne sur sa Régence*, en 1649 chez Toussaint Quinet (plaquette in-4), mais dans une version censurée.

Cinq ans avant la Fronde, Guez de Balzac rédige ce magnifique plaidoyer pour la paix, et l'adresse à la Reine Régente ANNE D'AUTRICHE. Le poète politique implore la Régente de s'appliquer à préserver la paix, qui détruira les abus.

Il commence : « Madame Nous ne desespérons plus du salut de nostre Estat. Nous ne croyons plus que les maux de nostre siecle soient incurables. Si le premier jour de vostre Regence nous a appris d'esperer un advenir bien heureux : Et si le peuple chrétien chastié si longtemps et si exemplairement par la Justice du Ciel doit enfin avoir la Grace de Dieu irrité, vraisemblablement il la recevra par des mains si pures et si innocentes que les vostres »...

Et il conclut : « Je ne finirois jamais si je voulois compter tous les avantages qui doivent naistre de cette bienheureuse Paix. Il faut conclure par le plus grand et plus considerable, Madame, qu'elle fournira à vostre Majesté des journées tranquilles et un beau loisir pour l'employer à la bonne nourriture du Roy vostre Fils. Vos pensées qui se divisent aujourd'hui en autant d'endroits que la Chrétienté a besoin, et qui embrassent a mesme temps plusieurs Provinces et plusieurs Royaumes seront alors toutes recueillies et arrestées à ce seul objet. Apres nous avoir donné un Prince vostre Majesté nous fera un second present de ce mesme Prince, et par une excellente Institution, elle nous le redonnera le meilleur et le plus vertueux de son siecle ».

En 1643, date de rédaction de ce manuscrit, Richelieu est mort depuis quelques mois, Louis XIII meurt le 14 mai, Louis XIV est mineur, Anne d'Autriche règne à sa place. MAZARIN domine. Guez de Balzac se range du côté du pouvoir royal : il soutient le pouvoir légitime contre « les corps estrangers ». S'il avance avec prudence lorsqu'il mentionne les « abus de l'autorité », il conseille courageusement le rétablissement du Parlement, et dénonce les favoris « domestiqués » dont la France eut déjà à souffrir. Les Princes sont un danger, cependant les éloigner tous serait un désastre. Balzac fait notamment, parmi les Princes, l'éloge de GASTON, duc d'Orléans, qui « fera à jamais taire la calomnie ». Il dresse également un beau portrait du Grand CONDÉ qui sera supprimé avant la parution de sa *Harangue*.

Ce manuscrit donne la version originale du texte avec le plaidoyer pour Condé : la Paix « scaura separer de tous ceux qui s'appellent Princes Monseigneur le Prince de Condé, et reconnoistre par des marques singulieres, et des honneurs choisis, le sacré caractere de sa naissance, son affection au bien de l'Estat, l'assiduité, le mérite et la nécessité dud[ic] Seigneur »... En 1649, lorsque le texte est publié pour la première fois, sous le titre de *Harangue faite à la Reyne sur sa Régence*, cette belle recommandation aura disparu : si le Grand Condé était en cette année 1643 le vainqueur de Rocroi, après quelques années au service de Mazarin, il a pris la tête de la Fronde des Princes contre la toute-puissance du ministre, et est depuis en disgrâce ; ce n'est qu'en 1659 que Condé se ralliera à Louis XIV.



143

On ne connaît qu'un seul autre manuscrit de ce plaidoyer. Il est conservé à la Bibliothèque nationale de France, dans un recueil de mélanges provenant des Du Bouchet et légué à l'abbaye de Saint-Victor (Ms Français 23024, fol. 271).

En 1651, au plus fort de la Fronde, le *Discours* n'est pas publié dans les *Œuvres diverses* de Guez de Balzac imprimées par les Elzevier. Il paraît dans la deuxième édition qu'ils donnent des *Œuvres diverses*, en 1658, mais amputé de l'éloge de Condé, comme dans l'édition Quinet de 1649. Il faudra attendre l'édition in-folio de Billaine en 1665, pour lire enfin le portrait élogieux de Condé (tome II, p. 466-482), rallié depuis au Roi.

144

GUIBERT JACQUES-ANTOINE-HIPPOLYTE, COMTE DE (1743-1790) OFFICIER, TACTICIEN ET ÉCRIVAIN.

MANUSCRIT autographe, *Lettre de M. le C^{te} de Guibert à M. de Voltaire en réponse à sa Tactique en vers*, en datte du 6 X^{bre} 1773 ; 3 pages et quart in-4 (infimes fentes aux plis).

1 200 / 1 500 €

Réponse au poème de Voltaire *La Tactique*, inspiré par la lecture de l'Essai de tactique générale du comte de Guibert.

[Cet *Essai de tactique générale* fut profondément admiré de Frédéric II et de Napoléon Bonaparte.]

« Ce n'est point à vous, Monsieur, qu'il faut répondre en vers. Vous ôtez le courage d'en faire [...] Vous ne laissez pas à l'amour propre plus de ressources en prose ; mais j'ai besoin de vous témoigner ma reconnaissance et la prose est le langage qui appartient à tous les hommes. [...] Les badinages de votre vieillesse auront la grace de ceux

de votre printemps. Vous emporterez votre maniere avec vous. Comme Raphael vous serez toujours le premier et le seul de votre siècle [...] Continuez, Monsieur, d'abhorrer la guerre, dénoncés à l'exécration des siècles à venir les rois qui la font injustement. Flétrissés les guerriers qui ne gémissent pas des maux dont leur devoir les fait instrumens ; mais ne confondez pas avec elle une science qui la rend moins funeste. La guerre existoit avant que l'art fut créé et dans le tems qu'on s'égorgeoit sans methode on n'en étoit que plus cruel. Les siècles les plus heureux sont ceux où les guerriers étudient ne futce que leur triste profession. Toutes les lumières se touchent, et on n'est plus féroce dès qu'on s'éclaire »... Etc.

Et il conclut : « Si jamais quelque vapeur de vanité pouvoit me monter à la tête, ce seroit certainement quand vous me donnez des éloges, quand vous formez sur moi des présages dont je ne suis pas digne ; mais j'admire trop les grands hommes pour m'aveugler sur moi même. Je suis transporté des vertus de Turenne, je pleure à la vue du buste de Corneille. J'ai été ému en approchant de Ferney, et quand votre statue sera élevée, je serai un des premiers à la couronner ! Je désire bien que le sort me ramène encore une fois vers les Alpes ; mais c'est à Paris, c'est au milieu de votre gloire que je voudrois surtout vous revoir. Vos jours y seroient prolongés par nos vœux. Vous y compléteriez un siècle qui seroit à juste titre appelé le vôtre. Nous recueillerons vos dernières paroles, et votre tombe y deviendroit un autel ».

Ce manuscrit présente quelques variantes avec le texte publié.

On joint deux copies anciennes de *La Tactique* en vers de VOLTAIRE, dont une suivie de la copie de la lettre de Guibert et de divers extraits de lettres de Voltaire ; plus huit copies anciennes de lettres de Voltaire. Archives du comte de GUIBERT (vente 14 octobre 1993, n° 59) ; puis collection Philippe de FLERS.

145

GUIBERT JACQUES-ANTOINE-HIPPOLYTE, COMTE DE (1743-1790).

DEUX MANUSCRITS autographes, [vers 1775] ; 9 pages et demie et 6 pages in-4, avec quelques ratures et corrections.

1 500 / 2 000 €

Réflexions militaires et diplomatiques.

Mémoire à lire dans la première séance de l'assemblée des inspecteurs de Cavalerie, [1774]. Discours inaugural à prononcer dans une assemblée chargée de discuter des moyens de perfectionner la constitution et la tactique de la cavalerie. « Plus cette marque de confiance est éclatante, plus le roy, la nation, le ministre sont dans le cas d'attendre de notre zèle, et de nos efforts. [...] On doit se promettre d'une assemblée comme celle-ci plus d'expérience, plus de lumières, et surtout des vûes plus grandes et plus nobles. Aucun de nous ne peut y porter l'esprit d'adulation ou d'intérêt personnel. Chaque avis s'y confondra dans des resultats qui appartiendront à tous »... Guibert énumère des points à retenir concernant leurs effectifs, leur infériorité par rapport à la cavalerie de la première guerre, l'impossibilité actuelle de recourir à des augmentations nombreuses et subites, etc. « Les vérités préliminaires étant établies et développées par un mémoire plus étendu ainsi qu'il est aisé de le faire, il seroit convenable de proposer à S.M. de proceder à la confection d'un nouveau plan de constitution », qui déterminerait les effectifs, la formation, les ordonnances d'exercice et de service...

Dispositions politiques, [vers 1775 ?] : « Le consentement et le concours de l'Espagne à l'exécution du present plan sont les premiers objets dont il faut s'occuper. Les échecs que cette nation vient de subir rendent sans doute cette négociation plus difficile. On doit s'attendre de sa part à des plaintes, à des reproches, et malheureusement il faut



144



145

convenir que ce ne sera pas sans fondement. Ce renouvellement donnera peut être à la cour de Madrid & a plus de defiance pour nos mesures, et du desir d'agir pour leur compte. Le ravitaillement de Gibraltar, loin de les degouter de l'entreprise qu'ils ont formée sur cette place, les y attachera peut-être avec plus d'obstination »... Etc.

On joint : 2 pages de notes autographes ; un fragment de manuscrit militaire de la main d'un copiste, avec corrections autographes ; un dossier de documents et manuscrits utilisés par Guibert pour sa documentation, dont la copie d'un mémoire du 23 juin 1775 sur « les dispositions générales à faire pour l'Espagne pour favoriser par des diversions le succès d'une descente en Angleterre ». Archives du comte de GUIBERT (vente 14 octobre 1993, n° 66) ; puis collection Philippe de FLERS.



146

146

GUIBERT JACQUES-ANTOINE-HIPPOLYTE, COMTE DE (1743-1790).

DEUX MANUSCRITS avec CORRECTIONS autographes, et un RECUEIL de trois MANUSCRITS, dont un en partie autographe, [vers 1774-1777] ; 2 cahiers de 54 pages in-fol. et 27 pages in-4 ; et 68 pages petit in-4 en 3 cahiers, reliés en un volume petit in-4 bradel toile beige (Petitot).

1 500 / 2 000 €

Manuscrits corrigés d'œuvres dramatiques.

En publiant en 1822 les *Œuvres dramatiques* de son mari, la comtesse de Guibert écrivait : « C'est dans ces moments où il éprouvait le besoin de délasser son esprit de travaux plus sérieux et plus utiles, que M. de Guibert composa ces pièces de théâtre : elles eurent beaucoup de succès dans les lectures particulières ; mais il se refusa toujours aux instances réitérées des premiers acteurs de la Comédie française pour les faire jouer. [...] De tous les genres de poésie, le genre dramatique devait être celui qui pouvait le mieux convenir au génie de M. de Guibert, à la chaleur de son âme, à l'élévation naturelle de son esprit et à la direction habituelle de sa pensée ».

Les Gracques, tragédie en 3 actes. [La tragédie des *Gracques* fut composée en 1774. Saint-Lambert, en recevant Guibert à l'Académie française, en fera l'éloge : « vous peignez ce moment de la république romaine, où la tyrannie patricienne préparait le peuple à l'anarchie, vous y défendez avec la sensibilité la plus touchante la cause abandonnée de la justice et du pauvre ».] Copie complète, avec de nombreuses et importantes corrections autographes du comte de Guibert, et le compte des vers à la fin de chaque acte : 508, 494 et 382, soit 1384 vers (54 page in-fol.). **On joint** une copie complète de la main de Mme de Guibert (cahier de [1]-78 pages in-4), plus une autre copie complète (cahier in-fol. ; plus une copie incomplète).

Apelle et Campaspe ou Le triomphe d'Alexandre, opéra en un acte (d'après le ballet de Noverre en 1776). Copie avec de nombreuses et importantes corrections autographes (27 pages in-4) ; une note de Mme de Guibert indique que cet opéra devait être mis en musique par GLUCK, puis après sa mort par SALIERI. On joint une copie complète faite en 1814, avec corrections de la main de Mme de Guibert (20 p. in-fol.).

Recueil de deux fragments de tragédies. Ce recueil comprend d'abord deux manuscrits du premier acte (sur trois) de la tragédie en vers **Les Gracques** (12 et 10 feuillets) avec quelques ratures et corrections, dont une copie probablement de la main de la sœur de Guibert, Mme d'Azincourt. Suit le premier acte (13 feuillets) de la tragédie **Anne de Boleyn**, avec quelques corrections autographes, et dont la fin est

entièrement de la main de Guibert (8 pages), qui ajoute ensuite ces quelques lignes : « Voila tout. Je suis presque aussi las que vous hier au soir. Bonjour je pars écrivez moi. Je ne suis point inquiet sur ce dépôt. Juliette vaut Henriette au moins. Trouvez moi un nom pour Suffolk. J'ai bien envie aussi d'appeler Henriette Juliette parce que Henriette ressemble trop à Henri &c. ». Il s'agit d'une première version où deux personnages n'ont pas encore trouvé leur nom définitif. [« En 1777, M. de Guibert composa *Anne de Boleyn*, sa troisième tragédie, où il peint avec autant d'énergie que d'éloquence le caractère despotique de Henri VIII et la piété courageuse d'Anne de Boleyn », écrit Mme de Guibert. Cette tragédie en 5 actes et en vers met en scène, autour des deux principaux personnages, le roi d'Angleterre Henry VIII et son épouse Anne de Boleyn, le frère d'Anne, Alfred de Boleyn comte de Rocheford, une amie d'Anne Miss Juliette Hertford, Sydney (ici Suffolk) confident et ministre de Henry VIII, et la future reine Élisabeth, âgée de trois ans, plus des juges, shérifs, gardes et soldats.] Archives du comte de GUIBERT (vente 14 octobre 1993, n° 70) ; puis collection Philippe de FLERS (qui y a ajouté le recueil relié).

147

GUIBERT JACQUES-ANTOINE-HIPPOLYTE, COMTE DE (1743-1790).

DEUX MANUSCRITS autographes, **Anne de Boleyn**, tragédie en 5 actes, [1777] ; 95 et 90 pages petit in-4 (quelques feuillets effrangés au 1^{er} manuscrit).

3 000 / 4 000 €

Deux versions complètes de cette tragédie en vers.

En publiant en 1822 les *Œuvres dramatiques* de son mari, la comtesse de Guibert écrivait : « C'est dans ces moments où il éprouvait le besoin de délasser son esprit de travaux plus sérieux et plus utiles, que M. de Guibert composa ces pièces de théâtre : elles eurent beaucoup de succès dans les lectures particulières ; mais il se refusa toujours aux instances réitérées des premiers acteurs de la Comédie française pour les faire jouer. [...] De tous les genres de poésie, le genre dramatique devait être celui qui pouvait le mieux convenir au génie de M. de Guibert, à la chaleur de son âme, à l'élévation naturelle de



147

son esprit et à la direction habituelle de sa pensée. [...] En 1777, M. de Guibert composa *Anne de Boleyn*, sa troisième tragédie, où il peint avec autant d'énergie que d'éloquence le caractère despotique de Henri VIII et la piété courageuse d'Anne de Boleyn ». Dans cette tragédie en 5 actes et en vers, autour des deux principaux personnages, le roi d'Angleterre Henry VIII et son épouse Anne de Boleyn, Guibert met en scène le frère d'Anne, Alfred de Boleyn comte de Rocheford, une amie d'Anne Miss Juliette Hertford, Sydney confident et ministre de Henry VIII, et la future reine Élisabeth, âgée de trois ans, plus des juges, shérifs, gardes et soldats.

Manuscrit de travail, abondamment raturé et corrigé (95 pages en 5 cahiers, avec compte des vers à la fin des deux premiers cahiers : 446 vers et 334).

Mise au net autographe, présentant encore quelques ratures et corrections (90 pages en 5 cahiers, avec compte des vers à la fin de chaque cahier : 464, 320, 388, 290, 292 vers, et récapitulatif à la fin du dernier acte, soit 1754 vers).

On joint 2 copies anciennes, l'une (les cahiers liés d'un ruban bleu) de la main de Mme Guibert, femme de l'auteur (qui a copié également le rôle d'Anne dans l'acte I, probablement pour une représentation privée), l'autre (incomplète de l'acte IV) de la main de Mme d'Azincourt, sœur de l'auteur.

Archives du comte de GUIBERT (vente 14 octobre 1993, n° 61) ; puis collection Philippe de FLERS.



148

148

GUIBERT JACQUES-ANTOINE-HIPPOLYTE, COMTE DE (1743-1790).

MANUSCRIT autographe, [**Journal de voyage en Bretagne**, 8-11 août 1778] ; 33 pages in-4 en 2 cahiers.

3 000 / 4 000 €

Très intéressant récit sous forme de journal, tenu par Guibert, membre de l'état-major de l'armée de Broglie, lors d'un voyage à la suite du maréchal.

Ce manuscrit, avec ratures et corrections, a été publié, avec des coupures, par la comtesse de Guibert en 1806 sous le titre *Brest dans les Voyages de Guibert, dans diverses parties de la France et en Suisse* (Paris, D'Hautel, 1806, pp. 35-86). Dans ce journal de voyage, fait à l'occasion d'une tournée d'inspection du maréchal de BROGLIE, dont Guibert faisait partie de l'état-major, Guibert mêle des observations, réflexions et opinions personnelles, et des remarques sur des marins tels que DU CHAFFAULT, GUICHEN, KERSAINT, LA CLOCHETERIE, LA MOTTE-PIQUET, ORVILLIERS... Il est aussi question du comte de LANGERON, gouverneur de Bretagne.

Le journal commence le 8 août : « Parti de Morlaix et arrivée à Brest. Chemins assez beaux mais mal entretenus. [...] La vue de la mer agit toujours sur moi : elle aggrandit ma pensée, elle l'attriste, enfin elle la remplit, mais ce n'est jamais d'un sentiment doux. Son résultat est toujours de tomber dans le vague, dans le sombre, dans l'infini : c'est comme la vue du ciel, et la pensée de l'éternité »... Description de la rade de Brest, comparée à celle de Toulon... Réception du maréchal... Description du port de Brest : « magnificence et grandeur de Louis XIV empreinte à chaque pas »... Considérations sur l'intérêt de multiplier les chantiers de construction... La visite du duc de CHARTRES provoque des critiques méprisantes : « des velléités passagères de s'instruire, mais nulle suite, nulle tenue, soupant tous les soirs chez le v^{ie} de Laval en petit comité, [...] jouant au billard, voyant des filles, traînant à sa suite M. de G. objet de scandale et de ridicule. Du reste assez bon ton sur son bord, ne paraissant pas s'y ennuier, vivant bien avec les officiers, les caressant, parlant aux matelots [...], au total faisant moins de mal et moins de bien qu'un prince du sang n'en peut faire »... Mauvaise tenue de la plupart des régiments de la garnison :

indiscipline, insubordination... Visite des ateliers et bâtiments du port, où Guibert note des abus et des dégradations... En visitant le bagne, il s'indigne des conditions de vie des 2500 galériens, condamnés aux travaux forcés dans ce port : « inhumainement traités et coutent cependant fort cher au roi [...]. Abus sans nombre aussi dans cette partie, mais le premier de tous [...] et qui fait couler les larmes est d'entasser, d'accoupler à la même chaîne des malheureux sans distinction de faute et de crime. Ainsi le contrebandier, le religieux imprudent, et le scelerat sont quelquefois sur le même grabat. L'infortuné et l'innocent sont quelquefois à côté du crime. L'homme innocent doit en mourir de désespoir, et celui qui est à demi corrompu achever de se corrompre. On classe les malades dans les hopitaux bien gouvernés, et l'on confond ici pêle mêle ces malheureuses victimes. Mais un spectacle plus affreux encore, c'est celui des enfants arrêtés en contrebande avec leurs pères et condamnés avec eux. Des enfants ! La plume me tombe des mains en pensant combien nos lois sont féroces et absurdes, et combien les hommes qui gouvernent sont encore plus féroces et plus absurdes qu'elles »... Observations sur les casernes, dîner chez M. de KERSAINT, conversation tournant sur la bataille d'Ouessant et le combat franco-britannique du 17 juin dans la Manche, raconté avec une impressionnante simplicité par La Clocheterie. « Au reste la cour le ministre, Paris, le royaume ont mis trop d'importance à ce combat. La lettre de M. de Sartine étoit ridicule [...] c'est ne pas connoître la mesure cest decréditer la monnoye dont on doit payer de grands succès »... Nouvelles flèches contre le duc de Chartres et la Cour... Appréciation du chevalier de BOUFFLERS, présent au souper ; considérations sur l'inégalité entre les marines française et anglaise et analyse de la bataille d'Ouessant ; les conseils de guerre dont il est question « ont tout mis en feu »... Guibert rapporte les discussions entre les officiers sur la suite de la guerre navale... Fête donnée au maréchal par M. d'Orvilliers, sur la Bretagne... Admiration des vaisseaux modernes ; projets de nouvelles fortifications à Brest, notamment lors de la visite des travaux entrepris à Quelerne... Il termine par un hommage lyrique à sa femme : « aimable et douce créature, le ciel t'a formée selon le vœu de mon cœur »... Archives du comte de GUIBERT (vente 14 octobre 1993, n° 60) ; puis collection Philippe de FLERS.

149

GUIBERT JACQUES-ANTOINE-HIPPOLYTE, COMTE DE (1743-1790).

MANUSCRIT autographe, **Lettre sur l'éducation d'un jeune militaire** ; cahier de 19 pages petit in-4 liées d'un ruban vert (un coin du feuillet de couverture déchiré).

2 000 / 2 500 €

Conseils à un jeune militaire.

Ce manuscrit, sous forme de lettre à un comte récemment nommé colonel, et qui va bientôt commander un régiment, est daté « ce jeudi soir » ; il présente des ratures et corrections. La couverture est annotée par Mme de Guibert.

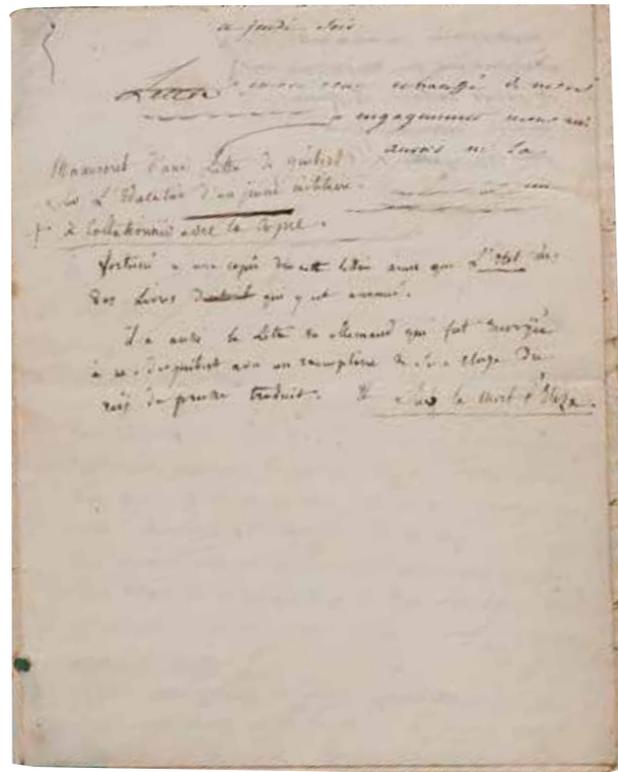
« Je viens le cœur encore tout échauffé de notre conversation, remplir mes engagements mon ami. [...] Moi te tracer un plan d'étude ! [...] Roidis toi contre les difficultés, contre les premiers degouts inseparables d'un genre de vie nouveau, élève, si j'ose m'exprimer ainsi, ton esprit à la hauteur de ton ame, et tous ces obstacles s'aplaniront devant toi. [...] Deux routes te sont ouvertes pour aller à la fortune. Les armes, et les negociations. »... Il commence à propos de l'instruction : « Ce n'est pas, mon ami, une erudition immense que je vais te proposer d'acquérir. Les savans sont comme je te le disais aujourd'huy, des in folio souvent inutiles ; [...] mais il faut avoir du moins cette portion de connoissances necessaire à tout homme qui veut commander aux hommes. La science theorique de notre metier n'est pas aussi vaste qu'on se l'imagine ». Il l'invite en premier lieu à se remettre aux mathématiques s'il y a lacune en la matière, car « sans geometrie, les idées sont vagues et incertaines, l'esprit ne peut ni juger ni comparer, ni calculer ; la geometrie est en quelque sorte la boussole du raisonnement et la logique militaire [...] ». Une fois les problemes de trigonometrie rectiligne résolus, la car-

riere s'étend et s'aplanit, la tactique n'est plus qu'un jeu, les places de guerre et les grandes garnisons offrent de toutes parts des leçons vivantes ; [...] savoir se rendre compte à soi et aux autres d'une reconnaissance faite, voila tout ce qui suffit quand on ne veut être ni ingenieur ni geographe. Quel theatre que nos frontieres pour qui veut se former au metier de la guerre ? Au milieu de tant d'objets d'instruction, comment ne pas ouvrir son ame à l'ambition et au desir d'apprendre ? »... Dans un second temps, vient l'étude de la constitution de tous les corps d'armée : « Ce sont tous les details interieurs de discipline, tenue, exercice [...] ; tous ces details si minutieux en apparence quand on ne considere pas leur but. [...] Chaque jour la verité naitra devant toi et te frappera d'une lumiere nouvelle. Arrivé à ce point d'intelligence c'est alors qu'il faudra sans relache exercer ton imagination, parcourir le paÿs, le dessiner »... Quant à l'étude de la politique, bien qu'immense, elle ne doit être, avec pour bases principales des connoissances en histoire et géographie, des jeu et délassement pour l'esprit. Guibert suggère au jeune militaire de ne pas se perdre dans l'histoire ancienne, mais plutôt d'étudier la matière à partir de la chute de l'Empire d'Orient en se consacrant sur les faits et les pays qui ont le plus de connexions avec les événements actuels. : « Etudie surtout [...] les caractères et les passions des hommes, etudie les dans le monde, autour de toi, chez ceux qui commandent et qui gouvernent

aujourd'hui. Partout la nature est la même, partout les mêmes passions dirigent les hommes et reproduisent les mêmes evenements »... Il l'invite à accumuler au quotidien les observations sur les forces de chaque nation, ses ressorts économiques, son organisation gouvernementale... Afin d'engranger ce savoir sans trop d'effort, « sois curieux et actif. ne laisse autour de toi rien de ce qui peut être analogue à ton plan d'étude sans le voir ou le connoître. [...] Enfin, mon cher ami, accoutume toi surtout à penser et à écrire. Ce n'est qu'en donnant l'essor à son imagination [...] qu'on apprend à rendre ses idées »... Les dernières pages sont consacrées à trois points : l'emploi du temps, les moyens de développer la mémoire, et le choix des lectures. Guibert termine par une mise en garde contre le plus grand risque de distraction dans tout plan d'étude que représentent les passions du cœur, mais « les femmes n'ont aujourd'hui ni assez d'énergie ni assez de solidité dans le caractère pour en inspirer de durables »... Il conclut : « Tu peux et tu dois faire mieux que moi. [...] Tu me diras un jour et je l'entendrai avec delices - Mon ami j'avois le germe des talents et il perissoit faute de culture, je dormois et tu m'as éveillé ».

On joint une copie ancienne.

Archives du comte de GUIBERT (vente 14 octobre 1993, n° 63) ; puis collection Philippe de FLERS.



149

150

GUIBERT JACQUES-ANTOINE-HIPPOLYTE, COMTE DE (1743-1790).

MANUSCRITS autographes pour son **Histoire de la constitution militaire de la France depuis la fondation de la monarchie jusqu'à nos jours**, [vers 1780] ; 145 pages in-fol. ou in-4.

5 000 / 7 000 €

Important ensemble de manuscrits pour son Histoire de la constitution militaire de la France restée inachevée.

De cet ouvrage, Guibert n'a écrit que la « Préface » et une « Introduction », recueillies dans les *Œuvres militaires* publiées par sa veuve, tome V, *Œuvres diverses* (Magimel, 1803). Les présents manuscrits correspondent aux pages 3 à 176 de ce volume.

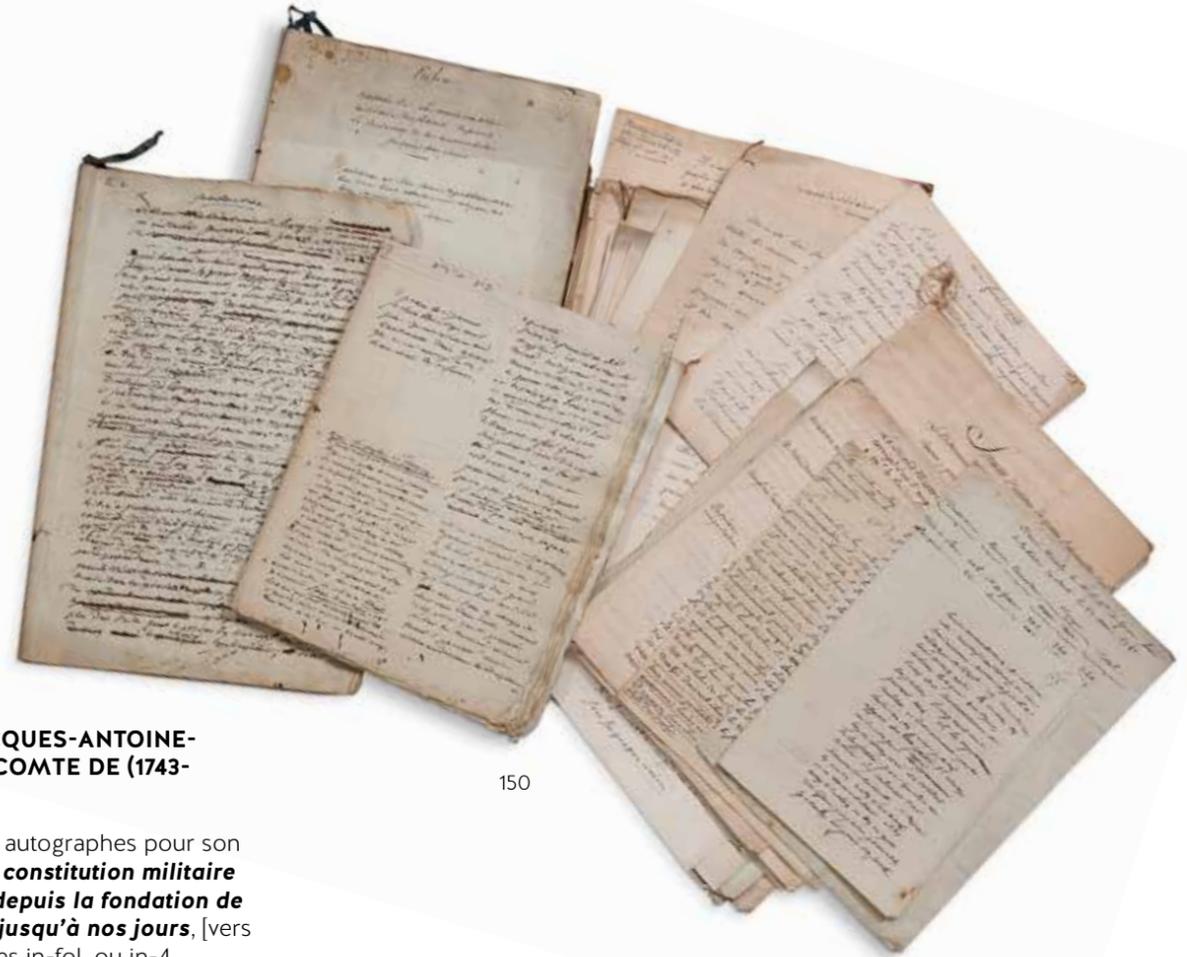
Préface (titre et 26 pages en un cahier in-fol. plus ff. blancs), abondamment raturée et corrigée (pp. 3-43 de l'édition). Après un hommage appuyé à MONTESQUIEU et à D'ALEMBERT, qui ont renouvelé le genre de la préface, Guibert présente la sienne comme l'histoire de la conception de son ouvrage, car « comme la Minerve de la fable il ne sort pas du cerveau tout armé » : l'ouvrage fut entrepris pour pallier une carrière militaire « manquée », rendre service au Roi, à ses ministres, et aux Français... Guibert raconte comment il définit progressivement son champ d'étude ; il nomme les érudits qui l'ont assisté, rappelle ses propres travaux antérieurs, et présente son ambition de remonter jusqu'aux Gaules. « C'est toute cette grande époque, c'est cette mémorable révolution qui forme mon introduction sous le titre de *Tableau de la décadence de l'empire romain dans les Gaules et de la fondation de la monarchie française* »... La suite sera chronologique, et s'étendra jusqu'à

l'administration du prince de MONTBAREY (1777-1780). Guibert voudrait qu'un *Moniteur* éclairé corrige l'irresponsabilité ministérielle couverte par le secret d'État... « Qui êtes-vous va-t-on s'écrier, pour juger ainsi les ministres et leurs opérations, pour anticiper sur l'histoire, pour oser même ce que le nauroit peut-être pas osé ? Qui je suis ? Un militaire citoyen, ces deux titres [...] doivent supposer de la hardiesse et du courage »... Il réclame l'appui de ses compagnons d'armes pour éclairer le public et le gouvernement ; l'ouvrage, « en servant de frein aux ministres à venir dans les fausses opérations qu'ils voudraient faire [...] pourra fournir d'immenses lumières à ceux qui oseront entreprendre le projet de régénérer le militaire et de donner une armée au royaume. [...] ce ne sera que quand les lumières seront plus généralement répandues, que quand l'évidence des bons principes, et celle de toutes les fautes de l'administration contre ces principes sera devenue populaire, et que quand ainsi toutes les grandes innovations qu'il faut faire, tous les grands coups qu'il faut frapper seront applaudis par le vœu unanime. Tel est le grand objet que j'ai eu l'ambition de remplir »... **Introduction. Tableau de la décadence de l'empire romain en Occident. Invasion des Gaules. Commencements de la monarchie française.** 5 cahiers : 2 cahiers in-fol. numérotés « 4 » et « 5 », un cahier in-4 numéroté « 2

et 3 », plus 2 petits cahiers in-4, formant un manuscrit de premier jet de 42 pages in-fol. et 77 pages in-4, abondamment raturé et corrigé (pp. 45-176 de l'édition). *L'Introduction* commence dans le cahier n° 4, à la suite de *Usages coutumes et mœurs militaires* et *Tableau de la grandeur et décad. des Romains par Montesquieu* (12 p.). Survol de l'Empire romain, faisant référence à Tacite, Suétone, Dion, Montesquieu, Gibbon, etc. Guibert insiste sur la longue et lente décadence de la République qui précéda l'Empire, brosse un beau tableau d'un immense territoire peuplé d'à peu près le même nombre d'habitants que l'Europe moderne, et ne fait pas mystère de tout ce qu'il trouve à admirer dans l'Empire, et dans son fondateur « calomnié » par les historiens modernes : sa constitution, ses routes, ses monuments, son juste partage entre les autorités civile et militaire, sa législation, l'universalité de sa langue, son système militaire, ses soldats aguerris, disciplinés et ayant le sens de l'honneur, quoi qu'en dise Montesquieu... « Nous n'avons fait partout que recueillir leurs débris et bâtir sur leurs ruines »...

On joint un dossier de pièces utilisées par Guibert pour sa documentation, et de pièces historiques diverses.

Archives du comte de GUIBERT (vente 14 octobre 1993, n° 64) ; puis collection Philippe de FLERS.



150



151

151
GUIBERT JACQUES-ANTOINE-HIPPOLYTE, COMTE DE (1743-1790).

MANUSCRIT autographe, **Extrait du journal des voyages de M. le M^{is} de Chastellux dans l'Amérique septentrionale**, [1786] ; 20 pages in-4 avec ratures et corrections.

1 500 / 2 000 €

Sur les voyages du marquis de Chastellux, notamment en Amérique. Éloge du livre du marquis de CHASTELLUX, relatant ses voyages dans les années 1780, 1781 et 1782 (Paris, Prault, 1786). Guibert cite notamment des passages concernant les progrès des communications, des défrichements et des constructions, une visite de l'auteur au général WASHINGTON, et une anecdote sur les officiers captifs de l'armée de Burgoyne. Guibert vante le charme des relations de voyages sous forme de journal, et l'aptitude de Chastellux à écrire sur l'Amérique et ses citoyens. Il défend l'auteur contre la critique de trivialité, et partage son appréciation de la république, admirant comme lui les fortresses nouvelles de West Point, « *ce Palladium de la liberté américaine* » : « On aime en effet à voir ces créations subites d'un art qui ne sert ordinairement que le despotisme, et les querelles des rois, défendre aussi la cause de la liberté... Il admire le portrait sincèrement élogieux de WASHINGTON, « cet homme qui comme on a dit de Turenne, fait honneur à l'homme » : « *Je le revis, dit le m^{is} de Chatelux, avec le meme plaisir, mais avec un sentiment de plus que celui qu'il m'avait inspiré à notre première entrevue. Je goûtai cette satisfaction intérieure qu'on éprouve lorsqu'on se trouve en liaison déjà formée en véritable société avec un homme qu'on a longtemps admiré sans pouvoir l'approcher. Il semble alors que le grand homme nous appartient plus particulièrement qu'au reste de l'humanité* [...] ». Il faut relire et on en sera toujours plus content tout le morceau du séjour de l'auteur à Philadelphie, sa conversation avec M. ADAMS, ses réflexions sur les quakers, sa visite à M. PAYNE auteur du *Common Sense* ouvrage qui sera immortel dans ce continent, et qui est à notre Satyre Menippée et aux pamphlets politiques de nos temps de troubles ce qu'est le noble sujet de la guerre d'Amérique à nos pitoyables motifs de la Fronde. Notre corps d'armée à la manière dont il étoit composé, et dont il s'est conduit a du donner aux américains [...] toutes les idées possibles de discipline, et de sagesse, d'honneur, et de courage ; mais pour y faire estimer les français sous tous les rapports il falloit auprès de M. Adams de M. Payne et des savans de l'Amérique un homme tel que le m^{is} de Chatelux, et notre littérature et notre philosophie n'auroient pas pu choisir un député qui les représentât plus honorablement... Guibert souligne l'intérêt des descriptions de la Virginie, où le voyageur séjourne chez le gouverneur et visite le

manoir de JEFFERSON : « Ce qu'il y dit sur les 200 000 negres qui cultivent la Virginie et de la sur l'esclavage des negres en general n'est pas un plaidoyer brulant en leur faveur, mais ce qui vaut mieux une discussion à la fois juste et neuve... En guise de conclusion, Guibert formule le vœu que Chastellux laisse des mémoires plus détaillés ; néanmoins « il y a des tableaux de grands maîtres qui n'ont pas été précédés d'aussi bonnes esquisses »...
On joint la brochure imprimée du texte de Guibert, avec quelques corrections manuscrites (in-12 de 17 pages).
Archives du comte de GUIBERT (vente 14 octobre 1993, n° 65) ; puis collection Philippe de FLERS.

152

GUIBERT JACQUES-ANTOINE-HIPPOLYTE, COMTE DE (1743-1790).

MANUSCRIT autographe, **Testament militaire d'un vieux officier général**, [vers 1789 ?] ; cahier de 16 pages in-fol.

2 000 / 2 500 €

Projet de préface pour un ouvrage militaire.
Le manuscrit présente de nombreuses ratures et corrections, avec des additions marginales.
« Parvenu à cet âge où toutes les illusions de l'ambition sont évanescentes parce que l'horizon de la vie est tristement resserré, et que la vérité a pris de tout côté la place de l'espoir, privé depuis six ans de paix des occasions de service et sachant qu'aujourd'hui les forces me manqueraient [...], je veux pour la dernière fois m'occuper d'un métier que j'ai toujours étudié avec zèle et fait avec passion. [...] n'est-ce pas acquitter le reste de ma dette que de consacrer à mon pays le fruit de mes veilles et de mes méditations. Puisse un jour ce travail être utile au ministre qui aimait le bien avec cette énergie qui seule rend capable de l'exécuter... ». Suivent des observations et remarques sur les lois, la discipline, les effectifs, les trop nombreuses places de guerre, et bien entendu l'avenir de la nation française et l'intérêt du roi... « Ce que je réclame ici de la part du souverain pour l'état militaire, je ne la demande pas aux dépens des autres branches d'administration et des autres classes de citoyens. [...] Il faudroit qu'il envisageât toutes ces classes différentes comme les parties d'un tout, comme les concordances d'un système général, au milieu duquel le contrôle est placé pour tout vérifier, et pour tout animer, comme le soleil l'est au centre du système du monde... »
Archives du comte de GUIBERT (vente 14 octobre 1993, n° 62) ; puis collection Philippe de FLERS.



152

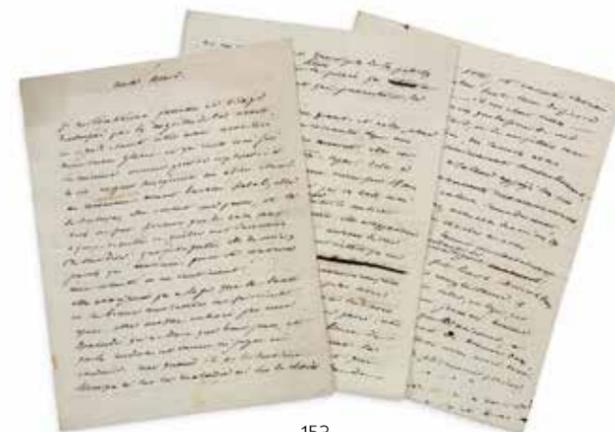
153

GUIBERT JACQUES-ANTOINE-HIPPOLYTE, COMTE DE (1743-1790).

MANUSCRIT autographe, **Ma mère**, [1787] ; 8 pages in-4 avec ratures et corrections.

1 200 / 1 500 €

Très émouvante évocation de sa mère décédée.
[Elle était née Suzanne Thérèse Rivail (Romans 7 mars 1717-Paris 14 juin 1787), et avait épousé à Romans le 1^{er} mars 1742 le comte Charles-Benoît de Guibert.]
« Je ne l'oublierai jamais ce visage décomposé par les angoisses de la mort, ce regard éteint, cette main mouillée d'une sueur glacée et qui serra trois fois la mienne comme pour se reprendre à la vie, ou pour m'exprimer un adieu éternel, un moment avant l'instant fatal, elle se souleva, elle voulut me parler, et sa voix ne put former que de vains sons. O que je regrette ce qu'elle eut l'intention de me dire ! Que je regrette ces dernières paroles qui auroient peut être contenu une volonté ou un sentiment. [...] Elle me fut enlevée par une maladie qui ne dura que huit jours, et que les médecins ne surent ni juger ni conduire. Mais quand ils ne se seroient trompés ni sur la maladie ni sur le choix des remèdes, ils ne l'auroient pas sauvée, elle avoit été frappée à mort six mois auparavant du coup imprévu qui lui ravit mon père. Depuis elle ne s'étoit pas relevée, il lui en étoit resté une oppression continue, un teint livide et plombé, quelque chose de sombre et de désespérant dans le regard. [...] Elle étoit d'une taille grande et noble, elle avoit été belle, et à soixante seize ans quelle avoit quand elle mourut, elle en conservoit encore toutes les traces. Séparé d'elle à l'âge de 4 ans, et ne l'ayant revue que 15 ans après, je ne me rappellois pas ses traits », mais sa beauté se mêlait toujours à son souvenir... « Je revenais de l'armée, et j'avois 18 ans quand je revis ma mère ou plutôt quand je la connus. Elle m'attendoit à la campagne ». Il raconte son émotion à leur première rencontre... Suit une évocation de son rapport à la campagne et à la nature. Le texte semble inachevé.
Archives du comte de GUIBERT (vente 14 octobre 1993, n° 67) ; puis collection Philippe de FLERS.



153

154

GUIBERT JACQUES-ANTOINE-HIPPOLYTE, COMTE DE (1743-1790).

MANUSCRIT autographe, **Compte rendu à l'assemblée générale par Mrs les commissaires** ; 8 pages in-fol.

1 000 / 1 200 €

Intéressant projet de réforme et de règlement d'une société littéraire, « le Sallon ».
Les espérances ont été trompées : « le Sallon n'a pas eu même la faveur des nouveautés les plus frivoles... On a beau voter des mesures pour augmenter le nombre de souscripteurs, et pour transférer l'établissement dans le quartier plus animé de la Comédie Italienne, il reste dans un état d'abandon absolu », que la paix ne favorise pas. Guibert résume les observations et réflexions des commissaires : « Que dans un pays où il n'y a point de chose publique et où aucun citoyen ne participe aux événements que par une passivité et une stérile curiosité il est impossible que les affaires générales deviennent pour les associés un objet journalier d'intérêt assés puissant pour remplir la plus petite partie de leur temps, et pour rallumer l'attrait plus immédiat et plus direct de leurs devoirs de société, et surtout de leurs plaisirs. [...] Que quant aux avantages de la liberté, et de la commodité journalières que peut offrir le Sallon aux associés ces avantages deviennent presque nuls aujourd'hui que la société s'est reculée sur presque tous les points de la sévérité de ses anciens usages [...]. Que les mœurs, les usages, l'esprit de la société ayant éprouvé une telle révolution qu'on pourra à son gré caractériser de progrès, d'amélioration ou de décadence il est impossible de se flatter qu'une société d'hommes puisse subsister si elle ne présente différents objets d'intérêt qui balancent l'attrait de la société, et qui enlèvent les associés quelques instants à elle... ». Ayant étudié des clubs en Angleterre, notamment, les commissaires font des recommandations précises en 15 points : doter leur société d'une constitution, atteindre le seuil de 200 membres, former un comité général et plusieurs comités particuliers (une liste de leurs fonctions est ensuite raturée), fonder des médailles d'or, etc., et « beaucoup d'autres moyens secondaires d'attrait et d'intérêt »...
Archives du comte de GUIBERT (vente 14 octobre 1993, n° 68) ; puis collection Philippe de FLERS.



154



155

GUIBERT JACQUES-ANTOINE-HIPPOLYTE, COMTE DE (1743-1790).

ENSEMBLE de copies anciennes d'œuvres du comte de Guibert, une avec corrections autographes.

1 000 / 1 200 €

* *Éloge du Roi de Prusse*, belle copie d'époque soignée (cahier in-4 de 23 p. lié d'un ruban vert), sur FRÉDÉRIC II : « Le Roy de Prusse a l'air rude, les yeux vifs, le son de voix agréable, parle très bien français »...
 * *Lettre sur la Corse*, mémoire en forme de lettre au duc de CHOISEUL, Corte 24 juin 1769 : copie avec corrections autographes (12 pages in-fol.), plus une autre copie d'époque (22 p. in-4) : « Voicy la Corse soumise, l'Europe est étonnée, vos ennemis se taisent »...
 * *Lettre de l'abbé Raynal à l'Assemblée Nationale*, Marseille 10 décembre 1789 : copie par le neveu de Guibert, Fortuné de Pluvié-Guibert [1779-1799, il sera aide-de-camp de Bonaparte et sera tué à Aboukir] (cahier de 53 pages in-4), avec une copie de la lettre de Guibert à l'abbé Raynal pour le prévenir qu'il allait emprunter son nom, 20 décembre 1789 (petite déchir.) ; plus l'imprimé *Lettre de l'abbé Raynal à l'Assemblée Nationale*, Marseille 10 décembre (impr., s.l.n.d. [1789] ; in-8 de 94 p., cart. moderne).
 * Cahier de poésies, 1772-1787 (33 pages in-4, avec corrections, notes et additions de Mme de Guibert) : *Épître à Glycère*, *Élégie sur la mort de Frédéric II*, romances, impromptu adressé à Voltaire, etc. ; plus 5 feuillets in-4 extraits d'un autre cahier ; et un cahier *Recueil de poésies* (1760) notamment par Saint-Lambert.
On joint 2 exemplaires imprimés de son Discours de réception à l'Académie française le 13 février 1786 (in-4 de 42 p., un en cartonnage d'époque, l'autre en brochure) ; Guibert succédait à Thomas, et c'est SAINT-LAMBERT qui prononça la réponse.
 Archives du comte de GUIBERT (vente 14 octobre 1993, n° 71) ; puis collection Philippe de FLERS.

156

[GUIBERT JACQUES-ANTOINE-HIPPOLYTE, COMTE DE (1743-1790)].

ENSEMBLE de manuscrits et de documents concernant le comte de GUIBERT.

1 000 / 1 500 €

Documents biographiques : inventaire des biens de son père, partage des biens familiaux, succession, etc. ; notes militaires de son père ; lettres adressées au comte de Guibert par le vicomte Le Veneur, Nicolas Pinel du Havre (1782), le maréchal Philippe-Henri de SÉGUR (1786), une épître en vers ; copie d'inscriptions pour sa maison de campagne, et d'une lettre de Julie de Lespinasse...
 Notes et manuscrits autographes de sa veuve Alexandrine-Louise de GUIBERT (1758-1826, née Boutinon des Hayes), notamment les notes et avertissements pour l'édition des œuvres de Guibert, et le manuscrit de sa *Lettre d'un militaire à un de ses amis sur l'ouvrage de Mad. Necker concernant Guibert*.
 Contrats d'édition avec les libraires Magimel et d'Hautel pour la publication des œuvres de Guibert ; correspondance avec l'imprimeur-libraire Charles POUGENS.
 Notices et éloges manuscrits sur Guibert : par sa femme (plus de nombreuses notes autographes), par Mme de STAËL (et minutes de lettres de Mme de Guibert à Mme de Staël) ; plus la copie d'une comédie de Mme de Staël, *Sophie ou les sentiments secrets*, 1786), par France de la Gravière, par son beau-frère Maré d'Azincourt, etc. Exemplaire abondamment corrigé par Mme de Guibert de l'*Éloge véridique de François-Apolline de Guibert* de TOULONGEON (Paris 1790, plus addition autographe et L.A.S. de Toulangeon), et un exemplaire de la nouvelle édition en 1802 sous le titre *Notice historique*...
 Correspondances adressées à sa femme : lettres familiales, ou de diverses personnalités dont le marquis d'Aguesseau ; remerciements pour les ouvrages de Guibert par le général MOREAU, Louis-Philippe de SÉGUR, Joseph LAVALLÉE, le maréchal LOBAU ; le maréchal BERTHIER pour une pension viagère ; lettres du baron EVAIN concernant le versement au Dépôt de la Guerre en 1820 des manuscrits de Guibert ; lettre du vicomte de Champagne concernant la distribution

de l'*Essai général de Tactique* aux élève des écoles militaires ; envoi par le général ROGNIAT de l'inventaire des manuscrits de Guibert au Dépôt général de la Guerre.
 Notes et manuscrits divers : copies de vers ou fragments de Guibert, dont le manuscrit complet d'une comédie *Les bonnes gens, ou le vœu accompli* avec de nombreuses corrections de Guibert et de sa femme ; notes concernant Guibert.
 Archives du comte de GUIBERT (vente 14 octobre 1993, n° 72) ; puis collection Philippe de FLERS.

GUIBERT : voir également les n°s 166 à 186.

+157

JOUBERT JOSEPH (1754-1824).

L.A.S. « Joubert », Villeneuve-sur-Yonne 20 octobre 1811, [à Pierre-Laurent MAILLET-LACOSTE, professeur de rhétorique] ; 3 pages in-8, en-tête *Université Impériale*.

300 / 400 €

« Partez aussitôt que vous aurez reçu cette lettre. Vous me trouverez à Paris. Je remuerai ciel et terre pour vous faire payer votre voyage ; mais je ne réponds de rien. On vous avancera pour le moins tout l'argent qui sera nécessaire à ce déplacement et on se remboursera, suivant l'usage, par des retenues dont je voudrais bien voir abolir l'injustice et le scandale »... Il promet de protéger M. Laurent dans sa demande d'une place de principal de collège, puis fait connaître à son correspondant l'entourage qu'il trouvera à Nice : pour censeur, M. Tranchand, ancien principal du collège de Sens qu'il a vu chez Joubert, « quelques hommes de mérite » avec lesquels il pourra apprendre l'italien et le grec, et aussi « quelques femmes d'esprit qui admirent M^r de CHATEAUBRIAND et qui vous admireront à votre tour – quand vous voudrez être sociable. Ce sont d'ailleurs des têtes mûres et qui ne feront point tourner la vôtre. Vous goûterez donc auprès d'elles des biens qui sont ailleurs incompatibles, le repos et la gloire. Vous ne serez donc pas si exilé que vous croyez. [...] Je ne



157

veux point de ce beau titre de *providence* dont vous m'investissez ; je n'en mérite que la moitié ; car, pour vous parler votre langue, le sens de ce mot est compliqué ou complexe et contient deux idées, dont une seule me convient : 1° l'idée d'une *bienveillance* dont je serai toujours rempli pour vous. 2° l'idée d'un *pouvoir* que je n'ai pas, que je n'aurai jamais, et dont en général je ne me soucie point du tout, mais que je serai fâché de ne pas avoir toutes les fois qu'il s'agira de vous servir. On se propose de vous rappeler à Paris quand il en sera temps. On vous veut beaucoup de bien. Mais on ne promet rien, on ne s'engage à rien dans ce monde, et moi je ne réponds de rien, souvenez-vous-en bien. Voilà bien des rimes en *ien* »...
Correspondance générale, t. II, n° 187.



156

KANT IMMANUEL (1724-1804).

L.A.S. « I. Kant », Königsberg
6 novembre 1787, à David
FRIEDLÄNDER ; 3 pages in-4 ; en
allemand.

10 000 / 12 000 €

Longue lettre pour vanter une machine d'un inventeur de Königsberg, source de progrès, de bien-être, et donc d'amélioration dans le domaine de la pensée, alors que les Lumières sont attaquées.

[David FRIEDLÄNDER (Königsberg 1750-Berlin 1834) est un banquier, négociant, écrivain et philosophe allemand, ami et traducteur de Moses Mendelssohn ; il jouait un rôle éminent dans la communauté juive de Berlin.]

« Während dem, daß wieder die neuerlichen Aufklärungsversuche allerley Einwüfe gemacht werden, erlauben Sie mir ein solches Mittel in Vorschlag zu bringen, und Sie zum Beförderer derselben zu erbitten, wider welches hoffentlich niemand etwas einzuwenden haben wird, nämlich etwas, das die Industrie und mit ihr den Wohlstand, wobei denn gewöhnlich auch bessere Denkungsart sich einzufinden pflegt, ausnehmend befördern kann.

Herr Bötticher, der hier ein Edukationsinstitut mit sehr gutem Fortgange gestiftet hat, und den ich als einen rechtschaffenen, gründlichen Mann kenne, hat ein Spinnrad ausgedacht, von dessen Effekt er in beiliegendem Blatte, nach seiner Bescheidenheit, weit weniger Rühmens macht, als es wirklich verdient. Die Probe, welche das hiesige Polizeidirektorium damit aufsein Erfodern machen ließ, geschah mit einer von ihnen selbst gewählten gemeinen Spinnerin, die, nach einer Stunde Übung, damit so gut als ihrem gewohnten Spinnrade umgehen konnte und, was besonders zu merken, da diese, als eine gichtische Person, sonsten nicht lange im Spinnen anhalten konnte, ihre Fussbewegung hier so erleichtert fand, daß sie sich damit weit länger fortzufahren getraute. Merkwürdig ist besonders der Umstand, daß, wenn man zwei Fäden Garn spinnen will, sich zugleich von selbst zwei Fäden Zwirn, von solcher Gleichheit, als es ohne Maschine schwerlich angeht, und so gut als der beste Klosterzwirn spinnen, und überhaupt, um das mindeste anzugeben, eine gemeine Spinnerin so viel, als drei auf dem besten gewöhnlichen Spinnrade, in derselben Zeit fertigmacht. Auch hat er mich versichert, daß unter den

kurzhaarigen Materialien ausgezupfte Seide darauf so fein versponnen werden könne, daß daraus Taffet gewebt werden könnte. Das hiesige Polizeidirektorium schickte die in Gegenwart ihrer Abgeordneten verfertigten Proben an das Fabrikendepartement des Generaldirektorii in Berlin, mit dem Ersuchen des Erfinders, ihm dafür eine Königl. Prämie auszuwirken; und in der Tat muss der Nutzen einer solchen Maschine, wenn sie allgemein in Gebrauch gebracht würde, in Millionen gehen. Es bekam aber zur Antwort, daß, nach der mitgekommenen, zwar freilich nicht detaillierten Beschreibung ein solcher Effekt für unmöglich zu halten sei, es wies auch, als man zum zweiten Male die Wirklichkeit desselben dagegen vorstellte, allen weiteren Gesuch hierüber gänzlich ab. Nun würde zwar Hr. Bötticher, als ein wahrer Weltbürger, gerne sehen, dass allgemeiner Nutzen aus dieser Erfindung gezogen werden könnte; allein er hat Frau und Kind und muß auf deren Erhaltung sehen. Auch würde sich schon Gelegenheit finden, unter den verschiedenen englischen Schiffskapitänen, die hier ankommen, an einen diese Maschine zu verkaufen, der, da in England, wenn man eine Erfindung, deren Nützlichkeith durch Proben bewiesen ist, aufzeigte, leicht vom Parlament ein Privilegium auf 7 Jahre zur

ausschliesslichen Verfertigung einer solchen Maschine erlangt wird, sie ihm abkaufte; aber er zieht billiger und patriotischer Weise einen Käufer in königlichen Landen vor. Zugleich bemerke ich, daß diese Spinnmaschine hier etwa 2 Rtlr. zu verfertigen koste. Nun ist sein Ansinnen dieses: daß er diese seine Erfindung an jemanden für 500 Rtlr., sage fünfhundert Taler, dergestalt verkaufen will, daß er sich auf Gewissen und Ehre verbindlich macht, niemand anders von der Beschaffenheit derselben Eröffnung zu tun, zugleich auch Vorschläge zu tun, wie das Geheimnis derselben von niemand entdeckt werden könne, wenn auch mehrere Exemplare davon verfertigt werden, mithin dem Besitzer derselben den ausschliesslichen Besitz derselben zu sichern. Zugleich unterwirft er sich allen Versuchen, die man hier mit ihr anzustellen nötig finden möchte, nur, daß diese nicht aus bloßer Kuriosität geschehen, sondern nur, wenn man vorläufig schon über die Bedingungen einig geworden, weil er bisher von der Neugierde des Publici schon viel Zeitverlust erlitten hat. Sie haben hier Ihre Verwandten. Wenn Sie für sich oder jemand anders, der diese Acquisition zu machen Lust hätte, die Untersuchung wollen anstellen lassen, so wird sie, vornehmlich bei einem so lauterem und

offenen Manne, als Hr. Bötticher ist, auf das pünktlichste geschehen, und die Proben werden Ihnen dann zugeschickt werden können. Da bey Fabriken ein solches Werkzeug sich für die ausgelegte Prämie in kurzem reichlich bezahlen und der Vorteil in die Augen fallen muß, so glaube ich, dasselbe Departement, welches vorher hierbey so spröde tat, würde bald freigebig genug werden, dem Besitzer desselben das Zehnfache von seinem ausgelegten Capital anzubieten, um diese Maschine zum Gebrauche des Publici zu erkaufen »...

Il veut lui recommander, « alors qu'on élève toutes sortes d'objections contre les récentes tentatives des Lumières », une invention qui permettrait « de favoriser considérablement le développement de l'industrie, et donc du bien-être, qui s'accompagne généralement d'une amélioration dans le domaine de la pensée ».

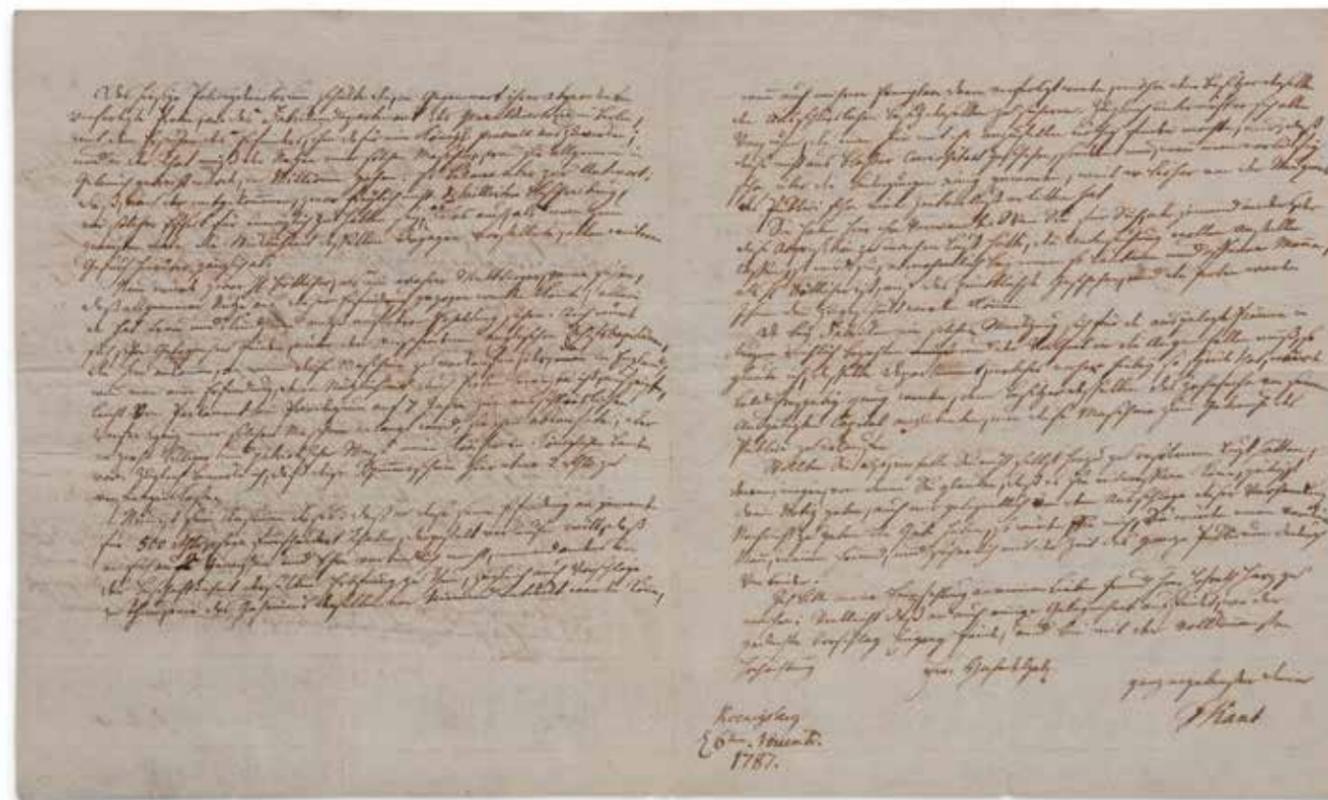
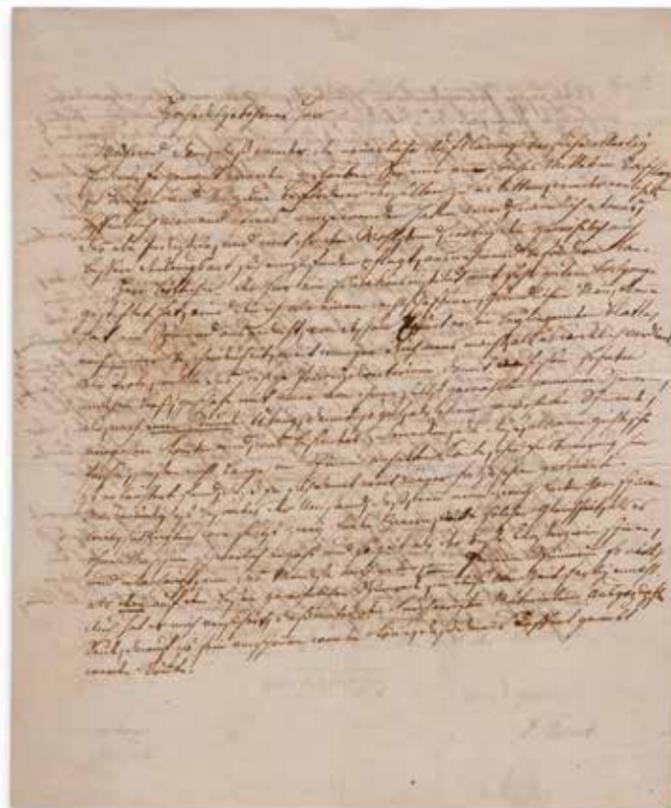
M. BÖTTICHER, qui a fondé à Königsberg une maison d'éducation, et que Kant tient « pour un homme droit et profond », a inventé un rouet, qui a été testé par la Direction de la Police « avec une fileuse ordinaire qu'ils avaient eux-mêmes choisie ; après une heure de travail, elle avait fait aussi bien qu'avec son rouet habituel, et il est particulièrement

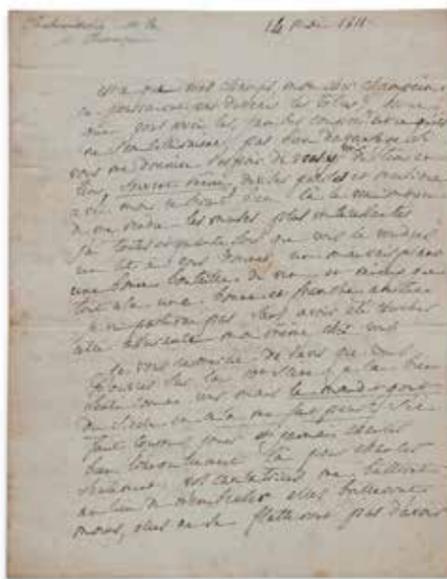
remarquable que cette personne, qui souffrait de la goutte, et ne pouvait en temps ordinaire rester longtemps au rouet, trouva ainsi le mouvement de son pied tant facilité, qu'elle se risqua à filer beaucoup plus longtemps. Il faut souligner que, lorsqu'on veut filer deux fibres de fil, deux fibres semblables de fil retordu sont en même temps filées, ce qui, sans machine, se fait difficilement ; le résultat est aussi bon que le meilleur fil d'un couvet, et surtout une fileuse ordinaire peut au moins produire autant, dans le même laps de temps, que trois de celles qui filent habituellement le mieux. Il m'a également assuré que la soie arrachée à des matériaux à fibre courte pouvait, avec ce rouet, être filée de façon si fine qu'on pouvait l'utiliser pour tisser du taffetas ».

L'inventeur a sollicité une prime royale, refusée par la Direction générale de Berlin, qui a jugé la chose impossible, alors que le rapport d'une telle machine, si son usage était généralisé, se chifferrait en millions ». Bötticher, en « vrai citoyen du monde, verrait d'un bon œil qu'un profit général puisse être tiré de cette invention », mais il doit nourrir sa femme et ses enfants et doit veiller à leur subsistance. Il pourrait vendre facilement son invention à des Anglais, qui obtiendraient alors aisément du Parlement « un privilège

de 7 ans pour la fabrication exclusive d'une telle machine. Il préfère cependant, à un prix plus bas mais de façon plus patriotique, un acheteur des États royaux ». Alors que « la fabrication de cette machine coûte environ 2 thalers », Bötticher voudrait « vendre son invention pour 500 thalers, s'engager, sur sa conscience et son honneur, à ne communiquer à personne d'autre les caractéristiques de cette machine, proposer en même temps un moyen de les garder secrètes, même si plusieurs exemplaires en sont fabriqués, et assurer ainsi le propriétaire de l'exclusivité de sa propriété. En même temps, il se soumet à tous les essais que l'on peut juger nécessaires »... Kant engage Friedländer à l'acquiescer, à faire procéder à des essais, ou à faire connaître autour de lui cette invention : « Un tel outil doit rapporter aux manufactures, en peu de temps, amplement la somme avancée, et l'avantage doit sauter aux yeux ; je crois donc que ce même département, qui a jusqu'à présent été si sec, deviendra bientôt assez libéral pour offrir au possesseur de celui-ci dix fois le capital avancé, afin d'acheter cette machine pour l'usage public »...

Briefwechsel (München, G. Müller, 1912, t. I, p. 363) ; *Correspondance* (Gallimard, 1991, p. 304).





159

159

LA CHABEAUSSIÈRE ÉTIENNE-XAVIER POISSON DE (1752-1820).

L.A.S. « D.L.C. », 14 mai 1811, à Stanislas CHAMPEIN ; 2 pages et demie in-4, adresse.

200 / 300 €

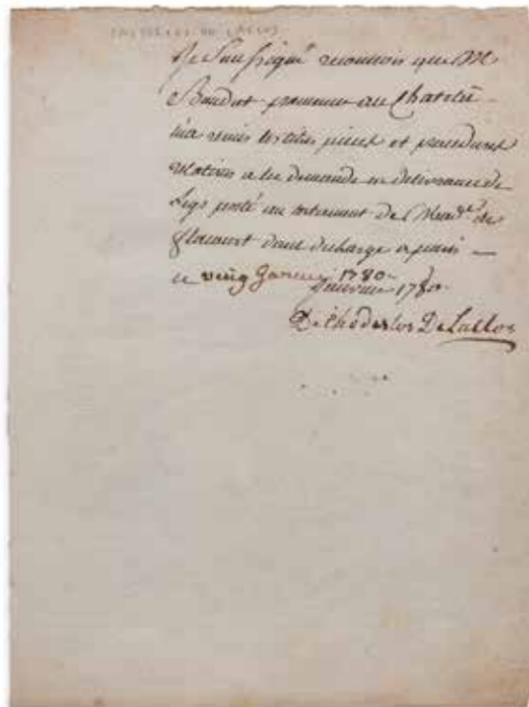
Charmante lettre littéraire et musicale du librettiste au compositeur.

[Stanislas CHAMPEIN (1753-1830) est l'auteur de plusieurs opéra-comiques, dont *Le Soldat français* (1779) et *La Mélomanie* (1781).]

« Est-ce que mes champs, mon cher Champein, ne pourraient pas devenir les vôtres ? est-ce que vous avez les jambes coupées ? est-ce qu'ils ne s'embelliraient pas davantage si vous me donniez l'espoir de y voir de tems en tems, souvent même, deviser paroles et musique avec moi. Ce serait bien là le vrai moyen de me rendre les muses plus intéressantes. J'ai toutes et quantes fois que vous le voudrez un lit à vous donner, un mauvais piano, une bonne bouteille de vin et mieux que tout cela une bonne et franche amitié... Il parle de leur 10^e scène, « s'il faut toujours jouer et jamais chanter bien tranquillement là pour chanter seulement : vos cantatrices me battront au lieu de m'embrasser elles

brilleront moins, elles ne se flatteront pas d'avoir fait le succès de l'ouvrage. Elles feront la cour aux Farchi, Biangini, Sarti, elles rouleront à tire larigo pour tous ces savans en i qui ne sont pourtant ni des *Gretri* ni des *Monsigni*, et nous laisseront là pour ne les avoir pas fait rouler aussi. Au surplus je vais recopier de plus belle les *Bohémiens* tels que je les conçois à présent et je substituerai ce plan de scène à celui qui s'y trouve et puis nous verrons.

Je baiserais votre *Grecque* par reconnaissance ; mais je ne vous cache pas que la suivante me plaît davantage que la maitresse et que ce role là deviendra le principal. Je suis encore de force à les épouser toutes deux. Quant aux *Ardennes* c'est encore un cahos indéchiffrable mais qui s'éclaircira. Tout ce qui m'inquiète c'est que j'ai déjà commencé trois fois cet ouvrage et que par une fatalité assez bizarre la scène importante de l'ouvrage a toujours été écartée par d'autres situations. Je vous étonnerais bien si je vous disais que mon *Azémia* [mis en musique par Dalayrac] était originellement un accessoire du sujet des *Ardennes* »...



160

160

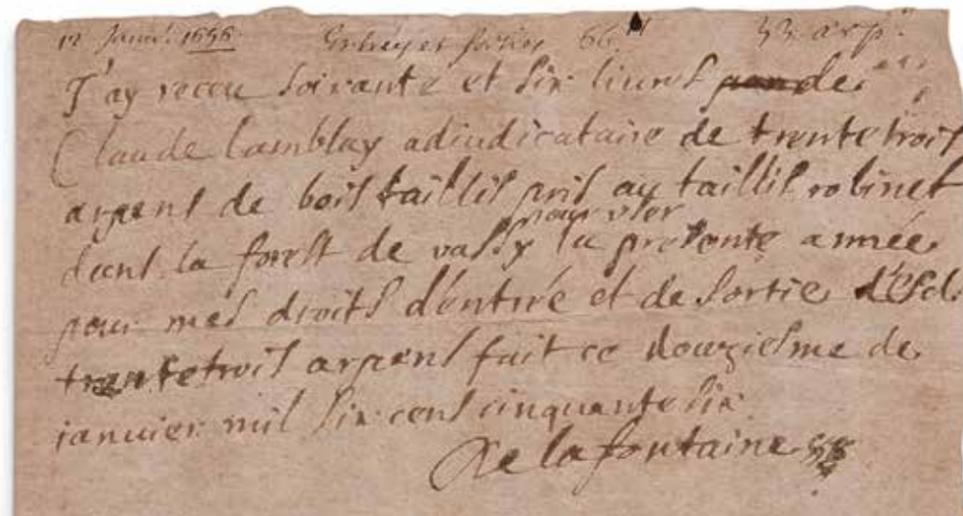
LACLOS PIERRE CHODERLOS DE (1741-1803).

P.S. « De Choderlos de Laclos » avec date autographe « ving janvier 1780 » ; demi-page in-4.

600 / 800 €

Rare pièce signée pendant la rédaction des Liaisons dangereuses.

Il reconnaît avoir reçu du procureur au Châtelet Baudot « les titres pieces et procedures relatives à la demande de delivrance de legs porté au testament de Mad^e de FLACOURT »...



161

161

LA FONTAINE JEAN DE (1621-1695).

P.A.S. « De la Fontaine », 12 janvier 1656 ; 1/3 page in-8 (7 lignes à l'encre brune).

8 000 / 10 000 €

Très rare reçu autographe signé.

« J'ay reçu soixante et six livres de Claude Lamblay adjudicataire de trente trois arpens de bois taillis pris au taillis robinet dans la forest de Vassy pour user la presente année pour mes droits d'entrée et de sortie desd. trente trois arpens. Fait ce douziesme de janvier mil six cens cinquante six »... Ancienne collection Albin SCHRAM (Londres 3 juillet 2007, n°103).

162

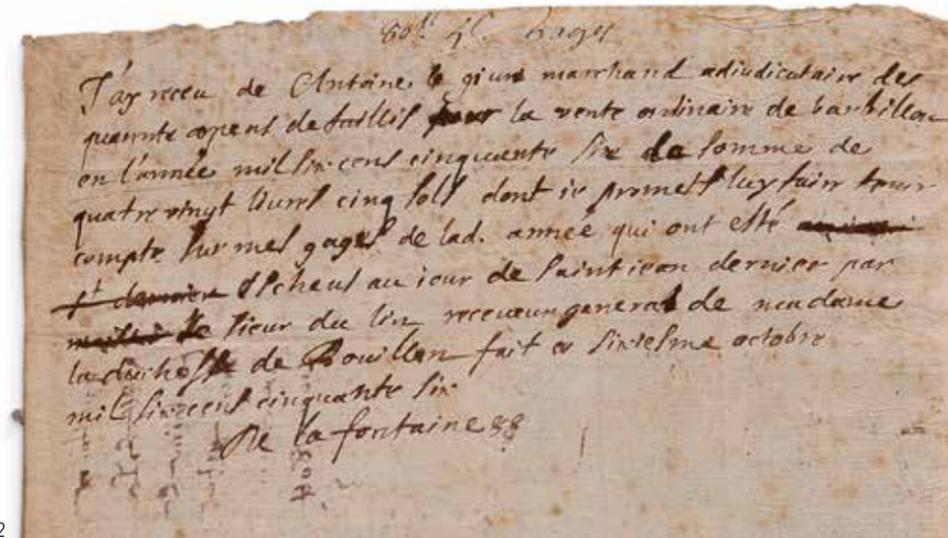
LA FONTAINE JEAN DE (1621-1695).

P.A.S. « De la Fontaine », 6 octobre 1656 ; demi-page in-fol. (rousseurs).

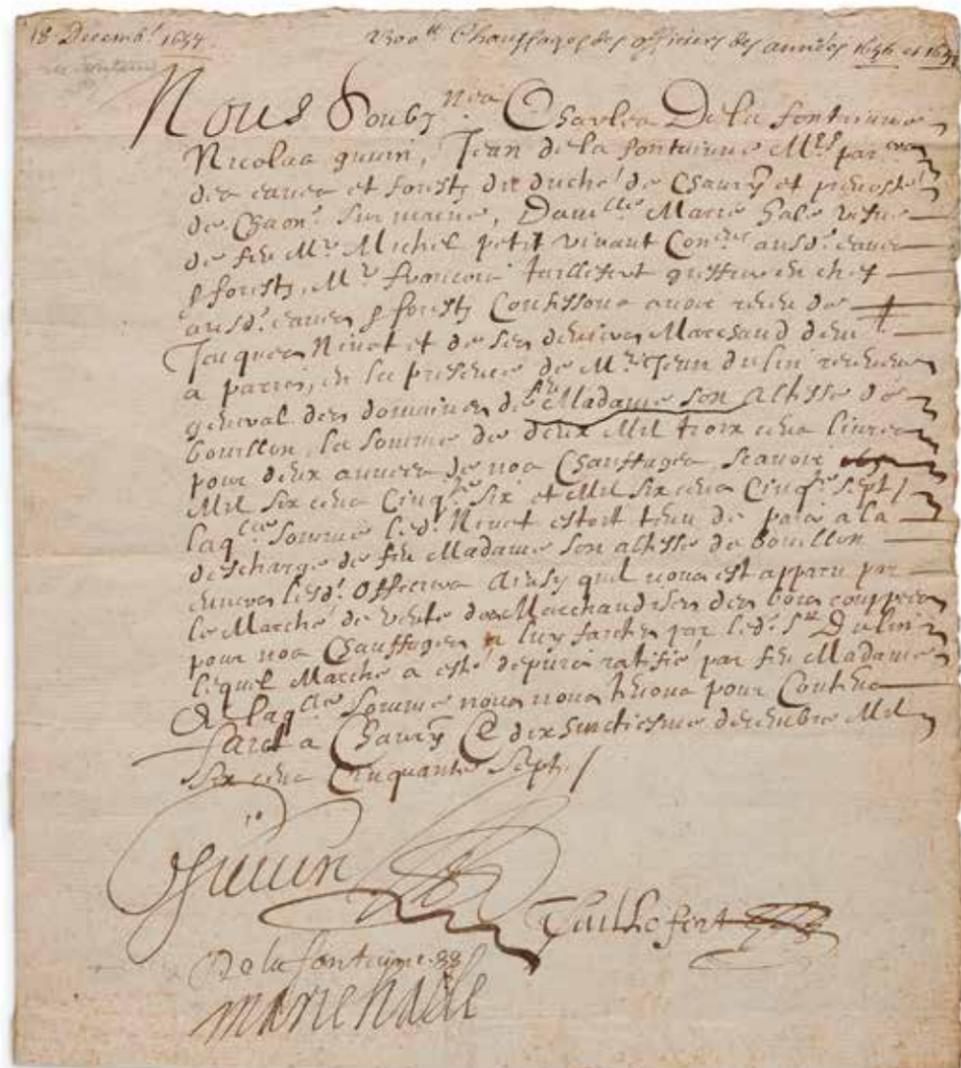
8 000 / 10 000 €

Très rare reçu autographe signé.

« J'ay reçu de Antoine le Giun marchand adjudicataire des quarente arpens de taillis pour la vente ordinaire [du bois] de Barbillon en l'année mil six cens cinquante six la somme de quatre vingt livres cinq sols dont je promets luy faire tenir compte sur mes gages de lad. année qui ont esté escheus au jour de Saint Jean dernier par le Sieur du Lin receveur general de madame la duchesse de Bouillon. Fait ce sixiesme octobre mil six cens cinquante six »... Dans ces 9 lignes écrites par lui à l'encre brune, La Fontaine évoque la duchesse de BOUILLON, Éléonore de Bergh (1613-1657), veuve de Frédéric-Maurice de La Tour d'Auvergne, duc de Bouillon (1605-1652).



162



163

LA FONTAINE JEAN DE (1621-1695).

P.S. « De la Fontaine », cosignée par trois autres personnes, Château-Thierry 18 décembre 1657 ; 1 page in-4.

4 000 / 5 000 €

Rare signature du fabuliste.

Charles de La Fontaine (père du fabuliste), Nicolas Güuin et Jean de La Fontaine, « M[ait]res particuliers des eaux et forests du duché de Ch[â]teau[thier]ry et prevosté de Ch[â]lon sur Marne », ainsi que Marie Hale, veuve du conseiller aux eaux et forêts Michel Petit, et François Taillefert, greffier en chef des eaux et forêts, reconnaissent avoir reçu du marchand parisien Jacques Nivet, en présence de Jean du Lin, « receveur general des domaines de feu Madame Son Altesse de Bouillon » [Éléonore de Bergh (1613-1657), veuve de Frédéric-Maurice de La Tour d'Auvergne, duc de Bouillon], la somme de 2.300 livres « pour deux années de nos chauffages », comme il était stipulé au « marché de vente des marchandises des bois coupés pour nos chauffages »...

Ont signé, outre Jean de La Fontaine, Güuin, Taillefert et Marie Hale.

heros, l'action, et les circonstances, il n'y manque que le bon honneur, le bon virgile si vous voulez. Pour votre poëte, il ne s'y faut plus attendre. Je suis sé, usé, sans le moindre feu, et ne sçai comme j'ay tiré de ma teste ces derniers vers. quand j'edit que je tant feu, c'est de celuy qui a fait les fables et les et que je veux parler, car d'ailleurs je n'estais pas avec et d'ardeur que j'estois il y a dix ans.

n lieu,

Vostre tres humble et tres obeissant
serviteur et poëte De la fontaine

ort cy dessus furent commencés apres la prise de ur, et avant les derniers actions de M. le Duc a combat d'Estinkerck. je les ay continiez sur ce i car que ce prince me constitue toujours en de vant fait par de nouveaux témoignages de la valeur roy a l'âge de vingt cinq ans n'y teste d'homme n'y vit.

LA FONTAINE JEAN DE (1621-1695).

POÈME autographe, **A Monsieur le chevalier de Sillery**, suivi d'une L.A.S. « Delafontaine », 28 août 1692, au chevalier de SILLERY ; 3 pages in-4 (bords renforcés ; un poème contrecollé au dos du second feuillet).

80 000 / 100 000 €

Rarissime et précieuse épître sur la prise de Namur et la bataille de Steinkerque.

Elle célèbre des événements de la guerre de la Ligue d'Augsbourg : chute de Namur le 5 juin 1692, reddition de la garnison les 22 et 30 juin ; bataille de Steinkerque le 3 août suivant.

L'épître (de 43 vers) et la lettre s'adressent à Carloman-Philogène BRUSLART DE SILLERY (1656-1727), colonel du Régiment de Conti, et premier écuyer du prince de CONTI ; Sillery prit part à la bataille de Steinkerque, aux côtés de Conti et de « M. le Duc » [Louis III duc de BOURBON (1668-1710), petit-fils du grand Condé]. La Fontaine avait dédié à sa sœur Gabrielle Françoise de Sillery la fable *Tircis et Amarante* (Fables, VIII, 13).

L'épître, **A Monsieur le chevalier de Sillery**, s'ouvre sur une strophe à la gloire de Louis XIV, qui commandait à Namur :

« Jamais nos combattans n'ont esté si hardis.
Les moindres fantassins sont autant d'Amadis.
La présence d'un Roy, ses ordres, son exemple,
Quel Roy ! c'est aux neuf sœurs de luy
[dresser *biffé*] bastir un temple ;
Mon art ne suffit pas pour de si hauts projets.
Les soins, dis-je, du Prince animant ses sujets,
On prend des murs ; quels murs ! vrays remparts de la Flandre,
Qu'un autre que Louis seroit dix ans à prendre.
Ah si le Ciel vouloit que nous eussions le tout !
Quel paÿs ! vous voyez ses défenseurs à bout.
S'en taire est le meilleur ; nostre Roy n'ayme guerres

Qu'on raisonne sur ces matieres ». Puis La Fontaine de s'interrompre pour se critiquer : « Voilà bien des quels entassez les uns sur les autres, et la mesme figure bien répétée. Si faut il pourtant l'employer encore sur ce qui regarde M. le Duc ». Et il reprend : « Quel Prince ! nous scavons qu'il s'est trouvé partout,

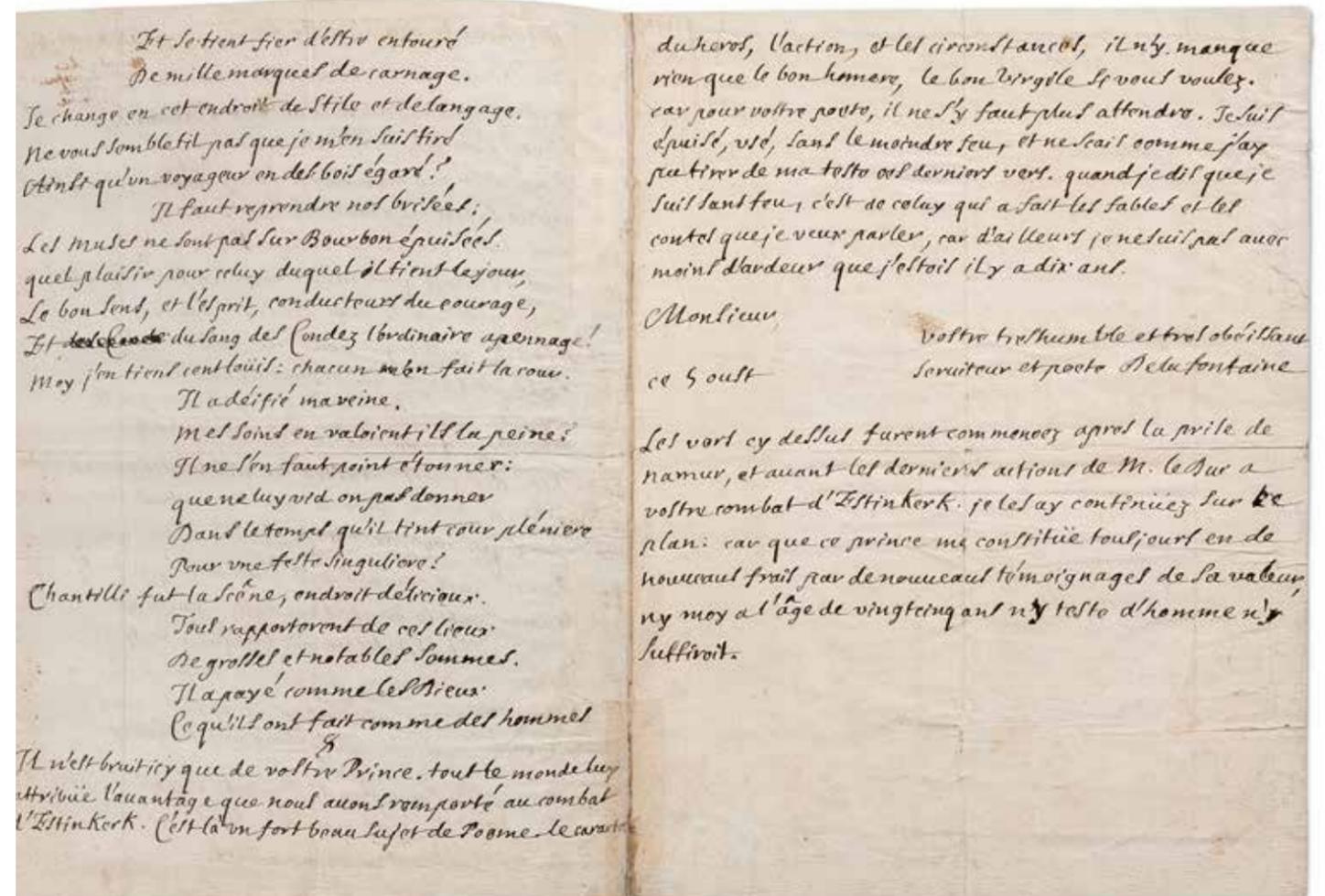
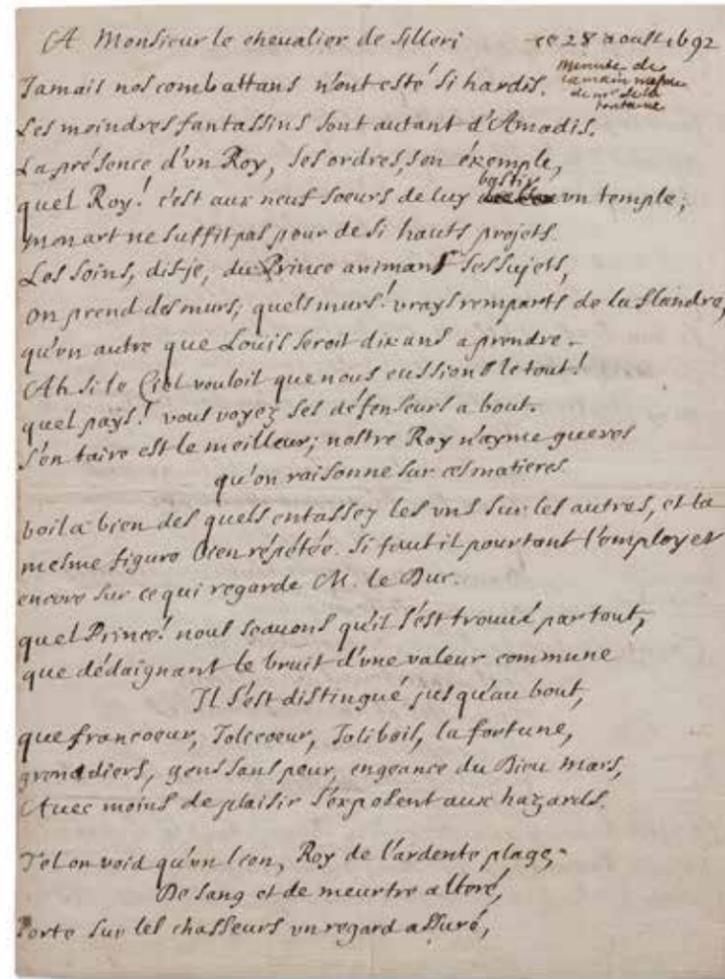
Que dédaignant le bruit d'une valeur commune

Il s'est distingué jusqu'au bout,
Que Francœur, Jolicœur, Jolibois, la Fortune,
Grenadiers, gens sans peur, engeance du Dieu Mars,
Avec moins de plaisir s'exposent aux hazards.

Tel on void qu'un lion, Roy de l'ardente plage,
De sang et de meurtre alteré,
Porte sur les chasseurs un regard assuré
Et se tient fier d'estre entouré
De mille marques de carnage.
Je change en cet endroit de stile et de langage.

Ne vous semble-t-il pas que je m'en suis tiré
Ainsi qu'un voyageur en des bois égaré ?

Il faut reprendre nos brisées :
Les Muses ne sont pas sur Bourbon épuisées.
Quel plaisir pour celuy duquel il tient le jour,
Le bon sens, et l'esprit, conducteurs du courage,



Et [des Condé *biffé*] du sang des Condez l'ordinaire apennage !

Moy j'en tiens cent louis : chacun m'en fait la cour.

Il a déifié ma veine.
Mes soins en valaient ils la peine ?
Il ne s'en faut point étonner :
Que ne luy vid on pas donner
Dans le temps qu'il tint cour pléniere
Pour une feste singuliere ?

Chantilly fut la scène, endroit délicieux.
Tous rapporteront de ces lieux
De grosses et notables sommes.
Il a payé comme les Dieux
Ce qu'ils ont fait comme des hommes ».

[La Fontaine fait ici allusion, non sans quelque humour, au père de « M. le Duc », Henri-Jules de Bourbon, le fils du Grand Condé, réputé pour son avarice, mais qui organisait à Chantilly des fêtes magnifiques, dont celle où La Fontaine reçut cette gratification de cent louis.]

Après cette épître, La Fontaine revient, en prose, sur les exploits guerriers récents : « Il n'est bruit icy que de vostre Prince. Tout le

monde lui attribüe l'avantage que nous avons remporté au combat d'Estinker. C'est là un fort beau sujet de Poeme. Le caractere du heros, l'action, et les circonstances, il n'y manque rien que le bon Homere, le bon Virgile si vous voulez. Car pour vostre poete, il ne s'y faut plus attendre. Je suis épuisé, usé, sans le moindre feu, et ne scais comme j'ay pu tirer de ma teste ces derniers vers. Quand je dis que je suis sans feu, c'est de celuy qui a fait les fables et les contes que je veux parler, car d'ailleurs je ne suis pas avec moins d'ardeur que j'estois il y a dix ans... Il signe « Delafontaine » et date « 5 oust » (pour 5 septembre ?). Puis il ajoute, en post-scriptum, cette note explicative : « Les vers cy dessus furent commencez apres la prise de Namur, et avant les dernieres actions de M. le Duc a vostre combat d'Estinker. Je les ay continuez sur ce plan : car que ce prince me constitue tousjours en de nouveaux frais par de nouveaux témoignages de sa valeur, ny moy a l'âge de vingt cinq ans ny teste d'homme n'y suffiroit ».

Le manuscrit porte en haut une note ancienne : « minute de la main mesme de M^r de La Fontaine ». On a collé au dos du dernier feuillet le manuscrit d'une Épigramme de neuf vers.

Cette lettre-poème a paru, avec quelques variantes, dans les **Œuvres posthumes** (1696) puis les **Œuvres diverses** (1729), avant d'être éditée sur l'original par Walckenaer dans les **Nouvelles Œuvres diverses** (1820). Un autre manuscrit de ce texte, dans une version plus académique et moins familière, est conservé au Musée Condé à Chantilly.

Bibliographie : *Œuvres complètes*, II, *Œuvres diverses*, Bibliothèque de la Pléiade (éd. Pierre Clarac), p. 717-719 (et notes p. 1032-1037).

Ancienne collection Louis BARTHOU (1935, I, 44).

Les manuscrits authentiques de La Fontaine sont de la plus extrême rareté.

LAGRANGE-CHANCEL FRANÇOIS-JOSEPH DE (1677-1758).

MANUSCRIT, **Les Philippiques**, [XVIII^e siècle] ; cahier cousu in-4 de 40 pages (légères mouillures au bas des feuillet).

400 / 500 €

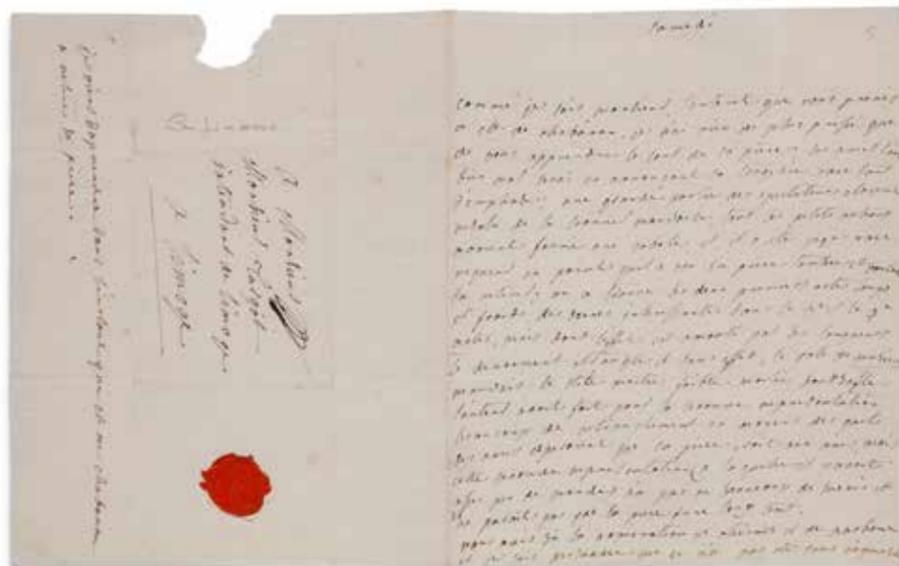
Copie d'époque des odes première à quatrième, avec des notes explicatives. Elle ne fut pas faite d'après la première édition (1723) qui ne comporte que trois odes, mais plus probablement d'après la deuxième (sans date) qui en donne quatre ; des éditions ultérieures en ont cinq. Une note liminaire du copiste identifie la cible de ces *Philippiques*, le Régent Philippe d'Orléans, « un grand génie », dont les qualités furent étouffées par « son ambition et son amour pour le plaisir... De nombreuses notes marginales identifient les personnages évoqués, commentent ou éclaircissent les allusions...

JULIE DE LESPINASSE (1732-1776)

et ses amis D'ALEMBERT et le comte de GUIBERT.

Dans ces lettres revit la personnalité de cette femme d'esprit et de cœur, dont le salon philosophique rassembla toutes les personnalités du temps des Lumières. Elles témoignent des intermittences de ce cœur tourmenté, partagé entre son fidèle soupirant et secrétaire D'Alembert, et ses passions brûlantes pour le marquis de Mora et le comte de Guibert.

Toutes les lettres de ce chapitre, ainsi que les manuscrits du comte de Guibert décrits ci-dessus, proviennent de la collection de Philippe de la Motte-Ango, marquis de FLERS (1927-2012).



166

LESPINASSE JULIE DE (1732-1776).

L.A., samedi [11 décembre 1762], à TURGOT, intendant de Limoges ; 3 pages in-4, adresse avec cachet de cire rouge.

1 200 / 1 500 €

Belle lettre littéraire et politique.

La pièce de Michel de CHABANON (*Éponine*) n'a pas été un succès : « Ses amis l'ont bien mal servi en annonçant sa tragédie avec tant d'emphase ; une grande partie des spectateurs étoient résolu de la trouver mauvaise, tous les petits auteurs avoient formé une cabale, et il a été jugé avec rigueur au point qu'il a cru sa pièce tombée et vouloit la retirer ». Julie de Lespinasse fait la critique détaillée de l'ouvrage. Chabanon a apporté des retouches, mais il y eut peu de monde à la seconde représentation, et la pièce ne

durera pas longtemps. Après avoir parlé de la nomination de M. de Condom [LOMÉNIE DE BRIENNE] comme archevêque de Toulouse, elle en vient au discours du duc de NIVERNON au Roi d'Angleterre à l'occasion de la paix (fin de la Guerre de Sept Ans) : « ses amis vouloient d'abord la vanter comme un chef d'œuvre, mais le public leur a imposé silence en trouvant cette harangue entortillée sans dignité et sans simplicité, quelque gens vont plus loin et trouvent que c'est l'ouvrage d'un ecclésiastique qui ne seroit pas même compétent dans sa classe ». On est mécontent à Versailles, et « M. le duc de Choiseuil qui ne l'aime pas en est bien aise ». Puis elle cite et commente la lettre de FRÉDÉRIC II de Prusse au Prince Ferdinand au sujet de la paix : « Hé bien mon cher prince, voilà donc les deux grands monarques qui ont fait la paix ; il n'y a plus que les polissons qui fassent la guerre. Quel polisson que ce prince là. On dit que toute

l'Allemagne tremble actuellement et qu'il a déjà levé des contributions immenses jusqu'en Franconie. M. d'ALEMBERT est enragé contre les Anglois qui a ce qu'il prétend ont abandonné indécemment les intérêts du roi de Prusse, il m'a voulu prouver cela par les préliminaires imprimé, mais je n'y ai rien entendu ». Elle termine sa lettre en évoquant « un nombre infini de mariages qui je pense ne vous intéresseraient point du tout », et en informant que M. de Chabanon a finalement retiré sa pièce.



167

167

LESPINASSE JULIE DE (1732-1776).

L.A., « ce dimanche soir 8 may » [1774], au marquis de CONDORCET à Ribemont ; 3 pages in-4, adresse avec beau cachet de cire rouge à la devise *Sans toi tout homme est seul*.

1 500 / 2 000 €

Magnifique lettre autographe, deux jours avant la mort de Louis XV, parlant de sa sensibilité et de son amant le marquis de Mora.

« Ha ! mon dieu qu'il s'en faut bien que le roi soit hors de danger. Les nouvelles de cette après diner, cinq heures, sont plus allarmantes que jamais » ; mais Condorcet doit avoir des nouvelles par TURGOT... « Je suis ravie que vos yeux aillent mieux, au moins vos amis me le disent, car vous ne m'en dites mot ; vous ne me dites pas si vous vous baignés. Vous voulés que je vous parle de moi et pour m'y encourager vous vous taisés sur vous. Cependant je vous défie de douter de mon vif et tendre intérêt ». Elle n'est pas allée voir *Mélanie* : « vous savés bien que pour les choses de dissipation, et de mouvement je n'ai que la force du projet, et quand le moment de les exécuter arrive je n'ai de désir et de plaisir que d'y manquer. Ho ! que non je n'ai pas besoin de sortir de chez moi pour trouver de quoi exercer ma sensibilité et d'une manière souvent bien douloureuse ».

Puis à propos du marquis de Clausonnette : « l'amitié adoucit tous les chagrins et je crois qu'il en a, ou qu'il en aura beaucoup. Hélas ; il n'est que trop vrai, *tout mortel est chargé de sa propre douleur, et nul de nous na vecu sans conoitre les larmes*. Vous ne conoitrés pas celles dont j'avois voulu faire un sinonyme ; je l'ai relu et je l'ai déchiré, tant je l'ai trouvé mauvais. Il étoit je vous assure à faire



168

pleurer d'ennui : long, lâche et froid et cela c'est sans me vanter, ni m'humilier, c'est la vérité exacte, et il est tout aussi vrai que je ne serai jamais tentée d'avoir avec vous le ton que j'ai eu une fois avec l'abbé Coyer [...] je trouve que le persiflage est une perfidie basse et ignoble ».

Puis elle parle de son amant le marquis de MORA qui devrait bientôt arriver : « mais il étoit enrhumé, il étoit foible ses crachats avoient été teints de sang peu de jours avant ; si bien que dans cette situation je ne suis bien sûre que de sa volonté et de son désir, mais tant de choses peuvent être contre qui faudra que je le voye pour croire à son retour. Il est si malheureux, et moi si peu acoutumée à voir accomplir mes desirs que je me sens toujours cette défiance attachée au malheur ». D'Alembert « embrasse tendrement » Condorcet, et elle le prie de pardonner ce « griffonage effroyable »...

168

LESPINASSE JULIE DE (1732-1776).

Lettre écrite sous sa dictée par D'ALEMBERT, « ce 18 » [septembre ? 1770], au marquis de CONDORCET, à Ribemont ; 2 pages et quart in-4, adresse.

1 200 / 1 500 €

Jolie lettre à Condorcet dictée à son « secrétaire » D'Alembert.

« Allons, Monsieur, vous estes si docile, que mon secrétaire et moi continuerons à vous donner de bons avis. Souvenez vous, comme un grand Geometre que vous estes, & n'oubliez jamais, quand vous parlez aux personnes, que la ligne droite est la plus

courte qui puisse être menée depuis les pieds jusqu'à la tête. Je suis bien aise que vous ayez écrit à madame d'Ablois, je vous lois vous le mander ; tout ce qu'elle aime au monde c'est à écrire ; ainsi elle vous mandera toutes les nouvelles, et les vôtres lui ont fait grand plaisir. Je vous ai donc fait une querelle avec Mlle d'Ussé, ce n'étoit pas mon intention, mais je voulois seulement lui faire sentir tout doucement qu'on ne doit attendre des soins et des attentions que de ses amis. Lui mandez vous beaucoup de nouvelles de Ribemont ! »... Elle lui reproche de ne pas donner de nouvelles de sa mère. Quant à elle, elle n'en donne point à Condorcet, « d'abord parce que je n'en sais point, en second lieu parce que je pense que vous ne vous en souciez gueres, en 3^e lieu parce que cela est fort ennuyeux, et qu'au pis aller en se donnant patience on fait tout ; en quatrième lieu parce que mon secrétaire est pressé d'aller dîner chez des commeres au Marais ; car chacun a ses commeres ». Mme de Brienne craint une fausse couche. « Adieu, monsieur, mon secrétaire ne veut pas que je vous dise un mot de plus, mais il ne m'empêchera pas de vous aimer de tout mon cœur ; et il vous dit vale en son nom car l'amitié n'exige pas tant de verbiage. » Ancienne collection Dina VIERNY (28 octobre 1996, n° 88).

LESPINASSE JULIE DE (1732-1776).

L.A., Samedi 4 mai [1771], au marquis de CONDORCET, à Ribemont ; 3 pages in-4, adresse (légère mouillure, bris de cachet sans perte de texte).

1 200 / 1 500 €

Belle lettre autographe à Condorcet.

« [...] je suis tombée dans un état d'hebetement qui fait que je ne saurois plus souffrir ni de lire, ni d'écrire, il me semble que les livres ne m'apprenent rien et ne m'amusent point et quant à ce que je peux écrire, je suis bien sûre que rien ne vaut la peine d'être dit ; je me demande presque toujours avant que d'agir à quoi bon et je n'y trouve rien à répondre, la plume tombe des mains et je reste sans mouvement [...] mon ame est morte à toute espece de dissipation. Il y a une certaine heure dans la journée, ou je monte ma machine morale comme je monte ma montre tous les jours, et puis le mouvement une fois donné cela va plus ou moins bien. J'entends dire que je suis gaye et cela me ravit que sans y mettre de fausseté, mais seulement le projet de conserver ma société, je puisse parvenir à vaincre ma disposition au point de me faire croire gaye ; ce qu'il y a de singulier, c'est que personne ne demêle l'effort qu'il me faut pour paroître ce qu'on me juge être réellement ; mais c'est qu'on n'observe gueres dans la société et c'est bien fait, car il n'y a pas grand chose à gagner »... Elle parle de leurs amis : l'abbé ARNAUD qui sera reçu à l'Académie le lundi 13, les d'Héricourt, M. de Saint-Chamans... « Mr D'ALEMBERT est mieux, parce qu'il ne travaille point, il étoit au moment de retomber dans l'état où il a été l'année dernière »... Elle ira tout à l'heure à Bayard [Gaston et Bayard, tragédie de Pierre-Laurent de Belloy], où elle



170

est presque sûre de s'ennuyer, quoique cette pièce ait presque le même succès que *le Siège de Calais* : « ce qu'il y a de bon, c'est que tous les gens qui ont l'ame un peu élevée y pleurent à chaudes larmes »... Ancienne collection Dina VIERNY (28 octobre 1996, n° 89).

170

LESPINASSE JULIE DE (1732-1776).

L.A., samedi 28 septembre [1771], au marquis de CONDORCET, au château d'Ablois ; 3 pages et quart in-4, adresse avec cachet de cire rouge aux armes (petite déchirure à un coin par bris de cachet).

1 200 / 1 500 €

Belle lettre rudoyant le mathématicien sur ses amours malheureuses avec Marguerite de Meulan.

[Condorcet séjourne à Ablois chez les MEULAN depuis le 11 septembre.] « Vous etes insupportable bon Condorcet de me dire que vous serés bien aise d'avoir de mes nouvelles avant que de quitter Ablois, avec cette maniere vous m'otés la liberté de vous refuser et cependant je suis acablée d'écriture, de rhume, et de betise ; il me restera pourtant la force de vous gronder, il me semble que c'est un tort en vous que d'être malade, avec un peu de courage votre ame et votre corps seroient en meilleur etat ; vous etes en fait d'experience comme lorsque vous etes sorti du colege ; cependant la reflexion devoit y suppléer ; en un mot il y a une sorte de foiblesse, qui fletit l'ame, à attacher son bonheur à un objet qui ne sera rien pour

vous tant que vous ne vous reduisés pas à la simple amitié ; oui allés chez vous, faites de la geometrie, il n'y a rien qui ne vous soit meilleur que la conduite que vous tenés depuis deux mois ; soyés de bonne foi avec vous même, dites vous bien qu'il faut que vous guerissiez, et ne revenés à Paris que lorsque vous croirés y avoir réussi. N'allés pas despenser inutilement votre sensibilité et detruire votre santé, ayés un peu de force pour être si non heureux, du moins calme. Tous vos amis gemissent et s'affligent de la disposition où vous vous livrés »... Elle donne ensuite des nouvelles de TURGOT, des CHOISEUL, et de divers autres amis... Ancienne collection R.G. [Robert GÉRARD] (19-20 juin 1996, n° 57).

171

LESPINASSE JULIE DE (1732-1776).

L.A., « ce vendredi » [8 mai 1772], à Madame Jean-Baptiste SUARD ; 2 pages in-8, adresse avec cachet de cire noire aux armes brisé.

600 / 800 €

Elle se réjouit de l'élection de Jean-Baptiste SUARD à l'Académie Française (7 mai 1772) : « je partage votre plaisir avec tant de verité et d'interet que je serois presque tentée de croire que vous me devriés aussi des felicitations ; ayés du moins asses de bonté pour être bien persuadée qu'il n'y a que vous au monde à qui je cede l'avantage de mieux aimer, et de prendre un interet plus tendre à tout ce qui touche Monsieur Suard [...] Notre ami le bon CONDORCET sera sans doute instruit par vous, Madame, de l'élection de Monsieur Suard ; il merite

de partager tout ce qui vous interesse par son attachement pour vous »... [Cette élection sera refusée par Louis XV à cause des amitiés de Suard avec les encyclopédistes ; sa seconde élection le 26 mai 1774 sera validée.]

172

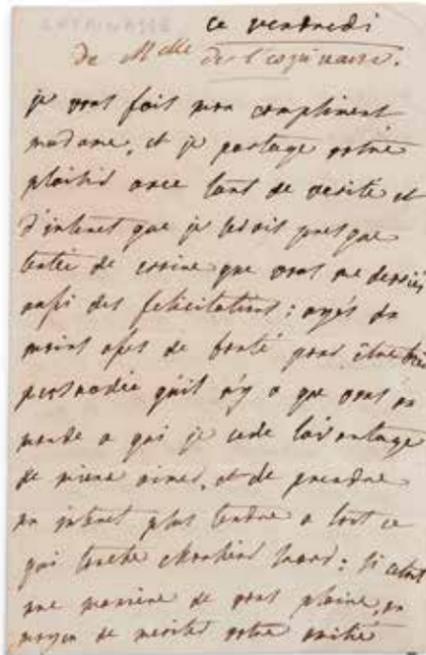
LESPINASSE JULIE DE (1732-1776).

Lettre écrite sous sa dictée par D'ALEMBERT, Paris « ce vendredi » [10 juillet 1772], au marquis de CONDORCET à Ribemont ; 3 pages in-4, adresse (petite mouillure à un angle inférieur).

1 500 / 1 800 €

Jolie lettre à Condorcet dictée à son « secrétaire » D'Alembert.

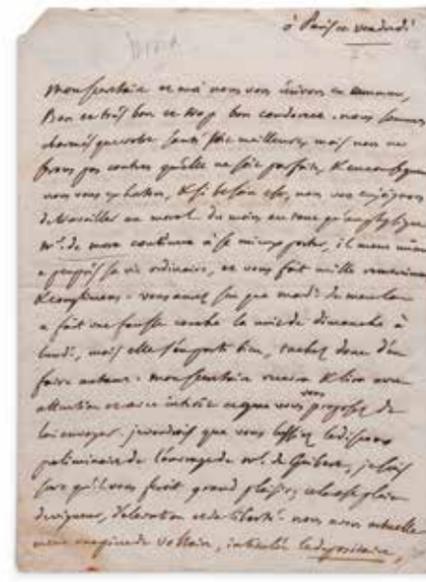
« Mon secretaire et moi nous vous écrivons en commun, bon et très bon et trop bon Condorcet. Nous sommes charmés que votre santé soit meilleure; mais nous ne serons pas contens qu'elle ne soit parfaite, & en consequence nous vous exhortons, & si besoin est, nous vous enjoignons de travailler au moral du moins autant qu'au physique ». Le marquis de MORA « continue à se mieux porter, il mène même à peu près sa vie



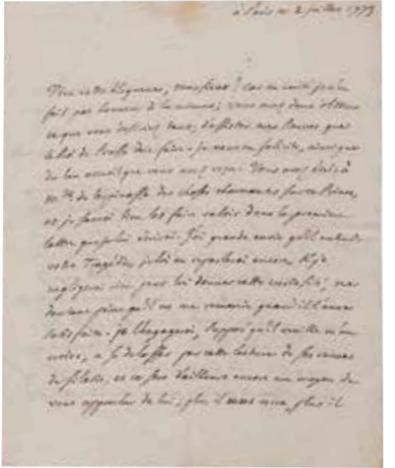
171

ordinaire ». Mme de MEULAN a fait une fausse couche mais va bien. « Mon secretaire [D'ALEMBERT] recevra & lira avec attention et avec interêt ce que vous vous proposez de lui envoyer. Je voudrois que vous lussiez le discours preliminaire de l'ouvrage de M' de GUIBERT [Essai sur la Tactique], je suis sûre qu'il vous feroit grand plaisir ; cela est plein de vigueur, d'élevation et de liberté. Nous avons actuellement une pièce de VOLTAIRE, intitulée *le Dépositaire*, vous la connoissez, & vous savez ce qu'elle vaut »...

Elle évoque la réception à l'Académie de deux nouveaux académiciens : BRÉQUIGNY « a été court et froid, M' de BEAUZÉE a très bien réussi. LA CONDAMINE a lu une traduction en vers du discours d'Ajace dans Ovide pour les armes d'Achille, et il a été fort applaudi. On se divertit d'ailleurs à merveille & à faire bailler, il y avoit ces jours-ci 4000 personnes au Colisée. L'actrice nouvelle tragique a été très mal d'une fluxion de poitrine ; elle est convalescente, mais elle ne pourra pas jouer de longtemps. Le tonnerre est tombé le 27 à Paris, chez mad^e Ledroit, il n'a tué personne, mais il n'a pas laissé de faire du dégât. [...] J'ai vu M' de GUIBERT chez moi, il continue à me plaire infiniment ; j'ai fait connoissance aussi avec M' du Tillot, ministre de Parme, qui sûrement sera fort à votre gré, comme au mien. [...] Vous manquez bien à M' TURGOT qui est bien mal instruit de ce qui se passe depuis votre depart »...



172



173

173

ALEMBERT JEAN LE ROND D' (1717-1783).

L.A.S. « D'Alembert », Paris 2 juillet 1773, au comte de GUIBERT ; 3 pages in-4 (copie ancienne jointe).

1 500 / 2 000 €

« Vive votre éloquence, Monsieur ! [...] vous avez donc obtenu ce que vous desiriez tant, d'assister aux Revues que le Roi de Prusse doit faire »... D'Alembert va écrire à FRÉDÉRIC II pour l'engager à entendre la tragédie de Guibert : « je lui en reparlerai encore, & je ne negligerais rien pour lui donner cette curiosité, ne doutant point qu'il ne me remercie quand il l'aura satisfaite. Je l'engagerai, supposé qu'il veuille m'en croire, à se delasser par cette lecture de ses revues de Silesie, et ce sera d'ailleurs encore un moyen de vous approcher de lui ; plus il vous verra, plus il sentira tout ce que vous valez ; & indépendamment du tendre interêt que je prends à tout ce qui peut vous toucher, mon amour propre est intéressé à recevoir de ce Prince des remerciemens de vous avoir fait connoître à lui ». Il prie Guibert de le rappeler au souvenir du Prince LOUIS à Vienne : « je ne sais pas s'il m'aime toujours ; il a mieux à faire que de me le dire, mais je vous prie d'être auprès de lui l'interprète des sentimens de respect et d'attachement que je lui ai voués » ; ainsi qu'à l'abbé GEORGEL « secretaire d'ambassade, dont l'obligeante activité pourra vous être très utile pour les objets d'instruction que vous vous proposez ». Il parle enfin de Julie de LESPINASSE, dont la santé n'est pas très bonne : « Nous parlons souvent de vous, nous vous aimons, nous vous regrettons, & nous vous attendons avec impatience. Revenez bien vite, chargé, non comme Auguste, des depouilles de l'orient, mais de celles du nord, qui entre vos mains, deviendront des depouilles bien précieuses »... Archives du comte de GUIBERT (vente 14 octobre 1993, n° 73).

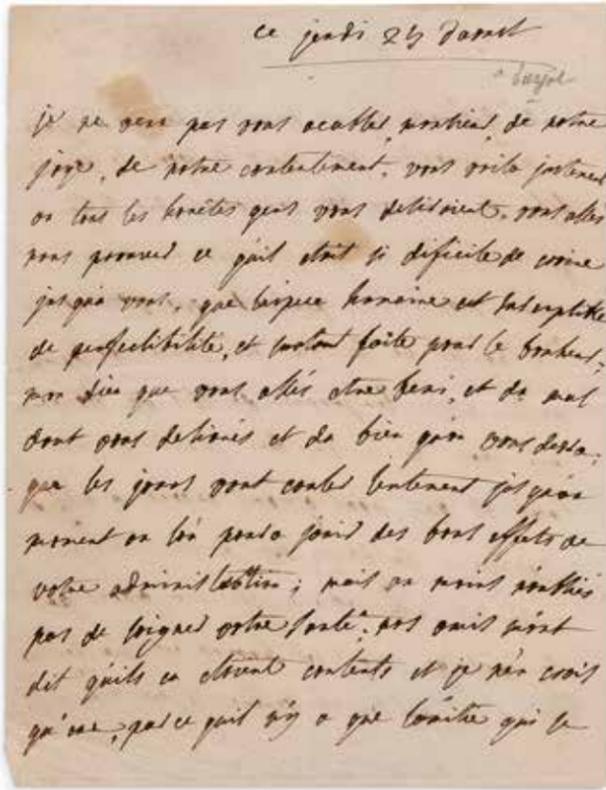
LESPINASSE JULIE DE (1732-1776).

Lettre autographe, jeudi 24 août [1774], à TURGOT ; 2 pages in-8 (la fin manque).

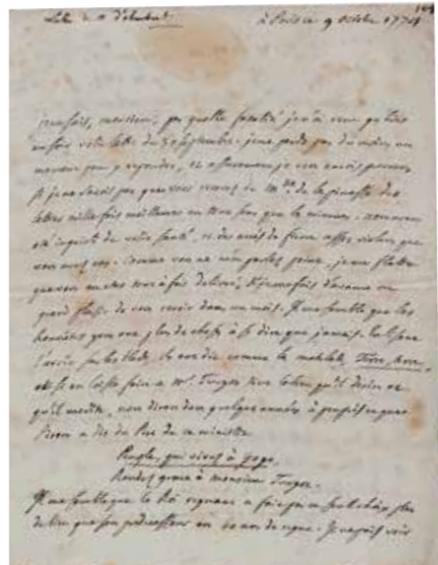
1 000 / 1 200 €

Lettre écrite le jour même de la nomination de Turgot au Contrôle général des Finances.

« Je ne veux pas vous acabler, Monsieur, de notre joye, de notre contentement. Vous voila justement où tous les honêtes gens vous desiroient, vous allés nous prouver ce qu'il etoit si difficile de croire jusqu'à vous, que l'espece humaine est susceptible de perfectibilité, et surtout faite pour le bonheur ; mon dieu que vous allés etre beni, et du mal dont vous delivrés et du bien qu'on vous devra ; que les jours vont couler lentement jusqu'au moment où l'on pourra jouir des bons effets de votre administration ». Elle conjure Turgot de prendre soin de sa santé [...] si vous le pouvés dites un mot au bon CONDORCET sur l'affaire qui interesse M^e de GUIBERT, il est parti pour Montauban persuadé, que vous auriés la bonté de delivrer cet homme de l'opression où l'a mise l'injustice [...] cet homme est malheureux, il est en prison, il souffre »...



174



175

175

ALEMBERT JEAN LE ROND D' (1717-1783).

L.A., Paris 9 octobre 1774, au comte de GUIBERT, « colonel commandant de la legion corse à Montauban en Quercy » ; 3 pages in-4, adresse, cachet de cire noire à son chiffre couronné (légères rousseurs; copie ancienne jointe).

2 000 / 2 500 €

Belle lettre se réjouissant de l'arrêt sur les blés de TURGOT, dont il fait un vibrant éloge.

Il sait que Guibert reçoit de Julie de LESPINASSE « des lettres mille fois meilleures en tout sens que les miennes. Nous avons été inquiets de votre santé, et des accès de fièvre assez violens que vous avez eus. [...] je me flatte que vous en etes tout à fait delivré, & je me fais d'avance un grand plaisir de vous revoir dans un mois. Il me semble que les honnêtes gens ont plus de choses à se dire que jamais. En lisant l'arrêt sur les bleds, ils ont dit comme les matelots, Terre, terre, et si on laisse faire à M^e TURGOT tout le bien

qu'il desire et qu'il medite, nous dirons dans quelques années à peu près ce que Piron a dit du Pere de ce ministre

Peuple, qui vivez à Gogo, Rendez grace à Monsieur Turgot

Il me semble que le Roi regnant [LOUIS XVI] a fait par ce seul choix plus de bien que son predecesseur en 60 ans de regne. Je ne puis voir actuellement la couverture même de toutes les oraisons funebres du feu Roi, dont on nous inonde, sans que le cœur me souleve, & depuis tout le bien que sa mort a produit, je ne sais pas si j'aurois même le courage de lire celle de l'abbé de Boismont. Les fripons sont dans un état violent, les uns tremblent et ne s'en vantent pas, les autres sont assez bêtes pour murmurer ; & je crois que la méchanceté humaine ne negligera rien pour traverser les operations bienfaisantes du nouveau ministre. Mais j'espere que le Roi prendra dans M^e Turgot assez de confiance pour sentir combien un tel homme est pre-tieux à son royaume, & necessaire pour le tirer de l'agonie où il etoit. Voilà, monsieur, de quoi j'aime à m'occuper ; voilà de quoi j'aimerai à causer avec vous ; voilà ce que je voudrois dire, imprimer et afficher par tout. J'espere que l'arrêt sur les bleds servira de modèle à tous ceux du nouveau regne, et

qu'au lieu de dire dorenavant car tel est notre plaisir, le Roi dira, car telle est la justice. Cette formule vaudra bien l'autre. Revenez donc vite, Monsieur, pour vous rejouir avec vos amis du temps heureux qui commence à naître. Revenez parler à des gens qui vous entendent, & surtout qui vous aiment ; je conçois votre malaise et votre peine dans la disette de société où vous languissez ; vous n'êtes en bonne compagnie que quand vous êtes seul ; mais cette compagnie vous dedommage bien de toutes celles que vous n'avez pas, & qui regrettent tant la vôtre. Rapportez nous les graques [Les Gracques, tragédie en vers de Guibert] que je me fais un grand plaisir de voir ; revenez consoler une amie qui vous est tendrement attachée, et que vous aidez à vivre. Revenez enfin voir l'homme du monde qui est le plus penetré d'estime, d'attachement et de respect pour vous ».

Il ajoute, à propos de la mort du pape CLÉMENT XIV (22 septembre 1774) qui avait signé le bref de suppression de Jésuites, et des rumeurs de son empoisonnement : « On assure que la mort du Pape est un des chefs d'œuvre de l'apothicairerie jesuitique. J'en ferai compliment au Roi de Prusse [FRÉDÉRIC II] leur protecteur, et je lui demanderai s'il n'établira pas dans leur college une chaire de Pharmacie. Voilà une année fertile en evenemens interessans, sans compter ceux que nous attendons encore. » Archives du comte de GUIBERT (vente 14 octobre 1993, n° 74).

LESPINASSE JULIE DE (1732-1776).

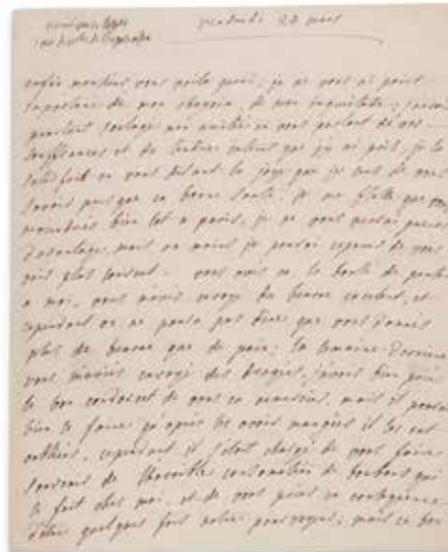
L.A., vendredi 24 mars [1775], à MALESHERBES ; 3 pages in-4.

1 000 / 1 500 €

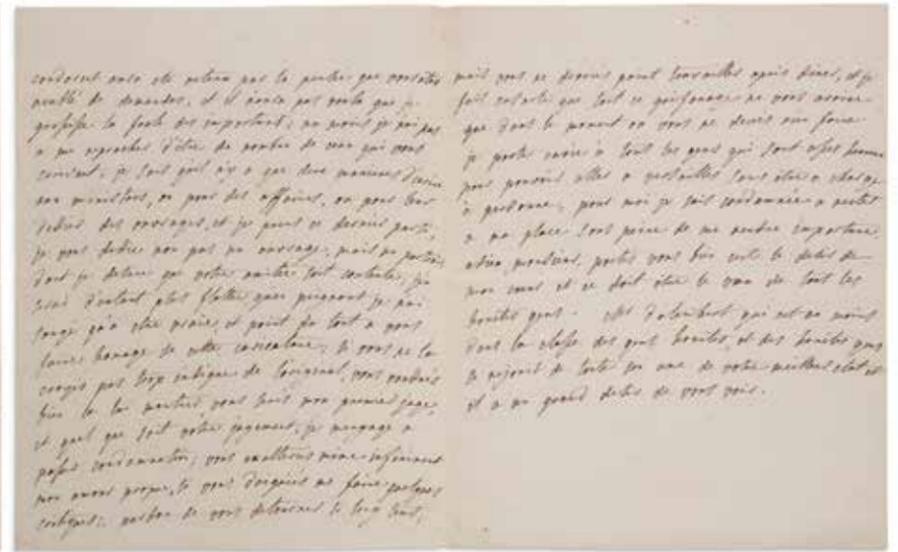
Charmante lettre accompagnant l'envoi d'un portrait qu'elle a dessiné.

« Enfin monsieur, vous voila guéri, je ne vous ai point importuné de mon chagrin, de mon inquietude ; j'aurois pourtant soulagés mon amitié en vous parlant de vos souffrances et du tendre interet que j'y ai pris ; je la satisfais en vous disant la joye que je sens de vous savoir presque en bonne santé. Je me flatte que vous reviendrés bien tot a Paris ; je ne vous verrai gueres davantage, mais au moins je pourai esperer de vous voir plus souvent ». Elle le remercie de lui avoir « envoyé du beurre excellent, et cependant on ne pourra pas dire que vous donnés plus de beurre que de pain ; la semaine derniere vous m'aviés envoyé des dragées. J'avois bien prié le bon CONDORCET de vous en remercier, mais il pouroit bien se faire qu'après les avoir mangées il les eut oubliées, cependant il s'etoit chargé de vous faire souvenir de l'horrible consommation de bonbons qui se fait ches moi, et de vous prier en consequence d'être quelques fois notre pourvoyeur ; mais ce bon Condorcet aura été retenu par la pensée que vous êtes acablé de demandes, et il n'aura pas voulu que je grossisse la foule des importuns ; au

moins je n'ai pas à me reprocher d'être du nombre de ceux qui vous ecrivent, je sais qu'il n'y a que deux manieres d'ecrire aux ministres, ou pour des affaires, ou pour leur dedier des ouvrages, et je prens ce dernier parti, je vous dedie non pas un ouvrage, mais un portrait dont je desire que votre amitié soit contente ; j'en serai d'autant plus flattée, qu'en peignant je n'ai songé qu'a etre vraie, et point du tout à vous faire homage de cette caricature ; si vous ne la croyés pas trop indigne de l'original, vous voudrés bien la lui montrer, vous serés mon premier juge, et quel que soit votre jugement, je mengage à passer condamnation ; vous exalteriés même infiniment mon amour propre, si vous daigniés me faire quelques critiques ; pardon de vous detourner si long tems ; mais vous ne devriés point travailler après diner, et je fais en sorte que tout ce grifonage ne vous arrive que dans le moment ou vous ne devés rien faire. Je porte envie à tous les gens qui sont asses heureux pour pouvoir aller à Versailles sans être à charge à personne, pour moi je suis condamnée a rester à ma place sous peine de me rendre importune. Adieu, monsieur, portés vous bien c'est le desir de mon cœur et ce doit être le vœu de tous les honêtes gens. M^e d'ALEMBERT qui est au moins dans la classe des gens honêtes, et des honêtes gens se rejouit de toute son ame de votre meilleur etat et il a un grand desir de vous voir. »



176



LESPINASSE JULIE DE (1732-1776).

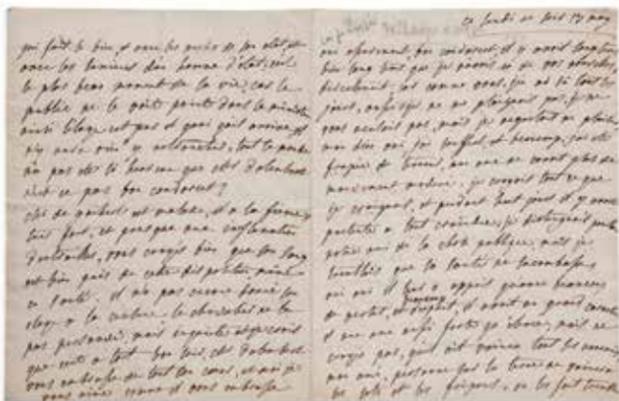
L.A., « ce lundi au soir 15 may » [1775], au marquis de CONDORCET ; 4 pages in-4.

1 500 / 2 000 €

Très belle lettre à Condorcet au moment des émeutes de la guerre des farines contre la politique de Turgot.

Il y avait longtemps qu'elle n'avait reçu de nouvelles directes de Condorcet... « Mon dieu oui j'ai souffert, et beaucoup ; j'ai été frappée de terreur, mon ame ne conoit plus de mouvement moderé, je croyois tout ce que je craignois, et pendant huit jours il y avoit pretexte a tout craindre ; je distinguois pourtant notre ami [TURGOT] de la chose publique, mais je tremblois que sa santé ne succombasse ; oui oui il leur a appris qu'avec beaucoup de vertus, et beaucoup d'esprit, il avoit un grand caractere et une ame aussi forte qu'élevée ; mais ne croyés pas, qu'il ait vaincu tous ses ennemis, mon ami, personne sur la terre ne vaincra les sots et les fripons, on les fait trembler quelques fois, mais rien ne les fait taire, si vous entendies quelles betises, quelles mechancetés remplissent les soupers délicieux de Paris ! Je benis le ciel qui ma fait prendre le parti de me retirer du monde, ce qui m'en revient m'en donne un dégot mortel ». Elle n'est pas allée à la campagne, pour pouvoir avoir des nouvelles de Turgot « dix fois par jour et elles m'étoient necessaires ; et puis voila le mois de may passé, c'est ce mois que j'aurois voulu jouir du bon air, et vivre seule. D'ailleurs j'ai sù que M^r d'ALEMBERT me cachoit la peine que je lui faisois, cela m'ôte le courage de remplir mon projet et il me deviendroit d'autant plus penible à remplir que je crois votre retour assez prochain ».

Elle raconte ensuite la réception à l'Académie du duc de DURAS dont le discours « court, simple, noble et convenable à tous egards » a été très applaudi ; « celui de M^r de BUFFON moins mauvais que le dernier, mais voila tout. L'abbé DELILLE a lu le chant de Didon qui a été fort applaudi ; mais ce qui l'a été à l'excès, c'est l'éloge de Bossuet, M^r d'ALEMBERT avait eu l'adresse d'y faire entrer de justes louanges de la lettre de L. de Toulouse [LOMÉNIE DE BRIENNE] à ses curés, et cet endroit a été saisi avec transport par le public, qui a aplaudi à enfoncer la salle ; je regrette de n'avoir pas entendu cet hommage rendu à un homme de merite, qui fait le bien, et avec les vertus de son etat, et avec les lumieres d'un homme d'état ; c'est le plus beau moment de sa vie, car le public ne le voit point dans le ministere. Ainsi l'éloge est pur et, quoi qu'il arrive, il n'y aura rien à y retrancher »...



177

Puis elle parle de son amant le comte de GUIBERT qui [à la veille de son mariage] « est malade, il a la fièvre tres fort, et presque une inflammation d'entrailles, vous croyés bien que son sang est bien près de cette disposition, même en santé. Il n'a pas encore donné son eloge à la censure »... Elle termine : « Bon soir, M^r d'Alembert vous embrasse de tout son cœur ; et moi je vous aime comme il vous embrasse ».

LESPINASSE JULIE DE (1732-1776).

L.A., lundi 9 octobre 1775, au marquis de CONDORCET ; 4 pages in-4.

1 200 / 1 500 €

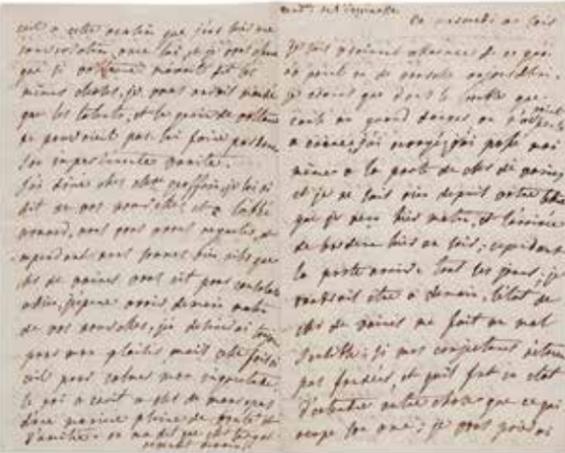
Longue lettre remplie de nouvelles de leurs amis.

« [...] L'histoire de la princesse de POIX ma charmée et la circonstance du souflet y ajoute un interet infini. Ce que vous dites de ce prince de CROI, ce melange de vertus et

de sotises contrastent d'une maniere singuliere. Mais comme vous dites, il est bien facheux d'être forc de se moquer de ce qu'on estime »... Elle parle des réparations que Condorcet fait faire à sa maison, et souhaite qu'il n'y laisse pas sa santé : « Il n'y a plus de bonheur avec de certaine privation, et quand ce n'est plus qu'a force de vertu, ou de philosophie qu'on supporte la vie, ce n'est pas trop la peine d'y rester »... Elle a fait ses commissions auprès de M. d'ARANDA, et lui recommande de s'adresser au chevalier de MAGALLON, qui est conseiller ou président du Conseil des Indes, à Madrid. Le comte de GUIBERT « a passé huit jours ici en revenant de Mets, il a emporté cent volumes inquarto pour repondre a M. du Meni Darand, il va ecrire sur l'art de s'egorger avec plus ou moins de celerité. M^{rs} de BROGLIES et toutes les troupes sont entraînés par l'avis de M^r de Meni Darand, cependant le procès n'est pas encore jugé. M^r de Guibert va faire le metier de rapporteur et d'avocat general, je lui ai recomandé de se rendre aussi interessant que M^r Seguier »... Elle parle encore de Jean-Baptiste SUARD



178



179

qui a été au Havre avec M. et Mme de Vaines, de TURGOT que Julie n'a point vu depuis un siècle et qui a été se délasser au Tremblai chez sa sœur, de TRUDAINE, de M. de Saint-Chamans, et du comte de CRILLON qui n'écrira sans doute pas, car il n'a le temps de rien, sa fortune et sa femme rempliraient l'éternité entiere. ... « il faut que vous sachiés que M^{de} de Crillon nous disoit il y a deux jours, qu'elle n'avoit point trouvé d'amour dans Clarisse ; n'est il pas bien ravissant d'etre aimé par une ame aussi bien exercée, et qui se connoit si bien en passion ! Son mari fut de son avis ; et ce quil y a de facheux, c'est que ce ne fut point par complaisance – qu'ils sont heureux ! »... Ancienne collection R.G. [Robert GÉRARD] (19-20 juin 1996, n° 67).

LESPINASSE JULIE DE (1732-1776).

L.A., « Ce mercredi au soir [1775] », [à Jean-Baptiste SUARD] ; 4 pages in-8.

1 200 / 1 500 €

Belle et intéressante lettre, relative à l'Éloge de Catinat du comte de Guibert, pour lequel on connaît l'attachement passionné de Julie de Lespinasse.

Elle est « vraiment allarmée » de n'avoir point de nouvelles de son ami M. de Vaines [Jean DEVAINES, premier commis de Turgot], dont l'état lui « fait un mal sensible »... Elle s'inquiète surtout des paquets que Devaines doit recevoir de Libourne [où se trouvait le comte de GUIBERT, lequel venait, au grand désespoir de Julie de Lespinasse, d'épouser Alexandrine de Courcelles]. L'un d'eux contient en effet « des corrections pour cet éloge de Catinat [que Guibert devait présenter à un concours de l'Académie], d'après les bêtes critiques des docteurs de

Sorbonne, et comme il n'y a pas un moment à perdre pour cette affaire, j'ai pensé que M^r de Vaines me pardoneroit la precaution que j'ai prise » ; d'autant qu'il y en aura d'autres, qu'elle prie qu'on lui fasse porter... « D'après votre avis je me suis adressée à l'abbé Copette, et lui, et son confrere Docteur de Navarre, sont tout aussi intraitables , mais à la verité un peu moins absurdes que les docteurs de Sorbonne, j'ai encore envoyé ces corrections, et de tant de soins et de tant de censeur, je crois que cela finira par manquer le concours ; ce ne sera pas ma faute mais bien celle de M. le chevalier de Chaleton qui lui a gardé deux mois son ouvrage, pour lui faire ses observations, c'est à cette occasion que j'eus hier une conversation avec lui, et je vous assure que si VOLTAIRE m'avoit dit les mêmes choses, je vous aurois mandé que les talents, et le genie de Voltaire ne pouvoient pas lui faire pardonner son impertinente vanité ». Elle a dîné chez Mme GEOFFRIN ; on a bien regretté Suard... « Le roi a écrit à M^r de MAUREPAS d'une maniere pleine de bonté et d'amitié. On ma dit que M^r TURGOT revenoit demain ».

LESPINASSE JULIE DE (1732-1776).

L.A., « ce jeudi six heures du matin » [1775], à CONDORCET ; 2 pages in-8, adresse.

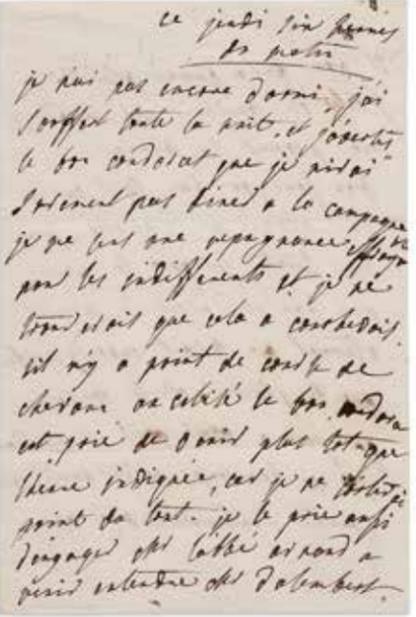
1 000 / 1 200 €

Belle lettre à son fidèle ami Condorcet.

« Je n'ai pas encore dormi, j'ai souffert toute la nuit, et j'avertis le bon Condorcet que je n'irai surement pas diner à la campagne. Je me sens une repugnance effroyable pour les indifferents et je ne trouverois que cela à Courbevois. Sil n'y a point de course de



chevaux au Colisé le bon Condorcet est prié de venir plus tot que l'heure indiquée, car je ne sortirai point du tout. Je le prie aussi d'engager M^r l'abbé ARNAUD à venir entendre M^r d'ALEMBERT, il nous fera grand plaisir [...] Bon jour, ou bon soir, car je vais essayer de dormir, je me sens triste jusqu'à la mort. Oui bon Condorcet le someil eternal me seroit encore meilleur que le plaisir et la consolation que j'ai à vous voir et cependant j'en ai beaucoup. Votre bonté, votre amitié soutiennent mon ame ».



180

LESPINASSE JULIE DE (1732-1776).

2 L.A., [1775 ?], à Jean-Baptiste SUARD ; 2 pages in-4 avec adresse et cachet de cire rouge aux armes, et 1 page in-8 avec adresse.

1 300 / 1 500 €

Belle lettre où s'épanche son cœur sensible.

Dimanche au soir. « J'étois avec M^{de} GEOFFRIN lorsque j'ai reçu votre lettre. Je n'ai pu vous répondre. Elle ma dit qu'on avoit conté cette plaisanterie à St Ouen et j'en suis fâchée, si lon vous en demande la suite dites que vous l'ignorerés, il faut que cela reste là ; dites la même chose à M^{rs} St Arnaud et Morellet ; toute plaisanterie qui sort de la société où elle a été faite devient ou une platitude, ou une mechanceté, laissons donc là cela, et repetons sans cesse avec M^{de} Geoffrin, *voilà qui est bien, mais n'en parlons plus.* Je vais écrire un mot à M. de MARMONTEL et à M. de Vaines et puis je ne plaisanterai plus, je ne ferai plus de *gayté* car en verité c'est forcer nature ». Elle s'inquiète des problèmes de Suard : « Au nom de dieu interessés vous à ce qui vous regarde, je crains que vous n'y apportiés une grande négligence et cette pensée me fait souvent mal ; je vous desirerois du bonheur si je croyois qu'il y en eut dans cette triste vie, mais je me souviens quil peut y avoir du calme et du repos et je voudrois que le vôtre ne fut pas troublé par les inconvenients attaché à la mauvaise fortune. Ce n'est pas pour moi que je crains la pauvreté, elle ne me paroît que la privation d'un avantage et d'un bonheur, mais pour mes amis je la sens comme la douleur et j'ai souvent besoin de me distraire de cette pensée, elle penetre mon ame d'une tristesse qui l'abat, parce que je sens mon impuissance d'agir ; mon dieu à quoi sert donc d'aimer, je vous aime de toute mon ame et cela ne vous sera jamais bon à rien, je ne vous ferai jamais éprouver que le plaisir qu'une ame sensible et honete, comme la votre, goute à adoucir les maux d'une creature souffrante, malheureuse et qui seroit tombée dans le decouragement si votre amitié n'étoit venue à son secours »...

Ce mardi. « Vous etes bien aimable de repondre a ma pensée. Dans linstant même je donois ordre qu'on allat savoir si vous etes de retour, je ne pouvois pas attendre à diner à m'en assurer ». TURGOT « s'est conduit a merveille il sest mis a la place de Mr de Vaines et cest que bien peu de gens savent faire. Mais je crois que le cœur de M^e de Vaines reste bien opprimé ». Elle va aller au Salon, et aimerait y rencontrer Suard. Elle termine par ces mots : « J'ai souffert ces jours ci et beaucoup ».



181

182.

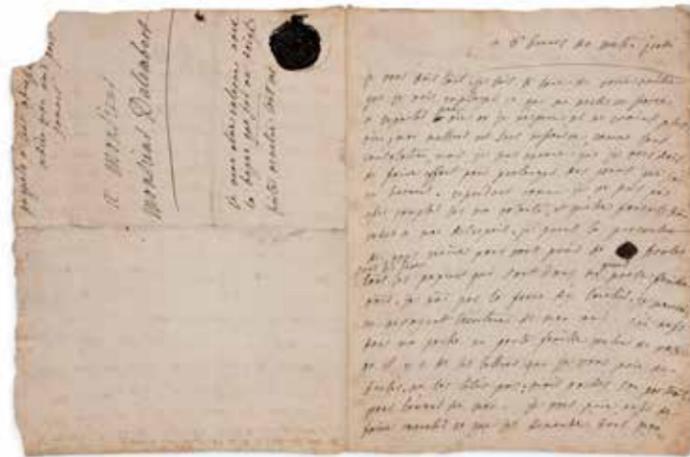
LESPINASSE JULIE DE (1732-1776).

MANUSCRIT autographe ; 2 pages oblong in-12.

600 / 800 €

Suite de pensées ou de vers.

« Je suis comme un docteur hélas ! je ne sais rien. Je ne sais que souffrir et non pas murmurer. Ce monde, ce theatre et d'orgueil et d'erreur est plein d'infortunés qui parlent de bonheur tout se plaint tout gemit en cherchant le bien être [...] Le passé n'est pour nous qu'un triste souvenir. On me dit je vous aime et je crus comme un sot qu'il étoit quelque idée attachée à ce mot. [...] Plus d'amour et l'ennui detruisoit l'univers »...



183

183

LESPINASSE JULIE DE (1732-1776).

L.A.S. « Lespinasse », « à 6 heures du matin jeudi » [16 mai 1776], à D'ALEMBERT ; 3 pages in-4, adresse avec cachet de cire noire aux armes.

3 000 / 4 000 €

Bouleversante lettre testamentaire, une semaine avant sa mort, à son fidèle soupirant D'Alembert, dans le souvenir de son amour pour le marquis de Mora.

« Je vous dois tout, je suis si sure de votre amitié que je vais employer ce qui me reste de force à supporter une vie où je n'espere, ni ne crains plus rien ; mon malheur est sans ressource, comme sans consolation, mais je sens encore que je vous dois de faire effort pour prolonger des jours que j'ai en horreur. Cependant comme je ne puis pas asses

compter sur ma volonté, et qu'elle pouroit bien ceder à mon desespoir, je prens la precaution de vous écrire pour vous prier de bruler sans les lire tous les papiers qui sont dans un grand portefeuille noir, je n'ai pas la force d'y toucher, je mourrois en revoyant l'écriture de mon ami [le marquis de MORA]. J'ai aussi dans ma poche un portefeuille couleur de rose où il y a de ses lettres que je vous prie de bruler, ne les lisés pas ; mais gardés son portrait pour l'amour de moi. Je vous prie aussi de faire executer ce que je demande dans mon testament que vous avés entre les mains. Je ne laisse dargent que 50 louis », et elle doit mille livres à D'Alembert ; mais on lui doit encore beaucoup d'argent, dont les pensions de M. de La Borde, du duc d'Orléans et de M. d'Albon (son demi-frère)... « J'entre dans ce detail parce que je serois fâchée que mes dettes et les petits legts que je fais ne fussent pas acquittés. Je ne me rappelle pas si j'ai disposé du secretaire où vous trouverés cette lettre ; mais dans ce doute, je vous prie de l'envoyer chez M^e de GUIBERT, en le priant de le recevoir comme une marque de mon amitié. Adieu, mon ami, ne me regrettés pas, songés qu'en quittant la vie je trouve le repos que je ne pouvois plus esperer. Conservés le souvenir de M^e de Mora comme de l'homme le plus vertueux, le plus sensible et le plus malheureux qui exista jamais ». Elle demande de tâcher de récupérer ses lettres au marquis de Mora : « si elles peuvent vous revenir brulés les sans les lire. Encore une fois oubliés moi conservés vous, la vie doit encore avoir de l'interet pour vous ; vos vertus doivent vous y attacher. Adieu, le desespoir a seché mon cœur et mon ame, je ne sais plus exprimer aucun sentiment. Ma mort n'est qu'une foible preuve de la maniere dont j'ai aimé M^e de Mora ; la sienne ne justifie que trop quil repondoit à ma tendresse plus que vous ne l'avés jamais pensé. Hélas ! quand vous lirés ceci, je serai delivrée du poids qui m'acable. Adieu mon ami adieu ». Elle ajoute : « Un mot de moi à M^{de} GEOFFRIN elle aimoit mon ami ». Ayant inscrit l'adresse « A Monsieur / Monsieur Dalember », elle clôt sa lettre d'un cachet de cire noire aux armes et ajoute à côté : « Je veux etre enterrée avec la bague que j'ai au doigt. Faites remettre tous ces paquets à leur adresse. Adieu mon ami pour jamais ».

184

ALEMBERT JEAN LE ROND D' (1717-1783).

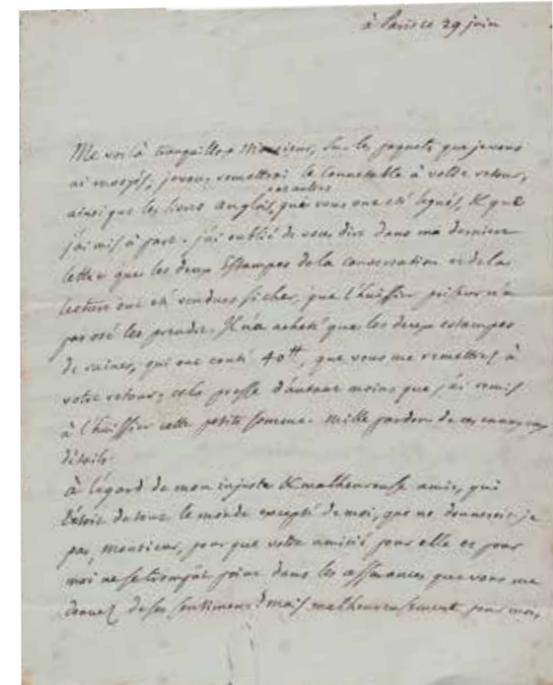
L.A., Paris 29 juin [1776], au comte de GUIBERT, « colonel du regiment de Neustrie à Douai » ; 3 pages in-4, adresse avec cachet de cire rouge à son chiffre (petit manque par bris de cachet ; copie ancienne jointe).

3 000 / 4 000 €

Très émouvante lettre après la mort de Julie de LESPINASSE, survenue le 23 mai.

[En écrivant cette lettre, d'Alembert, amant malheureux ayant découvert la passion de Julie pour le marquis de Mora, ignore encore que Guibert était devenu l'amant de Julie de Lespinasse, et donc son rival.] Il évoque d'abord les livres que Julie de Lespinasse a légués à Guibert... « À l'égard de mon injuste & malheureuse amie, qui létoit de tout le monde excepté de moi, que ne donneroies-je pas, Monsieur, pour que votre amitié pour elle et pour moi ne se trompât point dans les assurances que vous me donnez de ses sentimens ? Mais malheureusement pour moi, et malheureusement même pour sa memoire, la voix publique ne s'accorde point avec la vôtre ; je crains bien que vous ne vous y reunissiez, si j'ai la force de vous instruire un jour de mille

détails qui ne prouvent que trop combien la voix publique a raison, quoique le public les ignore, & que vraisemblablement vous les ignoriez vous même. Après cela, Monsieur, comment aurois-je le courage de m'occuper d'un monument qui presque à tous les yeux me rendroit ridicule, malgré le sentiment qui m'entraineroit à l'ériger ? Hélas ! tout ce que je puis faire, c'est de concourir à ce monument avec les dix ou douze personnes qu'elle aimoit mieux que moi. Plaignez moi, Monsieur, plaignez mon abandon, mon malheur, le vuide affreux que je vois dans le reste de ma vie. Je l'ai aimée avec une tendresse qui m'a rendu le besoin d'aimer necessaire ; je n'ai jamais été le premier objet de son cœur ; j'ai perdu seize ans de ma vie, & j'ai soixante ans. Que ne puis-je mourir en écrivant ces tristes mots, & que ne peuvent ils être gravés sur ma tombe ! Ils inspiroient pour moi tout l'interêt dont j'ai le malheur d'etre digne. [...] Mais que me font les regrets du Public ? Hélas ! je n'aurois désiré que les siens, et elle est morte persuadée que sa mort seroit un soulagement pour moi ! C'est ce qu'elle me disoit la surveillance de sa mort ! Adieu, Monsieur, j'étouffe, & je ne puis en écrire davantage. Conservez moi votre amitié. Elle feroit ma consolation si [j'en] étois susceptible. Mais tout est perdu pour moi, & je n'ai plus qu'à mourir. » Archives du comte de GUIBERT (vente 14 octobre 1993, n° 75).



184

ALEMBERT JEAN LE ROND D' (1717-1783).

MANUSCRIT autographe, **Aux manes de Mlle de Lespinasse**, 22 juillet 1776 ; 20 pages petit in-4, montées sur onglets et interfoliées, reliées en un volume petit in-4 maroquin rouge, double encadrement de palmettes et fleurons sur les plats, titre doré sur le plat sup., dos orné (Devauchelle).

12 000 / 15 000 €

Magnifique et émouvant témoignage du chagrin de d'Alembert à la mort de Julie de LESPINASSE (23 mai 1776), et de son désespoir de découvrir l'amour malheureux de son amie pour le comte de GUIBERT.

« Cette lettre inachevée à Julie de Lespinasse, écrite deux mois après sa mort, est l'un des textes le plus beaux et les plus déchirants du XVIII^e siècle. Retrouvé dans les papiers de d'Alembert après son décès, ce pur sanglot d'amour pour la femme de sa vie est d'une force d'autant plus poignante qu'elle n'était pas destinée à publication. Le prestigieux savant européen y met son cœur à nu avec une sincérité et une authenticité rarement atteintes. C'est à l'absente adorée qu'il parle d'elle, de lui et de leur relation gâchée, comme il n'a pas pu le faire avant qu'elle ne meure » (Élisabeth Badinter).

Le manuscrit présente des ratures et corrections, ainsi que des additions marginales.

« O vous, qui ne pouvez plus m'entendre, vous que j'ai si tendrement & si constamment aimée, vous dont j'ai cru être aimé quelques moments, vous que j'ai préférée à tout, vous qui m'auriez tenu lieu de tout si vous l'aviez voulu ; hélas ! S'il peut vous rester encore quelque sentiment dans ce séjour de la mort après lequel vous avez tant soupiré, & qui bientôt sera le mien, voyez mon malheur et mes larmes, la solitude de mon âme, le vuide affreux que vous y avez fait, et l'abandon cruel où vous me laissez. Mais pourquoi vous parler de la solitude où je me vois depuis que vous n'êtes plus ! Ah ! mon injuste et cruelle amie, il n'a pas tenu à vous que cette solitude accablante n'ait commencé pour moi dans le temps où vous existiez encore. Pourquoi me repetiez vous dix mois avant votre mort que j'étais toujours ce que vous cherissiez le plus, l'objet le plus nécessaire à votre bonheur, le seul qui vous attachât à la vie, lorsque vous étiez à la veille de me prouver si cruellement le contraire ? Par quel motif, que je ne puis ni comprendre, ni soupçonner, ce sentiment si doux pour moi, que vous éprouviez peut être encore dans le dernier moment où vous m'en avez assuré, s'est-il changé tout à coup en éloignement et en aversion ? Qu'avois-je fait pour vous déplaire ? Que ne vous plaingiez vous à moi, si vous aviez à vous en plaindre ? vous auriez vu le fond de mon cœur, de ce cœur qui n'a jamais cessé d'être à vous, lors même que vous en doutiez, et que vous le rebutiez avec tant de dureté et de secheresse ? Ou plutôt, ma chère Julie (car je ne pouvois avoir de tort avec vous) aviez vous avec moi quelque tort que j'ignorois, et que j'aurais eu tant de douceur à vous pardonner si je l'avois scu ? »... Il n'a pas osé solliciter sa confiance, ces derniers

mois, craignant sa froideur, craignant encore plus d'aggraver son état affaibli, et, comme Phèdre, il s'est privé de ses pleurs...

Il a fait une découverte cruelle, en exécutant ses dernières volontés. « Pourquoi ne m'avez vous pas ordonné de bruler sans l'ouvrir, ce manuscrit funeste, [...] qui m'a appris que depuis huit ans au moins je n'étais plus le premier objet de votre cœur, malgré toute l'assurance que vous m'en aviez si souvent donnée ? Qui peut m'assurer après cette affligeante lecture, que pendant les huit ou dix autres années que je me suis cru tant aimé de vous, vous n'avez pas encore trompé ma tendresse ? Hélas ! n'ai-je pas eu sujet de le croire, lorsque j'ai vu, que dans cette multitude immense de lettres que vous m'avez chargé de bruler, vous n'en aviez pas gardé une seule des miennes ? [...] Pourquoi dans ce testament dont vous m'avez fait le malheureux exécuteur, avez vous laissé à un autre ce qui devoit m'être le plus cher, ces manuscrits qui vous auroient rappelée sans cesse à moi, et où il y avoit tant de choses écrites de ma main et de la vôtre ? [...] Adieu, adieu, pour jamais (hélas ! pour jamais) ma chère et infortunée Julie ? Ces deux titres m'intéressent bien plus que vos fautes à mon

égard ne peuvent m'offenser ; jouissez enfin (& pour mon malheur jouissez sans moi) de ce repos que mon amour et mes soins n'ont pu vous procurer pendant votre vie. Hélas ! pourquoi n'avez-vous pu m'aimer ni être aimée en paix ! [...] Pourquoi a til fallu que l'amour, fait pour adoucir aux autres les maux de la vie, fut le tourment et le desespoir de la vôtre ? [...] Vous me faites éprouver, ma chère Julie, que le plus grand malheur n'est pas de pleurer ce qu'on aimoit, mais de pleurer ce qui ne nous aimoit plus, et ce que pourtant on ne peut plus retrouver. Hélas ! j'ai perdu avec vous seize ans de ma vie ; qui remplira et consolera le peu d'années qui me restent ! »...

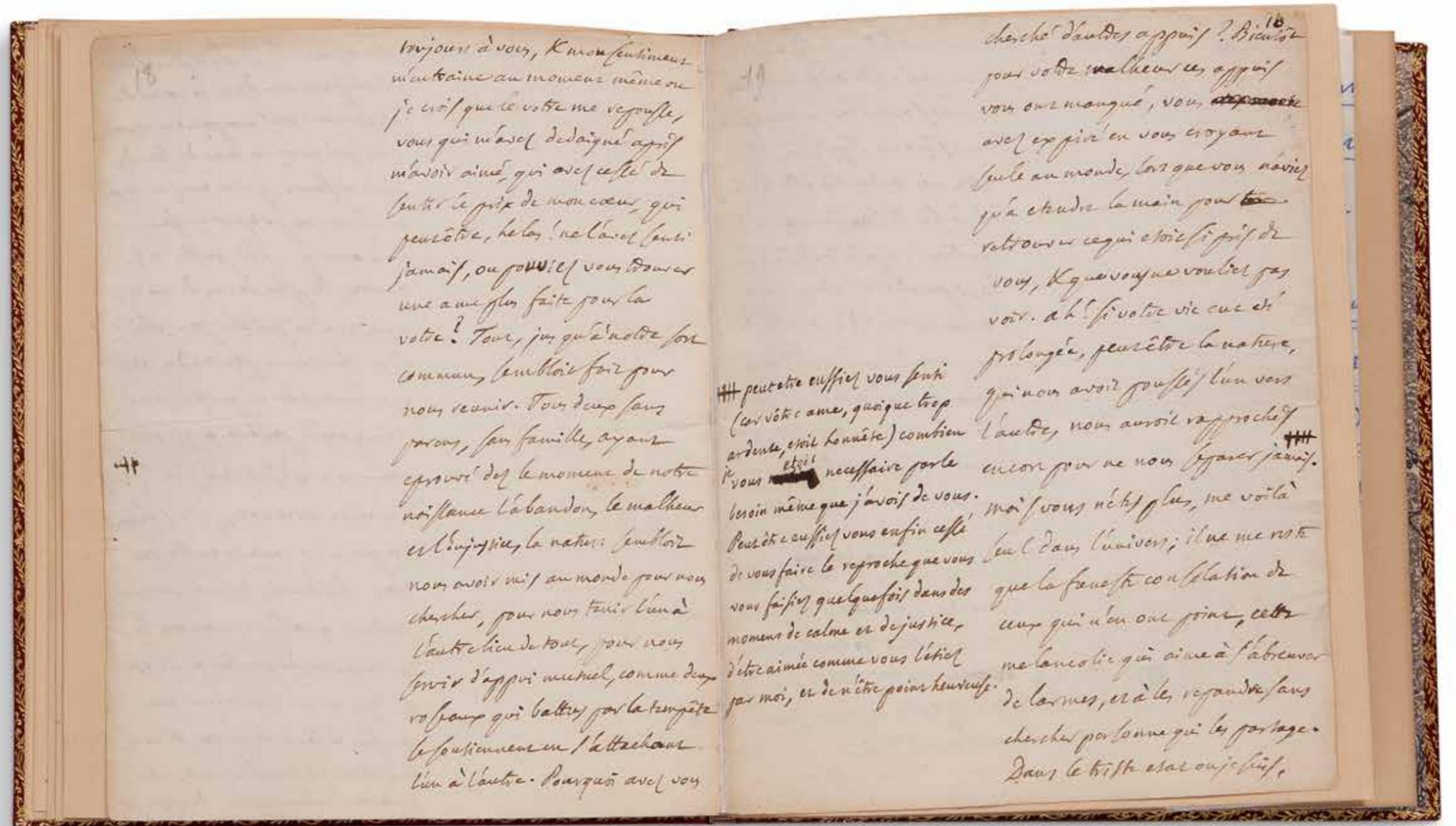
Il évoque avec émotion le souvenir de sa nourrice, qui eût su le consoler de cette solitude amère, et rappelle douloureusement tout ce qui le rapprochait de Julie : « Tous deux sans parents, sans famille, ayant éprouvé des le moment de notre naissance l'abandon, le malheur et l'injustice, la nature sembloit nous avoir mis au monde pour nous chercher, pour nous tenir l'un à l'autre lieu de tout, pour nous servir d'appui mutuel, comme deux roseaux qui battus par la tempête se soutiennent en s'attachant l'un à l'autre. Pourquoi avez

vous cherché d'autres appuis ? »... Il ne lui reste qu'une espérance, et un « pressentiment secret, qui penetre et adoucit mon âme, m'avertit que cette fin n'est pas éloignée. Mais hélas ! quand je fermerai mes yeux pour la dernière fois, ils ne retrouveront plus les vôtres, ils n'en verront pas même qui donnent des pleurs à mes derniers moments. Adieu, adieu, ma chère Julie, car ces yeux que je voudrais fermer pour toujours se remplissent de larmes en traçant ces dernières lignes, et je ne vois plus le papier sur lequel je vous écris »...

Ancienne collection R.G. [Robert GÉRARD] (19-20 juin 1996, n° 2).

BIBLIOGRAPHIE

Lettres de Mademoiselle de Lespinasse, écrites depuis l'année 1773, jusqu'à l'année 1773... Nouvelle édition augmentée de l'éloge de Mlle de Lespinasse, sous le nom d'Élisa, par M. de Guibert, et de deux opuscules, de d'Alembert (Paris, Ménard et Desenne fils, 1815). – Philippe de Flers, Thierry Bodin, *L'Académie française au fil des lettres* (Gallimard, Musée des lettres et manuscrits, 2010, p. 149-153, avec notice de Mme Élisabeth Badinter).



GUIBERT JACQUES-ANTOINE-HIPPOLYTE, COMTE DE (1743-1790) OFFICIER, TACTICIEN ET ÉCRIVAIN.

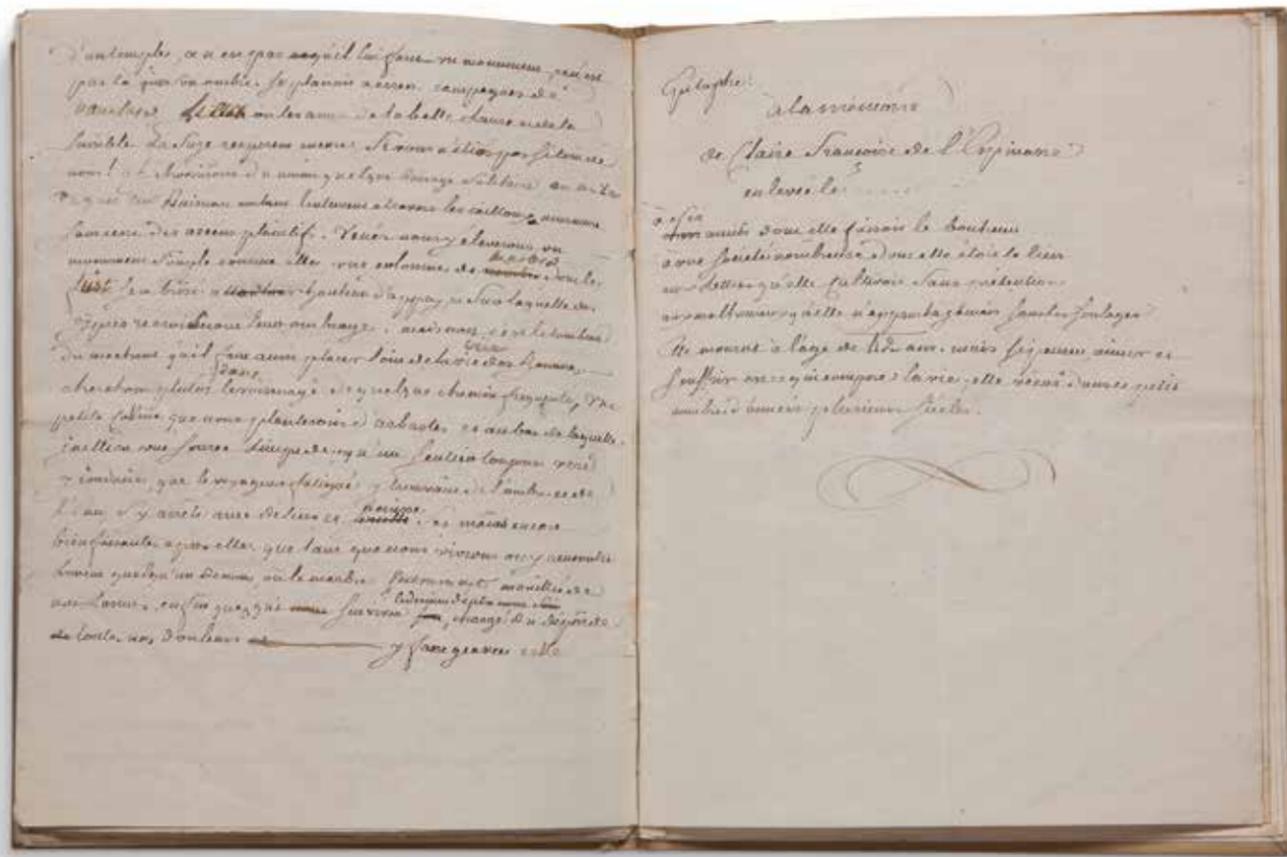
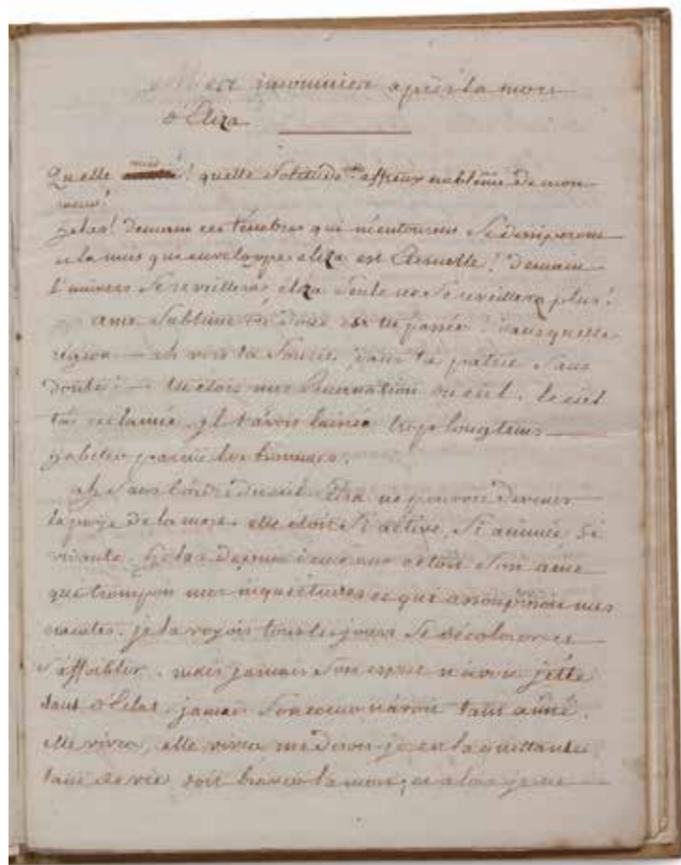
MANUSCRIT avec CORRECTIONS autographes, **Sur la mort d'Éliza. Mes insomnies après la mort d'Éliza**, [1776] ; 25 pages in-4, cachet de cire rouge au verso de la dernière page, reliure cartonnée.

2 500 / 3 000 €

Bouleversant témoignage rédigé peu après la mort de Julie de Lespinasse, qui l'avait tant aimé.

« Lorsque Julie a disparu, Guibert relit ses lettres dont il n'a conservé qu'une partie, lui en ayant renvoyé le reste à sa demande expresse. Il doit maintenant lui rendre hommage : est-ce le désespoir ? l'immense regret ? l'illusion de l'amour ? la culpabilité ? Il écrit face à cette tristesse infinie qui le dévore : l'Éloge d'Éliza voit le jour. Julie (qu'il nomme Éliza par référence au *Voyage sentimental* de Sterne qu'elle aimait tant) ne pouvait disparaître, elle était "si active, si animée, si vivante", et elle l'avait tellement aimé » (Philippe de Flers).

Le feuillet liminaire porte le titre : *Sur la mort d'Éliza*, et le texte lui-même commence sous le titre : *Mes insomnies après la mort d'Éliza*, titres qui seront supprimés lors de la publication pour celui d'Éloge d'Éliza lors de la publication en 1806 par les soins de la veuve de Guibert : *Éloges du maréchal de Catinat, du chancelier de l'Hospital, de Thomas de l'Académie française, suivis de l'éloge inédit de Claire-Françoise de Lespinasse* (Paris, D'Hautel, 1806). Ce manuscrit présente, outre les titres, des variantes avec le texte publié ; mis au net par un copiste, il a été soigneusement corrigé par le comte de Guibert, qui a également complété de sa main des blancs laissés dans la copie.



186

« Quelle nuit ! quelle solitude ! affreux emblème de mon cœur ! Helas ! demain ces ténèbres qui m'entourent se dissiperont et la nuit qui enveloppe Éliza est éternelle ! demain l'univers se reveillera, Éliza seule ne se réveillera plus !

Ame sublime où donc es-tu passée ? dans quelle région - ah vers ta source, dans ta patrie sans doute : - tu étois une émanation du ciel. Le ciel t'a réclamée. Il t'avoit laissée trop longtemps habiter parmi les hommes. [...]

Éliza n'est plus ! qui animera ma vie, qui éclairera mon jugement, qui échauffera mon imagination, qui m'enflammera pour la gloire ? qui aimera-je et qui m'aimera comme Éliza ?

O mon cœur rapelles à ma pensée ce que fut Éliza. Je veux la célébrer, et pour la célébrer il ne faut que la peindre. Éliza ne mourra jamais dans la mémoire de ses amis, mais ses amis mourront un jour comme elle, et je veux qu'elle vive dans l'avenir. Je veux qu'après moy quelque âme sensible en lisant cette complainte funèbre regrette de ne l'avoir pas connue, et s'attendrisse doucement sur le malheur que j'eus de lui survivre »...

Il évoque le mystère de sa naissance, la mort prématurée de sa mère. Il décrit son apparence ingrate et cependant son irrésistible séduction : « Éliza n'étoit rien moins que belle, et ses traits furent encore défigurés par les ravages de la petite vérole. Mais sa laideur n'avoit rien de repoussant du premier coup d'œil, au second on s'y accoutumoit, et dès qu'elle parloit on l'avoit oubliée. Elle étoit grande et bien faite. Je ne l'ai connue qu'à l'âge de 38 ans, et sa taille étoit encore noble et facile. Elle avoit la bouche fraîche, les dents belles, la gorge bien formée, le pied agreable. Mais ce qu'elle possedoit, ce qui la distinguoit par dessus tout, c'étoit ce premier charme sans lequel la beauté n'est qu'une froide perfection, la physionomie ; la sienne n'avoit point un caractère particulier, elle les reunissoit tous. Ainsi on ne pouvoit pas précisément dire que sa physionomie fut ou

spirituelle, ou vive, ou douce, ou noble, ou fine, ou gracieuse [...] La physionomie vient du dedans. Elle naît de la pensée. Elle est mobile, fugitive, elle échappe à l'œil et trompe le pinceau. O Éliza Éliza, qui n'a pas eû le bonheur de vivre dans ton intimité, dans celle de tes affections, de tes mouvements, de ta confiance ne peut savoir ce que c'est que la physionomie. J'ai vû des visages animés par l'esprit, par la passion, par le plaisir, par la douleur, mais que de nuances m'étoient inconnûes avant que je connusse Éliza ! [...] On n'approchoit pas de son ame sans se sentir attiré. J'ai connu des cœurs apathiques qu'elle avoit électrisés. J'ai vu des esprits mediocres que sa société avoit formés. **Éliza**, lui disois-je en lui voyant opérer ce phénomène, vous faites aimer le marbre, et penser la matiere. Que dût être cette ame céleste pour celui qu'elle avoit fait son premier objet, pour celui qui l'anima à son tour »...

Guibert se présente lui-même sous le nom de Gonsalve, aimé d'Éliza. Malgré ses souffrances et ses malheurs, Éliza aimait ses amis, et les comblait du « charme de l'amitié ». Guibert tente de définir ce charme : « Elle étoit toujours exempte de personnalité, et toujours naturelle. [...] Elle savoit que le grand secret de plaire est de s'oublier pour s'occuper des autres, elle le faisoit sans cesse. Elle étoit l'ame de la conversation, et elle ne s'en faisoit jamais l'objet. Son grand art étoit de mettre en valeur l'esprit des autres, et elle en jouissoit plus que de montrer le sien. *Naturelle*, elle l'étoit dans sa démarche, dans ses mouvemens, dans ses gestes, dans ses pensées, dans ses expressions, dans son style, et ce naturel avoit en meme tems quelque chose d'élégant, de noble, de doux, d'animé »...

Elle n'étoit pas savante, mais instruite, et son instruction étoit dominée par son esprit ; elle savait l'anglais et l'italien, avait « le don pré-

cieux du mot propre », détestait la prétention... Guibert évoque ses goûts littéraires : Rousseau, Prévost, Le Sage, et surtout « l'immortel Richardson » et Sterne la comblaient : « c'étoit elle qui avoit fait à Paris la réputation du *Voyage sentimental* »... Elle étoit aussi sensible aux arts et à la musique, s'intéressait à la philosophie... Guibert rappelle l'influence profonde exercée sur ses amis et le cercle littéraire qu'elle avoit su créer. Il regrette les manuscrits qu'elle écrivit mais ne voulut jamais publier, et craint qu'ils ne soient perdus, surtout ses *Mémoires* ; elle demandait qu'on rapportât ses lettres, ou qu'on les brûlât : « Enfin ce qu'il faut regretter par dessus tout parce que cela eut formé la collection la plus immense, la plus variée, la plus précieuse, ce sont ses lettres. Elles avoient un caractère, une touche, un style qui n'avoit point de modele, [...] le mouvement et la chaleur de la conversation » ; et il les juge supérieures à celles de Mme de Sévigné ou Mme de Maintenon...

Il loue son âme et son caractère, et cite deux lettres qu'il avait recues d'elle, et qu'il a baignées de larmes en les retrouvant, avant de conclure : « Ah Éliza Éliza ! que cette esquisse de toy est foible et imparfaite encore ! Étoit-il quelque sentiment exquis, quelque vertu qui honore l'humanité qui ne fut pas dans ton cœur ! Si je fais jamais quelque chose de bon, d'honnête, si j'atteins à quelque chose de grand ce sera parce que ton souvenir perfectionnera et enflammera encore mon ame. O vous tous qui fûtes ses amis [...], soyons nous au nom d'Elle chers encore les uns aux autres, faisons en présence de sa mémoire le bien que nous eussions voulu faire devant elle. Que du haut du Ciel, où son ame est sans doute remontée elle le voye et y applaudisse, que les hommes disent alors en nous distinguant *il fut ami d'Éliza*, et que cet éloge soit gravé sur nos tombeaux ». Guibert décrit alors le tombeau qu'il souhaite pour Julie, « un monument

simple comme elle », près d'une petite colline « au bas de laquelle jaillira une source limpide », un « marbre récemment mouillé de nos larmes » pour lequel il rédige cette épitaphe :

« à la mémoire

de Claire Françoise de l'Espinasse

enlevée le.....

à ses amis, dont elle faisoit le bonheur

à une société nombreuse dont elle étoit le lien

aux Lettres qu'elle cultivoit sans prétention

aux malheureux qu'elle n'approcha jamais sans les soulager.

Elle mourut à l'âge de 42 ans. Mais si penser, aimer et souffrir est ce qui compose la vie, elle vécut dans ce petit nombre d'années plusieurs siècles ».

Bibliographie : Guibert, *Éloges du maréchal de Catinat, du chancelier de l'Hospital, de Thomas de l'Académie française, suivis de l'éloge inédit de Claire-Françoise de Lespinasse* (Paris, D'Hautel, 1806).

- *Lettres de Mademoiselle de Lespinasse, écrites depuis l'année 1773, jusqu'à l'année 1773*... Nouvelle édition augmentée de l'éloge de

Mlle de Lespinasse, sous le nom d'Élisa, par M. de Guibert, et de deux opuscules, de d'Alembert (Paris, Ménard et Desenne fils, 1815).

- Philippe de Flers, Thierry Bodin, *L'Académie française au fil des lettres* (Gallimard, Musée des lettres et manuscrits, 2010, p. 140-145, avec notice de Philippe de Flers).

me, la plus
que si possible
sans doute de
crime que devant
l'absolutio. Off
ter le riste
offrir que sy
boa et la
vo obligatōn don
mi- gratifio/
premiere fois ye
entir, In la q'batu
de paroytre
a ostreou qui
qui se font
presen^t folay
de la v^o d'orlane
sais effet a quoy
ter Jo nignob^r
e de l'autel
re avec vng
us precedentes
Jamais d'autre
li-fain ma
efir quo ray
poum^r peuffe
posit de violer
et trouver bon
biller et blanches

187

**MALHERBE FRANÇOIS DE
(1555-1628).**

L.A. (minute), [mai 1608 ?, à la
comtesse de LA ROCHE] ; 1 page
in-fol. (31,5 x 19,5 cm ; rousseurs,
2 petits trous par corrosion d'encre,
légères réparations aux plis au verso).

15 000 / 20 000 €

**Minute d'une magnifique déclaration
d'amour.**

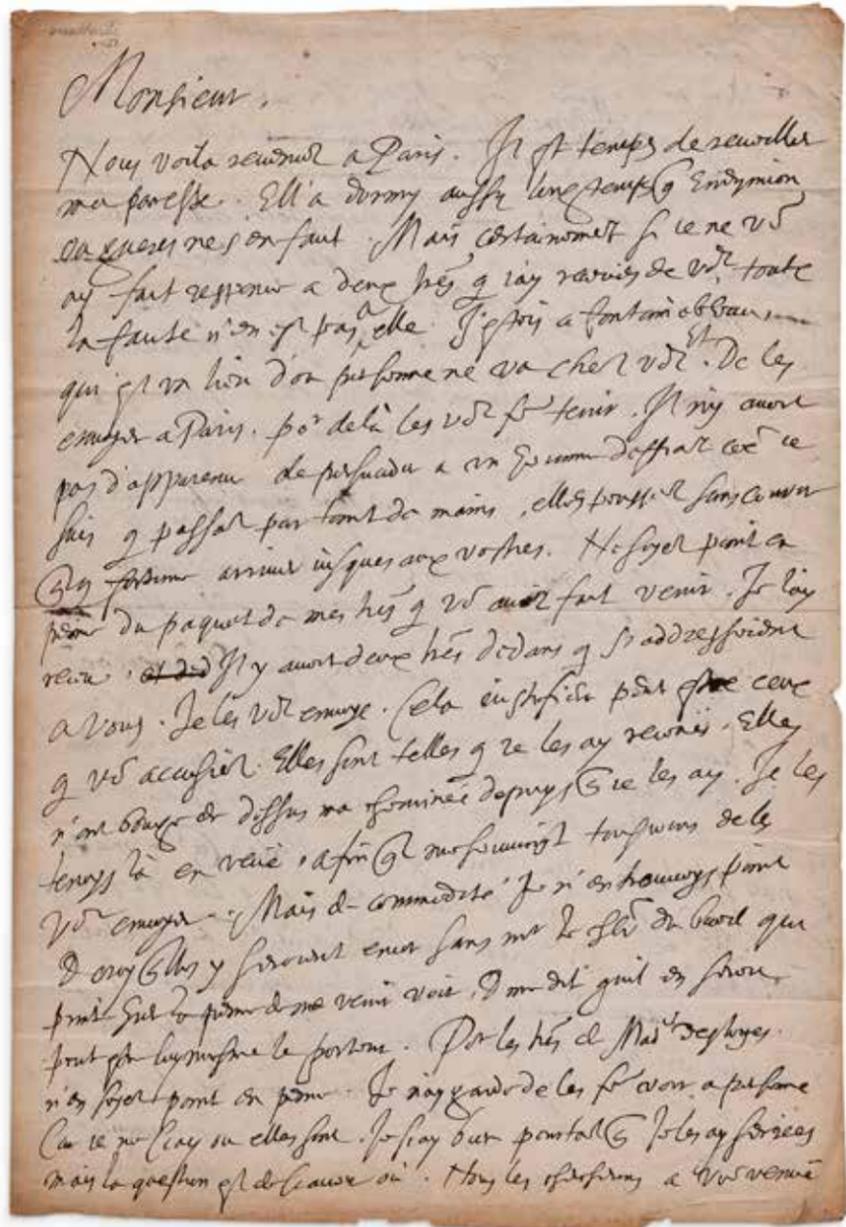
[Cette lettre a été jadis considérée comme adressée à la vicomtesse d'Auchy, chantée par Malherbe dans ses vers sous le nom de Caliste. Elle a été publiée dès 1630 dans *Les Œuvres de François de Malherbe* (Paris, Chappelain, 1630, livre III, lettre 1), sans la mention « À Caliste ». Il s'agit plus probablement la première déclaration d'amour de Malherbe à celle que, lassé de l'indifférence de Caliste, il choisit alors d'aimer : la comtesse Marthe de LA ROCHE, née de Clermont d'Amboise, qui avait épousé en 1590 Balthazar Flotte, comte de La Roche (1554-1613). Il lui adresse en mai 1608, probablement à l'époque même de cette lettre, les belles Stances « Le dernier de mes jours est dessus l'horizon »..., suivies quelques mois plus tard par la *Plainte sur une absence* « Complices de ma servitude »... Une copie ancienne de cette lettre, dont l'autographe était resté inconnu et présente quelque variantes, figure dans le recueil Baluze 133 (f° 36) à la Bibliothèque nationale de France.]
« Je me jette à vos pieds M[adame] pour vous crier mersy d'une temerité que je vois commettre, la plus impudente et la plus outreucidée qui se puisse imaginer, Vous vous esmerveillerez sans doute de quelle nature peut estre ce crime que devant que l'avoir fait jen demande l'absolutio. Cest

M[adame] que je vous veux offrir de passer le reste de mes jours en vostre service, et vous protester que sy vous me faites la grasse de le trouver bon je la resseveray comme la plus particuliere obligation dont jamais la fortune ait moien de me gratifier. Ceste volonté me naquit en lame la premiere fois que jeus lhonneur de vous voir mais sans mentir, je la combatis de tant de raisons quelle eut honte de paroistre et demeura comme assoupye. Jusques a ceste heure que par deux ou trois semblables occasions qui se sont offertes de me rencontrer en vostre presensse je lay tellement réveillée que je suis contraint de la vous declarer moymesme pour empescher quelque mauvais effet aquoy l'indiscretion la pourroit precipiter. Je nignore pas M[adame] combien lofrande est indigne de lautel mais telle quelle est je la vous apporte avec ung esprit sy purgé de toutes les afectiois precedentes et sy hors de soupson den ressevoir jamais dautres a lavenir. Je le fais ma reyne je le fais ma chere deesse je le jure par le desir que jay daquerir vos bonnes grasses. Vous pouvez pensser si sest ung serment que je me propose de violer. Croiez le donc ma chere Deesse et trouvez bon quen toute humilité je baise vos belles et blanches mains. Je suis ».

Œuvres (Bibl. de la Pléiade), p. 324.

Je me jette a vos pieds M. pour vous crier mersy
d'une temerité que je vois commettre, la plus
impudente et la plus outreucidée qui se puisse
imaginer, Vous vous esmerveillerez sans doute de
quelle nature peut estre ce crime que devant
que l'avoir fait jen demande l'absolutio. Off
ter que je vous veux offrir de passer le riste
restant de mes jours en vostre service, et vous protester que sy
vous me faites la grasse de le trouver bon et la
resserveray comme la plus particuliere obligatōn dont
jamais la fortune ait moien de me- gratifio/
Ceste volonté me naquit en lame la premiere fois que
jeus lhonneur de vous voir mais sans mentir, In la q'batu
de tant de raisons quelle eut honte de paroytre
et demeura come assoupye. Jusques a ostreou qui
par deux ou trois semblables occasions qui se font
offertes de me rencontrer en vostre presen^t folay
tellement réveillée que je suis contraint de la v^o d'orlane
moymesme pour empescher q'que mauvais effet aquoy
L'indiscretion la pourroit precipiter Jo nignob^r
pas m'oubrien lofrande est indigne de l'autel
mais telle quelle est p la vous apporte avec vng
esprit sy purgé de toutes les afectiois precedentes
et sy hors de soupson den ressevoir jamais d'autres
a lavenir Je le fais ma reyne p li-fain ma
chere deesse p le jure par le desir que ray
daquerir vos bonnes grasses Vous pouvez peuffe
posit de violer
Croit le bon-ma chere Deesse et trouver bon
quen toute humilité je baise vos belles et blanches
mains Je suis

187



MALHERBE FRANÇOIS DE (1555-1628).

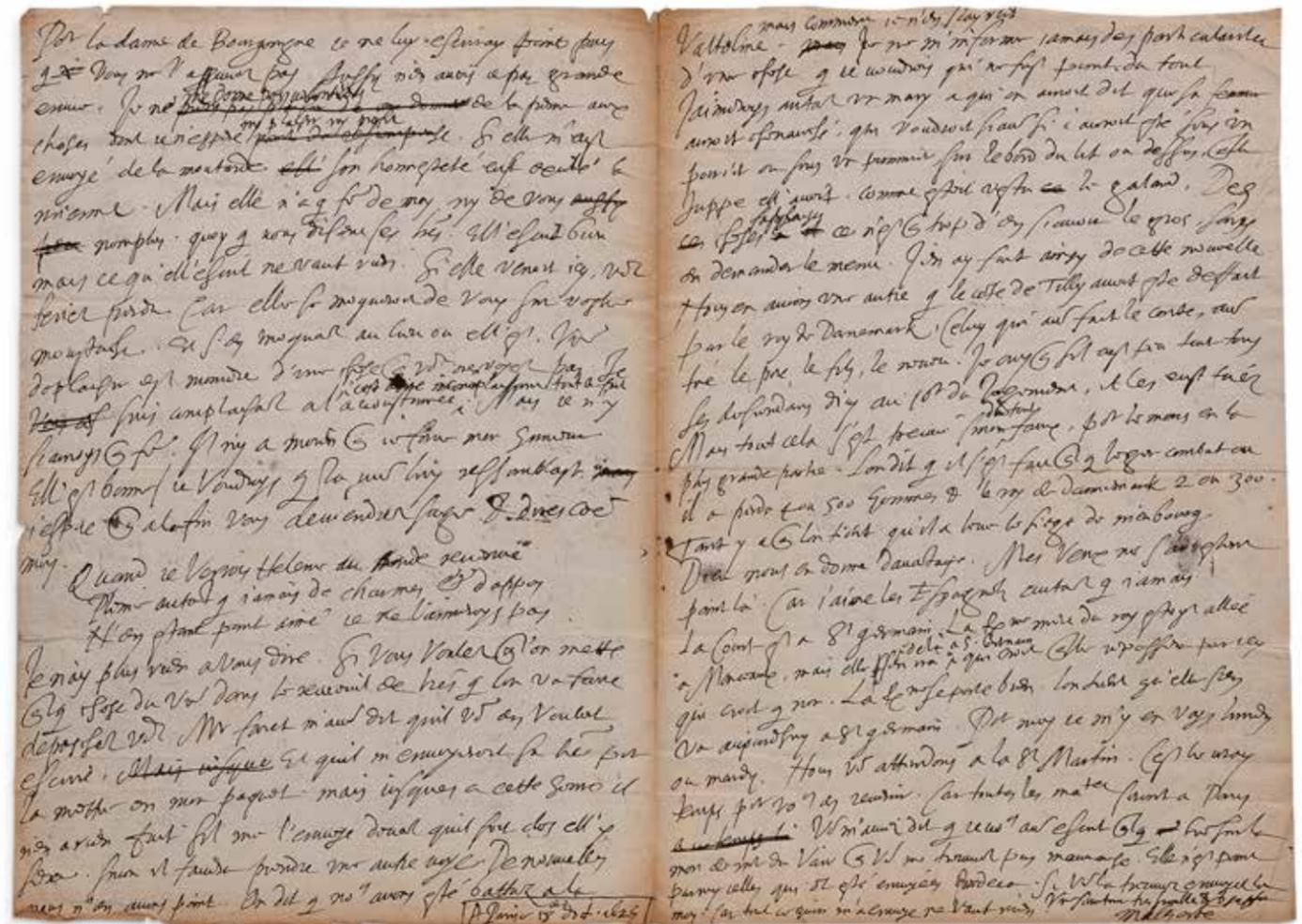
L.A.S. « Malherbe », Paris 18 octobre 1625, à Honorat de RACAN, « Monsieur de Racan gentilhomme ord^e de la chambre du roy a la Roche au maine » ; 3 pages in-fol., adresse avec cachets de cire rouge aux armes (dont un quasi intact, l'autre brisé).

20 000 / 25 000 €

Remarquable et longue lettre familière de Malherbe à Racan, d'une belle verdeur de langage, citant ses propres vers, et évoquant les nouvelles du temps.

[Malherbe, qui a séjourné avec la Cour à Fontainebleau, est rentré à Paris, alors que Racan est encore dans sa terre de Touraine. Malherbe se moque aimablement de son désir d'épouser Mme de Termes (« la dame de Bourgogne »), belle-sœur du Grand-Écuyer Roger de Bellegarde. Il évoque la préparation du Recueil de lettres nouvelles par Nicolas Faret (1627). La lettre a été publiée dès 1630 dans Les Œuvres de François de Malherbe (Paris, Chappelain, 1630, livre II, lettre 14) ; elle présente quelques ratures et variantes avec le texte publié.]

« Nous voila revenus a Paris. Il est temps de reveiller ma paresse. Ell'a dormy aussy longtemp que Endymion ou gueres ne s'en faut. Mais certainement si je ne vous ay fait response a deux lettres que j'ay receues de vous, toute la faute n'en est pas a elle. J'estois a Fontainebleau, qui est un lieu d'ou personne ne va chez vous, et de les envoyer a Paris, pour delà les vous faire tenir, il n'y avoit pas d'apparence de persuader a un homme deffiant comme je suis que passant par tant de mains, elles peussent sans courir quelque fortune arriver jusques aux vostres ». Il lui renvoie donc par le chevalier du BUEIL des lettres, « telles que je les ai receues, elles n'ont bougé de dessus ma cheminée depuis que je les ay ». Quant aux lettres de Mme des LOGES (animatrice d'un cercle de poètes et beaux esprits), il ne les a fait voir à personne, et ne sait plus où il les a serrées : « Nous les chercherons à vostre venue. Pour la dame de Bourgogne [Mme de TERMES] je ne lui écriray point puisque vous ne l'approuvez pas. Aussy n'en avois je pas grande envie. Je ne me donne pas volontiers de la peine aux choses dont je n'espere ny plaisir ny profit. Si elle m'eust envoyé de la moutarde son honnesteté eust excité la mienne. Mais elle n'a que faire de moy, ny de vous non plus, quoy que vous disent ses lettres. Ell'écrit bien mais



ce qu'elle écrit ne vaut rien. Si elle venoit icy, vous seriez perdu, car elle se moquerait de vous sur vostre moustache, et s'en moquant au lieu où ell'est, vostre déplaisir est moindre d'une chose que vous ne voyez pas. Je suis complaisant à l'accoutumée, c'est à dire incomplaisant tout a fait. Mais je n'y scauroys que faire. Il n'y a moiien que je force mon humeur. Elle est bonne, je voudroys que la vostre luy ressemblast. J'espere que a la fin vous deviendrez sage & vous direz comme moy
Quand je verrois Helene au monde revenue
Pleine autant que jamais de charmes & d'appas
N'en estant point aimé je ne l'aimeroys pas ».
[Ces trois vers proviennent d'une pièce perdue de Malherbe, dont il cite 22 vers dans une autre lettre à Racan, qui serait une églogue en l'honneur de la marquise de Rambouillet.]

Malherbe engage Racan à se dépêcher « si vous voulez que l'on mette quelque chose du vostre dans le recueil de lettres que lon va faire [...] Mr FARET m'avoit dit quil vous en vouloit escrire », mais Malherbe n'a rien reçu de lui.
« De nouvelles nous n'en avons point. On dit que nous avons esté battuz a la Valteline mais comment je n'en scay rien. Je ne m'informe jamais des particularites d'une chose que je voudrois qui ne fust point du tout. J'aimeroys autant un mary a qui on auroit dit que sa femme auroit chevauché, qui voudroit savoir si c'auroit esté sous un poirier ou sous un pommier, sur le bord du lit ou dessus, quelle juppe elle avoit, comme estoit vestu le galand. Des choses fascheuses ce n'est que trop d'en scavoir le gros, sans en demander le menu ». Puis sur la fausse nouvelle « que le comte de TILLY avoit esté deffait par le roy de Danemark. Celuy qui avoit fait le conte, avoit tué le pere, le fils, le neveu. Je croy que sil eust peu tuer tous

ses descendans dicy au jour du Jugement, il les eust tuéz. Mais tout cela s'est trouvé sinon du tout faux, pour le moins en la plus grande partie. Lon dit qu'il s'est fait quelque leger combat ou il a perdu 4 ou 500 hommes & le roy de Danemark 2 ou 300. Tant y a que lon tient qu'il a levé le siege de Nienbourg. Dieu nous en donne davantage. Mes veux ne s'arrestent point là. Car j'aime les Espagnols autant que jamais. La Court est a S' Germain. La Roynie mere du roy [Marie de Médicis] estoit allée a Monceaux, mais elle s'en ira delà à S. Germain. Qui croit quelle repassera par icy qui croit que non. La Roynie [Anne d'Autriche] se porte bien. Lon tient qu'elle s'en va aujourd'huiy a St Germain », où Malherbe ira dans quelques jours. « Nous vous attendons à la St Martin. Cest le vray temps pour vous en revenir, car toutes les majestés seront a Paris »...
Œuvres (Bibl. de la Pléiade), p. 260.

189

Mon sieur

Le Monsieur le Duc de Bellegarde fut icy, ce
 seroy hors de l'apprehension que ay fait de ve estre
 importun. Il est esquivé par moy. Sa recommandation
 assés par mon impudence, la feroy trop s'en juste
 au moins plus supportable. Il est depuis Jardy demeuré
 à la Cour, Je luy escry par un courrier q'il a
 envoye icy expres par scavoir des nouvelles de Mad^e
 sa femme. Mais il ne part que demain. D'ici elle
 va il sera malaisé q'j'aye les lettres q' luy demande
 aller à temps par l'affaire dont il est question.
 L'affection q' nous aur aux bonnes causes supplera
 de plus au deffaut de la priere q' luy auray faite
 q' il ne se refuse q' vous es fra de luy
 par de pres q' il ne me de-fauroit point, et luy
 q' ay, mit hors son nom a fausses enseignes.
 Mon fils se va rendre au terno qui luy a été donné
 par l'arrest de parlement, par jours de la grace
 q' il a pleu au Roy luy faire. Vous est Monsieur
 le principal directeur des volontez de vostre
 compagnie. Je vous supplie treshumblement
 q' il se resente de la protection d'un si digne
 & si puissant magistrat comme vous estes. Si
 je suis en quelque consideration, et que j'ay
 bien de la faveur a esperer, j'y adjoysteray
 Monsieur, que par une obligation qui ne peut
 estre plus grande vous mettez jusqu'à son
 dernier point la volonté que j'ay d'estre tant
 que je vivray Vostre serviteur treshumble...
 Ancienne collection Albin SCHRAM (Londres
 3 juillet 2007, n° 115).

15 000 / 18 000 €

Lettre inédite relative à son fils Marc-Antoine, condamné à mort après un duel, mais pour lequel il a fait appel et vient d'obtenir des lettres de grâce.

[Marc-Antoine de Malherbe (1600-1627) fut un redoutable bretteur, qui donna bien des soucis à son père. En juin 1624, il tue en duel un bourgeois d'Aix-en-Provence, Raymond Audibert ; le 10 octobre, il est condamné par la sénéchaussée d'Aix à avoir la tête tranchée, mais a pu se réfugier à Caen. Malherbe porte l'affaire en appel devant le Parlement de Bourgogne, mais obtient en juin 1626 de Louis XIII des lettres de grâce, qui seront enregistrées le 13 février 1627, après indemnisation de la veuve d'Audibert. Hélas, le 13 juillet 1627, Marc-Antoine est tué dans un duel près d'Aix-en-Provence contre le baron de Bormes et Paul de Fortia de Piles ; ses meurtriers sont condamnés à mort en août par la sénéchaussée d'Aix, et Malherbe n'aura de cesse d'obtenir l'exécution de leur peine ; mais ayant appris en septembre 1628 qu'ils ont obtenu leurs lettres de rémission, il meurt le 6 octobre.]

« Si Monsieur le duc de Bellegarde [Roger de Saint-Lary, duc de BELLEGARDE, Grand Écuyer de France] estoit icy, je seroy hors de l'apprehension de vous estre importun. Je vous escrirois pour moy, et sa recommandation assistant mon impudence, la feroy trouver sinon juste au moins plus supportable. Il est depuis Jeudy dernier a la Cour, je luy escry par un courrier qu'il a envoyé icy expres pour scavoir des nouvelles de Mad^e sa femme. Mais il ne part que demain, & a ce compte là il sera malaisé que j'aye les lettres que je luy demande assez à temps pour l'affaire dont il est question. L'affection que vous avez aux bonnes causes supplera

MALHERBE FRANÇOIS DE (1555-1628).

L.A.S. « Malherbe », Paris 15 juillet 1626, à M. de LA BÉRGHÈRE, conseiller du Roi en ses conseils et Président en sa cour du Parlement de Bourgogne ; 1 page in-fol., adresse au verso avec cachets de cire rouge.

15 000 / 18 000 €

Lettre inédite relative à son fils Marc-Antoine, condamné à mort après un duel, mais pour lequel il a fait appel et vient d'obtenir des lettres de grâce.

[Marc-Antoine de Malherbe (1600-1627) fut un redoutable bretteur, qui donna bien des soucis à son père. En juin 1624, il tue en duel un bourgeois d'Aix-en-Provence, Raymond Audibert ; le 10 octobre, il est condamné par la sénéchaussée d'Aix à avoir la tête tranchée, mais a pu se réfugier à Caen. Malherbe porte l'affaire en appel devant le Parlement de Bourgogne, mais obtient en juin 1626 de Louis XIII des lettres de grâce, qui seront enregistrées le 13 février 1627, après indemnisation de la veuve d'Audibert. Hélas, le 13 juillet 1627, Marc-Antoine est tué dans un duel près d'Aix-en-Provence contre le baron de Bormes et Paul de Fortia de Piles ; ses meurtriers sont condamnés à mort en août par la sénéchaussée d'Aix, et Malherbe n'aura de cesse d'obtenir l'exécution de leur peine ; mais ayant appris en septembre 1628 qu'ils ont obtenu leurs lettres de rémission, il meurt le 6 octobre.]

« Si Monsieur le duc de Bellegarde [Roger de Saint-Lary, duc de BELLEGARDE, Grand Écuyer de France] estoit icy, je seroy hors de l'apprehension de vous estre importun. Je vous escrirois pour moy, et sa recommandation assistant mon impudence, la feroy trouver sinon juste au moins plus supportable. Il est depuis Jeudy dernier a la Cour, je luy escry par un courrier qu'il a envoyé icy expres pour scavoir des nouvelles de Mad^e sa femme. Mais il ne part que demain, & a ce compte là il sera malaisé que j'aye les lettres que je luy demande assez à temps pour l'affaire dont il est question. L'affection que vous avez aux bonnes causes supplera

sil vous plaist au deffaut de la priere quil vous auroit faite & le remerciement quil vous en fera vous sera tesmoin qui ne me me desavoue point, et que je n'ay point pris son nom a fausses enseignes. Mon filz se va rendre au terme qui luy a esté donné par l'arrest du parlement pour jouyr de la grace qu'il a pleu au Roy luy faire. Vous estes Monsieur le principal directeur des volontez de vostre compagnie. Je vous supplie treshumblement qu'il se resente de la protection d'un si digne & si puissant magistrat comme vous estes. Si je suis en quelque consideration, et que j'ay bien de la faveur a esperer, j'y adjoysteray Monsieur, que par une obligation qui ne peut estre plus grande vous mettez jusqu'à son dernier point la volonté que j'ay d'estre tant que je vivray Vostre serviteur treshumble... Ancienne collection Albin SCHRAM (Londres 3 juillet 2007, n° 115).

MONTESQUIEU CHARLES DE SECONDAT, BARON DE (1689-1755).

L.A.S. « Montesquieu », Paris mercredi matin [septembre ? 1734, à Madame de TENCIN] ; 2 pages in-4.

10 000 / 15 000 €

Belle lettre au sujet de critiques de ses Considérations sur les causes de la grandeur des Romains et de leur décadence.

« Mille graces, Madame, sur tout du titre que vous voulés me donner que jadore et que je cheriray toute ma vie. L'animal qui a fait les reflections nest pas digne de manger de lavoine il est dans une ecurie à brouter du foin, il me critique sur des choses que je dis en faveur de la monarchie come si je parlois contre la monarchie, cest un idiot qui ne comprend rien et ne scait pas meme les choses les plus conües, il croit que je veux parler dit il du roy de Danemark où je parle du roy de Prusse, et il a fait cette belle decouverte sur ce que j'ay parlé du roy de Danemark en un autre endroit ce qui fait voir qu'il n'a aucune idée de lun ny de lautre. Il pourroit bien estre que je partirois pour la campagne. Dans ce cas j'attraperay Monsieur

190

cette belle decouverte sur ce que j'ay parlé du
 roy de Danemark ca un autre endroit ce qui
 fait voir quil n'a aucune idee de lun ny de lautre
 il pourroit bien estre que j'partirois pour la
 campagne dans ce cas j'attraperay monsieur
 d'argental avant de partir a dieu madame
 mille graces de vos nouvelles et perpetuelles
 bontés et je vous prie de me croire avec
 le respect et l'attachement permettes moy de dire
 le plus tendre votre tres humble et tres obeissant
 serviteur Montesquieu
 a paris ce mercredi matin

d'Argental avant de partir. Adieu, Madame. Mille graces de vos nouvelles et perpetuelles bontés et je vous prie de me croire avec le respect et l'attachement permettes moy de dire le plus tendre votre tres humble et tres obeissant serviteur... Correspondance 1731-1746 (Œuvres complètes, t. XIX, 2013, n° 410).

Correspondance 1731-1746 (Œuvres complètes, t. XIX, 2013, n° 410).

**NIVERNAIS LOUIS-JULES MANCINI-MAZARINI,
DUC DE (1716-1798).**

MANUSCRIT en partie autographe de ses **Fables** ; 455 pages montées sur cordelettes de soie verte et reliées à l'époque en deux volumes in-12 maroquin souple vert, petite dentelle dorée d'encadrement ornée de grenades dans les coins, titres dorés **FABLES** sur les plats sup., dos lisses ornés, gardes de tabis rose.

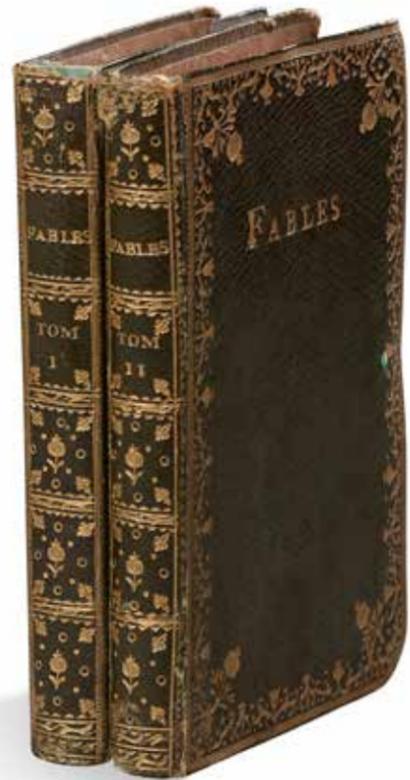
8 000 / 10 000 €

Précieux manuscrit personnel de travail des Fables de ce charmant fabuliste, poète, diplomate et ministre, membre de l'Académie Française.

Ce manuscrit compte 213 fables numérotées, plus un prologue, en partie de la main d'un copiste, mais la plupart corrigées par le duc, en partie de la main même du fabuliste. Certaines fables sont très remaniées, parfois à l'aide de béquets, avec des passages biffés. On relève des fables entières biffées, comme *Le Mâtin et les Roquets* (p. 144, « à reformer »), *Les Ormes et les Pommiers* (p. 215), *La Chanterelle* (219, masquée par un feuillet collé), *Le Barbet misanthrope* (p. 281), *Les Ecrevisses* (p. 362), *La Canne et ses œufs* (p. 385), *Le Lion detroné* (p. 390), *Les Portraits* (p. 394) ; d'autres biffées et entièrement refaites comme *Les Désirs ou le Mancenillier*. Parfois, Nivernais ajoute un épilogue, un commentaire ou une note sur la source de la fable ; ainsi, pour *L'homme qui regrette sa vigne* (70), il note : « Marc-Aurèle (Liv. 5, parag. 6) range les bienfaiteurs en 3 classes dont la dernière, dit-il, est de ceux qui font du bien sans s'en apercevoir comme la vigne porte du fruit et c'est ce dernier procédé qu'il conseille, et qu'on ne manque jamais une occasion de faire du bien. C'est ce qui a fait naître l'idée de cette fable » ; ou pour *L'asne et le Cheval* (64) : « La moralité de cette fable est une pensée de ma 2^e femme ». D'autres sont inspirées d'Ésope, d'Abstenius, de « Pilpay », de l'histoire de la Chine, du *Gulistan*, des *Contes tartares*, de livres de voyages, de Dodsley, Desbillons, Jean-Jacques Rousseau, Buffon, Fontenelle, Marmontel, etc.

Il s'agit de l'**exemplaire personnel du duc de Nivernais**, qui a dressé lui-même en tête de chaque volume la « Table des fables contenues en ce volume ». En tête du premier volume, il a également dressé un récapitulatif des « Fables lues à l'Académie dans les séances publiques » en 1765, 1768, 1770 à la Saint Louis, le 24 mai 1766 « le P^{ce} hereditaire de Brunswick etant à l'Académie », le 3 décembre 1768 « le Roy de Dannemarck etant à l'Académie et m'ayant prié de lire quelques unes de mes fables », le 22 décembre 1768 « à la reception de M. l'Abbé de Condillac, en 1770 à celles de Saint-Lambert et de l'Archevêque de Toulouse, le 7 mars 1771 « le Roy de Suede etant à l'assemblée part. de l'Acad^e », le 15 juin 1784 « le Roy de Suede etant à l'assemblée de l'Académie à la reception de M. le M^{rs} de Montesquiou ». Ces *Fables* seront publiées en 1796 en 2 volumes.

On joint un petit poème autographe du duc de Nivernais : « Vers improntus à M. de Caraman le jour que ses enfans avoient joué deux pieces de luy ».



**NOVALIS FRIEDRICH VON HARDENBERG,
DIT (1772-1801).**

L.A.S. « Fridrich von Hardenberg », [Leipzig 1792 ?], à
« Mademoiselle » [Philippina BÜTTNER] ; 2 pages in-fol.
d'un feuillet in-fol. (numéros anciens à l'encre rouge ;
quelques très légères mouillures, marques de plis, trace
d'onglet) ; en allemand.

10 000 / 15 000 €

Très rare et belle lettre d'amour du jeune Novalis.

[Philippina von BÜTTNER, née le 26 janvier 1776 à Mansfeld, était venue en 1783 s'installer avec sa famille à Eisleben, où le jeune Hardenberg fut élève au Gymnasium en 1790, et se lia avec la famille von Büttner ; la jeune fille avait quatre ans de moins que lui. La lettre est soigneusement calligraphiée d'une belle écriture, sur un grand feuillet avec une large marge, et fièrement signée « Fridrich von Hardenberg ». Fut-elle envoyée ou remise à la jeune fille, puis rendue au poète ? ou l'a-t-il finalement conservée par devers lui ? Il y a porté ultérieurement cette note autographe en haut de la première page : « Styl, Poesie, Philosophie, richtiges Denken ».]

« Mademoiselle, Einige der glücklichsten Tage meiner Jugend verlebte ich in Eisleben: Sie werden mir unvergeßlich seyn: die reizendsten schuf mir Ihre Freundschaft, die mir leider erst in der letzten Periode meines dortigen Aufenthalts aufzublühn begann: Wie gern hätte ich Trennung und Abschied vermieden, wie seelenvergnügt noch, von Jugend und Freundschaft beglückt, dort mich verweilt: Aber mein Weg führte mich allzubald wieder hinweg, weg von dem Orte, wo mir eben erst die Morgenröthe ächtes Glück zu dämmern anfing: Nur von fern höre ich noch das Rieseln der melodischen Quelle und wandre auf gut Glück auf einem neuen Wege fort. den vielleicht ein jugendlicherer Schimmer, aber nur eine Aftersonne erhellt: Selig, wer wie Sie den Port des Lebens erreichte, und dem Getümmel des Weltmeers so ruhig zusehn kann, aber wenige verdienen auch dicte Seligkeit in höherem Maaß, als Sie; der die Natur Herzensmilde und deutschen Geist und Sinn vor tausend andern Ihres liebenswürdigen Geschlechts verlieh. Etwas zur Versüßung einer Ihrer einsamen Stunden beyzutragen, ist der brennendste Wunsch meines Herzens; leider! daß oft das Schicksal ihm Gewährung versagt. Ich habe einen Versuch gemacht, der mir hoffentlich gelingen wird, indem ich Ihnen hier einen kleinen. Sehr interessant geschriebenen Roman zuzuschicken wage, von dem ich mit vieler Wahrscheinlichkeit voraussagen kann, daß er Ihnen gefallen wird. Um eins wag ich Sie zu bitten: daß Sie mir doch kund und zu wissen thun ließen, wie das Hôtel heißt, worinn Ihre Frau Mutter und Demoiselle Schwester in Leipzig logiren werden: Da ich, ohne unhöflich zu seyn, Sie nicht bitten kann, Sich selbst eines Viertelstündchens dazu zu berauben, das Sie weit angenehmeren Beschäftigungen widmen können, so wag ich es, Sie zu ersuchen, es nur Schlößern zu sagen, der mir es dann schreiben kann. Zuletzt bitte ich Sie, mich dem Herrn Vater und Ihrer ganzen liebenswürdigen Familie gehorsamst zu empfehlen, und ich selbst werde die Zeit unter die entzückendsten meines Lebens rechnen, da Sie mir erlaubt hatten

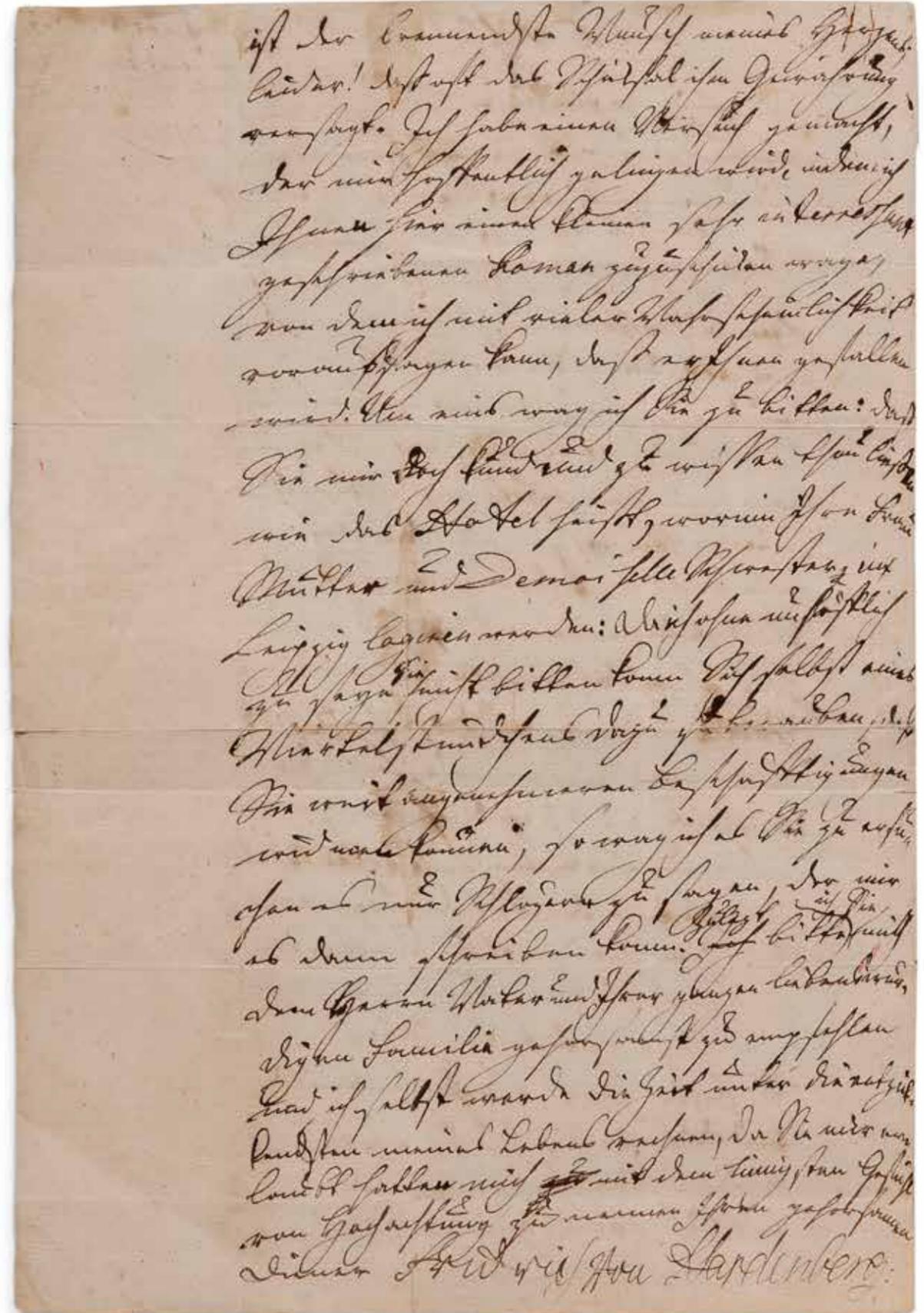
mich mit dem innigsten Gefühl von Hochachtung zu nennen Ihren gehorsamen Diener Fridrich von Hardenberg »

Traduction. « Mademoiselle, c'est à Eisleben [où il était élève du Gymnasium en 1790] que j'ai passé quelques-uns des plus heureux jours de ma jeunesse. Ils resteront inoubliables pour moi : les plus charmants ont créé votre amitié qui, malheureusement, n'a commencé à fleurir qu'à la fin de mon séjour là-bas ». Il aurait volontiers évité la séparation et les adieux, et serait resté si heureux, « béni par la jeunesse et l'amitié ». Mais il dut reprendre sa route, trop tôt, « loin de l'endroit où l'aube commençait à peine à me rendre heureux ». Ce n'est que de loin qu'il entend encore « le ruissellement de la source mélodique », s'aventurant désormais sur une nouvelle voie, « qu'éclairer peut-être une petite lueur d'un soleil décroissant : Béni soit celui qui, comme vous, a atteint le port de la vie et peut observer le tumulte de l'océan si calmement, mais peu méritent un plus grand bonheur que Vous, à qui la nature a donné la délicatesse du cœur. [...] Apporter quelque douceur à vos heures de solitude est le plus ardent désir de mon cœur ; hélas ! C'est ce que le destin lui refuse souvent ». Il lui envoie « un petit roman très intéressant » qu'il a écrit [non retrouvé] et qui lui plaira très probablement. Il termine en osant lui demander le nom de l'hôtel où madame sa mère et mademoiselle sa sœur logeront à Leipzig ; puisqu'il ne peut lui demander, sans être grossier, de lui voler un quart d'heure qu'elle pourrait consacrer à des occupations beaucoup plus agréables, il la prie de le dire à Schlözer [fils de l'historien August Ludwig von Schlözer (1735-1809), Christian von Schlözer était le condisciple de Hardenberg au Gymnasium], qui le lui écrira. Il termine en la priant de transmettre ses plus chaleureuses salutations à sa famille, « et moi-même je compterai parmi les plus beaux moments de ma vie le jour où vous m'avez permis de me nommer, avec de plus profond sentiment de respect, votre obéissant serviteur Fridrich von Hardenberg ».

Schriften, éd. Kluckhohn & Samuel, Band IV, n° 33.

PROVENANCE :

Novalis (Friedrich Freiherr von Hardenberg). Der handschriftliche Nachlaß des Dichters. Auktionskatalog von Hellmut Meyer & Ernst und J.A. Stargardt, Berlin 20 décembre 1930, n° 70 ; collection Dr Robert AMMANN, à Aarau (vente Stargardt, 1962, Kat. 559, n° 234) ; vente Stargardt, 30 mars 1999 (n° 293) ; collection Albin SCHRAM (Londres 3 juillet 2007, n° 130).



[PASCAL BLAISE (1623-1662).] PÉRIER GILBERTE, NÉE PASCAL (1620-1687).

MANUSCRIT (copie d'époque), **Vie de Blaise Pascal** ; [suivi de :] **Lettres et Extraits de Lettres de feüe S. A. Madame de Longueville...** ; les deux manuscrits d'une même main, [entre 1677 et 1680] ; un volume petit in-4 (230 x 160 mm) de 16 ff blancs, 68 pages numérotées (*Vie de Blaise Pascal*), 3 ff blancs, 30 feuillets non chiffrés (*Lettres de Mme de Longueville*) et 8 ff blancs ; reliure de l'époque, veau brun, dos à nerfs orné de fleurons à froid, tranches mouchetées (habiles restaurations aux coins et au dos) ; dans une boîte-étui demi-marquin noir, intérieur gainé de daim violet.

15 000 / 20 000 €

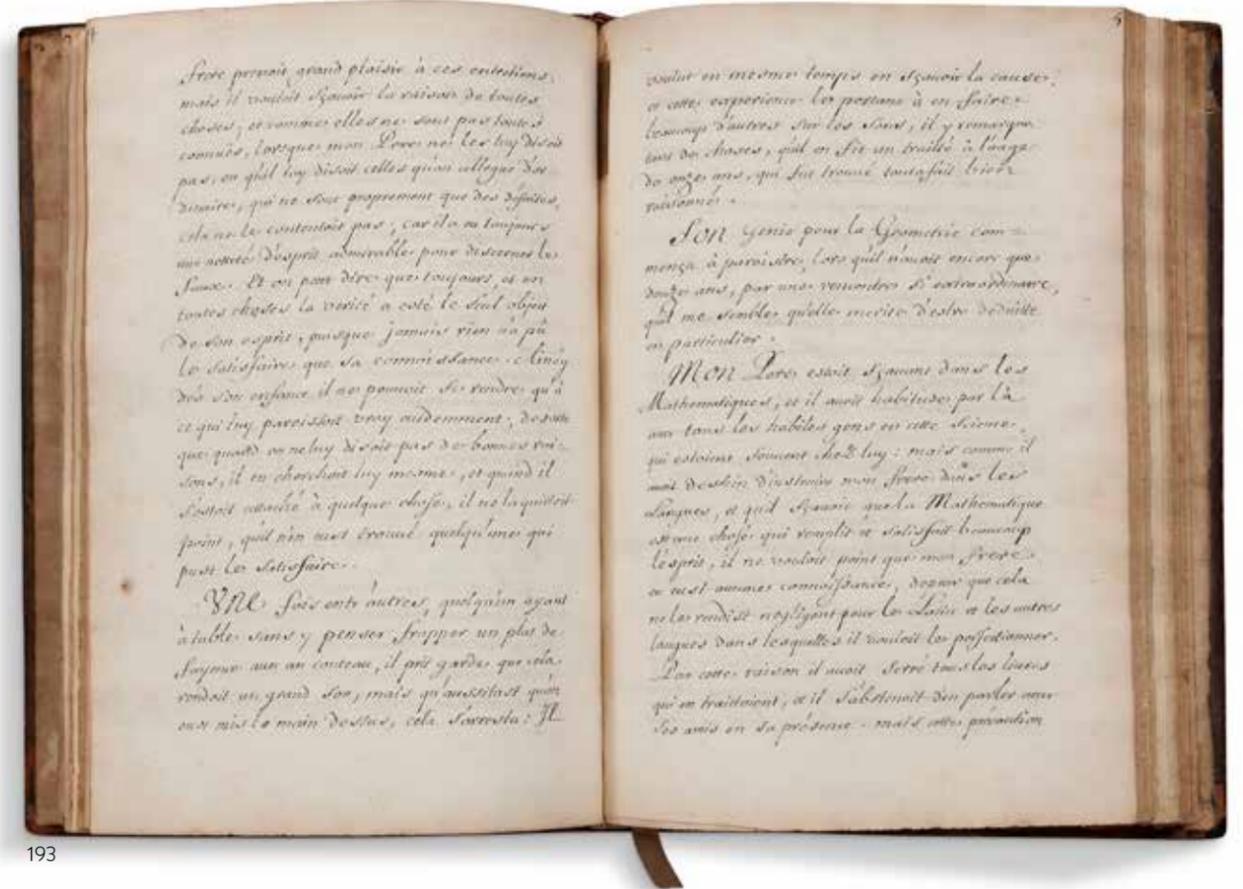
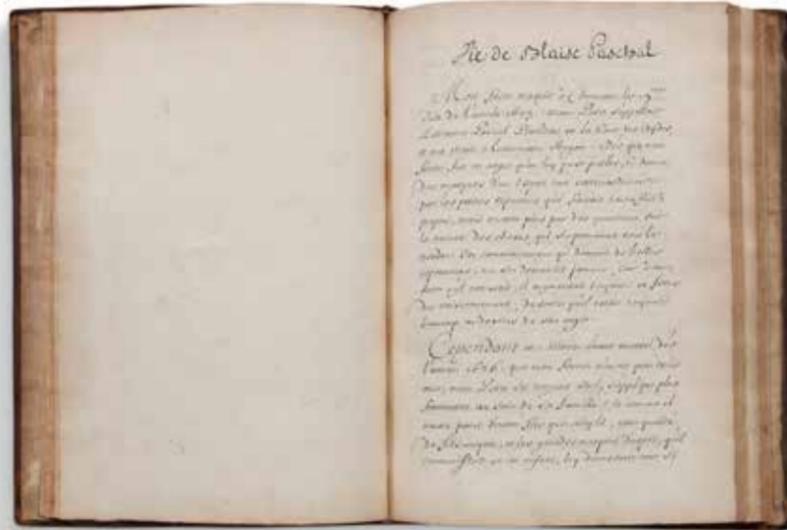
Exceptionnelle et précieuse copie manuscrite de la fin du XVII^e siècle de la Vie de Blaise Pascal par sa sœur, l'une des moins fautive des sept connues et l'une des deux conservées en mains privées.

C'est dans les mois qui ont suivi la mort de Blaise Pascal, le 19 août 1662, que Gilberte Périer entreprend la rédaction de la biographie de son frère, achevée probablement au début de 1663, puisque Florin Périer (époux de Gilberte) en insère des extraits dans la préface à l'édition qu'il a préparée des *Traité de l'équilibre des liqueurs et de la pesanteur de l'air* de Pascal (Paris, Guillaume Desprez, 1663). « C'est un petit ouvrage que j'ay fait pour ma famille et pour quelques amis particuliers qui m'en avoient prié », écrira-t-elle à M. Audigier. « Il s'agissait par conséquent d'un écrit de deuil destiné à célébrer la mémoire d'un être cher, ce qui explique le ton d'hagiographie dont il est empreint. Le texte ne tarda toutefois pas à être connu pour la valeur de son témoignage et la qualité de son style, de sorte que des copies manuscrites circulèrent assez tôt hors du cercle des Périer » (Jean-Marc Chatelain). On connaît aujourd'hui sept copies manuscrites anciennes de ce texte dont le contenu, la datation et les variantes ont été minutieusement étudiés par Jean Mesnard dans le tome I de son édition des *Œuvres complètes* de Blaise Pascal (Desclée de Brouwer, 1962). Cinq sont conservées dans des bibliothèques : Avignon (ancien fonds Calvet, Ms 1875, fol. 1-24), Orléans (n° 1139, fol. 81-114), Bibliothèque de Port-Royal (collection Gazier) ; celle de la BnF (Manuscrits, Français

25080, fol. 178-190) a été copiée d'après l'édition fautive de 1684, assez tardivement (après 1697) ; celle de la Bibliothèque Mazarine (Ms 4546) présente une version amplifiée postérieure (après 1690-1694), probablement due à Louis Périer, le second fils de Gilberte. Deux autres copies sont en mains privées : l'une, provenant de la collection de Jean-Pierre Parison (1771-1855) [vente Laverdet, 25-29 mars 1856, n° 501] et acquise dans les années 1960 par M. Parcé ; et celle-ci, provenant de la collection de Georges HAUMONT, dont Jean Mesnard (*op. cit.*, p. 304-305) donne une description très précise. Ce manuscrit de l'ancienne collection Haumont présente, d'après l'étude approfondie de Jean Mesnard, n° 501] et acquise dans les années 1960 par M. Parcé ; et celle-ci, provenant de la collection de Georges HAUMONT, dont Jean Mesnard (*op. cit.*, p. 304-305) donne une description très précise. Ce manuscrit de l'ancienne collection Haumont présente, d'après l'étude approfondie de Jean Mesnard, n° 501] et acquise dans les années 1960 par M. Parcé ; et celle-ci, provenant de la collection de Georges HAUMONT, dont Jean Mesnard (*op. cit.*, p. 304-305) donne une description très précise. Ce manuscrit de l'ancienne collection Haumont présente, d'après l'étude approfondie de Jean Mesnard, n° 501] et acquise dans les années 1960 par M. Parcé ; et celle-ci, provenant de la collection de Georges HAUMONT, dont Jean Mesnard (*op. cit.*, p. 304-305) donne une description très précise.

Incipit : « Mon frere naquit à Clermont le 19^{me} Juin de l'année 1623. Mon Pere s'appelloit Estienne Pascal President en la Cour des Aydes, et ma mere Antoinete Begon. Dès que mon frere fut en aage qu'on luy pust parler, il donna des marques d'un esprit tout extraordinaire par les petites reparties qu'il faisoit toutafait à propos, mais encore plus par des questions sur la nature des choses, qui surprenoient tout le monde. Ce commencement qui donnoit de belles esperances, ne se démentit jamais ; car à mesure qu'il croissoit, il augmentoit toujours en force de raisonnement ; de sorte qu'il estoit toujours beaucoup au dessus de son aage »...

La *Vie de Blaise Pascal* s'achève ici (p. 66) par le début de la première phrase relative à l'autopsie du corps : « En suite de quoy l'ayant fait ouvrir, on trouva &c », immédiatement suivi (p. 66-68) par un appendice relatif aux derniers sentiments de Pascal au moment de sa mort, destiné à réfuter les rumeurs d'une prétendue rétractation de Pascal [cet ajout est évoqué dans une lettre du 8 juin 1677 adressée par Blaise et Louis Périer à leur mère Gilberte] : « M^r Le Curé de S^t Estienne le recommanda le Dimanche suivant à son prosne aux prieres des assistants, et il en fit un éloge qui marquoit l'estime qu'il faisoit de sa pieté, et combien il regrettoit la perte que l'on avoit faite à sa mort. Il en parla de la mesme maniere à feu M. l'Archevesque de Paris, qui luy en demanda des nouvelles, ayant sceu qu'il l'avoit assisté à la mort. Et quoyque ce qu'il luy rapporta dans la mesme occasion d'une conversation qu'il avoit eüe avec M. Pascal dans sa maladie,



ayt donné lieu à quelques personnes, qui auroient voulu, s'ils avoient pû, noircir sa memoire et sa reputation, de faire courir le bruit qu'il avoit fait faux. [...] J'ay cru qu'il estoit necessaire d'en faire connoître la fausseté, et de justifier la mémoire d'une personne qui n'a jamais eu des sentiments qui ne fussent tres catholiques, et dont il ayt eu besoin de se retracter, qui a toujours eu un fort grand respect et une très parfaite soumission pour toutes les veritez de la foy, et dont l'entiere application et l'unique travail pendant les cinq ou dix dernieres années de sa vie a esté de combattre les ennemis de la Religion, et de la morale chrétienne ».

La deuxième moitié du volume présente la copie de 53 lettres de la duchesse de LONGUEVILLE (Anne-Geneviève de Bourbon, fille d'Henri II de Bourbon, prince de Condé, 1619-1679), dont 35 adressées à M. Marcel, son directeur de conscience et curé de Saint-Jacques-du-Haut-Pas, et 18 à diverses carmélites. Saint-Jacques-du-Haut-Pas était la paroisse de Blaise et Louis Périer entre 1675 et 1681, et il est très probable que les neveux de Pascal aient obtenu des copies des lettres originales de l'ex-frondeuse devenue protectrice de Port-Royal et des jansénistes. On relève quelques ratures et corrections, et une note marginale au folio 25 des *Lettres*. Ces lettres furent en partie recopiées entre 1731 et 1739 dans un des trois recueils du R.P. Pierre Guerrier (oratorien, arrière-petit-neveu de Pascal du côté maternel), décrits par Prosper Faugère (*Pensées, fragments et lettres de Pascal*, 1897, t. I, p. LV sq.).

PROVENANCE : ancienne collection Georges HAUMONT ; ex-libris E. et N. Le P. de L.C. de V. [Le Poittevin de La Croix de Vaubois] ; vente Christie's, Paris 29 avril 2013, n° 130.

EXPOSITION *Blaise Pascal (1623-1662)*, Bibliothèque nationale, 1962, n° 498.

PERRAULT CHARLES (1628-1703).

30 L.A.S. « Perrault » et 3 MANUSCRITS autographes, Paris 1692-1698, à Michel BÉGON, à Rochefort ; 59 pages in-4 ou in-8, quelques adresses. Plus des notes et manuscrits autographes de Michel BÉGON (environ 275 pages) ; 43 L.A.S. et 2 P.A.S. du libraire Antoine DEZALLIER, 1692-1700, à Michel BÉGON ; 25 lettres de divers, et 40 documents joints. Le tout sous une chemise cartonnée ancienne (usagée), titrée : « M. Begon intend^r de la Rochelle. Mémoires sur quelques gens illustres manuscrits ».

40 000 / 50 000 €

Important ensemble entièrement inédit concernant l'élaboration du livre *Les Hommes illustres qui ont paru en France pendant ce siècle, avec leurs portraits au naturel*, sous le mécénat de l'intendant Michel BÉGON.

Ces documents attestent le rôle majeur joué par Michel BÉGON (1637-1710, intendant de la Marine, érudit, bibliophile et collectionneur) dans l'élaboration de cet ouvrage signé par Charles PERRAULT, *Les Hommes illustres qui ont paru en France pendant ce siècle, avec*



leurs portraits au naturel (2 tomes, Paris, Antoine Dezallier, 1696-1700), conçu pour rendre hommage au siècle de Louis XIV : Bégon en fut à la fois le mécène, le collaborateur scientifique et le conseiller artistique, en un mot « le maître », disait Perrault. Voir également le n° 79.

A. Charles PERRAULT. 30 L.A.S. « Perrault » et 3 MANUSCRITS autographes, Paris 1692-1698, à Michel BÉGON, à Rochefort ; 59 pages in-4 ou in-8, quelques adresses.

Importante correspondance permettant de suivre les aléas matériels, artistiques et politiques de l'édition des *Hommes illustres*.

18 juin 1692. Compte rendu de la conférence de Perrault avec MM. de VILLERMONT et le graveur PINSSON. Ils sont d'accord pour faire travailler le graveur VERMEULEN : « son burin, que j'ay vû dans le portrait de M^r de la Quintinie, est assez bon pour ces sortes de portraits vû le nombre qu'il y en a à faire ». Ils persistent à « ne mettre que 50 portraits dans chaque volume parce que le volume sera assez gros et satisfiera autant le public que s'il l'estoit davantage, qu'il sera plustost fait, et qu'il se debitera plus facilement estant moins cher. Nous persistons encore à se restreindre au nombre de cent pour faire deux volumes », quitte à en faire un troisième des oubliés ou des disparus. Ils travaillent donc au « choix de nos cent Illustres sur pres de 300 que nous avons ramassez »... - 3 juillet. Il envoie le choix retenu, « avec soumission pleine et entiere à vostre choix auquel nous soumettons le nostre sans façon » ; les 75 premiers ont fait l'unanimité. Il va faire faire par Dezallier des essais pour la taille



194

du volume et les caractères... - 24 juillet. Sur l'accord passé avec le graveur EDELINCK, « le plus habile qu'il y ayt, et qu'il y ayt peut estre jamais eü »... - 14 août. Liste des 50 portraits du premier volume, dont près de la moitié sont déjà gravés, dont celui de Perrault lui-même... Il pense qu'on ne doit pas mettre Henri IV ni Louis XIII : « ce sont des Roys qui sont au-dessus des cathogories et qui nous ont semblé ne devoir point estre meslez avec leurs sujets »... - 3 décembre. Liste des portraits du premier volume, avec des suggestions de remplacement pour certains (Cassini remplacé par Berverval, Huygens par Pascal, etc.) ; il ne reste plus que quatre portraits à faire... - 29 décembre. Bégon est « le maître », mais Perrault recommande de réserver certains portraits pour le second volume. On mettra sur les portraits les noms et qualités, ainsi que les armes, chiffres et devises, mais pas de vers ; reproduire des médailles ou tombeaux rendrait le livre trop cher. Perrault désapprouve de « dedier le livre au Roy. Cela ne produit rien et couste beaucoup par les exemplaires en maroquin qu'il faut donner à toute la Cour »... 22 avril 1693. À la suite du « Mémoire des 50 portraits qu'on croit devoir composer le 1^{er} volume », dont 33 sont marqués comme

gravés, Perrault explique qu'il sera facile d'en réutiliser certains pour le 2^e volume en ne changeant que le visage, ce qui sera économique et rapide. Il plaide pour l'inclusion de PELISSON (d'origine protestante), très digne de l'honneur, « la catholicité de sa mort » étant bien établie, et pour celle de QUINAULT « parce qu'il devient fort à la mode den dire du bien » et que la voix publique l'a « mis au 1^{er} rang des Poetes Lyriques », comme le montre la décoration du théâtre de l'opéra... - 28 mai. Il se réjouit de l'approbation par Bégon du choix « des 50 portraits de nostre premier volume », et va s'informer des frais « pour les impressions papiers et relieurs »... - 11 juin et 5 juillet, au sujet d'une avance au fils d'Edelinck, qui va à La Rochelle.

3 septembre 1694. Au sujet des portraits de Marca et de Lamoignon que va graver Edelinck, et de celui de Pithou gravé par Lubin. 19 avril 1695. Nouvelle liste de « Noms des 50 hommes illustres dont on propose de composer le 1^{er} volume » : « leurs eloges sont faits ou du moins jettez sur le papier » ; mais pour certains d'entre eux, Perrault veut les montrer à quelques personnes, « non seulement pour éviter les reproches et les plaintes [...] mais affin aussi de profiter des

memoires que Ion me donnera »... - 20 juin, sur le remplacement de Dupuy le jeune par LA FONTAINE ; communication d'une première dizaine d'éloges : « plus vous regneriez corrigerez et ajouterez et mieux ce sera »... - 21 juin. Comme Bégon lui donne « pouvoir de regler toutes les petites difficultés », Perrault fera « rouler incessamment la presse »... - 19 juillet. Envoi des noms des 20 premiers Illustres du second volume... - 22 juillet. Communication de sept éloges, avec prière d'examiner la préface... - 8 septembre. Les éloges d'Henri IV et Louis XIII donneraient beaucoup de relief au livre, mais leur intention est de « faire honneur au Roy des grands hommes que le ciel a donnez à la France dans son siecle »... Analyse de ce principe, et examen de la question du duc d'Orléans...

19 février 1696. Perrault fait le point sur l'avancement du volume, presque achevé ; on travaille à l'impression des éloges, et le privilège est scellé... - 9 mars. Anxiété concernant les portraits manquants de Turenne, Lully, Malherbe, Sarasin et Le Brun, promis par le graveur LUBIN... - 29 avril. Sur le bruit provoqué à la Cour concernant le choix d'Antoine ARNAULD et de Blaise PASCAL pour figurer parmi leurs Illustres, et les plaintes déjà faites à M. le Chancelier, lequel craint l'avis



du Roi... - 14 mai. On remplacera Arnauld par M. de Launoy, mais les gens que celui-ci a blessés sont infiniment plus nombreux que les adversaires de celui-là. « Il n'y a presque point de province, de ville considérable, de communauté de congregation qu'il n'ayt offencées en dégradant leurs patrons et en combattant des traditions ou ils mettent toute leur gloire »...
 6 mai 1697. Sur la répartition des portraits du second volume entre EDELINCK et LUBIN...
 - 12 juillet. 16 juillet. Décompte des exemplaires vendus par l'éditeur DEZALLIER...
 - 24 novembre. Problèmes de portraits, en

particulier celui de M. Du Cange, décrié par le public...
 7 novembre 1698. Communication d'éloges, en priant Bégon de lui éviter les « faux pas »... On a reproché à Edelinck de se relâcher ; mais « la beauté des estampes depend infiniment des tableaux sur les quels on les grave »... 25 portraits sont déjà gravés pour le second volume... - 25 novembre. Compte rendu d'une réunion pour préparer le 2^e volume. - 21 décembre. Au sujet de ses démarches « pour une place d'écrivain principal pour mon fils »... Plus une liste autographe de 150 noms

d'illustres possibles, avec corrections et additions autographes de Bégon ; et un intéressant *Projet pour l'impression et pour la vente du Livre des Portraits et des Éloges des hommes illustres françois*, avec chiffrage du coût et du prix du livre, suivi de « Remarques » autographes de Bégon sur diverses omissions : exemplaires de luxe, contacts avec les familles des Illustres, etc. ; le projet autographe par Charles PERRAULT pour le contrat d'édition avec Dezallier, 17 octobre 1695. ON JOINT quelques minutes de réponses de Bégon.

B. Michel BÉGON. NOTES et MANUSCRITS autographes ; environ 275 pages formats divers, plus quelques documents d'autres mains, notamment par son secrétaire.
Notes pour réviser ou compléter les notices et les épreuves des Éloges des Hommes illustres.
 On retiendra d'abord le gros dossier concernant Antoine ARNAULD, accompagné d'un portrait gravé par Langlois, avec le manuscrit de la notice, les importantes corrections de Bégon, plus des pièces annexes (le grand janséniste a été écarté pour des raisons politiques du recueil), Les révisions

portent sur une soixantaine de textes : la préface de l'ouvrage, puis les éloges de MM. d'Andilly, Ballin, Balzac, Mgr du Bellay, Benserade, le cardinal de Bérulle, Bignon, Jacques Callot, Jean-Pierre Camus, Colbert, Condé, Corneille, Descartes, Du Cange, Duclos, Duperron, Pierre et Jacques Du Puy, Guillaume Du Vair, Gassendi, Godeau, d'Herbelot, le Président Jeannin, le père de La Haye, Lallemand, Lamoignon, La Quintinie, Jean de Launoy, Le Brun, Le Main, Le Maître, Le Sueur, Lulli, Maignan, Malherbe, de Marca, Masson, Ménage, Molière, Morin, Nanteuil, le comte de Pagan, Pascal, Peiresc, Pelisson, Perrault (« Cet éloge est à mon goût le plus beau de tous »), Petau, Poussin, Monsieur le Prince, Quinault, le cardinal de Richelieu (long commentaire), Rollat, Sainte-Marthe, Sarrasin, Scaliger, Séguier, Senault, Sirmond, H. de Sponde, Turenne, Varin, Vincent de Paul, Voiture... Ces documents attestent l'importance de la participation scientifique et littéraire de Michel Bégon aux *Hommes illustres*, dont il est le mécène. Bégon signale et corrige des solécismes, des obscurités, des redondances, cacophonies et autres répétitions, ainsi que des fautes de copiste parfois importantes. « Cette période est languissante et embarrassée », dit-il du début de la préface, « & comme j'ay cru que les deux premières pages pouvoient estre mieux tournées je les ay changées à ma manière, conservant les endroits qui m'ont paru beaux » (texte révisé joint)... Ailleurs, il invite « M^r Perrault à mettre sa pensée dans un autre jour », recommande de parler des ouvrages qui font honneur aux Illustres, émet des doutes quant aux références, et signale des omissions (charges, honneurs, liens de parenté, circonstances de décès). Ses critiques portent aussi sur des généralités contestées croire combien on est chagrin de la proscription qu'on a faite de M. Arnaud et de M. Pascal, je feray ce que je pourray de mon costé pour en adoucir l'infortune, ayant presentement 50 portraits de M. Pascal que je mets derriere avec M. Arnaud »... 3 avril. Il n'a vendu que les deux tiers des 250 exemplaires tirés, mais s'il n'avait pas ajouté les portraits d'Arnauld et Pascal, il n'en aurait pas écoulé une douzaine... 18 avril. « Je crois qu'on ne scauroit se dispenser de mettre dans le 2^e tome Mr Le Tellier chancelier de France, Mr de Reims et M. de Barbesieux [fils et petit-fils du Chancelier] seroient fort fâchés si l'on oubloit de l'y mettre. Surtout,

Monsieur, point de Jesuites »... Ailleurs, il est question de ses rapports avec le graveur EDELINCK et avec Charles PERRAULT, de la distribution du tome I en province et à l'étranger, et de l'achèvement, avec retard, du second tome... Plus de nombreuses commandes de livres et quelques événements du jour : le *Dictionnaire critique* de Bayle, mort de Bignon, M. de Caumartin nommé conseiller d'État, grâce royale à M. Talon, etc

D. Correspondances. 25 L.A.S. d'artistes, un imprimeur et un érudit, 1692-1698, à Michel BÉGON ; 52 pages in-4 ou in-8, plusieurs adresses, et plusieurs avec notes ou minutes de réponse.
 Le graveur Gérard EDELINCK (6), concernant son travail de graveur pour les portraits des *Hommes illustres* et la protection accordée à son fils par Bégon, plus une de son fils avec billet joint du père au fils : plus une liste autographe de Charles PERRAULT des portraits à graver. L'imprimeur ROGUET (7, coins un peu rongés), sur les planches des *Hommes illustres* qu'il fait imprimer, le portrait de Pascal, des épreuves qu'il lui soumet, des problèmes avec les graveurs. Le Père Nicolas SARREBOURSE (10), écrites de Sainte-Geneviève de Paris, concernant l'enrichissement et la mise en valeur des collections de Bégon, les gravures qu'il fait tirer par son ordre et qu'il donne à Perrault, l'avancement des *Hommes illustres*, etc. Le peintre et graveur Jacques FRIQUET DE VAUROZE, sur l'éventuelle inclusion de ses portraits gravés. Plus 2 minutes autographes de lettres de Bégon au graveur PINSSON ; la copie d'une lettre de Pierre BAYLE à Pinsson (coin déchiré) ; et un mémoire sur les manuscrits laissés par Jean-Baptiste COTELIER.

E. Mémoires, reçus, quittances et états. 40 pièces de graveurs, imprimeurs ou libraires, ou de Bégon, concernant les travaux destinés à l'édition des *Hommes illustres*, 1693-1699. Antoine DEZALLIER, Gérard EDELINCK, FRIQUET DE VAUROZE, Lubin, Pequin, Roguet, P. van Schüppen... Plus des notes de Michel BÉGON sur les portraits faits ou à faire, des livres à faire venir de Paris.

RACINE JEAN (1639-1699).

P.S. « Racine », Paris 20 octobre 1677 ; vélin oblong in-8 à en-tête imprimé *Quittance des Rentes de l'Hostel de Ville* avec cachet fiscal de la Généralité de Paris pour Deux Sols.

3 000 / 4 000 €

Rare document signé par Racine au nom de sa jeune femme.

« Nous soubsigné Jean Racyne Conseiller du Roy tresorier g[e]n[er]al de France en la g[e]n[er]alité de Moulins en mon nom a cause de Dame Catherine de Romanet mon espouse confesse avoir tenu de noble homme M^r [le nom est resté en blanc] la somme de cent livres pour le second quartier de l'année milc soixante dix sept a cause de quatre cent livres [journal]s de Rente constituée le vingt neuf^{me} novembre 1630 sur les gabelles »...

Racine, nommé en octobre 1674 trésorier de France en la généralité de Moulins, renonce au théâtre en cette année 1677, après la cabale de la critique contre *Phèdre* ; le 1^{er} juin 1677, il épouse Catherine de ROMANET (1652-1732), parente par alliance de Nicolas Vitart (oncle à la mode de Bretagne de Racine, et intendant du duc de Luynes), fille orpheline de Jean-André de Romanet, trésorier de France en la généralité d'Amiens (c'est lui probablement qui avait constitué la rente en question en 1630). Quand il signe ce document, Racine vient d'être nommé en septembre par Louis XIV, en même temps que Boileau, dans les fonctions d'historiographe du Roi.

Ancienne collection Alfred BOVET (n° 697).



195

RECUEIL POÉTIQUE.

MANUSCRIT, XVI^e-XVIII^e siècles ; 405 feuillets in-fol. ou in-4 (plus les 2 contreplats) reliés en un volume cartonné in-fol. recouvert d'un parchemin de remploi moucheté (reliure de l'époque usagée avec dos abîmé ; certains bords effrangés ou empoussiérés ; bords de quelques feuillets de grand format abîmés avec manques).

8 000 / 10 000 €

Très intéressant recueil poétique, avec des parties en prose, formé depuis la fin du XVI^e siècle jusqu'au milieu du XVIII^e, contenant nombre de pièces inédites, et d'intéressantes versions anciennes avec variantes de poèmes de Desportes, Nuysement, Malherbe, Théophile de Viau, Des Barreaux, Godeau, Rapin, Benserade, Perrault, etc.

Ce recueil est formé de nombreux cahiers ou feuillets (doubles ou simples) montés ou cousus assez grossièrement, avec de nombreux feuillets ajoutés ultérieurement, ainsi de nombreux compléments inscrits ultérieurement par Gauthier sur les versos blancs ou les espaces vierges (bas de pages ou marges) des feuillets anciens. Nous ne mentionnerons qu'occasionnellement ces additions postérieures. Une étude attentive montre que ce recueil semble avoir été formé à l'origine en Touraine, puis complété au début du XVIII^e siècle par un certain Gauthier (ou Gautier) devenu GAUTHIER DE BALAGNY, qui y a porté à plusieurs reprises sa signature ou ses initiales (avec les dates 1711 et 1730), et qui fut secrétaire général de l'intendance de Chalons. Il passa ensuite à M. Mathieu de Vienne, au château de la Noue, près

de Sainte-Ménéhould, comme l'indique la « Note sur les Stances de Malherbe à du Périer » publiée par Édouard de Barthélemy dans le *Bulletin du bouquiniste* (1863, I, p. 123-124).

Il est signé et daté sur le 1^{er} contreplat « Gauthier 1730 » ; le 1^{er} feuillet est contrecollé sur un ancien feuillet de titre [« Recueil de bonnes / et mauvaises poésies / 1713 / Gauthier »], avec un nouveau titre au bas de la première page : « Recueil de bonnes et mauvaises poésies, de diferens auteurs, anciens et modernes, bons et mauvais, ou si vous voulez, pot poury, en prose et en vers ».

Nous ne pouvons en donner ici qu'un état sommaire, avec l'identification des auteurs quand elle a pu être établie, certains poèmes étant restés anonymes dans le recueil. Ajoutons que Gauthier de Balagny a censuré quelques poèmes en les raturant, notamment ceux dirigés contre les Jésuites.

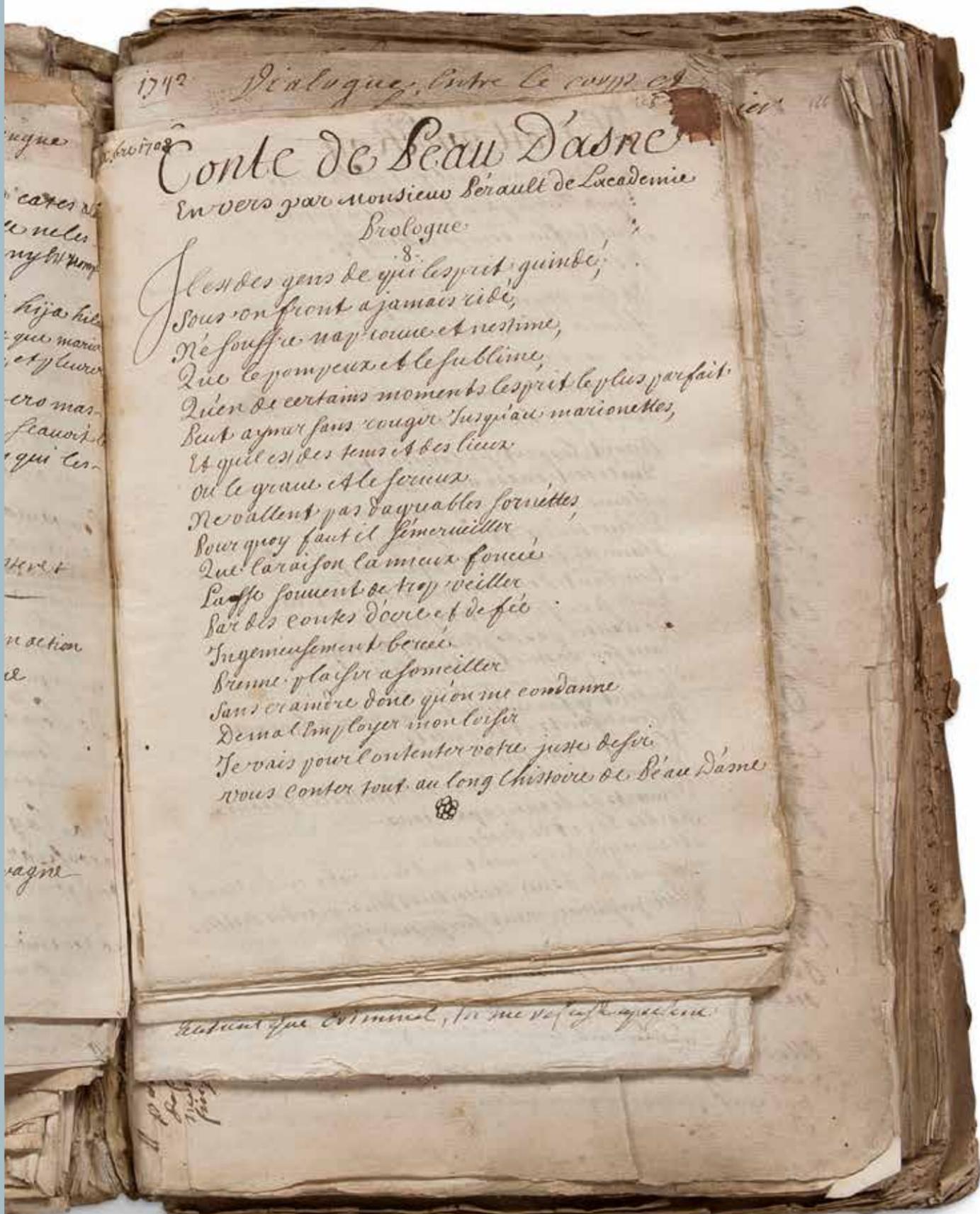
Maximes pour se conduire sagement dans le monde [contreplat et 1^{er} r^o] : « Rendez au Createur ce que l'on doit lui rendre »... suite de quatrains un temps attribués à FÉNELON, avec la mention : « Trouvé dans la cassette de Monseig^r le Dauphin, Duc de Bourgogne, petit-fils de Louis XIV ».

Les Ellemens de la Religion Chrétienne et *Les Quatre fins dernieres de l'homme* [1^{er} v^o-2^o r^o], poèmes d'Antoine GODEAU (1605-1672).

5 sonnets de Jacques Vallée DES BARREAUX (1599-1673) : *Sur la naissance de Jesus Christ*, « autre », *Sur la circoncision de notre Seigneur Jesus Christ*, *Sur la Mort de notre Seigneur* [2^o v^o-3^o v^o], complétés par un quatrain probablement de Gauthier *Pour Monsieur mon Papa Étrennes*.

Sonnet et Responce, attribués à M. de La Gaudrie « calviniste ble-sois » ; suivis de brèves pièces diverses [4]. *Le Triomphe de l'amour*





1742

Dialogue entre le coup et

Conte de Beau D'asne

En vers par monsieur Hurault de Lacademie

Prologue

Il est des gens de qui l'esprit guinde,
 Sous son front a jamais ride,
 Ne souffre ny roue et ne stime,
 Que le pompeux et le sublime,
 Qu'en de certains moments l'esprit le plus parfait
 Peut aymer sans rougir, jusqu'au marionettes,
 Et qu'il est des lieux et des lieux
 Ou le grand et le fou
 Ne valent pas d'ayables sonnettes,
 Pour quoy faut il semer ailleurs
 Que l'raison la mieux fournie
 Laiffe souvent de trop veiller
 Sur les contes d'oeil et de fée
 Ingenuement bercés
 Sans y laisser a sommeiller
 Sans craindre d'en que l'on me condanne
 D'en mal employer mon loisir
 Je vais pour contenter votre juste desir
 Vous conter tout au long l'histoire de Beau D'asne

habitant que l'immortel, in me ves l'esperance

sur la mort au trepas de S' Joseph, sonnet du R.P. TUFFIÈRE avec adresse au Père Julien de Saint-Joseph, minime au couvent du Plessis les Tours [5].
 Version du pseume Super flumina faite par LE VIVIER, 1620 [6-7], et une Version du Pseume 81, plus deux strophes plus tardives.
 Tombeau d'Alexandre le Grand : « Ce grec dont la jeune ame en haults desseings feconde »... par Clovis Hestean de NUYSEMENT (1550 ?-1624), suivi d'un Sonnet sur ce qu'on escrit qu'Alexandre pleure regardant le tombeau d'Achille, inédits [8-10]. Puis La misere des Maris anonyme [11].
 Le jeu de premiere du temps de la Ligue, sonnet anonyme de 1587 [12]. Stances sur la Ruine de la Piramide en 1605 [13], attribuées à Nicolas RAPIN (1535-1608), sur la destruction d'une pyramide au lieu d'un attentat contre Henri IV ; au dos, trois amusantes pièces Sur un avortement. Tombeau du Roy Henry troisieme, 1589 [14]. Chant triumphal sur les versions du nom du Roy tres chrestien Henry quatrieme Roy De France et de Navarre [15-17]. Poème Sur la Creation de l'homme par Isaac de BENSERADE (1612-1691), et Recit pour un ballet sur l'or par Des Barreaux [18]. Chant nuptial sur les versions du nom du Roy treschrestien en 1600 [19-21]. Sur une Damoiselle françoise qui avoit epousé un anglois... 1703 [22]. Larmes de la mort du Roy Henry 4^e respandues sur son tombeau, 1610, et Epitaphe sur le tombeau de Henry le grand 4^e Roy de France & de Navarre, par Isaac HABERT (1560-1625) ; puis 2 sonnets [23-24].
 A tres Illustre Dame Madame la Marquise de Nesle sur l'anagramme de Monsieur de Givry et d'elle pour le soir de ses accords ou le Roy assista, poème inédit sur le mariage d'Anne d'Anglure de GIVRY (1560 ?-1594) avec Marguerite Hurault marquise de Nesle en 1593, suivi de Sonnets du Seigneur de Givry A tres illustre dame Madame

la marquise de Nesle [25-26]. Envoy et Sonnet A Monsieur l'evesque de Chartres Philippe Hurault de Cheverny (1579-1620) ; au dos 2 pièces sur Cromwell, pour et contre [27]. « Escoute Malefas »... Apologie pour Malefas de Paul Hay du CHASTELET (1592-1636), satire en vers contre le sanglant lieutenant de justice Isaac de Laffemas (1633 ?), suivie d'un bout rimé [28-33]. Paradoxe que Cousinotte la folle fut une sage et prudente fille [34-35]. Épitaphes de Richelieu, de l'Arétin et du Prince d'Orange [36-37]. Paradoxe que c'est chose belle et honorable d'estre bossu (1600), satire contre Charles-Emmanuel I^{er} de Savoie [38-39]. Le proces du sieur de Biron (juillet 1602), long dialogue en sixains entre Biron et ses juges, suivi d'un Sonnet sur la mort du duc de Biron, de la copie de l'arrêt rendu contre lui, et de pièces sur la mort [40-43]. Ode de Monsieur de Beaumont A Monsieur des Yveteaux (juin 1607), par Christophe II de HARLAY comte de Beaumont (1570-1615) « lors de sa defaveur advenue acause de Mlle des Essarts autrement de la Haye que le Roy [Henri IV] commençoit d'aimer » ; puis poème tardif Reproches au Dieu Apollon sur le sort ordinaire des poetes [44-45]. Consolation de François de MALHERBE (1555-1628) [46-47], « vers de Malherbe de consolation a un pere pour la mort de sa fille, faits par luy en l'an 1600 avant qu'il fust venu a la Cour », fameuses stances avec variantes : « Ta douleur Cleofon veult donc estre incurable »... première version de la célèbre Consolation à Monsieur du Périer, avec notamment le fameux quatrain (ici le 5^e) dans sa version originelle :
 « Mais elle estoit du monde ou les plus belles choses
 Font le moins de sejour
 Et ne pouvoit ta fille estre mieux que les roses
 Qui ne vivent qu'un jour »...
 Après des Pensées ingenieuses sur divers sujets [48-49, XVIII^e s.], un curieux poème « Ce n'est pas une Muse ains une macquerelle »...



196



« Sur la mort de M^{de} Anthoine executée avec Jumeau son adulaire qui avoit assassiné son mary en l'année 1599 » [50] ; puis des *Vers monorimes en faveur du Mariage* [51]. *Version de l'ode d'Horace Sic te diva potens Cipri* par Théophile de VIAU (1590-1626) : « Va sous les bien heureux Auspices »... avec une version inédite de la seconde strophe : « Cher vaisseau qui prends en ta garde / Le thresor de mon amitié »... [52]. Pièces diverses, dont un *Brevet du Régiment de la Calotte en faveur des avocats du Parlement de Paris*, un extrait des *Mémoires de Sully*, et une épitaphe de Molière [53-57]. *Vers de Theophile depuis larest donné contre luy A un Amy du Temps* : « Thirsis tu congnois bien dans le mal qui me presse »... [*La plainte de Théophile à son ami Tircis de Théophile de VIAU*], suivi de 5 *impromptus* inédits de Théophile de VIAU, notamment contre les Jésuites [58-63]. *Vers de Theophile* : « Oste toy laisse moy resver »... publiés en 1632 par Georges de Scudéry mais qui sont en fait de DES BARREAUX [64-65]. *Echo contre Mons^r le mareschal d'Ancre*, 1616, libelle inédit en vers ; suivi du conte en vers *Le Colet*, 1712 [67-68]. *Regrets faycts par M^{le} de Rohan sur la mort de sa sœur la Duchesse des Deux Ponts* en 1607 par Anne de ROHAN (1584-1646), suivi de vers du comédien Michel BARON (1653-1729) [69-70].

Cahier de diverses pièces de vers, dont : *Sur la Maladie du Roy* [Louis XIV] par Étienne PAVILLON (1632-1705), *Portrait de Madame de Chastillon fait par elle mesme*, *Requete des Rats qui dansent sur la corde*, *Reponse des Chevaux de la petite Escurie du Roy a Pegase*... [71-80]. Anagrammes sur le nom de Loys de Bourbon (Louis XIII) par « T. H. Boyleau, Chartrain », sur ceux d'Anne d'Autriche, de Louis XIV, et de Jacques II d'Angleterre ; copie de l'élégie *Aux Nymphes de Vaux* de Jean de LA FONTAINE [81-85]. *Les Amours de E. de La Guette parisien*, 1616, suite de 12 sonnets de ce LA GUETTE inconnu : « Le poete vouloit mectre ses douze sonnets au commencement de ses Amours quil a esté empesché de parachever » [86-89]. Après des vers à la louange du duc de Vendôme (1711), épitre en vers inédite de Marin CUREAU DE LA CHAMBRE (1594-1669) *A Tresillustre Prince Charles de Vallois Comte d'Auvergne*, 1617 [91-94]. Trois sonnets de Charles de NAVIÈRES (1544-1616) en 1610, dont *l'Épitaphe d'Henri IV*, et deux autres semblant inédits sur son assassinat (*Debat du Ciel et de la Terre pour retenir le Roy tres chrestien*...) et sur l'avènement de Louis XIII [95-96]. *Stances Au Roy*, vers inédits en faveur de Marie de Médicis ; puis un poème sur l'élévation au trône d'Espagne du duc d'Anjou en 1700 [98-103]. Pièces diverses : *Parallele de Monsieur le Prince et de Monsieur de*

Turenne, épitaphe du Grand Condé, épitres à la gloire de Louis XIV, *Panegyrique du Vin*, psaume en vers, épitaphes, *Maximes pour une dame de qualité*, sonnets sur le prince d'Orange, vers « sur la demolition du monastere de Port Royal des Champs » en 1709 [104-124]. *Conte de Peau d'asne en vers* de Charles PERRAULT (1628-1703), copié en 1708 par Gauthier de Balagny, suivi de vers sur la démolition de Port-Royal des Champs [125-137]. Poésies d'Étienne PAVILLON et autres, 1709 [138-143]. *Recueil de Poisies*, août 1709, dont un *Madrigal* censuré, des placets en vers contre et pour les « filloux » (filous), *Placet des amans aux marys fascheux*, deux élégies : *Plainte de la France a Rome et Rome a la France* [144-151]. *Dialogue entre le corps et l'âme*, et proses diverses, 1742 [152-165]. *Ode sur le Jugement dernier* suivie d'un *Poème sur l'Église*, puis des notes en prose sur *La Henriade* de VOLTAIRE et un *Portrait de M. de Voltaire*, des *Remarques historiques et géographiques* (notamment sur les « Terres des Missions des Jesuites au Paraguay »), en 1741 [166-185]. *Ode sur l'Atheïsme* par M. de MURIGNAC ; odes de Jean-Baptiste ROUSSEAU (1669-1741), dont *Les Conquerans* et des odes sacrées [186-195]. Divers textes en prose, extraits de Pierre BAYLE, du *Mercur de France*, etc. [196-213]. *Pensées du comte d'OXENSTIRN* et textes divers copiés en 1742, dont *l'Origine et usage des poches des R.P.P. Capucins* [214-243]. Pièces de vers diverses du XVIII^e siècle dont *Les amours de Madame Putiphar, ancienne Egiptienne* [244-279]. *Recueil d'airs serieux et a boire*, 1709 [280-287]. *L'omnis homo, ou discours funebrique*, sur la mort de Michel Morin arrivée pendant les vendanges de l'année 1709 avec son *Épitaphe* [288-293]. *Impression nouvelle de plusieurs Livres nouveaux*... 1709, liste de livres imaginaires aux titres cocasses et satiriques, et textes divers [294-300]. Pièces de vers : sonnets pour Louis XIV, *Épitre a Malbouroug*, *Les Echos de Marly*, etc. [301-314]. *Les Billets de la Blanque de la Cour*, 1606, vers sur la loyauté en amour ; lettre comique d'un maréchal des logis en 1637 ; épitaphe

de Ronsard ; etc. [315-320]. *Les comme de la cour*, 1626, amusante pièce de vers satirique sur la cour de Louis XIII [321]. *Bibliothecque de la Court*, 1608, liste de livres aux titres fantaisistes, faisant allusion aux intrigues de l'époque [323-326]. *Le Jeu du Picquet de la Court La France en lannee 1637*, et *Lechiquier de la court*, 1636, satires en vers contre Richelieu et la cour de Louis XIII [327-329]. Sonnets et épitaphes sur Montmorency, le connétable de Lesdiguières... [330-331]. *Sur la disgrace de M. Fouquet* de Jean de LA FONTAINE : « Remplissez l'air de cris »... [332-333]. *Pasquinata en latin*, 1642 [334-335]. *Stances sur la Coqueterie des Femmes*, et *Sonnet sur le mesme sujet*, 1646, par Jean-François SARRASIN (1614-1654) [336-338]. *Épitaphe de Jehan d'Estampes* (1620) par le médecin vendômois A. Doulcin, etc. [339-340]. *Ode présentée A Madame par Mons^r le Cons^r de Carleil de la part de Monseigneur le Prince d'Angleterre* sur le mariage d'Henriette de France avec Charles I^{er} [1625, 341-342]. *Vers des directeurs sur les sept péchés mortels*, pamphlet en vers contre les conseillers d'Henri IV (deThou, Jeannin..., 1607) [343]. *Contre ung Juif* de Philippe DESPORTES (1546-1606), en copie de l'époque (la pièce ne sera imprimée qu'en 1662) [345-347]. Pièces de vers diverses : vers de M^{me} DESHOULIÈRES, sonnets de Des Barreaux, etc. [348-355]. *Épistre A Noble scyentifique et excellent S^r Mons^r Herman Kroop bourgmaistre de la celebre cité de Lubeck* par Thelman AROMER, Copenhague 1589, préface-dédicace d'une tragédie en 3 actes sur les amours de Jupiter, violente dénonciation contre Catherine de Médicis et Henri III [356-361]. *Virelay sur l'exces des modes en France* de François RÉGNIER-DESMARAIS (1632-1713), copié en 1717, et *Vers de Mr l'abbé Régnier sur ce qu'il a veu pendant sa vie* (1712) ; pièces diverses, dont un sonnet pour Colbert, une élégie de Pavillon, le *Remerciement Au Roy* de MOLIÈRE, *l'Ode sur la Raison* de Jean-Baptiste ROUSSEAU (1713), des *Stances sur la vie champêtre*, chansons, etc. [362-405].





197

197

ROBBÉ DE BEAUVESET PIERRE-HONORÉ (1714 ?-1792).

44 L.A.S. (quelques non signées), 1778-1791, à Aignan-Thomas DESFRICHES à Orléans ; environ 60 pages in-4, plusieurs adresses (légers défauts à quelques lettres).

1 000 / 1 500 €

Intéressante correspondance de ce poète libertin au dessinateur orléanais Desfriches, négociant, artiste et collectionneur.

[Robbé, originaire du Vendômois, fut un homme de son siècle. Sa correspondance avec Aignan-Thomas DESFRICHES (1715-1800), pleine d'anecdotes et de potins sur les célébrités et les événements du temps, témoigne de ses sympathies révolutionnaires, de ses fréquentations et ambitions mondaines, et de ses nombreux projets d'œuvres épiques, satiriques ou lyriques. Nous ne pouvons donner ici qu'un rapide aperçu de cette partie d'une importante correspondance, restée inédite, dont quelques lettres ont été citées par Paul Ratouis de Limay dans son ouvrage sur *Un amateur orléanais au XVIII^e siècle, Aignan-Thomas Desfriches (1907)*.]

1778. 8 janvier : vœux ; il compte bientôt toucher du comte de Beaufort le legs de la duchesse d'OLONNE, « somme Péruvienne pour un poète »... **2 mars**, expliquant ce qu'il fera du legs de la duchesse ; histoire du « petit de Varenne » qui tyrannise et bat sa femme... **8 mai**. Son ami GUIDI brûle du désir de posséder quelques dessins de Desfriches ; histoire d'un tableau acheté par Guidi à Venise et dérobé par des Génois... Robbé vient d'arrêter un appartement rue Saint-Antoine en face de ma vieille rue du Temple. Il espère pouvoir faire engager son fils dans le régiment de Beauvoisis qui est en Guadeloupe ; ce fils au caractère indomptable n'est bon qu'à faire un soldat... Il transcrit son *Épître à M. Courlesvaux*... **22 juin** : mort de sa femme ; sa gêne en attendant la succession de la duchesse... **27 juin** : il ne peut placer son fils dans le régiment de Beauvoisis pour noblesse insuffisante, et ne sait qu'en faire... **20 août** : vers sur PASCAL pour son portrait dans une nouvelle édition de ses œuvres... **26 septembre** : il va bientôt quitter Montargis... **30 octobre** : il a passé quelques jours à Ermenonville chez M. de GIRARDIN ; son déménagement ; il compte faire travailler son fils chez un procureur...

1779. 2 janvier : il ne sait quand il touchera le legs de la duchesse d'Olonne ; il a fait la sottise de quitter Montargis et de prendre un appartement... **18 mars** : projet de s'établir au château de Blois auprès du marquis de MÉNARS ; visite à M. de MARIGNY qui l'a comblé de compliments... **24 mars** : il s'interroge sur l'emploi qu'il va faire de ses 15.000 livres... **1^{er} avril** : M. de SAINTE-FOIX, qui en est gouverneur, lui offre un logement au château de Saint-Germain... Il raconte le suicide de PIDANSAT DE MAIROBERT... **4 juin** : son installation au château vieux de Saint-Germain ; le comte d'ARTOIS prendra ses fonds à 10 %... **15 juillet** : NECKER l'a rassuré

quant à son brevet de pension... Il n'a pas encore été présenté au comte d'Artois, mais il a couché à son château de Maisons, dans la chambre de VOLTAIRE... Visite au maréchal de NOAILLES, gouverneur du vieux château de Saint-Germain... **2 novembre** : anecdote scatologique sur les fosses d'aisances de Saint-Germain... **21 novembre**, sur les frasques de son fils... **7 décembre** : l'abbé PINEL s'est mis en tête de le remarier, mais Robbé n'y pense pas ; son voisin JOMBERT, 70 ans, vient de prendre une poulette de 19 : « si j'avois quinze ans de moins je ne desespérerois pas de lui procurer le cocuage en deux volumes »...

1781. 17 janvier : éloge des dessins qu'il a reçus de Desfriches ; projet d'une nouvelle édition de ses œuvres, pour laquelle il demande à Desfriches des dessins pour illustrer *La Montmorenciade*... **26 janvier** : mariage de son neveu Robbé de la Grange avec Mlle de Moges, parente du maréchal de Noailles... **9 septembre** : copie d'une lettre anonyme concernant les convulsionnaires que Desfriches avait soignés et dont il avait pris la défense, et ce qu'en dit Louis-Sébastien MERCIER... **20 septembre** : les renseignements de l'abbé Pinel sur la fortune de la famille de Moges étaient faux ; M. de Sainte-Foix travaille à faire entrer son fils aux dragons d'Artois, sion il l'enverra dans les colonies d'Amérique... Il a envie d'écrire une épître sur les convulsionnaires, mais n'ose le faire...

1789. 3 mai : suite des émeutes ; le bois de Vincennes est farci des coquins révoltés à qui sont venus se joindre ceux d'Orléans et Lyon ; récit d'une pendaison ; les États généraux vont s'ouvrir, alors que les députés parisiens ne sont pas tous nommés... **17 août**, adhésion enthousiaste à l'étonnante révolution déclenchée par la prise de la Bastille... **26 septembre** : il s'interroge sur la solidité de la Révolution, face aux ennemis de l'étranger... **12 octobre**, il travaille un poème sur la Révolution, mais ne le communiquera qu'avec prudence... **18 novembre** : sur sa pension qu'il considère comme un marché fait avec le feu Roi qui a exigé de lui le sacrifice de ses œuvres libres... **3 décembre** : projet de remariage... **8 décembre** : mort de Joseph VERNET...

1791. 12 janvier, dîner avec BERNARDIN DE SAINT-PIERRE, « qui m'a fait présent d'un joli roman de sa façon intitulé *la Chaumière indienne*. C'est toujours la vertu que cet honnête homme prêche de ce stile enchanteur qui a toujours le secret d'entraîner ses lecteurs » ; son propre poème a été lu et fort applaudi ; il l'enrichira d'une invocation adaptée au sujet... **26 janvier** : retaillant sa plume politique, il va commencer une *France libre* qui sera vraisemblablement sa dernière production ; il en communique par la suite plusieurs extraits, notamment sur la prise de la Bastille...

On joint un ensemble de 8 lettres familiales ou amicales, la plupart à Desfriches, relatives à Robbé de Beauvezet, par ROBBÉ fils, ROBBÉ DE LA GRANGE, la comtesse de MOGES, TROCHEREAU DE LA BERLIÈRE, plus une copie.

198

ROUSSEAU JEAN-BAPTISTE (1669-1741).

L.A.S. « Rousseau », Bruxelles 23 janvier 1729, [à l'abbé d'OLIVET] ; 4 pages in-4.

800 / 1 000 €

Belle lettre littéraire.

Il lui envoie les vers dont il a demandé la traduction, en insistant pour ne pas en faire un mérite auprès du public, malgré l'agrément qu'il aurait de paraître associé avec lui dans le même travail. « Je ne connois personne qui se puisse acquiter mieux que vous de l'Histoire que vous avez entreprise de l'Académie, car je ne connois rien de plus difficile à bien faire aujourd'hui comme rien n'estoit plus aisé du temps que PELLISSON l'a commencée. [...] Cependant il n'y a rien qui puisse rendre un ouvrage durable que la vérité. Il faut estre bien habile pour l'accorder jusques avec la discretion. De combien de Le Clercs et de Boyers bon Dieu aurez vous à faire l'eloge ! »... Il est fort curieux des *Poësies latines* de feu l'abbé FRAGUIER, qui possédait mieux que quiconque les délicatesses de cette langue : « c'est une impatience veritable que j'ai de recevoir et de devorer les traductions de l'Ædipe de Sophocle, et des Oiseaux d'Aristophane que feu M^r BOIVIN a faites. Je n'ai point connu de savant avec tant d'esprit ni d'homme d'esprit avec tant de sçavoir. Je respecte sa mémoire comme d'un des plus grands hommes de nos jours, supérieur à tous les sçavans de son tems et supérieur à son sçavoir même par sa modestie et la candeur de ses mœurs. Je me souviens de sa traduction ou j'estois son confrere. Le Dialogue estoit en prose et les chœurs en vers, je ne me souviens de rien qui m'ait fait autant de plaisir, et j'aurois de bon cœur si j'en avois esté le maître donné tout Nicéphore Gregoras pour les dix autres pieces traduites de la même main. On ne connoit pas son Aristophane. On pourra le connoitre par l'échantillon que vous avez sauvé du naufrage de l'oubli. C'est un service que le Public ne sauroit assez reconnoitre. Il sera peut estre bien aise de voir lequel des deux a meilleure grace de l'Ædipe de Sophocle ou de celui de La Mothe tous deux en prose. Je sai bon gré à ce dernier de son déchaînement contre la versification de pieces de theatre. Il sait bien ce qu'il fait

Prenant le parti de la prose
Il prend le parti de ses vers.

Ce pourroit estre la fin d'une épigramme dont je laisse le commencement à faire à qui voudra s'en donner la peine, car en verité c'est battre un homme à terre que d'attaquer un poete si extravagant et si decrié »...

199

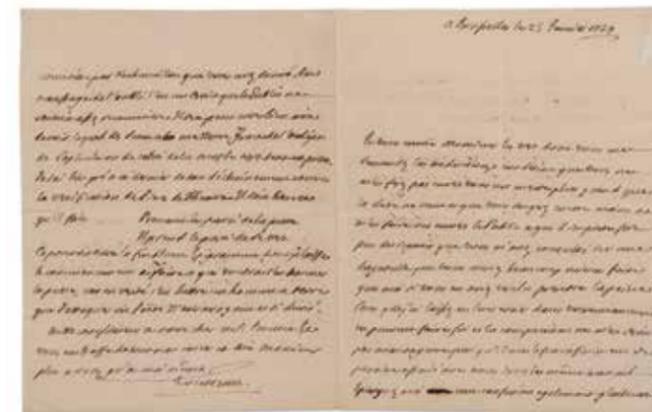
ROUSSEAU JEAN-BAPTISTE (1669-1741).

L.A., Bruxelles 25 février 1732, à l'abbé d'OLIVET ; 3 pages in-4, adresse.

400 / 500 €

Intéressante lettre sur une pièce de théâtre.

Il lui envoie une copie de sa pièce : « Je vous prie de commencer par la bien lire en vostre particulier, et avant tout la feuille dans laquelle j'ai écrit les caracteres des personnages et les situations des acteurs sur la scene, ce que j'ai crû indispensablement necessaire de mettre par écrit, pour faciliter à M. QUINAULT l'intelligence de la piece et de la maniere dont les acteurs doivent la jouer. Ces observations et une ponctuation scrupuleusement exacte jointes à de courtes notes marginales sont tout ce que j'ai pû faire pour suppléer à ce que j'aurois eu à lui dire de vive voix ou à lui faire entendre par la lecture dont les tons ne se peuvent mettre sur le papier comme les sons de la musique »... Il le prie de faire en sorte que M. Quinault y fasse



198



199

attention, et recommande de faire distribuer aux acteurs la partie qui concerne leurs rôles. « Vous serez surpris de voir une piece sans son titre. Il m'en a passé plusieurs par la teste depuis qu'elle est faite et aucun n'a satisfait mon oreille. Vous verrez par la lecture quel est le ridicule que d'y jouer et vous serez peut estre en état apres cela de me suggerer quelque retitulation plus à mon gré que toutes celles que j'ai imaginées, sinon je lui donnerai tout simplement le nom de mon premier personnage à l'exemple de Terence et de notre Moliere qui en ont usé souvent ainsi »...

ROUSSEAU JEAN-BAPTISTE (1669-1741).

L.A.S. « Rousseau », Bruxelles 9 octobre 1736, à M. de SEGUY, à la Cour de Wirtemberg, à Louisbourg ; 3 pages in-4, adresse avec cachet de cire rouge (petites fentes aux plis).

400 / 500 €

Sur son exil en Belgique.

Il a changé d'habitation à cause de l'arrivée prochaine de Mme la duchesse d'AREMBERG, qui a dû quitter Vienne avant-hier. « J'ai trouvé un logement commode à la montagne de la Cour [...] Il m'a fallu quelques tems pour m'y arranger et il m'en a fallu encore davantage pour mettre ordre à différentes petites affaires que j'avois laissées en suspens devant mon séjour à Enghien »... Il s'inquiète de la santé de Seguy, et se flatte que l'air et les eaux de Wiesbaden auront contribué à son rétablissement, « aussi bien qu'a celui du Prince charmant dont l'heureuse éducation vous fait tant d'honneur et dont les qualitez admirables doivent faire tout le charme et toute la consolation de votre vie, aussi bien que l'espoir des Peuples qu'il doit gouverner un jour »... Il a reçu ses compliments sur ses nouvelles Épîtres « comme un temoignage de votre amitié et non de leur merite sur lequel je compte beaucoup moins que sur vos sentiments »...

On joint une L.A. de M. de SÉGUY à Rousseau, 16 janvier 1739, l'enjoignant à ne pas se chagriner si sa destinée le force à revenir à Bruxelles (1 p. in-4, adresse avec cachet de cire rouge à son chiffre, bords un peu effrangés).



200



201

201

ROUSSEAU JEAN-BAPTISTE (1669-1741).

MANUSCRIT autographe, **Épître X à Monsieur Racine** ; 15 pages et demie in-8.

1 000 / 1 200 €

Important poème, épître à Louis RACINE.

Cette épître sera recueillie dans les *Épîtres* de Jean-Baptiste Rousseau (Livre second, Épître V). Elle compte 340 vers. Le manuscrit présente plusieurs ratures et corrections, dont une dizaine de vers presque entièrement refaits.

« De nos erreurs, tu le sçais cher Racine,
La déplorable et funeste origine
N'est pas toujours, comme on veut l'assurer,
Dans notre esprit sujet à s'égarer ;
Et sa fierté dependante et captive
N'en fut jamais la source primitive.
C'est le cœur seul, le cœur qui le conduit »...
Et, après avoir invoqué « l'auguste Vérité »
et la toute-puissance de Dieu, il conclut :
« Pour Toi rempli de sa splendeur divine,
Toi qui rival et fils du grand Racine
As fait revivre en tes premiers élans
Sa piété non moins que ses talens ;
Je l'avoûrai : quelques raïons de flamme
Que par avance eut versés dans mon ame
La Verité qui brille en tes écrits ;
J'en eusse esté peut estre moins épris,
Si de tes vers la chatouilleuse amorce
N'eut secondé sa puissance et sa force,
Et si mon cœur attendri par tes sons
A mon esprit n'eut dicté ses leçons ».

203

ROUSSEAU JEAN-JACQUES (1712-1778).

MANUSCRIT autographe, **Réponse à la polygamie** ; 6 pages sur 5 feuillets in-4, sous chemise avec titre de la main de Mme Dupin.

2 000 / 2 500 €

Curieuses notes sur les femmes et la polygamie.

Ces notes se rattachent à l'ouvrage sur les femmes que Rousseau entreprit dès 1746 et jusqu'en 1751 pour sa protectrice Madame Louise DUPIN de Chenonceaux (1706-1799), et qui ne vit jamais le jour.

Le dossier s'ouvre sur une brève note d'après Jean BODIN (« César dit que chez les Anglois une femme avoit quelque fois jusqu'à dix ou douze maris »). Les quatre autres feuillets sont rédigés d'après « St Aubin », probablement le *Traité de l'opinion, ou Mémoires pour servir à l'histoire de l'esprit humain*

de Gilbert-Charles Le Gendre, marquis de SAINT-AUBIN (première édition en 1733 en 6 volumes). Rousseau y relève notamment une loi de Babylone qui « obligeoit les femmes de se prostituer une fois en leur vie aux Etrangers »... Chez les Perses, « parmi les sectateurs de Zoroastre », les mariages incestueux étaient révéés : « ceux qui étoient nés du mariage d'un fils avec sa mère, qui est le plus infame de tous les incestes étoient regardés comme les plus dignes d'être élevés aux plus éminentes dignités du sacerdoce ». Une longue note, dont deux passages sont biffés, relève des cas de bigamie à Athènes ; chez les Iroquois, « la Polygamie n'est pas permise aux hommes, mais les femmes ont plusieurs maris » ; chez les Ausses, les femmes étaient communes ; « Strabon rapporte que parmi les Mèdes, on regardoit une femme comme assés mal pourvue quand elle n'avoit que cinq maris » ; en Arabie, « tous les hommes d'une même famille n'avoient qu'une femme entre eux »...



202

202

ROUSSEAU JEAN-BAPTISTE (1669-1741).

L.A.S., [Paris] Mardi matin [1739 ?] ; 2 pages in-4 (papier un peu brun), trace de montage par adhésif sur un bord).

250 / 300 €

« Se voir Monsieur dans la même ville que vous habitez sans pouvoir jouir de vostre presence rien qu'en cachette et à la derobée, vous avoûrez que la situation n'est pas tenable. Il est aisé d'y remédier en vous apprenant ma retraite. Mais cette confidence se fera mieux chez vous de bouche que de loin sur le papier. Je me fais un grand plaisir de disner la semaine prochaine familièrement avec vous et M^e de Barneviel. J'y menerai M^e AVED mon ami incomparable et aussi fidele qu'illustre si je suis encore a Paris bien entendu, car je vous avoûe que les chagrins que j'y ai toujours essuiés et que j'y éprouve encore suffiroient pour guerir de la maladie du País le Suisse le plus tourmenté »... Il lui renvoie *les Travaux d'Apollon* qu'il trouve charmants. « Le Dieu des poètes n'a pas été plus heureux que ses Devots. Après un tel exemple qui ne le consoleroit pas ? Moi, peut estre, qui ne me pique point de philosophie sur des matieres aussi graves que celles de mes souffrances passées et presentes »...



203



204

204

ROUSSEAU JEAN-JACQUES (1712-1778).

MANUSCRIT autographe, **Jurieu. Histoire des Dogmes** ; 16 pages sur 15 feuillets in-4, sous chemise avec titre autographe.

4 000 / 5 000 €

Intéressantes notes sur les déesses, les prêtresses et les mœurs antiques.

Notes d'après l'ouvrage de Pierre JURIEU, *Histoire critique des dogmes et des cultes bons et mauvais*... (1704), se rattachant à l'ouvrage sur les femmes que Rousseau entreprit dès 1746 et jusqu'en 1751 pour sa protectrice Madame Louise DUPIN de Chenonceaux (1706-1799), et qui ne vit jamais le jour.

Rousseau pointe dans Jurieu des contradictions sur le sacerdoce des femmes chez les Grecs et les Romains : « il soutient que les Orientaux et les Romains n'ont eu aucunes Prêtresses ; que la Pythie étoit Prophétesse et non Prêtresse [...] ; il se tourmente aussi beaucoup pour montrer que les Vestales n'étoient point non plus de véritables Prêtresses »... Il s'intéresse à l'existence de Déesses chez les Syriens, au rôle des Amazones dans la construction du temple de Diane à Éphèse... « Il paroît que les Anciens ont souvent confondu les deux sexes dans leurs divinités »... D'autres notes sont relatives à Astarté, au sexe ambigu de Jupiter et Bahal, à la monogamie, au droit du divorce, à la circoncision...

205

ROUSSEAU JEAN-JACQUES (1712-1778).

MANUSCRIT autographe, avec notes autographes de Mme DUPIN, **Etat de l'Eglise**... ; 26 pages in-4 sur 14 feuillets in-4 numérotés 1-12 (avec un f. 3 ½, et une p. 6 ½).

4 000 / 5 000 €

Important manuscrit sur la situation des femmes et le pouvoir des Papes dans l'Eglise, du IV^e au XVI^e siècle.

Ces notes se rattachent à l'ouvrage sur les femmes que Rousseau entreprit dès 1746 et jusqu'en 1751 pour sa protectrice Madame Louise DUPIN de Chenonceaux (1706-1799), et qui ne vit jamais le jour. Elles suivent l'ordre chronologique, ponctué par des rubriques marginales : « *Etat de l'Eglise avant Clovis* », puis « *6^e siècle* »... jusqu'au « *16^e siècle* ». Le manuscrit est soigneusement écrit sur la moitié droite de la page, avec des additions dans la marge de gauche, dont deux de la main de Mme Dupin. Les informations concernant les femmes diminuent après les premiers siècles.

« *Etat de l'Eglise avant Clovis*. Avant l'établissement du Christianisme dans les Gaules il y avoit des femmes druides. Mela parle de certaines Prêtresses d'une Divinité ; qui étoient au nombre de neuf et gardoient une virginité perpétuelle. On leur attribuoit plusieurs qualités surnaturelles. Quoique la prédication fut particulièrement réservée aux Evesques, il est arrivé quelques fois que des Laiques et des femmes même ont annoncé la foy aux infidèles. S' Augustin fut le p^r prestre auquel les Evêques accordèrent l'honneur de prêcher devant eux. Le mariage passoit pour impur et presque pour un combinage quand il n'étoit pas beni durant la célébration des S^{ts} Mystères. Les Diaconesses



205

jouissoient des immunités du clergé, et avoient diverses fonctions. On les choissoit parmi les Vierges, les veuves confesses ou les femmes des Evesques. Furent supprimées par le p^r Concile d'Orange en 441 »... Suivent alors des notes concernant le mariage et l'élection des évêques, des évêques assassins, des décisions de divers conciles : prise de voile, communion des femmes, maintien du mariage des hommes mariés entrés dans les ordres, immunité des papes, etc., siècle après siècle depuis le 6^e siècle. Au VIII^e siècle existaient « des Religieuses qui chantoient à la messe, entonnoient des alleluja, récitoient des leçons. Des Abbesses qui donnoient la benediction aux hommes avec le signe de la croix et voiloient des filles avec l'autorité sacerdotale »... Mme Dupin ajoute : « Sur la fin du 8^e siecle les papes netoient pas encore souverains de Rome puis que leurs etats leur ont eté donnés par Pepin p^r roy de la 2 race ». Au IX^e siècle, le concile de Vernon défendit aux religieuses de se couper les cheveux et de porter l'habit d'homme. « On peut juger du pouvoir des conciles de ce siècle-là par ces deux traits. Dans celui d'Attigny 870, Carloman fils de Charles le Chauve fut condamné à la prison pour crime de rebellion et dans celui de Mantaille, la Bourgogne cis-jurane fut erigée en Royaume et Boson fut élu Roy. Les Conciles déposoient et éliosoient les Rois très fréquemment »... Au X^e siècle, les évêques et les abbés allaient à la guerre... Au XI^e siècle, « le manichéisme reprit racine en France [...] apporté par une femme italienne que Mezerai ne nomme pas »... Le XII^e siècle fut marqué par des schismes fréquents, et des hérésies, « si l'on peut appeler ainsi les plus monstrueuses opinions que l'ignorance et la barbarie puissent enfanter »... Au XIII^e siècle : « Les Croisades qui n'avoient d'abord été pratiquées que contre les infidèles furent employées par les Papes contre leurs ennemis par-

ticuliers. [...] Les 4 ordres mendiants institués dans ce siècle pullulent extrêmement »... Rousseau insiste, au XIV^e siècle, sur les revenus des Papes par le paiement des bulles et l'augmentation des bénéfices, et sur les réformes initiées par Jean Duns Scot ; et au XV^e siècle, sur le Concile de Constance.

Le XVI^e siècle est consacré à la Réforme. « L'établissement des nouvelles Religions et la Tyrannie des Prêtres de l'inquisition remplirent toute l'Europe de guerres civiles et de meurtres durant ce siècle. Il ne faut pas douter que les disputes que cela produisit n'ayent beaucoup contribué aux progrès des sciences. [...] Martin LUTHER Moine Augustin, après avoir longtems déclamé contre les indulgences dont le Pape avoit accordé le négoce aux Jacobins au préjudice de son ordre, leva enfin le masque l'an 1520 et se déclara entièrement contre l'Eglise Romaine. CALVIN le suivit de près, il fit tout ce qu'il put lui et ses sectateurs pour s'unir avec Luther qui les rebutta toujours fièrement les traitant d'hérétiques. [...] Ces deux réformateurs s'accordoient à nier la supériorité du Pape, à ne vouloir d'autre règle de leur foy que la S^{te} Ecriture, à en rejeter plusieurs livres comme apocryphes, à retrancher plusieurs de nos sacremens, à nier le Purgatoire, le culte des Saints &c. Mais ils différoient en ce que Luther reconnoissoit la présence réelle, *cependant avec certaines modifications*, et Calvin la rejettoit tout à fait », etc.

**ROUSSEAU JEAN-JACQUES
(1712-1778).**

CORRESPONDANCE de 61 lettres autographes, 1754-1758, à la marquise d'ÉPINAY ; environ 110 pages la plupart in-8 (ou in-4 et in-12), 42 adresses avec quelques cachets de cire rouge (rousseurs, petites déchirures à 2 lettres par bris du cachet), chaque lettre montée sur onglet sur des feuillets de papier vélin fort, le tout relié en un volume in-4 (26 x 21 cm), plats souples en huit lames articulées de bois d'acajou, bordés en gouttière d'une baguette d'ébène, pièces d'attaches trapézoïdales en galuchat noir, appuyées en tête et queue sur une pièce polygonale d'ébène bouchardée, couture sur deux nerfs noirs, dos requin noir, doublures de nubuck châtaigne, gardes de papier noir (signé J. de Gonet 2002).

200 000 / 250 000 €

Importante correspondance de Jean-Jacques Rousseau à son amie et protectrice Madame d'ÉPINAY, qui accueillit Rousseau à son château de la Chevrette et le logea dans l'Ermitage près de Montmorency, jusqu'à leur brouille et rupture.

[Louise-Florence-Pétronille TARDIEU D'ESCLAVELLES, marquise d'ÉPINAY (1726-1783) femme de lettres, amie des philosophes, avait épousé en 1745 le fermier général Denis-Joseph Lalive d'Épinay, mais le mariage fut un échec ; elle devint vite la maîtresse de Louis Dupin de Francueil, qui lui présenta Jean-Jacques Rousseau, puis celle du baron von GRIMM. En 1755, ayant finalement renoncé à retourner s'établir en Suisse, Rousseau accepta l'hospitalité de Mme d'Épinay, d'abord dans son château de la Chevrette, dont il devint un familier, puis dans le petit pavillon de l'Ermitage à Montmorency,

dépendant du domaine de la Chevrette, où il s'installa le 9 avril 1756 avec sa compagne Thérèse LEVASSEUR et la mère de celle-ci. C'est là qu'il commença l'écriture de *La Nouvelle Héloïse*. En janvier 1757, Sophie de La Live comtesse d'HOUDETOT, belle-sœur de Mme d'Épinay, vint rendre à visite à Rousseau, qui éprouva pour elle une très vive passion dont on trouve des échos dans *La Nouvelle Héloïse*. La jalousie du marquis de Saint-Lambert, amant officiel de Mme d'Houedetot, et les indiscrétions de Grimm et Mme d'Épinay provoquèrent de vives tensions ; il y eut également la brouille avec DIDEROT, au sujet de Mme Levasseur, puis à l'occasion du voyage de Mme d'Épinay à Genève où il voulait que Diderot l'accompagnât, et enfin les griefs confiés par Rousseau à Diderot, qui contribuèrent à la brouille définitive avec Mme d'Épinay en décembre 1757. Rousseau quitta alors l'Ermitage et s'installa à Mont-Louis. Ces lettres s'échelonnent entre 1754 (1 lettre), 1755 (3 lettres), 1756 (31 lettres), 1757 (25 lettres), février 1758 (1 lettre). Cet ensemble de 61 lettres, sur les 69 recensées, avait été conservé par Madame d'Épinay dans un dossier, à côté du manuscrit d'un roman autobiographique inachevé (qui sera publié par Brunet comme ses *Mémoires*). Les lettres furent d'abord acquises en 1817 des héritiers de Lecourt de Villière, le dernier secrétaire de Grimm en France, par le bibliographe Jacques-Charles Brunet qui prépara avec son ami Parison l'édition des pseudo-*Mémoires* de Madame d'Épinay citant une trentaine de ces lettres, et donnant, à la suite du texte des « Mémoires », 22 autres lettres (*Mémoires*

et correspondance de Madame d'Épinay, 1818). L'ensemble fut publié dans la *Correspondance générale de Rousseau* (éd. Th. Dufour, 1924-1934), dans la *Correspondance complète* (éd. R.A. Leigh, 1965-1998), puis dans les *Lettres* (éd. J.-D. Candaux, F. Eigeltinger, R. Trousson, 2012).

Le classement des lettres dans le recueil suit l'ordre chronologique, mais les redevances des éditeurs des *Lettres* l'ont quelque peu modifié depuis ; aussi nous donnons pour chaque lettre entre crochets le numéro de l'édition des *Lettres* (tome I) suivi de sa place dans le manuscrit.]

Ce Dim. matin [26 mai 1754] [120/1]. « Voilà mon maître et consolateur Plutarque. Gardez-le sans scrupule aussi longtemps que vous le lirez mais ne le gardez pas pour n'en rien faire, et sur tout ne le pretez à personne, car je ne veux m'en passer que pour vous ». Il la prie de verser à Mlle LEVASSEUR « l'argent de sa robe [...] car elle a de petites emplettes à faire avant nôtre départ. Faites moi dire si vous êtes délivrée de votre colique et de vos tracas domestiques et comment vous avez passé la nuit. Bonjour, ma Dame et amie ». Ce Jeudi matin [25 décembre 1755] [182/2]. Il obéit à Madame et n'enverra pas sa lettre au comte de Lastic qui « peut désormais voler le Beurre de toutes les bonnes femmes de Paris, sans que je m'en fache ». Quant aux ordonnances de TRONCHIN, « votre expérience me les rend furieusement suspectes ; il a tant de réputation qu'il pourroit bien n'être qu'un charlatan. [...] Quoi qu'il en soit j'approuve beaucoup le parti que vous avez



Quoique le temps me contrarie depuis mon arrivée ici, je viens de passer les trois jours les plus tranquilles et les plus doux de ma vie. Ils le seront encore plus quand les ouvriers qu'occupe ~~mon~~ mon logis ou votre sollicitude seront partis. Ainisi je ne ferai proprement dans ma solitude que d'être à deux ou trois jours : en attendant je m'arrange non selon la morale terrique qui veut qu'on ne s'établisse ici bas aucun domicile durable mais selon la mienne qui me porte à ne jamais quitter celui que j'occupe. Vous me trouvez rangé délicieusement, à la magnificence près que vous y avez mise et qui toutes les fois que j'entre dans ma chambre me fait chercher respectueusement l'habitacle d'un lieu si bien meublé. Au surplus, je ne vous conseille pas de compter beaucoup sur des compliments à notre première entrevue, je vous en sers, au contraire, une centaine grise d'être venue malade et souffrante m'installer ici sans regard pour vous ni pour moi. Hâtez-vous de me rassurer sur les suites de cette indiscretion, et j'espère vous une fois pour toutes que je ne vous pardonnerai jamais d'oublier ainsi mes intérêts en songeant aux vôtres.

J'ai trouvé deux erreurs dans le compte joint à l'argent que vous m'avez remis ; toutes deux ^{jours} à votre préjudice et me font soupçonner que vous pourriez bien en avoir fait d'autres de même nature ; ce qui ne vous résoudrait pas longtemps. L'une est de 12th en ce que vous payez sept mailles de Papier d'hollande à 5th 5 au lieu de 3th 5. qu'il m'a coûté et que je vous ai mangées, l'autre est de 6th pour un Baume que je n'ai jamais eu et que par conséquent vous ne pouvez avoir vendu à mon profit. Ce ~~à~~ sont donc vingt francs dont vous êtes créditée sur ma caisse. Soit dit sur l'argent, et revenons à vous.

Je n'ai songé qu'à moi ces trois jours-ci, je savourais les beautés de mon habitation et les charmes d'une entière liberté. Mais en me promenant ce matin dans un lieu délicieux j'y ai mis mon ancien ami Diderot à

pris de vous en tenir à son régime et de laisser ses drogues. C'est en général, tout l'usage que vous devriez faire de la médecine... [Fin décembre 1755][186/6]. Il signale un emploi vacant aux douanes de Grenoble (avec note de la main de Thérèse Levasseur sur la p. 3), et s'inquiète de la santé de Madame, lui recommandant « toujours le ménagement : car je trouve qu'en general on prend trop de précautions dans les autres tems et jamais assés dans les convalescences. Pour moi je ne vau pas la peine qu'on en parle »...

1756. *Ce vendredi [janvier-février] [188/52].* « J'apprends que vous continuez de souffrir, et j'ai à ressentir vos maux et les miens. [...] Bonjour, Madame, nous souffrons tous deux et je suis triste. Avec tout cela, je sens en pensant à vous, combien c'est une consolation douce d'avoir un véritable ami, il n'y a plus que cela qui m'attache à la vie ». *Ce Vendredi [janvier-février] [189/29].* « Si vous connoissiez l'état de mon ame, vous verriez que vous n'etes pas de nous deux celle qui a le plus besoin de voir l'autre. Ne prenez pas encore ceci pour une déclaration mais bien pour le sentiment tendre et douloureux d'un cœur flétri qui a besoin de trouver dans celui d'un ami des consolations à l'amitié perdue. Ma santé se délabre de jour en jour davantage »... *[Janvier-février] [190/3].* « Quelque impatience que j'aye de sortir pour aller vous quereller, il faut, Madame, que je garde encore la chambre malgré moi, pour une maudite fluxion sur les dents qui me désole »...

[Janvier-février] [191/4], au dos de la lettre de Mme d'ÉPINAY à Rousseau s'inquiétant de sa santé : « Le plaisir de vivre avec vous me manque, voila mon plus grand mal et mon seul besoin. [...] Je souffre plus d'incommodité que de vraye douleur, mais je ne puis sortir dans cet état. [...] Je ne puis vous dire combien de consolation je trouve dans nos dernières conversations »...

Ce Jeudi [4 mars ?] [196/8]. Il la prie de lui prêter pour Mme DUPIN de Chenonceaux le *Poème de la Religion naturelle* de VOLTAIRE ; mais il ne sait où trouver celui « sur le tremblement de terre » de Lisbonne. Il envoie, avec un air de musique copié, « la reverence de l'ours » (sobriquet que lui avait donné Mme d'Épinay)...

Ce mardi [9 mars ?] [197/5]. Il la conjure de ne plus lui envoyer le Dr Malouin : « ne vous joignez pas à ces importuns amis qui pour me faire vivre à leur mode me feront mourir de chagrin. En vérité je voudrais être au fond d'un désert quand je suis malade ». Puis il évoque la visite de SAINT-LAMBERT... « Ainsi j'ai le bonheur de rassembler autour de moi tout ce que je voudrais fuir et d'écarter tout ce que je voudrais voir. Cela n'est assurément ni fort heureux ni fort adroit. Au reste je n'ai pas même entendu parler de DIDEROT. Que de vocations pour ma solitude et pour ne plus voir que vous »...

[Mi-mars] [198/10], après la proposition faite par Théodore Tronchin d'un poste de bibliothécaire à Genève : « votre amitié pour moi y met un obstacle qui me paroît plus que jamais difficile à surmonter, mais vous avez plus consulté votre cœur que votre fortune et mon humeur dans l'arrangement que vous me proposez ; cette proposition m'a glacé l'ame ; que vous entendez mal vos intérêts de vouloir faire un valet d'un Ami [...] Je ne suis point en peine de vivre ni de mourir : mais le doute qui m'agite cruellement c'est celui du parti qui durant ce qui me reste à vivre peut m'assurer la plus parfaite indépendance. [...] Je la cherche avec plus d'ardeur que jamais [...] les plus grandes probabilités sont pour mon païs, mais je vous avoue que je la trouverois plus douce auprès de vous. [...] ce ne seront pas des raisons d'intérêt qui me détermineront, parce que je n'ai jamais craint que le pain vint à me manquer et qu'au pis aller je sais comment on s'en passe. Je ne refuse pas, au reste, d'écouter ce que vous avez à me dire pourvu que vous vous souveniez que je ne suis pas à vendre »...

[Mi-mars] [199/11]. « je ne puis souffrir que vous me croyez fâché [...] Je n'ai pris le mot de valet que pour l'avilissement où l'abandon de mes principes jetteroit necessairement mon ame [...] L'indépendance que j'entens n'est pas celle du travail ; je veux bien gagner mon pain, j'y trouve du plaisir ; mais je ne veux être assujeti à aucun autre devoir si je puis. [...] Je n'engagerai jamais aucune portion de ma liberté ni pour ma subsistance ni pour celle de personne. Je veux travailler mais à ma fantaisie, et même ne rien faire quand il me plaira sans que personne le trouve mauvais hors mon estomac. [...] Apprenez mieux mon dictionnaire, ma bonne amie si vous voulez que nous nous entendions »...

Ce mardi [23 mars ?] [200/12]. Il ira « passer les fêtes de Pâques à l'hermitage », mais redoute un déménagement.

Ce Jeudi [25 mars ?] [201/13]. Il doit dîner chez le Baron [d'HOLBACH]. « Occupé des moyens de vivre tranquille dans ma solitude, je cherche à convertir en argent tout ce qui m'est inutile, et ma musique me l'est encore plus que mes livres », et il va la lui envoyer : « Vous y choisirez tout ce dont vous pourrez me défaire, et je tâcherai de mon côté de me défaire du reste. Je ne puis vous dire avec combien de plaisir je m'occupe de l'idée de ne plus voir que vous ».

[29 mars ?] [204/15], au dos d'une lettre de Mme d'ÉPINAY à « mon ours » à laquelle il répond, au sujet de la vente de papier et de musique, et d'un envoi de livres.

[31 mars ?] [205/16]. « Quoique mon parti soit bien pris, je suis jusqu'à mon délogement dans un état de crise qui me tourmente. Je desire

passionnément de pouvoir aller m'établir de samedi en huit »...
Ce samedi [3 avril] [206/14]. « je suis horriblement occupé de mon déménagement ce qui n'arriveroit pas s'il étoit composé d'objets plus considérables et que soixante bras s'en occupassent pour moi »...

[13 avril] [207/17], sur **son installation à l'Ermitage.** « Quoique le tems me contrarie depuis mon arrivée ici, je viens de passer les trois jours les plus tranquilles et les plus doux de ma vie. Ils le seront encore plus quand les ouvriers qu'occupe mon luxe ou votre sollicitude seront partis. Ainsi je ne serai proprement dans ma solitude que d'ici à deux ou trois jours : en attendant je m'arrange, non selon la morale turque qui veut qu'on ne s'établisse ici bas aucun domicile durable, mais selon la mienne qui me porte à ne jamais quitter celui que j'occupe. Vous me trouverez rangé délicieusement, à la magnificence près que vous y avez mise et qui toutes les fois que j'entre dans ma chambre me fait chercher respectueusement l'habitant d'un lieu si bien meublé ». Il savoure « les beautés de mon habitation et les charmes d'une entière liberté. Mais en me promenant ce matin dans un lieu délicieux j'y ai mis mon ancien ami DIDEROT à côté de moi et en lui faisant remarquer les agréments de la promenade je me suis aperçu qu'ils s'augmentoient pour moi-même [...] Malgré la barbe de l'hermite et la fourrure de l'ours trouvez bon que je vous embrasse »...

A l'hermitage ce lundi 19 [avril] [208-18]. Son séjour le charme de plus en plus. Il donne des instructions pour finir son déménagement, et évoque une histoire de linge taché par une bouteille d'encre. Il prie son amie de « continuer à raffermir tellement votre santé que quand vous serez à la Chevette vous puissiez venir frequemment à l'hermitage chercher un ami et la solitude. Je vous montrerai des promenades délicieuses que j'en aimerai davantage encore quand une fois vous les aimerez. Votre conseil est bon et j'en userai désormais, j'aimerai mes amis sans inquietude, mais sans froideur. Je les verrai avec transport, mais je saurai me passer d'eux. Je sens qu'ils ne cesseront jamais de m'être également chers, et je n'ai perdu pour eux que cette délicatesse excessive qui me rendoit quelquefois incomode et presque toujours mécontent. Au surplus je n'ai jamais douté des bonnes resolutions de DIDEROT, mais il y a loin de sa porte à la mienne et bien des gens à grater en chemin. Je suis perdu s'il s'arrange pour me venir voir, cent fois il en fera le projet et je ne le verrai pas une. C'est un homme qu'il faudroit enlever de chez lui et le prendre par force pour lui faire faire ce qu'il veut »...

Ce mardi au soir [20 avril] [209/30], s'inquiétant pour l'état des affaires de son amie.

Ce samedi 1^{er} may [210/31]. « Je viens de courrir les bois à la rosée et j'ai l'onglée, ainsi je ne vous écris qu'un mot pour vous dire que je suis bien aise que vous vous portiez bien, que je me porte passablement aussi, que nous vous remercions tous »...

Ce Dim. matin [été-automne ?] [219/44]. « J'envoie, Madame, savoir si vous êtes de retour en bonne santé. Je ne vais point vous voir aujourd'hui parce que vous avez ordinairement du monde le dimanche. Mais je vous verrai demain, s'il fait beau et que vous me fassiez dire que vous n'aurez personne »...

[Été-automne ?] [220/20]. « Je suis beaucoup mieux aujourd'hui mais je ne pourrai cependant vous voir que la semaine prochaine, et j'irai fièrement à pied, car cet appareil de carrosse me fait mal à l'imagination, comme si je pouvois manquer de jambes pour vous aller voir »...

Ce mercredi [été-automne ?] [221/53]. « Quoique je ne craigne pas la chaleur, elle est si terrible aujourd'hui que je n'ai pas le courage d'entreprendre le voyage au fort du soleil. Je n'ai fait que me promener à l'ombre autour de la maison et je suis tout en nage. Ainsi je vous prie de témoigner mon regret à mes prétendus confrères, et comme depuis qu'ils sont Ours je me suis fait galant, trouvez bon que je vous baise très respectueusement la main »...



[Été-automne ?] [222/35]. « Je voulois vous aller voir jeudi, mais le tems qu'il fit gâta tellement les chemins qu'ils ne sont pas encore essuyés, je compte pourtant s'il fait beau tenter demain le voyage. [...] je suis inquiet de votre situation de corps et d'esprit. Bon jour ma Dame et amie, j'aspire à ces momens de tranquillité où vous aurez le tems de m'aimer un peu »...

Ce Dimanche matin [septembre ?] [224/43]. « Comme j'espère vous aller voir dans la semaine, j'aurai bientôt la consolation d'achever avec vous cet entretien. Au reste vous savez que le Philosophe [DIDEROT] m'est venu voir », ainsi que M. d'Épinay. Il envoie deux copies du *Salve Regina*... « Vous prenez continuellement les eaux, il me semble qu'il seroit bientôt tems de changer de régime pour reprendre un peu de forces : mais [citant un vers de Voltaire]

Je ne suis qu'un soldat et je n'ai que du zèle et je sens bien que mes ordonnances de medecine ne doivent pas avoir plus d'autorité que mes livres de morale »...

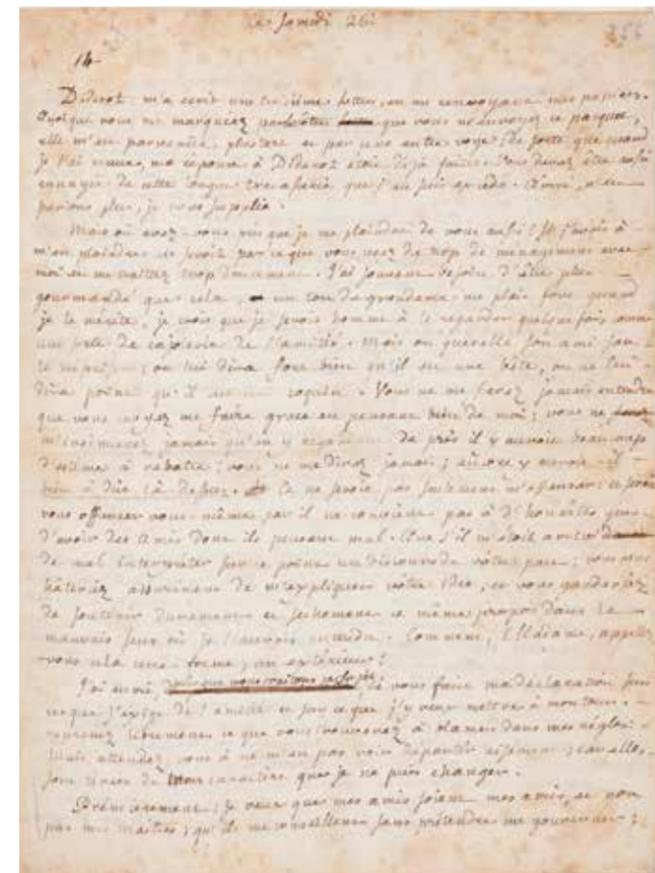
[Mi-septembre ?] [227/21]. « Je suis arrivé saussé et à une heure de la nuit, mais du reste sans accident, et je vous remercie de votre inquiétude ». Il dénonce le jardinier qui « a encore emporté ce matin des pêches au marché de Montmorenci. On ne peut rien ajouter à l'effronterie qu'il met dans ses vols, et bien loin que ma présence ici le retienne, je vois très évidemment qu'elle lui sert de raison pour porter chez vous encore moins de fruit qu'à l'ordinaire ». Il conseille à Mme d'Épinay de le congédier...

[17 septembre] [228/22]. Il est déterminé à passer l'hiver à l'Ermitage : « Il m'est essentiel d'avoir du loisir, de la tranquillité, et toutes mes comodités pour travailler cet hiver, il s'agit en cela de tout pour moi, et il y a cinq mois que je travaille à pourvoir à tout, afin que nul soin ne vienne me détourner. Je me suis pourvu de bois, j'ai fait mes provisions, j'ai rassemblé, rangé des papiers et des livres pour être comodément sous ma main. J'ai pourvu de loin à toutes mes aises en cas de maladie. Je ne puis avoir de loisir qu'en suivant ce projet, et il faudra necessairement que je donne à m'arranger le tems que je ne puis me dispenser de donner à mon travail. [...] dans la position où je suis, mon tems, et mes comodités me sont plus précieux que ma vie »...

Ce Lundi [20 septembre] [229/19]. Il a congédié le jardinier voleur. Il attend DIDEROT, et a reçu « une lettre obligeante de VOLTAIRE »...

De l'hermitage, ce je ne sais pas quantième [automne ?] [230/46], faisant allusion à **La Nouvelle Héloïse** : « Ce que vous me recommandez étoit tout à fait superflu. Les Ecos de mes bois sont discrets, j'ai pour l'ordinaire peu de choses à leur dire, et de ce peu je ne leur en dis rien du tout. Le nom de Julie et le vôtre sont les seules choses qu'ils sachent répéter »...

De l'hermitage à 10 heures du matin [25 ou 26 novembre] [231/25]. « Il fait ici un froid rigoureux qui vient altérer un peu de bonne heure ma provision de bois mais qui me montre par l'image prématurée de l'hiver que, quoi qu'on en dise, cette saison n'est plus terrible ici qu'ailleurs que par l'absence des amis ; mais on se console par



l'espoir de les retrouver au printemps, ou du moins de les revoir car il y a longtemps que vous me faites connoître qu'on les retrouve au besoin dans toutes les saisons. Pour Dieu gardez bien cette chère imbecillité, trésor inattendu dont le ciel vous favorise et dont vous aviez grand besoin, car si c'est un rhumatisme pour l'esprit, c'est au corps un très bon emplâtre pour la santé ; il vous faudrait bien de pareils rhumatismes pour vous rendre impotente, et j'aimerois mieux que vous ne pussiez remuer ni pied ni patte, c'est à dire n'écrire ni vers ni comédie, que de vous savoir la migraine »... Il se plaint de n'avoir ni almanach ni pendule, et termine en plaisantant sur le « cotillon » qu'elle lui a envoyé [« un petit jupon de dessous de flanelle d'Angleterre qu'elle me marquoit avoir porté », *Les Confessions*, Pléiade, t. I, p. 437] : « J'ai pourtant quelques peurs qu'il ne me tienne un peu trop chaud, car je n'ai pas accoutumé d'être si bien fourré ».

Ce mercredi &c. [1^{er} décembre] [232/23]. Amusante lettre. « Passe pour le Cotillon, mais le sel ! Jamais femme donna-t-elle à la fois de la chaleur et de la prudence. À la fin vous me ferez mettre mon bonnet de travers, et je ne le redresserai plus »... Elle a vu « l'homme [DIDEROT]. C'est toujours autant de pris ; [...] quant à moi, je pense que le Diderot du matin voudra toujours vous aller voir et que le Diderot du soir ne vous aura jamais vüe. Vous savez bien que le rhumatisme le tient aussi quelquesfois, et que quand il ne plane pas sur ses deux grandes ailes auprès du soleil on le trouve sur un tas d'herbe perclus de ses quatre pattes »... Il raille les plans de Mme d'Épinay pour ses comédies : « Encore de nouveaux plans ? Diable soit fait des plans, et plan plan relantanplan. C'est sans doute une fort belle chose qu'un plan, mais faites des détails et des scènes théâtrales, il ne faut que cela pour le succès d'une pièce à la lecture, et même quelquesfois à la représentation »... Etc.

Ce mardi au soir [7 décembre] [233/24]. Demande de nouvelles. « Mad^e [Dupin] de Chenonceaux a passé ici la journée ; elle vient de partir au flambeau »...

[9 ou 16 décembre] [234/36]. Sur la fille de Mme d'Épinay. « Que signifient ces chagrins pour un enfant de six ans dont il est impossible de connoître le caractère. Tout ce que font les enfans tant qu'ils sont au pouvoir d'autrui ne prouve rien, car on ne peut jamais savoir à qui en est la faute ; c'est quand ils n'ont plus ni nourrisse, ni gouvernantes, ni précepteurs qu'on voit ce que les a faits la nature, et c'est alors que leur véritable éducation commence »... Il a eu « de grands maux d'estomac pour avoir eu la presumption de vivre en paysan et manger des choux au lard plus qu'à moi n'appartenoit »...

[20 décembre] [235/26]. Il espère qu'on a congédié les médecins de GAUFFECOURT : « Qui pourroit tenir au supplice de voir assassiner

chaque jour son ami sans y pouvoir porter remède ; eh pour l'amour de Dieu balayez moi tout cela, et les Comtes, et les Chevaliers, et les Abbés, et les belles Dames, et le Diable qui les emporte tous. [...] quant à moi, je suis très persuadé que je ne retournerai jamais à Paris que pour y mourir »...

[26 ou 27 décembre] [237/33]. Il ia la voir : « Songez à me bien carresser demain ; cela me fera oublier combien je suis malingre et me donnera de force pour embrasser notre pauvre ami »...

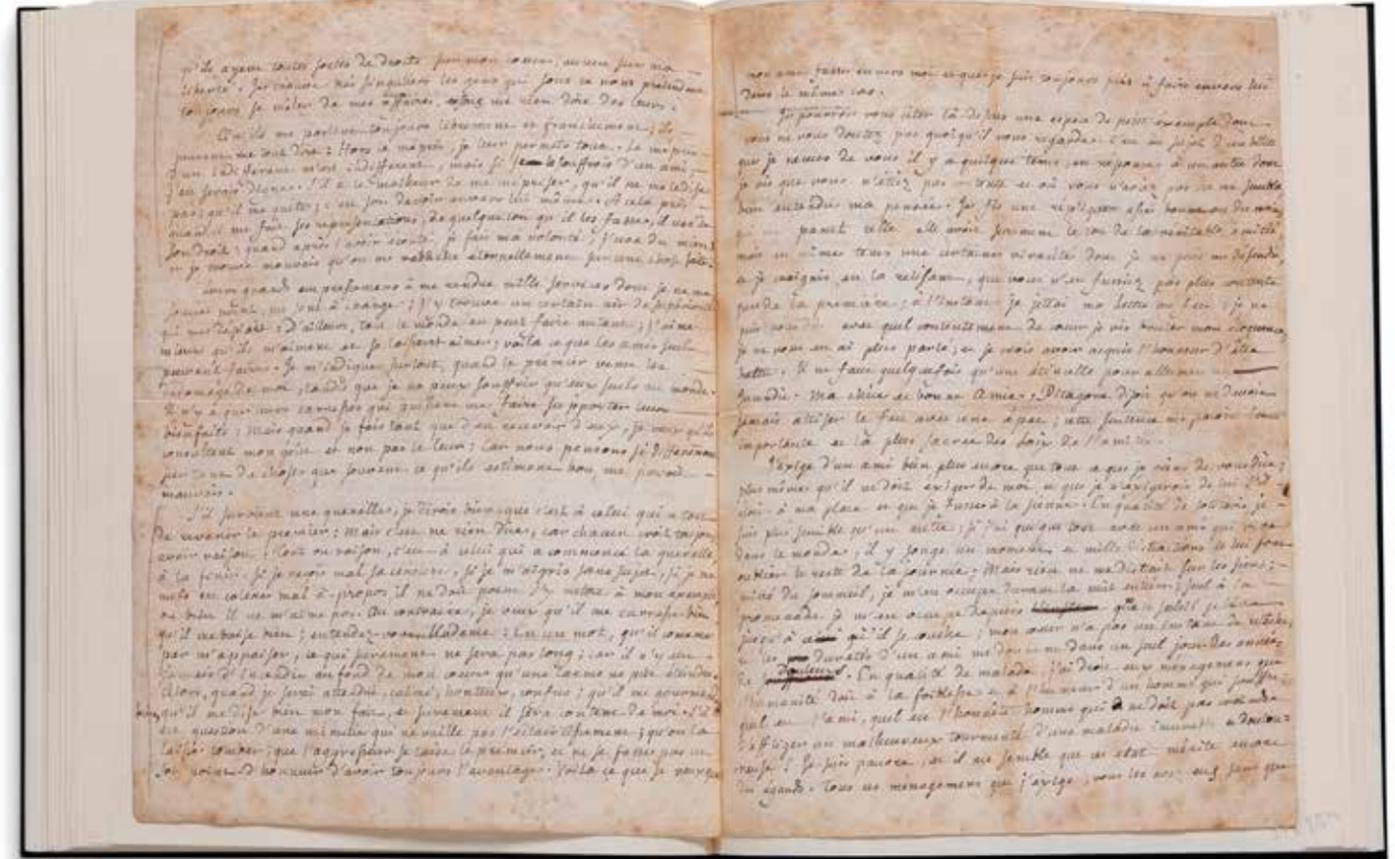
1757. Ce mardi au soir [4 janvier] [239/32], demandant des nouvelles de Gauffecourt. « Nous sommes tous malades ici de rhume et de fièvre »... **Ce mardi au soir [11 janvier] [240/28].** Il a eu des nouvelles par Mme d'HOUDETOT. « En attendant que les remèdes de M. Tronchin vous soient utiles, vous ne perdez pas vôtre tems à les prendre puisqu'ils sont agréables à prendre ; c'est un tour d'ami dont les médecins ne s'avisent guères »...

[18 janvier] [241/27]. « Nous sommes ici trois malades dont je ne sais pas celui qui aurait le moins besoin d'être gardé ». Il va venir à Paris. « Je choisis d'aller dîner avec vous et coucher chez DIDEROT. Je sens aussi parmi tous mes chagrins une certaine consolation à passer encore quelques soirées paisibles avec notre pauvre ami »...

Ce Lundi matin [31 janvier] [243/34]. « Vôtre fièvre m'inquiète, car foible comme vous êtes, vous n'êtes guères en état de la supporter longtems. J'imagine que si elle continue, M. Tronchin vous ordonnera le quinquina, car à quelque prix que ce soit il faut vous débarasser de ce mauvais hôte. Moi, j'ai fait heureusement mon voyage, mais j'ai actuellement une forte migraine »...

Ce mercredi 16 [février] [245/9]. « Je vous jure que je vous ferois volontiers mettre à la Bastille si j'étois sur d'y pouvoir passer six mois avec vous tête à tête ; je suis persuadé que nous en sortirions tous deux plus vertueux et plus heureux. [...] Ne vous tracassez point l'esprit de chimères, livrez vous aux sentimens honnêtes de vôtre bon cœur, et en dépit de vos systèmes vous serez heureuse »...

A l'hermitage le 13^e mars [247/37]. **Première brouille avec DIDEROT** qui a « écrit une lettre qui m'a percé l'ame. Il m'y fait entendre que c'est par grace qu'il ne me regarde pas comme un scelerat, et qu'il auroit bien à dire là-dessus [...] Parce que Mad^e LE VASSEUR est avec moi. Eh bon Dieu que droit-il de plus si elle n'y étoit pas ? Je les ai recueillis dans la rûe, elle et son mari, dans un age où ils n'étoient plus en état de gagner leur vie, elle ne m'a jamais rendu que trois mois de service, depuis dix ans je m'ôte pour elle le pain de la bouche ; je l'amène dans un bon air où rien ne lui manque ; je renonce pour elle au séjour de ma patrie. Elle est sa maîtresse absolue, va, vient sans compte rendre, j'en ai autant de soin que de ma propre mère ;



tout cela n'est rien, et je ne suis qu'un scélérat [...] Philosophes des villes, si ce sont là vos vertus, vous me consolez bien de n'être qu'un méchant. J'étois heureux dans ma retraite, la solitude ne m'est point à charge, je crains peu la misère, l'oubli du monde m'est indifférent, je porte mes maux avec patience ; mais aimer, et ne trouver que des cœurs ingrats, ah voilà le seul qui me soit insupportable ! »...

Ce mercredi au soir [16 mars] [249/38]. Rousseau conte le drame familial quand il a dit à Mme Levasseur qu'elle devait aller vivre à Paris avec sa fille : « Là dessus la fille s'est mise à pleurer, et malgré la douleur de se séparer de sa mère, elle a protesté qu'elle ne me quitteroit point, et en vérité les philosophes auront beau dire, je ne l'y contraindrai pas. [...] Ce qu'il y a de plus affreux pour moi, c'est que la bonne femme s'est mise en tête que tout cela est un jeu joué entre Diderot, moi, et sa fille, et que c'est un moyen que j'ai imaginé pour me défaire d'elle. [...] Il y a quinze jours que nous vivions paisiblement ici et dans une concorde parfaite. Maintenant, nous voilà tous alarmés, agités, pleurant, forcés de nous séparer »... Si DIDEROT vient le voir, « il sera reçu avec honnêteté, mais mon cœur se fermera devant lui et je sens que nous ne nous reverrons jamais. Peu lui importe ; ce ne sera pour lui qu'un ami de moins. Mais moi, je perdrai tout, je serai tourmenté le reste de ma vie. [...] je n'ai point un cœur qui sache oublier ce qui lui fut cher. Évitez s'il se peut une rupture irréconciliable »...

Ce mercredi [16 mars] [250/39]. « Je n'ai rien à répondre à ce que vous me marquez des bonnes intentions de DIDEROT, qu'une seule chose

[...] Il connoit mon caractère emporté et la sensibilité de mon ame. Posons que j'aye eu tort ; certainement il étoit l'agresseur, c'étoit donc à lui à me ramener par les voyes qu'il y savoit propres. Un mot, un seul mot de douceur me faisoit tomber la plume de la main, les larmes des yeux et j'étois aux pieds de mon ami. Au lieu de cela, voyez le ton de sa seconde lettre ; voyez comment il racomode la dureté de la première. [...] Diderot est maintenant un homme du monde. Il fut un tems où nous étions tous deux pauvres et ignorés et nous étions amis. J'en puis dire autant de GRIMM. Mais ils sont devenus tous deux des gens importants, j'ai continué d'être ce que j'étois et nous ne nous convenons plus »...

Ce jeudi [17 mars] [251/40]. Rousseau a reproduit cette lettre dans *Les Confessions* (Pléiade, t. I, p. 457). Il n'enverra pas sa lettre à DIDEROT, puisque Mme d'Épinay s'y oppose. « Mais me sentant très grièvement offensé, il y auroit, à convenir d'un tort que je n'ai pas, une bassesse et une fausseté que je ne saurois me permettre et que vous blâmeriez vous même sur ce qui se passe au fond de mon cœur. [...] N'espérez pas l'empêcher de venir [...] Il s'excedera pour venir à pied me répéter les injures qu'il me dit dans ses lettres. Je ne les endurerai rien moins que patiemment ; si s'en retournera être malade à Paris, et moi, je paroîtrai à tout le monde un homme fort odieux. Patience ! il faut souffrir »...

Ce vendredi au soir [18 mars] [252/41]. Il a été incommodé : « j'y ai beaucoup gagné ; car j'ai toujours remarqué que les maux du corps calment les agitations de l'ame ». Il a besoin [pour la documentation de *La Nouvelle Héloïse*] du Voyage de l'amiral ANSON, que doit avoir



d'HOLBACH... « Bon jour, ma bonne Amie, je suis touché de vos soins pour me rendre le repos, le malheur est que personne n'en dira à Diderot autant que vous m'en avez dit, et qu'en vérité il est bien dur de porter en toute occasion les torts de nos amis et les nôtres »...

Ce samedi 26 [mars] [254/42]. Longue lettre sur la brouille avec DIDEROT. « Vous devez être aussi ennuyée de cette longue tracasserie que j'en suis excédé »... Il veut lui faire sa « déclaration sur ce que j'exige de l'amitié et sur ce que j'y veux mettre à mon tour. [...] Premièrement ; je veux que mes amis soient mes amis, et non pas mes maîtres ; qu'ils me conseillent sans prétendre me gouverner ; qu'ils ayent toutes sortes de droits sur mon cœur, aucun sur ma liberté. [...] Qu'ils me parlent toujours librement et franchement ; ils peuvent me tout dire : Hors le mépris, je leur permets tout. [...] Leurs grands empressements à me rendre mille services dont je ne me soucie point, me sont à charge ; j'y trouve un certain air de supériorité qui me déplaît [...] mon cœur n'a pas un instant de relâche, et les duretés d'un ami me donnent dans un jour des années de douleurs. En qualité de malade, j'ai droit aux ménagemens que l'humanité doit à la foiblesse et à l'humeur d'un homme qui souffre [...] Je suis pauvre, et il me semble que cet état mérite encore des égards. [...] Mais ma chère amie, parlons sincèrement, me connaissez-vous des amis ? Ma foi, bien m'en a pris d'apprendre à m'en passer. Je connois force gens qui ne seroient pas fâchés que je leur eusse obligation, et beaucoup à qui j'en ai en effet ; mais des cœurs dignes de répondre au mien ; ah, c'est bien assés d'en connoître un. Ne vous étonnez pas si je prends Paris toujours plus en haine. Il ne m'en vient rien que de chagrinant, hormis vos lettres. On ne m'y reverra jamais »...

Ce samedi [16 avril] [256/47]. Demande de nouvelles de son amie, de sa fille, de Grimm...

Ce jeudi [21 avril] [257/45]. Le mauvais temps l'a retenu d'aller la voir, « outre que l'ours ne quite pas volontiers les bois. J'irai demain vendredi diner avec vous s'il ne pleut pas dans l'intervalle et que vous me fassiez dire que vous y serez et que vous n'aurez point d'étrangers »... Ce 4 may [258/48]. Il aura bientôt le plaisir de la revoir « et c'est vrai que les beaux jours seront tout à fait revenus, surtout s'il est vrai, comme j'ai lieu de l'espérer, que vous viendrez en goûter quelques uns de ceux de l'hermitage »...

Ce Dim. matin [29 mai] [259/49]. « Voila, Madame, les premices de votre hermitage à ce que dit le jardinier. [...] Bonjour, Madame, aimez-moi hermite autant que vous m'aimez ours, autrement je quitte mon froc et je reprends ma peau ».

A l'hermitage ce vendredi [12 août] [262/54]. « Je suis, ma chère amie, toujours malade et chagrin ; on dit que la philosophie guerit ce dernier, pour moi je sens que c'est elle qui le donne, et je n'avois pas besoin de cette découverte pour la mépriser. Quant aux maux, on les supporte avec de la patience, mais je n'en ai qu'en me promenant »... Il évoque l'échange de son portrait par « le Theologien la Tour » [Maurice Quentin de LA TOUR] contre celui de Mme d'Épinay... Il attend le retour de son amie après l'accouchement de Mme d'Holbach : « c'est une chose terrible que depuis que les femmes se mêlent de faire des enfans, elles ne sachent pas encore accoucher toutes seules ».

Ce mardi 16 [août] [263/55]. Il lui envoie « de la musique de Malade » [motet pour la dédicace de la chapelle de la Chevrette], et attend avec impatience le retour de son amie : « Bonjour, la mère aux ours, vous avez grand tort de n'être pas ici, car j'ai le museau tout frais tondu ».

A l'hermitage ce 23 [août] [264/56]. Il est inquiet d'être sans nouvelles...

Ce mardi [30 août ?] [265/52]. « Je ne souffris jamais tant de mes maux que je fais depuis quelques jours. Tout le monde à commencer par moi-même m'est insupportable ; je porte dans le corps toutes les douleurs qu'on peut sentir, et dans l'âme les angoisses de la mort »... Ce mercredi [31 août] [266/50]. [Cette lettre et la suivante sont les réponses de Rousseau aux billets de Mme d'Épinay lors de la « journée des cinq billets », à propos des calomnies sur l'amour de Rousseau

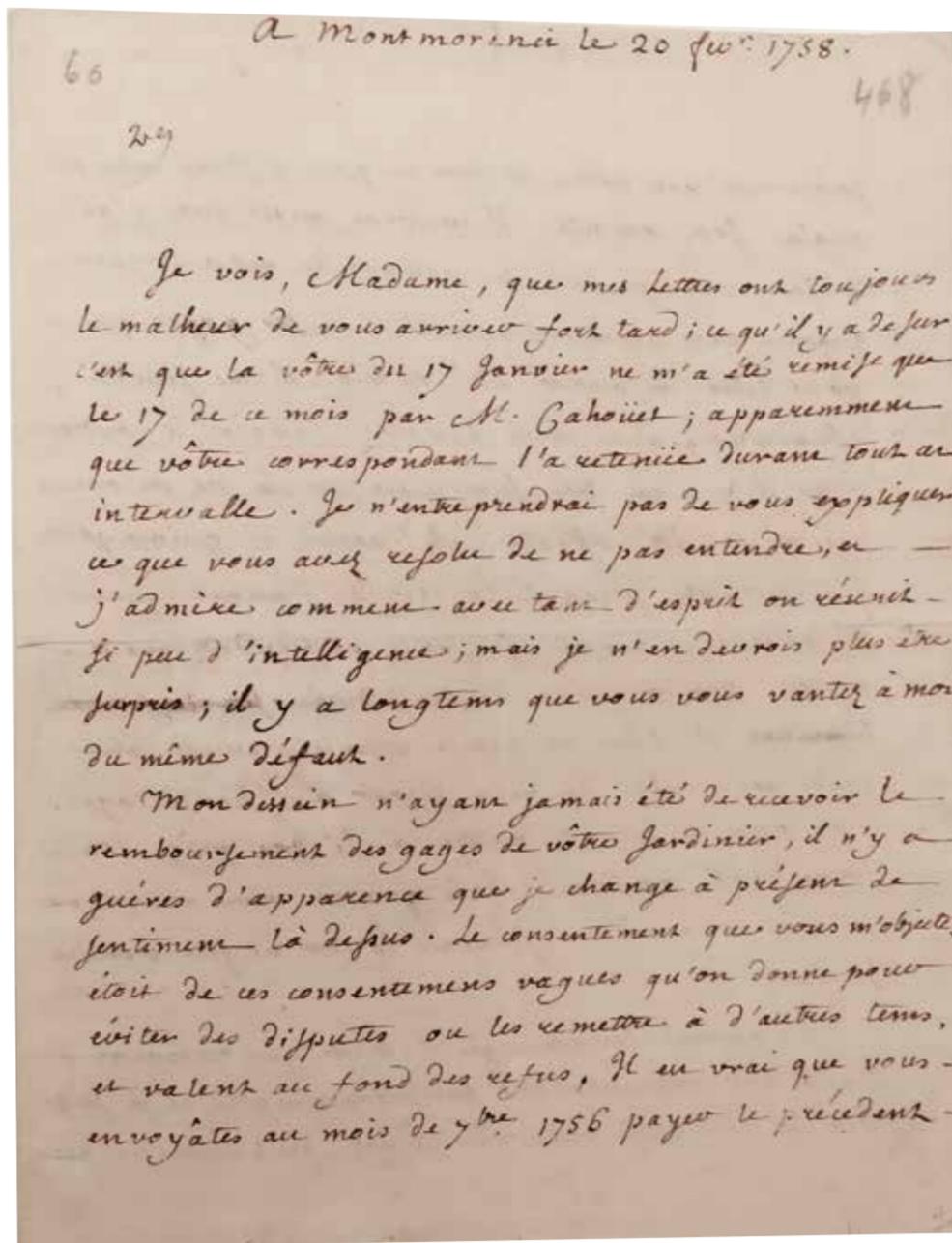
pour Mme d'Houdetot ; voir *Les Confessions* (Pléiade, t. I, p.49-453, où les lettres sont citées).] « Je ne puis rien vous dire encore ; j'attends d'être mieux instruit, et je le serai tôt ou tard. En attendant soyez sûre que l'innocence outragée trouvera un défenseur assés ardent, pour donner quelque repentir aux Calomniateurs, quels qu'ils soient ».

Ce mercredi au soir [31 août] [266/51]. « Je ne puis ni vous aller voir, ni recevoir votre visite tant que durera l'inquietude où je suis. La confiance dont vous parlez n'est plus, et il ne vous sera pas aisé de la recouvrer ; je ne vois à présent dans votre empressement que le desir de tirer des aveux d'autrui des avantages qui conviennent à vos vûes, et mon cœur, si prompt à s'épancher dans un cœur qui s'ouvre pour le recevoir, se ferme à la ruse et à la finesse. [...] Deux amans bien unis et dignes de s'aimer me sont chers [...] Je présume qu'on a tenté de les désunir et que c'est de moi qu'on s'est servi pour donner de la jalousie à l'un d'eux. Le choix n'est pas fort adroit, mais il a paru le plus commode à la méchanceté, et cette méchanceté, c'est vous que j'en soupçonne. J'espère que ceci devient plus clair. Ainsi donc, la femme du monde pour laquelle j'ai le plus d'estime et de respect auroit de mon sceu l'infamie de partager son cœur et sa personne entre deux amans, et moi dont le cœur n'est ni sans délicatesse ni sans fierté, celle d'être paisiblement l'un de ces deux lâches. Si je savois qu'un seul moment de la vie vous eussiez pu avoir d'elle et de moi une pensée si basse, je vous haïrois jusqu'à la mort. Mais c'est seulement de l'avoir dit et non de l'avoir cru, que je vous taxe. [...] Je n'ai caché ni à vous ni à elle tout le mal que je pense de certaines liaisons, mais je veux qu'elles finissent par un moyen aussi honnête que sa cause, et qu'un amour illégitime se change en une éternelle amitié. Moi qui ne fis jamais de mal à personne, servirois-je innocemment à en faire à mes amis ? Non, je ne vous le pardonnerois jamais ; je deviendrois votre irréconciliable ennemi. Vos secrets seuls seroient toujours respectés ; car je ne serai jamais un homme sans foi ». S'il s'est trompé, il rachètera ses fautes : « En vous disant sincèrement ce qu'on pense de vous dans le monde et les brèches que vous avez à réparer dans votre réputation. Malgré tous les prétendus amis qui vous entourent, quand vous m'aurez vu partir, vous pourrez dire adieu à la vérité ; vous ne trouverez plus personne qui vous la dise ».

Ce jeudi matin [automne] [269/58]. Il ira la voir le soir : « je suis trop foible ce matin et les chemins sont trop mauvais pour tenter l'aventure après une aussi mauvaise nuit. À ce soir, donc, ma chère amie, vous connoissez trop mon cœur pour me soupçonner d'être en reste envers ceux qui m'aiment et qu'il m'est si naturel d'aimer ».

Ce Dim. matin [16 octobre] [273/7]. « Je commence à craindre d'avoir porté mes projets plus loin que mes forces, et si l'état où je suis continue, je doute que je revoye le printems ni mon pais ; au surplus l'ame est assés tranquille, surtout depuis que j'ai revu mon ami [Grimm] »...

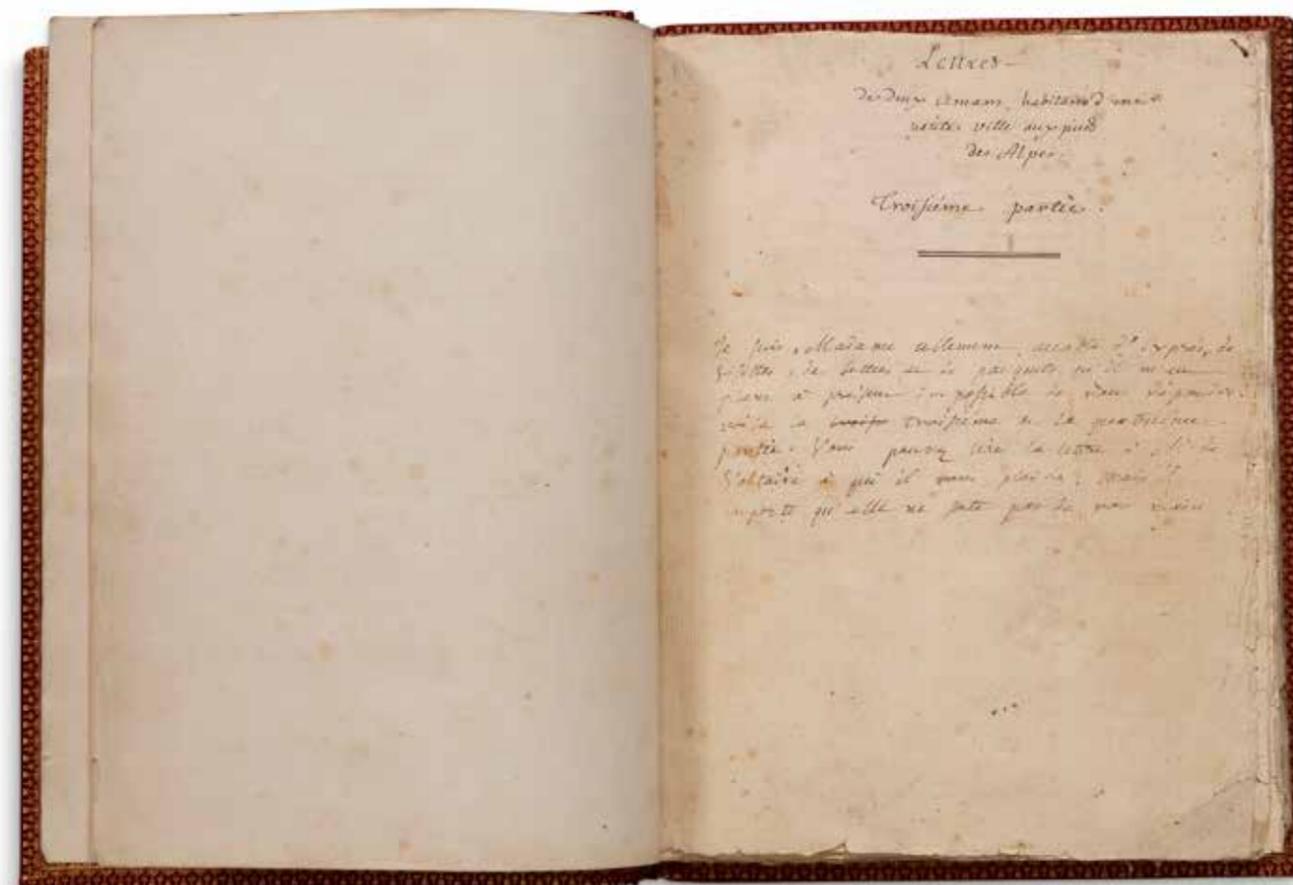
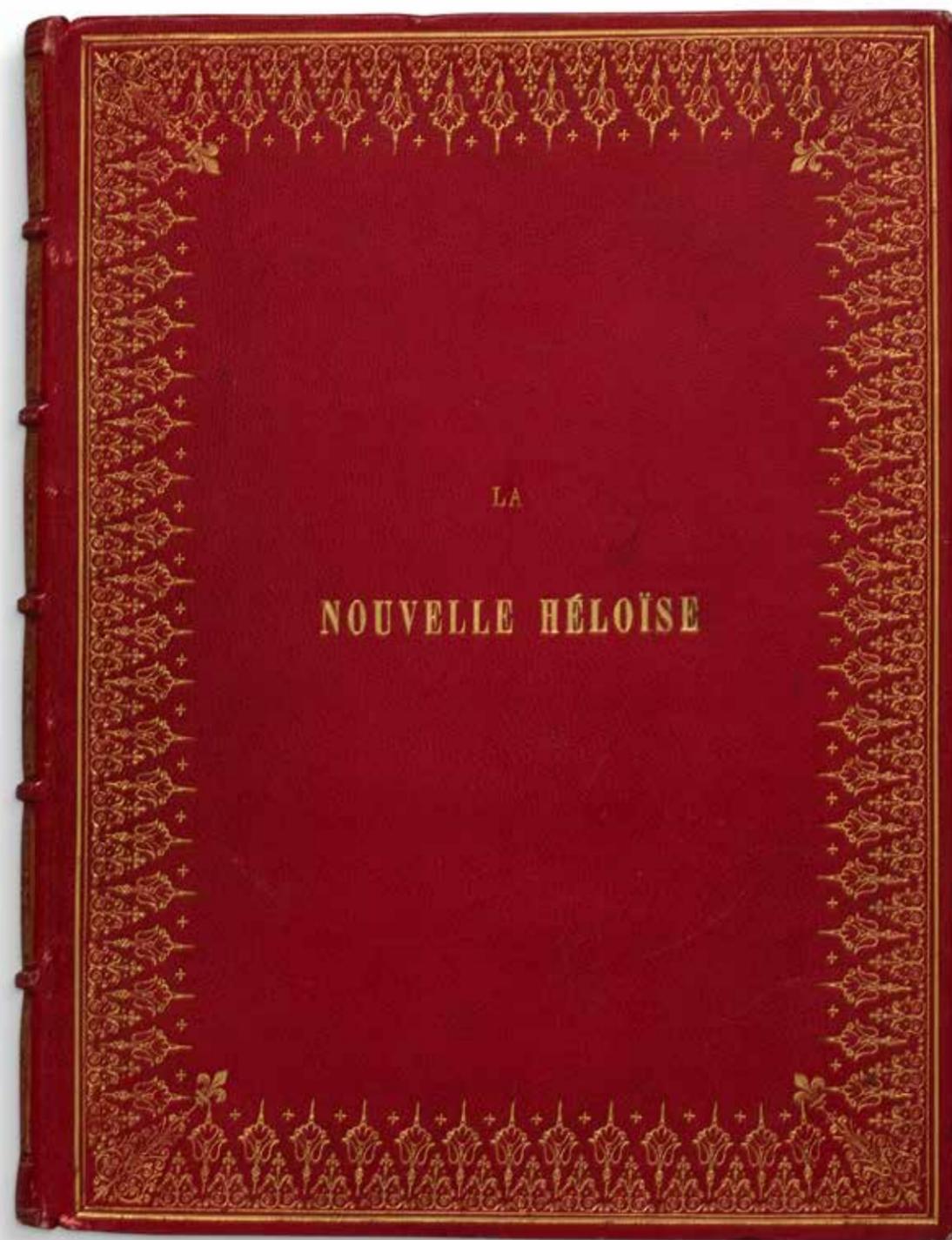
A l'hermitage le 29 8^{bre} 1757 [280/59]. Au sujet du prochain départ de Mme d'Épinay pour Genève, où Mme d'HOUDETOT et DIDEROT insistent pour que Rousseau l'accompagne : « Cet empressement à me faire partir, sans consideration pour mon état, me fit soupçonner une espèce de ligue dont vous étiez le mobile. Je n'ai ni l'art ni la patience de vérifier les choses et ne suis pas sur les lieux, mais j'ai le tact assez sur, et je suis très certain que le billet de Diderot ne vient pas de lui. Je ne disconviens pas que ce desir de m'avoir avec vous ne soit obligeant et ne m'honore, mais [...] je ne puis souffrir qu'une amie employe l'autorité d'autrui pour obtenir ce que personne n'eut mieux obtenu qu'elle ; je trouve à tout cela un air de Tyrannie et d'intrigue qui m'a donné de l'humeur et je ne l'ai peut-être que trop exhalée mais seulement avec votre ami et le mien [Grimm et Diderot]. [...] J'ignore comment tout ceci finira, mais quoi qu'il arrive, soyez sûre que je n'oublierai jamais vos bontés pour moi, et que quand vous ne voudrez plus m'avoir pour esclave, vous m'aurez toujours pour ami ». Ce Lundi [31 octobre] [282/60]. « Je suis sur votre état dans des inquietudes mortelles. Au reste je juge que vous prenez le bon parti. Adieu, ma chère amie, quoique je me porte fort mal moi-même vous me verrez demain matin au plus tard ».



A Montmorenci le 20 fev 1758 [308/61]. **La toute dernière lettre de Rousseau à Mme d'Épinay.** « Je n'entreprendrai pas de vous expliquer ce que vous avez résolu de ne pas entendre, et j'admire comment avec tant d'esprit on réunit si peu d'intelligence ; mais je n'en devois plus être surpris ; il y a longtems que vous vous vantez à moi du même défaut ». Il refuse fermement le remboursement des gages du jardinier... « À l'égard des quinze jours qui restoient jusqu'à la fin de l'année, quand je sortis de l'hermitage, vous conviendrez que ce n'étoit pas la peine de les déduire. A Dieu ne plaise que je prétende être quitte pour cela de mon séjour à l'hermitage. Mon cœur ne sait pas mettre à si bas prix les soins de l'amitié, mais quand vous avez taxé ce prix vous-même, jamais loyer ne fut vendu si cher. J'apprends les étranges discours que tiennent à Paris vos correspondans sur mon compte, et je juge par là de ceux que vous tenez, peut-être un peu plus honnêtement, à Genève. Il y a donc bien du plaisir à nuire ? à nuire aux gens qu'on eut

pour amis ? Soit. Pour moi, je ne pourrai jamais goûter ce plaisir-là, même pour ma propre deffense. Faites, dites tout à votre aise. Je n'ai d'autre réponse à vous opposer que le silence, la patience, et une vie intègre. Au reste, si vous me destinez quelque nouveau tourment, dépêchez vous : car je sens que vous pourriez bien n'en avoir pas longtems le plaisir ».

PROVENANCE : Frédéric-Melchior von GRIMM ; son secrétaire LECOURT DE VILLIÈRE ; Jacques-Charles BRUNET (vente 19 décembre 1868, n° 119, 62 lettres) ; marquis de ROCHAMBEAU (vente anonyme [I], 17-18 mars 1948, n° 195, 61 lettres) ; Alexandrine de ROTHSCCHILD ; Anne-Marie SPRINGER.



207

ROUSSEAU JEAN-JACQUES (1712-1778).

MANUSCRIT autographe, **Lettres de deux amans, habitans d'une petite ville aux pieds des Alpes [La Nouvelle Héloïse]. Troisième partie**, [vers 1760-1762] ; [1]-110 feuillets petit in-4 (23,8 x 18 cm ; plus 8 ff. margés au crayon restés vierges) écrits au recto, dont 32 portent des additions au verso, non rogné (quelques petites rousseurs, sur le feuillet de titre surtout) ; reliure du XIX^e siècle dans le goût du XVIII^e, chagrin rouge, plats ornés d'une dentelle dorée, bordée de filets maigres et gras, titre en lettres dorées au centre du plat sup., dos à nerfs orné, dentelle intérieure, doublures et gardes de papier peigné, étui bordé.

400 000 / 500 000 €

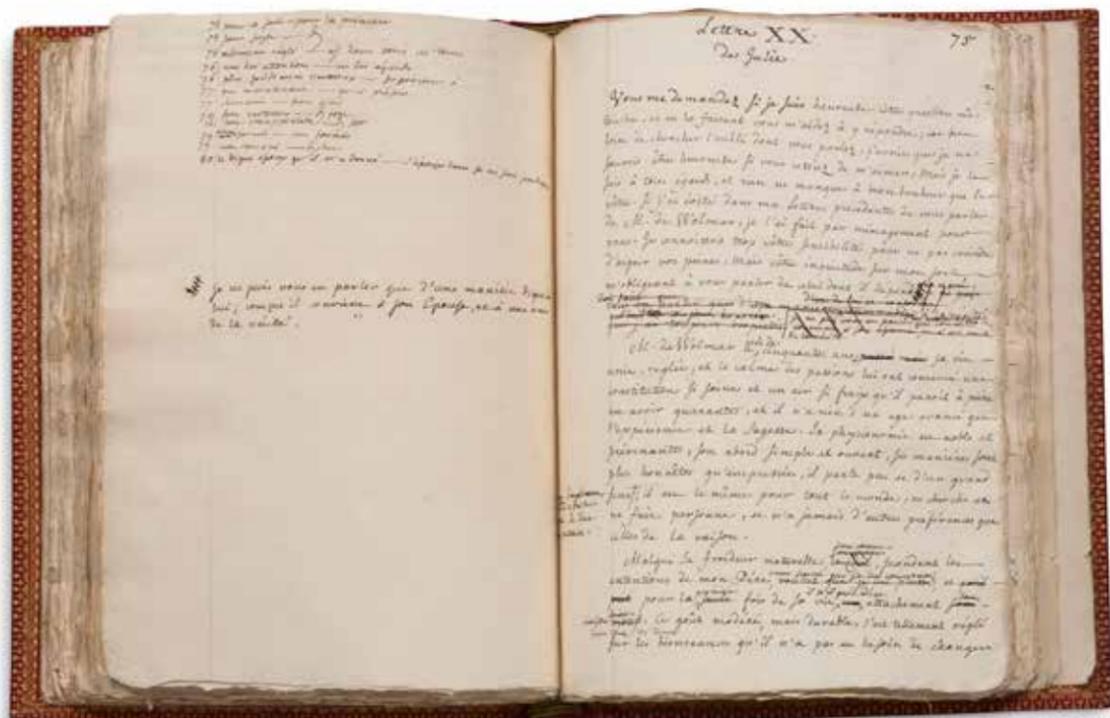
p. 1. porte — mort
p. 1. une punition — un châtement
p. 2. apparence de — apparente
p. 1. indigne — dans
p. 2. Julie — sa fille
p. 2. coupette — &
p. 3. dit-elle en gémissant — &
p. 3. involution —
p. 3. bonheur — amour
p. 3. mépris — &
p. 3. envie — a; elle avoit même commencé.
p. 3. le remord et — &
p. 4. en vous vous servir de reproches à mes — qu'un regret amertume
p. 4. et l'avilissement — que ~~le~~ ^{moi} ~~vous~~ ^{vous} ~~peine~~ ^{peine}
p. 4. du ciel — & — route accable.

De Madame D'Orbe.

Que de maux vous causez à ceux qui vous aiment ! Que de pleurs vous avez déjà fait couler dans une famille infortunée, dont vous fait troubler le repos ! Craignez d'ajouter le deuil à nos larmes ; Craignez que la ^{mort} ~~peine~~ d'une Mère affligée ne soit le dernier effet du poison que vous versez dans l'âme de sa fille, et qu'un amour désordonné ne devienne enfin ^{pour vous même} ~~la source~~ la source d'un remord éternel. L'amitié m'a fait supporter vos erreurs tant qu'une ombre d'espoir pouvoit les nourrir ; Mais comment tolérer une vaine constance, que l'honneur et la raison condamnent, et qui ne ^{vous} ~~peut~~ ^{vous} ~~plus~~ ^{plus} ~~causer~~ ^{causer} que de ~~malheur~~ ^{malheur} et de ~~peine~~ ^{peine}, ne mérites que le nom d'^{opiniâtreté} ~~opiniâtreté~~ ?

Vous savez ^{de quelle manière} ~~que~~ le secret de vos feux, dérobié si longtemps aux soupçons de ma tante, lui fut dévoilé par vos lettres. Quelque sensible que soit un tel coup à cette Mère tendre et vertueuse, moins irritée contre vous que contre elle même, elle ne s'en prend qu'à son aveugle négligence ; elle déplore sa fatale ^{illusion} ~~erreur~~ ; sa plus cruelle peine est d'avoir pu trop estimer sa fille, et sa douleur est pour Julie une punition cent fois plus que ses reproches.

L'acablement ^{de} ~~la~~ ^{de} ~~notre~~ ^{notre} pauvre Cousine ne peut s'imaginer. Il faut la voir pour ^{la} ~~la~~ ^{la} ~~comprendre~~ ^{comprendre}. Son cœur semble étouffé par l'affliction, et l'excès des sentiments qui l'oppressent lui donne une apparence de stupidité plus effrayante que des cris aigus. Elle se tient jour et nuit à genoux au chevet de sa mère, l'air morne, l'œil fixé en terre, gardant un profond silence ; la servant avec plus d'attention et de vivacité que jamais ; puis retombant à l'instant dans un état d'anéantissement qui la feroit prendre pour une autre personne. Il en est ^{clair} ~~si~~ ^{clair} ~~évident~~ ^{évident}



Très précieux manuscrit de la troisième partie de *La Nouvelle Héloïse*, complète de ses 26 lettres, dans sa première rédaction avec de nombreuses corrections, « copie personnelle » de Rousseau.

Le manuscrit est écrit à l'encre noire et brune, avec soin, aux rectos de 110 feuillets de papier vergé de Hollande filigrané 1742, margés à gauche au crayon, et chiffrés dans l'angle supérieur droit ; en regard de chaque lettre, sur le verso blanc de la feuille en vis-à-vis, Rousseau a inscrit les principales corrections apportées par lui à son texte, et d'importantes corrections ou additions figurent également sur certaines de ces pages.

La page de titre, non chiffrée, est ainsi rédigée : « Lettres / de deux Amans, habitans d'une / petite ville aux pieds / des Alpes. / Troisième partie » ; et, après deux traits tracés soigneusement à la plume, cette note d'envoi et de recommandation [à Mme d'Épinay ? à Mme d'Houdetot ?] : « Je suis, Madame tellement accablé d'expressions, de visites, de lettres et de paquets qu'il m'est quant à présent impossible de vous répondre. Voilà la troisième et la quatrième partie. Vous pouvez lire la lettre à M. de Voltaire à qui il vous plaira ; mais il importe qu'elle ne sorte pas de vos mains ».

Rousseau a conçu son roman dans l'été 1756 ; il a commencé la rédaction de *La Nouvelle Héloïse*, mise au net d'après des brouillons (dont plusieurs ont été conservés, notamment à la Bibliothèque de l'Assemblée nationale, ms. 1494), dans l'hiver 1756-1757, et l'a achevée vers la fin de 1757.

Ce manuscrit de la « copie personnelle » a été néanmoins **abondamment corrigé**, et présente plus de 900 corrections, avec ratures et modifications interlinéaires, dont une quarantaine de lignes biffées, et 90 lignes d'additions dans les marges ou sur les versos des pages. Ces corrections ont été faites à plusieurs reprises : au fil de la rédaction ou d'une première relecture, ou encore au fur et à mesure de l'écriture du roman, puis lors de la copie faite pour Mme d'Houdetot (qui inspira le personnage de Julie) de la fin de 1757 au début de 1760 (Bibliothèque de Genève, ms. Fr.240-245), et enfin lors de la copie

préparée pour l'éditeur Marc-Michel Rey (Morgan Library, Heineman Collection, MA 6711) d'avril 1759 à janvier 1760, Rousseau n'ayant pas jugé sa propre copie suffisamment lisible pour servir à l'édition ; il a ensuite noté sur les pages en regard de chaque lettre les corrections de l'édition, peut-être aussi lors de la réimpression des épreuves. Notons que Rousseau y a rarement corrigé le patronyme qu'il avait d'abord donné à son héroïne, Julie d'Orsinge (p. 2, dans la lettre de Claire d'Orbe, « Ma tante » est biffé pour « Mad^e D'Étange »), et que Saint-Preux n'y est pas nommé.

L'édition originale des *Lettres de deux amans habitans d'une petite ville au pied des Alpes* parut à Amsterdam chez Marc-Michel Rey (le faux-titre portant *Julie, ou la Nouvelle Héloïse*), en 6 volumes, au début de 1761. Entretemps, Rousseau fit à nouveau, de la fin de 1759 à octobre 1760, une belle copie pour la maréchale de Luxembourg, illustrée de douze dessins de Gravelot (Bibliothèque de l'Assemblée nationale, ms. 1433-1438).

La « copie personnelle » de Rousseau fut divisée en quatre ensembles : 1^{ère} et 2^{ème} parties (bibliothèque du duc de Newcastle, Sotheby's 21 juin 1937) ; 3^{ème} partie (notre manuscrit, ancienne collection Louis Barthou) ; 4^{ème} partie (Bibliothèque de l'Assemblée nationale, ms. 1495) ; 5^{ème} et 6^{ème} parties (*idem*, ms. 1496). Notre manuscrit de la *Troisième Partie* n'a pu être étudié par les éditeurs de *La Nouvelle Héloïse* dans la Bibliothèque de la Pléiade (Œuvres complètes, tome II).

Ce **chef-d'œuvre du roman épistolaire**, qui conte les amours contrariées de Julie d'Étange et de Saint-Preux, remporta dès sa parution en 1761 un succès prodigieux, et connut une centaine d'éditions et contrefaçons jusqu'à la fin du siècle. Le rédacteur du catalogue Barthou écrit fort justement : « Ces vingt-six lettres sont parmi les plus belles, les plus pathétiques de l'ouvrage : ce sont toutes celles qu'échangent Julie et Saint-Preux à l'époque de leur rupture avant le mariage de Julie, puis vient la lettre où Julie conte son mariage et son bonheur conjugal avec M. de Wolmar, enfin les si importantes lettres de Saint-Preux et de Milord Édouard sur le suicide ».

Il faudrait citer tout au long le commentaire passionnant (et passionné) de Bernard Guyon : « Cette partie, à la fois liquidation de la période de la jeunesse, de l'agitation, de l'amour heureux et persécuté, et entrée dans un monde nouveau, celui de la maturité, de la sérénité, de la durée, de l'inquiétude aussi et de l'espérance, est aussi remarquable par la maîtrise technique dont y fait preuve le romancier que par les richesses spirituelles qu'il prodigue.

Deux parties très fortement contrastées :

1^{re} *Lettres 1 à 17*, de la découverte des lettres au mariage de Julie. Rythme *molto agitato*, *appassionato*. Tout est événements, coups de théâtre, mystères, espérance et angoisse alternées. Nous n'entendons presque plus la voix de Julie. Les brefs échanges entre les amants sont « officiels », sans nuances. La vérité sur eux ne nous est connue que par des échos, des jeux de miroir. C'est de l'excellent roman.

2^o *Lettres 18 à 26* : du mariage de Julie au départ de Saint-Preux. Lettres plus longues, peu d'événements. [...] il semble que le temps ait suspendu son vol. La lettre 18 est comme un donjon spirituel du haut duquel l'héroïne domine les deux époques de sa vie et le romancier les deux versants de son œuvre. Cette méditation lyrique : *adagio molto* ; *lento*. Puis, le roman repart, mais le rythme est à peine accéléré. Julie décrit longuement sa vie nouvelle et ce qu'elle appelle son « bonheur » ; les deux lettres de Milord Édouard et de Saint-Preux sur le suicide se déroulent comme un noble débat sur un grand problème. L'amant est réduit au silence. La vie est comme bloquée. [...]

Ce qui anime ces lettres, un peu longues peut-être mais pleines, sans bavardage, nullement « feuillues », c'est un *effort passionné pour tout sauver* : et le bonheur et l'amour. Épouse sans passion (mais non sans amour), fixée dans le calme et la durée de la vie conjugale et familiale, Julie espère goûter la forme de bonheur la plus parfaite qu'il soit donné à l'homme de connaître. Amante fidèle, sûre de la fidélité de son amant, elle connaîtra la forme d'amour la plus pure mais surtout la plus durable parce qu'elle aura dominé la passion, et, parce qu'elle vivra séparée de celui qui en est l'objet. Mais cet

effort ne va-t-il pas au-delà des limites imposées à l'homme par sa nature ? La réponse à cette question reste le secret des dernières parties. Quel romancier inventa jamais plus admirable « suspense » ? » (Pléiade, p. 1516-1518).

Nous donnons ci-dessous la liste des 26 lettres (plus 2 billets) de cette Troisième Partie, avec leur incipit (et parfois leur conclusion), telles qu'elles figurent dans le manuscrit, et un résumé (qui reprend la « Table des lettres et matières » de l'édition Duchesne ; Pléiade, p. 772-793). Lettre I. de *Madame d'Orbe* (Claire, cousine de Julie). Elle annonce à l'Amant de Julie la maladie de Mme d'Étange, et l'accablement de sa fille, et l'engage à renoncer à Julie. « Que de maux vous causez à ceux qui vous aiment ! »... (p. 1-4).

Lettre II. [De Saint-Preux] A la mère de Julie. Promesse de rompre tout commerce avec Julie. « Pénétré d'une douleur qui ne peut finir qu'avec moi, je me jette à vos pieds, Madame, non pour vous marquer un repentir qui ne dépend pas de mon cœur, mais pour expier un crime involontaire, en renonçant à tout ce qui pouvoit faire la douceur de ma vie »... (p. 5-6).

Lettre III. [De Saint-Preux] A Madame d'Orbe, en lui envoyant la lettre précédente. Il lui reproche l'engagement qu'elle lui a fait prendre de renoncer à Julie. « Tenez, cruelle, voilà ma réponse. En la lisant, fondez en larmes, si vous connaissez mon cœur et si le vôtre est sensible encore »... (p. 7).

Lettre IV. de Mad^e D'Orbe [à Saint-Preux]. Elle lui apprend l'effet de sa lettre sur le cœur de Mme d'Étange. « Vous m'avez écrit une lettre désolante ; mais il y a tant d'amour et de vertu dans votre conduite qu'elle efface l'amertume de vos plaintes »... (p. 8-9).

Lettre V. de Julie [à Saint-Preux]. Mort de Mme d'Étange. Désespoir de Julie. Son trouble en disant adieu pour jamais à son Amant. « Elle n'est plus. Mes yeux ont vu fermer les siens pour jamais [...] Adieu donc, pour la dernière fois ; unique et cher..... Ah fille insensée !..... Adieu pour jamais. » (p. 10-11).

Lettre VI. [De Saint-Preux] à **Madame d'Orbe**. Il lui témoigne combien il ressent vivement les peines de Julie, et la recommande à son amitié. Ses inquiétudes sur la véritable cause de la mort de Mme d'Étange. « Enfin, Madame, le voile est déchiré ; cette longue et charmante illusion s'est évanouie ; cet espoir si doux s'est éteint ; il ne me reste pour aliment d'une flamme éternelle qu'un souvenir amer et délicieux qui soutient ma vie et nourrit mes tourmens du vain sentiment d'un bonheur qui n'est plus »... (p. 12-14).

Lettre VII. *Réponse*. Mme d'Orbe félicite l'Amant de Julie du sacrifice qu'il a fait ; cherche à le consoler de la perte de son Amante, et dissipe ses inquiétudes sur la cause de la mort de Mme d'Étange. « Comment pourroit-on vous aimer moins, en vous estimant chaque jour davantage ? »... (p. 15-20).

Lettre VIII. *de Milord Edouard* [à Saint-Preux]. Il lui reproche de l'oublier, le soupçonne de vouloir cesser de vivre, et l'accuse d'ingratitude. « J'avois acquis des droits sur ton cœur »... (p. 21).

Lettre IX. *Réponse*. L'Amant de Julie rassure Milord Edouard sur ses craintes. « Venez, Milord ; je croyois ne pouvoir plus goûter de plaisir sur la terre »... (p. 21).

Billet de Julie. Elle demande à son Amant de lui rendre sa liberté. « Il est tems de renoncer aux erreurs de la jeunesse, et d'abandonner un trompeur espoir »... (p. 22).

Lettre X. *du Baron d'Orsinge* [Étange], *dans laquelle étoit le précédent billet*. Reproches et menaces à l'Amant de sa fille. « S'il peut rester dans l'âme d'un suborneur quelque sentiment d'honneur et d'humanité, répondez à ce billet d'une malheureuse dont vous avez corrompu le cœur »... (p. 22).

Lettre XI. *Réponse*. L'Amant de Julie brave les menaces du Baron d'Étange, et lui reproche sa barbarie. « Epargnez-vous, Monsieur, des menaces vaines qui ne m'effrayent point, et d'injustes reproches qui ne peuvent m'humilier »... (p. 23-24).

Billet inclus dans la même Lettre. L'Amant de Julie lui rend le droit de disposer de sa main. « Je rends à Julie d'Orsinge [la liberté de sa personne, et le droit de disposer de sa main. Qu'elle vive heureuse et je mourrai content. *biffé et remplacé par*] le droit de disposer d'elle-même et de donner sa main sans consulter son cœur. [La suite *biffée* : Je consens qu'elle fasse le bonheur d'un autre pourvu qu'elle y trouve le sien. Puisque je n'ai pu faire son bonheur, je consens qu'elle fasse celui d'un autre.] » (p. 24).

Lettre XII. *de Julie* [à Saint-Preux]. Son désespoir de se voir sur le point d'être séparée à jamais de son Amant. Sa maladie. « Je voulois vous décrire la scène qui vient de se passer, et qui a produit le Billet que vous avez du recevoir [...] Adieu pour la dernière fois, cher et tendre ami de Julie ; puisque je ne dois plus vivre pour toi, c'est peu de chose que d'achever de mourir. » (p. 25).

Lettre XIII. *de Julie* à *Mad^e d'Orbe*. Elle lui reproche les soins qu'elle a pris pour la rappeler à la vie. Prétendu rêve qui lui fait craindre que son Amant ne soit plus. « Il est donc vrai, chère et cruelle amie, que tu me rappelles à la vie et à mes douleurs ? »... (p. 26-28, avec 2 additions).

Lettre XIV. *Réponse*. Explication du prétendu rêve de Julie. Arrivée subite de son Amant. Il s'inocule volontairement en lui baisant la main. Son départ. Il tombe malade en chemin. Sa guérison. Son retour à Paris avec Milord Edouard. « Ah, fille trop sensible et trop malheureuse, n'es-tu donc née que pour souffrir ? »... (p. 29-32).

Lettre XV. *de Julie* [à Saint-Preux]. Nouveaux témoignages de tendresse pour son Amant. Elle est cependant résolue à obéir à son père. « C'en est trop ; c'en est trop. Ami, tu as vaincu. Je ne suis point à l'épreuve de tant d'amour »... (p. 33-34).

Lettre XVI. *Réponse*. Transports d'amour et de fureur de l'Amant de Julie. Maximes honteuses aussitôt rétractées qu'avancées. Il suivra Milord Edouard en Angleterre, et projette de se dérober tous les ans, et de se rendre secrètement près de son Amante. « Nous renaissons, ma Julie ; tous les vrais sentimens de nos ames reprennent leur cours ; la nature nous a conservé l'être, et l'amour nous rend à la vie »... (p. 35-38), avec des « changemens considérables, en deux endroits » comme l'indique Rousseau [34 v°], avec deux importantes additions en regard des p. 37 et 38.

Lettre XVII. *de Mad^e d'Orbe* [à Saint-Preux]. Elle lui apprend le mariage de Julie. « Vôte Amante n'est plus, mais j'ai retrouvé mon amie, et vous en avez acquis une dont le cœur peut vous rendre beaucoup plus que vous n'avez perdu »... (p. 39).

Lettre XVIII. *de Julie* [à Saint-Preux]. Récapitulation de leurs amours. Vues de Julie dans ses rendez-vous. Sa grossesse. Ses espérances évanouies. Comment sa mère fut informée de tout. Elle proteste à son père qu'elle n'épousera jamais M. de Wolmar. Quels moyens son père emploie pour vaincre sa fermeté. Elle se laisse mener à l'église. Changement total de son cœur. Réfutation solide des sophismes qui tendent à disculper l'adultère. Elle engage celui qui fut son Amant à s'en tenir, comme elle fait, aux sentimens d'une amitié fidèle, et lui demande son consentement pour avouer à son époux sa conduite passée. « Vous êtes depuis si longtems le dépositaire de tous les sentimens de mon cœur, qu'il ne sauroit plus perdre une si douce habitude. Dans la plus importante occasion de ma vie il veut s'épancher avec vous »... (p. 40-69), avec de très nombreuses corrections (la liste occupe toute la p. 39v°), dont 3 additions en regard des p. 53 (la note : « *Sainte ardeur ?* Julie, ah quel mot, pour une femme aussi bien guérie que vous croyez l'être ! »), 66 et 67.

Lettre XIX. *Réponse*. Sentimens d'admiration et de fureur chez l'Ami de Julie. Il s'informe d'elle si elle est heureuse, et la dissuade de faire l'aveu qu'elle médite. « Et vous ne seriez plus ma Julie ! Ah ! ne dites pas cela ; digne et respectable femme : Vous l'êtes plus que jamais »... (p. 70-74), avec une « addition considérable », note Rousseau [69v°], en regard de la p. 73.

Lettre XX. *de Julie* [à Saint-Preux]. Son bonheur avec M. de Wolmar, dont elle dépeint à son Ami le caractère. Ce qui suffit entre deux époux pour vivre heureux. Par quelle considération elle ne fera pas l'aveu qu'elle méditait. Elle rompt tout commerce avec son Ami ; lui permet de donner de ses nouvelles par Mme d'Orbe dans les occasions intéressantes, et lui dit adieu pour toujours. « Vous me demandez si je suis heureuse. Cette question me touche, et en la faisant vous m'aidez à y répondre : car bien loin de chercher l'oubli dont vous parlez, j'avoüe que je ne saurois être heureuse si vous cessiez de m'aimer [...] Adieu, mon aimable ami, adieu pour toujours ; ainsi l'ordonne l'inflexible devoir : mais croyez que le cœur de Julie ne sait point oublier ce qui lui fut cher..... Mon Dieu, que fais-je ?..... Vous le verrez trop à l'état de ce papier. Ah ! n'est-il pas permis de s'attendrir en disant à son Ami le dernier Adieu. » (p. 75-84), avec des additions en regard des p. 75, 77 (25 lignes), 78 (9 lignes).

Lettre XXI. [Saint-Preux] à **Milord Edouard**. Ennuyé de la vie, il cherche à justifier le suicide. « Oui, Milord, il est vrai ; mon ame est oppressée du poids de la vie Depuis longtems elle m'est à charge ; j'ai perdu tout ce qui pouvoit me la rendre chère ; il ne m'en reste que les ennuis. Mais on dit qu'il ne m'est pas permis d'en disposer sans l'ordre de celui qui me l'a donnée »... (p. 85-95), avec des additions en regard des p. 87 (« Bon Socrate, que nous dites-vous ? N'appartient-on plus à Dieu quand on est mort ? »), 91, 93 (20 lignes).

Lettre XXII. *Réponse*. Milord Edouard réfute avec force les raisons

alléguées par l'Amant de Julie pour autoriser le suicide. « Jeune homme, un aveugle transport t'égare ; sois plus discret ; ne conseille point en demandant conseil. J'ai connu d'autres maux que les tiens : J'ai l'ame ferme : Je suis Anglois ; je sais mourir, car je sais vivre, souffrir en homme »... (p. 96-104), avec 2 additions en regard de la p. 100, et la dernière phrase biffée après « tu n'es qu'un méchant » : « Car puisque je n'étois pas digne de te consoler, tu n'étois pas digne de vivre ».

Lettre XXIII. *de Milord Edouard* [à Saint-Preux]. Il propose à son ami de chercher le repos de l'âme dans l'agitation d'une vie active. Il lui parle d'une occasion qui se présente pour cela, et, sans s'expliquer davantage, lui demande sa réponse. « Je ne pourrai, mon cher, vous embrasser aujourd'hui, comme je l'avois espéré, et l'on me retient encore pour deux jours à Kinsington »... (p. 105-106).

Lettre XXIV. *Réponse*. Résignation de l'Amant de Julie aux volontés de Milord Edouard. « Faites, Milord, ordonnez de moi »... (p. 107).

Lettre XXV. *de Milord Edouard* [à Saint-Preux]. Il a tout disposé pour l'embarquement de son ami en qualité d'ingénieur sur un vaisseau d'une escadre anglaise qui doit faire le tour du Monde. « Puisque

vous approuvez l'idée qui m'est venue, je ne veux pas différer d'un moment à vous marquer que tout vient d'être conclu, et à vous expliquer de quoi il s'agit »... (p. 108).

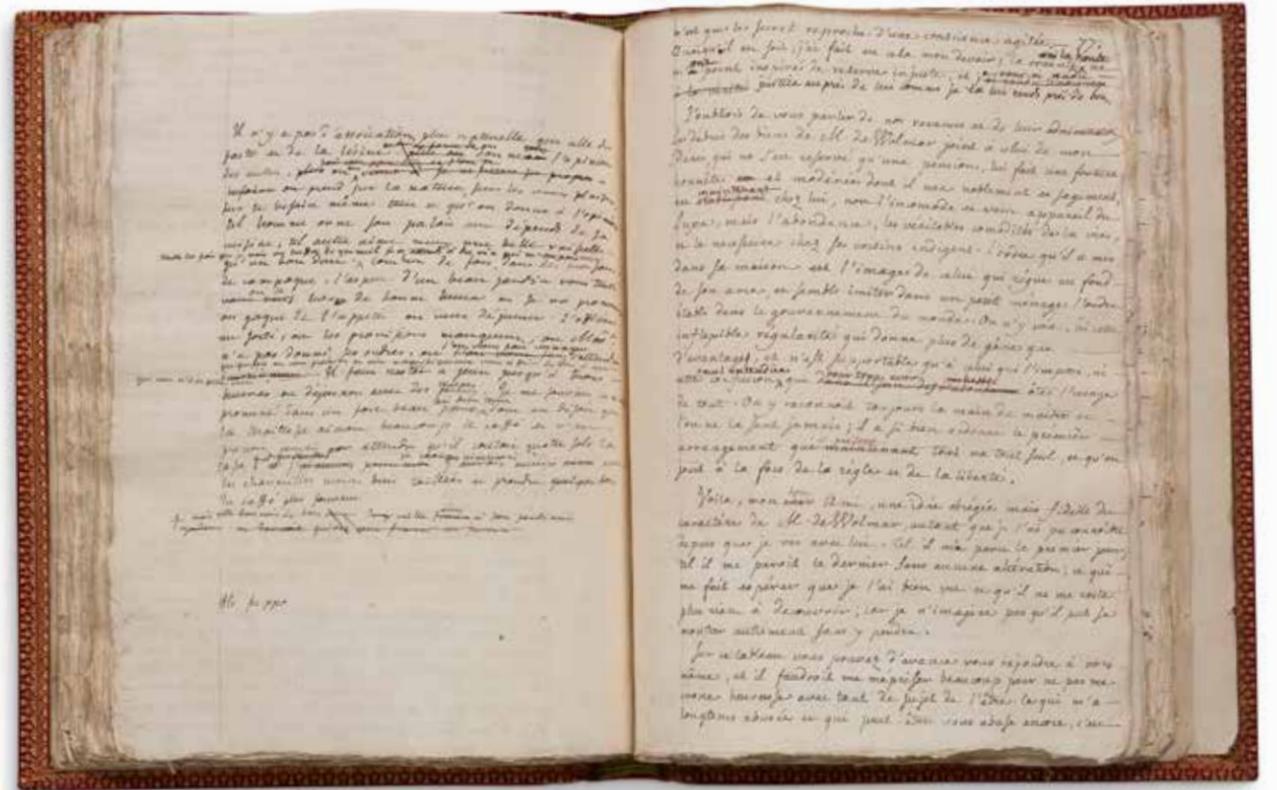
Lettre XXVI. [Saint-Preux] à **Mad^e D'Orbe**. Tendres adieux à Mme d'Orbe et à Mme de Wolmar. « Je pars, chère et charmante cousine, pour faire le tour du globe ; je vais chercher dans un autre hémisphère la paix que je n'ai pu trouver dans celui-ci »... (p. 109-110) avec une phrase ajoutée en regard de la p. 109.

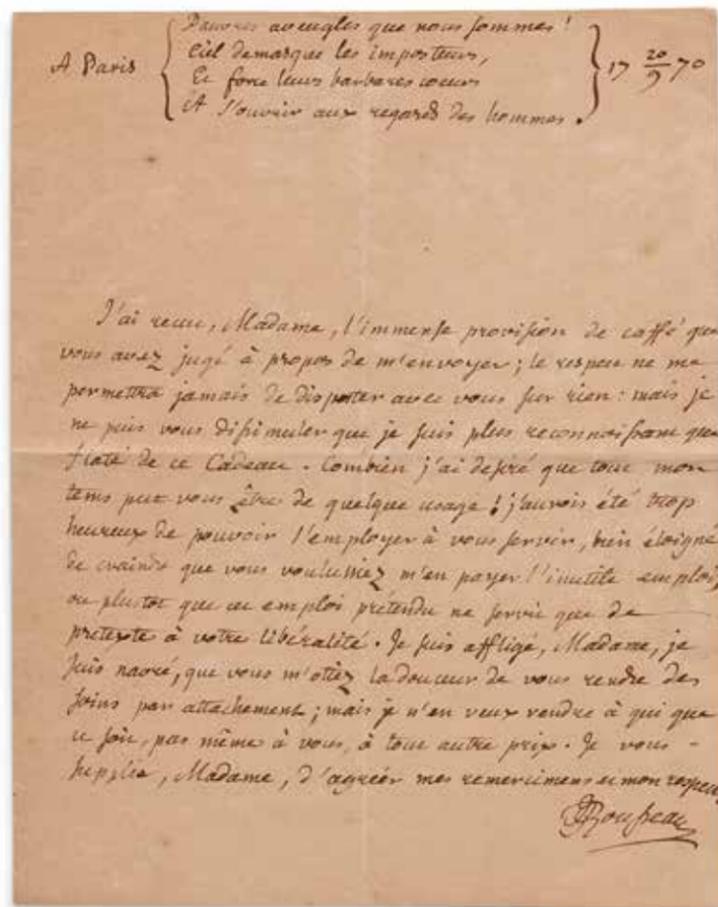
RÉFÉRENCE :

Jean-Jacques Rousseau, *Œuvres complètes*, t. II, *La Nouvelle Héloïse*, texte établi par Henri Coulet et annoté par Bernard Guyon (Bibl. de la Pléiade).

PROVENANCE :

Marie-Jean HÉRAULT DE SÉCHELLES (1759-1794) ; citoyen RIVIÈRE (acquis en 1801) ; Louis BARTHOU (I, 25-27 mars 1935, n° 412, ex libris) ; puis Pierre LEROY (27 juin 2007, n° 96).





208

208

ROUSSEAU JEAN-JACQUES (1712-1778).

L.A.S. « JJRousseau », Paris 20 septembre 1770, [à Madame Louise DUPIN de Chenonceaux]; 1 page in-4.

6 000 / 8 000 €

Belle lettre à sa protectrice.

Rousseau a inscrit en tête de la lettre ce quatrain :

« Pauvres aveugles que nous sommes !
Ciel demasque les imposteurs,
Et force leurs barbares cœurs
À s'ouvrir aux regards des hommes. »

Il remercie de l'envoi de « l'immense provision de caffè » qu'elle lui a envoyé : « le respect ne me permettra jamais de disputer avec vous sur rien : mais je ne puis vous dissimuler que je suis plus reconnoissant que flaté de ce cadeau. Combien j'ai désiré que tout mon tems put vous être de quelque usage ! j'aurois été trop heureux de pouvoir l'employer à vous servir, bien éloigné de craindre que vous voulussiez m'en payer l'inutile emploi, ou plustot que cet emploi prétendu ne servit que de pretexte à votre libéralité. Je suis affligé, Madame, je suis navré, que vous m'otiez la douceur de vous rendre des soins par attachement ; mais je n'en veux rendre à qui que ce soit, pas même à vous, à tout autre prix... »

Lettres, tome VI, n° 2209.

209

ROUSSEAU JEAN-JACQUES (1712-1778).

P.S. « JJRousseau par Duplicata », 1^{er} janvier 1771 ; 1 page oblong in-8, adresse au dos.

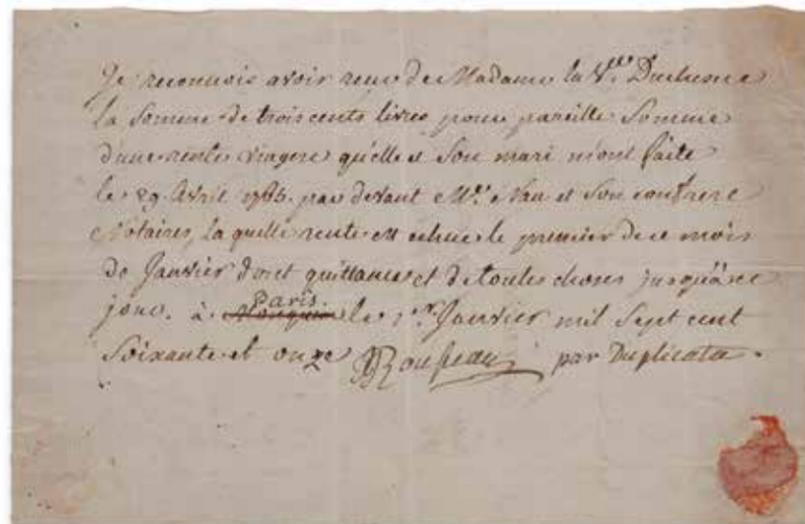
1 500 / 2 000 €

Reçu d'une rente de son éditeur.

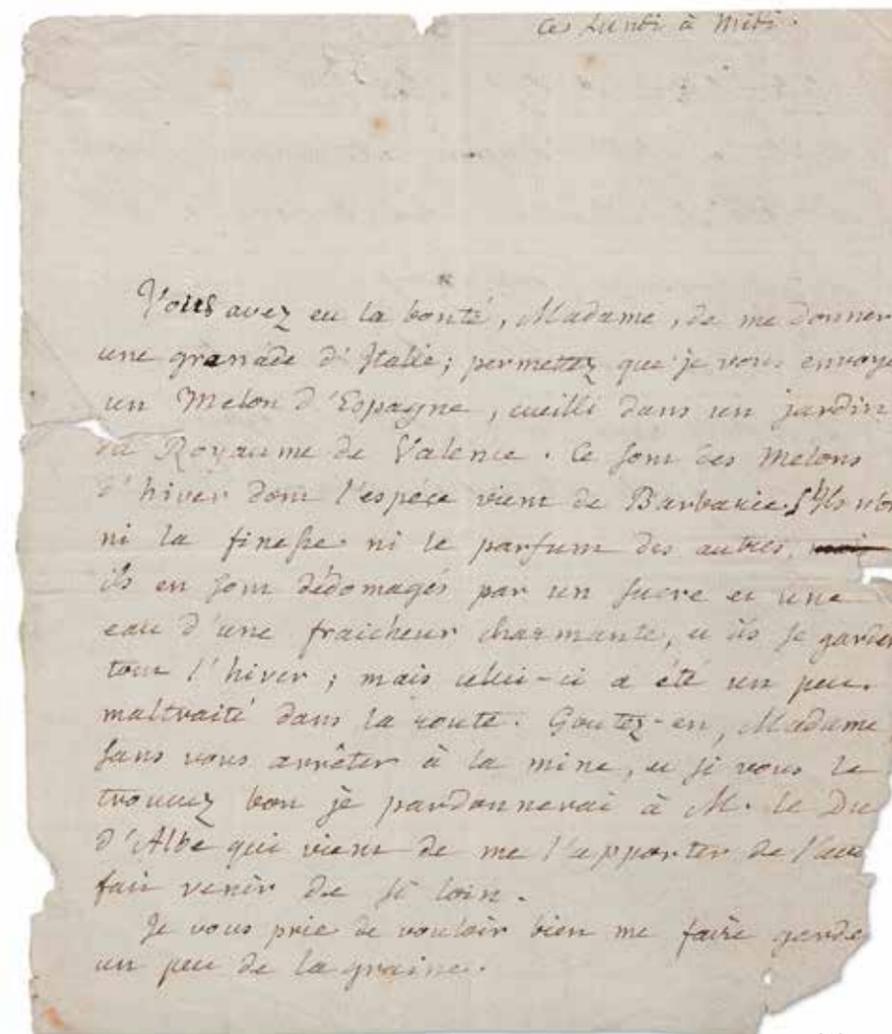
« Je reconnois avoir reçu de Madame la V^e Duchesne la somme de trois cents livres pour pareille somme d'une rente viagere qu'elle et son mari m'ont faite le 29 avril 1765 par devant M^e Nau et son confrere notaires, laquelle rente est echue le premier de ce mois de Janvier dont quittance et de toutes choses jusqu'à ce jour »...

Au dos, adresse de « Monsieur Guy rue S^t Jacques chez M^e V^e Duchesne ».

[Marie-Antoinette Cailleau, veuve de Nicolas-Bonaventure DUCHESNE, continua l'activité de son mari libraire-éditeur, avec son commis et associé Pierre Guy ; elle a édité le Dictionnaire de musique de Rousseau.]



209



210

210

ROUSSEAU JEAN-JACQUES (1712-1778).

L.A., « ce Lundi à midi » [3 ou 10 février 1772, à Mme Louise DUPIN de Chenonceaux]; 1 page in-4 (déchirures et petits manques à un bord, avec perte de quelques lettres).

5 000 / 6 000 €

Elle a eu la bonté de lui donner « une grenade d'Italie ; permettez que je vous envoie un melon d'Espagne, cueilli dans un jardin du Royaume de Valence. Ce sont des melons d'hiver dont l'espèce vient de Barbarie. Ils n'ont ni la finesse ni le parfum des autres, ils en sont dédomagés par un sucre et une eau d'une fraîcheur charmante, et ils se gardent tout l'hiver ;

mais celui-ci a été un peu maltraité dans la route. Goutez-en, Madame, sans vous arrêter à la mine, et si vous le trouvez bon je pardonnerai à M. le Du[c] d'ALBE qui vient de me l'apporter de l'avoir fait venir de si loin. »

[Don Fernando de Silva y Alvarez de Toledo, duc d'ALBE (1714-1776), qui avait été ambassadeur à Paris, y était de retour en 1772 ; il se lia d'amitié avec Rousseau et d'Alembert.]

Note ancienne au verso de la lettre : « Cette lettre de J.J. Rousseau a été écrite à M^{me} Dupin et donnée par le C^{te} de Villeneuve son neveu à M. de Cousin-Courchamps. Rousseau avait été précepteur du fils aîné de M^{me} Dupin ainsi qu'il est assez connu. » Lettres, tome VI, n° 2286.



211

211

ROUSSEAU JEAN-JACQUES (1712-1778).

MANUSCRIT MUSICAL autographe, **Le Duo des roses** ; 6 pages oblong in-fol. sur 2 bifeuillets, avec envoi autographe sur la 8^e page (marque de pli).

8 000 / 10 000 €

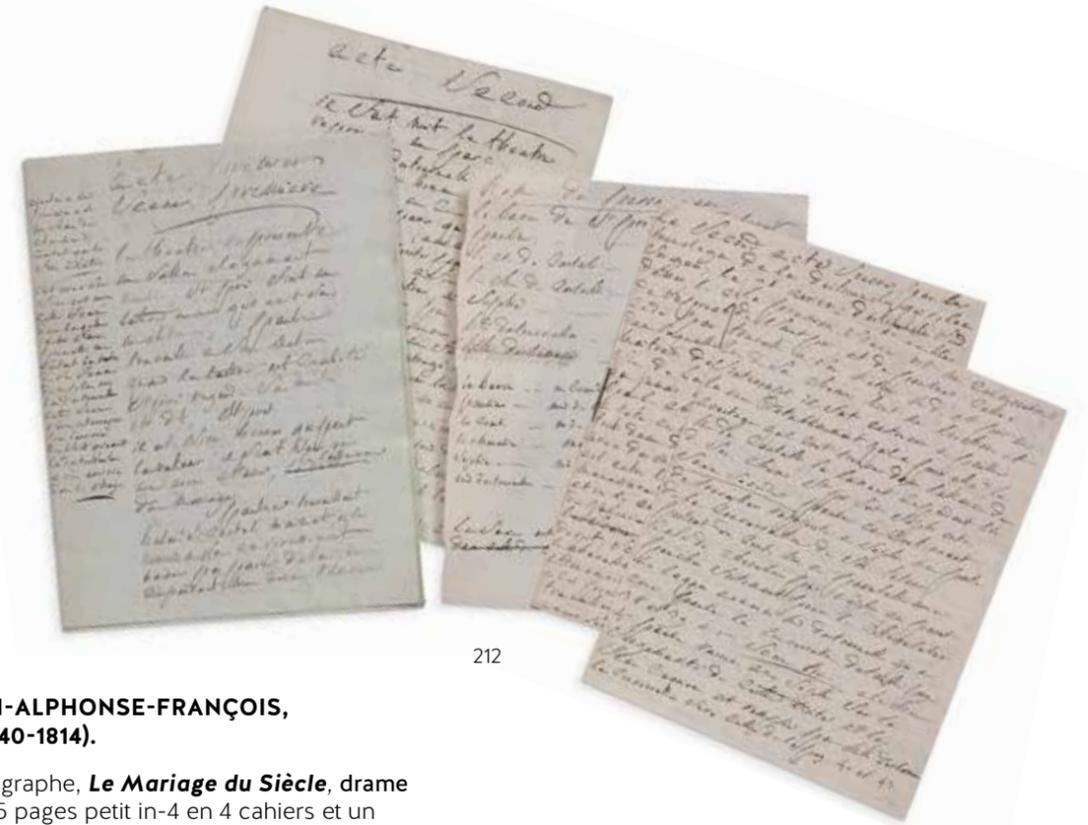
Manuscrit musical d'un duo de Jean-Jacques Rousseau, qui sera recueilli dans Les Consolations des misères de ma vie.

Ce duo pour deux voix (Sylvie et Tirsis) avec basse continue compte 166 mesures ; les voix sont notées en clef d'ut, la basse en clef de fa. En ré majeur, le duo commence *Largo*, à 3/4 ; puis, à la 21^e mesure, il se poursuit *Andante* à 2/4, puis *Andante meno*, et après un bref *Adagio*, à nouveau à 3/4 *Larghetto amoroso*, avant de s'achever *Andante* à 3/8. Le manuscrit, à l'encre brune sur papier filigrané de Johannot d'Annonay daté 1742, comprend 21 systèmes de trois portées ; il présente quelques petites corrections par grattage. Le dernier feuillet porte cet envoi autographe : « Ce Duo de mon petit faiseur est à [...] pour [...] et non autrement », mais les noms des dédicataires ont été grattés. L'explication de ce « petit faiseur » est donnée dans l'« Avis de l'éditeur de ce recueil » des *Consolations des misères de ma vie* (p. 2) : « son petit Faiseur ; expression dont il se servoit, par allusion badine à la plus ridicule & la plus absurde des imputations », car on l'accusait de n'être que le « prête-nom » du véritable compositeur de ses œuvres (notamment du *Devin du village*) : il se désigna alors avec humour et modestement comme « le petit faiseur », fiction entretenue dans son « Extrait d'une réponse du petit faiseur à son prête-nom, sur un morceau de l'*Orphée* de M. le chevalier Gluck » (*Œuvres complètes*, Bibl. de la Pléiade, t. V, p. 461-465).

Le Duo des roses fut gravé et recueilli en 1781 dans *Les Consolations des misères de ma vie, ou Recueil d'airs, romances et duos*, édition posthume par souscription préparée par les amis de Rousseau, dont le marquis de Girardin. Il y figure dans le volume sous le n° 82 (pages 165 à 172), avec quelques variantes, l'indication : « Sylvie doit avoir devant elle un bouquet de roses », et le nom du parolier : « Paroles de M. de Laire » ; journaliste, diplomate, futur conventionnel, Alexandre DELEYRE (1726-1797) demeure une des figures attachantes des Lumières, il fréquenta Diderot et d'Holbach, collabora à l'*Encyclopédie* (article « fanatisme »), travailla avec l'abbé Raynal, et, pétri d'admiration pour Rousseau, entretint avec lui une longue relation épistolaire.

C'est Tirsis qui commence : « Vois-tu la lune qui m'éclaira à travers ce vieil ormeau. Si jamais je deviens légère, qu'elle luise sur mon tombeau »...

Un autre manuscrit de ce *Duo des Roses* figure dans le *Recueil de nouveaux airs sur d'anciennes chansons avec accompagnement*, rassemblant des manuscrits musicaux trouvés dans les papiers de Rousseau après sa mort et déposés à la Bibliothèque royale en 1781 (BnF, Musique, Rés. Vm⁷.667, fol. 293-301, pagination de Rousseau 132-140).



212

SADÉ DONATIEN-ALPHONSE-FRANÇOIS, MARQUIS DE (1740-1814).

MANUSCRIT autographe, **Le Mariage du Siècle**, drame ébauché, [1772] ; 35 pages petit in-4 en 4 cahiers et un feuillet, sous chemise-enveloppe titrée.

8 000 / 10 000 €

Rare manuscrit d'une des premières œuvres de Sade, rassemblant le plan et les ébauches d'un drame conçu pour le théâtre privé de Lacoste ou Mazan, intéressant pour sa méthode d'écriture.

[Le manuscrit peut être daté de 1772, à cause de la mention dans la distribution du comédien Bourdais, engagé par Sade le 25 février 1772 avec sa femme, pour, selon le contrat, « jouer dans mon château et partout où bon me semblera tous les rôles que je leur distribuerai dans la comédie et la tragédie ». Ces ébauches renvoient aux pages d'un manuscrit perdu, en vue de sa révision. Il est probable que la pièce ne fut pas jouée, à cause du scandale de Marseille du 27 juin 1772 où Sade et son valet Latour se livrèrent à une orgie avec quatre prostituées, qui portèrent plainte, provoquant une perquisition à Lacoste et la fuite de Sade en Italie, avec sa belle-sœur la chanoinesse de Launay et son valet Latour. Ce dossier a été publié pour la première fois en 1970 par Jean-Jacques Brochier dans le *Théâtre de Sade* (tome I, correspondant au t. 32 des *Œuvres complètes* chez Jean-Jacques Pauvert) ; repris dans le tome I du *Théâtre* (13 des *Œuvres complètes*) par Annie Le Brun et Jean-Jacques Pauvert (Pauvert, 1991, p. 49-70).]

Le manuscrit, qui présente de nombreuses ratures et corrections, se compose de quatre cahiers et une feuille volante, emballés dans un papier portant le titre : « *Le Mariage du Siècle* » et la mention « drame ébauche ». La feuille donne le « *Nom des personnages* », avec deux projets de distribution, le premier avec des acteurs de la Comédie-Française : « Le baron de St Pré – M. Brissaut / Pauline – Mlle Doligni / Le Cte de Castelli – M. Molé / Le Chevalier de Castelli – M. Chevalier [remplaçant Belcourt biffé] / Sophie – Mlle Lucie / Mde Destournelles – Mme Prévile » ; un 7^e rôle a été supprimé : « Mlle Dorbessa » tenu par Mlle Hus ou Dépinai. La seconde distribution est destinée au théâtre de Lacoste, avec Bourdais (le baron), Mme de Launay [belle-sœur de Sade, chanoinesse] (Pauline), « M. de Sade » lui-même (le Comte), Mme de Sade (Sophie), etc. « La scène est au château de St Pré dans la forêt de Fontainebleau ». Les deux premiers cahiers (8 et 6 pages) donnent le synopsis détaillé des cinq actes. Nous en citons le début :

« La première scène est une conversation de Saint Pré, et de Pauline, celle-ci travaille à son métier, M. de St Pré au coin de sa cheminée lisait une

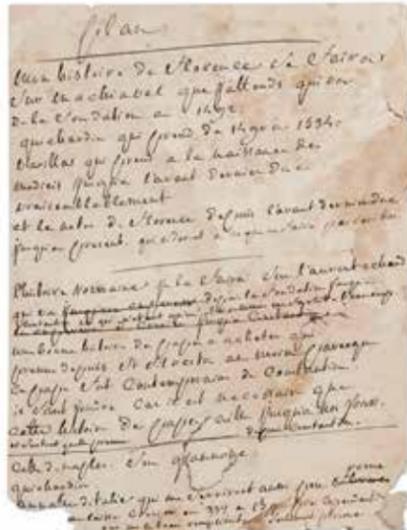
212

brochure et s'interrompt, il fait entrevoir à Pauline les vues d'établissement qu'il a pour elle, les avantages qu'il croit trouver dans l'alliance de M. de Castelli, la laissant cependant libre de son choix. St Pré sort, Sophie entre. Scène seconde. Pauline en continuant de travailler rapporte à Sophie une partie de la conversation de son tuteur. Portrait du comte mis en parallèle avec celui du chevalier par Sophie qui paroît pencher fortement pour le chevalier. Un laquais annonce M^d Destournelle qui a avec Pauline la conversation détaillée pages 38 et 39 »... Etc.

L'acte IV se déroule dans « un cachot affreux », où est emprisonnée Pauline. La pièce (acte V) s'achève ainsi (après une première ébauche biffée) : « Après le monologue de Pauline, un laquais apporte un billet de la part du Cte, page 165. Effroi, désespoir de Pauline. Elle s'évanouit, monologue intéressant par lequel elle fait entendre qu'elle se croit empoisonnée. Entre Destournelle qui vient dit-elle contempler sa victime. L'attendrissement, le remords pénètrent le Comte ; il poignarde Destournelle, qui meurt en disant qu'elle est enfin punie de ses crimes. Le Cte est seul sur la scène entre le cadavre de Destournelle et sa femme expirante. Celle-ci l'embrasse et expire en lui disant tout ce qu'il est possible d'imaginer de plus tendre. Le Cte seul a un monologue effrayant, préparé par une scène à l'angloise, où tous ses crimes se présentant à son esprit lui font dresser les cheveux à la tête, l'accablement le saisit, il tombe et meurt de douleur sur le corps de sa femme. – Il ne faut point qu'il ait l'air de consentir à l'empoisonnement de sa femme ». Le 2^e cahier donne un autre synopsis, sans le premier acte. Il s'achève ainsi : « Le Comte ne peut tenir à cet excès d'horreur, il poignarde la Destournelles, le chevalier arrive. Son frère le méconnoit il est hors de lui, le chevalier cherche à le rappeler à la raison, il la perd et se poignarde sur le corps de sa femme ».

Le 3^e cahier donne la rédaction de l'acte I, en cinq scènes. Citons le début de ce monologue de Pauline dont une première version a été biffée (scène 3) : « Monstre ce n'étoit donc que pour me tromper que tu cherchois à me séduire ; eh bien quel fruit as-tu recueilli de ta perfidie ? étoit-ce du spectacle d'une femme malheureuse toute sa vie, dont tu voulois amuser ta barbarie »...

Le 4^e cahier donne le début de l'« Acte Second ».



213

SADE DONATIEN-ALPHONSE-FRANÇOIS, MARQUIS DE (1740-1814).

MANUSCRIT autographe, **Plan**, [vers 1775 ?]; 2 pages in-4 (fortes mouillures, avec quelques déchirures et manques).

3 000 / 3 500 €

Sur ses projets d'ouvrages historiques sur l'Italie.

« Mon histoire de Florence se fera sur MACHIAVEL que j'attends qui va de la fondation en 1492 ; GUICHARDIN qui prend de 1490 à 1534 ; VARILLAS [Les Anecdotes de Florence, ou l'Histoire secrète de la maison de Médicis, La Haye, 1685] qui prend à la naissance des Medicis jusqu'à l'avant dernier duc vraisemblablement ; et les notes de Florence depuis l'avant dernier duc jusqu'à présent. L'histoire romaine je la ferai sur Laurent ECHARD qui va depuis la fondation jusqu'à Constantin », mais il aura besoin d'une « bonne histoire des papes » pour la suite... « Celle de Naples, sur Giannone [...] Je n'ai foncièrement à désirer que la fin des annales de St Marc qui doit amener jusqu'à nos jours »... Il ajoute une Note à l'intention de son collaborateur : « Pour remplir votre histoire de Rome depuis Constantin, l'histoire des papes ne vous suffira pas. Il vous faudra les volumes couchés de Le Beau, et après les annales d'Italie ; les papes je crois tiendront trop à la religion et pas assez à l'histoire profane »...

214

SADE DONATIEN-ALPHONSE-FRANÇOIS, MARQUIS DE (1740-1814).

L.A., [Vincennes 1777 ou 1778] « samedi à 5 heures du soir », à SA FEMME, « A Madame Madame de Sade à Paris » ; 2 pages in-4, adresse.

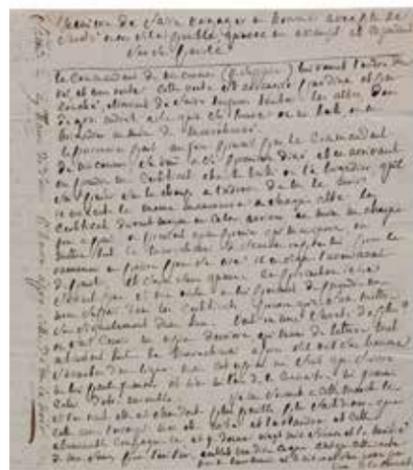
5 000 / 6 000 €

Curieuse lettre sur un projet de résidence surveillée pour quitter son cachot de Vincennes, en évitant un transfert dans une citadelle en Provence.

La lettre est écrite « 6 heures après celle de M. LE NOIR » [lieutenant général de police] « Voici une idée qui me vient qui est si raisonnable que je suis sur que vous l'accepterez a moins que ce ne soit décidément mon mal, et le deshonneur de vos enfants que vous préferiez a tout. Si vous réfléchissiez sur ma conduite en tout ceci vous me loueriez au lieu de me blamer, et vous sentiriez que ce nest uniquement que le bruit, le tapage et l'esclandre que je veux éviter, et nullement mon bien etre que je cherche ». Il veut éviter ce tapage « pour le tort irréparable qui en rejaillit sur vos enfants. La preuve de ce que je vous dis la, est que j'aime mieux le plus infame cachot sans esclandre, que l'habitation de Paris meme, au prix de tous vos tumultes et de tous vos tapages ordinaires ». Il s'est rappelé que « de Vaux [M. de VAULX, gentilhomme français rencontré en 1772 à l'auberge de la Pomme d'or à Chambéry, au retour du voyage en Italie, qui est devenu son ami, et essaya de faire évader Sade du fort de Miolans] a une petite campagne aupres de Montelimart. Prenez quelq'arrangement avec lui pour que je ne lui sois pas a charge, et obtenez moi d'aller m'enfermer la, ou tout seul, ou avec lui seul quand il voudra bien m'y venir tenir compagnie. Là je vous attendrai puisqu'il paroît par votre lettre qu'il n'est question que de cela un an, deux sil le faut et je donne à M. LE NOIR ou à qui l'on voudra ma parole d'honneur la plus formelle de ne pas sortir l'enclos de son jardin, et soyez sure qu'en bien, comme en mal quand j'aurai donné ma parole je la tiendrai. Point d'esclandre [...] point de tapage, personne ne le sçait, aucune nouvelle de repandue au lieu qu'en cette citadelle, ou jamais on n'a vu arriver de prisonnier, vous pouvez compter que toute la ville sera sous les armes [...] et le lendemain vous pouvez être sûre que ce sera imprimé dans les nouvelles de la province. Acceptez mon idée elle est bien raisonnable, comptez sur ma parole ; n'ayiez pas peur que je m'écarte jamais d'un plan que j'aurai

prescrit moi meme. A l'égard du chemin je m'y rendrai sur ma parole au jour et a la minute qui me sera prescrit sous peine de dix ans de Vincennes »...

En seconde page, un précis sur la « Maniere de faire voyager un homme avec plus de sureté encor sil est possible qu'avec un exempt et cependant sur sa parole. - Le commandant de Vincennes (je suppose) lui remet l'ordre du roi, et une route. Cette route est arrangée par diné et par couché, observant de faire toujours tomber les altes dans de gros endroits, afin que s'y trouve ou un bailli, ou un brigadier au moins de marechaussée ». À chaque arrêt, le prisonnier « va prendre un certificat chez le bailli ou le brigadier, qu'il fait partir sur le champ à l'adresse de M. Le Noir. [...] On prévient qu'au premier qui manquera, on mettra toute la marechaussée de France apres lui, pour le ramener en prison pour sa vie, il en signe l'aveu avant de partir [...] Veut-on une sureté de plus ? On fait courir un espion derriere, qui muni de lettres met a l'instat toute la marechaussée apres, sil voit son homme s'écarter d'une ligne, mais cet espion ne fait que suivre, ne lui parle jamais et n'a ni l'air de le connaître, ni jamais celui d'être ensemble. Je me soumets a cette marche la si l'on veut », elle évite celle avec l'exempt « et l'esclandre, et cette abominable compagnie la, et je donne vingt mil francs et la moitié de mon sang pour l'éviter. AMBLET [son précepteur] vous dira ce que c'est que cette route par le Bourbonnois et le Vivaret et sans passer par Lion »...



214

215

SADE DONATIEN-ALPHONSE-FRANÇOIS, MARQUIS DE (1740-1814).

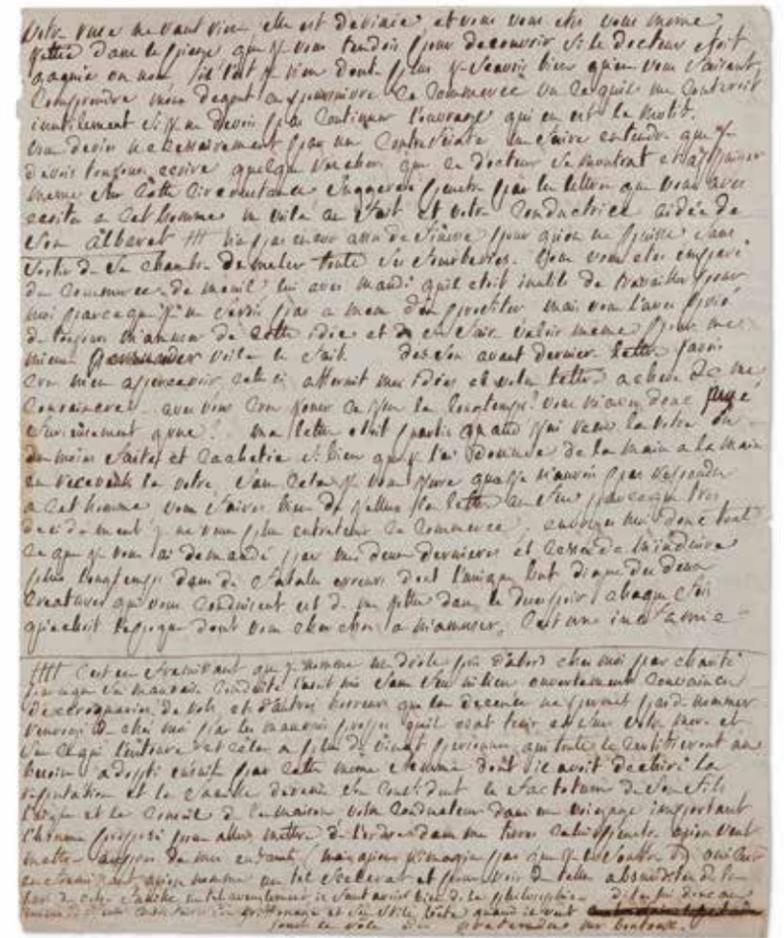
L.A., [Vincennes, avril 1778] à SA FEMME ; 2 pages in-4.

7 000 / 8 000 €

Longue lettre pleine de violente colère, écrite de sa prison au donjon de Vincennes.

« Votre ruse ne vaut rien elle est devinée, et vous vous etes vous meme jettée dans le piege que je vous tendois pour decouvrir si le docteur etoit gagné ou non, il l'est je n'en doute plu je savois bien qu'en vous faisant comprendre mon dégout à poursuivre ce commerce vu ce qu'il me couteroit inutilement si je ne devois pas continuer l'ouvrage qui en est le motif. Vous deviez nécessairement par une contrefeinte me faire entendre que je devois toujours écrire quelque rencheri que ce docteur se montrat et appuyer meme sur cette circonstance, suggerée peutetre par les lettres que vous aves écrites à cet homme. Me voila au fait et votre conductrice aidée de son Albaret n'a pas encor asses de finesse pour qu'on ne puisse, sans sortir de sa chambre demeler toutes ses fourberies. »

À propos du domestique ALBARET, il ajoute : « Cest en fremissant que je nomme un drôle pris d'abord chez moi par charité parce que sa mauvaiese conduite l'avoit mis sans feu ni lieu, ouvertement convaincu d'excroqueries, de vols, et d'autres horreurs que la decence ne permet pas de nommer ; renvoyé de chés moi par les mauvais propos quil osat tenir et sur votre mere et sur ce qui l'entoure [...], adopté ensuite par cette meme femme dont il avoit déchiré la reputation et la famille, devenu son confident le factotum de son fils, l'aigle et le conseil de la maison, votre conducteur dans un voyage important, l'homme préposé pour aller mettre de l'ordre dans mes terres, celui peutetre qu'on veut mettre aupres de mes enfants (mais qu'on n'imagine pas que je le souffre) oui cest en fremissant qu'on nomme un tel sclerata, et pour voir de telles absurdités de la part de votre famille, un tel aveuglement, il faut avoir bien de la philosophie »... L'autre domestique Mesnil ne vaut guère mieux, et Sade a enfin compris sa fausseté. Sade réclame ce qu'il a demandé, « et cessez de m'induire plus longtemps dans de fatales erreurs dont l'unique but, digne des deux creatures qui vous conduisent est de me jeter dans le desesper chaque fois qu'échoit l'époque dont vous cherchez à m'amuser. C'est une infamie à ceux qui vous dirigent.



215

Quand j'aurois bouleversé l'état encor un coup, on ne me traiteroit pas avec tant de fureur, ni ne me laisseroit gemir aussi longtemps dans une aussi cruelle captivité, qu'on me mette au moins dans un fort, comme tous les prisonniers de famille ! Qu'ai-je fait pour etre dans la maison de force du gouvernement ! Il est inouï de punir aussi cruellement un homme qu'on n'a pas entendu, dont on ignore les defenses, et cela sur le rapport de cet ostrogoth de Castillon, car vous sentez bien que je commence à decouvrir le nœud, et que ces beaux services qui devoient nous disoit-on nous le faire regarder comme un pere ne sont que des fourberies et des calomnies atroces de cet imposteur, ami de celui de Marseille, conspirant tous les deux à ma perte, et devenus par cela seul bien chers aux yeux de celle qui, depuis si longtemps ne ruminait que les memes projets. Libre comme detenu je penserai toujours de meme soyiez en sure ; ma situation ne changera point mes pretendus torts, personne ne scait mieux que moi de quels especes ils sont, et je vois bien que je suis beaucoup plus puni que ne l'exigent ces torts »...

Quant au délit dont il est accusé, notamment par sa belle-mère et le fourbe Castillon, il peut prouver « que ce prétendu delit n'existe pas et que les choses arrachées par sa fourberie et sa mechanceté, à un prétendu témoin (qui ne pouvait pas l'être) n'ont pas le plus léger fondement, et que pour preuve je lui conduirai d'une main les personnes qui ose m'accuser d'avoir lezées en lui brulant la cervelle de l'autre »... On saura que Mme de MONTREUIL « ne cherchoit qu'à perdre son genre, alors par mes soins le public éclairé apprendra les motifs de cette double complication d'horreurs, et je m'éloignerai pour jamais d'un pais aussi detestable que barbare, où le credit et l'or font tout, et où le crime ouplent scait toujours écraser l'innocence. Quant à ce qui vous regarde je vous ai toujours rendu justice et je vous la rendrai toujours, vous avez été contrainte à faire ce que vous avez fait je n'en doute pas, mais ceux qui vous y ont obligé sont des monstres, dont le dernier degré possible d'infortune ou la mort ne satisfairoit que faiblement ma vengeance ; adieu voila les sentiments qui ne me quitteront qu'avec la vie. »



216

SADE DONATIEN-ALPHONSE-FRANÇOIS, MARQUIS DE (1740-1814).

L.A.S. « de Sade », [Vincennes octobre 1781], à SA FEMME ; 4 pages in-8 très remplies d'une petite écriture serrée (légères mouillures).

5 000 / 7 000 €

Magnifique et longue lettre de rage et de jalousie, écrite de sa prison du donjon de Vincennes, après plus de quatre ans de détention.

Sade reproche amèrement à sa femme, et « comme un terrible raffinement de cruauté », la manière persiflante dont elle répond à « l'inquiétude affreuse d'une aussi longue détention », qu'il calcule devoir durer 58 mois, soit jusqu'en juin 1783, « sans compter les deux années d'exil qui doivent clore le tout, et amener la vie de mon suplice à l'époque de ma vieillesse »... Il en attribue la faute à sa belle-mère, la présidente de MONTREUIL : « j'aurai été ma vie entière, la victime de sa rage et de sa brutale vengeance – et cette femme est devote et cette femme communie... il ne faudrait qu'un exemple comme celui la pour rendre athée l'homme le plus pieux de l'univers. Oh combien je la hais ! combien je la hais grand dieu ! et quel moment pour moi que celui ou l'on m'apprendra la fin de son abominable existence, je fais vœu sous le serment le plus authentique de donner deux cents louis aux pauvres, le jour de cet heureux événement et cinquante au domestique qui me l'annoncera »... Il n'a jamais souhaité la mort de personne, sauf celle-là... Il songe à ce qu'aurait été une telle situation avec ses propres parents : « avec le caractère que tu leur a connu, crois tu qu'ils t'eussent traitée, comme ta famille me traite, et crois tu que je l'eus souffert »... Il développe cette idée, puis dirige son hostilité contre sa femme, lui recommandant de tirer une leçon de ce que son fils ne voulait pas que l'on battît son frère, alors qu'elle a laissé enchaîner son époux... « Epargne toi donc quand tu viens me voir, tous ces vilains petits mensonges [...] Tu sçais bien que je ne donne pas dans tout cela, et que si je ne dis rien pendant que tu fais tous

ces jolis petits rabachages la cest que je ne veux troubler en rien le plaisir que j'ai de te voir, ni fournir aucun pretexte a la suppression de tes visites, mais je n'en suis pas moins convaincu que tu mens, et pas moins désolé de te voir adopter ce vil défaut des halles, des comptoirs – ou des antichambres. Renonce a ces infamies la je t'en conjure, tu n'imaginerois pas a quel point elles finissent par corrompre et par avilir une âme »... Il exhale à nouveau sa rage contre sa belle-famille, contre l'injustice d'une « détention d'une longueur infiniment trop cruelle » qu'on fait prolonger au-delà du jugement rendu à Aix... Il s'emporte encore violemment contre sa belle-mère : « cest exactement avoir voulu me perdre et mes enfans pour le seul plaisir de faire du mal. Quel monstre que je l'abhorre. Qu'elle en soit sure malgré tout ce que ses flatteurs ou ceux qui gagnent à tout ceci peuvent lui dire, on ne prononcent pas son nom dans le public, on ne l'annonce pas dans une chambre, on ne pense à pas un seul de ses enfans ou des miens, sans à l'instant rappeler mes malheurs »... Il termine en donnant libre cours à la jalousie : « Si tu ne me tiens pas parole tu m'exposeras a mil extravagances en sortant, car je te proteste sur tout ce qui j'ai de plus cher au monde que rien ne sera capable de m'arretter et de m'empecher de t'aller arracher aux entrailles de la terre dut ce etre la que l'on voulut te cacher pour te soustraire a moi. Que toutes les foudres du ciel puissent mecraser, quelles engloutissent avec moi ma fortune mes enfans tout ce que je possède dans le monde, que je ne puisse plus faire un pas dans l'univers sans trouver des poignards ou des abimes, si je respire huit jours hors des chaines – sans toi »... Ancienne collection Dina VIERNY (n° 128).

216

217

SADE DONATIEN-ALPHONSE-FRANÇOIS, MARQUIS DE (1740-1814).

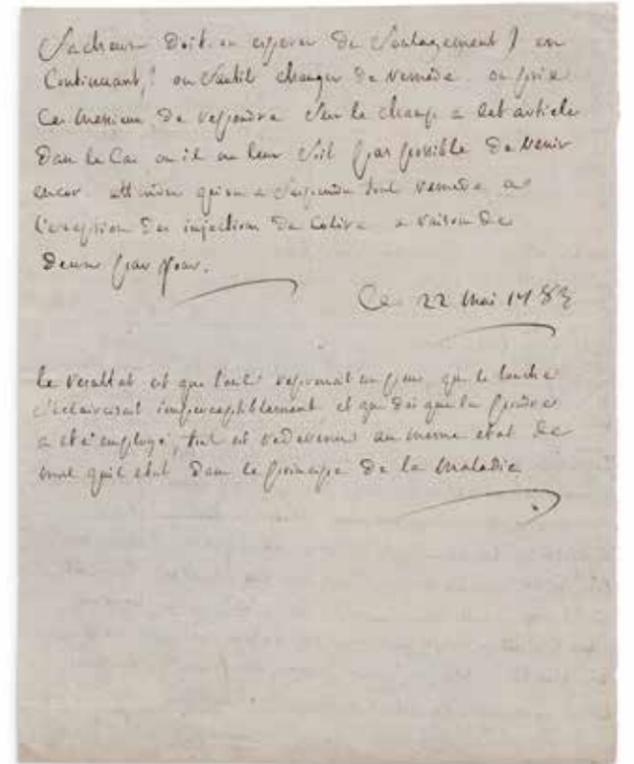
L.A., [donjon de Vincennes] 22 mai 1783, [à ses médecins oculistes] ; 2 pages in-4.

4 000 / 5 000 €

Lettre de prison à ses oculistes, alors qu'il souffre d'un début de cécité.

[Sade a été soigné par les oculistes Henri et Guillaume GRANDJEAN et Antoine DEMOURS fils.]

« On a fait usage de la poudre prescrite pendant quatre jours de suite, et les effets quelle a produits et que l'on va décrire, ont forcé de suspendre jusqu'à une plus ample explication de la part de Messieurs les oculistes. La situation rendant l'administration de la dite poudre impossible par l'opération du souffle, on y a suppléé en la jettant soi meme dans l'œil, elle a produit une irritation prodigieuse, elle a enflamé considerablement tous les petits vaisseaux du blanc de l'œil, et a rendu cette partie la toute rouge. Relativement a l'opacité dont on esperoit la diminution par l'usage de cette poudre, bien loin d'en accélérer la diminution ou la fin elle a remis, le louche, ou l'épaisseur de la gaze, au meme etat ou il etoit dans les commencements, et a la suite des grandes douleurs produites par l'accident ». Il a suspendu le traitement et prie « Messieurs les oculistes » de revenir le voir, ou au moins de répondre en attendant à ses questions : « L'effet qu'on éprouve est-il naturel ? Et malgré ce qu'il a de facheux doit-on esperer du soulagement en continuant ? Ou faut-il changer de remede ». En attendant, il a arrêté le traitement « a l'exception des injections de colire a raison de deux par jour »...



217

218

SADE DONATIEN-ALPHONSE-FRANÇOIS, MARQUIS DE (1740-1814).

P.A.S. « De Sade », « Memoire des frais de l'emmenagement que j'ai fait dans la sixieme chambre de la tour de la liberté à la Bastille au mois d'octobre 1788 » ; 2 pages in-4 (petite déchirure réparée au bas du feuillet).

7 000 / 8 000 €

Curieux document sur les conditions de détention du marquis de Sade à la Bastille.

Inventaire très précis et chiffré de chaque dépense liée à son changement de cellule, et à l'aménagement de sa nouvelle cellule, son ameublement, afin d'établir un compte net de ses dépenses à cette occasion, et de convaincre son épouse de finir de les régler... Cela va de la toile des rideaux, de la housse du lit, du matelas, au paiement des ouvriers : le maçon, le menuisier « qui a dirigé tout l'ouvrage sous moi » ; ses meubles : bureau, bibliothèque, table à manger, fauteuil de bureau, table et miroir de toilette, coussins, plumeaux, balais, etc. Tout cela montant à un total de 1006 livres 5 sols. « Sur cette somme Madame de Sade a eu la complaisance d'envoyer en trois fois à monsieur le major », 192, puis 336 et enfin 150 livres, soit un total de 678 livres. Il reste donc à solder la somme de 328 livres 5 sols, que la marquise de Sade « est humblement et instamment suppliée de vouloir bien apporter demain pour solde de tout compte au moyen de quoi on lui donne parole que tout est absolument payé et fini et qu'elle n'entendra plus parler de rien de tout ce qui peut dépendre de cet objet du déménagement »...

De la toile des rideaux	192
Housse de lit	192
Matelas	192
Table à manger	192
Bureau	192
Table de toilette	192
Miroir	192
Coussins	192
Plumeaux	192
Balais	192
Total	1006 5
Payé par Madame de Sade	678 5
Reste à payer	328 5

218

219

SADE DONATIEN-ALPHONSE-FRANÇOIS, MARQUIS DE (1740-1814).

L.A.S. « Citoyen Sade homme de lettres », Paris 5 octobre 1793, à Jean-Baptiste QUINQUIN « le vœuf » à Avignon ; 2 pages in-4, adresse.

4 000 / 5 000 €

Lettre du citoyen Sade qui veut vendre sa terre de Mazan pour acheter une maison à Paris.

Quinquin l'a mis « dans une mortelle inquiétude » au sujet de son notaire GAUFRIDY, dont il venait de recevoir une lettre, « dans laquelle il avait placé les 2620 livres que je lui demandois ainsi qu'à vous ; il me temoigne quelqu'inquiétude pour son fils, lequel est absent, mais lui, ne parait en avoir aucune, il est à la campagne, et va, me mandetill, retourner tranquillement chez lui ; si vous avés quelques nouvelles plus fraîches, mandés les moi je vous conjure, et ne me donnés pas à l'avenir de pareils coups de foudre quand vous ne serés pas sur de votre fait. Il me semble que l'émigration de RIPERT et la saisie de ses biens n'empeche pas que je ne doive retirer du mien ce qui m'appartient très certainement. Il m'est du de cette partie, et vous m'obligérez sensiblement d'en raisonner un peu avec Gaufridi qui compte beaucoup sur cet objet pour me compter mon quartier prochain. Engagé le de même à finir les comptes de Lions qui, me mande-ton, a de l'argent à moi, et ne veut pas s'en desaisir sans qu'on ait apuré ses comptes. Votre idée sur la campagne Gaufridi est fort bonne, il faut tenir toujours les acquéreurs en haleine, et garder cela pour completer la somme si nous sommes assés malheureux pour n'en pouvoir venir à bout sans cela. Travaillés toujours, je vous en conjure. L'offre qu'on fait de la maison de Mazan, la plus belle de la ville sans doute, est complètement ridicule. Mon intention étant d'y joindre le jardin, je me flatte qu'on doit en offrir beaucoup davantage. Ce qu'il y a de bien sur, c'est que je ne le laisserai surement pas à ce prix là. Si je trouvais un bon prix de toute la terre de Mazan, assurément, je le vendrois volontiers, pour acheter ici, où je puis faire une excellente acquisition. Sachés me dire ce qu'on m'offre de la totalité de la terre de Mazan ». Il recommande ses intérêts auprès de sa tante [Henriette-Victoire de Martignan, marquise de VILLENEUVE], qui pourrait lui prêter « la somme de quarante mille francs dont j'ai besoin. Si elle me la prête à vie, je lui en ferois une bonne rente et à vous un joli pot de vin, mon cher citoyen si vous faisiez reussir cette affaire »... Il donne son adresse : « au Citoyen sade homme de lettres rue de la Ferme des Mathurins n° 871 Chaussée d'Antin ».

220

SADE DONATIEN-ALPHONSE-FRANÇOIS, MARQUIS DE (1740-1814).

L.A., [Paris] 4 ventose (22 février 1795), [à son avocat et notaire Gaspard GAUFRIDY] ; 2 pages in-4 (petit trou), signature apocryphe ajoutée).

3 000 / 4 000 €

Sur ses négociations avec sa tante Mme de Villeneuve concernant sa terre de Mazan.

Il réagit à « l'indecente proposition » que lui fait sa tante. « Cependant, voyés la sur le champ, je dis plus, *tatés lui le poulx* et si vous imaginés qu'elle ne puisse pas aller à deux ans conclusés sur le champ. [...] quoique je refuse, je vous laisse pourtant le maitre d'accepter si vous jugés que son état soit tel que le marché devienne bon pour moi ; [...] il faut affermer Mazan huit mille francs par an à cause des assignats, et si cela est, comme cela doit être, Md de Villeneuve [Henriette-Victoire de Martignan, marquise

de VILLENEUVE, sa tante] avec ses 15000 ne mettra que deux années, or m'assuréés vous qu'elle mourra dans deux ans, c'est ce que je ne crois, ni ne desire, si cependant vous le croyiés, terminés ; puisque vous la verrés vous êtes plus à même de décider cela que moi, et je m'en rapporte absolument à vous ».

Il évoque ses droits à la succession Murs : « mais vos torts de n'avoir pas fait acte de representation dès qu'il a eu les yeux fermés, n'en sont pas moins réels. Et après tout ce que vous m'aviés promis sur cela, je ne conçois pas comment vous vous étiez endormi ; [...] réveillés sur le champ cette affaire je vous conjure ; et tirés moi de là tout ce que vous pourrés, [...] dites moi pourquoi vous êtes vis-à-vis de moi resté en silence sur un objet aussi important que celui de cette succession, cela me tourne la tête. J'en suis toujours à n'avoir encore reçu que 1300 sur les 2400 annoncés », et il a besoin d'argent...

Il est accablé de lettres par un Sade de Cucuron : « il dit que j'ai beaucoup de crédit, il se trompe fort ; je suis tout au plus l'ami d'une femme qui en a mais que diable veut il que je fasse pour lui ». Il se plaint des « impertinences » de la Soton (une fille de La Coste) : « si elle persiste, elle ne sera pas longtemps à aller à l'hospital ». Puis il revient sur la terre de Mazan : « il s'agit d'affermir, et certes je n'affermirai pas Mazan moins de huit mille francs en assignats, ou quatre mil francs en ecus, [...] il y a trop longtemps que je suis dupe des fermiers, je ne veux plus l'être »...

221

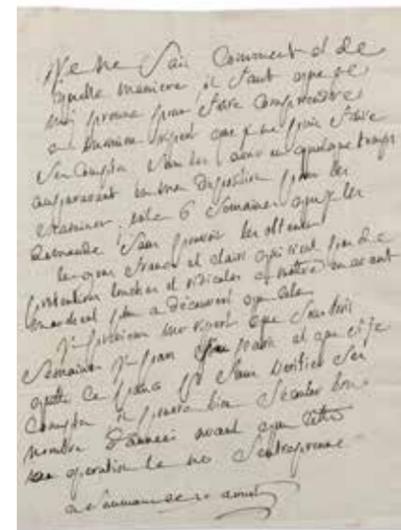
SADE DONATIEN-ALPHONSE-FRANÇOIS, MARQUIS DE (1740-1814).

L.A., Saumane 20 août [1797], à M. RIPERT fils à Mazan ; 1 page in-4, adresse.

2 000 / 2 500 €

Vigoureuse lettre pour la vérification des comptes de son fermier.

« Je ne sais comment et de quelle maniere, il faut que je m'y prenne pour faire comprendre à Monsieur Ripert que je ne puis faire ses comptes sans les avoir eu quelque temps auparavant en ma disposition pour les examiner ; voila 6 semaines que je les demande sans pouvoir les obtenir. Les gens francs et clairs qui n'ont pas de pretentions louches et ridicules à mettre en avant marchent plus à decouvert que cela. Je viens Mr Ripert que sous trois semaines je pars pour Paris et que si je quitte ce pais ci sans verifier ses comptes il pourra bien s'écouler bon nombre d'années avant que cette operation la ne sentreprenne »...



221



222

222

SADE DONATIEN-ALPHONSE-FRANÇOIS, MARQUIS DE (1740-1814).

3 P.A.S. « Sade », Charenton 1808-1812 ; 1 page et demie petit in-4, et 2 pages oblong in-8 et in-12.

3 000 / 4 000 €

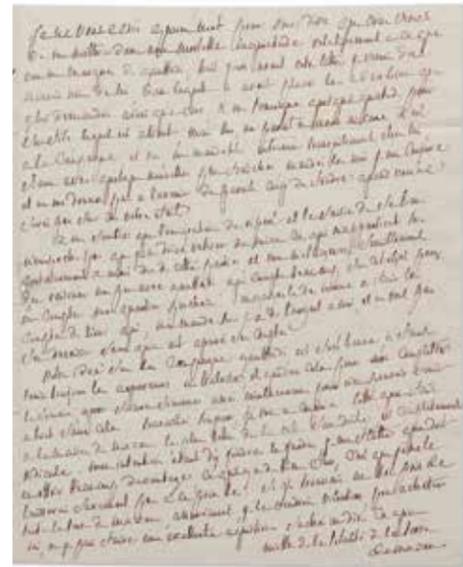
Intéressant témoignage sur son état de santé à la fin de sa vie, alors qu'il est interné à Charenton ; et reçus de la pension que lui verse son fils.

Charenton 22 octobre 1808. « Copie du certificat que m'a delivré M. de Guise [DEGUISE, médecin-chef de l'hospice de Charenton], conforme à l'original ». François Deguise, « docteur en medecine nommé par le gouvernement medecin de l'hospice de Charenton », certifie que « le Sieur de Sade pensionnaire au dit etablissement est attaqué d'un rhumatisme aigu et vague qui se porte particulièrement du coté de la poitrine, alors palpitation &c ou à la tete, de la tournoyement qui le font trebucher ; de plus il a la jambe droite qui enfle surtout le soir. L'etat de plectore ou est le Sieur de Sade, demande des soins particuliers, et il y aurait à craindre pour ses jours s'il changeait ses habitudes et sa manière de vivre »... Il recopie la signature de Deguise et la légalisation par le maire de Charenton, et ajoute : « Je certifie le tout conforme à l'original Sade ».

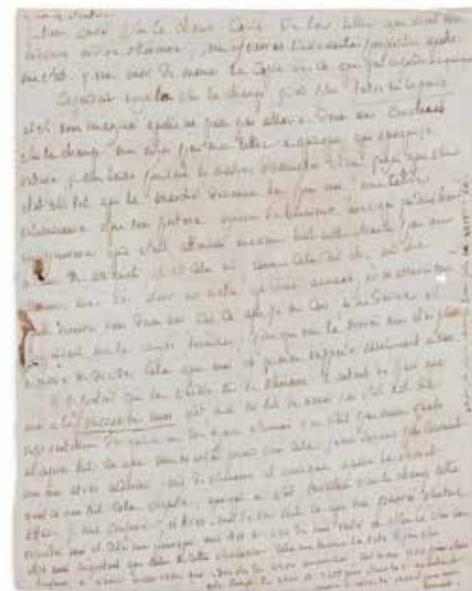
Charenton 24 août 1811 : « Je soussigné reconnois avoir reçu des mains de Monsieur Corbin propriétaire [l'ancien avoué de sa femme] la somme de cent cinquante francs pour le mois d'aoust, conformément aux arrangements pris entre mon fils et moi »... Il signe « de Sade ».

18 août 1812 : « Je reconnois avoir reçu de mon fils la somme de cent cinquante francs pour le mois d'aout »...

On joint un acte notarié (expédition signée par le notaire Finot), Charenton Saint-Maurice 21 ventose XII (12 mars 1804 ; 2 pages et demie in-fol.), par lequel « Donatien Alphonse François Desade homme de lettres, demeurant ordinairement à S' Ouen [...] et présentement pensionnaire à la Maison nationale de santé de ladite Commune de Charenton », reconnaît devoir au négociant parisien Claude DIARD la somme de 7.7672 francs que ce dernier lui a prêtée, et qu'il promet de rembourser au 15 messidor (4 juillet) « en especes metalliques d'or ou d'argent ayant cours et non en aucuns papiers billets de banque ou autres effets quelconques » ; en garantie, il hypothèque ses domaines de la Malmaison à Emancé (Seine-et-Oise), et de Grandvilliers à Viabon (Eure-et-Loir). Au dos de l'acte, Sade a noté de sa main : « Affaires Diart ».



219



220

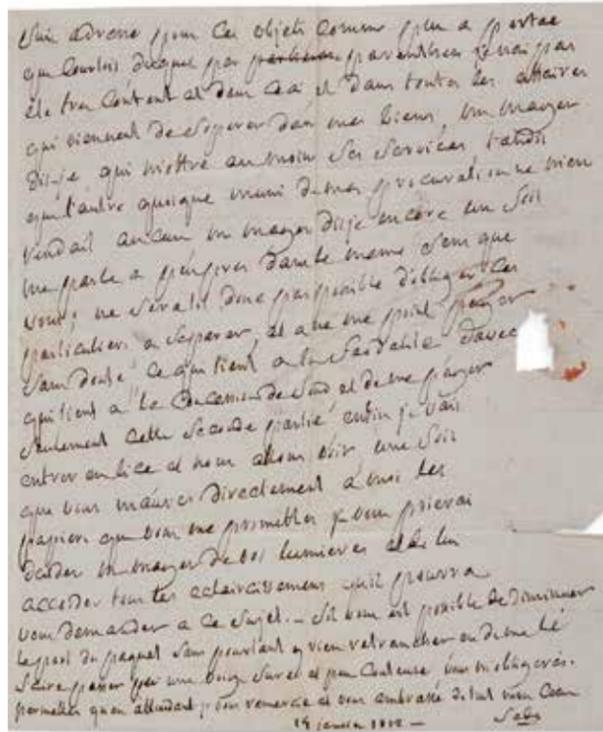
SADE DONATIEN-ALPHONSE-FRANÇOIS, MARQUIS DE (1740-1814).

L.A.S. « Sade », [Charenton] 14 janvier 1812, à son avocat Gaspard-François GAUFRIDY à Apt ; 3 pages in-4, adresse (déchirure par bris de cachet avec perte d'un mot ; petite fente au pli).

3 000 / 4 000 €

Sade essaie de trouver de l'argent, et se demande ce qu'il peut récupérer de ses anciens droits féodaux.

« Je vous rends mil et mil graces mon cher avocat de toutes les peines et soins que vous allez vous donner pour me faire passer une liste exacte de tous ceux qui me doivent des pensions, soit à Mazan, La Coste et principalement à Saumane. Je vois avec douleur qu'il me sera difficile de tirer quelque chose de ces objets cependant vous etes vous-même témoin qu'au dernier voyage que je fis à Saumane et ou vous vous trouvatés, ces bonnes gens, (quoique dans le regime de la terreur) m'en payerent pour plus de deux mille francs ; pourquoi ne ferait-il pas à present ce qu'ils consentirent à faire dans un temps si difficile ». Il précise que François, le fils de Gaufridy, partagea son avis lors de sa venue à Paris ; mais « cet objet vous a fait éprouver des difficultés et pourquoi ? Voila ce que je n'entends pas puisque voila les propres expressions de la loi ». Il retranscrit ici deux extraits, soit dix lignes, du document en question définissant « les droits seigneuriaux rachetables », et interroge : « Ai-je donc tort de m'appuyer sur cette loi et d'agir en consequence lorsque vous m'aurez muni du nom des particuliers contre lesquels j'ai des reclamations à faire ». L'homme d'affaires MAYER, à qui il s'est adressé, « me parle a peu pres dans le meme sens que vous ; ne sera-t-il donc pas possible d'obliger les particuliers à separer, et à ne point payer sans doute ce qui tient a la feodalité d'avec ce qui tient a la concession de fond, et de me payer seulement cette seconde partie, enfin je vais entrer en lice et nous allons voir une fois que vous m'aurez directement adressé les papiers que vous me promettez »...



223

SADE DONATIEN-ALPHONSE-FRANÇOIS, MARQUIS DE (1740-1814).

MANUSCRIT autographe, **Noms employés dans cet ouvrage**, [1812] ; 2 pages petit in-4 (petit manque de papier à un coin inférieur sans toucher le texte).

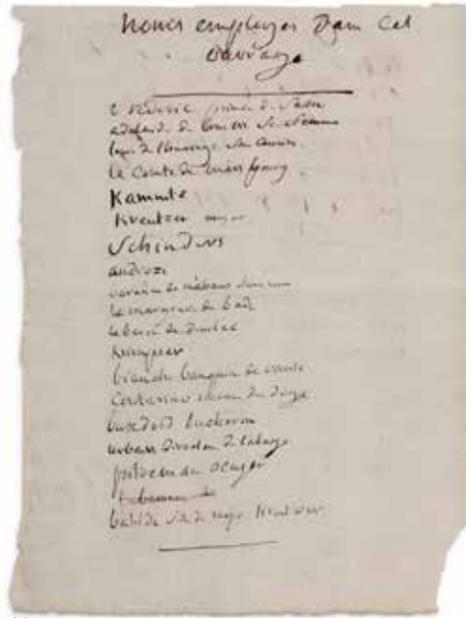
2 000 / 2 500 €

Sur son roman Adélaïde de Brunswick.

[Ce roman héroïque, tiré d'un récit historique du XI^e siècle, écrit en 1812, ne sera publié qu'en 1964 par les soins de Gilbert Lely.]

Liste de 18 noms des personnages du roman : « Frederic prince de Saxe / Adélaïde de Brunswic sa femme / Louis de Thuringe son cousin »... etc.

Au verso, Sade a noté : « J'ai commencé cet ouvrage le 1^{er} de 7^{bre} 1812 le brouillon a été fini le 4 8^{bre}. J'ai mis huit jours à corriger le brouillon, ce qui a mené au 12 8^{bre}. J'ai commencé le net le 13 8^{bre} 1812 et fini le 21 9^{bre} 39 jours de copie. [...] C'est le 4 X^{bre} que tout est absolument fini, et que j'emballé ces brouillons. - En tout 3 mois 4 jours ».



224

SAINT-PIERRE BERNARDIN DE (1737-1814).

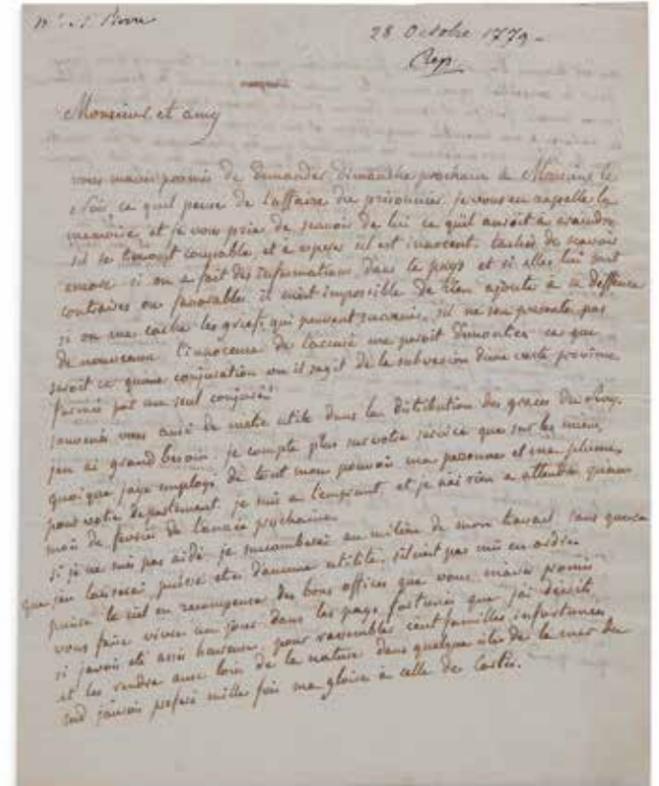
L.A.S. « De Saint Pierre », Paris 28 octobre 1779, [à Pierre-Michel HENNIN] ; 2 pages et demie in-4.

2 000 / 2 500 €

Belle lettre où il prend la défense de son frère emprisonné à la Bastille, et où il fait appel aux grâces du roi pour pouvoir continuer ses travaux pour les Études de la Nature, et pour pouvoir subsister.

[Dutailly de Saint-Pierre, frère cadet de Bernardin, s'était engagé au service des insurgents d'Amérique, mais accusé faussement de trahison au profit des Anglais, il avait été arrêté et emprisonné à la Bastille, où il perdit la raison. Bernardin tenta d'intervenir en sa faveur, notamment auprès de son protecteur et ami Pierre-Michel HENNIN (1728-1807), homme de lettres et de sciences, alors secrétaire de Vergennes, secrétaire d'État aux Affaires étrangères de Louis XVI. Bernardin de Saint-Pierre, revenu de sa mission à l'Isle de France (Maurice) et Madagascar, avait publié en 1773 son Voyage à l'île de France, à l'île Bourbon et au cap de Bonne-Espérance, sans grand succès. Il travaille alors, dans la solitude et la plus grande misère, à ses Études de la Nature, dont la publication en 1784 remportera un très grand succès.]

Il rappelle à son ami sa promesse de demander à LE NOIR (lieutenant général de police) « ce qu'il pense de l'affaire du prisonnier. Je vous en rappelle la memoire et je vous prie de scavoir de lui ce qu'il auroit à craindre s'il se trouvoit coupable, et à espérer s'il est innocent. Tachés de scavoir encore si on a fait des informations dans le pays et si elles lui sont contraires ou favorables. Il m'est impossible de rien ajouter à sa deffense si on me cache les griefs, qui peuvent survenir. S'il ne s'en presente pas de nouveaux l'innocence de l'accusé me paroît démontrée car que seroit ce qu'une conjuration où il s'agit de la subversion d'une vaste province formée par un seul conjuré ! » Il le prie aussi de l'aider « dans la distribution des graces du Roy. J'en ai grand besoin. Je compte plus sur votre service que sur les miens, quoique j'aye employé de tout mon pouvoir ma personne et ma plume, pour votre departement. Je suis à l'emprunt, et je n'ai rien à attendre qu'au mois de fevrier de l'année prochaine. Si je ne suis pas aidé, je succomberai au milieu de mon travail, sans que ce que j'en laisserai, puisse être d'aucune utilité, s'il n'est pas mis en ordre. Puisse le ciel en recompense des bons offices que vous m'avez promis vous faire vivre un jour dans les pays fortunés que j'ai décrits. Si j'avois été assés heureux, pour rassembler cent familles infortunées et les rendre aux loix de la nature dans quelque isle de la mer du Sud j'aurois preferé mille fois ma gloire à celle de Cortès.

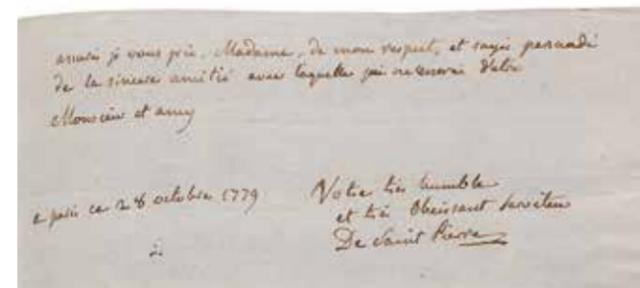


225

On est toujours trop vieux pour faire le bien, mais on est toujours assés jeune pour le conseiller. Que m'importe, j'aurai présenté de beaux tableaux, j'aurai consolé, fortifié et rassuré l'homme dans le passage rapide de la vie.

La nature a un ensemble magnifique, et nos sciences ne nous en presentent que les débris. Nos academies ne recueillent que des phenomenes et des monstres qu'elles exagerent. Si je peux montrer la douce chaine de ces loix j'aurai servi ce me semble, la religion et l'humanité, en rendant l'empire à la divinité, et à l'homme sa confiance. Si je succombe au milieu de ces travaux entrepris parmi les maux et les orages domestiques au moins j'aurai eu du plaisir à vivre et j'en aurai encore à mourir. J'ai, suivant le conseil d'Horace, essayé longtems ce que mes epaules pouvoient porter, je me suis exercé dans la solitude. J'ai esquissé des paysages étrangers, des mœurs qui ne sont pas les notres, et dans ces essais j'ai eu le plaisir de voir de beaux yeux me donner des pleurs. J'ai osé alors m'avancer jusques dans le temple de la nature, et étudiant le langage dont elle parle aux hommes, j'ai emprunté tour à tour ce que ses illusions ont de plus touchant, et ce que sa sagesse a de plus lumineux. Mes materiaux sont épars, j'attends un peu de bonheur pour les rassembler. C'est peutetre vous qui etes destiné à operer quelque revolution heureuse dans ma fortune, vous qui y etes intervenu dans un tems de crise. Alors je voulois mourir pour ma patrie et je le voudrois bien encore s'il ne me paroissoit plus utile maintenant de vivre pour elle ».

Il propose de lui apporter quelques manuscrits, pour « vous distraire des troubles politiques, par la lecture de mes essais, [...] ils sont imparfaits mais il y a des images qui ont interessé. Je les ai negligés, pour de plus importants que je ne communiqueraï que quand je leur aurai donné la perfection dont je suis capable »...



SAINT-PIERRE BERNARDIN DE (1737-1814).

2 MANUSCRITS autographes pour **L'Amazone** ; 98 pages in-4 reliées en un volume in-4, et environ 110 pages la plupart in-fol. en feuilles.

30 000 / 40 000 €

Très important ensemble de manuscrits inédits pour son roman utopique resté inachevé, L'Amazone, avec le plan détaillé, et un gros ensemble de brouillons.

Bernardin de Saint-Pierre travailla à *L'Amazone* de 1800 à 1805 environ, « roman utopique, où il comptait déverser tous ses rêves, toute son expérience de la vie, surtout les réflexions qu'avait fait naître en lui le spectacle de la Révolution. [...] Conçu d'abord sous forme de lettres échangées entre un réfugié et sa famille, l'ouvrage prend ensuite la forme d'un roman divisé en douze livres » (Maurice Souriau, *Bernardin de Saint-Pierre d'après ses manuscrits* (Paris, Société française d'imprimerie et de librairie, 1905, p. 355-370). Sous la Terreur, le narrateur, menacé, fuit Paris, où il laisse sa femme et ses enfants ; à Amsterdam, il s'embarque sur un vaisseau ; les péripéties du voyage et d'un affreux naufrage, où il est sauvé par le dévouement du bon nègre Samson (ou Annibal), l'amènent à l'embouchure du fleuve Amazone. Les bons sauvages recueillent les naufragés ; il remonte le fleuve avec eux dans leurs pirogues, d'où de superbes descriptions de faunes et de flores paradisiaques, rives vierges, de forêts, de fleurs, d'oiseaux, de festins (tortues, poissons, fruits...)... Il arrive dans une colonie cosmopolite, fondée jadis par le Français Antoine Benezet, protestant chassé par la révocation de l'édit de Nantes. Il n'existe dans cette république que les métiers indispensables et l'on y ignore le luxe et le commerce, les bienfaits de la nature donnant à chacun le nécessaire. Le code des lois de nature qui régit cette heureuse république repose sur les douze harmonies, physiques et morales, en correspondance avec les mois de l'année... « L'ouvrage semble assez conforme, jusque dans ses bizarreries, aux orientations de la dernière période des Lumières qu'offrent d'autres textes comme *La Découverte australe* de Restif de La Bretonne ou *l'Icosaméron* de Casanova, tout en annonçant, par ses audacieuses projections anticipatrices (veaux marins dressés pour l'équitation, voyages aériens assurés par des aérostats ou des poissons volants), les grandes dérives dans l'imaginaire de l'utopie fouriériste du début du dix-neuvième siècle » (Jean-Michel Racault, *Nulle part et ses environs. Voyage aux confins de l'utopie littéraire classique, 1657-1802*, 2003, p. 390).

Laissé inachevé, *L'Amazone* tomba entre les mains du secrétaire de Bernardin (et nouveau mari de sa veuve) Louis Aimé-Martin, qui en publia des « Fragments » en 1818 dans les *Œuvres complètes*, en y opérant des coupures arbitraires et de graves altérations (tome VII), et un autre « Fragment sur la théorie de l'Univers » dans le tome XI. Le présent dossier permet de mieux comprendre ce que devait être réellement *L'Amazone*.

A. **Plan de l'ouvrage.** 98 pages petit in-4 à l'encre brune sur papier bleuté (19,7 x 15,2 env.), numérotées 1-28, 30-34, 29, et 35-100 (p. 50 et 88 vierges), avec de nombreuses ratures, corrections et additions. Les feuillets ont été interfoliés dans une belle copie du XIX^e siècle (titre et 101 pages in-4 sur papier vergé), le tout relié en un volume in-4, demi-marquain vert sombre à coins, dos à nerfs orné à la grotesque (*E. Niedrée* ; nerfs, coiffes et charnières lég. usées).

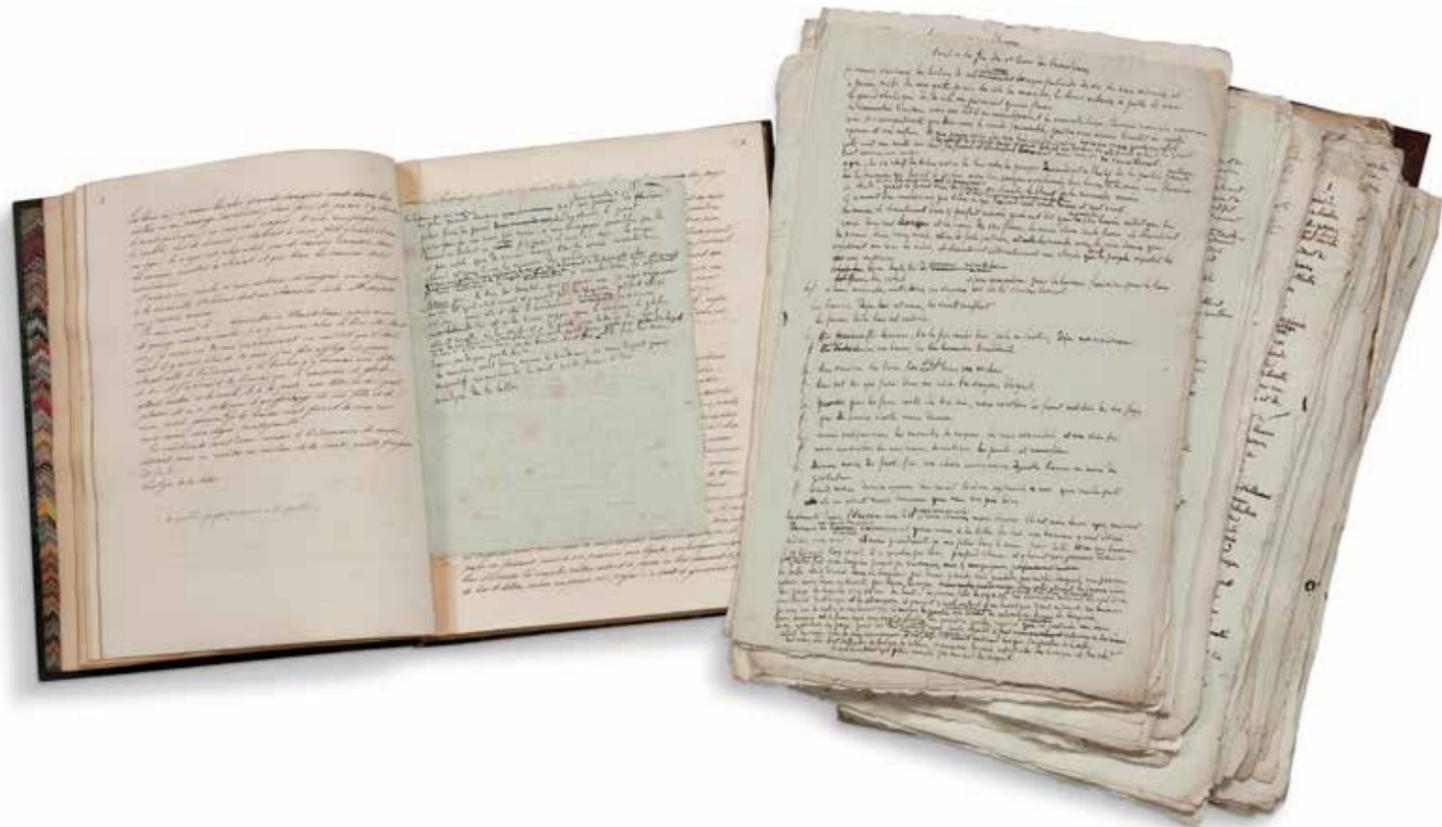
Plan complet de l'ouvrage, comprenant la narration détaillée des divers épisodes du roman, avec descriptions naturelles ou ethno-

graphiques et portraits des personnages, et exposition du code des lois de nature et des Harmonies. Il s'agit en fait d'une toute première version destinée à être développée et amplifiée. Certains chapitres portent des titres ; certains épisodes ou sujets à traiter sont notés pour être ensuite développés. Les feuillets autographes sont montés en regard d'une copie soignée qui, malgré des lacunes et des erreurs, facilite la lecture de ce manuscrit d'une écriture serrée et abondamment raturé et corrigé.

Sous le titre *Plan de l'ouvrage*, un titre de chapitre : *Oppositions*, dont nous citerons longement le début pour donner une idée du début du roman : « Affreux tableau de la révolution française, négligence dans le gouvernement mort du roy, partis divisés en jacobins en royalistes, disette d'argent disette du pain, partout les autels abbatu. L'Europe conjurée contre, citoyens contre citoyens. J'entre dans un caffè au milieu des vociferations je lis cet infernal conseil dans un journal du midi, pour rendre les subsistances copieux il faut tuer tous les hommes qui ont passé 60 ans. [...] J'ai passé cet âge et je ne crains point la mort mais je tiens à la vie par une femme et deux enfans qui font mon bonheur. Je cultivois les lettres, j'ai prédit ces tems desastreux mais quelle ressource dans une patrie où la moderation a été proclamée foible et coupable et la vérité un crime. Fuyons je mourrai content si je leur trouve un azile dans une terre étrangère »... Suit une lettre à sa femme à son arrivée à Amsterdam « après six jours ou plutôt six nuits de marche », racontant son départ de Paris, après avoir acheté un passeport à un roulier flamand, son voyage où il est arrêté plusieurs fois par la gendarmerie : « Les lieux où j'ai couru les plus grands dangers sont au passage des rivières j'étois forcé de passer dy chercher le pont, parce que je ne sçais pas nager. O ma compagne, n'oublie pas de donner ce talent à mon fils quand il sera en âge, la nage est plus utile, que de savoir danser tirer les armes, monter à cheval et que tous les exercices des académies. J'avois oui parler d'une colonie demigrés qui se formoit à la nouvelle Orleans [...] j'appris que le vaisseau le globe alloit mettre à la voile »... Etc.

Citons les principales rubriques lors de la navigation : « portrait du pilote qui logeoit à l'auberge », « portrait du Capitaine », « portrait du financier », « portrait d'un évesque in partibus [...] dun mathématicien [...] d'un émigré de qualité [...] d'un negre et de sa famille » « Le meilleur des hommes dont on ne disoit rien etoit un negre » de Surinam (son histoire)... ; « novembre grosse mer », il est gravement malade, convalescence, « aventure de l'enfant du noir qui avoit avalé une arrete », les Canaries en vue, « tempête de 3 jours », il tombe à la mer et est sauvé par Annibal... À partir de là, la narration est plus soutenue : ils dérivent sur un radeau de fortune jusqu'à l'Amazone, leur survie, leur sauvetage ; remontée de l'Amazone, accueil dans la tribu... Après un « *Recit du père Gallima* » (p. 21), départ dans les pirogues ; accueil par Varron dans la colonie fondée par Benezet ; descriptions, cérémonies ; chant des femmes et des hommes : « cette ode renferme l'élément de toutes nos loix et les principes de notre bonheur » ; Varron emmène le narrateur chez lui, et lui communique le code. Bernardin indique : « Ici sera le commencement des harmonies, dont la suite sera page les harmonies de l'année en 4 saisons, les élémentaires phisiques, l'air, l'eau, la terre, les phisiques combinés, végétaux, animaux, homme, élémentaires morales fraternelles, conjugales, maternelles et morales combinées, les espèces spéciales, les génies, les sphériques », puis la mention : « fin du 1^{er} livre ».

Après l'insertion d'un chapitre « *Arrivée sur le continent* », et d'un feuillet exposant les « *Loix générales de la nature* », commence le « Livre second » : « Je fus réveillé par le ramage d'une multitude d'oiseaux de toutes les couleurs et de formes les plus diverses du plus bel effet. Le sommet des grands arbres étoit déjà orné des rayons de l'aurore,



tandis que le reste de la forêt encore dans l'ombre se reflétoit d'une manière si vive dans l'onde transparente du fleuve, qu'on auroit cru voir au fonds de son lit un nouveau ciel et une autre forêt »... Après une navigation, le narrateur et ses compagnons sont conduits à bord d'un navire piloté par un jeune Hollandais et son père Marthon qui l'emmènent dans leur république, « la république des frères, une nouvelle Philadelphie », où ils sont accueillis par les magistrats... Suivent des rubriques sur le code, les lois et croyances de la république : « de Dieu », « la lumière », « sept puissances – douze harmonies », avec le détail de chacune de ces harmonies... « Après avoir lu ce code d'harmonie, je fus pénétré de la plus profonde admiration »... Cérémonie, avec hymne au soleil...

Provenance :

Bibliothèque CC (estampille ex-libris) ; Bibliothèque du Docteur LUCIEN-GRAUX (VIII, n° 28, 11-12 décembre 1958).

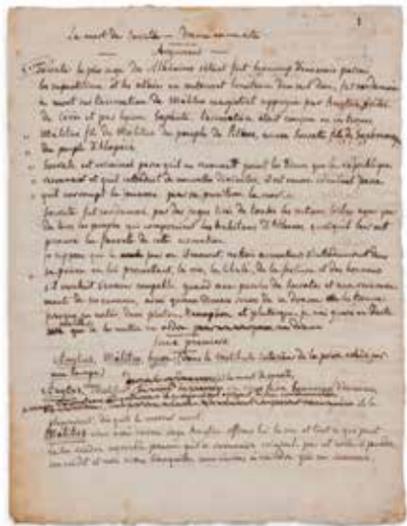
B. **Brouillons.** Environ 110 pages la plupart in-fol. (5 in-4), sur des bifeuillets ou feuillets simples, ceratins formant des cahiers.

Une trentaine de pages se rattachent à la partie centrale de l'ouvrage, c'est-à-dire le récit d'exploration de la « cité des frères » et la lecture par le narrateur, dans cette cité, d'un livre intitulé *Des lois de la nature*. Bernardin de Saint-Pierre y synthétise en fait son ambitieux essai des *Harmonies de la nature* de 1796. On trouve ensuite des passages de différentes longueurs, plusieurs portant un titre : départ de Paris, « arrivée

en Hollande », « embarquement sur *L'Europe* », « voyage sur *L'Europe* Amsterdam », « caractère de Samson et de sa femme » (« Samson étoit né en Guinée, de là enlevé à ses parents enfant »...), « maladie sur *L'Europe* », « combat sur le vaisseau *L'Europe* – tolérance », traversée, naufrage et arrivée chez les « sauvages », « arrivée à la cité des frères, sur la rivière des amis. Amazone, personnages », « aspect de la cité », « conversation dans la grotte avec Varron », « hymne au soleil et à la lune », « bons mots et réflexions à verser ça et là », « commencement de notre arrivée », « espérances d'une vie plus heureuse », « commencement de la fin d'Edgar le brave », « commencement du discours d'Edgar sur la mort », « portrait du vieillard », rédaction des chapitres sur les harmonies, etc. Citons le passage qui suit la lecture du code : « Nous achevames à peu près dans le meme tems la lecture de ce code d'harmonie Duval et moi. Nous étions pénétrés de la plus profonde admiration ; Nous croyons l'un et l'autre avoir fait un rêve, ou au moins avoir lu un roman mais les lois de la nature y étoient si évidentes, elles étoient si bien liées entrelles, les expressions en étoient si simples qu'elles avoient captivé tellement notre opinion que je ne desirois plus rien que de vivre avec mes enfans dans ces climats fortunés, je me rappelois la funeste position où je t'avois laissée livrée aux horreurs de la misère, et ce qu'il y a de pis aux fureurs d'un peuple rentièrement démoralisé »... Etc.

On relèvera deux notes d'Aimé-Martin : « inutile ou employé », « tout ceci est inutile et ne peut être mis en ordre ».

ON JOINT la copie par une autre main des premiers paragraphes de *L'Amazone* (4 p. in-folio), dont plusieurs non retenus par Louis Aimé-Martin.



227

227

SAINT-PIERRE BERNARDIN DE (1737-1814).

MANUSCRIT autographe, **La mort de Socrate, drame en un acte**, [1808] ; 2 pages in-4 (quelques rousseurs).

1 000 / 1 500 €

Début de ce drame ou dialogue philosophique.

Publié en 1808, précédé d'un *Essai sur les journaux*, et suivi d'un *Discours académique* (Paris, imprimerie de P. Didot l'aîné), ce drame est le seul essai théâtral de l'auteur de *Paul et Virginie*. Le manuscrit donne l'« Argument », les deux premières scènes et le début de la troisième ; il présente quelques ratures et corrections, et des variantes avec l'édition.

« *Argument*. Socrate le plus sage des Athéniens, s'étant fait beaucoup d'ennemis parmi les superstitieux et les athées en soutenant l'existence d'un seul Dieu, fut condamné à mort sur l'accusation de Mélitus magistrat appuyée par Anytus prêtre de Cérès et par Lycon sophiste. L'accusation était conçue en ces termes.

“Mélitus fils de Mélitus du peuple de Pithos, accuse Socrate fils de Sophronisque, du peuple d'Alopécé.

Socrate est criminel parce qu'il ne reconnaît point les Dieux que la république reconnaît et qu'il introduit de nouvelles divinités. Il est encore criminel parce qu'il corrompt la jeunesse. Pour sa punition, la mort.”

Socrate fut condamné par des juges tirés de toutes les sections, tribus ainsi que de tous les peuples qui composaient les habitans d'Athènes, quoiqu'il leur eut prouvé la fausseté de cette accusation. Je suppose que le jour où il mourut, ses trois accusateurs s'introduisirent dans sa prison en lui promettant la vie, la liberté, de la fortune et des honneurs s'il voulait s'avouer coupable. Quand aux paroles de Socrate et aux raisonnements de ses ennemis, ainsi qu'aux diverses scènes de ce drame, on les trouve presque en entier, dans Platon, Xenophon et Plutarque, je n'ai gueres eu d'autre mérite que de les mettre en ordre. »

La « scène première » montre Anytus, Mélitus et Lycon entrant dans le vestibule intérieur de la prison ; dans la « scène seconde », intervient le geôlier ; à la « scène troisième » commence l'échange entre Socrate, « les fers aux mains et les jambes engagées dans une grosse pièce de bois », et ses trois juges ; le feuillet s'achève sur cette phrase de Socrate : « Je reconnais pour agents de la divinité, tous ceux de la nature. Il n'y en a point qui en soit une aussi vive image que le soleil ».

228

SAINT-PIERRE BERNARDIN DE (1737-1814).

MANUSCRIT autographe (incomplet), **Loix de la nature** ; 8 pages in-fol. (paginées 1 à 4 et 17 à 20) sur 4 feuillets de papier bleuté.

2 000 / 3 000 €

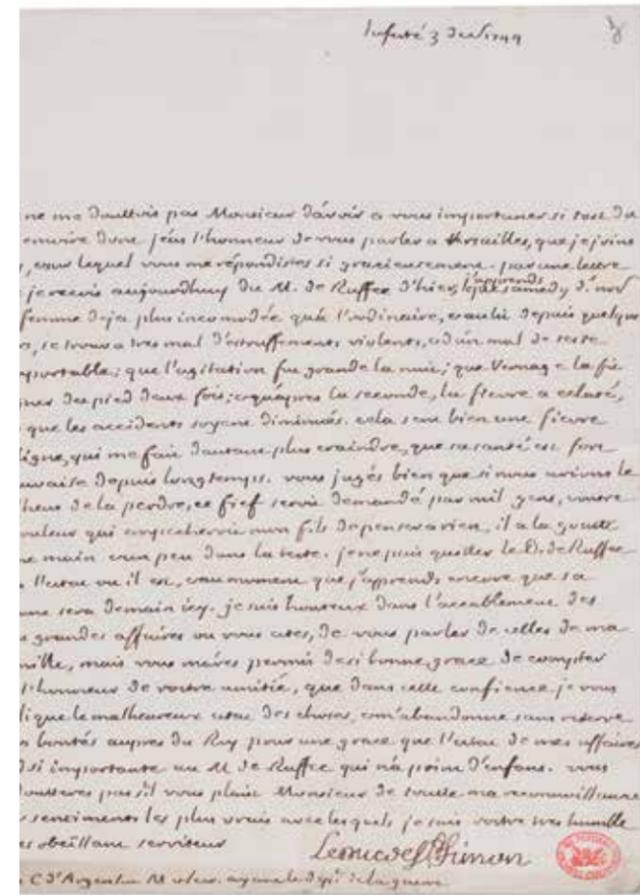
Manuscrit de premier jet de réflexions sur les lois et les harmonies de la nature.

Thèmes de prédilection de Bernardin de Saint-Pierre, ces réflexions doivent se rattacher au vaste chantier des *Harmonies de la nature* (1815, 3 vol.), ou au code du roman inachevé *L'Amazone*. Le manuscrit présente de nombreuses ratures et corrections.

« Loix de la nature. Il y a sur la terre sept puissances permanentes qui forment entre elles douze harmonies dans le cours de l'année. Ces harmonies ce sont les ames des puissances. Voilà tout ce que Dieu nous a permis d'entrevoir des loix qui gouvernent notre petit monde. Lui seul connoît les causes. Il a permis à l'homme d'étudier les resultats. *Des sept puissances de la terre*. Ces puissances sont au nombre de sept. La première est céleste c'est la lumière les six autres sont terrestres. Ce sont l'air, l'eau, la terre, les vegetaux, les animaux et l'homme. *De la puissance celeste ou de la lumiere*. La lumiere est un element celeste. Elle paroît repandue dans toute la nature et le principal agent de tous ses ouvrages. Elle est invisible de sa nature, elle ne paroît qu'au lieu d'où elle part, et sur celui ou elle arrive. Le gerbe lumineux du soleil qui la nuit éclaire les planetes ne laisse aucune trace dans les cieux. Un rayon, qui traverse le jour l'obscurité d'une forest, est invisible, elle ne paroît que sur le sol ou sur le feuillage qu'elle touche dans son cours. La lumiere est blanche. Son absence donne la couleur [...]. Si on renferme les trois couleurs primitives dans un cercle vous aurés un triangle equilateral, premier simbole de la trinité divine formée de trois personnes distinctes et egales en puissance qui ne forment qu'un dieu, comme ces trois couleurs diverses, et d'une seule etendue ne composent qu'un rayon blanc. La lumiere paroît. Ce n'est donc pas sans raison, que Pythagore l'a apellé le char des ames et Platon l'ombre de Dieu »... Etc. Suivent d'autres rubriques traitant du soleil, de la puissance de l'air, de la puissance de l'eau, de la puissance de la terre, de la puissance de végétaux, de la puissance des animaux, etc.



228



229

229

SAINT-SIMON LOUIS DE ROUVROY, DUC DE (1675-1755).

L.A.S. « Le Duc de S^t Simon », La Ferté 3 décembre 1744, à Marc-Pierre, comte d'ARGENSON, ministre et secrétaire « ayant le dep^t de la guerre » ; 1 page in-4 très remplie (petit cachet encre des Archives d'Argenson).

3 000 / 4 000 €

Sur la maladie de sa belle-fille la marquise de Ruffec, et le fief qui risquerait d'échapper à sa famille en cas de décès.

[Le fils aîné de Saint-Simon, Jacques-Louis (1698-1746), duc de RUFFEC, à qui son père a transmis sa qualité de duc et pair, avait épousé en 1727 Catherine-Charlotte-Thérèse de Gramont (1707-1755). Son second fils Armand-Jean (1699-1754), marquis de RUFFEC, avait épousé en 1733 Marie-Jeanne-Louise Bauyn d'Angervilliers (1711-1761), qui avait reçu de son père, intendant d'Alsace, lors de son premier mariage avec le marquis de Maisons, le fief du Banc de la Roche (Zuinstein) en Basse-Alsace. Le comte d'Argenson avait la province d'Alsace dans son département, et le marquis de Ruffec désirait obtenir, en cas de veuvage, la survivance de ce fief. On sait que Saint-Simon était très attaché à l'éclat de sa maison, et il avait déjà sollicité le comte d'Argenson à ce sujet. Le marquis de Ruffec héritera du titre de duc à la mort de son frère ; n'ayant pas eu d'enfant, il fera de sa nièce Marie-Christine, fille du duc, dite « Mademoiselle de Ruffec » (1728-1774), qui avait épousé en 1749 le comte de Valentinois, sa légataire universelle, et lui transmettra sa grandesse d'Espagne.]

« Je ne me doutois pas Monsieur d'avoir a vous importuner si tost du memoire dont j'elus l'honneur de vous parler a Versailles, que je joins icy, & sur lequel vous me répondistes si gracieusement. Par une lettre que je reçois aujourdhuy du M[arquis] de Ruffec d'hier,

j'apprends que samedy d[ernie]r nov[embre] sa femme deja plus incomedée qu'a l'ordinaire, & au lit depuis quelques jours, se trouva tres mal d'estouffements violents, & d'un mal de teste insupportable ; que l'agitation fut grande la nuit ; que VERNAGE [médecin] la fit saigner du pied deux fois ; & qu'après la seconde, la fievre a éclaté, sans que les accidents soyent diminués. Cela sent bien une fievre maligne, qui me fait dautant plus craindre, que sa santé est fort mauvaise depuis longtemps. Vous jugés bien que si nous avions le malheur de la perdre, ce fief seroit demandé par mil gens, & outre la douleur qui empecheroit mon fils de penser a rien, il a la goutte à une main & un peu dans la teste. Je ne puis quitter le D[uc] de Ruffec dans l'estat ou il est, & au moment que j'apprends encore que sa femme sera demain icy. Je suis honteux dans l'accablement des plus grandes affaires ou vous estes, de vous parler de celles de ma famille, mais vous m'avez permis de si bonne grace de compter sur l'honneur de vostre amitié, que dans cette confiance je vous explique le malheureux estat des choses, & m'abandonne sans reserve a vos bontés aupres du Roy pour une grace que l'estat de mes affaires rend si importante au M. de Ruffec qui n'a point d'enfants. Vous ne douteriez pas s'il vous plaist Monsieur de toute ma reconnaissance & des sentiments les plus vrais avec lesquels je suis vostre tres humble & tres obeïssant serviteur... *Les Siècles et les jours. Lettres...* (éd. Y. Coirault), n° 335, p. 575.

**SAINT-SIMON LOUIS DE ROUVROY,
DUC DE (1675-1755).**

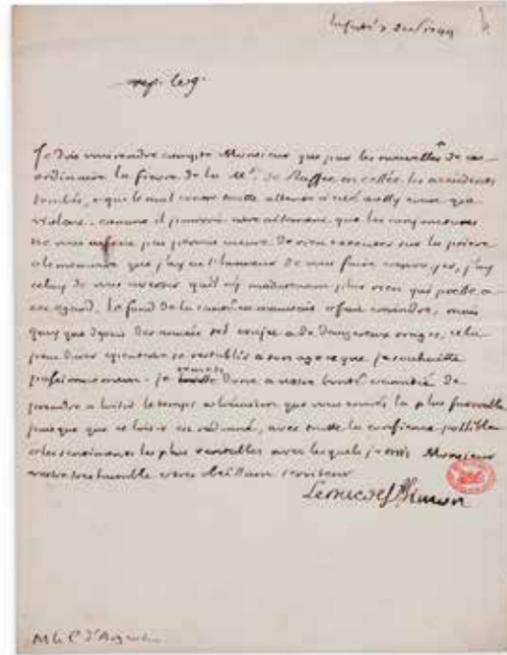
L.A.S. « Le Duc de S' Simon », La Ferté 7 décembre 1744, à Marc-Pierre, comte d'ARGENSON ; 1 page in-4 (petit cachet encre des Archives d'Argenson).

3 000 / 4 000 €

Sur l'amélioration de la santé de sa belle-fille, la marquise de Ruffec.

« Je dois vous rendre compte Monsieur que par les nouvelles de cet ordinaire la fièvre de la M[ar]quise de RUFFEC est cessée les accidents tombés, & que le mal contre toute attente a esté aussy court que violent. Comme il pourroit estre aisement que les conjonctures ne vous ayent pas permis encore de rien executer sur la priere & le memoire que j'ay eu l'honneur de vous faire et envoyer, j'ay celuy de vous avertir qu'il n'y a maintenant plus rien qui presse a cet egard. Le fond de la santé est mauvais & fait craindre, mais quoy que depuis des années tel & sujet a de dangereux orages, cela peut durer & peutestre se restablir a son age ce que je souhaite passionnement. Je remets donc a vostre bonté & amitié de prendre a loisir le temps & l'occasion que vous croirés la plus favorable puisque ce loisir est redonné, avec toute la confiance possible & les sentiments les plus veritables avec lesquels je suis Monsieur vostre tres humble et tres obeïssant serviteur »...

Les Siècles et les jours. Lettres... (éd. Y. Coirault), n° 336, p. 576.



230

231

SCHILLER FRIEDRICH (1759-1805).

L.A.S. « Sch. », Weimar [fin mars 1803], à Amalie von IMHOFF (1776-1831) ; 1 page in-4, adresse (papier froissé) ; en allemand.

5 000 / 6 000 €

Lettre à son amie et collaboratrice l'écrivaine Amalie von Imhoff.

[La femme de lettres Amalie von IMHOFF (1776-1831) était alors dame de cour de la duchesse Louise de Saxe-Weimar ; nièce de Charlotte von Stein, amie de Goethe et Schiller, elle collabora à leurs Almanachs. Elle avait récemment joué le rôle de Cassandra, le 20 février 1803, dans un *Maskenzug* (mascarade) tiré des œuvres de Schiller ; plus tard dans l'année, elle va épouser l'officier suédois Karl Gottfried von Helvig. Le mal (*Uebel*) dont parle Schiller est un rhumatisme dont il a noté l'apparition le 23 mars dans son Journal (*Tagebuch*).]

« Die steinernen Hofstiegen scheinen mir nicht gut zu bekommen, und das Uebel, welches ich mir dort geholt würde ich wahrscheinlich nicht vermieden haben, wenn ich auch nicht bei meiner lieben Freundin ausgesprochen hätte, da ich unsern Prinzen besuchen wollte. So habe ich doch wenigstens den Trost, eine freundliche Stunde bei Ihnen dadurch erkaufte zu haben. Herzlich freut mich Ihr liebes Andenken, ich befinde mich schon etwas besser, ob ich gleich noch nicht sobald werde ausgehn können. Hoffentlich ist Ihre Unpäßlichkeit jetzt vorüber, und ich habe vielleicht das Vergnügen, Sie bald einmal bei uns zu sehen. »
Traduction : « Les escaliers en pierre de la Cour ne semblent pas me convenir, et je n'aurais pas pu éviter le mal avec lequel je suis arrivé là, même si je ne m'étais pas arrêté voir ma chère amie, car je voulais rendre visite au Prince [le prince héritier Carl Friedrich, tout juste rentré d'un voyage à Vienne et Paris]. J'ai donc au moins la consolation d'avoir passé une heure agréable auprès de vous. Votre souvenir affectueux me touche, je m'en trouve déjà mieux, même si je ne vais pas pouvoir ressortir de sitôt. J'espère que votre indisposition est passée et j'aurai peut-être le plaisir de vous revoir un de ces jours chez nous ».

231

232

STAËL GERMAINE NECKER, BARONNE DE (1766-1817).

10 L.A., [1785-1807 et s.d.], à François COINDET ; 15 pages et demie in-4 ou in-8, la plupart avec adresse, quelques cachets de cire rouge aux armes.

7 000 / 8 000 €

Correspondance inédite avec le secrétaire dévoué de son père.

[Le Genevois François COINDET (1734-1809), ami dévoué de Jean-Jacques Rousseau, avait été commis puis caissier à la banque Thellusson et Necker, avant de devenir le secrétaire et homme de confiance du Contrôleur général des finances.]

[Montpellier ?] 23 mars [1785]. Elle lui rend grâce de son envoi de musique : « je vis maintenant sur le passé, et je n'ai plus que des souvenirs, quand je me livre encore aux espérances ce qui peut encore m'arriver, je me représente dans l'avenir la répétition du passé, ce que je nommois quelquefois du malheur, est devenu aujourd'hui le pinnacle de mes souhaits. Nous n'avons rien de décidé sur notre destination future, elle doit être soumise à la santé de maman car d'un jour à l'autre son état change »... Elle évoque une visite de M. MOULTOU, venu de Marseille. Elle loue le don de Coindet de conter les nouvelles avec rapidité et précision, en choisissant « mieux ce qui peut intéresser. C'est un grand mérite d'extraire 4 pages piquantes des volumes in folio qu'on pourroit écrire presque chaque jour si l'on n'omettoit aucun des événements ni des divers commentaires sur ces événements ». Puis elle parle de l'emprisonnement de BEAUMARCHAIS, qui « fait effet partout. Je ne vois pas que Figaro ait tendrement attaché à Beaumarchais, on peut rire de la pièce sans pleurer des malheurs de l'auteur. Elle est absolument tombée ici [...] les gens de province demeuroient convaincus que le gout avoit quitté Paris, et de là à croire qu'il s'étoit réfugié chez eux il n'y a qu'un pas »... Il est faux qu'elle se soit amusée à Montpellier. « Il est vrai qu'on m'a fait danser et chanter, que dans la chambre j'ai déclamé Mélanie et la tragédie à ce qu'ils disent comme Mlle Clairon et Mlle Gossin qu'ils n'ont jamais vu [...]. Je trompois dans le bruit du monde, le tourment de mes regrets [...]. La vérité de ces gens ci c'est d'être enthousiasmés de mon père jusqu'à l'adoration, ce mortel vénéré se porte assez bien et vivroit content s'il n'étoit pas ennuyé de visites ». Elle dit leur confiance en Coindet : « il vous seroit impossible d'altérer la vérité, vous êtes vertueux par nature, irrésistiblement, sans que vous vous en soyez mêlé et sans que vous puissiez vous y opposer »...
Mercredi [1790 ?] (adressée au Contrôle général à Versailles) : « Quand mon père revient il ? Voulez vous avoir la bonté de demander ou de faire demander tout bas à l'arch. de Bourdeaux pourquoi il ne m'a pas répondu »...
Vendredi (adressée au Café de Foy au Palais-Royal), le priant d'amener Garnier dimanche soir : « Je voudrais essayer d'avance ma voix avec l'harmonica, GARAT vient-il ? Quel oiseau que ce Monsieur Coindet à S' Ouen mercredi, je l'attends à Paris jeudi, peut être est-il à la Chine c'est bien loin toutefois pour revenir Dimanche »...

Dimanche [16 décembre 1792 ?] (adr. à Genève). « Il est arrivé un courrier à M' Chateaufort qui doit apporter des détails du jour où le roi a paru à la barre. M' Diodati envoie je crois chercher les lettres demain, il y a mille occasions pour vous. Tachez je vous en prie de nous faire parvenir une lettre pleine de détails mon père le désire sérieusement. Vous souvenez vous de mon signalement et de celui de Mlle Le Brun si M' de Chateaufort le veut mettre dans mon passeport - ne ferois-je pas bien d'en prendre un d'une municipalité des frontières »...

Beaulieu mardi 18 [février ou mars 1794]. « Mon père s'honorera du nom que vous voulez prendre ici, [...] annoncez Mad. de C. comme votre cousine sans entrer dans aucun détail. J'espère que cela s'arrangera quoique rien dans le monde ne me paroisse prendre une tournure facile. Ma mère est toujours fort malade [...] Vous disposerez de moi



232

comme vous m'avez si doucement appris à disposer de vous »... -
Lausanne 17 mai [1794], après le décès de sa mère [Suzanne Necker est morte à Beaulieu le 6 mai] : « Il faut ajouter au malheur de la perte de ma mère celui de tous les ordres qu'elle a donné pour l'embaumer, la conserver, la placer dans un tombeau à Copet où mon père put l'aller voir - enfin prolonger à jamais ce qu'il y a de plus sombre dans les regrets. Ce qui m'inquiète extrêmement c'est le projet qu'a mon père d'aller à Copet lorsque le voisinage de France est plus que jamais redoutable ». Elle prie Coindet de l'en dissuader. « Mon père ne s'éloignera pas du pays de Vaux au moins pour cet été, il attend que le tombeau de ma mère soit fait pour y placer son cercueil. Je voudrais qu'au moins il resta à Baulieu jusques à cette époque la fin de juillet. Les affaires de France pourroient peut être changer dans l'intervalle et le séjour de Copet devenir moins dangereux »...

Coppet 6 juin [1796 ?] (adressée à Lausanne). Invitation à venir à Coppet voir son père, et rechercher ses livres ; M. de STAËL va venir : « je me préparerai à l'aller joindre »...

Maffliers 5 octobre [1803] : « Je suis dans une vilaine petite maison à sept lieux de Paris près de Franconville et j'ai bien envie de la quitter. Votre petite amie Albertine s'amuse parfaitement, sans aucune raison pour cela elle est dans le jardin tout le jour et dit que la France est charmante, c'est elle qui l'est véritablement [...] Je ne sais rien du tout dans ma retraite où je n'ai vu presque personne encore on y entend cependant le canon des exercices que le consul fait faire à toute l'armée »...

[Ouchy ou Coppet]. Son père, souffrant, va mieux, « et nous vous regrettons tous les matins, et tous les soirs le whisk n'est plus qu'un triste piquet, c'est ainsi que se dégradent les plaisirs de ce monde. J'irai jeudi 18 à Lausanne [...]. Il est arrivé hier un accident cruel à Copet un émigré M' de La Rochelambert qui alloit et venoit de France a perdu la tête de la crainte d'être arrêté et s'est brûlé la cervelle à la Croix Blanche »... -
Mardi [avril 1804], au sujet du paiement de son portrait (en Corinne) par Firmin MASSOT, « portrait qui ne m'est plus qu'odieux » et qu'elle refuse de payer plus de 25 louis...

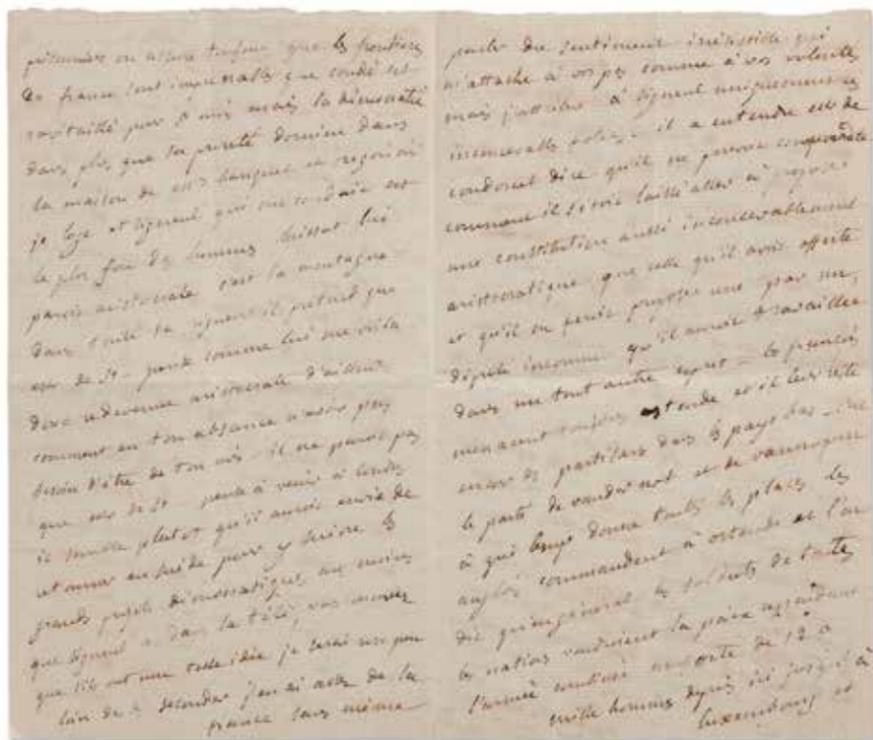
STAËL GERMAINE NECKER, BARONNE DE (1766-1817).

L.A., « Ostende ce lundi 27 » [mai 1793, au comte Louis de NARBONNE] ; 4 pages in-8 (le début de la lettre légèrement biffé d'une croix au crayon).

3 000 / 5 000 €

Très belle lettre inédite à son amant Louis de Narbonne qu'elle était allée rejoindre en Angleterre et qu'elle vient de quitter, à qui elle dit son amour, et rapporte les nouvelles politiques et militaires de cette période troublée de la Révolution française.

[Louis de NARBONNE (1755-1813) devient l'amant de Mme de Staël à la fin de 1788 ; il est le père de ses deux fils Auguste et Albert (lui-même était vraisemblablement fils de Louis XV). Vaillant officier, ministre de la Guerre de décembre 1791 à mars 1792, il se réfugie en Angleterre en août 1792 à l'aide de Mme de Staël, qui vient l'y rejoindre, du 20 janvier au 25 mai 1793. Partie de Douvres le 25, elle écrit cette lettre (restée inconnue) à son réveil le lendemain de son arrivée à Ostende ; elle lui en écrira une autre le même jour, à 2 heures de l'après-midi, avant de partir pour la Suisse : « Je vous ai écrit ce que je savais de nouvelles ce matin » (Correspondance générale, t. II-1, p. 105).] « Cela fait bien mal de vous quitter phisiquement et moralement je n'ai jamais tant souffert de ma vie. Je suis arrivée ici avec la fièvre hier à midi, et je me lève seulement à présent pour vous dire adieu et partir, partir par la route d'Allemagne car moi je ne sais pas désobéir à ce que j'aime et j'ai besoin de croire que ma vie lui est nécessaire. Ah la tiende est tout mon bien, tout me le prouve [...] et toute la nature est un éloge pour toi ».



233

Puis elle en vient aux nouvelles : « les Autrichiens ont pris le camp de Famars après avoir tué mille hommes aux François ce camp est dit-on une position excellente. D'un autre coté on assure qu'à Courtray les François ont fait 600 Hollandois prisonniers. On assure toujours que les frontières de France sont imprenables, que Condé est ravitaillé pour 8 mois. Mais la démocratie dans plus que sa pureté domine dans la maison de M^{rs} Banquet et Gregori où je loge, et Signeul [Suédois, secrétaire d'ambassade] qui me conduit est le plus fou des hommes. BRISSOT lui paroit aristocrate, c'est la Montagne dans toute sa rigueur. Il prétend que M^r de St[taël] pense comme lui me voila donc redevenue aristocrate. D'ailleurs comment en ton absence n'avoir pas besoin d'être de ton avis. Il ne paroit pas que M^r de St. pense à venir à Londres. Il semble plutot qu'il auroit envie de retourner en Suède pour y suivre les grands projets démocratiques au moins que Signeul a dans la tête. Vous concevez que s'ils ont une telle idée je serai bien loin de les seconder. J'en ai assez de la France sans même parler du sentiment irrésistible qui m'attache à vos pas comme à vos volontés. Mais j'attribue à Signeul uniquement ces inconcevables folies. Il a entendu M^r de CONDORCET dire qu'il ne pouvoit comprendre comment il s'étoit laissé aller à proposer une constitu-

tion aussi inconcevablement aristocratique que celle qu'il avoit offerte et qu'il en feroit proposer une par un député inconnu qu'il auroit travaillée dans un tout autre esprit. – Les François menacent toujours Ostende et il leur reste encore des partisans dans les Pays Bas. [...] Les Anglois commandent à Ostende et l'on dit qu'en général les soldats de toutes les nations voudroient la paix. Cependant l'armée combinée est forte de 120 mille hommes depuis ici jusqu'à Luxembourg et toute la grosse artillerie est arrivée. On dit que dans les dernières affaires ce sont les François qui ont eu l'avantage mais pour celle du camp de Famars elle est claire puisque les François sont déportés. Aucun habitant d'Ostende ne peut aller se promener à 4 pas de la ville sans un ordre du commandant ». Elle attend qu'on signe son passeport pour partir, et fait des recommandations à son amant qui doit la rejoindre : « Retenez tout ce que je vous dis, et prenez garde aussi à une échelle par laquelle on descend à Douvres dans le paquebot, si la tête tourne en descendant on tombe dans la mer. Mon Dieu aurez-vous soin de vous mon ange je vous en prie je ne veux pas mourir ». Elle va lui envoyer une lettre de change de 50 livres sterling : « Ah que n'ai-je tout à donner au meilleur au plus généreux des hommes – que je t'aime adieu »...

STAËL GERMAINE NECKER, BARONNE DE (1766-1817).

L.A., [Coppet] 15 messidor [4 juillet 1800], à Joseph-Marie de GÉRANDO ; 4 pages in-8.

2 500 / 3 000 €

Belle lettre sur les succès de Bonaparte en Italie, alors qu'elle vient de publier De la littérature et rédige Delphine.

[Le philosophe et anthropologue Joseph-Marie de GÉRANDO (1772-1842), ami proche de Mme de Staël, fera une brillante carrière administrative sous l'Empire, ce qui l'éloignera peu à peu de son amie. La lettre reflète le succès remporté par *De la littérature*, attaqué cependant dans le *Mercur de France* par Louis de FONTANES, proche du Premier Consul Bonaparte. Benjamin CONSTANT séjourne alors à Coppet chez son amant.]

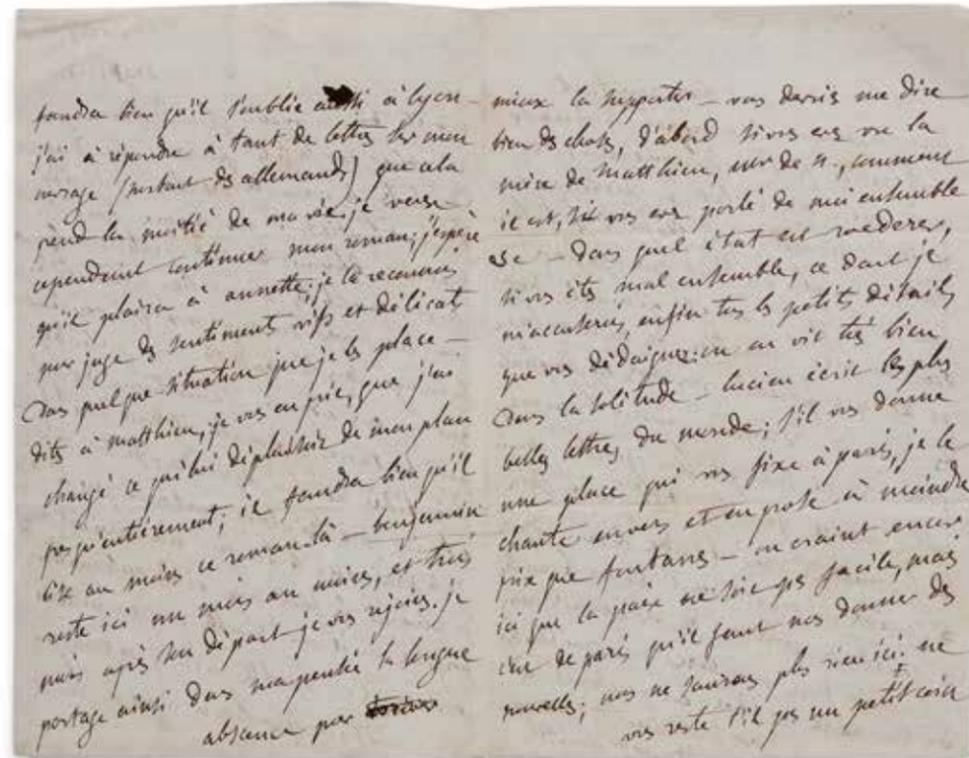
« Vous êtes bon, mon cher Gerando, de ne pas m'oublier, car la tête pourroit bien tourner de toutes les merveilles d'Italie. J'ai cédé à l'enthousiasme moi même que la flatterie éloignoit de l'admiration. Les gouvernementistes seront bien contents de moi cet hyver du moins ceux qui veulent la louange sans la bassesse ».

Elle évoque l'article critique de FONTANES :

« Vous prétendez que vous avez adouci l'amertume de votre ami Fontanes ; que vouloit-il donc dire ? J'ai l'idée de lui répondre : si son 2^d article me déplaît autant que le 1^{er}, je le ferai avec le ton qui me convient, mais je relèverai les faits faux et les insinuations perfides. [...] J'ai à répondre à tant de lettres que cela prend la moitié de ma vie. Je veux cependant continuer mon roman [Delphine] ; j'espère qu'il plaira à Annette ; je la reconnois pour juge des sentiments vifs et délicats dans quelque situation que je les place. Dites à Matthieu [de Montmorency], je vous en prie, que j'ai changé ce qui lui déplaisoit de mon plan presque entièrement ; il faudra bien qu'il lise au moins ce roman-là ». Puis sur Benjamin CONSTANT : « Benjamin reste ici un mois au moins, et trois mois après son départ je vous rejoins. Je partage ainsi dans ma pensée la longue absence pour mieux la supporter ».

Elle demande des nouvelles de Camille

Jordan, Mathieu de Montmorency, Narbonne, Roederer... Lucien Bonaparte lui « écrit les plus belles lettres du monde ; s'il vous donne une place qui vous fixe à Paris, je le chante en vers et en prose à moindre prix que Fontanes [Lucien fera bientôt entrer Gérando au ministère de l'Intérieur, dont Fontanes était un porte-parole officieux]. – On craint encor ici que la paix ne soit pas facile, mais c'est de Paris qu'il faut nous donner des nouvelles ; ne vous reste t'il pas un petit coin d'enthousiasme pour MOREAU ? Tout tranquillement il a conquis la Souabe entière et fait aussi une armistice ; mais rien n'a l'éclat de Marengo, et il faut convenir que s'exposer sa fortune faite est plus brillant que s'exposer pour la faire »... Elle recommande à Gérando, qui a « la simplicité des mœurs d'Homère », de lui envoyer dès parution son ouvrage [Des signes et de l'art de penser]... Correspondance générale, t. IV-1, p. 289.



STAËL GERMAINE NECKER, BARONNE DE (1766-1817).

5 L.A., 1803-1812, à Claude HOCHET ; 16 pages in-8 et 4 pages in-4 (le bas du 2^e feuillet de la 3^e lettre a été coupé, et 3 lignes et 6 mots de la 4^e ont été raturés).

10 000 / 12 000 €

Très intéressante correspondance à son fidèle ami et confident Claude Hochet.

[Claude HOCHET (1772-1857), journaliste au *Publiciste* de Suard, fit la connaissance en 1796 dans le salon de Suard de Benjamin Constant et Mme de Staël, dont il restera jusqu'à la mort l'ami et le correspondant fidèle. Il abandonnera peu à peu la littérature pour la carrière administrative, mais restera pour Mme de Staël et Constant un confident et un ami dévoué, jouant entre eux le rôle d'agent de liaison et leur servant aussi d'intermédiaire et d'informateur.]

Metz 7 novembre [1803]. **Départ de France pour l'Allemagne après avoir reçu son ordre d'exil.** Elle a reçu et brûlé sa lettre « qui contenoit de si nobles preuves de votre amitié je désire que vous n'en parliez jamais certain que le souvenir s'en retrouvera dans mon cœur mais il y a des moments où il faut tout éteindre, c'est presque mourir de son vivant. Je voulais dire par ma *littérature métaphysique* que j'écrirois à M^r Su[ard] ce que j'observerois en Allemagne [...] Non en vérité je ne veux rien imprimer, je ne sais quand je retrouverai mes facultés, j'ai souffert si horriblement que je ne suis pas sûre d'en ressortir moi – du moins pour l'esprit. Ce départ de France me redonne toutes les douleurs de celui de Bondy pour l'imagination, c'est une terrible chose qu'une frontière et une grande épreuve pour le cœur que des adieux. [...] Quelle folie que de se présenter un voyage comme agréable je n'ai aucune curiosité et chaque objet nouveau secoue la peine et la fait mieux sentir ». Elle ne savait pas que Mme SUARD avait écrit à son père : « Je lui suis attachée et pour elle et pour son mari qui a redoublé en moi un sentiment presque pénible tant il est vrai. Personne en France ne conçoit l'amitié mais je ne puis vous dire à quel point je m'en suis reconnue susceptible depuis que je frémis à l'aspect de l'étranger, même lorsqu'il m'apprend à quel point ma célébrité est générale, comme je donnerois ce droit d'aïnesse pour six mois de bonheur, je n'ai plus rien que de vulgaire depuis qu'il faut se séparer de tout ce que j'aime, le 1^{er} C[onsul] n'a pas su à quel point je me serois annullée avec plaisir »...

[Rouen] ce lundi [3 ou 10 novembre 1806]. **Sur son amour pour Prosper de BARANTE** : « Je vous donne *ma parole d'honneur* mon ami, que vous ne serez pas nommé à Pr. sur cette affaire d'argent » ; elle va payer ses dettes : « nous sommes tout à fait à cet égard sans gêne réciproque. Ce que je souhaiterois vivement c'est qu'il cherchat à se faire renvoyer à Paris – et ce n'est pas pour mon sentiment seul, c'est pour sa dignité que je le souhaite, c'est un homme qui peut tomber comme il peut s'élever, sa mobilité et son père combattent contre sa fierté et contre moi ». Puis à propos du 17^{ème} Bulletin de la Grande-Armée : « La reine de Prusse est la plus respectable femme du monde et Hulin [le général HULIN avait présidé la commission militaire du duc d'Enghien] pour commander à Berlin ! Vous parlez de bonheur en peut-il exister quand un objet si cher [Barante] est au milieu de tout cela. Ah je tremble à chaque instant qu'il ne s'engage dans une route qui fausse toutes les idées comme tous les sentiments, qui les fausse bien plus quand on est né une noble créature que quand on s'est trouvé d'accord naturellement avec tout cela. J'ai vu Mr de Tall. [TALLEYRAND] fondre en larmes trois heures au pied de mon lit quand j'étois malade la fermeté est le seul garant des dons reçus du ciel. Vous êtes bien généreux de me pardonner mon malheureux sentiment hélas il m'a rendu bien heureuse six mois m'en vaudra t'il davantage ? »... Elle a remarqué [dans *le Publiciste*] l'extrait de *l'histoire Auguste* : « j'au-



rois du vous y reconnoitre puisque le courage m'en avoit frappée. Si ceci dure encor dix ans, on ne saura plus en France ce que c'étoit que l'honnêteté, cela s'appellera le radotage des vieillards. Tant que nous sommes jeunes encore au moins ils ne peuvent pas attribuer la délicatesse à la foiblesse ». Elle explique à Hochet qu'elle souhaite lui prêter « de l'argent pour acheter une ferme [...] je regarde cela comme une bonne spéculation pour moi je vous en avertis car vous êtes le plus sur de tous les débiteurs »... Quant à la date de publication de son roman [Corinne], elle voudrait « que cette guerre fût finie je trouve indécent de se montrer sur des sujets d'agrément au milieu des larmes de l'Europe », et il faut arranger « l'affaire de la censure ». Elle est en train d'acheter « une terre [Acosta] à deux lieues plus près de Paris que Mantes il faut voir si l'on m'y laissera »...

[Genève] ce 26 mars [1809]. Sur la tragédie Wallstein de Benjamin Constant, et sur De l'Allemagne.

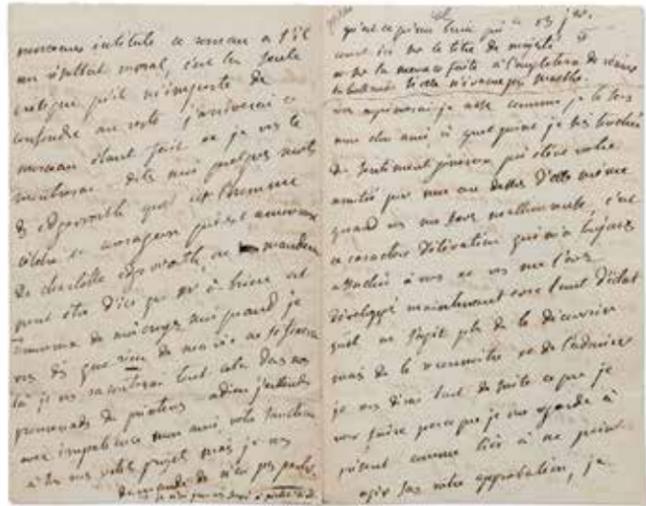
« On peut trouver plus ou moins d'intérêt dans la nature même du sujet de *Walstein* mais ne pas admirer Alfred et Thécla mais ne pas sentir la beauté noble et simple de la poésie de cette pièce c'est tellement différer avec moi qu'il n'y a pas moyen de s'entendre. Je n'ai point d'illusion sur le talent littéraire de mes amis il me semble au contraire qu'on est sévère pour ce qu'on aime mais je ne suis pas du tout influencée par le petit esprit de cotterie qui se croit imposant en s'appellant Paris. Je n'ai affaire qu'à la nature même des choses et tout ce qu'on me dit n'a pas le moindre effet sur ma conviction intime. Vous devriez être ainsi vous qui avez tant d'âme et d'esprit à vous mais vous êtes dominé dans tout ce qui n'exige pas du courage il vous faut du danger pour être indépendant ». Elle espère qu'il viendra la voir : « je pourrai vous montrer mon manuscrit sur l'Allemagne ceux qui l'ont lu et moi je le crois supérieur à ce que j'ai fait jusqu'à présent. Il le faut vu la grandeur et la nouveauté du sujet. Mais je n'ai pas sur mes ouvrages la même certitude que sur ceux de mes amis et dans ce qui me regarde le succès ou le revers me fait beaucoup d'impression »...

[Genève] 10 mars 1812. « Pour la première fois ma santé est dange-reusement attaquée, et je ne sais pas si je m'en tirerai c'est une phase nouvelle pour mon imagination [elle écrit les *Réflexions sur le suicide*] et qui l'affecte plus que je ne l'aurois cru car mon existence est si triste que si je ne considérois la mort que comme sa fin j'en serois bien peu émue mais cet abyme inconnu m'effraye d'autant plus que j'ai

beaucoup souffert et que j'espérois de la bonté suprême des jours plus doux avant les derniers. J'avois aussi une belle idée d'ouvrage c'étoit un poème historique de Richard Cœur de Lion comme il seroit en prose je ne m'y permettrois aucune fiction c'est bien assez des traditions du tems de Saladin, de Philippe Auguste, de Frédéric Barberousse &c. Les couleurs de l'Orient donneroient du charme à cette composition mais il faut vivre pour penser puisque Descartes a dit Je pense, donc j'existe. [Suivent 3 lignes rayées sur Benjamin Constant.] Il y a quelque chose de bien sévère dans l'existence quand elle sort *des voies communes* comme dit Chateaubriand. Ce qu'il y a de plus triste dans la mienne c'est de me trouver jusqu'à ce jour dans l'impossibilité de rien faire pour la carrière de mes enfants et de m'entendre louer tout le jour sur ma célébrité sans qu'elle ait d'autre résultat que de nuire à ce que j'aime »...

Stockholm 19 octobre [1812]. **Sur son séjour en Suède.** « Je ne résiste pas à une occasion de vous dire que je vous aime. [...] j'ai été reçue par tout le nord comme une reine et il me suffisoit de n'être plus tourmentée pour me croire au moins dans le paradis d'Odin. Je vais écrire sur le nord comme je l'ai fait sur le midi je crois que cela sera curieux comme Europe et comme Asie mais la terre que l'on décrit tremble et les tableaux s'évanouissent avant d'être tracés. Ce qui reste fixe en moi ce sont les affections. Je rêve que je reverrai mes amis comme ces pauvres nègres qui croient en mourant retourner dans la patrie. [...] j'ai fait ce que je devois et si je vis vous direz avec moi que j'ai fait ce que je devois. Je vous demande de ne pas m'oublier [...] Mon fils cadet est très bien placé militairement ici il falloit une carrière à nous tous et s'il plait à Dieu nous l'aurons tous. Mais autrefois j'aimois bien des objets dignes d'enthousiasme ou de tendresse tout est blessure maintenant par l'absence ou par les torts – mais je trouve dans la rêverie plus de ressource que jadis et ce dont je jouis c'est de la cessation de l'état où j'étois. Sécurité et indépendance sont des biens nouveaux pour moi. [...] Le ciel est gris la terre est aride mais l'âme n'est point opprimée les beaux arts se faisant mais la conscience peut parler enfin je referois ce que j'ai fait et je bénis Dieu de m'avoir conduite pendant quinze cents lieues ma fille et moi, sans que mille périls nous ayent atteints. J'ai passé par des villes qui ont déjà disparu de la terre. L'homme survit maintenant aux empires »...

Correspondance générale, t. V-1, p. 98 ; t. VI, p. 152, p. 627, t. VII, p. 556 ; t. VIII, p. 103.



235

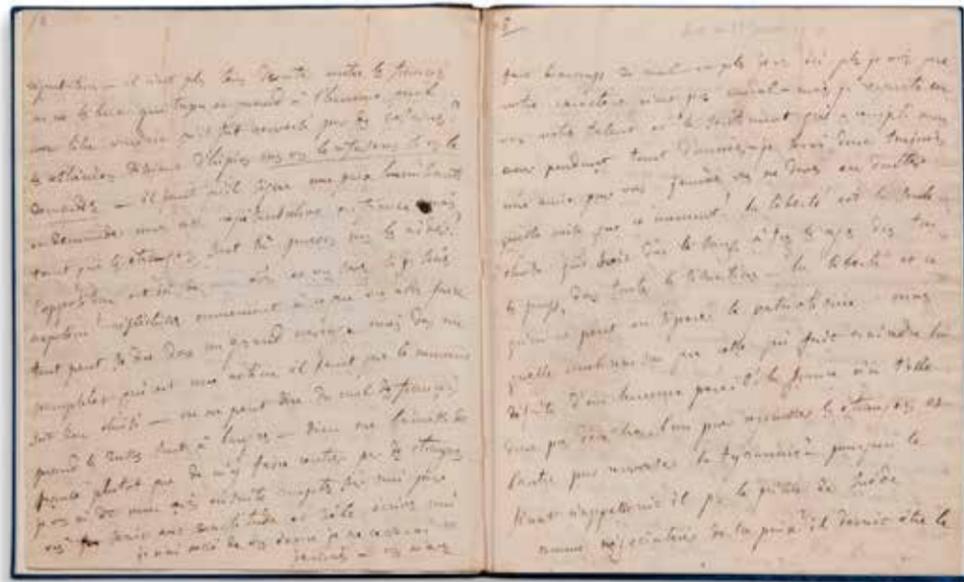
STAËL GERMAINE NECKER, BARONNE DE (1766-1817).

L.A., 13 janvier [1803], à son ami Claude HOCHET ; 4 pages in-8.

2 000 / 2500 €

Belle lettre alors que Bonaparte lui a interdit de séjourner à Paris.

« Vous exprimerai-je assez comme je le sens mon cher ami, à quel point je suis touchée du sentiment généreux qui élève votre amitié pour moi au dessus d'elle-même quand vous me savez malheureuse, c'est ce caractère d'élévation qui m'a toujours attachée à vous et vous me l'avez développé maintenant avec tant d'éclat qu'il ne s'agit plus de le découvrir mais de le reconnaître & de l'admirer »... Quant à l'éloignement de Paris qui lui est imposé, « je trouve les dix lieues trop severes pour mes amis et moi, et j'ai envie de rendre cette distance beaucoup plus tolérable alors j'y resterais tout l'été je pense à mon ancienne habitation ou à peu près j'aurais fait le sacrifice de cet hyver et je suis si sage que je mériterais ainsi l'autre car vous n'avez pas d'idée de la sagesse dont je veux être c'en est assez de la persécution il faut s'endormir non dans la dégradation mais dans le repos. [...] j'attends que la saison soit adoucie pour que le séjour à la campagne et les voyages à la campagne coutent moins à mes amis », peut-être même son père [NECKER] viendra-t-il... Puis à propos de *Delphine* : « Maradan me demande une 2^{de} édition je mettrai à la tête un morceau intitulé ce roman a t'il un résultat moral, c'est la seule critique qui m'importe de confondre ». Puis à propos de rumeurs sur ses amours : « On mandera peut-être ici que M^r O'BRIEN est amoureux de moi croyez-moi quand je vous dis que *rien* de ma vie ne se fixera là ». Elle ajoute, à propos de NAPOLÉON et des événements militaires : « Qu'est ce qu'un bruit qui court ici sur le titre de majesté et sur la menace faite à l'Angleterre de réunir la Hollande si elle n'évacue pas Malthe ». *Correspondance générale*, t. IV-2, p. 584. Ancienne collection Daniel SICKLES (XIII, 5544).



237

STAËL GERMAINE NECKER, BARONNE DE (1766-1817).

L.A., [Londres] 23 janvier 1814, à Benjamin CONSTANT ; 6 pages in-4 montées sur onglets et reliées en un volume petit in-4 cartonnage demi-chagrin noir (quelques manques au dos de la reliure).

4 000 / 5 000 €

Très belle et longue lettre à Benjamin Constant, encore pleine d'attachement pour lui, disant son admiration pour sa brochure *De l'Esprit de conquête et d'usurpation*, et examinant la situation en France alors que l'Empire s'écroule.

[Benjamin CONSTANT a envoyé à Mme de Staël, installée à Londres, un manuscrit de son pamphlet contre Napoléon, *De l'Esprit de conquête et d'usurpation*, qu'il publiera le 30 janvier avant de rejoindre Bernadotte. Elle l'a fait lire à son ami James Mackintosh, et propose de le faire publier. On sait que les lettres de Mme de Staël à Benjamin Constant ont été détruites par leur fille Albertine de Broglie, à l'exception d'une quarantaine.]

« J'ai reçu vos feuilles et j'en suis dans l'admiration [...] Voulez-vous les faire imprimer sans aucun nom propre ? Cette forme à la Montesquieu vous paroit elle suffisamment pressante pour le tems actuel ? Le libraire en parcourant le 1^{er} chapitre a dit que sans noms propres il en donneroit cent louis mais cinq fois autant avec des noms. Si vous voulez vous détacher de la circonstance publiez votre grand ouvrage, si vous voulez vous rattacher à la circonstance mettez des noms propres ». Ce serait aussi une façon pour Constant de se faire connaître à Londres ; et en huit jours le livre pourrait être publié... « Est-ce que votre disposition est la même qu'il y a trois mois ? Et-ce que vous ne voyez pas le danger de la France ? Est-ce que vous ne sentez pas le vent de la contre révolution qui souffle en Hollande en Suisse et qui va bientôt tout bouleverser en France. Je suis comme Gustave Vasa j'attaquais Christiern, mais on m'a mis ma mère sur les remparts. Est-ce le moment de dire du mal des François quand les flammes de Moscou menacent Paris ? Pensez à tout cela et décidez. Mais sans flatterie dites vous que votre talent est incomparable – fixez sa route mais n'ayez pas une incertitude sur sa force ».

Elle a vu le duc de Berry, « et je ne suis pas mal avec les Bourbons. S'ils reviennent il faut se soumettre car tout vaut mieux que de nouveaux troubles, mais ils ne sont en rien changés ni surtout ceux qui les entourent, et si le pouvoir absolu de Napoléon avoit contre lui

l'Europe, le leur sera rivé par elle. Je voudrais causer avec vous mais sur quoi ne voudrais-je pas causer avec vous ? Il le faut cependant car au moins nos esprits resteront toujours en simpatie. [...] Il n'est plus tems d'exciter contre les François on ne les hait que trop – et quand à l'homme quel cœur libre voudroit qu'il fut renversé par des cosaques ? [...] Il faut qu'il signe une paix humiliante et demander une ass[emblée] représentative en France. Mais tant que les étrangers sont là pouvons-nous les aider ? L'opposition est ici de mon avis et vous savez si je hais Napoléon ! [...] Tout peut se dire dans un grand ouvrage mais dans un pamphlet qui est une action il faut que le moment soit bien choisi. On ne peut dire du mal des François quand les Russes sont à Langres. Dieu me bannisse de France plutôt que de m'y faire rentrer par des étrangers ». Elle servira Constant avec zèle...

Elle ne cessera de lui écrire : « Vous m'avez fait beaucoup de mal et plus je vis ici plus je vois que votre caractère n'est pas moral. Mais je respecte en vous votre talent et le sentiment qui a rempli mon cœur pendant tant d'années. Je serai donc toujours une amie pour vous – jamais vous ne devez en douter.

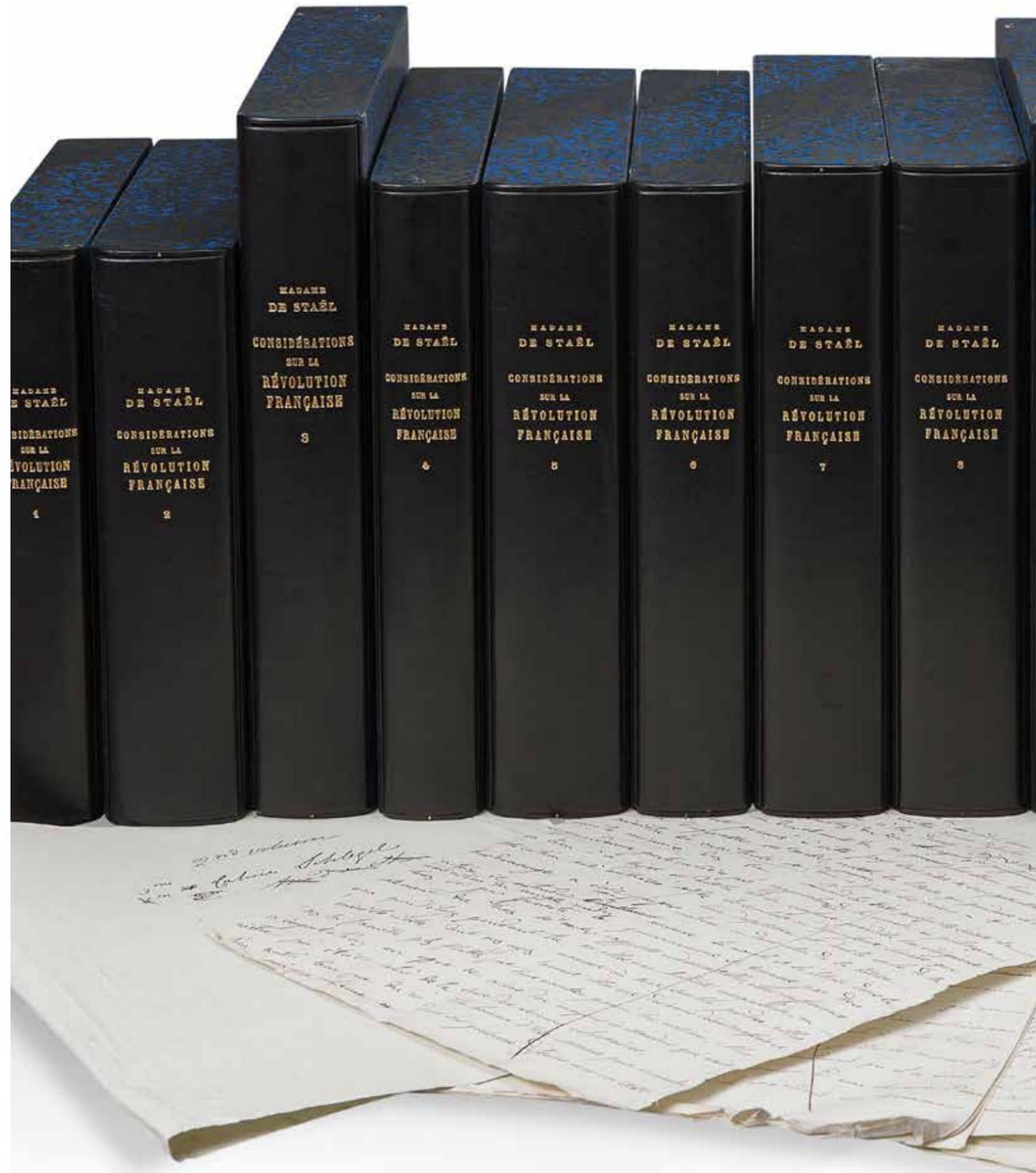
Quelle crise que ce moment ! La liberté est la seule chose qui soit dans le sang à tous les ages, dans tous les pays, dans toutes les situations – la liberté et ce qu'on ne peut en séparer, le patriotisme. Mais quelle combinaison que celle qui fait craindre la défaite d'un homme pareil ! La France n'a t'elle donc pas deux bras l'un pour repousser les étrangers et l'autre pour renverser la tyrannie ? Pourquoi le Sénat n'appelleroit-il pas le Prince de Suède [BERNADOTTE] comme négociateur de la paix ? Il devroit être le Guillaume trois de la France. Pourquoi n'allez-vous pas le voir ? [...] Je l'ai vu de près et je le crois le meilleur et le plus généreux de tous les hommes qui peuvent régner ».

Les Princes sont partis recruter ; l'Angleterre « n'est pas pour eux mais très contre Bonap. En effet il n'y a pas de trêves possibles avec lui – et la France la France, si elle aimoit la liberté !! »...

Albertine de Staël a ajouté quelques lignes en tête de la lettre.

Correspondance générale, t. VIII, p. 461.

Anciennes collections Alexandrine de ROTHSCHILD (29 mai 1968, n° 108), puis Henry BRADLEY MARTIN (ex libris, vente Monaco 16-17 octobre 1989, n° 1238).



STAËL GERMAINE NECKER, BARONNE DE (1766-1817).

MANUSCRIT autographe, [**Considérations sur la Révolution française**, 1813-1817] ; environ 1 400 pages in-4 (plus des ff vierges) en 18 cahiers cousus (la plupart 22 x 17 cm) ; plus la copie avec corrections autographes, environ 1 200 pages in-4 en 14 cahiers ; et un ensemble de brouillons, notes et copies de documents, certains en partie autographes, environ 940 pages in-4 ; le tout classé sous 12 chemises modernes demi-veau bleu nuit, et étuis.

300 000 / 400 000 €

Important ensemble de manuscrits de premier jet et de travail pour son dernier ouvrage resté inachevé, *Considérations sur la Révolution française*.

Alors qu'elle rédige *Dix années d'exil*, Mme de Staël commence à travailler à ses *Considérations sur la Révolution* en 1813, avec de nombreux brouillons. Elle en entreprend la rédaction le 24 septembre 1814 à Clichy où elle s'est installée à son retour en France après la chute de Napoléon. Conçu au départ comme un ouvrage à la gloire de son père NECKER, l'ouvrage devient une étude sur la Révolution française dans son ensemble ; au-delà du rôle politique de son père, elle tente de comprendre et d'expliquer les événements qui ont marqué la Révolution, ainsi que les différents courants qui l'ont traversée ; elle veut aussi en étudier les conséquences, l'Empire et le régime napoléonien, avec de vigoureuses attaques contre Napoléon ; et, en comparant les révolutions anglaise et française, elle présente le système gouvernemental anglais comme le meilleur modèle démocratique.

Sa mort laissa l'ouvrage inachevé, alors qu'elle en avait déjà amplement revu et corrigé une grande partie ; c'est son fils qui se chargea d'en terminer la révision et la mise au point pour l'édition posthume : *Considérations sur les principaux événements de la Révolution française*, ouvrage posthume de Mme la baronne de Staël, publié par M. le duc de Broglie et M. le baron de Staël (Paris, Delaunay, 1818, 3 volumes in-8°), divisé en six parties. La copie corrigée pour l'édition par Mme de Staël et son fils, offerte par sa fille Albertine de Broglie au peintre François Gérard, est conservée à la Bibliothèque nationale de France (Manuscrits, n.a.fr. 14606-14608). L'ouvrage remporta aussitôt un très grand succès, avec près de soixante mille exemplaires vendus en quelques semaines.

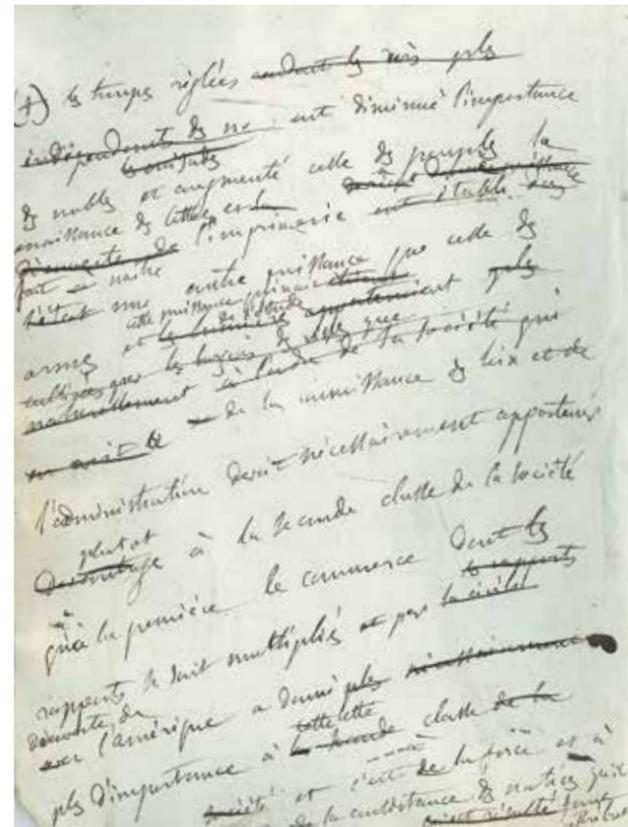
Outre les 18 cahiers du manuscrit de premier jet, abondamment raturé et corrigé, qui présente d'importantes variantes avec le texte publié, avec quelques lacunes, le dossier comprend : la copie par un



secrétaire fortement remaniée par Mme de Staël avec de nombreuses et importantes corrections, en 14 cahiers ; et un gros ensemble de brouillons, notes, et copies de documents, certains en partie autographes. Le manuscrit présente le premier état du texte, et la copie corrigée un état intermédiaire, alors que le texte publié donne (contrairement à ce qu'indique l'avis des éditeurs) un texte très altéré, fortement corrigé par Auguste de Staël, avec des passages occultés. Les variantes que présente le manuscrit, ainsi que la copie corrigée, ne portent pas seulement sur le contenu, mais aussi sur l'ordre et les titres des chapitres, certains ayant été plusieurs fois renumérotés sur les couvertures. En particulier, les chapitres concernant la Terreur, le Directoire, Napoléon et le retour des Bourbons ont été bien déformés entre le texte de la copie et l'édition. Si certains chapitres manquent ici, d'autres sont restés inédits.

A. Le manuscrit comprend 18 cahiers cousus, écrits au recto et verso à l'encre brune, avec d'abondantes et importantes ratures, corrections et additions. Nous en donnons ci-dessous le détail, avec éventuellement la référence à l'édition quand le chapitre existe, agrémenté de quelques brèves citations. Il manque la première moitié de la Troisième Partie, et toute la Quatrième Partie. Plusieurs chapitres ont été biffés d'un grand trait après la mise au net.

1. « 1^{er} cahier du 1^{er} volume » (96 pages), daté en tête « Clichy 24 7^{bre} [1814] », avec le titre originel sur la couverture en partie biffé et corrigé : « *Considérations sur les principaux faits de la révolution de France et sur les résultats de la révolution d'Angleterre* », modifié en : « *De la marche de la révolution de France et des résultats de celle d'Angleterre* ». Mme de Staël a inscrit sur la couverture cette phrase des *Mémoires de Sully* : « Les révolutions qui arrivent dans les grands

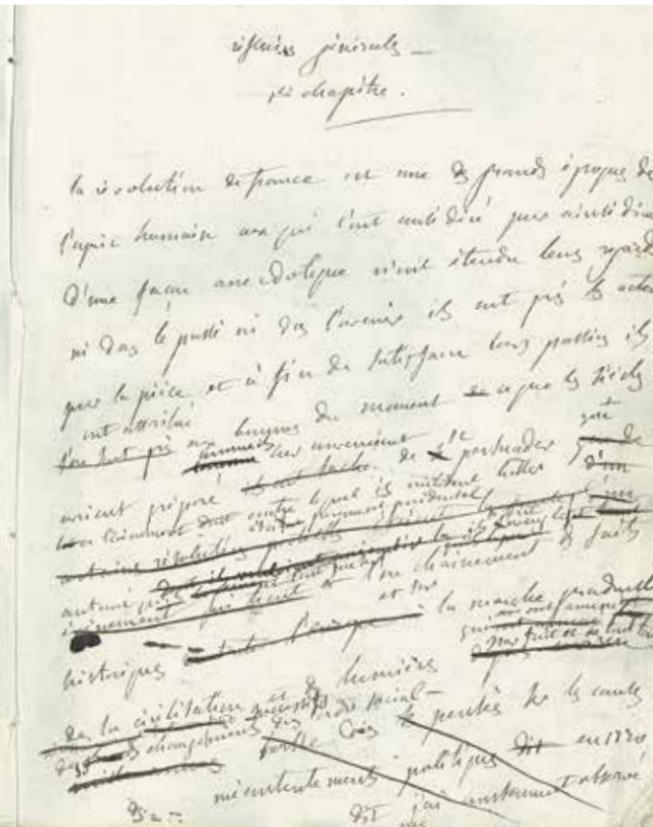


états ne sont point un effet du hasard ni du caprice des peuples ».

1^{er} chapitre. *Réflexions générales* [I,1]. « La révolution de France est une des grandes époques de l'esprit humain. Ceux qui l'ont considéré pour ainsi dire d'une façon anecdotique n'ont étendu leurs regards ni dans le passé ni dans l'avenir. Ils ont pris les acteurs pour la pièce, et à fin de satisfaire leurs passions ils ont attribué aux hommes du moment ce que les siècles avoient préparé »... * 2^d chapitre. *Des principales causes de la révolution française* [titre et début biffé] : « Montesquieu dit que l'admirable constitution des anglais est sortie des forêts de la Germanie. Il n'y a pas de doute que les peuples du nord avoient à quelques égards plus de sentiment de la liberté que les romains et les grecs »... * 2^d chapitre. *Des deux derniers siècles qui ont précédé la révolution française* [I,II, *Considérations sur l'histoire de France*]. * 3^{ème} chapitre. *De l'opinion publique en France à l'avènement de Louis XVI* [I,III]. * 4^{ème} chapitre. *Du caractère de M^r Necker comme homme public* [I,IV] : « M^r Necker bien qu'il se fut constamment occupé des affaires de commerce et de finances avoit cultivé dès son enfance la littérature avec beaucoup de soin et comme la personne qu'il avoit épousée étoit peut être la femme la plus instruite de son tems, il avoit réuni chez lui chaque jour tout ce que le 18^{ème} siècle si fécond en hommes éclairés pouvoit offrir alors de talents illustres »... * 5^{ème} chapitre. *Des plans de M^r Necker relativement aux finances* [I,V]. * 6^{ème} chapitre. *Des plans de M^r Necker en administration* [I,VI].

2. [2^e cahier] (90 pages), avec inscription biffée en tête : « suite du 6^{ème} chapitre ».

7^{ème} chapitre. *De la guerre d'Amérique* [I,VII]. * 8^{ème} chapitre. *De la retraite de M^r Necker en 1781* [I,VIII]. * 9^{ème} chapitre. *Des circonstances qui ont amené la convocation des états généraux de France. Ministère de M^r de Calonne* [I,IX]. * 10^{ème} chapitre. *Suite du précédent. Ministère*



de M^r l'archevêque de Toulouse [I,X]. * 11^{ème} chapitre. *Y avoit il une constitution en France avant la révolution* [I,XI] : « Il importe de répéter à tous les pontifes des droits historiques que c'est la liberté qui est ancienne et le despotisme qui est moderne »...

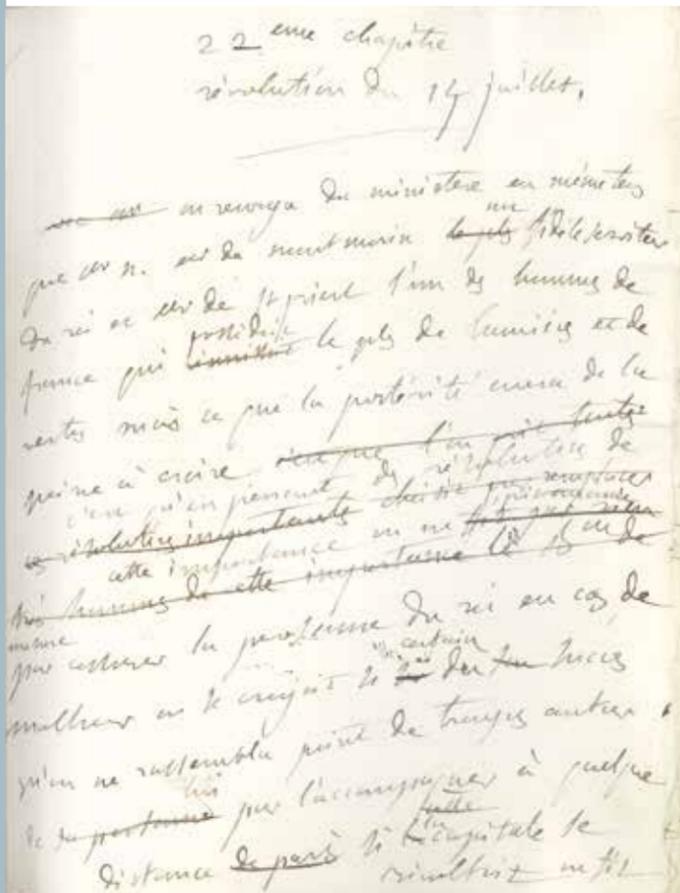
3. « 3^{ème} cahier du 1^{er} volume » (127 pages), avec la suite du 11^e chapitre (dont 7 pages en copie corrigée).

12^{ème} chapitre. *Du rappel de M^r Necker en 1788* [I,XII]. * 13^{ème} chapitre. *De la division par ordres dans les états généraux de France* [I,XIII]. * 14^{ème} chapitre. *Quelle étoit la disposition des esprits en Europe au moment où les états généraux s'assemblèrent en France* [I,XIV]. * 15^{ème} chapitre. *Ouverture des états généraux le 5 de may 1789* [I,XV]. * 16^{ème} chapitre. *De la délibération par ordre ou par têtes* [ce chapitre fut supprimé, et son contenu intégré dans les chapitres qui l'entourent]. * 17^{ème} chapitre. *De la résistance des ordres privilégiés aux demandes du tiers état* [I,XVI]. * 18^{ème} chapitre. *De la conduite du tiers état en 1789 pendant les deux premiers mois de la session des états généraux* [I,XVII]. * 19^{ème} chapitre. *Des moyens qu'avoit le roi de France de s'opposer à la révolution en 1789* [I,XVIII]. * 20^{ème} chapitre. *De la séance royale du 23 juin 1789* [I,XIX]. * 21^{ème} chapitre. *Des événements causés par la séance royale du 23 juin* [I,XX]. * 22^{ème} chapitre. *Révolution du 14 juillet* [I,XXI].

4. « 4^{ème} cahier du 1^{er} volume » (118 pages).

23^{ème} chapitre. *Retour de M^r Necker* [I,XXII] ; en tête, note biffée : « Mad. de Polignac à Basle » ; à la fin de ce chapitre : « fin de la première partie ».

[f^o 6v^o :] 2^e partie. 1^{er} chapitre. *Mirabeau* [II,1]. * 2^{ème} chapitre. *De l'assemblée constituante après le 14 juillet* [II,II]. * 3^{ème} chapitre. [Titre primitif biffé : *Le marquis de La Fayette*] *De la déclaration des droits empruntée de l'Amérique* [II,III : *Le général La Fayette*]. * 4^{ème} chapitre.



24^{ème} chapitre. Départ du roi le 20 juin 1791 [II,xxi]. * 25^{ème} chapitre. Révision de la constitution [II,xxii]. * 26^{ème} chapitre. Acceptation de la constitution appelée constitution de 1791 [II,xxiii].

6. « 1^{er} cahier du 2^d volume - 2^{de} partie », avec la date « 12 février ». En haut de la 1^{re} page, elle a noté « Anecdotes de Dugommier » ; suivent diverses notes de sujets et thèmes à traiter : « Ne pas oublier la Pologne. Malheur pour la France d'avoir haï l'Angleterre les principes de liberté doivent les unir », etc. [Les 14 premiers chapitres de cette partie manquent.]

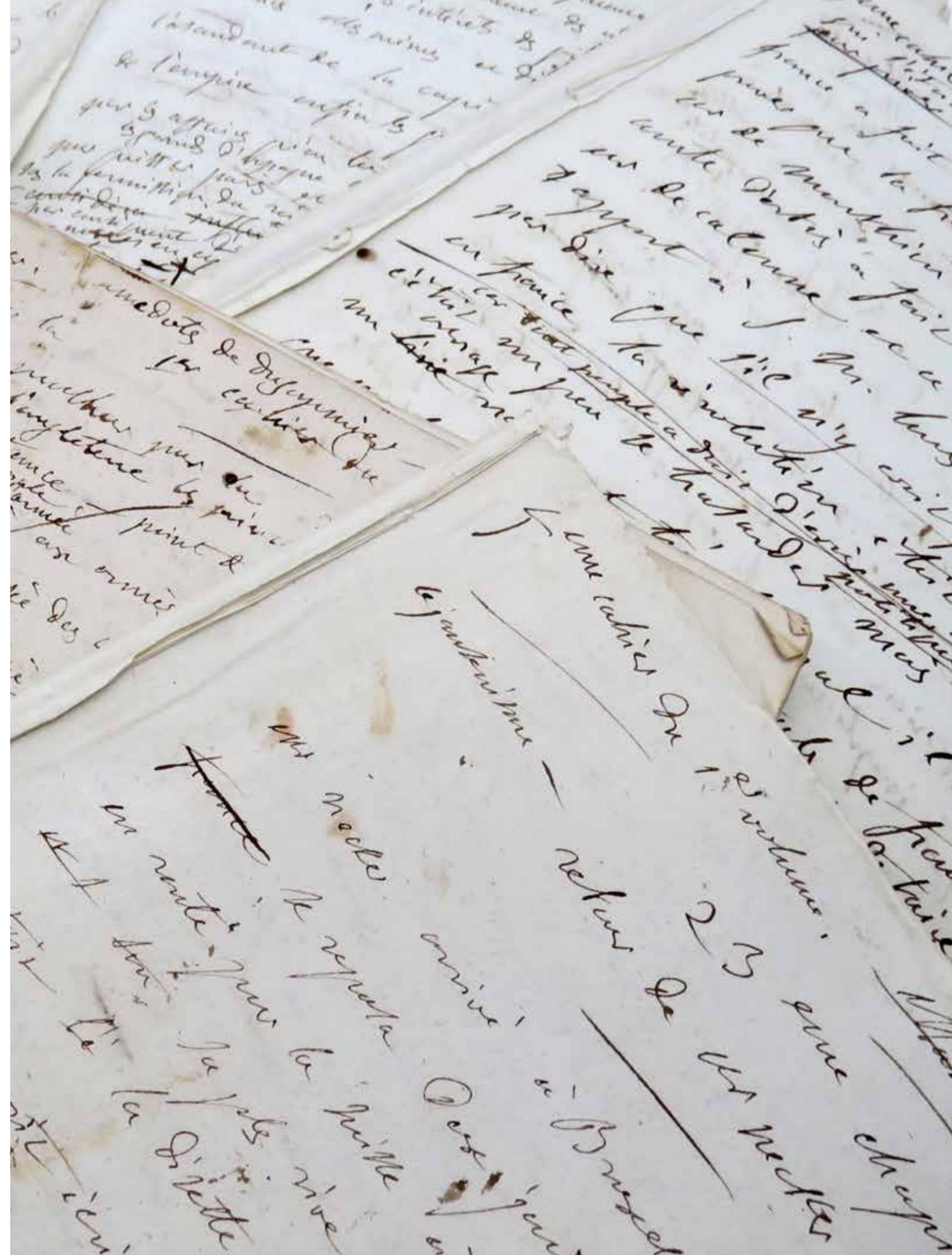
[F° 2] « Continuation du 15^{ème} chapitre sur le regne de la terreur depuis la mort du roi jusqu'à l'expulsion des jacobins », le « Chap. 15^{ème} » commençant sans titre au f° 8 : « Il sembloit qu'il n'y avoit plus place à des révolutions en France on avoit renversé le trone la noblesse et le clergé et proclamé la république »... [III,xvi : Du gouvernement appelé le règne de la terreur]. * 16^{ème} chapitre (plutôt 17^{ème}) [Depuis l'arrestation des Girondins jusqu'à la chute de Robespierre le 9 thermidor 1794 biffé] Que l'esprit du jacobinisme et celui de la tyrannie sont de la même nature. * 17^{ème} chapitre. - « Faire de ce chapitre le 16^{ème} ». Des fédéralistes et de la Vendée [III,xvii]. * 18^{ème} chapitre. Depuis l'expulsion des girondins en 1793 jusqu'à la chute de Robespierre le 9 thermidor 1794. * 19^{ème} chapitre. Effet de la terreur sur les esprits. * 20^{ème} chapitre. De l'anarchie qui a eu lieu en France pendant l'année qui s'est écoulée entre la cessation du règne de la terreur et l'établissement de la république. De la situation des français hors de France pendant la terreur [III,xviii]. * 21^{ème} chapitre. Depuis la chute de Robespierre au mois de juillet 1794 jusqu'à l'établissement d'une république dans l'année suivante [III,xix-xx]. * 22^{ème} chapitre. De la constitution républicaine qui mettoit cinq directeurs à la tête du pouvoir exécutif de France [III,xx-xxi]. * 23^{ème} chapitre. Si les puissances européennes devoient faire la paix avec la république française en 1795. * 24^{ème} chapitre. Des circonstances qui ont signalé l'établissement du gouv. directorial en France. * 25^{ème} chapitre. Singulière prédiction tirée d'un ouvrage de M^r Necker [III,xxii, avec 3 pages en copie]. * 26^{ème} chapitre. Des vingt mois pendant lesquels la république a existé en France [III,xxi]. * 27^{ème} chapitre. De l'armée d'Italie [III,xxiii]. * 28^{ème} chapitre. Du système politique du Directoire. * 29^{ème} chapitre. De l'introduction du gouv. militaire en France par la journée du 18 fructidor en 1797 [III,xxiv]. * 30^{ème} chapitre. Anecdotes particulières [III,xxv]. * 31^{ème} chapitre. Suites du 18 fructidor. * Sur la dernière page du cahier, plan des chapitres de la Quatrième Partie.

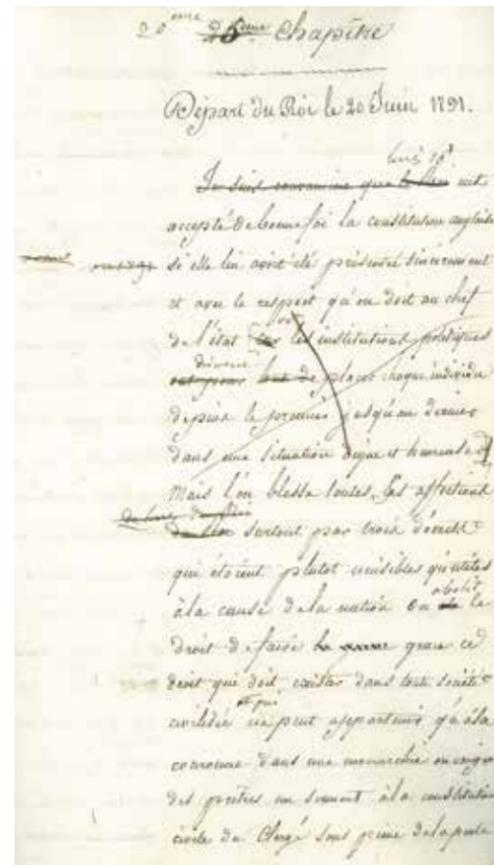
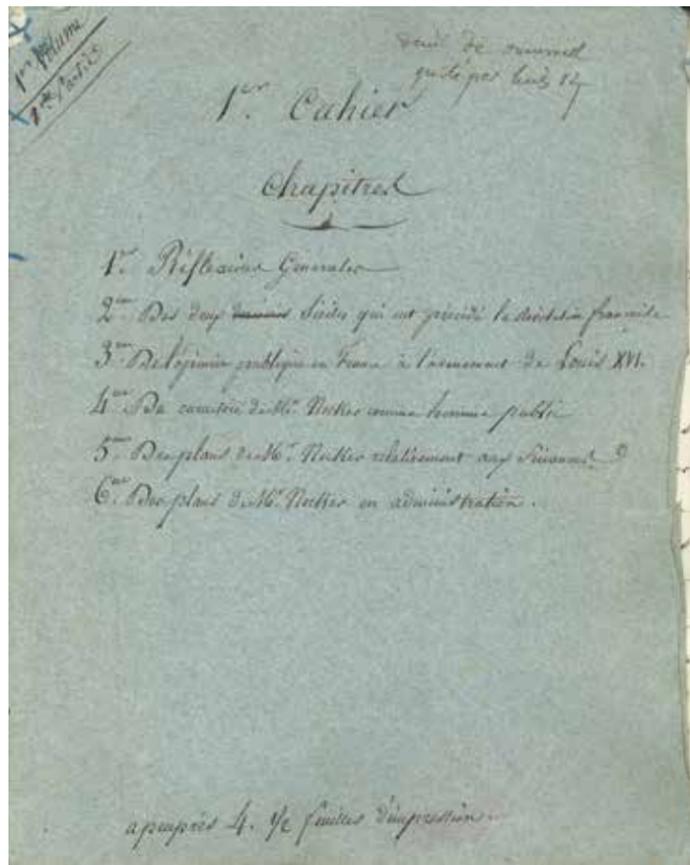
7. « 3^{ème} cahier du 2^d volume ». Il donne des versions remaniées des chapitres du cahier 6, après la fin d'un chapitre commencé dans un cahier précédent.

16^{ème}. De l'armée française pendant la terreur. Des fédéralistes et de la Vendée [III,xvii]. * 17^{ème} chapitre. De la situation des amis de la liberté hors de France [III,xviii]. * 18^{ème} chapitre. Chute de Robespierre et changement du système dans le gouvernement [III,xix]. * 20^{ème}.

Des biens opérés par l'ass. constituante [II,iv]. * 5^{ème} chapitre. Des fautes de l'ass. constituante en fait de constitution [II,viii]. * 6^{ème} chapitre. Du principal argument qui a fait rejeter la constitution angloise par l'ass. constituante de France (remanié II,ix : Des efforts que fit M. Necker auprès du parti populaire de l'assemblée constituante, pour le déterminer à établir la constitution angloise en France). * 7^{ème} chapitre. De la liberté de la presse pendant l'ass. constituante [II,v]. * 8^{ème} chapitre. Des fautes de l'ass. constituante en fait d'administration [II,vii]. * 9^{ème} chapitre. Des divers partis qui dirigeoient l'ass. constituante [II,vi]. * 10^{ème} chapitre. Le gouv. anglois a-t-il soudoyé des troubles en France ? [II,x : Le gouvernement anglois a-t-il donné de l'argent pour fomenter les troubles en France]. * 11^{ème} chapitre. Des événements du 5 et 6 8^{bre} [II,xi].

5. « 5^{ème} cahier. 1^{er} volume » (159 pages).
12^{ème} chapitre. L'ass. constituante à Paris [II,xii]. (À la fin, liste des chapitres 13 à 26 à faire). * 13^{ème} chapitre. Biens du clergé [II,xiii : Des décrets de l'assemblée constituante relativement au clergé]. * 14^{ème} chapitre. De la religion et de l'éducation [partie de II,xiii]. * 15^{ème} chapitre. Des élections. * 16^{ème} chapitre. Décrets de l'ass. constituante sur l'ordre judiciaire. * 17^{ème} chapitre. Décrets de l'ass. constituante sur l'ordre administratif. * 18^{ème} chapitre. De l'autorité royale telle qu'elle fut établie par l'ass. constituante [II,xv]. * 19^{ème} chapitre. De la suppression des titres [II,xiv]. * 19[20]^{ème} chapitre. Ce qu'étoit la société de Paris pendant l'ass. constituante [II,xvii]. * 21^{ème} chapitre. De l'établissement des assignats et de la retraite de M^r Necker à cette occasion [II,xviii]. * 22^{ème} chapitre. De l'état des affaires et des partis politiques dans l'hiver de 1790 à 1791 [II,xix]. * 23^{ème} chapitre. Mort de Mirabeau [II,xx].





De la convention dans l'intervalle qui sépare le règne de la terreur de la république directoriale [III,xx]. * 21^{ème} chapitre. Armement des sections de Paris contre la convention au mois de 7^{bre} 1795 - 13 vendémiaire. * 22^{ème} chapitre. Des vingt mois pendant lesquels la république a existé en France depuis le mois de 9^{bre} 1795 jusqu'au 18 fructidor (4 7^{bre}) 1797 [III,xxi]. * 23^{ème} chapitre. Les puissances européennes et l'Angleterre en particulier doivent elles faire la paix avec la république ? * 24^{ème} chapitre. Deux prédictions singulières tirées de l'histoire de la révolution par M^r Necker [III,xxii]. * 25^{ème} chapitre. De l'armée d'Italie [III,xxiii]. * 26^{ème} chapitre. De l'introduction du gouv. militaire en France par la journée du 18 fructidor 4 7^{bre} 1797 [III,xxiv]. * 27^{ème} chapitre. Anecdotes particulières [III,xxv].

Note sur dernière page : « J'ai écrit le journal de mon voyage à la suite de mon exil pendant les années 1812 et 1813 mais comme j'ai vu pendant ce tems tous les hommes marquants de l'Europe il faut encore attendre pour savoir si c'est de mon vivant et de celui des portraits que j'ai tracés qu'un tel ouvrage doit être publié. - 3^{ème} volume ». [Pas de manuscrit correspondant à la Quatrième Partie.]

8. « 1^{er} cahier du 3^{ème} volume. 5^{ème} partie » (75 pages). 1^{er} chapitre. De ce qui constitue la royauté légitime en France [V,i]. * 2^{ème} chapitre. De la doctrine politique des émigrés français et de leurs adhérents [V,ii]. * 3^{ème} chapitre. Des circonstances qui rendent le gouvernement représentatif plus nécessaire maintenant en France que partout ailleurs [V,iii].

À la fin du cahier, 16 pages de brouillons de premier jet d'une critique de Napoléon, notamment pour le chapitre IV,xviii (De la doctrine politique de Napoléon).

9. Cahier de 22 pages. 3^{ème} chapitre. De l'entrée des alliés à Paris et des divers partis qui existoient alors en France [V,iv]. * 4^{ème} chapitre. Des circonstances

qui ont accompagné le premier retour de la maison de Bourbon en 1814 [V,v]. 10. « 5^{ème} cahier du 3^{ème} volume 6^e partie » (53 pages autographes, et 25 d'une autre main).

1^{er} chapitre. Les français sont ils faits pour être libres ? [VI,i]. * 2^{ème} chapitre. Des différentes époques de l'histoire de l'Angleterre sous le point de vue de l'esprit de liberté [VI,ii]. * À la suite, copies par un secrétaire d'un arrêté du Parlement de Paris, et de divers auteurs : Toulangeon, Hume, etc. De la main de Mme de Staël une « proposition de la banque par M^r Necker », des notes d'après Toulangeon, etc.

11. « Suite du 3^{ème} cahier du 3^{ème} volume » (78 pages autographes, et 5 pages d'un copiste).

2^{ème} chapitre. De la prospérité de l'Angleterre [VI,iii]. * 3^{ème} chapitre. De la liberté chez les anglais et de l'esprit public [VI,iv].

12. « 4^{ème} cahier du 3^{ème} volume » (80 pages).

4/5^{ème} chapitre. Des lumières de la religion et de la morale chez les anglais [VI,v]. * 6^{ème} chapitre. De la société en Angleterre et de ses rapports avec l'ordre social [VI,vi]. * 7^{ème} chapitre. De l'influence de la constitution anglaise sur les richesses, les lumières et les vertus de l'Angleterre.

13. « 5^{ème} cahier du 3^{ème} volume » (45 pages)

7^{ème} chapitre. De la conduite du gouvernement anglais hors de l'Angleterre et des conséquences qui peuvent en résulter pour le bonheur et la liberté de la nation [VI,vii]. * À la suite, une quarantaine de pages de notes et brouillons sur des sujets historiques, le Parlement de Paris, notes d'après Le Siècle de Louis 14, les Stuarts, Pffeffel, Voltaire, Machiavel, etc.

14. « 3^{ème} volume 7^{ème} cahier 6^{ème} partie » (48 pages).

8^{ème} chapitre. La conduite du gouvernement anglais hors de l'Angleterre [VI,viii].

15. « 6^{ème} partie 3^{ème} volume 8^{ème} cahier » (23 pages).

9^{ème} chapitre. Les anglais ne perdront ils pas un jour leur liberté [VI,viii]. Plus des notes jetées sur la dernière page.

16. « 6^{ème} partie 3^{ème} volume 9^{ème} cahier » (69 pages).

10^{ème} chapitre. Peut il y avoir d'autres bases d'une monarchie constitutionnelle que celles de la constitution anglaise [VI,ix]. * 11^{ème} chapitre. De l'influence du pouvoir arbitraire sur les lumières et sur les vertus d'une nation [VI,x].

17. « 3^{ème} volume 6^{ème} partie » (22 pages).

12^{ème} chapitre. Des rapports de la religion avec la liberté [VI,xi : Du mélange de la religion avec la politique].

18. « 11^{ème} cahier du 3^{ème} volume Fin du chap. sur le pouvoir arbitraire. De l'amour de la liberté. Les François peuvent-ils être libres. Conclusion » (titre d'une autre main, 55 pages).

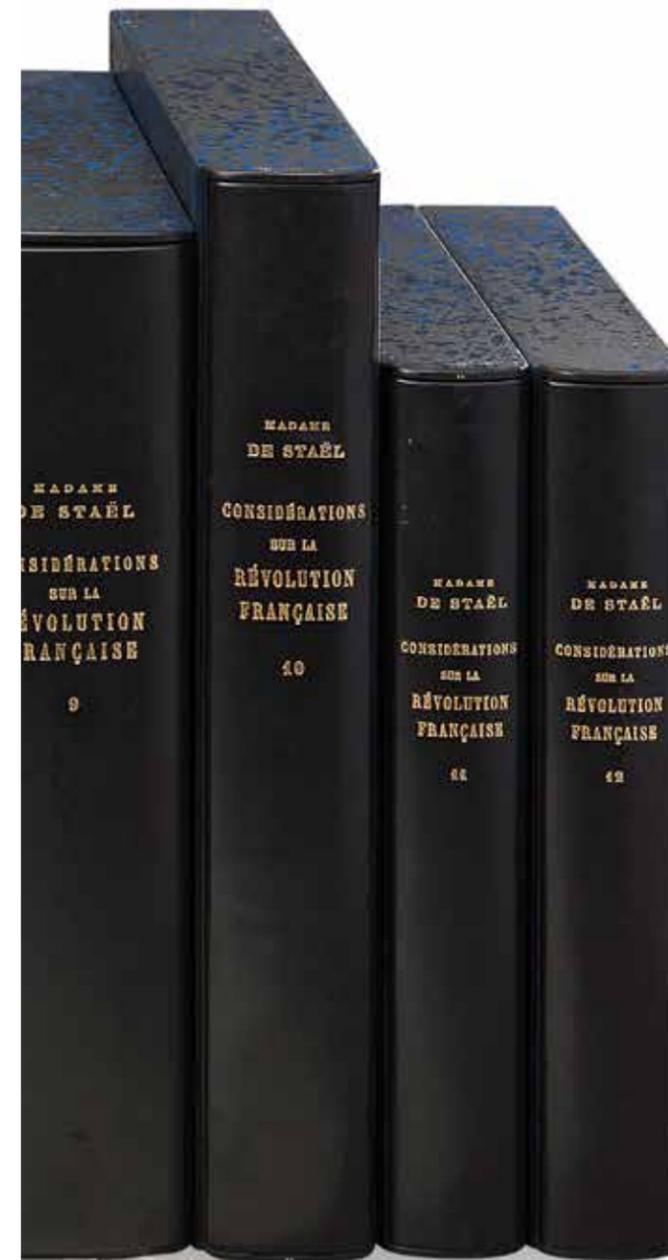
De l'amour de la liberté [VI,xii] : « La nécessité des gouvernements libres c'est à dire des monarchies limitées pour les grands états et des républiques indépendantes pour les petits est tellement évidente qu'on est tenté de croire que personne ne peut se refuser sincèrement à cette vérité et cependant quand on rencontre des personnes de bonne foi qui la combattent on voudroit se rendre compte de leurs motifs. Trois espèces de personnes sont les adversaires de la liberté en France : les nobles qui croient que l'honneur et l'obéissance passive ne font qu'un - les nobles plus avisés mais moins candides qui croient que leurs intérêts aristocratiques et ceux du pouvoir absolu ne font qu'un ; enfin les hommes que la révolution de France a dégoûté des idées qu'elle a profané ; enfin les bonap[artistes] les jacobins &c... Plus une chemise portant cette inscription : « Brouillons du 3^{ème} vol. Mad. de St. emporte une partie qui n'étoit pas copiée ».

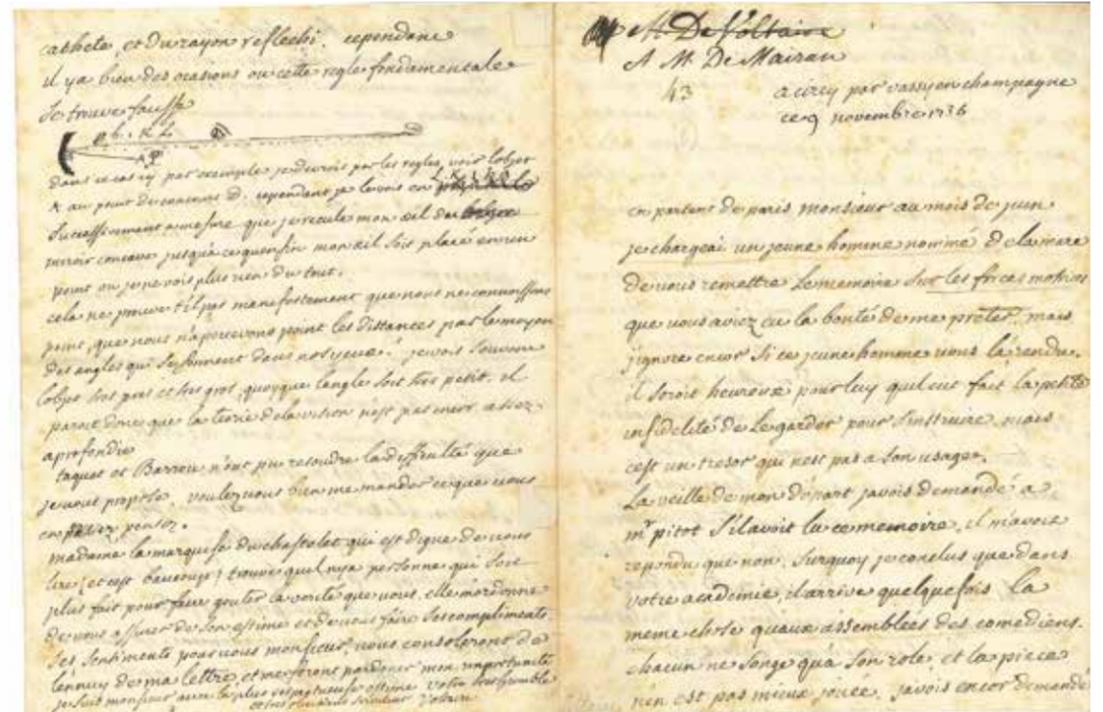
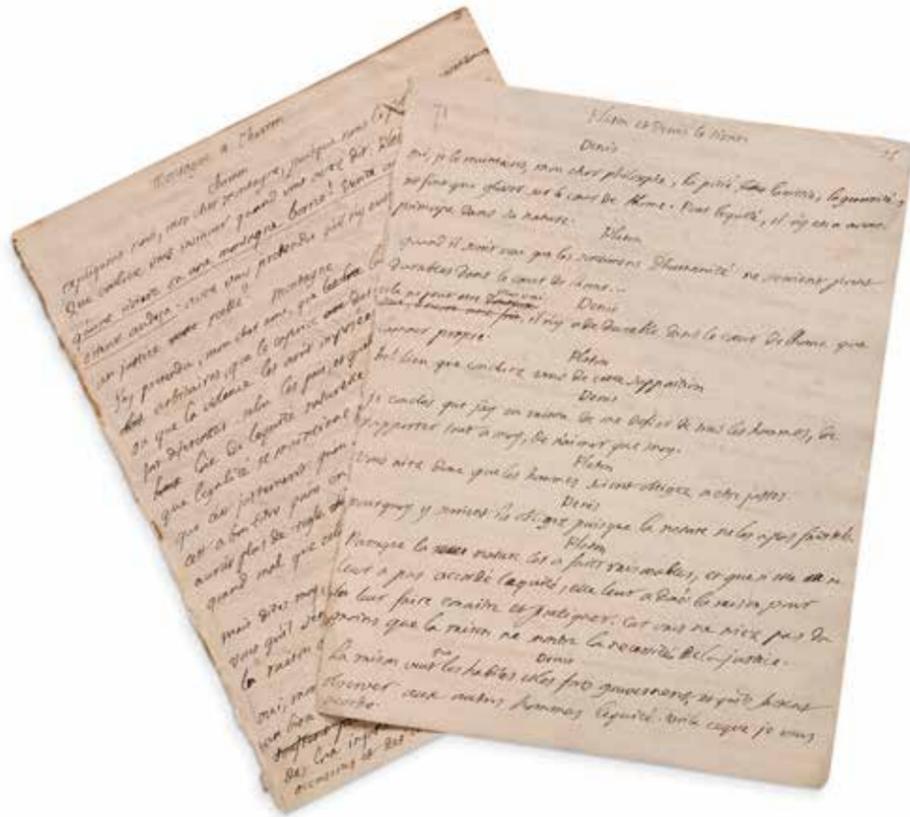
B. Copie mise au net par un secrétaire, avec d'importantes et nombreuses corrections et additions autographes, des *Considérations sur la Révolution française*, correspondant aux parties I-IV et onze chapitre de la partie V (vi-xvi) de l'édition (manquent le début de la V^e partie, et la VI^e partie) ; mise au net dans la partie droite des pages, écrites recto-verso, avec les additions ou corrections de la main de Madame de Staël dans la marge de gauche ou entre les lignes ; 13 dossiers ou cahiers (12 avec couvertures bleu-gris portant le sommaire du cahier et la liste des chapitres, et l'évaluation des feuilles d'impression), correspondant aux quatre premières parties, et une partie de la cinquième (chap. vi-xvi) ; l'ensemble d'environ 1 200 pages (environ 26 x 21 cm).

Une chemise ayant servi à emballer le manuscrit porte cette note d'Auguste de Staël : « Copie corrigée par ma mère et revue par Schlegel et par moi ».

C. Dossier de brouillons, notes et fragments autographes, copies de chapitres avec des corrections autographes, certaines marquées : « Pages coupées après avoir été copiées et remplacées dans un cahier » ; copies de chapitres annotés par SCHLEGEL ; des notes de mains non identifiées, la plupart relatives aux V^e et VI^e parties de l'édition ; le tout environ 550 pages (environ 25 x 22 cm). Plus un ensemble de notes et transcriptions sur des sujets historiques, dont 20 pages autographes (une datée « le 26 8^{bre} 1810 »), copies de mains non identifiées d'extraits de documents et d'ouvrages cités dans les *Considérations*, écrits dans 6 cahiers, avec sommaires sur les couvertures ; environ 20 pages autographes et 350 pages de mains diverses (20 de la main d'Albertine de Staël).

Provenance : archives du château de Coppet (exposition *Madame de Staël et l'Europe*, Bibliothèque Nationale, 1966, n° 131) ; vente Christie's, Londres (23 novembre 1998, n° 134).





239

VAUVENARGUES LUC CLAPIER, MARQUIS DE (1715-1747).

MANUSCRIT autographe, [Dialogues]; 7 pages et demie in-4.

4 000 / 5 000 €

Rare manuscrit de trois Dialogues philosophiques.

Les Dialogues ont été publiés dans les Œuvres posthumes de Vauvenargues éditées par J.L.J. Brière en 1821. Le manuscrit, à l'encre brune sur 4 feuillets, présente quelques ratures et corrections. Il rassemble les Dialogues (ici non numérotés) VI, VII et XVIII.

[VI] **Montagne et Charron** (3 pages). Dialogue entre MONTAIGNE et Pierre CHARRON, auteur du livre *De la Sagesse*. « CHARRON. Expliquons nous, mon cher Montagne, puisque nous le pouvons présentement. Que vouliez vous insinuer quand vous avez dit : *Plaisante justice qu'une rivière ou une montagne borne ! Vérité audela des Pirenées ; erreur audça.* [La citation est en fait de Pascal.] Avez vous prétendu qu'il n'y eut pas une vérité et une justice réelle ?

MONTAGNE. J'ai prétendu, mon cher ami, que la plupart des loix étoient arbitraires, que le caprice des hommes les avoit faites, ou que la violence les avoit imposées. Ainsi

elles se sont trouvées fort différentes selon les pays, et quelquefois très peu conformes aux loix de légitimité naturelle. Mais comme il n'est pas possible que la légalité se maintienne parmi les hommes, je prétends que c'est justement qu'on soutient les loix de son pays, et que cest à bon titre qu'on en fait dépendre la justice. Sans cela, il n'y auroit plus de règle dans la société, ce qui seroit un plus grand mal que celui des particuliers levez par les loix »... Etc.

[VII] **Un américain et un Portugais** (3 pages).

« L'AMERICAIN. Vous ne me persuaderez point. Je suis très convaincu que votre luxe, votre politesse, et vos arts, n'ont fait qu'augmenter nos besoins, corrompre nos mœurs, allumer davantage notre cupidité, en un mot corrompre la nature dont nous suivions les loix avant de vous connaître.

LE PORTUGAIS. Mais qu'appelez vous donc les loix de la nature. Suiviez vous en toutes choses votre instinct. Ne l'aviez vous pas assujéti à de certaines règles pour le bien de la société ?

L'AMERICAIN. Oui, mais ces règles étoient conformes à la raison.

LE PORTUGAIS. Je vous demande encore ce que vous appelez la raison »... Etc.

[XVIII] **Platon et Denis le tyran** (1 page et demie). Dialogue entre PLATON et le tyran de Syracuse Denys.

« DENIS. Oui, je le maintiens, mon cher philosophe, la pitié, l'amitié, la générosité, ne font que glisser sur le cœur de l'homme. Pour la légitimité, il n'y en a aucun principe dans sa nature.

PLATON. Quand il seroit vrai que les sentiments d'humanité ne seroient point durables dans le cœur de l'homme...

DENIS. Cela ne peut être plus vrai. Il n'y a de durable dans le cœur de l'homme que l'amour propre. [...]

PLATON. C'est adire que vous qui étiez plus fort et plus habile que vos sujets, vous n'étiez pas obligé envers eux à être juste. Mais vous avez trouvé des hommes encore plus heureux et plus habiles que vous. Ils vous ont chassé de la place que vous aviez usurpée. Après avoir éprouvé si durement les inconveniens de la violence, devriez vous persister dans votre erreur ? Mais puisque votre expérience n'a pu vous instruire, je le tenterois vainement. Adieu ; je ne veux point infecter mon esprit du poison dangereux de vos maximes »...

240

VOLTAIRE (1694-1778).

L.A.S. « Voltaire », Cirey par Vassy en Champagne 9 novembre 1736, à Jean-Jacques DORTOUS DE MAIRAN ; 4 pages in-4 (légères piqures).

10 000 / 15 000 €

Très belle et longue lettre scientifique sur les forces motrices et sur l'optique, illustrée d'un croquis.

[Jean-Jacques DORTOUS DE MAIRAN (1678-1771), mathématicien, astronome et physicien, publia en 1741 une *Dissertation sur l'estimation et la mesure des forces motrices*, et débatta avec Émilie du Châtelet sur la question des forces vives.]

En quittant Paris pour Cirey, il a chargé le jeune de La Mare de rendre à Mairan son « mémoire *Sur les forces motrices* que vous aviez eu la bonté de me prêter » ; il ne sait si ce jeune homme a fait « la petite infidélité de le garder pour s'instruire, mais cest un trésor qui nest pas à son usage ». Le géomètre et mathématicien Henri PITOT (1695-1771) n'avait pas lu ce mémoire : « sur quoi je conclus que dans votre académie [des Sciences], il arrive quelquefois la même chose qu'aux assemblées des comédiens. Chacun ne songe qu'à son rôle, et la pièce n'en est pas mieux jouée. J'avois encor demandé à M^r Pitot, s'il croyoit que la quantité du mouvement fut le produit de la masse par le carré des

vitesse. Il m'avoit assuré qu'il étoit de ce sentiment, et que les raisons de M^{rs} LEIBNITS et BERNOULLI luy avoient paru convaincantes. Mais apeine fuje arrivé à Cirey, qu'il m'écrivit qu'il venoit de lire enfin votre mémoire, qu'il étoit converti, que vous luy aviez ouvert les yeux, que votre dissertation étoit un chef d'œuvre. Pour moy Monsieur je n'avois point à changer de party ; il n'étoit pas question de me convertir, mais de m'apprendre mon catechisme.

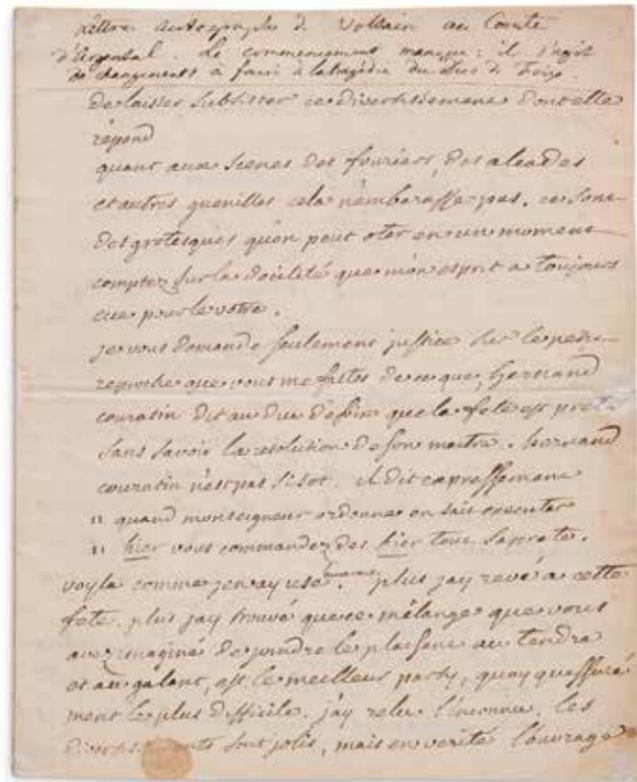
Quel plaisir Monsieur d'étudier sous un maître tel que vous ! J'ay trop tardé à vous remercier des lumières et du plaisir que je vous dois. Avec quelle netteté vous exposez les raisons de vos adversaires vous les mettez dans toute leur force pour ne leur laisser aucune ressource, lorsqu'ensuite vous les détruisez. Vous démelez toutes les idées, vous les rangez chacune à sa place, vous faites voir clairement le malentendu qu'il y avoit à dire qu'il faut quatre fois plus de force pour porter un fardeau quatre lieues que p^r une lieue, etc. J'admire comme vous distinguez les mouvements accélérez qui sont comme le carré des vitesses et des temps, d'avec les forces qui ne sont qu'en raison des vitesses et des temps.

Quand vous avez fait voir par le choc des corps mous et des corps à ressort (articles 22, 23, 24) que la force est toujours en raison de la simple vitesse, on croiroit que vous pouvez vous passer d'autres raisons, et vous en apportez une foule d'autres. Le numero vingt huit, etc. est sans réplique. Je serois

bien curieux de voir ce que peuvent répondre à ces preuves si claires les Volfs, les Bernoulli, et les Mushenbroeks ».

Il parle alors « d'une difficulté d'un autre genre qui m'occupe depuis quelques jours. Il s'agit d'une expérience contraire aux premiers fondements de la catoptrique. Ce fondement est qu'on doit voir l'objet au point de concours du cathète, et du rayon réfléchi. Cependant il y a bien des occasions où cette règle fondamentale se trouve fautive ». Voltaire dessine alors un **croquis**, qu'il commente : « Dans ce cas cy par exemple je devrois par les règles voir l'objet A au point de concours D. Cependant je le vois en L.K.I.h.g. successivement à mesure que je recule mon œil du miroir concave jusqu'à ce qu'enfin mon œil soit placé en un point où je ne vois plus rien du tout. Cela ne prouve t'il pas manifestement que nous ne connoissons point, que nous n'apercevons point les distances par le moyen des angles qui se forment dans nos yeux ? Je vois souvent l'objet très pres et très gros, quoique l'angle soit très petit. Il paroît donc que la théorie de la vision n'est pas encor assez approfondie ». Il demande l'avis de Mairan...

Il ajoute : « Madame la marquise du Châtelet qui est digne de vous lire (et c'est beaucoup) trouve qu'il n'y a personne qui soit plus fait pour faire goûter la vérité que vous. Elle m'ordonne de vous assurer de son estime et de vous faire ses compliments »... *Correspondance* (Pléiade), t. I, p. 868.



241

VOLTAIRE (1694-1778).

L.A.S. « V » (le début manque), [Cirey vers le 10 juin 1744, au duc de RICHELIEU]; 3 pages in-4 (petites réparations au pli, une petite tache).

2 000 / 2 500 €

Lettre inédite sur la préparation du livret de la comédie-ballet *La Princesse de Navarre* que Rameau va mettre en musique.

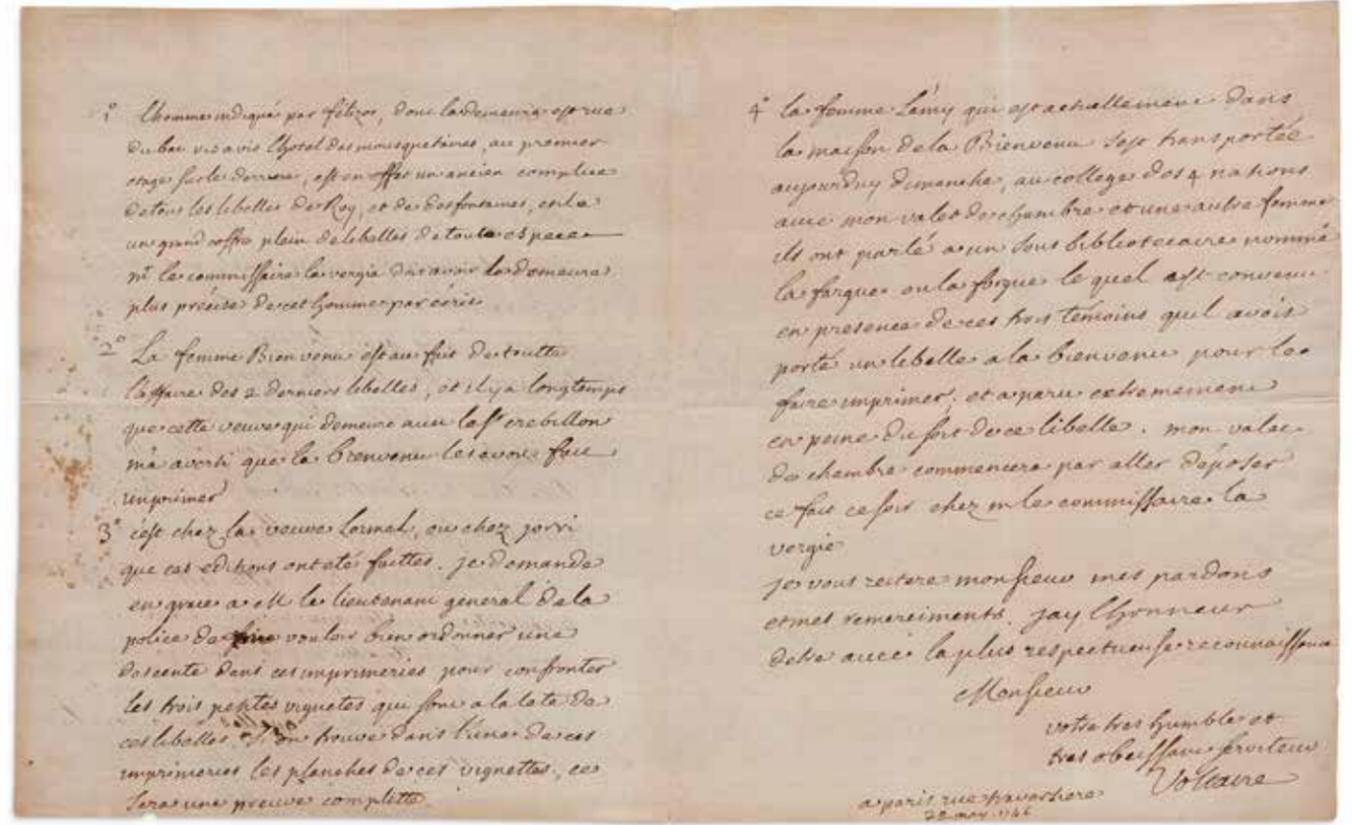
[La comédie-ballet *La Princesse de Navarre*, comédie en trois actes de Voltaire, avec un prologue et des intermèdes mis en musique par Jean-Philippe RAMEAU, fut représentée dans la Grande Écurie de Versailles le 23 février 1745 à l'occasion du mariage du Dauphin avec l'Infante Marie-Thérèse d'Espagne. La correspondance de Voltaire en mai-juin 1744 avec le futur maréchal de RICHELIEU (1696-1788), depuis 1743 Premier Gentilhomme de la Chambre, montre que le duc prit une part active à l'élaboration du spectacle, dont Voltaire lui a envoyé le 24 avril le manuscrit de la comédie; Voltaire le nomme parfois « duc de Foix », du nom du protagoniste masculin de la pièce. Le rôle de la Princesse sera tenu par Mademoiselle GAUSSIN (1711-1767). Malgré l'inscription ancienne portée en tête, la lettre n'est pas adressée au comte d'Argental, mais bien au duc de Richelieu qui vient de participer, aux côtés de Louis XV, à la prise de Menin (Menen) le 4 juin.] Voltaire parle ici d'un divertissement: « Quant aux scènes des fouriers, des alcades et autres guenilles cela n'embarasse pas. Ce sont des grotesques qu'on peut ôter en un moment. Comptez sur la docilité que mon esprit a toujours eue pour le votre.

Je vous demande seulement justice sur le petit reproche que vous me faites de ce que, Hernand Couratin dit au duc de Foix que la fête est prête sans savoir la résolution de son maître. Hernand Couratin n'est pas si sot. Il dit expressément

« quand monseigneur ordonne on sait executer
« hier vous commandez des hier tout saprete.

Voyla comme j'en ay usé avec vous. Plus j'ay revé à cette fete, plus j'ay trouvé que ce mélange que vous avez imaginé de joindre le plaisant au tendre et au galant, est le meilleur party, quoyqu'assurément le plus difficile ». Il a relu *l'Inconnu* [de Thomas Corneille]: « Les divertissements sont jolis, mais en verité l'ouvrage est fort mauvais, et cette idée charmante n'est point du tout remplie. Esce que vous n'etes pas deja charmé de l'effet que fera mademoiselle Gossin quand elle trouvera à une porte, des guerriers qui la festoyent, et à une autre, des Venus et des graces et des femmes? Esce que ce ne sera pas le plus beau des spectacles qu'un feu d'artifice qui explique une enigme en lettres brillantes de lumiere et qui fait le denouement? Esce que les ariettes qu'on chantera à la fin ne sont pas une allegorie naturelle de tout ce qui est arrivé depuis entre les deux branches d'Espagne et de France? Et y a til la le moindre mot que le plus endiablé courtisan, et le plus satirique Desfontaines [l'abbé Desfontaines critiquait sévèrement les pièces de Voltaire] puisse empoisonner? Mais si la demoiselle Gaussin est à chaque pas arretée par des fetes au premier acte je vous conjure de ne pas exiger que nous répétions cet artifice au second. Plus cette idée est neuve et riante; plus elle perdroit de son prix par la repetition, et cette copie de soy meme seroit une sterilité, et une indigence d'invention insupportable. Pardon d'en écrire tant à M le duc de Foix qui entre à present dans Menin, mais enfin c'est votre ouvrage, et il faut que le masson rende compte à l'architecte. Madame du Chastellet vous fait les plus tendres compliments. Sans elle, je viendrois vous trouver tous les quinze jours, et vous demander vos ordres [...] je vous supplie de me laisser envoyer les divertissements à Ramau [RAMEAU] tandis que j'acheveray la piece qui à peine est commencée ».

Il ajoute qu'« alcade n'est point un exempt d'archer, c'est un juge, un gouverneur, une belle charge. Mon alcade sera très poli. Je suis à vos pieds ».



242

VOLTAIRE (1694-1778).

L.A.S. « Voltaire », Paris rue Traversière 22 mai 1746, [à Claude-Henri FEYDEAU DE MARVILLE?]; 3 pages in-4 (quelques légères taches).

4 000 / 5 000 €

Lettre inédite sur l'affaire des libelles.

[Voltaire, reçu le 25 avril, a prononcé le 9 mai son discours de réception à l'Académie française, provoquant aussitôt des libelles contre lui, émanant de l'entourage du poète satirique Pierre-Charles ROY et du critique-abbé DESFONTAINES, dont plusieurs sont saisis chez Louis TRAVENOL, violon à l'Opéra, que Voltaire va poursuivre de sa vindicte. La lettre est probablement adressée, comme plusieurs autres dénonciations concernant la même affaire, au lieutenant général de police Claude-Henri FEYDEAU DE MARVILLE (1705-1787). Le libelle que dénonce ici plus particulièrement Voltaire est le *Discours de M. le directeur à la porte de l'Académie*.]

« L'academie indignée de tous les libelles qui courent et particulièrement du dernier dans lequel la mémoire de Louis 14 et la personne sacrée du Roy regnant ne sont pas ménagées a pris la resolution de faire temoigner au Roy son juste ressentiment; elle est en meme temps tres sensible aux soins que vous voulez bien vous donner pour constater qui sont les auteurs de ces délits redoublés; et le public ne vous en sera pas moins obligé que l'academie ».

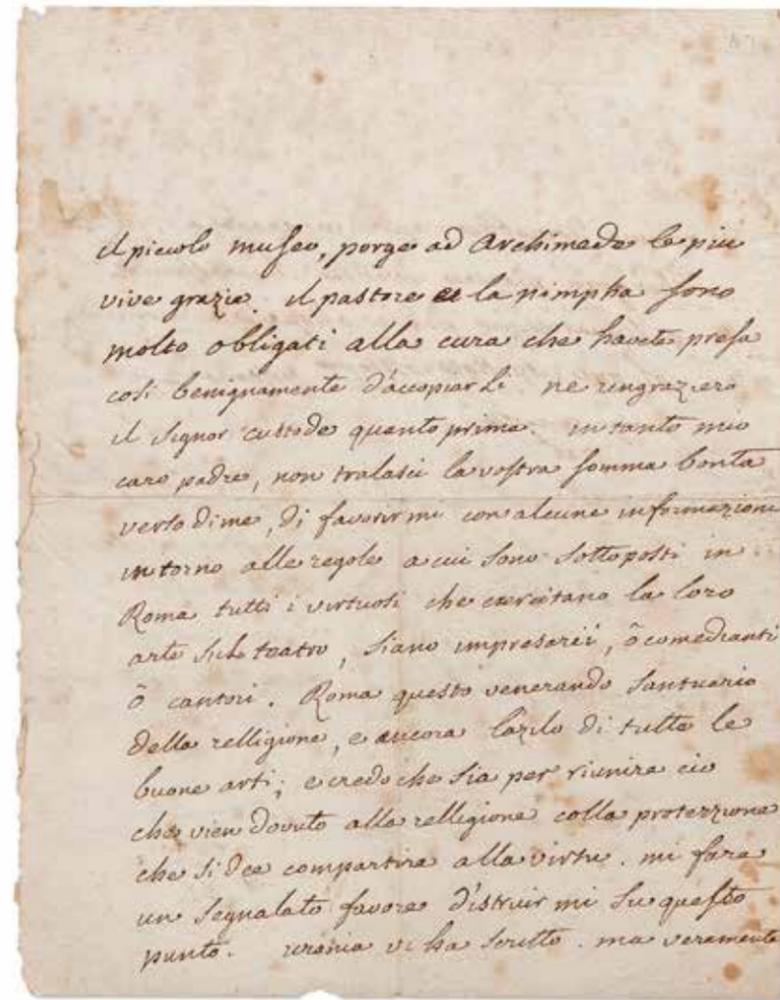
4° La femme Lamy qui est actuellement dans la maison de la Bienvenu, s'est transportée aujourd'hui dimanche, au collège des quatre nations avec mon valet de chambre et une autre femme. Ils ont porté au sous-bibliothécaire nommé la fougère ou la fogue le quel est convenu en présence de ces trois témoins quel avoit porté un libelle à la Bienvenu pour les faire imprimer; et après cela mon valet de chambre commencera par aller déposer ce fait ce fait chez le commissaire la vergie.

Je vous remercie mon sieur mes pardons et mes remerciements. j'ay l'honneur d'être avec la plus respectueuse reconnaissance
Monsieur

vostra très humble et
très obéissant serviteur
Voltaire

à Paris rue Traversière
22 mai 1746

Il prie de lui pardonner « toutes ces importunités en faveur de la relation nécessaire qu'elles ont avec le bien public », et fait quatre nouvelles dénonciations: 1° un homme « indiqué par Félizot » [le colporteur Phélizot], demeurant rue du Bac, qui est « un ancien complice de tous les libelles de Roy, et de Desfontaines, et il a un grand coffre plein de libelles de toute espece. [...] 2° La femme Bienvenu est au fait de toute l'affaire des 2 derniers libelles », qu'elle a fait imprimer, comme en a averti Voltaire la veuve qui vit avec Crébillon. « 3° C'est chez la veuve Lormel, ou chez Jorri que ces éditions ont été faites. Je demande en grace à M le lieutenant general de la police de vouloir bien ordonner une descente dans ces imprimeries pour confronter les trois petites vignettes qui sont à la tête de ces libelles. Si on trouve dans l'une de ces imprimeries les planches de ces vignettes, ce sera une preuve complete ». 4° Un sous-bibliothécaire au Collège des Quatre nations a convenu en présence de témoins « qu'il avoit porté un libelle à la Bienvenu pour le faire imprimer; et a paru extrêmement en peine du sort de ce libelle ». Il fera porter les preuves par son valet de chambre au commissaire Lavergie...



243

VOLTAIRE (1694-1778).

L.A.S. « Voltaire », Paris 18 août 1746, [au R.P. François JACQUIER] ; 2 pages in-4 (taches et rousseurs) ; en italien avec post-scriptum en français.

6 000 / 8 000 €

Belle lettre en italien, en son nom et celui de la marquise DU CHÂTELET, au mathématicien et physicien François JACQUIER (1711-1788, minime à Rome et commentateur de Newton).

« Il piccolo museo, porge ad Archimede le piu vive grazie. Il pastore e la nimpha sono molto obligati alla cura che havete presa cosi benignamente d'accopiar Li. Ne ringraziero il signor custode quanto prima. In tanto moi caro padre, non tralasei la vostra somma bonta verso di me, di favorir mi con alcune

informazioni in torno alle regole a cui sono sottoposti in Roma tutti i virtuosi che esercitano la loro arte sulo teatro, siano impresarii, ô comedianti ô cantori. Roma questo venerando santuario della religione, e ancora Caplo di tutte le buone arti; e credo che sia per riunire cio che vien dovuto alla religione colla protezione che si dee compartire alla vertu. [...] Urania vi ha scritto. Ma veramente Urania devrebbe venire in Arcadia »...

[Traduction :] « Le petit Musée adresse à Archimède ses plus vifs remerciements. Le pasteur et la nymphe vous sont très obligés de la peine que vous avez prise avec tant de bienveillance de les accueillir. Ils en remercient le sieur Custode incessamment. Cependant, mon Père, ne relâchez pas votre extrême bonté envers moi, et favorisez-moi de quelques renseignements sur les règles auxquelles sont soumis à Rome tous les artistes pour exercer leur art sur le théâtre,

qu'ils soient entrepreneurs de spectacles, comédiens ou chanteurs. Rome, ce vénérable sanctuaire de la religion, est aussi l'asile de tous les beaux-arts, et je crois que c'est parce qu'elle réunit ce qui est dû à la religion avec la protection qu'on doit accorder au mérite. [...] Uranie [Émilie du CHÂTELET] vous a écrit. Mais vraiment Uranie devrait bien venir en Arcadie »...

Il ajoute en français qu'il joint à son envoi ses lettres de remerciements au Custode de l'Academia degli Arcadi et au R.P. BOSCOVICH...

Succession M.R.B. (Mayenne 2 octobre 2005, n° 39). *Correspondance* (Pléiade), t. II, p. 1128.



244

VOLTAIRE (1694-1778).

L.A.S. « V », [Sceaux] « ce samedi » [novembre-décembre 1747], à François-Augustin Paradis de MONCRIF, « l'un des quarante de l'academie lecteur de la reine etc. à Versailles » ; 1 page in-8, adresse (rousseurs ; portrait gravé joint).

2 000 / 3 000 €

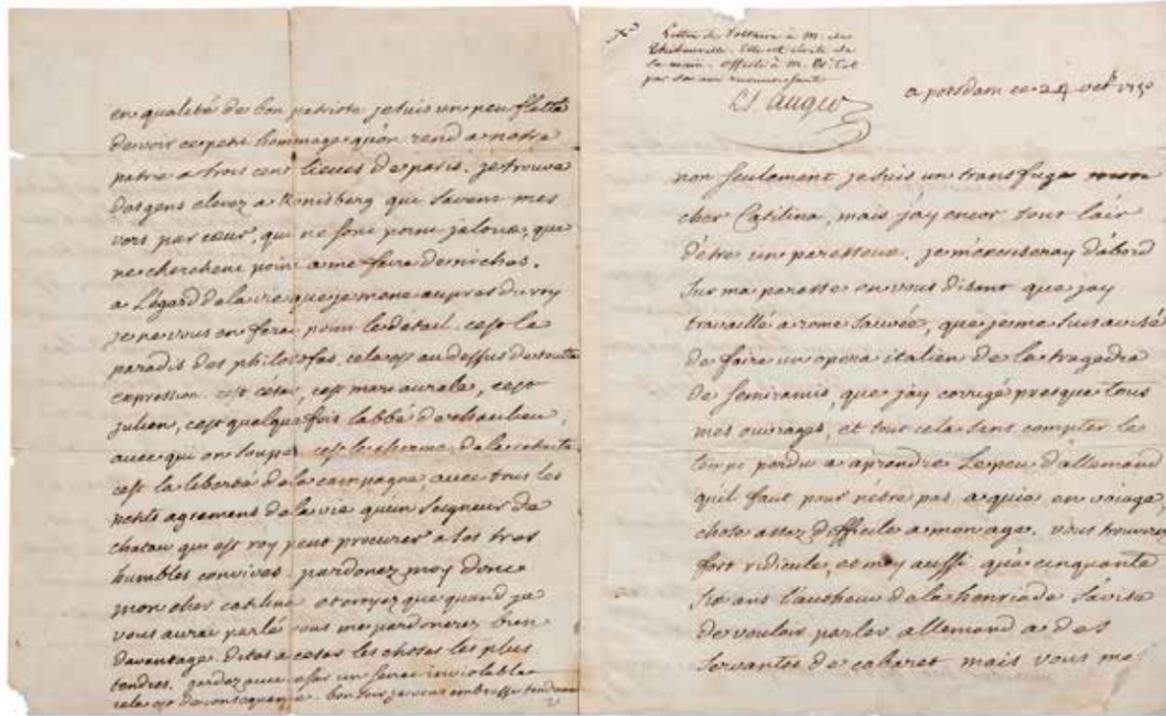
Jolie lettre lors de son séjour à Sceaux chez la duchesse du Maine.

[Après un incident au jeu de la Reine à Fontainebleau, Voltaire et Mme du Châtelet s'enfuirent précipitamment de la Cour pour se cacher à Sceaux, chez la duchesse du MAINE ; lors de ce séjour, les deux amants

jouèrent dans plusieurs représentations théâtrales, dont la comédie-ballet *Zélinde* de MONCRIF, dont il est ici question.]

« Mon aimable Silphe, vous auriez été content. Madame du Chastelet a chanté Zirphé avec justesse, l'a joué avec noblesse et avec grace. Quatre mille diamants faisoient son moindre ornement. Allez allez, laissons dire, les beaux arts sont encor honorez. On dansoit dans le Siecle de Louis 14. On chante dans celui de Louis 15. Et moy je chante vos louanges avec ma voix aussi enrouée que celle de M. de Richelieu, mais c'est de bon cœur ».

Correspondance (Pléiade), t. II, p. 1193.



245
VOLTAIRE (1694-1778).

L.A.S. « V », Potsdam 24 octobre 1750, [au marquis Henri de THIBOUVILLE] ; 4 pages in-4 (quelques fentes aux plis et réparation à un coin).

8 000 / 10 000 €

Très belle lettre sur le début de son séjour à Potsdam chez Frédéric II, et sur son théâtre.

[Voltaire a quitté Paris le 25 juin 1750 pour Berlin, où il restera jusqu'en 1753 ; il ne reverra Paris que quelques mois avant sa mort. Henri Lambert d'Herbigny, marquis de THIBOUVILLE (1710-1784), homme de lettres et auteur dramatique, passionné de théâtre, ami de Voltaire, lui servait volontiers d'intermédiaire avec les comédiens ou avec les éditeurs pour la publication de ses pièces ; il l'aidait aussi pour les représentations dans le théâtre que Voltaire avait aménagé dans son hôtel parisien de la rue Traversière, jouant notamment le rôle de Catilina (d'où le surnom que lui donne Voltaire) dans *Rome sauvée*. Voltaire évoque ici successivement ses tragédies *Sémiramis* (1748), *Rome sauvée*, ou *Catilina*, qui sera jouée à Berlin par les princes de Prusse, et publiée en 1752, et *Le Duc d'Alençon*, ou *les Frères ennemis*, remaniement de son *Adélaïde de Guesclin* de 1734, qui sera représentée plusieurs fois à Potsdam par les princes.]

« Non seulement je suis un transfuge mon cher Catilina, mais j'ai encor tout l'air d'être un paresseux. Je m'excuserai d'abord sur ma paresse en vous disant que j'ai travaillé à Rome sauvée, que je me suis avisé de faire un opera italien de la tragedie de *Semiramis* [pour la Margrave de Bayreuth], que j'ai corrigé presque tous mes ouvrages, et tout cela sans compter le temps perdu à apprendre le peu d'allemand qu'il faut pour n'être pas à quia en voiage, chose assez difficile à mon age. Vous trouverez fort ridicule, et moi aussi qu'à cinquante six ans l'auteur de *la Henriade* s'avise de vouloir parler allemand à des servantes de cabaret. Mais vous me faites des reproches un peu plus vifs que je ne merite assurément pas. Ma transmigration a couté beaucoup à mon cœur. Mais elle a des motifs si raisonnables, si legitimes, et j'ose le dire, si respectables, qu'en me plaignant de n'être plus en France personne ne peut m'en blamer. J'espere avoir le bonheur de vous embrasser vers la fin de novembre. Catilina et le duc d'Alençon se recommanderont à vos bonnes graces dans mon grenier [son théâtre de la rue Traversière], et les nouveaux roles de Rome sauvée arriveront à ma niece [Mme DENIS] dans peu de temps. [...] Comment pui-je mieux meriter ma grace aupres de vous que par deux tragédies et un teatre ? Nous etions faits pour courir les champs ensemble comme les anciens troubadours. Je bâtis un teatre, je fais jouer la comedie partout où je me trouve, à Berlin à Potsdam. C'est une chose plaisante d'avoir

trouvé un prince et une princesse de Prusse [le prince Henri et la princesse Amélie], tout deux de la taille de Mademoiselle Gossin [GAUSSIN], déclamant sans aucun accent, et avec beaucoup de grace. Mademoiselle Gossin est à la verité superieure à la princesse. Mais celle cy a de grands yeux bleus qui ne laissent pas d'avoir leur mérite. Je me trouve icy en France. On ne parle que notre langue. L'allemand est pour les soldats et pour les chevaux, il n'est necessaire que pour la route. En qualité de bon patriote je suis un peu flatté de voir ce petit hommage qu'on rend à notre patrie à trois cent lieues de Paris. Je trouve des gens elevez à Königsberg qui savent mes vers par cœur, qui ne sont point jaloux, qui ne cherchent point à me faire des niches. À l'égard de la vie que je mene auprès du roy [FRÉDÉRIC II] je ne vous en ferai point le détail. C'est le paradis des philosophes. Cela est audessus de toute expression. C'est César, c'est Marc Aurele, c'est Julien, c'est quelquefois l'abbé de Chaulieu, avec qui on soupe. C'est le charme de la retraite, c'est la liberté de la campagne, avec tous les petits agrements de la vie qu'un seigneur de chateau qui est roy peut procurer à ses tres humbles convives. [...] Dites à Cesar [LEKAIN] les choses les plus tendres. Gardez avec Cesar un secret inviolable »... La lettre porte en tête un ex-dono du littérateur Louis-Simon AUGER (1772-1829), l'offrant à son ami Etienne Cot. *Correspondance* (Pléiade), t. III, p. 261.

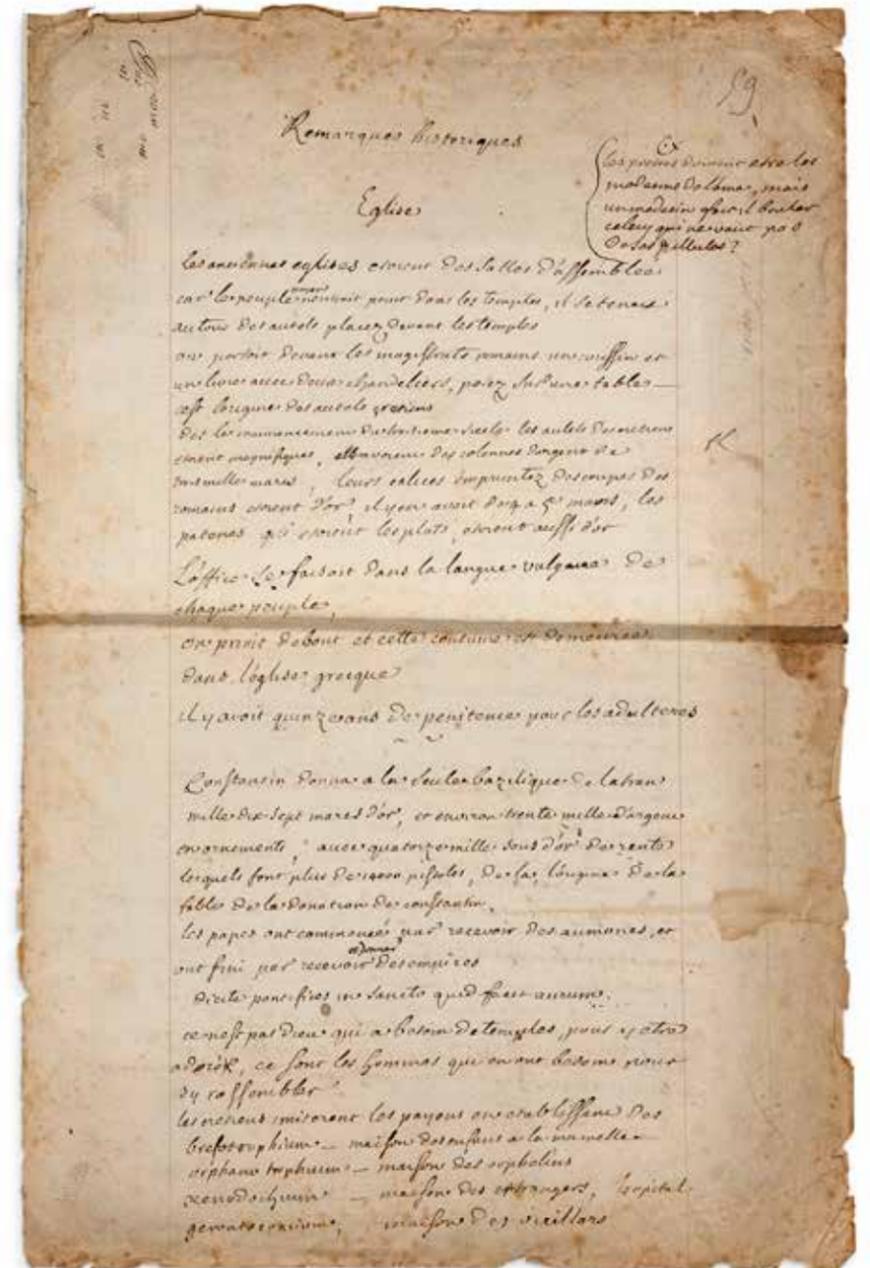
246
VOLTAIRE (1694-1778).

MANUSCRIT autographe, **Remarques historiques. Eglise** ; 2 pages grand in-fol. sur les deux faces d'un feuillet de registre comptable (36 x 24 cm ; un peu taché, légères effrangeures, pli un peu fendu).

6 000 / 8 000 €

Notes historiques qui semblent inédites ; elles pourraient se rattacher à la préparation de l'Essai sur les mœurs.

En tête, Voltaire a ajouté cette sentence : « Les pretres doivent etre les medecins de l'ame, mais un medecin fait il bruler celui qui ne veut pas de ses pillules ? » Citons les premières entrées de ces notes intitulées *Eglise*. « Les anciennes eglises etoient des salles d'assemblée car le peuple payen nentroit point dans les temples, il se tenoit autour des autels placez devant les temples. On portoit devant les magistrats romains un coussin et un livre avec deux chandeliers, posez sur une table - c'est l'origine des autels cretiens. Des le commencement du troisieme siecle les autels des cretiens etoient magnifiques, ils avoient des colonnes d'argent de trois mille marcs, leurs calices empruntez des coupes des romains etoient d'or [...] L'office se faisoit dans la langue vulgaire de chaque peuple. On prioit debout et cette coutume est demeurée dans l'eglise grecque. Il y avoit quinze ans de penitence pour les adulteres »... Suivent des remarques sur Constantin et la basilique de Latran, les aumones touchées par les papes, l'établissement de maisons charitables, l'habillement des moines, le plan des monastères à l'imitation « des anciennes maisons grecques et romaines », l'établissement des cardinaux, les écrits contre les papes, etc. « Si les pretres n'avoient servi qu'à l'autel, et n'eussent été que depositaires de misteres ignorez du public, il n'y eut jamais eu de guerres de religion. [...] Dans toutes les disputes teologiques, Rome a toujours décidé pour ce qui est le plus au dessus des sens, c'étoit tres bien connaitre les hommes de son temps, puisqu'il sagissoit de mistere, plus la chose etoit incomprehen-sible, plus elle etoit mistere »... Etc. À la fin, des notes brèves, certaines sur les arts sous Louis XIV.



VOLTAIRE (1694-1778).

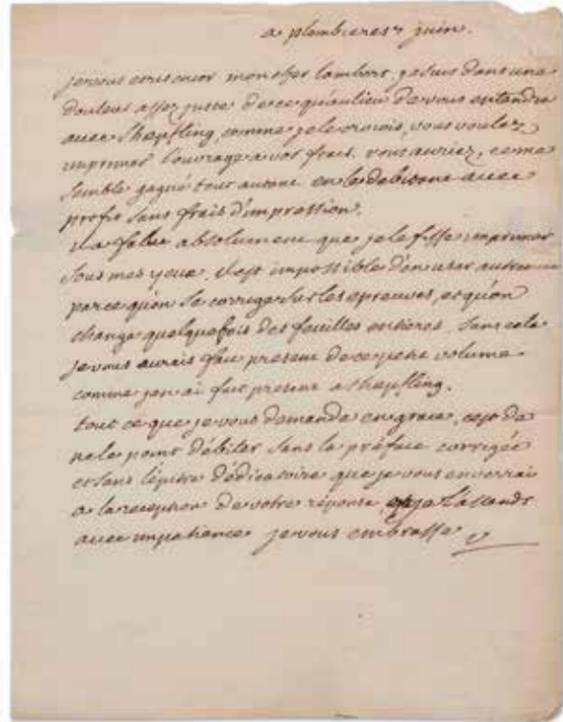
L.A.S. « V », Plombières 7 juin [juillet 1754], à Michel LAMBERT, « libraire pres de la comédie française à Paris » ; 1 page in-4, adresse.

4 000 / 5 000 €

Lettre relative au tome III de l'Histoire universelle, imprimé chez Schœpflin, à Colmar.

Voltaire est « dans une douleur assez juste de ce qu'au lieu de vous entendre avec Shopfling, comme je le croiois, vous voulez imprimer l'ouvrage à vos frais. Vous auriez, ce me semble gagné tout autant en le débitant avec profit sans frais d'impression. Il a fallu absolument que je le fisse imprimer sous mes yeux. C'est impossible d'en user autrement parce qu'on se corrige sur les épreuves, et qu'on change quelquefois des feuilles entières. Sans cela je vous aurais fait present de ce petit volume comme j'en ai fait present a Shopfling. Tout ce que je vous demande en grace, c'est de ne le point débiter sans la préface corrigée et sans l'épître dédicatoire que je vous enverrai à la reception de votre réponse »...

Correspondance (Pléiade), t. IV, p. 206.]



245

248

VOLTAIRE (1694-1778).

L.A.S. « V », Prangins pays de Vaud 12 janvier [1755, à François de CHENNEVIÈRES] ; 1 page in-8.

2 000 / 3 000 €

« Nous vous faisons les plus tendres compliments madame Denis des bords de notre lac et du milieu de nos montagnes nous vous prions de faire donner à M^r d'Argenson cette lettre en main propre, in tempore opportuno. [...] Comptez sur l'amitié du malade et de la garde malade ». À côté de la signature « V » de son oncle, Marie-Louise DENIS a signé « D ».

[François de CHENNEVIÈRES (1699-1779) était poète et librettiste.]

Correspondance (Pléiade), t. IV, p. 338.]

249

VOLTAIRE (1694-1778).

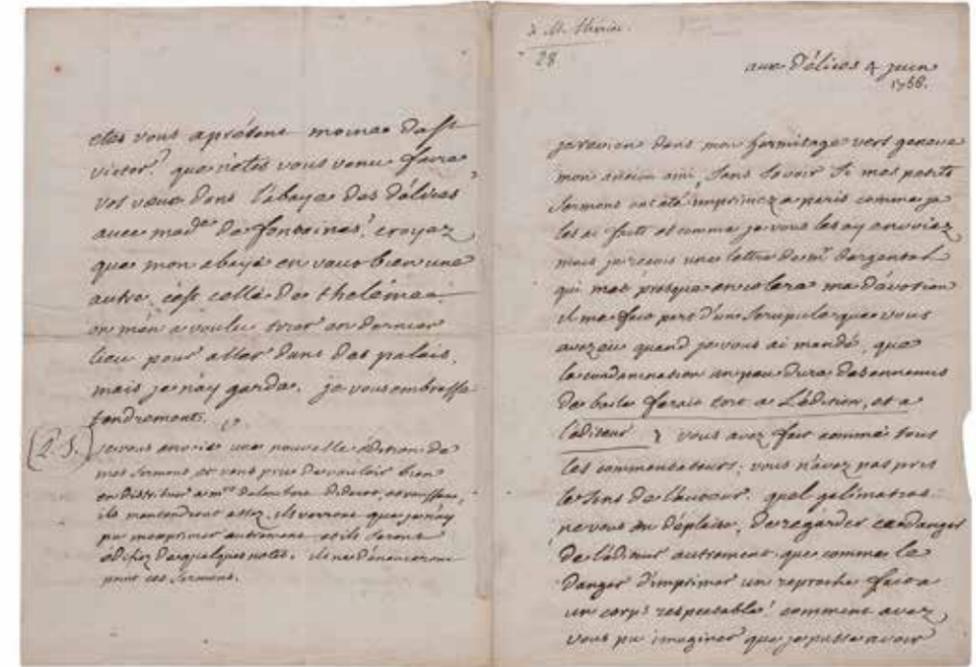
L.S. « V » avec compliment autographe, Prangins 3 janvier 1755, à Jean-Vincent Capperonnier de GAUFFECOURT, chez le comte de Bellegarde, envoyé de Pologne, à Paris ; la lettre est écrite par son secrétaire Cosimo COLLINI ; 2 pages in-4, adresse (légères rousseurs).

1 200 / 1 500 €

Belle lettre littéraire, saluant les philosophes de l'Encyclopédie.

[Jean-Vincent Capperonnier de GAUFFECOURT (1692-1766), littérateur et bibliophile, était très lié avec Mme d'Épinay et Jean-Jacques Rousseau. Il avait une maison à Montbrillant dans les faubourgs de Genève, où il avait installé une presse privée, et se livrait à la reliure. Voltaire fait ici allusion à la publication désavouée de l'Abbrégé de l'Histoire universelle par Néaulme à La Haye en 1753, et aux rumeurs de la préparation d'une édition pirate de son poème La Pucelle d'Orléans, qu'il n'a jamais voulu publier.]

Il ne peut lui écrire de sa main : « je suis tout perclus sur les bords de votre Lac. Le soleil de Montpellier me serait plus favorable que les glaces du Mont Jura. Je n'ai point eu la force d'aller aux bains d'Aix en



250

250

VOLTAIRE (1694-1778).

L.A.S. « V », aux Délices 4 juin [1756], à Nicolas-Claude THIÉRIOT ; 4 pages in-4 (infime déchirure marginale sans toucher le texte).

5 000 / 7 000 €

Sur l'édition de ses « petits sermons » : le Poème sur le désastre de Lisbonne et le Poème sur la loi naturelle.

[Voltaire s'était lié dès 1714 avec Nicolas THIÉRIOT (1697-1772), qui restera son ami, et lui servait d'agent littéraire à Paris.]

« Je reviens dans mon hermitage vers Geneve mon ancien ami, sans savoir si mes petits sermons ont été imprimez à Paris comme je les ai faits et comme je vous les ay envoyez, mais je reçois une lettre de M^r d'ARGENTAL qui met presque en colere ma dévotion. Il me fait part d'un scrupule que vous avez eu quand je vous ai mandé, que la condamnation un peu dure des ennemis de Baile [Pierre BAYLE] ferait tort à l'édition, et à l'éditeur. Vous avez fait comme tous les commentateurs ; vous n'avez pas pris le sens de l'auteur. Quel galimatias, ne vous en déplaie, de regarder ce danger de l'éditeur autrement que comme le danger d'imprimer un reproche fait à un corps respectable ! Comment avez vous pu imaginer que je pusse avoir un autre sentiment. Vous avez la bonté de faire imprimer un ouvrage qui vous plait, et je ne veux pas qu'il y ait dans cet ouvrage la moindre chose qui puisse vous compromettre. Il faut que vous ayez

le diable au corps, le Diable des Bentley, des Burman, des Variorum pour expliquer ce passage comme vous avez fait.

J'attends des exemplaires reliez de mon recueil de rêveries pour vous en envoyer. Je ne sais pas quel party prend Lambert [libraire]. Je voudrais bien ne pas desobliger Lambert. Je voudrais aussi que les Crammer pussent profiter de mes dons.

Il est difficile de contenter tout le monde ». Il vient de parcourir une partie des Pensées philosophiques d'un Citoyen de Montmartre [attaque contre les philosophes, par Pierre Sennemaud] : « c'est un ane qui affiche sa patrie » ; il pense que Fréron et La Beaumelle sont les auteurs de « cet infame et ridicule libelle. On me mande qu'il n'a excité que l'horreur et le mépris ».

Il évoque la publication par LA BEAUMELLE de « lettres originales de Louis 14 et de Madame de Maintenon dont on pourra faire quelque usage dans la nouvelle édition du Siècle de Louis 14. Un scelerat et un sot peut avoir eu par hazard de bons manuscrits »...

Il vante « l'abaye des Délices [...] mon abaye en vaut bien une autre, c'est celle de Thélème. On m'en a voulu tirer en dernier lieu pour aller dans des palais. Mais je n'ai garde »...

Il lui envoie une nouvelle édition de ses « sermons », à distribuer à D'ALEMBERT, DIDEROT et ROUSSEAU : « Ils m'entendront assez. Ils verront que je n'ai pu m'exprimer autrement et ils seront édifiés de quelques notes. Ils ne dénonceront point ces sermons ».

Correspondance (Pléiade), t. IV, p. 780.

VOLTAIRE (1694-1778).

L.A.S. « V », aux Délices 22 avril 1757, à Marie-Anne du BOCCAGE ; 1 page in-4 (bas un peu fendu et déchiré avec petit manque affectant le V de la signature).

3 000 / 3 500 €

Charmante lettre à la poétesse, successivement en vers, en italien et en anglais.

[La poétesse Anne-Marie du BOCCAGE (1710-1802) partait en voyage en Italie, à Venise puis Rome ; Voltaire avait chargé Jean-Robert Tronchin de lui remettre cette lettre lors de son passage à Lyon.]

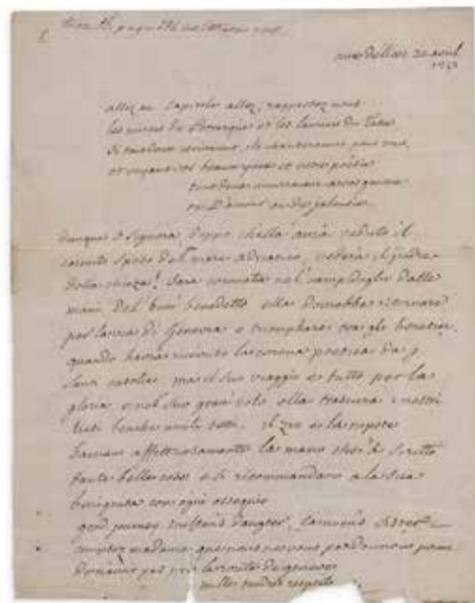
« Allez au Capitole allez, rapportez nous
Les mirtes de Petrarque et les lauriers du Tasse.
Si tous deux revivaient, ils chanteraient pour vous,
Et voyant vos beaux yeux et votre poésie
Tout deux mourraient à vos genoux
Ou d'amour ou de jalousie.

Dunque o Signora, doppio ch'ella avrà veduto il cornuto sposo del mare Adriatico, vederà il padre della chiezza ! Sara coronata nel campidoglio dalle mani del' buon' Benedetto. Ella dovrebbe ritornare per la via di Geneva et triomphare tra gli heretici, quando havrà ricevuto la corona poetica da i Santi catolici. Ma il suo viaggio è tutto per la gloria, e nel' suo gran' volo ella trascura i nostri lieti benche umili tetti. Il zio e la nipote bacciano affettuosamente la mano che' à scritto tante belle cose e si raccomandano alla sua benignità con ogni ossequio. Good journey Milton's daugter, Camoens' sister.

Comptez Madame que nous ne vous pardonnons point de n'avoir point pris la route de Geneve »...

Après avoir vu l'époux cornu de la Mer Adriatique, elle verra le père de l'Église, et sera couronnée par le bon Benoît. Elle devrait revenir par Genève et triompher chez les hérétiques, après avoir reçu la couronne poétique des saints catholiques... L'oncle et la nièce la saluent, et souhaitent bon voyage à la fille de Milton et sœur de Camoens (elle avait traduit *Le Paradis perdu* de Milton, et donné *La Colombiade* inspirée des *Lusiades*).

Correspondance (Pléiade), t. IV, p. 1001 (sans la date, texte inexact).



251

VOLTAIRE (1694-1778).

8 L.A.S. « V » et 1 L.A., juillet-août [1758], à sa nièce Mme Marie-Louise DENIS, aux Délices, à Genève ; 20 pages in-4, 7 pages in-8, 4 adresses (petite fente à une lettre).

20 000 / 25 000 €

Belle correspondance à sa nièce Mme Denis, en partie inédite, pendant son voyage et son séjour à Schwetzingen chez l'Électeur Palatin ; il y rédigea Candide.

Morat 4 juillet. « Toujours mouillez et grelotant de froid au mois de juillet j'ay recours ma chere enfant à la grande maxime de prendre le temps comme il vient ». Il apprend que « le comte de Clermont a perdu une grande bataille [Krefeld] le 24 juin. [...] C'est une chose merveilleuse que la cordialité avec laquelle on veut icy que nous soyons battus, tandis qu'il y a quatre ou cinq regiments Suisses dans larmée. Il semble qu'on craigne moins icy pour ses parents qu'on n'aime à voir les français humilier »... Il passera à Berne, puis Strasbourg... « C'est mon enfer dans ce monde que le froid et la pluie. Je n'y puis plus tenir. J'irai me faire bruler à Lisbonne pour avoir chaud »... Il envoie un mot pour la comtesse de BENTINCK, si elle vient aux Délices.

Schwetzingen près de Manheim 17 juillet. Il évoque l'opération de M. d'Hermenches [David-Louis Constant de Rebecque] et s'inquiète de sa convalescence... « Nous avons icy un jeune russe de seize ans, il voiage tout seul sans gouverneur sans précepteur, avec ses domestiques, et il servirait de précepteur et de gouverneur à nos seigneurs de vingt ans. C'est le neveu du grand chancelier [Veselovsky]. Il parle français comme s'il était né à Versailles, il connoit tous les gouvernements comme s'il avait vécu longtemps dans toutes les cours. Je suis confondu. Je n'ay encor rien vu de pareil. Tous les mémoires que M' de Schvallov [SCHOUVALOV] ce favori de l'imperatrice m'a envoyez sont de la main meme de ce favori. Il n'a que vingt cinq ans, et il est prodigieusement savant. Petersbourg est donc la patrie des esprits prématurez ! Par quelle bonne fortune avons-nous mérité que ces gens la parlent notre langue et veuillent s'instruire chez nous. Ce jeune enfant de seize ans allait à Geneve pour me voir. J'ay reçu icy sa visite »... Ils ont eu hier *Ninette à la cour*, et après-demain ils auront *Mahomet*... Nouvelles de la guerre : « Le prince de Soubise est dans la Hesse, le roy de Prusse en Boheme. Chacun court hors de chez soy. Point de nouvelles encor que les russes soient à Francfort sur l'Oder. Mais ils sont en Poméranie. Il est tres vraisemblable que le roy de Prusse se trouvera entre cinquante mille russes et cinquante mille autrichiens »... Son voyage était indispensable : « L'Electeur a reçu avec un plaisir sensible le temoignage de la reconnaissance que je luy devois. C'est un protecteur assuré pour ma vie. C'est le plus honnete homme qui soit parmy les princes »...

Schwetzingen 19 juillet. Le prince de Beauvau et Mme de Boufflers lui offrent le château de Craon près de Lunéville à louer ou à vendre, et « le Roy de Pologne m'offre un logement dans celle de ses maisons que je voudrai choisir. Ainsi vous voyez que nous ne serons pas comme le fils de l'homme qui n'avait pas ou reposer sa pauvre tête »... Il reconnaît cependant les avantages de la terre de Champigneulle, près de Nancy, et il attend les détails concernant Fontenoy. « Jouissons toujours de nos Délices et ny faisons pas grande dépense, jusqu'à ce que nous ayons pris un parti. Il est toujours fort agreable qu'un roy nous fasse les avances, que les genevois ont cru nous faire grace en nous vendant quatrevingt mille francs ce qui en vaut quarante. Les affaires sur le Rhin prennent un tour favorable. On a fait cinq à six cent Hanovriens prisonniers les soldats témoignent une rage de bonne volonté singuliere, et ils attendent le maréchal d'Etrée [Estrées] comme leur messie. Le roy de Prusse perd toujours du monde dans sa retraite. Les russes avancent certainement. Les affaires peuvent se réparer plus aisément que notre gloire »... Schwetzingen 22 juillet. Il a acheté à Mannheim des objets en por-



252

celaine : on a eu tort de proscrire la manufacture de Strasbourg. Celle de Mannheim « donnera tout à moitié meilleur marché que celle de Vincennes, et tout aussi beau. Ce n'est pas la seule sottise qu'on fasse en France. Jay acheté aussi un petit service damassé et vous me diréz s'il est bon marché, et si j'ay été duppe. Je vous jure que malgré les Hanovriens le Palatinat est un bon pays. On y nourrit douze chevaux pour moins de la moitié ce qu'il nous en coute pour six dans notre Suisse. Malgré tout cela je partiray des qu'il fera beau et je vous amenerai la berline que j'ay achetée à Strasbourg. Mais je vous avertis que je ne partirai que quand vous m'aurez écrit. Plus je vous aime, et plus j'aime vos lettres. [...] Le Rhin est débordé. On disait hier que Luc [FRÉDÉRIC II] était vivement pressé. Mais dans le déluge où nous sommes il n'y a que les poissons qui puissent se battre »... Schwetzingen 24 juillet. « Enfin les troupes légères des russes sont entrées en Silésie. Mais le roy de Prusse rebrousse vers la Boheme avec beaucoup d'ordre. Les pertes qu'il a faites dans ses marches sont médiocres. On débarque force anglais à Embden. Cette guerre n'a que trop l'air de durer encor longtemps »... Il voudrait être parti, mais « il faut absolument donner encor quelques jours aux extrêmes bontez de l'electeur. M' de La Galaisière m'écrit au sujet de Fontenoy. Toute la cour de Lorraine a grande envie de vous voir dame de cette terre »... Il ne verra pas à Strasbourg M. de Lucé qui a été mandé à Versailles, et risque d'être nommé « intendant de cette malheureuse armée qui apres avoir reculé cent lieues a laissé prendre Dusseldorf. La saison est toujours comme les affaires publiques, triste et incommode. Nous sommes au vingt quatrieme jour du déluge »... Schwetzingen « 26^{ème} de juillet et du déluge ». Il se désespère de ne recevoir d'elle aucune lettre... « Votre lac est il débordé comme notre Rhin et toutes nos rivieres ? [...] Le Rhin et le Nekre inondent un terrain immense. Les gens de la campagne se sont retirez sur

les hauteurs et ont perdu beaucoup de bestiaux. Tous les biens de la terre sont ravagés. [...] Voyla notre cour palatine prisoniere. Nous avons comédie trois fois par semaine pour nous consoler du fleau de la guerre et des inondations. On fait marcher au secours de nos armées les dix mille Saxons qui étaient arrivez en Alzace »... Il la prie de garder les lettres arrivées pour lui : il en attend une de l'abbé de Bernis dont il faut avoir soin : « je compte toujours sur votre amitié ma chere enfant malgré votre tres rigoureuse et tres étonnant silence. [...] Je ne vous ay jamais tant regretée, et je nay jamais été si en colere contre vous. Voyla une étrange famille qui ne daigne pas donner de ses nouvelles a un pauvre oncle »... Schwetzingen 26 juillet, 4 h du soir. Un courier « qui ne s'est point noyé vient d'arriver avec la nouvelle que le duc de BROGLIE a battu les Hessois pres de Marbourg et qu'on est maitre de toute la Hesse. [...] Je vous reitere tout ce que je vous ai dit dans ma lettre de gronderie on ne peut etre ny plus affligé ny vous aimer davantage »... Schwetzingen 4 août. Il va quitter l'Électeur Palatin : « Je pars demain, comblé de ses bontez, le cœur plein de reconnaissance et plus rempli encor du désir de vous revoir »... Il commente les dernières manœuvres du roi de Prusse, face au maréchal comte von Daun : « Il est vrai que la nuit du 25 au 26 juillet il a décampé avec la plus grande précipitation du poste important de Koenigs-grats, quil y a laissé quelques munitions, 3 pièces de gros canon et qu'il a perdu quelques centaines de soldats. Mais il y a grande apparence qu'il n'a quitté une position si avantageuse que pour aller combattre les russes qui sont enfin tres réellement dans ses états de Brandebourg. S'il est battu, cette guerre si ruineuse pour la France est finie, s'il bat mes russes, comme cela n'est que trop vraisemblable, en voila pour vingt ans. Vous frémiriez que grande partie de notre fortune soit sur le roy de France si vous saviez tout ce qu'on prodigue »... Il lui

recommande les « deux petits magots de princes de Meklembourg » qui vont à Genève... « comptez que je voudrais vous embrasser ce soir et que je vous aime passionnement ».

Soleure 17 août. « Le pigeon avance toujours vers le colombier et quoique ce ne soit pas à tire d'aile, il arrivera pourtant plutôt qu'il ne l'avait promis. Rien n'est si fidele qu'un vieux pigeon ». Il passera probablement par Neuchâtel afin de « causer avec mylord maréchal et de savoir des nouvelles veritables de la position du Roi de Prusse. Il est bon d'avoir des amis partout. Non je passerai par Berne ». Il pense à la terre de Champignelle : « il me faut des chateaux et j'en fais en Espagne. [...] Toutte l'Europe nous fait l'honneur de souhaiter que nos affaires aillent mal, parce que nous nous mêlons, diton, de ce qui ne nous regarde pas. [...] Les russes sont à Francfort sur l'Oder, chez notre bon ami, mais il a toujours une forte armée. Dix mille anglais avancent par l'Ostfrise. La balance est égale quoy qu'on dise, et le resultat de tout cecy est que la France se ruine, et que les marquets auront bientôt de quoi l'acheter. Pour nous autres tachons d'acheter un chatau, on n'est bien que chez soy, loin des folies et des horreurs et des sottises du monde. Vive la paix et l'indépendance apuyée sur l'aisance et embellie par les belles lettres. Vive surtout la Tessalie. Je crois que vous l'habitez quelquefois. J'espere vous y voir bientôt entre Admette et Alceste »...

Correspondance (Pléiade), t. V, p. 167, 170, 175, 177, 178, 187, 193 (extraits d'après le catalogue de vente Cornuau, 21 février 1936).

253

VOLTAIRE (1694-1778).

L.A.S. « V », [vers le 15 mars 1759], au « ministre » Jacob VERNES ; 1 page in-4, adresse (coins réparés avec perte de deux fins de ligne).

10 000 / 12 000 €

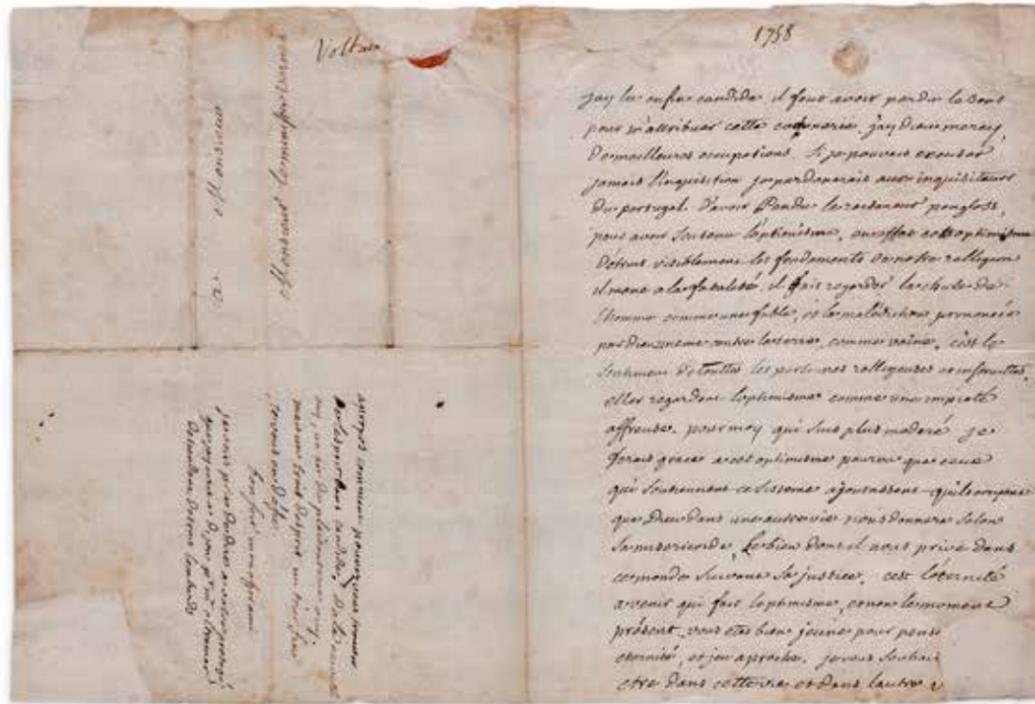
Fameuse lettre, en partie inédite, où Voltaire nie être l'auteur de *Candide*.

[Le pasteur genevois Jacob VERNES (1728-1791), ami et correspondant de Voltaire et Rousseau, rédigeait la revue *Choix littéraire*. En janvier 1759, Cramer avait publié à Genève *Candide, ou l'Optimisme*, traduit de l'allemand de M. le docteur Ralph, rapidement suivi par l'édition parisienne ; le livre fut aussitôt condamné à Paris et à Genève.]

« J'ay lu enfin *Candide*. Il faut avoir perdu le sens pour m'attribuer cette couionnerie [le mot a été surchargé plus tard en *cochonnerie*]. J'ay dieu mercy, de meilleures occupations. Si je pouvais excuser jamais l'inquisition je pardonnerais aux inquisiteurs du Portugal d'avoir pendu le raisonneur Pangloss, pour avoir soutenu l'optimisme. En effet cet optimisme détruit visiblement les fondements de notre religion; il mene à la fatalité; il fait regarder la chute de l'homme comme une fable, et la malédiction prononcée par Dieu meme contre la terre, comme vaine. C'est le sentiment de toutes les personnes religieuses et instruites, elles regardent l'optimisme comme une impiété affreuse. Pour moy qui suis plus modéré je ferais grace à cet optimisme pourvu que ceux qui soutiennent ce sisteme ajoutassent qu'ils croyent que Dieu dans une autre vie nous donnera selon sa misericorde, le bien dont il nous prive en ce monde suivant sa justice. C'est l'éternité à venir qui fait l'optimisme, et non le moment présent. Vous etes bien jeune pour pense[r à cette] éternité, et j'en aproche. Je vous souhait[è] le bien] etre dans cette vie et dans l'autre ».

Il ajoute, sur le feuillet d'adresse : « Apropos comment pouvez vous trouver de l'esprit dans *Candide* ? De la naïveté ouy, un air de plaisanterie ouy. Mais un trait d'esprit, un tour fin je vous en défie »...

Correspondance (Pléiade), t. V, p. 420 (texte fautif, sans le post-scriptum).



253

254

VOLTAIRE (1694-1778).

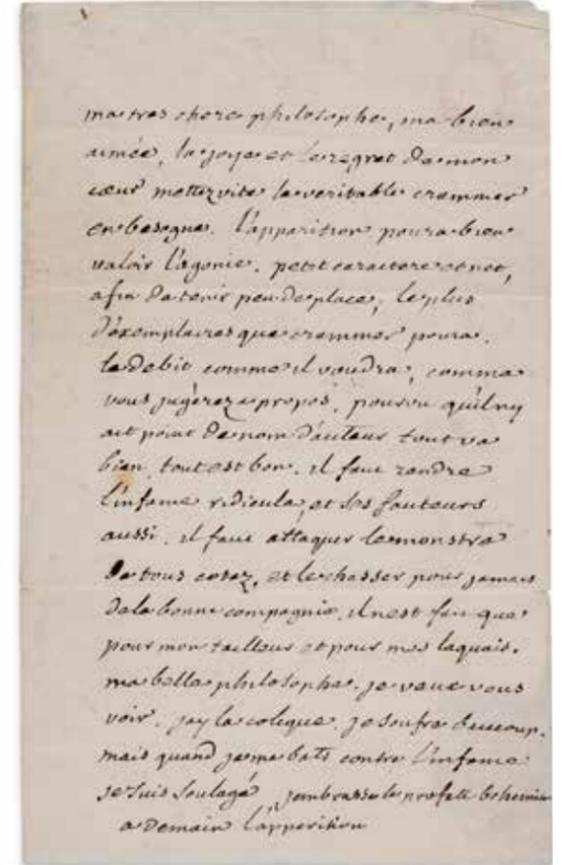
L.S. « Voltaire », aux Délices près de Genève 4 juin 1759, à Antoine LE BAULT, conseiller au Parlement de Bourgogne, à Dijon ; la lettre est dictée à son secrétaire Jean-Louis WAGNIÈRE ; 2 pages in-4, adresse, cachet cire rouge aux armes (brisé).

1 000 / 1 200 €

Spirituelle lettre sur un procès.

« Pardonnez à mon importunité ; il ne s'agit que d'une vache, c'est le procez de Mr Chicaneau, mais vous verrez par la lettre cy jointe d'un procureur de Gex qu'une vache dans ce pays cy suffit pour ruiner un homme ; c'est en partie ce qui contribue à dépeupler le pays de Gex déjà assez malheureux ; les procureurs succent icy les habitans, et les envoient ensuite écorcher aux procureurs de Dijon. Un nommé Chouet cy devant fermier de la terre de Tournay veut absolument ruiner un pauvre homme nommé Sonnet, et ledit Chouet étant fils d'un Syndic de Genève croit être en droit de ruiner les Français ; il a surpris la vache de Sonnet mangeant un peu d'herbe dans un champ en friche, lequel champ je certifie n'avoir été labouré ni semé depuis plusieurs années. Un grand procez s'en est ensuivi à Gex, l'affaire a été ensuite portée au parlement, il y a déjà plus de frais que la vache ne vaut ». Voltaire implore les bontés de Le Bault « pour un français qu'on ruine bien mal à propos. [...] je crois remplir mon devoir en demandant instamment votre protection pour ceux qu'on opprime »...

Correspondance (Pléiade), t. V, p. 511.



254

255

VOLTAIRE (1694-1778).

L.A., [septembre-octobre 1759], à Mme d'ÉPINAY ; 1 page in-8, adresse (fente au pli central).

4 000 / 5 000 €

Belle lettre sur sa lutte contre l'infâme.

[Louise de La Live d'ÉPINAY (1726-1783), amie et protectrice des Philosophes, est venue à Genève avec le baron von Grimm à Genève pour se faire inoculer. Voltaire la charge ici de l'impression chez Cramer de sa brochure *Relation de la maladie, de la confession, de la mort et de l'apparition du jésuite Berthier* (directeur du *Journal de Trévoux*), en riposte à la suspension de l'*Encyclopédie*.]

« Ma tres chere philosophe, ma bien aimée, la joie et le regret de mon cœur mettez vite le veritable Crammer en besogne. L'apparition poura bien valoir l'agonie. Petit caractere et net, afin de tenir peu de place ; le plus d'exemplaires que Crammer poura. Le debit comme il voudra, comme vous jugerez à propos, pourvu qu'il n'y ait point de nom d'auteur tout va bien, tout est bon. Il faut rendre l'infame ridicule, et ses fauteurs aussi. Il faut attaquer le monstre de tous cotez, et le chasser pour jamais de la bonne compagnie. Il n'est fait que pour mon tailleur et pour mes laquais. Ma belle philosophe, je veux vous voir. J'ay la colique. Je soufre beaucoup. Mais quand je me bats contre l'infame je suis soulagé. J'embrasse le profete bohémien [GRIMM]. A demain l'apparition ».

Correspondance (Pléiade), t. V, p. 620.



254

VOLTAIRE (1694-1778).

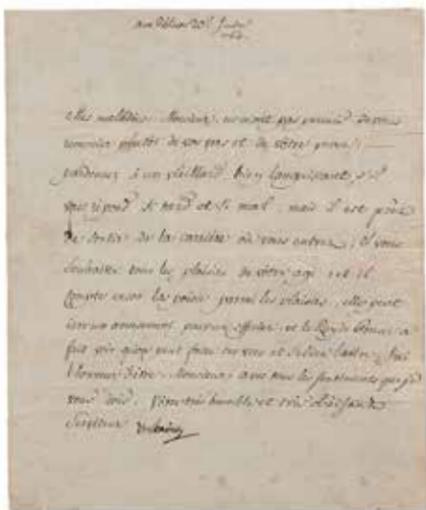
L.A.S. « Voltaire », [aux Délices] 11 octobre [1759], à Jean-François Guillet, baron de MONTHOUX, en son château à Monthoux ; 1 page in-4, adresse.

2 000 / 2 500 €

« J'ay heureusement Monsieur trouvé l'argent dont vous avez besoin. Il est en louis d'or de France. Ce sera à vous d'en faire l'usage que vous jugerez à propos en argent de Savoie. L'acte se passera par un notaire de Geneve. Je suis entierement à votre service et à vos ordres »...
[Monthoux avait acheté le manoir d'Annessette et avait besoin d'argent pour terminer l'affaire. Voltaire avait d'abord daté sa lettre du 9 octobre, et a surchargé le 9 d'un « 11 ».]
Correspondance (Pléiade), t. V, p. 646 (date inexacte : 17 octobre).



256



258

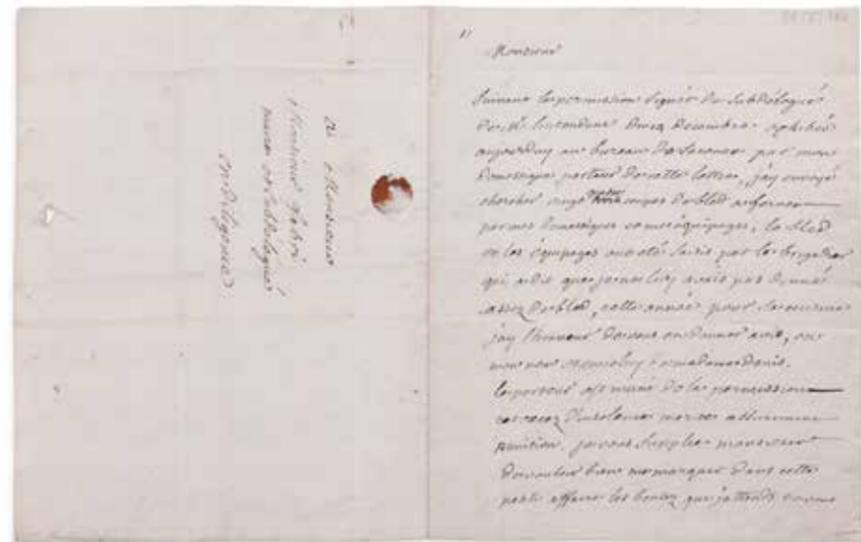
258

VOLTAIRE (1694-1778).

L.S. « Voltaire » avec ajout autographe du lieu : « aux Délices » 20 juin 1760, [à François de LASSALLE-CÉZEAUX] ; la lettre est écrite par son secrétaire Jean-Louis WAGNIÈRE ; 1 page in-4 (légères rousseurs).

1 200 / 1 500 €

« Mes maladies, Monsieur, ne m'ont pas permis de vous remercier plutôt de vos vers et de vôtre prose. Pardonnez à un vieillard bien languissant, s'il vous répond si tard et si mal ; mais il est près de sortir de la carrière où vous entrez ; il vous souhaite tous les plaisirs de vôtre age, et il compte encor la poésie parmi les plaisirs, elle peut être un amusement pour un officier, et le Roy de Prusse a fait voir qu'on peut faire des vers et se bien battre »...
Correspondance (Pléiade), t. V, p. 958.



257

257

VOLTAIRE (1694-1778).

L.A., [aux Délices 24 ou 25 janvier 1760], à Louis-Gaspard FABRY, « maire et subdélégué, en diligence » ; 2 pages in-4, adresse.

2 500 / 3 000 €

Voltaire dénonce les sbires de Saconnex qui se livrent à la contrebande, et veut libérer le pays de Gex de la gabelle.

[Louis-Gaspard FABRY (1720-1802), maire de Gex et subdélégué de l'intendance du pays de Gex, voisin et ami de Voltaire, l'aïda à libérer le pays de Gex du fardeau des fermes et des gabelles.]
« Suivant la permission signée du subdélégué de M^r l'intendant du 14 décembre exhibée aujourduy au bureau de Saconnex par mon domestique, [...] j'ay envoyé chercher vingt quatre coupes de bled à Fernex par mes domestiques et mes équipages, le bled et les équipages ont été saisis par le brigadier qui a dit que je ne luy avais pas donné assez de bled, cette année pour sa cuisine. J'ay l'honneur de vous en donner avis, en mon nom et en celuy de Madame Denis. [...] Cet excez d'insolence mérite assurément punition. Je vous supplie Monsieur de vouloir bien me marquer dans cette petite affaire les bontez que j'attends de vous et d'écrire au bureau de Saconnex de la maniere convenable. [...] J'espere que vous aurez avant Paques de bonnes nouvelles du mémoire que vous avez bien voulu me confier. N'aurez vous pas la bonté de m'instruire du party que vous prenez au sujet de la liberté du pays ? Notre compagnie est toujours prete. Vous voyez qu'il ne serait pas mal de renvoyer les sbires dans les montagnes ».
Correspondance (Pléiade), t. V, p. 769.

259

VOLTAIRE (1694-1778).

L.S. « Volt », aux Délices 16 août 1760, au comte de TRESSAN ; la lettre est écrite par son secrétaire Jean-Louis WAGNIÈRE ; 2 pages in-4 (un coin déchiré sans perte de texte).

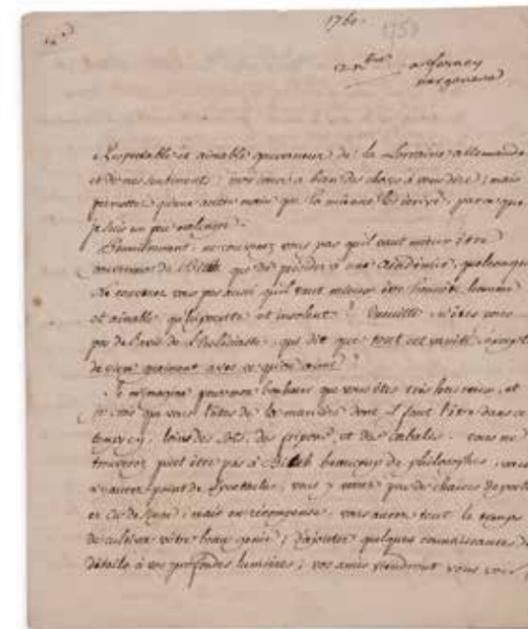
1 200 / 1 500 €

Amusante lettre sur ses adversaires Lefranc de Pompignan, Fréron et Palissot.

Il recommande au « cher gouverneur » deux Genevois, MM. Turretin et Rilliet, en jurant « que je n'envie nullement ni Pompignan, ni même Fréron, je ne voudrais être à la place que de ceux qui peuvent avoir le bonheur de vous voir et de vous entendre. Il me parait que ce FRÉRON vous a un tant soit peu manqué de respect dans une de ses malsemaines. Il faut pardonner à un homme comme lui enyvré de sa gloire et de la faveur du public. Mon cher PALISSOT est-il toujours favori de Sa M. Polonoise ? Comment trouvez vous la conduite de ce personnage et celle de sa pièce ? Notre cher frère Menou [Joseph de Menou] m'a envoyé de la part du Roy de Pologne [STANISLAS], l'Incrédulité combatue par le Simple. Essai par un roy ; essai auquel il parait que cher frère Menou a mis la dernière main »... Il va envoyer bientôt à Tressan le premier volume de son *Histoire de Pierre premier* : « Vous savez que c'est un hommage que je vous dois ; je n'oublierai jamais certain petit certificat dont vous m'avez honoré ; quoique je sois occupé actuellement à bâtir une église, je me sens encore très moudain ; l'envie de vous plaire l'emporte encor sur ma piété ; j'espère que Dieu me pardonnera cette faiblesse, et qu'il ne me fera pas la grace cruelle



259



260

de m'en corriger. Je scais qu'il faut oublier le monde, mais j'ai mis dans mon marché que vous seriez excepté nommément ; plaignez moi, monsieur, d'être si loin de vous et de vieillir sans faire ma cour à ce que la France a de plus aimable »...
Correspondance (Pléiade), t. V, p. 1069.

260

VOLTAIRE (1694-1778).

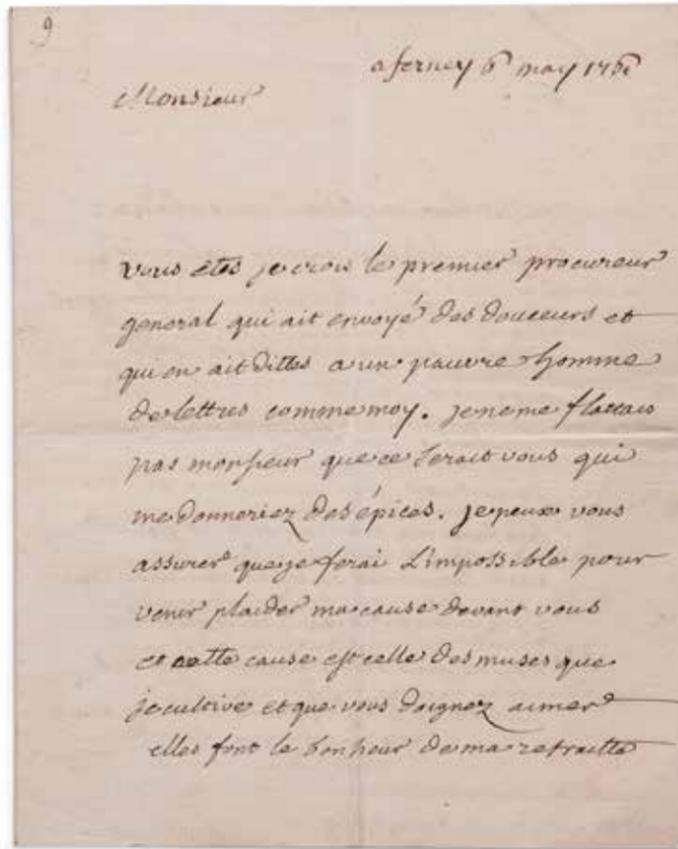
L.S. « V » avec date et 3 lignes autographes, « a Ferney par Geneve » 12 novembre [1760], au comte de TRESSAN ; la lettre est écrite par son secrétaire Jean-Louis WAGNIÈRE ; 3 pages in-4.

1 000 / 1 500 €

Belle lettre au nouveau gouverneur de Bitche, parlant de ses ouvrages historiques.

« Respectable et aimable gouverneur de la Lorraine allemande, et de mes sentiments ; mon cœur a bien des choses à vous dire ; mais permettez qu'une autre main que la mienne les écrive, parce que je suis un peu malingre. Premièrement, ne convenez vous pas qu'il vaut mieux être gouverneur de Bitche, que de présider à une Académie quelconque ? Ne convenez vous pas aussi qu'il vaut mieux être honnête homme et aimable, qu'hipocrite et insolent ? [...] Je m'imagine pour mon bonheur que vous êtes très heureux, [...] loin des sots, des fripons, et

des cabales. Vous ne trouverez peut être pas à Bitche beaucoup de philosophes, [...] mais en récompense, vous aurez tout le temps de cultiver votre beau genie » ; il partagera son temps entre Lunéville, Bitche, et Toul, et pourra faire venir près de lui « des artistes et des gens de mérite qui contribueront aux agréments de votre vie »...
Il a su par Frère SAINT-LAMBERT que « le Roy STANISLAS n'était pas trop content, que je préférasse le Législateur Pierre au grand soldat Charles [après l'*Histoire de Charles XII, roi de Suède*, Voltaire a publié l'*Histoire de l'empire de Russie sous Pierre le Grand*] : j'ai fait réponse, que je ne pouvais m'empêcher en conscience de préférer celui qui bâtit des villes à celui qui les détruit, et que ce n'est pas ma faute si S.M. Polonoise elle même a fait plus de bien à la Lorraine par sa bienfaisance, que Charles 12 n'a fait de mal à la Suède par son opiniatreté. Les Russes donnant des loix dans Berlin, et empêchant que les Autrichiens ne fissent du désordre, prouvent ce que valait Pierre »...
Il a joué « le Vieillard sur notre petit théâtre, avec notre petite troupe, et je l'ai fait d'après nature. Je suis enchaîné d'ailleurs au char de Cérés, comme à celui d'Apollon ; je suis masson, laboureur, vigneron, jardinier. [...] Je n'ai pas un moment à moi, et je ne croirais pas vivre, si je vivais autrement ; ce n'est pas ven s'occupant qu'on existe »...
Il termine en ajoutant **de sa main** : « Recevez le tendre et respectueux témoignage de tous les sentiments qui m'attachent à vous pour toute ma vie ; le Suisse V. »
Correspondance (Pléiade), t. VI, p. 81.



261

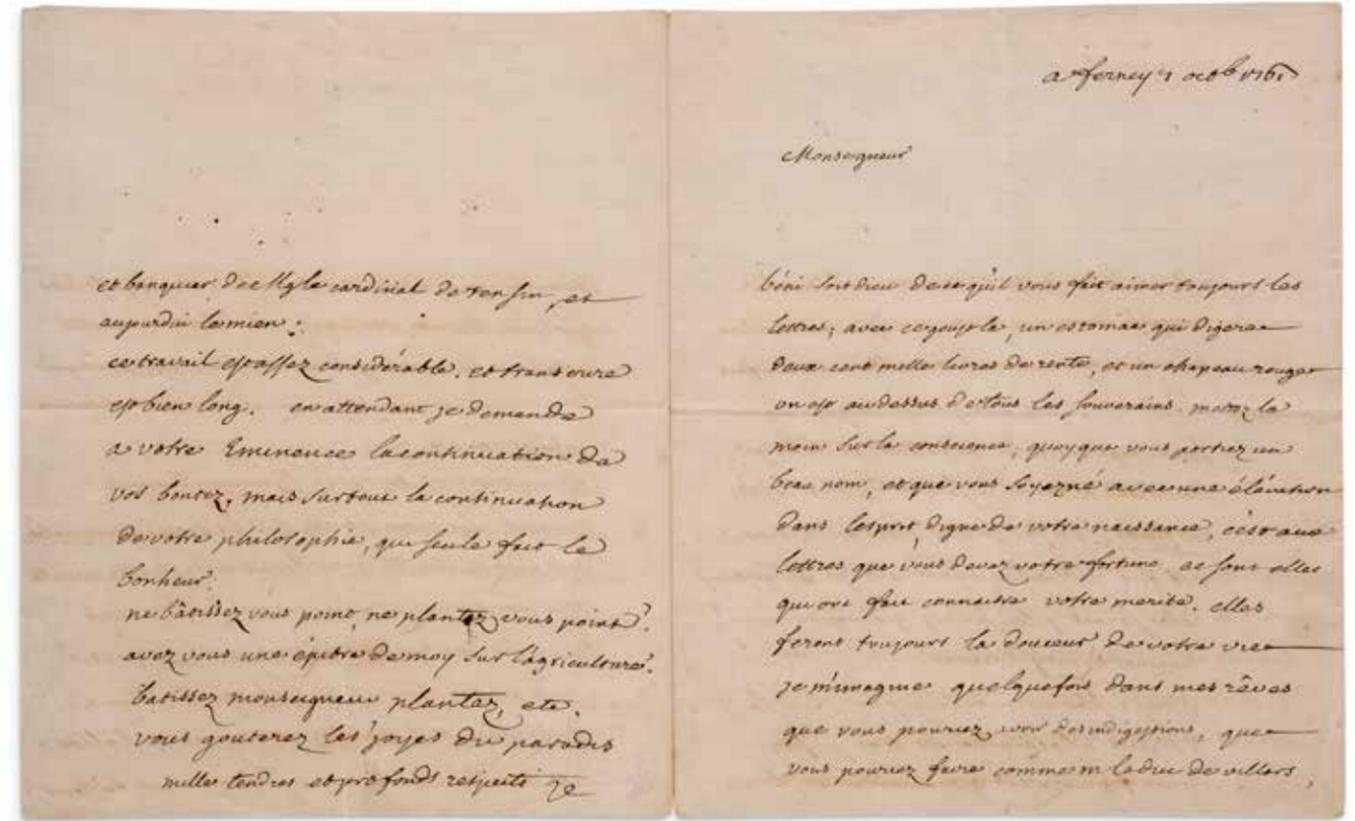
VOLTAIRE (1694-1778).

L.A.S. « Voltaire », Ferney 6 mai 1761, [à Louis QUARRÉ DE QUINTIN] ; 3 pages in-4.

3 000 / 4 000 €

Belle lettre en partie inédite, sur son élection à l'Académie de Dijon.

[Louis QUARRÉ DE QUINTIN (1698-1768) était procureur général au Parlement de Bourgogne, et un des directeurs de l'Académie de Dijon.]
 « Vous êtes je crois le premier procureur general qui ait envoyé des douceurs et qui en ait dites à un pauvre homme de lettres comme moy. Je ne me flattais pas Monsieur que ce serait vous qui me donneriez des épices. Je peux vous assurer que je ferai l'impossible pour venir plaider ma cause devant vous et cette cause est celle des muses que je cultive et que vous daignez aimer, elles font le bonheur de ma retraite et elles font ma gloire depuis qu'on a daigné m'associer à votre académie. Je n'étais qu'un bourguignon de frontieres et je suis apresent de la capitale ». Il partirait volontiers pour le remercier ainsi que le président de RUFFEY, et revoir son vieil ami FYOT DE LA MARCHE auquel il est « attaché depuis plus de cinquante années [...] Mais croiriez vous Monsieur que je batis une église, et une grange et que je vais de l'une à l'autre ? Je suis architecte, sacristain, laboureur et jardinier, et de plus grand barbouilleur de vers et de prose le tout avec une santé si mauvaise que je ne peux presque etre trois heures hors de ma chambre attendu les ordres positifs de TRONCHIN. Cependant je ferai un effort des que ma petite eglise de village sera finie...
Correspondance (Pléiade), t. VI, p. 375 (extraits).



262

VOLTAIRE (1694-1778).

L.A.S. « V », Ferney 7 octobre 1761, au cardinal de BERNIS ; 4 pages in-4.

8 000 / 10 000 €

Très belle lettre au cardinal de Bernis, parlant de son travail sur Corneille.

« Monseigneur
 Béni soit Dieu de ce qu'il vous fait aimer toujours les lettres ; avec ce goust là, un estomac qui digere, deux cent mille livres de rente, et un chapeau rouge, on est au dessus de tous les Souverains. Mettez la main sur la conscience; quoique vous portiez un beau nom, et que vous soyez né avec une élévation dans l'esprit, digne de votre naissance, c'est aux lettres que vous devez votre fortune, ce sont elles qui ont fait connaitre votre merite, elles feront toujours la douceur de votre vie. Je m'imagine quelquefois dans mes rêves que vous pourriez avoir des indigestions, que vous pourriez faire comme M. le duc de Villars, Madame la comtesse d'Harcourt, Madame la marquise de Mui, etc. etc., qui sont venues voir TRONCHIN comme on allait autrefois à Épidaure. J'ay aux portes de Geneve un hermitage intitulé les Délices. [...] Enfin toute mon ambition est que Votre Eminence ait des indigestions. Cela serait plaisant. Pourquoi non ? Permettez moy de rêver ». Puis il parle de son travail sur le *Théâtre* de Pierre CORNEILLE : « Votre reflexion Monseigneur sur la dédicace à l'Académie est très juste, mais figurez vous que l'Académie, loin de vouloir que j'adoucis le tableau

des injustices qu'essuia Pierre, veut que je le charge, et cette injonction est en marge du manuscrit. On est indigné d'une certaine protection qu'on a donnée à certaines injures, etc. etc.
 Permettez vous que j'aye l'honneur de vous envoyer les commentaires sur les pièces principales ? Vous avez sans doute votre breviare de S^r Pierre Corneille. Vous me jugeriez et cela vous amuserait. [...] Ce travail est assez considérable, et transcrire est bien long. En attendant je demande à Votre Eminence la continuation de vos bontez, mais surtout la continuation de votre philosophie, qui seule fait le bonheur. Ne bâtissez vous point, ne plantez vous point ? Avez vous une épître de moi sur l'agriculture ? Bâtissez Monseigneur, plantez, etc. Vous goutez les joyes du paradis »...
Correspondance (Pléiade), t. VI, p. 607.

VOLTAIRE (1694-1778).

MANUSCRIT autographe ; 1 page et demie in-fol. (31 x 21,6 cm, bord légèrement effrangé, et le haut légèrement rogné sans toucher le texte).

6 000 / 8 000 €

Manuscrit de notes et pensées, qui semble inédit, notamment sur l'Orient, avec un extrait du Contrat social de Jean-Jacques Rousseau.

« Il n'y a jamais de finesse dans les écrits des orientaux. L'esclavage qui ailleurs a retréci l'esprit, l'a rendu outré chez eux. Ils prodiguent les titres à leur maître. Ils traitent tout de même ; leur esclavage est hiperbolique.

Leur roy est frere du Soleil, et ils baisent la poussiere de ses pieds, que diront-ils du soleil ?

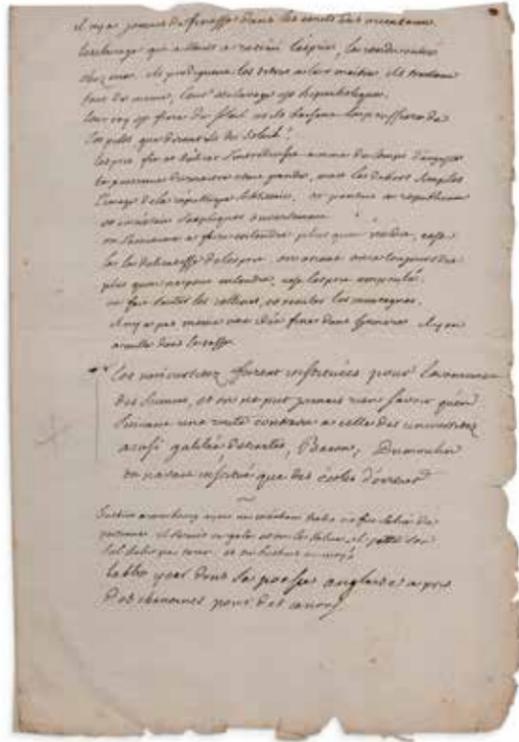
L'esprit fin et délicat s'introduisit à Rome du temps d'Auguste. La puissance du maître était grande, mais les dehors simples. L'image de la république subsistait. On pensait au republicain et on n'osait s'expliquer ouvertement.

On s'acoutuma à faire entendre plus qu'on ne dit, c'est là la delicatessse de l'esprit. En Orient on a toujours dit plus qu'on ne peut entendre, c'est l'esprit ampoulé. On fait sauter les collines, et reculer les montagnes. Il n'y a pas meme une idée fine dans Homere. Il y en a mille dans le Tasse.

Les universitez furent instituées pour l'avancement des Sciences, et on ne put jamais rien savoir qu'en suivant une route contraire à celle des universitez. Ainsi Galilée, Descartes, Bacon, Dumoulin. On navait institué que des écoles d'erreur... Etc.

Au verso : « Quand un sauvage veut avoir un fruit il coupe l'arbre. Cela n'est pas vrai le sauvage nest pas si fou. [...]

Tous les siecles se ressemblent-ils ? Non pas plus que les differents ages de l'homme. Il y a des siecles de santé et de maladie.



263

A Genes libertas écrit sur les fers des galériens ». Après deux vers de Jephté, cette citation du *Contrat social* : « La religion cretienne a porté necessairement la guerre ».

VOLTAIRE (1694-1778).

L.A.S. « V », [aux Délices] 13 juin [1764], à Madame CONSTANT PICTET à Lausanne ; 1 page in-4, adresse avec restes de cachet de cire rouge (fentes aux plis du feuillet d'adresse).

6 000 / 8 000 €

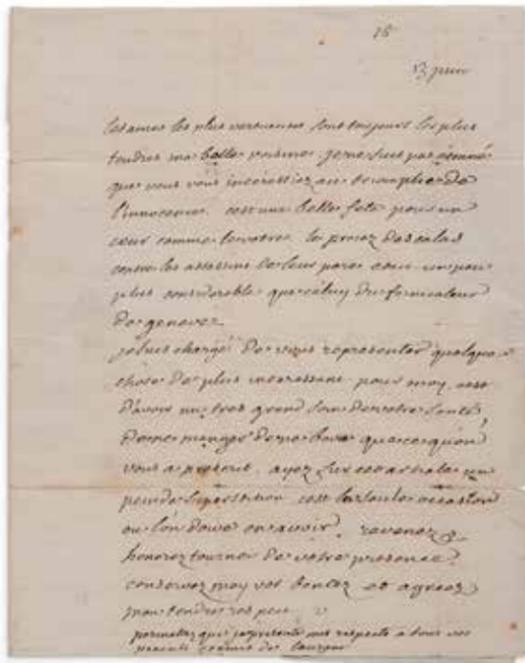
Sur l'affaire Calas.

[Charlotte PICTET (1734-1766) avait épousé en 1757 Samuel CONSTANT DE REBECQUE (1729-1800), mariage encouragé par Voltaire. Jean CALAS avait été exécuté à Toulouse le 10 mars 1762 ; il sera réhabilité le 9 mars 1765, après la campagne de Voltaire en faveur de la famille Calas. Quant au « fornicateur de Genève », il s'agit du genevois Robert Covelle qui, ayant mis enceinte une femme, fut condamné à demander pardon, genoux en terre.]

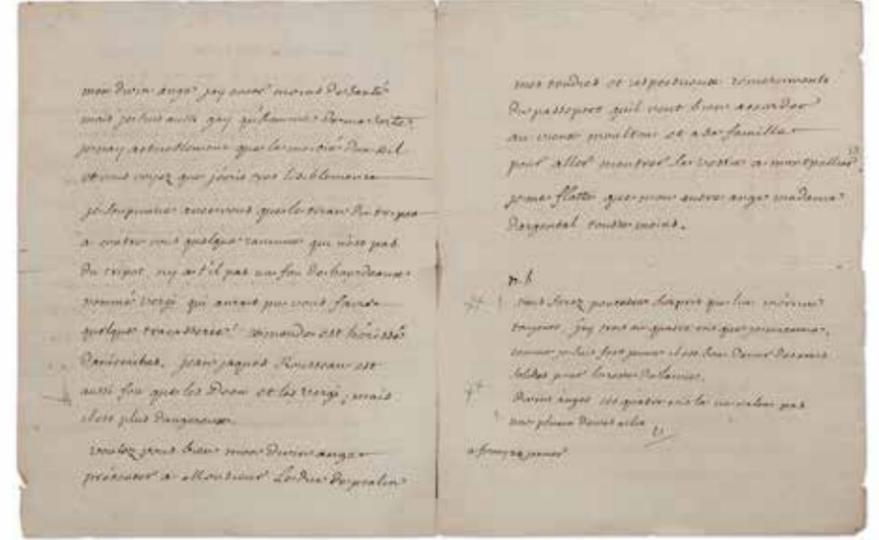
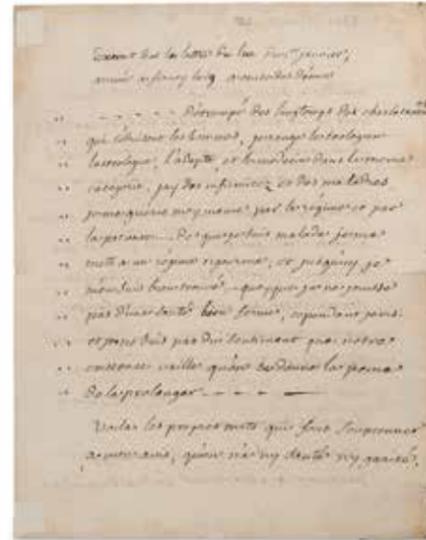
« Les ames les plus vertueuses sont toujours les plus tendres ma belle voisine. Je ne suis pas étonné que vous vous intéressiez au triomphe de l'innocence. C'est une belle fete pour un cœur comme le votre. Le procez des Calas contre les assassins de leur pere etait un peu plus considerable que celui du fornicateur de Geneve.

Je suis chargé de vous représenter quelque chose de plus interessant pour moy, c'est d'avoir un tres grand soin de votre santé, de ne manger de ne boire que ce qu'on vous a prescrit. Ayez sur cet article un peu de superstition, c'est la seule occasion où l'on doit en avoir...

Correspondance (Pléiade), t. VII, p. 735 (sans la date).



264



VOLTAIRE (1694-1778).

L.A.S. « V », Ferney 24 janvier [1765], au comte d'ARGENTAL, « envoyé de Parme etc » ; 3 pages in-4, adresse (légères effractions sur les bords, pli médian fendu).

8 000 / 10 000 €

Amusante lettre citant une lettre de Frédéric II, et traitant de fou Jean-Jacques Rousseau.

[Charles-Augustin Ferriol, comte d'ARGENTAL (1700-1788), administrateur et diplomate, alors ambassadeur de France à Parme et Plaisance, fut un des plus fidèles amis et correspondants de Voltaire, qui l'appelait, avec sa femme, ses « divins anges ». Voltaire surnommait FRÉDÉRIC II « Luc » du nom du singe favori du roi de Prusse. Le comte d'Argental venait d'être attaqué par un certain Treysac de VERGY dans son libelle *Lettres à Mgr le duc de Choiseul*.]

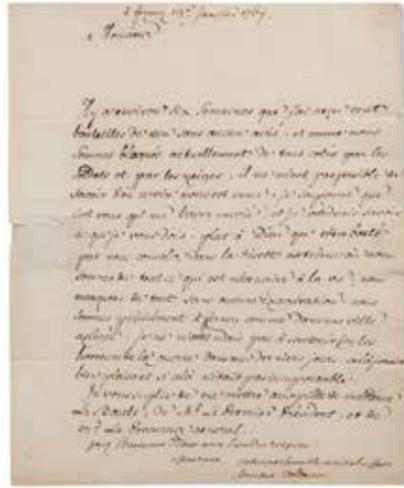
Voltaire commence *ex abrupto* par un « Extrait de la lettre de Luc du 1^{er} janvier, arrivée à Ferney le 19 à cause des détours », et il cite cette lettre de FRÉDÉRIC II : « détrompé des longtempes des charlataneries qui séduisent les hommes, je range le teologien, l'astrologue, l'adepte, et le medecin dans la meme catégorie. J'ay des infirmitez et des maladies. Je me guéris moy meme par le régime et par la patience... Des que je suis malade je me mets à un régime rigoureux ; et jusqu'icy je m'en suis bien trouvé... Quoique je ne jouisse pas d'une santé bien ferme, cependant je vis, et je ne suis pas du sentiment que notre existence vaille qu'on se donne la peine de la prolonger »...

Puis il commente : « Voila les propres mots qui font soupçonner, à mon avis, qu'on n'a ny santé ni guaité.

Mon divin ange j'ay encore moins de santé mais je suis aussi gay qu'homme de ma sorte. Je n'ay actuellement que la moitié d'un œil et vous voyez que j'écris tres lisiblement. Je soupçonne avec vous que le tiran du tripot [le duc de RICHELIEU] a contre vous quelque rancune qui n'est pas du tripot. N'y a t'il pas un fou de Bourdeaux nommé Vergi qui aurait pu vous faire quelque tracasserie ? Ce monde est hérissé d'anicroches. Jean Jaques ROUSSEAU et aussi fou que les Déon et les Vergi ; mais il est plus dangereux. [...]

Vous serez peutetre surpris que Luc m'écrive toujours. J'ay trois ou quatre rois que je mitonne. Comme je suis fort jeune il est bon d'avoir des amis solides pour le reste de la vie.

Divins anges ces quatre rois la ne valent pas une plume de vos ailes ». *Correspondance* (Pléiade), t. VII, p. 1019.



266

266

VOLTAIRE (1694-1778).

L.S. « Voltaire » avec 2 lignes autographes, Ferney 19 janvier 1767, à Antoine LE BAULT, conseiller au Parlement de Bourgogne, à Dijon; la lettre est écrite par son secrétaire Jean-Louis WAGNIÈRE ; 1 page in-4, adresse avec cachet de cire rouge aux armes (brisé).

1 500 / 2 000 €

« Il y a environ six semaines que j'ai reçu cent bouteilles de vin sans aucun avis, et comme nous sommes bloqués actuellement de tous côtés par les soldats et

par les neiges, il ne m'est pas possible de savoir d'où ce vin nous est venu. Je soupçonne que c'est vous qui me l'avez envoyé, et je voudrais savoir ce que je vous dois. Plut à Dieu que votre bonté put nous consoler dans la disette extrême où nous sommes de tout ce qui est nécessaire à la vie ; nous manquons de tout sans aucune exagération. Nous sommes précisément à Ferney comme dans une ville assiégée. Je ne m'attendais pas à soutenir icy les horreurs de la guerre dans mes derniers jours. Cela serait bien plaisant si cela n'était pas insupportable »... Il ajoute de sa main : « Jay l'honneur d'être avec bien du respect Monsieur votre tres humble et tres obéissant serviteur Voltaire ».

Correspondance (Pléiade), t. VIII, p. 880.

267

VOLTAIRE (1694-1778).

L.S. « V », Ferney 28 février 1767, au comte de TRESSAN ; la lettre est écrite par son secrétaire Jean-Louis WAGNIÈRE ; 4 pages petit in-4.

1 000 / 1 500 €

Belle lettre sur le Portrait historique de Stanislas le Bienfaisant de Tressan, et sur NEWTON.

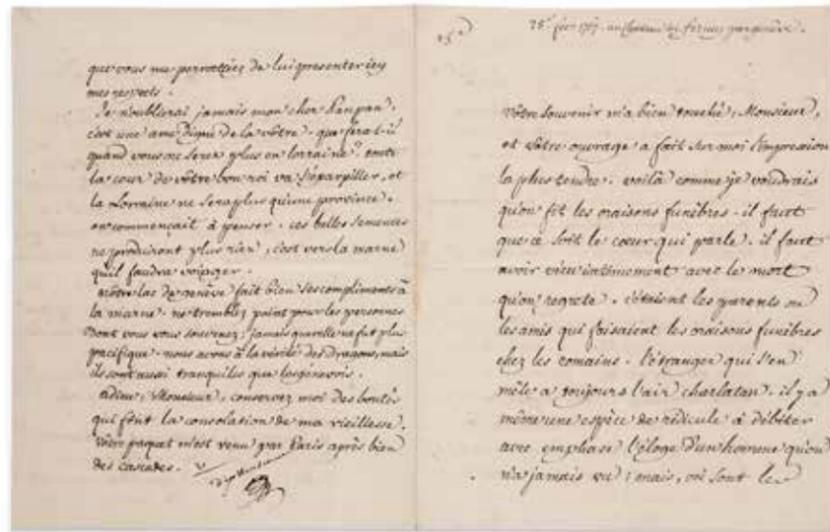
Son ouvrage a fait sur Voltaire « l'impression la plus tendre. Voilà comme je voudrais qu'on fit les oraisons funèbres. Il faut que ce soit le cœur qui parle. Il faut

avoir vécu intimement avec le mort qu'on regrette. C'étaient les parents ou les amis qui faisaient les oraisons funèbres chez les romains. L'étranger qui s'en mêle a toujours l'air charlatan. Il y a même une espèce de ridicule à débiter avec emphase l'éloge d'un homme qu'on n'a jamais vu ; mais, où sont les Courtisans dignes de louer un bon roi ? il n'y a peut être que vous »...

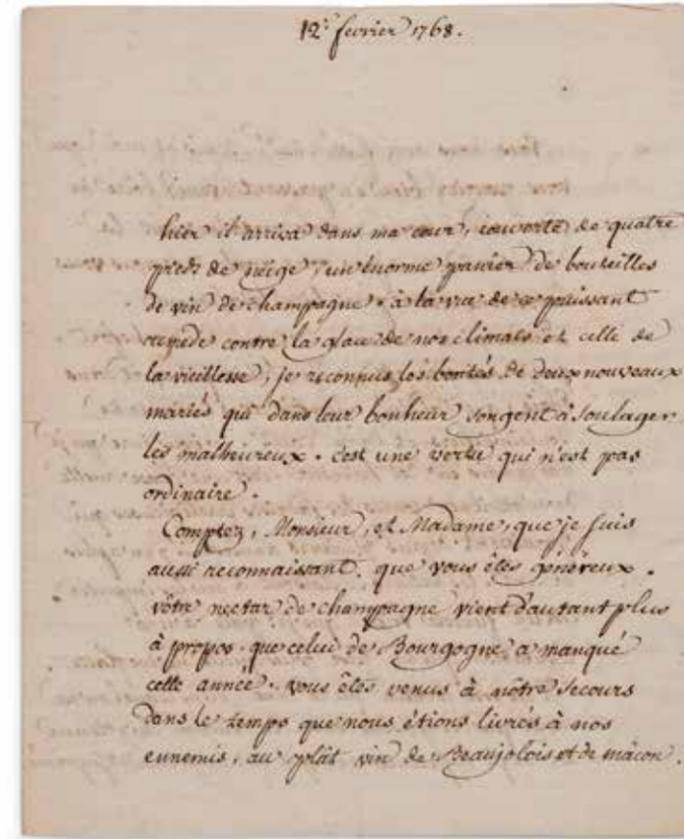
Il a su les revers de fortune de Tressan : « je croiais qu'on vous avait dédommagé. Vous comptez donc allez vivre en philosophe à la campagne. Je souhaite que ce goût vous dure comme à moi. Il y a treize ans que j'ai pris ce parti dont je me trouve fort bien. Ce n'est guères que dans la retraite qu'on peut méditer à son aise ». « Je signe de tout mon cœur votre profession de foi. Il paraît que nous avons le même catéchisme. Vous me paraissez d'ailleurs tenir pour ce feu élémentaire que NEWTON se garda bien toujours d'appeler corporel. Ce principe peut mener loin, et si Dieu par hasard avait accordé la pensée à quelques monades de ce feu élémentaire les docteurs n'auraient rien à dire ; on aurait seulement à leur dire que leur feu élémentaire n'est pas bien lumineux, et que leur monade est un peu impertinente »...

Il parle encore de la goutte qui fait souffrir Tressan, fait un compliment pour sa fille, évoque la cour de Lorraine qui « va s'éparpiller, et la Lorraine ne sera plus qu'une province »...

Correspondance (Pléiade), t. VIII, p. 982.



267



268

VOLTAIRE (1694-1778).

L.S. « V », 12 février 1768, [au comte de ROCHEFORT et à Madame] ; la lettre est écrite par son secrétaire Jean-Louis WAGNIÈRE ; 3 pages in-4.

1 500 / 2 000 €

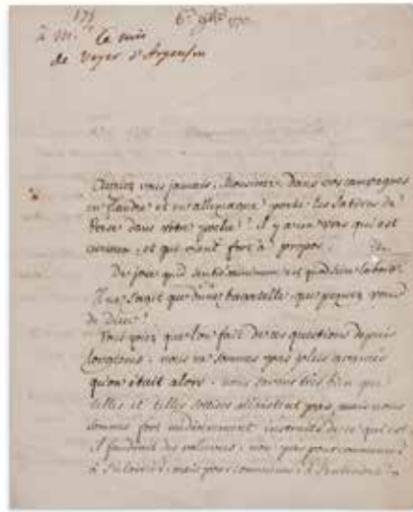
Charmante lettre à de jeunes mariés, les remerciant d'un envoi de champagne, et désavouant son dialogue philosophique Le Dîner du comte de Boulainvilliers.

[Né en 1738, Jacques de Rochefort d'Ally, dit le comte de ROCHEFORT, jeune officier, avait épousé le 3 mai 1767 Jeanne-Louise Pavée de Provençères, que Voltaire surnomma « Madame Dix huit ans » puis « Mme Dix neuf ans ». Voltaire publia *Le Dîner du comte de Boulainvilliers*, dialogues philosophiques irreligieux, en décembre 1767, mais le désavoua aussitôt en l'attribuant au poète satirique Saint-Hyacinthe, mort en 1746.] « Hier il arriva dans ma cour, couverte de quatre pieds de neige, un énorme panier de

bouteilles de vin de Champagne. À la vue de ce puissant remède contre la glace de nos climats et celle de la vieillesse, je reconnus les bontés de deux nouveaux mariés qui dans leur bonheur songent à soulager les malheureux. C'est une vertu qui n'est pas ordinaire. [...] Votre nectar de Champagne vient d'autant plus à propos, que celui de Bourgogne a manqué cette année. Vous êtes venus à notre secours dans le temps que nous étions livrés à nos ennemis, au plat vin de Beaujolois et de Mâcon ». Il les invite pour « en passant venir boire de votre vin. Nous aurons certainement la discrétion de ne pas tout avaler et nous vous réserverons votre part bien loyalement ». Il est « très affligé d'un bruit qui court dans Paris, que j'ai diné autrefois avec le comte de Boulainvilliers et l'abbé Couet. Je vous jure que je n'ai jamais eu cet honneur. C'est une chose cruelle de m'attribuer toutes les fadaises irreligieuses qui paraissent depuis plusieurs années. Il y en a plus de cent. Les auteurs se plaisent à me les imputer. C'est un funeste tribut que je paie à une

réputation qui me pèse plus qu'elle ne me flatte. Il est très certain que ce diné dans lequel on ne servit que des poisons contre la religion chrétienne est de S' Hyacinthe, et qu'il fut imprimé et supprimé il y a quarante ans juste. Cela est si vrai qu'on parle dans ce petit livre du commencement des convulsions et du Cardinal de Fleuri, et que tout y atteste l'époque où il fut composé. Je sais par une triste expérience combien les calomnies les plus absurdes sont dangereuses, et viennent m'assiéger jusqu'au fond de ma retraite, et empoisonner les derniers jours de ma vie. Votre amitié, Monsieur, et la justice que vous me rendez sont mes consolations. J'y ajoute celle d'employer mes derniers jours à la gloire de la patrie et de la religion, en donnant une édition du *Siècle de Louis 14* augmentée d'un grand tiers. Voilà ma seule occupation ; il n'est pas juste qu'on cherche à me perdre pour toute récompense »...

Correspondance (Pléiade), t. IX, p. 312.



269

269

VOLTAIRE (1694-1778).

Lettre dictée, [Ferney] 6 novembre 1770, au marquis de Voyer d'ARGENSON ; 3 pages in-4 (petit trou).

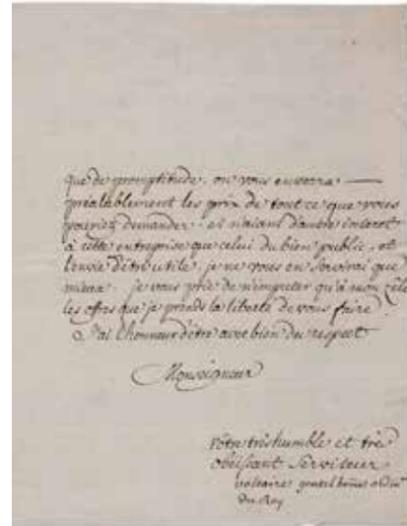
1 000 / 1 200 €

Belle lettre de discussion philosophique.

[Marc-René, marquis de Voyer d'ARGENSON (1722-1782), après une brillante carrière militaire, était alors commandant en Saintonge, Poitou et Aunis ; il protégeait, en son château des Ormes, les travaux philosophiques de son bibliothécaire Dom Deschamps, partisan d'un athéisme éclairé, et entretenait à ce sujet avec Voltaire une correspondance philosophique.]

« Auriez-vous jamais, Monsieur, dans vos campagnes en Flandre et en Allemagne, porté les Satires de Perse dans votre poche ? » Il en cite un vers curieux, qu'il traduit librement : « Il ne s'agit que d'une bagatelle : que pensez-vous de Dieu ? Vous voyez que l'on fait de ces questions depuis longtemps. Nous ne sommes pas plus avancés qu'on était alors. Nous savons très bien que telles et telles sottises n'existent pas, mais nous sommes fort médiocrement instruits de ce qui est. Il faudrait des volumes, non pas pour commencer à s'éclaircir, mais pour commencer à s'entendre ; il faudrait bien savoir quelle idée nette qu'on attache à chaque mot qu'on prononce. Ce n'est pas encor assez, il faudrait savoir quelle idée ce mot fait passer dans la tête de votre adverse partie. Quand tout cela est fait, on peut disputer pendant toute sa vie sans convenir de rien. Jugez si cette petite affaire peut se traiter par lettres. Et puis vous savez que quand deux ministres négocient ensemble, ils ne disent jamais la moitié de leur secret. J'avoue que la chose dont il est question mérite qu'on s'en occupe très sérieusement ; mais gare l'illusion et les faiblesses. Il y a une chose peut être consolante, c'est que la nature nous a donné à peu près tout ce qui nous fallait, et que si nous ne comprenons pas certaines choses un peu délicates, c'est aparemment qu'il n'était pas nécessaire que nous les comprissions. Si certaines choses étaient absolument nécessaires, tous les hommes les auraient comme tous les chevaux ont des pieds. On peut être assez sur que ce qui n'est pas d'une nécessité absolue pour tous les hommes en tous les temps et dans tous les lieux n'est nécessaire à personne. Cette vérité est un oreiller sur lequel on peut dormir en repos, le reste est un éternel sujet d'arguments pour et contre »...

Wagnière signe pour Voltaire : « Le vieux malade ». *Correspondance* (Pléiade), t. X, p. 467.



271

270

NON VENU

271

VOLTAIRE (1694-1778).

L.S. « Voltaire gentilhomme ordin^e du Roy », « au chateau de Ferney, païs de Gex » 17 juin 1771, [à Pierre-Étienne de BOYNES] ; 3 pages in-4.

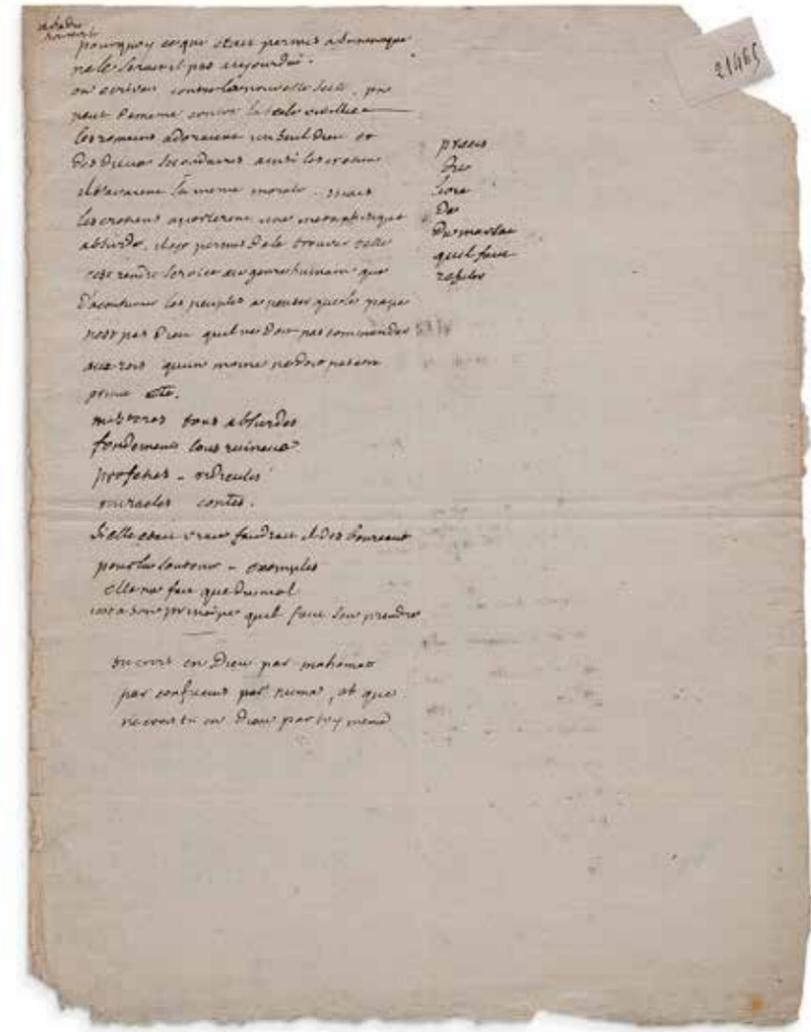
1 200 / 1 500 €

En faveur des horlogers de Ferney.

[Pierre-Étienne Bourgeois de BOYNES (1718-1783) avait succédé au duc de Praslin au ministère de la Marine et des Colonies.]

« Mgr le Duc de Praslin sachant que j'avais fondé dans mon village de Ferney une colonie des meilleurs artistes de Genève en horlogerie, lui accorda toute la protection que les autres ministres lui donnaient. Il commanda qu'on tint prêtes quelques montres, dont je crois qu'il voulait faire des présents aux puissances d'Afrique. J'ose implorer pour cette fabrique utile les mêmes bontés de votre part. Nos artistes travaillent d'ordinaire à un tiers meilleur marché qu'à Paris, et plusieurs horlogers même de Paris prennent chez eux des ouvrages auxquels ils mettent leur nom. C'est une chose assez singulière que ces nouveaux sujets du Roi, qui travaillent dans un village depuis quinze mois, aient déjà fourni assez amplement l'Espagne, Constantinople, la Russie et la Hollande. Ils font entrer de l'argent en France, ils ont vivifié une petite province aussi pauvre qu'ignorée, et par là ils méritent votre protection »...

Ancienne collection du comte Luigi CIBRARIO (Turin). *Correspondance* (Pléiade), t. X, p. 737.



272

VOLTAIRE (1694-1778).

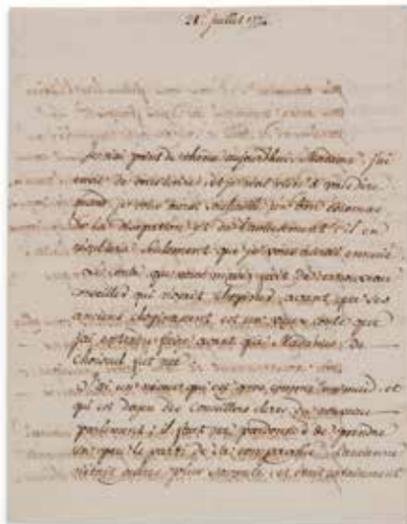
MANUSCRIT autographe, **Precis du livre de Dumarsai qu'il faut refuter** ; 1 page in-4.

4 000 / 5 000 €

Notes philosophiques sur la religion, qui semblent inédites.

Ces notes sont écrites dans la partie gauche de la feuille. Le titre « precis du livre de Dumarsai qu'il faut refuter » figure dans la marge droite du feuillet ; il s'agit probablement de l'*Examen de la religion* attribué à César DUMARSAIS (1676-1756). En haut à gauche, Voltaire a noté le nom : « Abadie » [le théologien protestant Jacques ABBADIE (1654-1727), plusieurs fois pris à partie dans l'*Examen important de Milord Bolingbroke* (1767)]. « Pourquoi ce qui était permis à Simmaque [Symmaque] ne le serait-il pas aujourd'hui. On écrivait contre la nouvelle secte, on peut de meme contre la secte vieillie. Les romains adoraient un seul dieu et des dieux secondaires ainsi les cretiens. Ils avaient la meme morale. Mais les cretiens apporterent une metaphisique absurde. Il est permis de la trouver telle. C'est rendre service au genre humain que d'acoutumer les peuples a penser que le pape n'est pas Dieu qu'il ne doit pas commander aux rois qu'un moine ne doit pas etre prince etc. »

Puis il dresse une liste : « misteres tous absurdes fondemens tous ruineux profetes – ridicules miracles contes. Si elle etoit vraie faudrait il des bureaux pour la soutenir – exemples Elle n'a fait que du mal. C'est à son principe qu'il faut s'en prendre. Tu crois en Dieu par Mahomet par Confucius par Numa, eh que ne crois tu en Dieu par toy meme ».



273

273

VOLTAIRE (1694-1778).

L.S. « V », [Ferney] 28 juillet 1774, à la marquise du DEFFAND ; la lettre est écrite par son secrétaire Jean-Louis WAGNIÈRE ; 3 pages in-4.

1 500 / 2 000 €

Jolie lettre du « vieux malade de Ferney » à la marquise du Deffand.

[Le salon de Marie de Vichy-Chamrond, marquise du DEFFAND (1697-1780) avait accueilli tous les beaux esprits de son temps et les Philosophes ; remarquable épistolière, elle resta en relations avec Voltaire, qui répond ici à sa lettre du 13 juillet.]

« Je n'ai point de thème aujourd'hui, Madame, j'ai envie de vous écrire, et je n'ai rien à vous dire. Quand je vous aurai souhaité un bon estomac, de la dissipation et de l'amusement, il en résultera seulement que je vous aurai ennuié.

Le conte que vous m'avez fait de ce nouveau conseiller qui n'osait chopiner avant que ses anciens chopinassent est un vieux conte que j'ai entendu faire avant que Madame de CHOISEUL fut née.

J'ai un neveu qui est gros comme un muid, et qui est Doyen des Conseillers clerks du nouveau parlement ; il faut me pardonner de prendre un peu le parti de sa compagnie. L'ancienne n'était guères plus savante, et était certainement plus tracassière. Si vous vous faites lire l'histoire vous aurez remarqué que depuis François 1^{er} le parlement de Paris a cru toujours ressembler au parlement d'Angleterre. C'est précisément comme si un de nos consuls se croiait consul romain. Le monde a toujours été gouverné par des équivoques. Toutes nos querelles de religion ont eu des

équivoques pour principes. C'est ce qui m'a fait souhaiter que la satire de BOILEAU sur les équivoques fut un peu meilleure.

Il me paraît que vous autres Parisiens vous allez voir une grande et paisible révolution dans votre gouvernement et dans votre musique. Louis 16 et Gluk vont faire de nouveaux français ».

Il déplore le départ à l'armée de Jean-Baptiste de LISLE : « je n'aurai plus de nouvelles. Il avait une pitié charmante pour ma curiosité ; il me donnait des thèmes toutes les semaines ; il égaïait le sérieux de ma vie, car je suis très sérieux ; je fais mes moissons, je plante, je bâtis ; j'établis une colonie qu'on va peut être détruire. Voilà des occupations graves.

Portez vous bien, Madame, aiez du plaisir si vous pouvez, cela est bien plus important, et beaucoup plus difficile. Je vous suis attaché depuis bien longtemps ; mais à quoi cela sert-il ? Je vous suis inutile, je suis vieux, je vais mourir. Adieu, Madame, je vous aime comme si j'avais encor vingt ans à vivre gaie-ment avec vous. Le vieux malade de Ferney »... *Correspondance* (Pléiade), t. XI, p. 738.



274

274

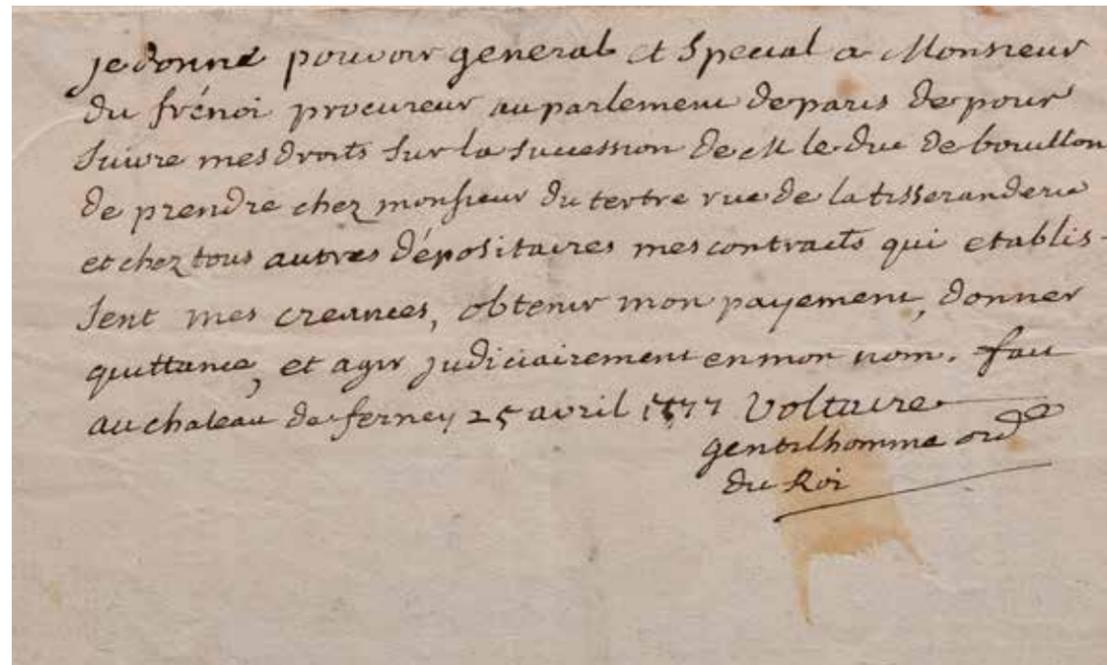
VOLTAIRE (1694-1778).

L.S. « V » et 2 lettres dictées, [Ferney] février-mars 1776, au comte de TRESSAN ; les lettres sont écrites par son secrétaire Jean-Louis WAGNIÈRE ; 2, 2 et 2 pages et demie in-4.

1 000 / 1 500 €

Voltaire prend la défense de DELISLE DE SALES, condamné au bannissement à vie pour sa Philosophie de la nature.

11 février... « je vois que l'on commet une injustice ridicule et affreuse. Tout me persuade qu'il y a un parti pris d'opprimer ceux qui ont la vertueuse folie de vouloir éclairer les hommes ». Il rappelle la mésaventure du « pauvre LA HARPE » l'année passée : « Jugez si l'homme [Voltaire lui-même] qui se plaint à vous d'une épître qu'on lui imputait, avait raison de se plaindre. Vous savez qu'il n'y a nul ouvrage qu'on ne puisse empoisonner, et nul homme qu'on ne puisse persécuter ». Il s'inquiète (sans le nommer) pour « l'infortuné » DELISLE : « quel est le scélérat qui le poursuit ? pourquoi on l'accuse d'être l'auteur d'un ouvrage qui n'est pas sous son nom ? quelles procédures on a faites contre son ouvrage et contre sa personne. Est-il décrété de prise de corps ? [...] Il faut, dans ces affaires, en agir comme



275

en temps de peste [...] Fuyez vite, allez loin, revenez tard. [...] Votre homme fait fort bien d'adorer l'écho de Franconville ; les échos de ma retraite saluent très humblement ceux de la vôtre »...

3 mars. « L'apôtre prétendu de la Tolérance pourrait bien en être le Martyr. Il scait très bien que la cabale du fanatisme est plus animée et plus dangereuse que la cabale contre M^r TURGOT. Le vieil apôtre est obligé dans le moment présent d'aller faire un petit voiage en Allemagne pour des affaires indispensables. Mais, en quelque endroit qu'il soit il prendra un intérêt bien vif à Monsieur De L... auquel il conseille de ne jamais exposer sa personne. L'effervescence est trop violente. On n'est que trop bien informé des résolutions prises par des assassins en robe noire, les uns tondus, les autres en bonnet quarré. Tout cela est affreux, mais très digne d'une nation qui n'a encor assassiné que trois de ses rois, qui n'a fait qu'une grande S^r Barthelémy, mais qui en a fait mille petites en détail. Les ministres, tout sages et tout éclairés qu'ils sont, ne pourraient s'opposer aux barbaries que les persécuteurs méditent »... 17 mars. Il a pu faire agir M. d'ARGENTAL en faveur de Delisle de Sales : « il déteste la persécution, et chérit la philosophie. Il me paraît qu'on ne persécute dans le moment présent que M. TURGOT. Celui là se tirera

d'affaire fort aisément ; il a du génie et de la vertu, son maître paraît digne d'avoir un tel ministre ; et je ne crois pas que Messieurs veuillent faire la guerre de la fronde pour des corvées. Je dois à ce digne ministre la suppression de toutes les gabelles, et de tous les commis qui désolaient mon petit païs, moitié français, moitié suisse »... Il parle des travaux de Tressan sur l'électricité : « Je me suis mêlé d'électriser le tonnerre dans le jardin que je cultive auprès de ma chaumière. Il y a longtemps que je regarde cette électricité comme le feu élémentaire qui est la source de la vie. [...] Continuez, philosophez dans votre retraite. Votre printemps a été orné de tant de fleurs, qu'il faut bien que votre automne porte beaucoup de fruits. Il n'y a plus de jouissance pour moi qui suis dans l'extrême vieillesse ; mais vous me consolerez, vous me donnerez des idées, si je ne puis en produire ». Il parle enfin du livre de BAILLY « sur l'ancienne astronomie. Il y a des vues bien neuves et bien plausibles [...] Ce livre recule furieusement l'origine du monde, s'il y en a une. Remarquez en passant que le petit peuple juif, qui parut si tard, est le seul qui ait parlé d'Adam et de sa famille, absolument inconnus dans le reste du monde entier »... *Correspondance* (Pléiade), t. XII, p. 428, 458 et 477.

275

VOLTAIRE (1694-1778).

P.A.S. « Voltaire gentilhomme ord^e du Roi », « au château de Ferney » 25 avril 1777 ; 1 page oblong in-8.

1 800 / 2 000 €

« Je donne pouvoir general et special a Monsieur du Frénoi procureur au parlement de Paris de poursuivre mes droits sur la succession de M le duc de BOUILLON de prendre chez monsieur du Tertre rue de La Tissanderie et chez tous autres depositaires mes contrats qui etablissent mes creances, obtenir mon paiement, donner quittance, et agir judiciairement en mon nom »...

VOLTAIRE (1694-1778).

L.S. « Voltaire », Ferney « 10^e août 1777 », à Félix de LA SAUVAGÈRE, « ancien officier du Roi, etc^a en son château des Places » ; 1 page et demie in-4, adresse avec marque postale de Lyon et cachet de cire rouge (rousseurs, petits trous et fentes réparés, déchirures au feuillet d'adresse).

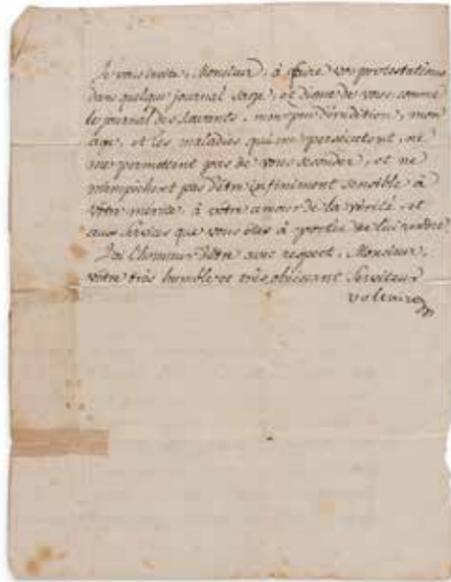
1 000 / 1 500 €

[Félix-François Le Royer d'Arzet de LA SAUVAGÈRE (1707-1781), ancien officier, s'était retiré dans son château près de Chinon pour se consacrer à des travaux scientifiques, d'antiquaire et d'érudition historique. Voltaire répond ici à sa lettre du 28 juin, où il avait longuement exposé un phénomène de pétrification observé dans le jardin de son château.]

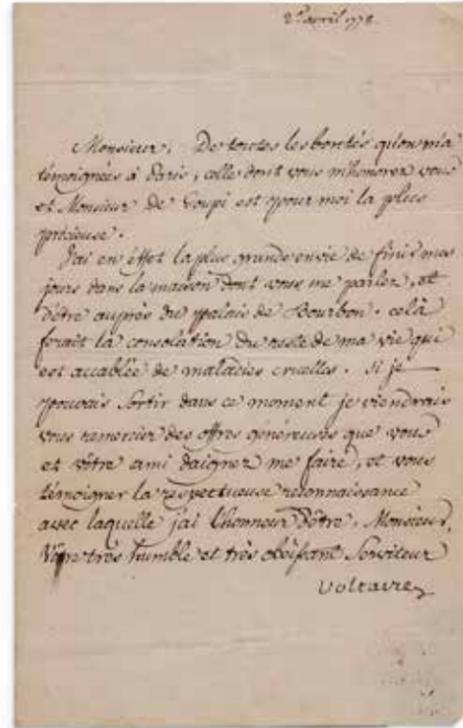
Il le remercie de ces observations « sur les phénomènes singuliers qui se manifestent dans votre terre. J'ai été longtemps sur le point de passer du règne animal au règne végétal. Mon vieux et faible corps a été tout près de faire pousser les herbes de mon cimetière ; sans cela, je vous aurais remercié plutôt.

Un jour viendra, Monsieur, que vos découvertes détruiront toutes les ridicules charlataneries dont on nous berce. On rougira d'avoir dit que les Alpes et les Pyrénées ont été formées par les mers, comme on rougit aujourd'hui de la matière subtile, rameuse et canellée de René DESCARTES. Notre siècle se vante d'étudier l'histoire naturelle, hélas ! il n'étudie que des fables contre nature ».

Il invite à publier dans le *Journal des Savants* : « Mon peu d'érudition, mon âge, et les maladies qui me persécutent, ne me permettent pas de vous seconder, et ne m'empêchent pas d'être infiniment sensible à votre mérite, à votre amour de la vérité, et aux services que vous êtes à portée de lui rendre »...



276



277

277

VOLTAIRE (1694-1778).

L.S. « Voltaire », [Paris] 2 avril 1778, à M. BONNARD, avocat ; la lettre est écrite par son secrétaire Jean-Louis WAGNIÈRE ; 1 page in-8, adresse.

1 200 / 1 500 €**Lettre inédite, moins de deux mois avant sa mort (30 mai).**

Il le remercie des bontés que Bonnard et M. de Goupi lui ont témoignées à Paris. « J'ai en effet la plus grande envie de finir mes jours dans la maison dont vous me parlez, et d'être auprès du palais de Bourbon. Cela ferait la consolation du reste de ma vie qui est accablée de maladies cruelles »...

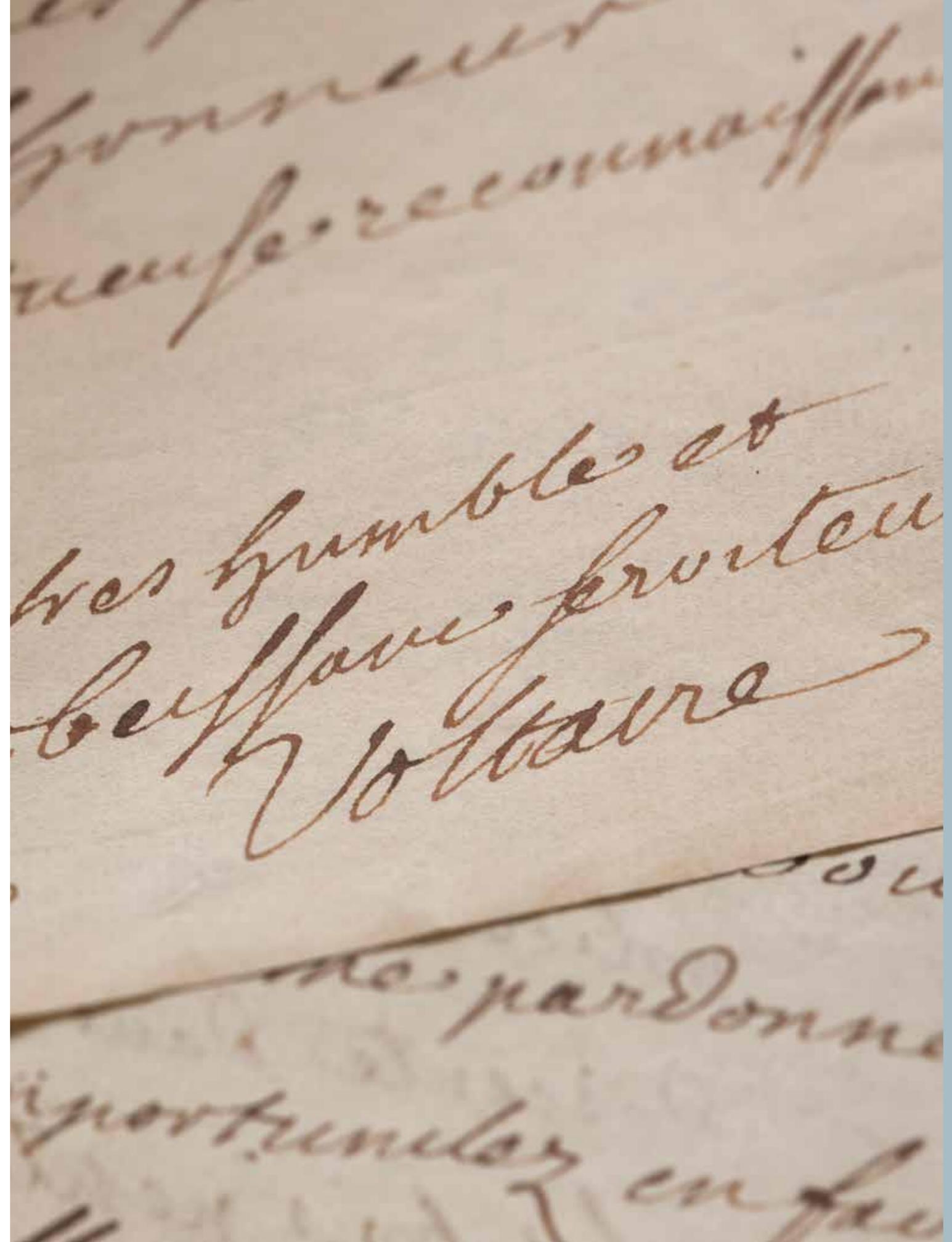
278

[VOLTAIRE]. NÉE FRANÇOIS-DENIS (1732-1817) DESSINATEUR ET GRAVEUR.

L.A.S., Paris 6 décembre 1781, au comte de TRESSAN ; 3 pages et demie in-4 (mouillure).

200 / 300 €

Le marquis de Villette l'a autorisé à « graver la chambre du cœur de M. de Voltaire au château de Ferney », et il veut « conserver dans la gravure les différents portraits dont cette chambre est ornée ». Désirant que ces portraits aient « le mérite de la ressemblance », il prie Tressan de lui confier un portrait « qui pourroit me servir à perfectionner ma gravure ». Il faut la liste des 31 « Portraits contenus dans un des côtés de la chambre du cœur de Voltaire à Ferney ».



+279

ABOUT EDMOND (1828-1885).

8 L.A.S. ; et 70 lettres à lui adressées, la plupart L.A.S.

500 / 700 €

6 lettres sont adressées par About à sa femme, dont une d'Amsterdam racontant longuement son séjour en Hollande, les autres donnant des nouvelles de sa vie à Paris ; il remercie un ami de son bel article, et Adrien Decourcelle de l'envoi d'un livre. On joint 3 cartes de visite.

Bel ensemble de lettres d'écrivains, peintres, comédiens, personnalités diverses : Alfred ASSOLLANT (2), Paul BARRIAS, Paul BAUDRY (3), Félix BRACQUEMOND, CHAMPFLEURY (5), Charles CHAPLIN, CHARLES-EDMOND (3), Jules CLARETIE, François COPPÉE, Constant COQUELIN (2), COQUELIN Cadet (2), Adolphe CRÉMIEUX, Alexandre DUMAS fils (3), Émile FAGUET, Octave FEUILLET (2), Paul FÉVAL (2), Henry FOUQUIER (3), Jean GIGOUX, Auguste GUYNEMER, Jean-Jacques HENNER (2), Eugène LABICHE, Ernest LEGOUVÉ (7), Camille du LOCLE (2), Eugène MANUEL, Étienne-Jules MAREY, Henri MEILHAC, Pauline de METTERNICH (2), Arthur MEYER (2), Ladislav MICKIEWICZ, Émile de NAJAC (4), Édouard PAILLERON (7), Léon SAY, Jules SIMON (2).

+280

[ALAIN-FOURNIER (1886-1914)].

L.A.S. de sa mère Mme Augustin FOURNIER, née Albanie Barthe, Paris 8 octobre 1918, à sa « chère Simone » ; 2 pages in-8 (deuil).

100 / 150 €

Nouvelles de sa fille Isabelle, et son gendre, Jacques Rivière. Jacques a été « expédié à Toulouse et de là au camp de Mirepoix (Ariège) où il doit faire deux mois d'instruction pour aller au Maroc. Nous espérons qu'une autre chose se dessinera pour lui avant ce temps, mais pour Paris, il n'y faut pas compter. Quelle déception pour moi ! Isabelle ira certainement le rejoindre et ce sera encore la solitude et l'abandon »...

+281

BARTHES ROLAND (1915-1980).

NOTES autographes, et 2 dessins originaux ; 19 pages formats divers.

300 / 400 €

Brouillon de lettre à Jean RISTAT (1 p. ¼ in-4), déclinant d'envoyer un article aux *Lettres françaises* sur DERRIDA : « Je suis d'une autre génération que Derrida et probablement que ses lecteurs ; l'œuvre de Derrida m'a donc pris en cours de vie, en cours de travail ; le projet sémiologique était déjà bien ferme en moi et partiellement accompli, mais il risquait de rester enfermé, enchanté, dans le fantasme de la spécificité ; Derrida a ouvert le signe et déséquilibré la structure ; il est pour nous celui qui a décroché le bout de la chaîne ; ses interventions littéraires (sur Artaud, sur Bataille, sur Mallarmé) ont été décisives, je veux dire par là : irréversibles », etc.

Notes sous la rubrique « Jean Ristat », pour des travaux sur les titres, ou les problèmes des genres, avec référence à Verne, Boileau, Brecht, Freud, Mallarmé ; fiches et notes de lecture : sur la récursivité selon Chomsky, les types de discours (répressif, terroriste, fanatique, magique), Paul VALÉRY (« sa linguistique se rapporte surtout au plan de la parole, c. à d. du langage en fonction (mental-psychique ou externe) (En fait, P.V. n'est pas structuraliste, sa linguistique n'est pas systématique, serait proche de celle de Guillaume) », etc. (15 pages formats divers), 2 DESSINS originaux à l'encre (13,2 x 10,6 cm, collés à un feuillet in-4), représentant un personnage et une branche.

+282

PIERRE-JEAN DE BÉRANGER (1780-1857).

14 L.A.S., [1830]-1856 et s.d. ; 24 pages in-8 ou in-4.

250 / 300 €

Belle lettre du 30 juillet [1830] : « la cour vient de quitter S' Cloud : les Parisiens ont été admirables de courage et de sagesse. Le peuple paraît vouloir proclamer le Duc d'Orléans ; je devrais même dire qu'il le proclame, car c'est généralement sur lui qu'on jette les yeux, et

les proclamations imprimées l'amusing ; je suis auprès des députés réunis chez Laffitte. Vive la nation ! Tout le monde a les couleurs nationales »... Félicitations à M. Longchamp, pour le recueil de ses articles : « C'est l'œuvre la plus méritoire que d'éclairer le public sur les fautes commises dans l'ad^{on} des hospices » (21 février 1846)... Il transmet deux lettres [à Louise COLET], avec des offres de service ; s'il a le temps, il ira voir Mme Récamier (15 juillet)... Il a conçu pour un jeune écrivain l'espoir d'un prix de l'Académie française : « LeB [Lebrun] m'a donné de bonnes nouvelles. Nous espérons même avoir pour vous M. Guizot. C'est le prix *Latour-Landry* qu'il vous faut emporter. [...] Villemain sera bien »... Jolies lettres à sa « chère enfant » [Malvina BLANCHECOTTE] la remerciant de ses vers charmants, lui en promettant aussi, confiant ses maux physiques (dont un rhume attrapé au convoi d'Arago), réclamant son volume de poésies de J.-P. Hebel et des nouvelles du prix de l'Académie... Etc.

+283

BERGSON HENRI (1859-1941).

3 L.A.S., Paris 1917-1934 ; 1 page et demie chaque in-8 ou in-12.

200 / 250 €

4 juillet 1917, au philosophe Joseph SEGOND : son article sur « L'Intellectualisme et la philosophie bergsonienne » est excellent. « Vous avez d'abord disséqué les études de Höfding et de Grandjean avec une précision extrême et vous en avez mis à nu, pour ainsi dire ainsi dire, les articulations (je ne les avais pas aperçues aussi nettement). Vous avez ensuite montré avec force comment une doctrine qui fait sa place à l'intuition n'est pas nécessairement pour cela anti-intellectualiste. Ce que vous dites d'une pensée intégrale, qui fondrait ensemble intuition et intelligence, est la vérité même »... 24 avril 1919, rendez-vous. 24 août 1934. « J'apprends avec plaisir que vous préparez un livre consacré à l'ensemble de mes travaux et que M. le Professeur P.P. Negoulesco a bien voulu en écrire la préface ». Il donne quelques consignes sur la reproduction en roumain d'extraits de *L'Âme* et le *Corps*... On joint une carte de visite autographe.

+284

DIVERS.

Album d'environ 160 lettres ou pièces, la plupart L.A.S., principalement adressées à l'avocat et homme politique Frédéric GAILLARDET ou au Dr Charles-Victor DAREMBERG ; la plupart collées aux pages de l'album oblong in-fol.

800 / 1 000 €

Edmond About, Juliette Adam, Marietta Alboni, Virginie Ancelot, Jacques Arago, Emmanuel Arène, Paul Baudry, Adolphe Belot, Esprit Blanche, Paul Brouardel, Victor Capoul, Sadi Carnot, Carolus-Duran, Caroline Carvalho, Jean-Martin Charcot, Francis Charmes, Michel Chevalier, Georges Clairin, Jules Cohen (avec musique), Édouard Colonne, François Coppée, Alphonse et Julia Daudet, Albert Delpit, Édouard Drouyn de Lhuys, Gustave Droz, Alexandre Dumas père, Pierre Dupont (poème), *La Chanson de Jeannette*, Armand Durantin, Jean-Baptiste Faure, Jules Favre, Octave Feuillet, Paul Féval, Adolphe Franck, Emilia Frezzolini, Charles Garnier, Émile de Girardin, Benjamin Godard, Gyp, Louis Hachette, Ludovic Halévy, Jean-Jacques Henner, Arsène et Henry Houssaye, Gabrielle Krauss, Léon de Laborde, Pierre Lachambeaudie (poème), Paul Lacroix, Alphonse de Lamartine, Félicité de Lamennais, Madeleine Lemaire, François Lenormant, M. de Lescure, Émile Littré, comte de Louvois, Jules Massenet, princesse Mathilde, Jean-Toussaint Merle, Jules Méry (poème), Jean-Hippolyte Michon, Jean-François Mocquard, Edgar Monteil, Gustave Nadaud, prince Napoléon, Édouard Pailleron, Pasca, Émile Pessard, Alphonse

Peyrat, Georges Picot, Adrien Proust, Marie-Laetizia Rattazzi, Henri Ravina, Ernest Reyer, Charles Richet, Nestor Roqueplan, Alphonse Royer, Victorien Sardou, Léon Say, Aurélien Scholl, Jules Schulhoff (musique), Eugène Scribe, Albéric Second, Th. Semet, Jules Simon (dont ms d'article sur Armand Carrel), Camillo Sivori (musique), Sully-Prudhomme, André Theuriet, général Uhrich, Jules Verne, Louis Veuillot, H. de Villemessant, Auguste Vitu, Albert Wolff, etc.

+285

DIVERS.

Environ 95 lettres, manuscrits ou pièces, la plupart autographes signés.

400 / 500 €

Écrivains. Gaëtan BERNOVILLE (ms d'article), André BILLY (2), Henry BORDEAUX, Jean DUCHÉ (3 manuscrits d'articles), Jean FOURASTIÉ (ms d'un article), Louis GALLET (sonnet à Saint-Saëns), Jean-Jacques GAUTIER (4 manuscrits de critique dramatique), Pierre GAXOTTE (2, dont ms d'un article sur *Jean-Louis Soulavie ou la manière de fabriquer l'histoire*), Jacques de LACRETTELLE, Alexis de SAINT-PRIEST (7, dont 6 à Alexandre Tourgueniev), SAINT-RENÉ TAILLANDIER (2 à J. Janin), Narcisse-Achille de SALVADY (7), Eugène SCRIBE, Frédéric SUARD, Horace de VIELCASTEL, Jean-Pons VIENNET (2), Mathieu VILLENAVE, etc. **Musiciens.** Alfred BRUNEAU (24), Francis CASADESUS, Albert CHANTRIER, Victor CHARPENTIER, Joseph HOLLMANN, Xavier LEROUX (22), Georges MARTY (2), Max d'OL-LONE (5), Charles SILVER (2).

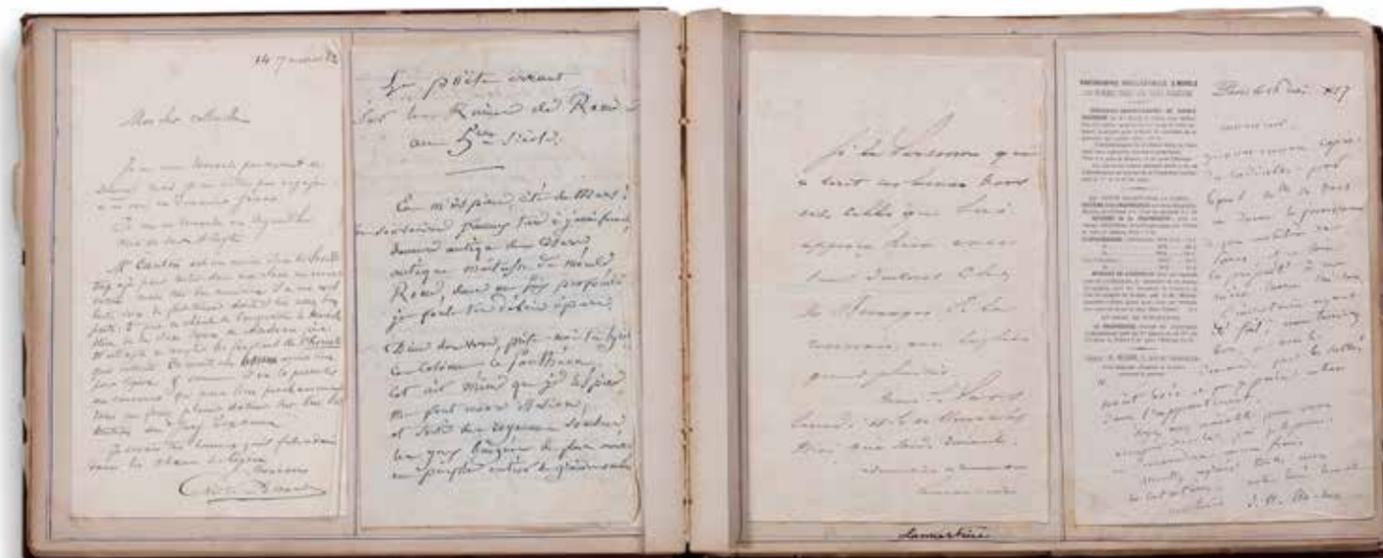
+286

DIVERS.

Environ 45 lettres ou pièces, la plupart L.A.S.

300 / 400 €

Marcel ACHARD, René BAZIN, Elena BEER (Jean DORNIS), Robert BUCHANAN, Roger de BUSSY-RABUTIN (fragment), Jean CLAYROL, Jean-Pierre CHABROL, René CLAIR, Arthur CONTE, Lucien COUTAUD (3 à A. Fraigneau), Françoise DODAT (et manuscrit a.s. *La Main et l'Ami*), Jean-Pierre DORIAN, Georges DUHAMEL, Virgil GHEORGHIU, Eugène GODIN (6 à Asselineau), Jean GROSJEAN, René HENER, HENRI-ROBERT, Francis JAMMES, Paul LÉAUTAUD, Maurice LELOIR (2), Charles LE QUINTREC, Edmond LOUTIL, MAC CARTHY (4 dessins), Pierre MAC ORLAN, Henri de MONTHERLANT (page de manuscrit), Pierre OSTER, Brice PARAIN, Louis PAUWELS, Pierre-Antoine de PIIS, Jean-Claude RENARD, Pierre-Henri SIMON, etc. Plus un livre de Knut HAMSUN, *Mysterien*, trad. allemande par Julius Sandmeier (Munich, Albert Langen, 1923 ; in-8, cart. d'éditeur, avec un amusant envoi de l'écrivain, chansonnier et peintre allemand, Joachim RINGELNATZ ; et des manifestes dactylographiés ou ronéotés du groupe Contre-Attaque et du Nouvel Âge.



DUMAS PÈRE ALEXANDRE (1802-1870).

2 P.A.S., et 7 L.A.S. de ses collaborateurs, 1853-1887 et s.d. ; 17 pages in-4 ou in-8.

300 / 400 €

Envoi sur le faux-titre (seul, mouill.) de *Louis XIV et son siècle* : « Je voudrais que mon *Louis XIV* fut digne d'habiter votre Palais de Versailles »... Billet d'envoi à Claire de Maillé, duchesse de CASTRIES, avec adresse : « Déposé aux pieds de Madame la Duchesse de Castries »... Gaspard de CHERVILLE (1819-1898). *Noisy le Roi 17 décembre 1887*, à un ami collaborateur du *Gil Blas*. « J'ai retrouvé quelque chose de bien oublié, mais en recopiant, ça me paraît bigrement vieillot. Si vous croyez que cela ne puisse pas aller, flanquez-moi la chose au panier »... Auguste MAQUET (1813-1888). 5 L.A.S. *Château de Sainte-Mesme 13 janvier*, [à Albert Delpit], lui conseillant de ne pas s'emporter dans la politique, dans son journal : « Vous diviseriez votre public, vous ne réussiriez qu'à moitié »... *9 novembre*, [à Émile de Najac], se gaussant d'un compte rendu d'André Gill, sans rancune, car son « panégyrique enthousiaste » de « vers de mirliton » le désarme... Etc. Noël PARFAIT (1813-1896). *Bruxelles 4 décembre 1853*, à Dumas père. Il a reçu les quatre premiers actes de *La Jeunesse de Louis XIV* [comédie créée au Vaudeville de Bruxelles le 20 janvier 1854], et il défendra ses intérêts auprès de Quélus « comme s'ils étaient les miens ; seulement, je doute que j'obtienne la moitié de la recette brute »... Il signale les lacunes qui arrêtent l'impression de la pièce, et une autre dans les épreuves d'*Ingénue*...

—

+288

DUMAS FILS ALEXANDRE (1824-1895).

9 L.A.S., [Paris et Puys 1878-1889], au comte Joseph PRIMOLI ; 43 pages in-8, 3 enveloppes.

300 / 400 €

Intéressante correspondance. *[19 janvier 1878]*. Condoléances, avec réflexions sur la mort : « C'est la première fois qu'elle se montre à vous ; elle recommencera. Ce sont des chagrins, ce n'est pas un mal. C'est en voyant mourir les autres que nous nous faisons à l'idée de mourir nous-mêmes »... *[Août 1881]*. La fausse nouvelle que le père de Primoli était décédé l'a fort inquiété. « Quant au projet de traité que vous m'envoyez, je compte ne plus écrire pour le théâtre, mais il ne faut pas en répondre. Si j'y reviens, ce qui est certain c'est que je ne prendrai aucun engagement avec l'étranger avant la représentation de la pièce à Paris »... *[27 août 1883]*. Il réclame des nouvelles de sa mère [la princesse Charlotte Bonaparte, comtesse Primoli], qui souffre d'une maladie nerveuse, ironisant sur le « Dieu de justice et d'amour » qui l'a faite ainsi... Ayant déploré le séisme d'Ischia, il évoque les heureux, ou ceux « qui souffrent le moins », le prêtre étant « un égoïste supérieur »... *[12 août 1884]*. « Je suis allé tout de suite pour m'inscrire chez la Princesse Mathilde que je vais retourner voir aujourd'hui »... Il résume sa réponse à De Filippi, concernant un droit exclusif de représentation en Italie : il voulait donner ce droit à la DUSE, non la vendre à Mme Tessero, et d'ailleurs il ne veut plus traiter d'avance avec les directeurs italiens, « dans la crainte de leur faire faire de trop mauvaises spéculations »... *[26 juillet 1885]*. Il viendra à Paris seulement le temps du concours du Conservatoire. « J'aurais été cependant bien enchanté d'entendre Denise avec vous [...]. Je suis bien content d'apprendre que la Princesse viendra et surtout que vous viendrez peut-être passer quelque tems avec elle »... *[22 janvier 1888]*. Il a su par une dépêche de la Duse le grand succès de *Francillon* mais n'a pas répondu, étant tout à Édouard de BEAUMONT dans sa dernière

maladie : « J'enterre beaucoup de mes contemporains [...]. Plus je vois mourir, moins je redoute la mort. Il m'arrive même souvent de l'envier quand je vois ce grand calme, cette grande indifférence, cette grande sérénité du mort. Ce qui est très curieux c'est qu'elle ne m'inspire aucune espérance, aucune crainte de l'au-delà »... Beaumont fut l'un des derniers originaux naturels, et avait un amour sincère « de la solitude, du travail et de la simplicité, à côté de ses épées dont on lui offrait une fortune et qu'il voulait absolument laisser au musée de Cluny, du moins les plus belles, ce qu'il a fait, grâce aux cent mille francs que lui ont procurés un labeur quotidien, une économie d'ascète et qu'il laisse en les faisant passer par mes mains à celle qui l'a entouré de soins durant ses dernières années »... *[Mars ? 1889]*. Remarques à mots couverts sur le drame chez la Princesse MATHILDE : la liaison de sa dame d'honneur Marie ABBATUCCI, avec son amant Claudius POPELIN. « Avec mes idées absolues sur ces choses, j'ai conseillé des solutions radicales qui ne sont pas acceptées et auxquelles les tems et la logique contraindront les intéressées. Pour le moment, beaucoup de récriminations de part et d'autre, beaucoup de larmes, d'insomnies, de découragemens, de désespoir chez la personne que nous aimons, vous et moi. L'autre est venue. On s'est vu ; on ne s'est pas complètement expliqué. La troisième personne est congédiée par la rue de Berri [Mathilde] ; mais la rue de Berri aimerait mieux que ce fût par la rue de Téhéran [Popelin]. Tout cela est fort triste, bien que la galerie s'en amuse »... *Marly le roi* : s'il n'est pas venu chez Dumas à Puits, « c'est que vous n'avez pas voulu y venir, puis que vous êtes allé en Angleterre et qu'ordinairement vous faisiez ce voyage par Dieppe ». Puis il est allé à Venise, et Dumas apprend maintenant qu'il est revenu à Rome : « malgré vos infidélités, je vous aime toujours. Cela date de trop longtemps »... Quant au manuscrit de MUSSET qu'il lui avait cédé, Dumas est prêt à le reprendre, « puisqu'il ne vous plaît plus », mais ne se rappelle plus le prix... Etc.

On joint 2 L.A.S. à divers, dont une belle lettre de conseils après lecture de la pièce d'un ami ; et une L.A.S. de sa sœur Marie.

—

+289

ÉCRIVAINS

40 L.A.S.

300 / 400 €

ANICET-BOURGEOIS, le vicomte d'ARLINCOURT, Antoine-Vincent ARNAULT (au peintre Théodore Gudin, 1832), le chevalier ARTAUD, Pierre-Simon BALLANCHE (à A. de Martonne), Auguste BARBIER (sur ses *Satires*, à André Lefèvre, 1865), Louis-Amédée de BAST (à Édouard Plouvier, 1868), Roger de BEAUVOIR et son fils Henri, Antony BÉRAUD (1840 au libraire Janet), Arthur comte BEUGNOT (2), Henri BLAZE DE BURY, Édouard BRISEBARRE, Théodore BURETTE, Philarète CHASLES (4, à Alfred de Martonne ou Jules Janin), Benjamin CONSTANT (à l'avoué Guérin), Auguste CREUZÉ DE LESSER (3, une à Louis de Fontanes), Anne-Henri Cabet de DAMPMARTIN (2, à Mme de Genlis et à Lemontey, 1813-1818), Émile DESCHAMPS (9 à Alfred de Martonne, dont une épître en vers), Charles et Louis DESNOYERS, Xavier SAINTINE (recommandant Virginie Ancelot à l'éditeur Cadot, 1855), Eugène SUE, Amédée THIERRY.

+290

ÉCRIVAINS ET DIVERS.

Environ 120 lettres ou pièces, la plupart L.A.S.

300 / 400 €

Jean AICARD, Henri d'ALMERAS (3), Denys AMIEL, Édouard d'ANGLEMONT (poème *Les Français à Rome*), Étienne ARAGO (3), Henri d'ARBOIS DE JUBAINVILLE, Charles ASSELINEAU, Alphonse AULARD, Théodore de BANVILLE, Maurice BARRÈS, Henri BÉRAUD, Sébastien BOTTIN, Jean-Jacques BROUSSON, Raymond BRUCKER, Henri CASADESUS, Guy de CASSAGNAC, Louis-François CAUCHOIS-LE-MAIRE, Jules CLARETIE, Louis-Auguste COMMERSON, Benjamin CONSTANT, Henri de CURZON, James DARMESTETER (longue lettre de Constantinople), Léopold DELISLE, Jean-Baptiste DELISLE DE SALES (2), Paul DÉROULÉDE, Camille DOUCET, Pierre DRIEU LA ROCHELLE, Georges DUHAMEL, Alexandre DUMAS fils, Victor DURUY, Henri DUVERNOIS, Paul FERRIER, Jacques de FERSEN, Paul FÉVAL, Ernest FEYDEAU, Augustin FILON, Léon GANDILLOT, Paul GAVAULT, Victor GIRAUD, Barthélemy HAURÉAU (4), Maurice HENNEQUIN (5) Arsène HOUSSAYE, Marie JAÉLL, Léonce de JONCIÈRES, LAMBERT-THIBOUST, Étienne LAMY, Savinien LAPOINTE, Lorédan LARCHEY (9), Hugues LE ROUX, Camille LE SENNE, Maurice MAGRE, Joséphine MAINVIELLE-FODOR, MARCELIN, Émile MARCO DE SAINT-HILAIRE (3), Frédéric MASSON, Michel MASSON (4), Édouard MAZÈRES, Joseph MÉTÉNIER, Gabriel MONOD, MORISS, Édouard PLOUVIER, Fernand de RODAYS, Francisque SARCEY, Albert VANDAL, Joseph WIENIAWSKI, etc.

—

+291

[FAVRE LUCIENNE (1894-1958)].

Environ 40 lettres, la plupart L.A.S., à elle adressées.

400 / 600 €

Belle correspondance adressée à la romancière Lucienne FAVRE (1894-1958), chantre des quartiers populaires de l'Alger d'avant-guerre. Francis AMBRIÈRE (2), Denys AMIEL, Henri BARBUSSE (9 belles lettres ardentes à sa « bien-aimée », 1925-1926 : « Je m'attache et je m'ajoute à toi tout d'un coup et totalement, selon les commandements et les fatalités de ma foi dans la vérité et dans l'œuvre »... etc.), Pierre BRISSON (2), Charles BROUTY, Henriette CHARASSON, Lucien DESCAVES, Raymond ESCHOLIER, Ernest FORNAIRON, Gaston GALLIMARD, Myriam HARRY (2), René LALOU, Gabriel MARCEL, Jane Catulle MENDÈS, Élie MOROY (5), Suzanne NORMAND (3), François NOURISSIER, Maurice OLIVAINT, Gabrielle REVAL, Françoise ROSAY (et reconnaissance de dette de Lucienne Favre pour une option sur un scénario), Jules ROY, duchesse SFORZA, Franz TOUSSAINT, Hélène VACARESCO (4), Bernard ZIMMER. Plus quelques doubles dactyl. de réponse.

—

+292

FEMMES DE LETTRES.

38 lettres ou pièces, la plupart L.A.S.

300 / 400 €

Juliette ADAM (6, deux à Louise Ackermann), BÉRANGÈRE (2), Marthe princesse BIBESCO (3, plus Jeanne et Valentine Bibesco), COLETTE (carte à Ravel avec Luc-Albert Moreau et Cl. Roger-Marx, plus *Duo* dédicacé), Lucie DELARUE-MARDRUS (3, une à Judith Cladel), Marceline

DESBORDES-VALMORE (copie de vers d'Élisa Mercœur), Rosemonde GÉRARD (à Lucien Daudet, plus envoi à elle par Ph. Hériat), GYP, Renée MASSIP, Anna de NOAILLES, Cécile PÉRIN, Alix de Cessiat comtesse de PIERRECLOS, Noémi PSICHARI, Marie de RÉGNIER, Marie de SOLMS- RATAZZI (2), Marcelle TINAYRE (2), Hélène VACARESCO, Reine-Philiberte de Varicourt marquise de VILLETTE (2, une à Pougens), Nelly de VOGÜÉ, Liliane WOUTERS (2, et poème a.s.).

—

+293

FLAUBERT GUSTAVE (1821-1880).

Enveloppe autographe, avec marques postales.

200 / 300 €

À sa cousine Olympe BONENFANT, pendant son voyage en Orient : « France / Nogent-sur-Seine (Aube) / Madame Bonenfant » ; cachets postaux de Beyrouth (5 août 1850), Marseille (16 août), Paris et Nogent-sur-Seine (19 août).

On joint un portrait gravé (15,4 x 12 cm sur feuillet in-fol.) ; plus des portraits gravés de Théophile Gautier (d'après une photo de Nadar) et Octave Uzanne.

—

+294

FRANCE ANATOLE (1844-1924).

POÈME autographe, 3 L.A.S. et 2 L.A., [1865-1914] et s.d. ; 7 pages formats divers, une enveloppe.

200 / 300 €

—

Pièce de 13 vers datée 26 mars [1865] : « Je viens vous demander cette fois une grâce Qu'un mort dans son cercueil réclame plein de foi De l'inconnu qui passe : Priez pour moi ! »...

À Noël Charavay : « Mon vieux Coco, je suis allé chez G. Calmann. Je me suis réveillé très fatigué par un beau soleil avec l'espoir de me remettre » (*Le Guérinet* [12 août 1911])... Excuses à une amie de partir sans aller lui dire adieu [26 mars 1914]... « Dis à Noël que sa conduite à mon égard est odieuse ! »... Condoléances à son amie Mme de Heaulme... Etc.

—

+295

[GARY ROMAIN (1914-1980)].

61 épreuves gélatino-argentiques du film *Les oiseaux vont mourir au Pérou*, [1967] ; 18 x 24 cm chaque, noir et blanc (traces de collage au dos).

150 / 200 €

Photos réalisées pendant le tournage du premier film écrit et réalisé par Romain Gary, en Espagne en septembre-décembre 1967. Y figurent des prises de vue de Jean Seberg (Adriana, notamment sur la plage, dans les bras de ses amants inconnus), Pierre Brasseur (son mari vengeur), Maurice Ronet (Rainier), Danièle Darrieux (Madame Fernande), Jean-Pierre Kalfon (chauffeur du mari), Michel Buadas (Alejo)...

+296

HUGO VICTOR (1802-1885).

L.A.S., mardi 29 octobre [1850], à Eugène de LASIAUVE ; 1 page in-8, adresse (légères rousseurs).

300 / 400 €

« Si vous le trouvez bon, Monsieur, j'aurai l'honneur de vous attendre dimanche à huit heures du soir, et je serai charmé de vous recevoir »...

+297

HUGO LÉOPOLDINE (1824-1843) FILLE AÎNÉE DU POÈTE, MORTE NOYÉE À 19 ANS AVEC SON MARI CHARLES VACQUERIE À VILLEQUIER.

L.A.S. « Léopoldine Hugo », [8 avril 1837], à Mlle Laure GARNIER ; 1 page in-8, adresse (petit trou sans toucher le texte, petite fente réparée, rousseurs).

500 / 600 €

Rare lettre de Léopoldine à une maîtresse de pension, inédite.

« Ma bonne petite mère Je t'avais promis de t'écrire [...] J'ai voulu le jour de Pâques de tire [sic] adieu avant que tu ne partes mais on est venu me chercher j'ai passé par le parloir et je t'ai vu avec une dame et je n'ai pas osé t'embrasser. J'ai eu bien du malheur ma bonne petite maman je t'aimais de tout mon cœur et c'était toi à qui je m'étais le plus attachée de la pension et justement c'est toi qui t'en va. Je me console cependant en pensant que tu seras plus heureuse là. Tu as sans doute vu Amelina tu la verras probablement encore et elle est bien heureuse car, moi je voudrais te voir et t'embrasser et je ne peux pas. Adieu ma bonne petite mère je t'embrasse comme je t'aime, ta petite fille Léopoldine Hugo ». Cette touchante lettre ne figure pas dans la *Correspondance* de Léopoldine Hugo.

+298

[HUGO VICTOR (1802-1885)].

7 L.A.S. de ses proches.

250 / 300 €

Sa femme Adèle Foucher, Mme Victor HUGO : 2, relatives à ses réceptions de dimanche (carton impr. joint). Ses fils Charles HUGO : 2, dont une (1^{er} août 1863) réclamation concernant les droits d'auteur pour l'adaptation scénique des *Misérables*, par lui-même et Paul Meurice, représentée en Italie... ; François-Victor HUGO,

au sujet d'une loge pour Mme Rattazzi au Théâtre Français de la part de son père... Son petit-fils Georges HUGO, 22 janvier 1887, au sujet d'une « réunion de notaires pour des affaires de famille »... Henri de BORNIER, 23 février [1881], sur un projet d'album pour la fête célébrant l'entrée dans sa 80^e année de Victor Hugo...

+299

LAMARTINE ALPHONSE DE (1790-1869).

5 lettres, dont 2 L.A.S. ; 8 pages formats divers, une adresse.

300 / 400 €

L.S. à Mlle Élise Moreau [années 1830] : « malheureusement, dans ces sortes d'affaires, ma recommandation près de M^r Gosselin est tout à fait nulle »... L.A.S., [*Monceau janvier 1858*, à Victor de LAPRADE] : « Vous pouvez cher et illustre ami compter sur ma voix [à l'Académie] parce que mon cœur et ma conscience sont à vous »... L.A.S. de sa femme Marianne Elisa en son nom [*Monceau 8 février 1858*], au même : « Mon mari a été bien consolé en apprenant que vous ne doutiez pas de son désespoir de ne pouvoir accomplir ce qu'il rêvait pour vous depuis deux ans, il espère que ses vœux, ses prières et les nôtres équivaldront à sa voix »... *Paris 12 juillet 1860*, L.A.S. à un confrère : « Je n'ai plus d'autre empire que celui du travail et de la douleur, mais je jouis encor bien vivement quand j'ai une heure de loisir des fleurs naissantes du siècle qui naissent çà et là sous mes yeux et qui me font bien espérer de l'avenir. Vous êtes de cette race d'élite qui vit après sa mort ; vous parlez bien la langue de la postérité. [...] je ne combats plus, je vends mes armes pour payer la rançon des vaincus »... *Paris 10 mai 1862*, L.S. circulaire aux souscripteurs des *Œuvres complètes*...

+300

LEBLANC MAURICE (1864-1941).

3 L.A.S. [à Louis FABULET] ; 4 pages in-4 (à son adresse *85 rue de la Pompe*), et une carte postale.

250 / 300 €

Au sujet de ses séjours chez sa sœur au château de Tancarville, où il presse Fabulet de venir le rejoindre : « Rends-moi le service de venir » ; il lui demande « d'agir avec moi comme un frère, qui ne se froisse pas et qui comprend », de venir vendredi « comme la chose au monde la plus naturelle. [...] je te

supplie de ne voir sans ma proposition relative à ton voyage, que le désir de te retrouver ici et de passer quelque temps ensemble dans un cadre qui nous plaît à tous deux » [c'est au château de Tancarville que Leblanc écrira, entre autres, *Le Bouchon de Cristal*, en s'inspirant de ce lieu impressionant]... Plus une carte postale de Franzenshöhe en 1894. **On joint** une L.A.S., 8 décembre [1933], au directeur de *Comœdia*, envoyant un article.

+301

VIOLETTE LEDUC (1913-1972).

11 L.A.S., [1952]-1962, à Adriana SALEM ; 1 page chaque, formats divers, 5 enveloppes.

200 / 300 €

Correspondance amicale. Confession d'un incident chez Adriana, témoignant de la « vanité de ma pauvreté » (10 juillet [1952])... Sur les lettres de Léautaud à sa mère : « C'est déchirant. C'est phénoménal comme situation de famille » ([7 août 1956])... Malheureuse, elle réclame un petit poste de radio : « Je vous donnerai en échange les manuscrits de mes prochains livres si cela vous fait plaisir » (11 août 1956)... « Je demande à Dieu qu'il m'envoie la folie ou la mort » ([17 décembre 1958])... « Je suis sans excuses puisque ma seule excuse pour dimanche matin, c'était ma tristesse, mon silence et mon enroulement... sur qui ? Sur une égoïste »... Elle donne l'adresse de Michèle Causse ([mars 1965])... Mandats, envois divers, rendez-vous, etc.

+302

LITTÉRATURE.

34 lettres, la plupart L.A.S.

150 / 200 €

Edmond ABOUT, Théodore BARRIÈRE, Fortuné BOILAY (2), Jean-Baptiste CAPEFIGUE (2), Victorine de CHASTENAY, Gabriel de CHÉNIER (à Paul Lacroix sur son oncle, plus deux autres lettres au même, dont une du marquis de Pange au sujet d'André Chénier), Pierre DAUNOU, Charles DIDIER, Émile de GIRARDIN, Alphonse GRÜN (4), Jules JANIN, Stanislas JULIEN, Léon LAURENT-PICHAT, Anatole LEROY-BEAULIEU, Louis LURINE, Henri MARTIN, Joseph MÉRY, François-Auguste MIGNET, Dominique-Joseph abbé MOZIN, Eugène PELLETAN, SAINT-MARC GIRARDIN, SAINT-RENÉ TAILLANDIER, Francisque SARCEY, baron TAYLOR, Albin VALABRÈGUE (2), Jean-Pons-Guillaume VIENNET. Plus le faire-part de décès de Gottfried Keller et un tract *Aux Allemands* de V. Hugo.

+303

LITTÉRATURE.

88 lettres ou pièces, la plupart L.A.S., XIX^e siècle.

500 / 700 €

François ANDRIEUX, Émile BELLIER DE LA CHAVIGNERIE, Édouard CADOL (à Ph. Gille), CHAMPFLEURY, Jacques-Joseph CHAMPOLLION-FIGEAC, Casimir DELAVIGNE (poème autogr., *Mon histoire*), Marc-Antoine DÉSAUGIERS (2), Émile DESCHAMPS (2 à Schlesinger), Maxime DU CAMP, Pierre DUPONT (poème a.s., « J'ai deux grands bœufs dans mon étable »...), Adolphe d'ENNERY, Octave FEUILLET (13, belle correspondance à une amie), Félix FEUILLET DE CONCHES (3), Paul FÉVAL (2), Émile de GIRARDIN, Léon HALÉVY, Arsène HOUSSAYE, Antoine JAY (4), Émile de LA BÉDOLLIÈRE, Étienne-Léon baron de LAMOTHE-LANGON (ms a.s. de sa tragédie *Les Albigeois*), Ernest LEGOUVÉ (2), Paul MAHALIN, Xavier MARMIER (poème a.s., *Départ*), Henry MONNIER, Charles MONSELET, Charles de MONTALEMBERT, comtesse de PIERRECLOS, Pierre PITRE-CHEVALIER (2), RAOUL-ROCHETTE (2), Nestor ROQUEPLAN, Antoine-François-Félix comte ROSELLY DE LORGUES, Alexis de SAINT-PRIEST, Charles-Augustin SAINTE-BEUVE (2), Eusèbe de SALVERTE, Eugène SCRIBE (2), Frédéric SOULIÉ (3), baron TAYLOR (2), Édouard THIERRY (8), Jean-Pons-Guillaume VIENNET (2 à Vieillard), Abel VILLEMAIN (3), Albert WOLFF (10 à Lorentz). **On joint** 2 copies de poèmes de Joseph Autran et Casimir Delavigne (*Trois Messéniennes*).

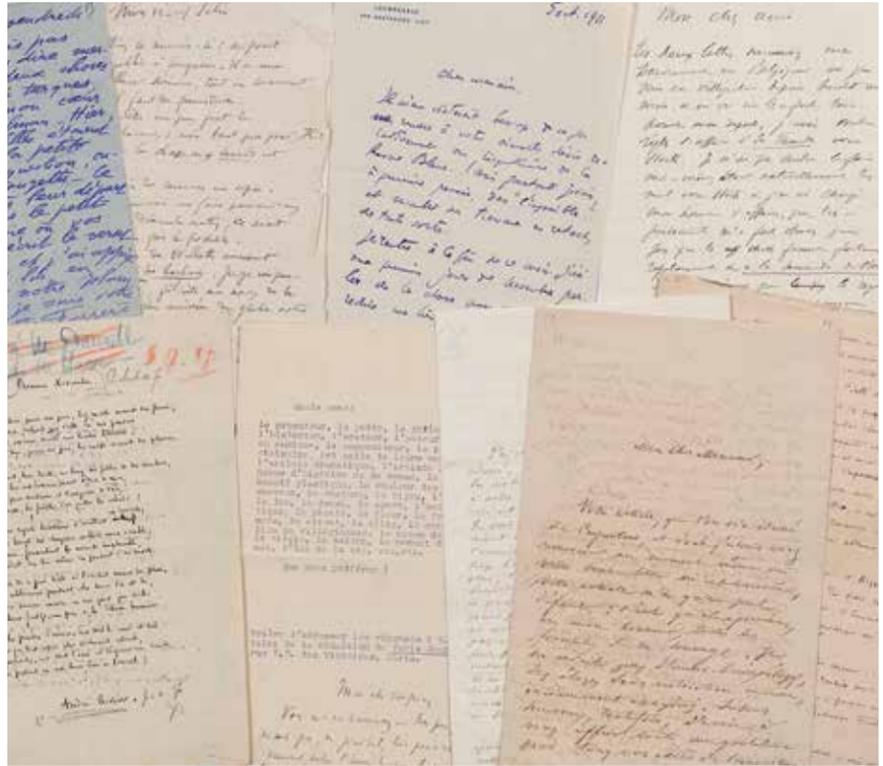
+304

LITTÉRATURE.

65 lettres ou pièces, la plupart L.A.S., XIX^e siècle.

400 / 500 €

Edmond ABOUT, Amédée ACHARD, Paul ALEXIS, Harry ALIS, Pierre-Jules BARBIER, Gaston BOISSIER, Henri de BORNIER, François COPPÉE (2), Félix COURTAT (2), Alphonse, Julia, Ernest (2) et Georges DAUDET, Adrien DECOURCELLE, Émile DESCHANEL (3), Édouard DRUMONT, Edmond DURANTY, Numa-Denis FUSTEL DE COULANGES (3, dont une sur *La Cité antique*), Louis GASTINE, Ernest d'HERVILLY, Henri LAVEDAN, Ernest LAVISSE, Hector MALOT (8), Paul MARIÉTON, Henri MEILHAC (2), Paul MEURICE (4), Édouard PAILLERON, Amédée POMMIER, Lucien-Anatole PRÉVOST-PARADOL, Adolphe de PUIBUSQUE (2), Paul de SAINT-VICTOR, Victorien SARDOU (7), Aurélien SCHOLL (3), Albéric SECOND, Hippolyte TAINE, Louis ULBACH (2), Louis VEUILLLOT.



306

+305

LITTÉRATURE.

Environ 220 lettres, pièces ou cartes de visite, la plupart L.A.S. (avec quelques portraits).

400 / 500 €

Camille DOUCET (10), Paul-Gabriel comte d'HAUSSONVILLE (17), Henry HAVARD, Adrien HÉBRARD (3), Théodore JOUFFROY, Benoît JOUVIN (2), Henry de JOUVENEL (2), Octave LACROIX (5, dont un poème autographe), Anatole de LA FORGE (2), Pierre de LA GORCE (4), Jean MACÉ, Maurice MAGRE, Paul MAHALIN (4), Maurice MAINDRON, René MAIZEROTY (3), Michel MASSON (5), Athénaïs MICHELET (5), Auguste MIGNET (2), Charles MOËSER, Henry ROUJON (8), Jacques SAINT-CÈRE (4), Ida SAINT-ELME (2), SAINT-MARC GIRARDIN, SAINT-RENÉ TAILLANDIER (2), Paul de SAINT-VICTOR, Camille de SAINTE-CROIX, Francisque SARCEY (9), Victorien SARDOU (20), Alfred SAVOIR (2), Léon SAY, Jean SCHLUMBERGER, Louis SCHNEIDER, Aurélien SCHOLL (14, dont le ms d'une chronique), Marcel SCHWOB (2), SULLY-PRUDHOMME (13), Amable TASTU (6), Léo TAXIL, Gustave TÉRY (5), François de TESSAN (ms d'article, *Les Leaders de l'Irlande*), Gabriel TRARIEUX (5), Marius VACHON, Auguste VACQUERIE (10), Antony VALABRÈGUE (2), Paul VALÉRY (3, dont eau-forte signée), René VALLÉRY-RADOT (14), E. Melchior de VOGÜÉ (8), Jean-Jacques WEISS (8), WILLY (11).

+306

LITTÉRATURE.

23 L.A.S. et 7 manuscrits autographes (la plupart signés).

500 / 700 €

Maurice CONSTANTIN-WEYER (réponse à une enquête), Claude FARRÈRE, Émile GOUDEAU (à Rodolphe Salis, évoquant Willette, Richepin, Bourget), Henri LAVEDAN, Oscar MÉTÈNIER, Pol NEVEUX (adhérant à la protestation des *Marches de Provence* contre le comblement du vieux port de Marseille), Édouard PAILLERON (à Carjat), Jean REBOUL, Jean RICHEPIN (à Carjat), André RIVOIRE (poème), J.H. ROSNY aîné (réponse à une enquête sur des préférences), Joseph ROUMANILLE (2, à propos de ses *Oubreto*, et de Lamartine), Amédée ROUX (fragment d'article en italien), Albert SAMAIN, Victorien SARDOU (3, à Massé, Porel et une amie), Armand SILVESTRE (3, dont 2 poèmes), Jules SIMON, Joséphin SOULARY (à Léon Vanier), Laurent TAILHADE (2, dont une *Ballade sur la louange du beau mois d'août*), Louis ULBACH (à l'illustrateur E. Bayard), Maurice VAUCAIRE, Gabriel VICAIRE (3, dont 2 poèmes).

+307

LITTÉRATURE.

Environ 190 lettres ou pièces, la plupart L.A.S.

700 / 800 €

Jean AICARD, Jean AJALBERT (3), Herni BARBUSSE, Maurice BARRÈS (6), Henry BATAILLE, André BELLESSERT, Henri BÉRAUD, Henry BERNSTEIN, Jacques BOULENGER, Paul BOURGET, Henri CAIN (4), Francis CHARMES (3), Alphonse de CHÂTEAUBRIANT (5, belle correspondance à John Charpentier), Michel CORDAY, Georges COURTELINE (2), Francis de CROISSET (4), Paul DESJARDINS (2 à Charles du Bos), Léon DIERX, Maurice DONNAY (3), René DOUMIC, René FAUCHOIS, Max FISCHER, Maurice de FLEURY, Alfred de FOVILLE, Léon FRAPIÉ, Louis de Gonzague FRICK, Paul GINISTY (2), Georges GOYAU (2), Fernand GREGH, Adolphe HATZFELD (2), Paul HERVIEU (3), Charles-Henry HIRSCH, Henry HOUSSAYE (2, plus Arsène), Pierre JOUVE, Gustave KAHN (3), Henry KISTEMAECKERS, Henri LAVEDAN (2), Abel LEFRANC, Jules LEMAITRE, Frédéric LE REY, Paul LEROY-BEAULIEU, Maurice MAETERLINCK (2), Henry MARET, Paul MARGUERITTE (3), Frédéric MASSON (34, la plupart à Anatole Chabouillet), Charles MAURRAS (2), Alfred MÉZIÈRES (3), Eugène MORAND, Lucien MUHLFELD (2), Maurice PALÉOLOGUE, Georges de PORTO-RICHE (39, à Pierre Mortier), Charles QUINEL, Élisée RECLUS, Henri de RÉGNIER, Jean RICHPIN (2), Gustave RICOUARD (3), Louis de ROBERT, Paul SOUDAY (4), Laurent TAILHADE, Pierre VALDAGNE, Alfred VALLETTE (4), Eugène-Melchior de VOGÜÉ (6), WILLY, Miguel ZAMACOÏS (4).

+308

LITTÉRATURE.

Environ 115 lettres ou pièces, la plupart L.A.S.

500 / 600 €

Marcel ACHARD, Claude ANET, Marcel ARLAND (à Charles du Bos), Marcel AYMÉ, André BAILLON, Gérard BAUËR, René BAZIN, Pierre BÉARN, Samuel BECKETT (2), Luc BÉRIMONT (brouillons de poème), Georges BESSON, André BEUCLER, Henry BORDEAUX (4), Pierre BOULLE, Maurice BOURDEL (2), Marcel BRION, Pierre BRISSON (6 à Marise Béraud, plus sa femme Yolande et son fils Jean-François), Michel BUTOR (collage), Guy des CARS, Henry CARTON DE WIART, Henry CASTILLOU, Jean

CAU, Jean CAYROL, Marc CHADOURNE (2), Pierre CHANLAINE, Jacques CHASTENET, André CHAUMEIX (2), Gabriel CHEVALLIER, Georges-Emmanuel CLANCIER (2), Bernard CLAVEL, Georges CONCHON, Jean-Louis CURTIS, DANIEL-ROPS (7 à Georges Lubin), Frédéric DARD (2), Maurice DEKOBRA, Michel DÉON, Roland DORGELÈS, Georges DUHAMEL (2, et photo dédicacée), André DUMAS, Henri DUVERNOIS (3), Henri-Paul EYDOUX, Claude FARRÈRE, Jean GALTIER-BOISSIÈRE (7 à Dominique Braga), Maurice GENEVOIX, Paul GÉRALDY, Paul GILSON, Günther GRASS (photo signée), Philippe HÉRIAT (3), Jacques de LACRETELLE (2), Armand LANOUX (avec dessin), Jean LARTÉGUY, Georges LECOMTE, Léo MALET, Jacques MARITAIN, Pierre MILLE (4), Gaston MIRON, Henry de MONTHERLANT (15, et une photo), Georges POULET, Paul REBOUX, Gabriel REUILLARD, Marie Romain ROLLAND, Jules ROMAINS, Pierre SEGHERS, Jean TARDIEU (2), Henri TROYAT.

+309

MANUSCRITS.

10 manuscrits autographes signés, 7 L.A.S. et un tapuscrit.

400 / 500 €

Louis HOULLEVILLE (*Causerie scientifique. Le rajeunissement des Mondes*) ; Robert KEMP (4 : *Bouches tristes, Poèmes de l'au-delà, L'enfant de Nesle-la-Vallée, Poncifs*), Maurice MAGRE (2 longs poèmes : *Les amants*, 1899, et *Aux morts ennemis* ; et 7 lettres à Pierre Louÿs, Henri Mazel, Marcelle Yrven) ; René MAIZEROY (*La Cité du Luxe, Flot de jeunesse*) ; Francis de MIOMANDRE (*Un rêve de bonheur*) ; Henri de RÉGNIER (*Billet de Minuit, Spectacle*, sur Ida Rubinstein) ; Michael SMITHIES (tapuscrit, récit d'une visite chez Cocteau, en anglais, avec traduction française). On joint la copie manuscrite d'une préface de René BAZIN.

+310

MARTIN DU GARD ROGER (1881-1958).

20 L.A.S., 1925-1949, la plupart à l'architecte A. TORD ; 43 pages formats divers.

500 / 700 €

Sur la rénovation et l'aménagement de son château du Tertre, dans l'Orne, acquis en 1925.

Melun 18 janvier 1925 : rendez-vous devant les plans à Paris, chez son frère. « Je pense qu'au point où nous en sommes vous ne refuserez pas de n'être plus seulement notre "architecte-conseil" mais notre "architecte-exécutant", et que vous accepterez la direction des travaux »... *Bellême 20 juillet*. Instructions pour modifier un projet de lucarne, et exposé d'une autre idée : « un châssis en vitre cathédrale entre la façade de la lucarne et la pente du toit »... *11 septembre*. Commentaires sur les propositions de l'architecte : persiennes de fer (« Dépense absolument inutile »), porte pleine de l'Entrée A (« un désastre » qui « transforme ce lieu central de l'habitation en un tombeau ») ; modifications aux travaux futurs ; croquis de la toiture du « petit réservoir », etc. *6 octobre*. Questions sur des points obscurs : pose d'un béliet, installation d'eau, construction d'un mur, travaux en régie, etc. « Quand je pense que Boucard n'a encore aucun plan pour le petit perron de la terrasse ! Et le grand perron ? Et la fontaine ? et les lucarnes ? Et le couvreur ? Hardi, hardi ! C'est le moment d'en mettre un coup »... *11 octobre 1926*. « Nous avons pu obtenir de faire baisser le niveau du bassin communal, et le béliet a paru bien fonctionner. Mais l'étang a baissé, très rapidement, et d'où cela vient-il maintenant ? [...] J'ai en ce moment des amis, dont le peintre VAN RYSSELBERGHE, qui a commencé... mon portrait (la seule chance que j'avais d'être immortel) »... *4 décembre*. Réponses concernant le monte-plat, l'encoignure, un buffet d'angle, etc. « Si cela est trop compliqué ou coûteux, j'adopterai votre projet, et on en sera quitte pour mettre une grande armoire Louis XIII (que j'ai) sous l'escalier du hall »... *22 décembre 1927*. Le vestibule d'entrée est inondé à cause d'un trou au plafond. Il fait un croquis pour situer la fuite, et « affolé devant les travaux », s'interroge sur les causes éventuelles (le dégel, la pluie, une conduite)... *9 février 1931*. Il s'est fracassé dans le petit ravin qui borde l'allée du Tertre, le 1^{er} janvier : sa femme fut « terriblement abîmée », et lui-même, en clinique, peine à faire des projets... Il souhaiterait cependant voir les ouvriers au travail en mars... *Cassis 1^{er} septembre 1933*. Il espère que les terrasses seront « enfin étanches », et incrimine les travaux de MM. Pellegrin et Despagnat, avec de la main-d'œuvre coûtant plus de 11 francs de l'heure : « On regrette de ne pas être maçon, ou même aide-compagnon »... *Bellême 16 juin 1938*, au sujet de la vente de son hôtel du 79 de la rue Ampère... *Nice 1^{er} février 1949*. Plaintes sur sa santé (« des grincements dans toute la machinerie »)... Plus des envois d'acomptes, des rappels et relances, des notes sur un devis fautif et ses conséquences, etc. On joint un télégramme.

+311

[MAUPASSANT GUY DE (1850-1893)].

2 L.A.S. et un poème a.s. à lui adressés ou le concernant.

200 / 300 €

Georges JEANNIOT (1848-1934). L.A.S. à Guy de Maupassant (1 p. oblong in-8). « Monsieur Marchal lieutenant au 4^e de ligne vient de faire un recueil de petites nouvelles militaires qu'il se propose d'éditer chez Monnier avec illustrations de votre serviteur ; vous seriez bien gentil de lui faire une préface »... Laure de MAUPASSANT (1821-1903). L.A.S., Ajaccio 29 septembre 1880, [à M. Leroux] (2 p. ½ in-8). Lettre d'affaires de la mère de Maupassant, annonçant l'envoi de 500 francs. « Vous aviez reçu, en 1878, cinq cents francs à valoir (une bibliothèque et 320' argent) mais nous n'avions point arrêté de compte »... Paul ROUGET (1872-1932). *Pastorale*, dédiée à Guy de Maupassant (3 p. in-4, petits défauts). Pièce de 6 huitains : « C'était par un beau soir d'été / La fête des lis et des roses »...

+312

[MAURICE MOREL (1908-1991) PRÊTRE, ÉCRIVAIN ET PEINTRE].

38 lettres, la plupart L.A.S., à lui adressées par des écrivains et artistes, 1928-1959.

200 / 300 €

Eugène BOUILLON (intéressante lettre évoquant Picasso, Jacob, Apollinaire, Maritain, Rouault, Bloy, etc., 1946). Maxime DESCOMBIN (5, 1947-1949 et s.d., parlant de sa sculpture, de concerts de Messiaen et Yvonne Loriod, et d'une démarche auprès de R. Huyghe, appuyée par diverses personnalités du monde des arts). Maxence DICHAMP (24, 1928-1947, affectueuses, lui soumettant des manuscrits à critiquer, parlant de leur « vie intérieure » et leur foi, évoquant Malraux, Claudel, Istrati, Ramuz, etc. ; mouillures). André FRÉNAUD (2, 1944 et s.d., parlant de Bazaine, Rouault, Mourlot, Dubuffet). Patrice de LA TOUR DU PIN (prière de le tenir au courant de ses conversations avec Matisse). Philippe LECLERCQ (6, 1951-1959, avec copies de lettres à Mauriac et à H. de Montrond, et un tapuscrit ; « je considère actuellement Manessier comme l'égal de Braque et de Matisse »).

+313

PONCHON RAOUL (1848-1937).

4 POÈMES autographes signés ; 12 pages in-8.

300 / 400 €

Quatre pièces de la Gazette rimée, écrites pour *Le Courier français* ou *Le Journal* où toutes les semaines, dès 1887 et pendant plus de vingt ans, Ponchon commenta l'actualité. On relève quelques ratures et corrections. *Le Casino d'Enghien*, [vers 1901], 13 quatrains : ne pouvant enrayer nos vices, l'État essaie d'en tirer du bénéfice : « Le Gouvernement qui ne sait / Jamais où donner de la tête / Pour équilibrer son budget »... * *Un nouveau riche* [titre primitif, raturé : *Le Ministre de l'heure*, 1922 ?], 13 quatrains : Henry Chéron, « ministre baroque », détenteur du portefeuille de l'Agriculture, rend le paysan « maître incontestable/De l'heure » ; l'avarice de celui-ci fait que ses gains sont perdus pour tout le monde... * Écoute – s'il pleut !, 11 quatrains : ironisant sur la France, « toujours à gueusailler » ses droits, toujours empêchée de les obtenir par ses voisins – la France, « longanime », hélas !, et d'une « candeur sublime »... * *Amnistie*, 8 sizains : raillant l'indulgence de l'État pour les « mercantis de tous métiers », alors qu'on eût pu rêver la confiscation de leurs bénéfices illicites...

+314

RUSSIE.

2 MANUSCRITS a.s., 1 L.A.S. et une photographie signée.

400 / 500 €

Fedor Fedorovitch DOSTOIEVSKI fils. L.A.S. en russe, à la suite d'une lettre d'une sœur (?), nouvelles familiales. Lev KOPELEV. Manuscrit a.s. en allemand, **Russland an der Gabelung** (*La Russie à la croisée des chemins*), [1996] (6 p. in-4), à propos de l'élection présidentielle qui maintint Boris Elstine au pouvoir. – Photographie en couleurs signée (format carte postale). Evgeni EVTOUCHENKO. Poème a.s. en russe (1 p. in-fol.), 4 quatrains s'ouvrant par l'interpellation : « Qui es-tu vraiment »...

+315

ZOLA ÉMILE (1840-1902).

MANUSCRIT autographe, [1894 ?] ; 1 page petit in-4 (bords un peu effrangés, petites fentes au pli).

400 / 500 €

Sur les interviews. « Mon étonnement. L'interview confié aux débutants. Les gens du plus grand talent y suffiraient à peine. La maison, l'homme, la parole. Les photographies, interprètes. Quand on dit ce que vous avez dit, ce n'est pas encore ça. Le ton, le geste. Et tout. [...] Beaucoup se fâchent. Ceux qui se sont emballés et qui regrettent : à la décharge de l'interviewer. Règle de conduite ne jamais démentir. Quand on dément tout s'aggrave. Et en arriver ainsi à ce que je pense de l'interview. Un amusement dans les mœurs. Ça fait plaisir au public. Mais je n'y accepte pour mon compte aucune responsabilité. Je ne reconnais pas ce que je signe. [...] Pour moi, je ne refuse jamais. Pauvres diables qui ont besoin de 50 fr. Et puis ça ne fait du tort à personne. [...] Mes histoires de Lourdes, pas un mot de ce que je disais »...



LES COLLECTIONS



ARISTOPHIL

TRÉSORS DES COLLECTIONS ARISTOPHIL

SAMEDI 17 NOVEMBRE 2018 - DROUOT, PARIS - SALLE 1

PARCOURS CULTUREL
AUTOUR D'UNE SÉLECTION DE LOTS PHARES

COPERNIC - EINSTEIN - LOUIS XVI - NAPOLÉON - MARAT
BALZAC - BRONTË - FLAUBERT - VERLAINE - CÉLINE - MOZART
BEETHOVEN - GAUGUIN - VAN GOGH - HANS BELLMER...



LES OPÉRATEURS DE VENTE POUR LES COLLECTIONS ARISTOPHIL - AGUTTES · ARTCURIAL · ADER-NORDMANN · DROUOT ESTIMATIONS

